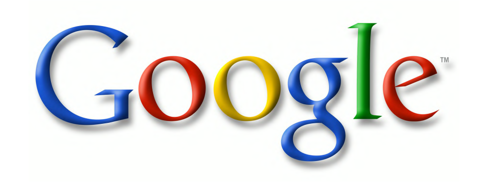

Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES
MANUSCRITS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
DE FRANCE

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT

Par Louis ENGERAND



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 7034.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT

Par Louis ENGERAND



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

Manuscrits de la Collection Boissy d'Anglas.

TITRE DES MANUSCRITS	DATES EXTRÊMES	ANCIEN NUMÉRO	NUMÉRO DU CATALOGUE	NOMBRE DE VOLUMES
Extraits des *Olim*	1254-1318	9240	755	1 in-folio.
Registre II des *Olim*	1274-1298	9241	756	1 —
Registre III des *Olim*	1299-1318	9241	757	1 —
Registre de la Tournelle criminelle	1312-1549	9241	1229-1234	6 —
Grands Jours	1367-1635	9241	462	1 —
Registrum Curie	1214-1275	9241	463	1 —
Extraits des *Olim*	1254-1318	9241	464	1 —
Conseil et Plaidoiries	1364-1414	9241	465	1 —
Conseil	1395-1639	9241	466-486	21 —
Conseil secret	1639-1790	9241	486-590	103 —
Compléments A. B	1364-1627	9241	591-592	2 —
Supplément	1364-1627	9241	593-595	3 —
Additions	1499-1580	9241	596-604	9 —
Complément	1500-1636	9241	605-624	20 —
Additions au Conseil secret	1651-1656	9241	625	1 —
Matières notables du Conseil	1458-1627	9275	826-831	6 —
Parlement de Poitiers	1418-1626	9241	753	1 —
Extraits des arrêts du Parlement	1631-1639	9215	418	1 in-quarto.
Extraits des registres du Parlement	1642-1649	9251	788	1 in-folio.
Registre du Parlement de Poitiers	1652	9241	734	1 —
Arrêts notables de la 5ᵉ Ch. des Enquêtes	1527-1640	9231	437	1 —
Registres de la 1ʳᵉ Ch. des Enquêtes	1717-1767	9241	721-737	11 —
Registre de la 2ᵉ Ch. des Enquêtes	1717-1767	9241	732	1 in-quarto.
Lits de justice	1378-1641	9286	840	1 in-folio.
Lits de justice	1458-1634	9287	841	1 —
Remontrances du Parlement	1539-1581	9290	844	1 —
Discours et remontrances	1649-1661	9293	848	1 —
Belles et bonnes harangues	1597-1648	9233	439	1 —
Journal du Parlement de Paris	1632-1652	9250	787	1 —
Journal de M. d'Ormesson	1661-1666	9266	809	1 in-quarto.
Journal historique du Palais	1715-1725	9218	422-423	2 —

TITRE DES MANUSCRITS	DATES EXTRÊMES	ANCIEN NUMÉRO	NUMÉRO DU CATALOGUE	NOMBRE DE VOLUMES
Journal de la Ch. de justice.	1716	9268	812	1 in-quarto.
Journal du Parlement.....	1719-1746	9260	799	1 —
Journal du Parlement.....	1739-1756	9261	800-801	2 —
Journal du Parlement.....	1766-1770	9262	802-806	5 in-folio.
Information de L. de Villiers	1493	8978	113	1 —
Mémoires sur les parlements	1633-1637	9225	431	1 —
Origines des parlements...	»	9207 *bis*	406	1 in-quarto.
Origine du Parlement de Paris par A. de Harlay..	1689-1712	9209	408	1 in-folio.
Mémoires sur le Parlement de Paris..............	1388-1662	9221	426-427	2 —
Copie des lettres de cachet.	1616-1643	9222	428	1 —
Observations sur les *Olim*.	»	9269	813	1 —
Sur les élections aux offices.	1514-1559	9212	411-415	5 —
Mémoire sur l'hôpital de Paris................	»	9228	454	1 —
Table des registres jusqu'en 1639.................	»	9274	825 *bis*	1 —
Table de Dugué de Bagnols.	»	9272-9276	824-825	2 —
Table de Delisle.........	1254-1660	9271	814-823	8 —
Sous-table des registres du Conseil..............	»	9277	832	1 —
Table de Lenain.........	»	9241	626-706	81 —
Table alphabétique de Lenain.................	»	9241	707-719	13 —
Sous-table de Lenain.....	»	9241	720	1 —
Formulaire de procédure criminelle............	»	8971	102	1 —
Mémoires historiques.....	»	9126	276	1 —
Délimitation du duché de Bourgogne............	1611-1614	9364	972	1 —
Préliminaires du traité de Münster........... ..	1646	8930	15	1 —
Histoire des duchés-pairies.	»	9327	929	1 —
Dissolution du mariage de Henri IV...........	1599	9132	282	1 —
Conclaves de Paul III à Alexandre VII.........	1234-1657	9060	220	1 —

ERRATA

Page **159**. — *Au lieu de :* (7 janvier 1749-27 mai 1571), *lire :* (7 janvier 1749-27 mai 1751).

Page **160**. — *Au lieu de :* De Glandres de Brunville, *lire :* de Flandres de Brunville.

Page **246**. — *Au lieu de :* Complément A. B. des registres du Parlement (1364-1627), *lire :* (1364-1687).

Page **334**. — *Au lieu de :* par le P. Léonard..., *lire :* par Gaignières.

Page **548**. — *Après* Flandres (Anne-Rose-Josèphe de), *lire :* Flandres de Brunville (De) : Journal du Parlement de Paris (1776-1770).

Page **554**. — *Ajouter :* Glandres de Brunville (De), improprement pour Flandres de Brunville (De).

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT

---

1. Innocentii III papae liber de missarum mysteriis.

Fol. 1. « Incipit liber de missarum misteriis editus ab Innocentio, sanctae romanae ecclesiae papa. »

Fol. 155. « Bulla secularisationis ecclesiae cathedralis divi Petri Monspelii, antea Magalonae dictae, a Paulo tertio pontifice maximo concessa. » (Romae, vi kal. aprilis 1536.)

Ex libris de « Charles de Bachi, marquis d'Aubaïs ».

XVII[e] siècle. Papier. 186 feuillets. 300 sur 215 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de François de Rignac. (Ancien 8918.)

2. Mélanges théologiques.

Page 1. Sermons, prononcés à la Sainte Chapelle de Dijon, par le P. Nicolas Pelleteret, capucin, pour l'Avent de 1672 et le Carême de 1673; (p. 161) par le R. P. Goupille, jacobin, pour le carême de 1675; (p. 167) par M. Bergeret, curé de Notre-Dame, le lundi 22 mars 1677.

Page 193. « L'homme criminel, ou la corruption de la nature par le péché, selon les sentimens de saint Augustin, par R. P. Jean-François Senaut, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus. — A Paris, 1663. »

XVII[e] siècle. Papier. 452 pages. 220 sur 160 millim. Rel. veau granité. (Ancien 8919.)

3-4. « Conférences sur l'édit du mois d'avril 1695 concernant la juridiction ecclésiastique, où l'on fait voir sa conformité aux canons des conciles, dispositions canoniques, libertés de l'Église gallicane, ordonnances des roys. . »

Tome Ier. Depuis l'article 2e jusqu'à l'article 13e inclusivement. (1722-1723).

Tome II. Depuis l'article 14e jusqu'au 23e inclusivement (1722-1723).

XVIIIe siècle. Papier. 630 et 806 pages. 310 sur 200 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8920.)

5. Recueil sur l'Église gallicane.

Page 3. « De l'autorité du roi dans l'administration de l'Église gallicane, » par Le Vayer de Boutigny.

Page 245. « Origine des cardinaux, leurs noms, leurs fonctions et leurs progrès, l'élection des papes par le clergé et le peuple ; le droit d'élire le pape donné à Charlemagne et à ses successeurs, les premiers cardinaux légats en France, le couronnement des papes ; leur résidence à Avignon ; le nombre des cardinaux français, leurs noms, leurs familles, etc. ; » par Talon, avocat général au Parlement.

Au bas du titre, on lit : « Manuscrit tiré de la bibliothèque de St-Victor, à Paris, 1769 ».

XVIIIe siècle. Papier. 704 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8921.)

6. « Extraicts de divers conciles, discours et mémoires sur la question, si les roys et princes souverains ont droit de faire le procès aux archevesques et évesques de leurs états. »

Copie du volume 392 de la collection Dupuy.

XVIIe siècle. Papier. 573 pages. 340 sur 230 millim. D.-rel., aux armes de de Mesmes. (Ancien 8922.)

7-8. « Maximes et principes sur le spirituel et temporel du Clergé de France, tirés des Nouveaux mémoires [de Le Merre], imprimés par l'ordre de l'assemblée tenue en 1705. »

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes, de 834 pages. 290 sur 180 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8923.)

9. Table, par ordre alphabétique de matières, d'une collection de chartes relatives à l'histoire de la monarchie française (1221-1485).

Ce volume ne contient que les articles rangés sous les lettres E à M. — Ex-libris gravé de Louis-Denis Talon.

XVIIe siècle. Papier. 273 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau fauve, aux armes du roi. (Ancien 8924.)

10. Recueil de droit international.

Page 1. « Recueil... pour l'esclaircissement des droits prétendus sur plusieurs royaumes et seigneuries par les rois de France, d'Espagne, d'Angleterre et autres princes, et aussy pour ce qui regarde les questions et différends, qui se présentent souvent au Conseil du Roy, touchant le commerce et traficq, la liberté de navigation et de la pesche, les prises en mer..., les droits d'aubeyne et de représailles, les poursuites contre les subjets criminels... » Table alphabétique des conventions, accords, traités conclus de 1528 à 1598 et relatifs à ces objets.

Page 331. « Seconde table des traictez depuis 1514 jusques à 1538 », concernant le royaume de Navarre, le comté de Saint-Pol et la principauté d'Orange.

XVII[e] siècle. Papier. 598 pages. 360 sur 230 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8925.)

11. « Négotiation de la paix traictée à Vervins entre Henri IV, roy de France et de Navarre, par MM. de Bellièvre et de Sillery, et Philippe II, roy d'Espagne, par les sieurs Richardot, Taxis et Terreyken, et Charles-Emmanuel, duc de Savoye, par le sieur marquis de Lullin, en l'année 1598, ès mois de janvier, février, mars, avril et may. »

Ex-libris gravé de Caumartin.

XVII[e] siècle. Papier. 627 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8926.)

12. « Négociation du traité de Madrid, par Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris et plénipotentiaire pour ledit traitté, François de Tournon, archevesque d'Ambrun, et Philippe Chabot, aussy plénipotentiaires pour le dit traitté. »

« Tiré sur les minutes escrites de la main du premier président de Selve, qui sont ez mains de M[r] de Selve, procureur général en la cour des Monnoyes. 1687. »

XVII[e] siècle. Papier. 327 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8927.)

13. « Négociations du cardinal Barberin, neveu du pape Urbain huitième, légat en France, près du roy très chrestien Louis XIII. — 1625. »

XVIII[e] siècle. Papier. 220 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8928.)

14. « Négociation de M. le maréchal de Bassompierre, envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre de la part du Roy, en l'année 1626. »

Ex-libris de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVIIIe siècle. Papier. 590 pages. 360 sur 225 millim. Rel. veau granité. (Ancien 8929.)

15. « Recueil des préliminaires ou préparatifs pour la paix générale entre le Roy très chrestien et ses confédérez, d'une part, et l'Empereur, le roy d'Espagne et leurs adhérans et confédérez, d'autre. (1632-1643.) » [Traité de Münster.]

« Nota qu'en ce volume il y a quelques mémoires qui sont conformes en aucuns points; mais on n'a pas trouvé à propos de les obmettre, pour ce que une pièce supplée à l'autre; on y a aussi joint quelques incidens selon l'ordre du temps; le tout recueilly par M. G. C. H. D. R. [Théodore Godefroy conseiller honoraire du Roy], au mois d'aoust 1646. »

Ex-libris gravé de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVIIe siècle. Papier. 468 feuillets. 345 sur 220 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 8930.)

16. « Droit public, par Mr l'abbé Fleury. »

Résumé du *Droit public de France*, par le même auteur (Paris, 1769, 3 tomes en 4 vol. in-12).

XVIIIe siècle. Papier. 467 pages. 230 sur 180 millim Rel. veau marbré. (Ancien 8931.)

17-21. Recueil de « traittés de droit public ».

Tome I. « Origine des lois saliques (p. 1). — Nature de la royauté de Hugues Capet (p. 51). — Des reynes de France (p. 147). — Des princes du sang (p. 178). — Des princes légitimés (p. 239). — Des princes étrangers (p. 280). »

Tome II. « Régime des fiefs (p. 2). — Origine de la noblesse de France (p. 91). — Titres de dignité en France (p. 269). — Des ducs [et autres titres de noblesse] (p. 275). — Du rang de la robe chez les Romains et en France (p. 443). — Origine... des serfs et des gens de main-morte (p. 483). »

Tome III. « Des droits et revenus de la couronne. »

Tome IV. « De la sainte ampoule (p. 1). — De l'anneau royal (p. 17). — Des clercs mariés (p. 87). — Des communes (p. 97). — Des concubines... (p. 114). — Des intendants... (p. 220). — De la régale... (190). — De la succession à la couronne (p. 220). — Des tournois (p. 222). — De la vénalité des charges (p. 226). »

Tome V. « Grand Conseil (p. 1). — Chambre des comptes (p. 69). — Cour des aydes (p. 181). — Trésoriers de France (p. 237). — De l'autorité des reines de France (p. 325). »

Table détaillée en tête de chaque volume.

XVIIIe siècle. Papier. 262, 506, 473, 495 et 468 pages. 350 sur 240 millim. D.-rel. (Ancien 8932.)

22-29. « Mémoire sur les Ordonnances en général, par M[r] Colbert. »

Recueil de mémoires et traités divers relatifs à l'histoire administrative de la monarchie et à toutes les parties du droit public de la France, composé par les ordres et sur les plans de Colbert, pour l'instruction de son fils, le marquis de Seignelay.

Table générale en tête du premier de ces huit volumes.

XVII[e] siècle. Papier. 301, 306, 354, 276, 305, 234, 249 et 318 feuillets. 285 sur 220 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, grand-amiral de France. (Ancien 8933.)

30. « Abrégé historique du second volume des Ordonnances du roy Charles IX, qui sont enregistrées dans le Parlement, commençant en février 1562 et finissant en mars 1564. »

Registres cotés AA, BB, CC, DD.

XVIII[e] siècle. Papier. 1017 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8934.)

31. Répertoire, par ordre alphabétique de matières, d'une collection « d'arrêts, édits, déclarations, ordonnances et autres, rendus par différents rois », d'après les registres du Parlement de Paris.

Ce volume ne comprend que la lettre C.

XVIII[e] siècle. Papier. 808 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné (Ancien 8935.)

32. Répertoires des registres de la Chambre des comptes.

Page 2. « Præfatio ad Repertorium Ordinationum regiarum. Cum jamdudum a vobis, præstantissimi Compotorum præsides... » — Page 4. « Tabula capitum. »

Répertoire, en latin, des actes contenus dans les registres de la Chambre des comptes et relatifs aux droits du Roi, aux officiers de la couronne, à la Chambre des comptes, aux officiers des finances, etc. (1204-1547.)

Page 150. Répertoire, en latin, des actes contenus dans les dix-sept premiers registres de la Chambre des comptes. (1349-1555.)

Ex-libris gravé de M. de Fourqueux.

XVIIe siècle. Papier. 211 pages. 380 sur 255 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8936.)

33-42. « Recueil d'ordonnances, déclarations, règlements, lettres du roi et des ministres, relatifs aux troupes et à la milice françaises, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles.

33. Tome I. — Années 1647-1730. — 752 pages.
34. Tome II. — Années 1666-1680. — 825 pages.
35. Tome III. — Années 1693-1701. — 920 pages.
36. Tome IV. — Années 1702-1705. — 832 pages.
37. Tome V. — Années 1706-1714. — 857 pages.
38. Tome VI. — Années 1715-1720. — 811 pages.
39. Tome VII. — Années 1721-1732. — 1125 pages.
40. Tome VIII. — Années 1733-1734. — 621 pages.
41. Tome IX. — Années 1743-1763. — 524 pages.
42. Tome X. — Années 1719-1720. — 24 pages.

La plupart des ordonnances sont imprimées; on y a joint les copies manuscrites de lettres du roi et des ministres.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. Dix volumes. 335 sur 210 millim. Cartonnés. (Ancien 8937.)

43. « Procès-verbal de l'Ordonnance civile du mois d'avril 1607, ou la conférence d'entre MM. les commissaires du Parlement, députez pour l'examen des articles proposez pour la composition de ladite Ordonnance. » (1691.)

Cf. *Procès-verbal des conférences tenues par ordre du Roi...* — Paris, 1757, in-4°.

XVIIe siècle. Papier. 358 pages. 370 sur 235 millim. Rel. parchemin. (Ancien 8938.)

44-45. « Les Ordonnances royaux, tant vieilles que nouvelles jusques en l'année 1648, ou la substance d'icelles réduites en matières, par lettres alphabétiques, avec raisonnements servant d'annotations, contenant l'interprétation des dites ordonnances, celles qui s'observent à présent, et celles qui ne sont point usitées ; ensemble les arrêts tant du Conseil, que des cours souveraines, donnés sur l'exécution et interprétation des dites ordonnances. »

Deux exemplaires.

XVIII[e] siècle. Papier. 424 feuillets et 848 pages. 380 sur 255 millim. Cartonnés. (Ancien 8939.)

46. « Le premier volume des Ordonnances du Parlement, intitulé *Ordinationes antiquae,* qui commence (observant l'ordre des temps) à Philippe-Auguste, second du nom, en l'an 1200 et de son règne le 21, et finit en l'an 1415, du règne de Charles VI le trente-cinquiesme. Cotté A. »

XVII[e] siècle. Papier. 651 pages. 385 sur 260 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8940.)

47. Table chronologique des « Ordonnances du Parlement, des volumes cottés EE, EF, GG, et HH, n° 782; vérifiées sous Charles IX ».

XVIII[e] siècle. Papier. 909 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8941.)

48-54. Table alphabétique des registres des Ordonnances du Parlement, par Boubou. (XIV[e]-XVII[e] siècle.)

48. Tome I. Lettre A. — 379 pages.
49. Tome II. Lettre B. — 305 pages.
50. Tome III. Lettres E et F. — 206 pages.
51. Tome IV. Lettres G, H, I, J. — 540 pages.
52. Tome V. Lettres L et M. — 503 pages.
53. Tome VI. Lettres N et O. — 332 feuillets.
54. Tome VII. Lettre P. — 1516 pages.

Manquent les lettres C, D, Q, R et suivantes, dont une note du XVIII[e] siècle, inscrite sur le 1[er] feuillet, constate déjà le déficit. — En tête du manuscrit on lit : « Ex bibliotheca ms. Coisliniana, olim Segueriana, quam illustris. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par

Franciæ, episcopus Metensis, etc., monasterio S. Germani a Pratis legavit, anno 1732. »

XVIIIe siècle. Papier. Sept volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 8942.)

55-59. Table chronologique « de toutes les pièces contenues ès registres des Ordonnances du Parlement de Paris ». (1340-1556.)

55. Tome I. Registres A, B, C, D. (1340-1443). — 456 feuillets.

56. Tome II. Registres E, F, G. (1443-1483). — 497 feuillets.

57. Tome III. Registres H, I, K, L. (1483-1536). — 545 feuillets.

58. Tome IV. Registres M, N, O, P. (1536-1550). — 579 feuillets.

59. Tome V. Registres Q, R, S, T. (1550-1556). — 1685 pages.

En tête du Tome III, on lit : « Ex bibliotheca ms. Coisliniana, olim Segueriana, quam illustris. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc., monasterio S. Germani a Pratis legavit, anno 1732. »

XVIIIe siècle. Papier. Cinq volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 8943.)

60-61. « Table alphabétique des registres des Ordonnances du Parlement de Paris, verriffiées sous le règne de Louis XIV à présent régnant. » (1643-1658.)

XVIIe siècle. Papier. 479 et 418 feuillets. 380 sur 230 millim. Cartonnés. (Ancien 8944.)

62. « Table chronologique des édits, déclarations, règlements et arrêts, tant du Conseil que du Parlement, concernant les recettes générales des domaines de Sa Majesté; divisée en trois colonnes : la première contenant les dates des règlemens; la deuxième l'extrait ou titre d'iceux; la troisième les différentes natures de droits qui font l'objet des règlemens. » (1205-1756.)

Manuscrit provenant de A.-A. Monteil.

XVIIIe siècle. Papier. 584 pages. 335 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 8945.)

63-69. Table, par ordre de matières et par ordre chronologique, des actes contenus dans 23 volumes des Ordonnances du Parlement de Paris. (1287-1658.)

63.	Tome I.	Années	1287-1465.	— 639 pages.
64.	Tome II.	—	1474-1523.	— 296 pages.
65.	Tome III.	—	1523-1546.	— 310 pages.
66.	Tome IV.	—	1547-1564.	— 482 pages.
67.	Tome V.	—	1564-1584.	— 440 pages.
68.	Tome VI.	—	1589-1627.	— 440 pages.
69.	Tome VII.	—	1627-1658.	— 488 pages.

XVIIe siècle. Papier. Sept volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 8946.)

70-71. Recueil de pièces diverses.

Tome I. Fol. 1. Extraits des registres du Parlement, fragments de comptes, inventaires de documents historiques, lettres des secrétaires d'État, pièces de vers (XIIe-XVIIIe siècle).

Fol. 156. « Mémoire pour le titre de prince de Carency, appartenant aux comtes de La Vauguyon, comme successeurs et héritiers des princes de Bourbon-Carency. »

Fol. 187. Pièces relatives au commerce du sel, aux monnaies de la principauté de Dombes, à l'érection de la terre de Penthièvre en duché-pairie, etc.

Fol. 204. « Explication de la grande carte généalogique des rois d'Espagne. »

Fol. 209. Pièces relatives à un procès pendant au Parlement de Paris entre Louis de Simiane de Gordes, évêque duc de Langres, et Françoise de Rabutin, marquise de Colligny, au sujet de la terre de Lanty (1685).

Fol. 389. Pièces relatives au procès pendant devant le Conseil entre le duc de Rohan et le prince de Guéméné, au sujet de la propriété des armes et du nom de Rohan (1700). — Le tome II commence au fol. 409.

XVIIIe siècle. Papier. 2 vol. de 760 feuillets. 245 sur 195 millim. Cartonnés. (Ancien 8947.)

72. Recueil de mémoires, arrêts, lettres patentes, contrats et documents historiques. (1379-1600.)

Les principales pièces contenues dans ce recueil sont :

Fol. 5. « Mémoire de copies de lettres du duc Philippe de Bour-

gogne, portant délaissement du comté et pairie d'Auxerre, pour Jean de Bourgogne, comte d'Estampes. » (Août 1407.)

Fol. 7. « Vidimus des lettres passées entre le roi de Sicile, d'une part, et le duc de Bourgogne, d'autre, sur le traité de mariage de Louis d'Anjou, fils dudit roi, et de demoiselle Catherine, fille dudit duc (1407). »

Fol. 19. « Le Roy octroye Mre Jean Stuart, comte d'Évreux, seigneur d'Ausigny, de porter dans ses armes l'écartelure de France au premier et dernier quartier d'icelle. » (Février 1427.)

Fol. 23. Lettre de concession de comté de Dunois par Charles, duc d'Orléans, à Jean, bâtard d'Orléans. » (1439.)

Fol. 29. Mémoire de M. le duc de Longueville touchant la mouvance du comté de Dunois. »

Fol. 35. « Extrait des instructions ordonnées par Mgr le duc de Bourgogne et de Brabant en son grand conseil à Gand, le 21 janvier 1445. »

Fol. 41. Actes, arrêts et conclusions faits ès conseils de l'Ordre du Croissant, fondé sous la protection de Monseigneur Saint-Maurice durant l'office de sénateur de noble et renommé écuyer Jean Cossa de Naples, seigneur de Grimauld, tiers sénateur dudit ordre, pour l'année commençant le 22e jour de septembre, jour et fête dudit saint, l'an 1450, et finissant ledit jour aussi aux vêpres 1451, écrits et registrés iceux actes et arrêts, jour après autre comme ci-après s'ensuit, par moi Jean de Charnières, greffier dudit Ordre.

Fol. 51. Mêmes pièces pour l'année 1451, « durant l'office de sénateur de noble et renommé chevalier messire Louis, sire de Beauveau, sénéchal d'Anjou ».

Fol. 59. Mémoire sur l'établissement de l'Ordre du Croissant.

Fol. 61. « Arrêt donné contre messire Jean, duc d'Alençon, pair de France, par le roi Charles VII assisté des pairs et autres conseillers. » (1448-1461.)

Fol. 73. « Lettres patentes du Roi, qui ordonne à son procureur général de se désister de l'opposition faite par lui sur le duché de Nemours, contre le comte et la comtesse de la Marche. » (1461.)

Fol. 89. « Lettres patentes du Roi et autres pièces concernant le procès de Jean et René, ducs d'Alençon. » (1464.)

Fol. 111. « Extraits de la copie de l'instruction à Me Jean Hébert et Georges de Vouet, Me Guillaume Roussel et Guillaume Gombault de ce

que Mr le duc de Normandie leur a chargé faire et besogner devers le Roi, où il les renvoye présentement » (Rouen, 7 janvier 1465).

Fol. 115. « Extraits d'un registre couvert de papier marbré, contenant plusieurs pièces du règne de Louis IX, communiqué par M. Baluze, au mois de juillet 1689. »

Fol. 125. « Lettres du roi Louis XI, par lesquelles il veut que François de Laval, seigneur de Gavre, précède en tous lieux et en toutes occasions le chancelier de France et tous les prélats du royaume, tout ainsi que font les comtes d'Armagnac, de Foix et de Vendôme. » (1467.)

Fol. 127. « Pacte de mariage entre Jeanne de France et Louis duc d'Orléans » (28 octobre 1473.)

Fol. 141. « Contrat de mariage de Charles VIII avec madame Anne de Bretagne; du 16e jour de décembre 1491. »

Fol. 149. « Érection de la baronnie de Joinville en principauté, avec le nom ancien de sénéchal héréditai de Champagne, en avril 1551. »

Fol. 161. « Commutation du nom de Savoye en celui de Lorraine, en faveur de Louis de Savoye, second fils du duc de Nemours, suivant le contrat de mariage dudit sieur de Nemours et de dame Anne d'Aumale, en mai 1625. »

Fol. 167. « Attestation de l'ordre des douze pairs de France, tenu au sacre du roi François, pris sur l'original en parchemin, communiqué par Me Du Fourny. » (1514).

Fol. 175. « Consultation faite à Paris sur l'échange de la vicomté de Narbonne contre la comté de Beaufort. »

Fol. 189. « Contrat de mariage de mademoiselle Madeleine de Savoye avec M. le connétable de Montmorency, à Saint-Germain-en-Laye, le 10 janvier 1526. »

Fol. 199. « Arrêt de vérification des lettres de la pairie et comté d'Eu, avec droit de ressort en la cour en faveur des hoirs collatéraux; du 31 mars 1551. »

Fol. 203. « Quittance de M. Honorat de Savoye, comte de Villars, faite à madame la connétable duchesse de Montmorenci, de la somme de 69.503 livres, 4 sols, 4 deniers » (Paris, 20 octobre 1551).

Fol. 205. « Remontrances du Parlement au Roi contre l'érection du comté d'Aumale en pairie; du 3 décembre 1547. »

Fol. 209. « Contrat de mariage d'Élisabeth de France, fille du roi Henri II avec Philippe II, roi d'Espagne, fait et passé à Paris, le 20 juin 1551. »

Fol. 217. « Lettre de Jean, duc de Bretagne, à M. le cardinal de Lorraine, écrite de Lamballe, le 14 mai 1560, au sujet de certains placards. »

Fol. 219. « Lettre du connétable de Bourbon au roi de Navarre au sujet des troubles d'Anjou, en date du 9 mai 1561. »

Fol. 225. « Lettres de messieurs de Montmorency et de Lorraine au roi de Navarre, le 28ᵉ jour de mai 1562. »

Fol. 229. « Lettre de monsieur de Montmorency au roi de Navarre, le 29 juin 1562. »

Fol. 231. « Lettre de Jaques de Savoye au roi de Navarre, en date de Vienne, le 17 octobre 1562. »

Fol. 233. « Lettre de C[harles], cardinal de Lorraine, au roi de Navarre, datée de Rivolles, le 30 octobre. »

Fol. 235. « Lettre de la reine d'Écosse au Roi en faveur du sʳ de Mauvissière, en date du 15 août. »

Fol. 237. « Brevet accordé par la reine à M. le cardinal de Lorraine, portant permission de se faire accompagner par des gens armés » (25 février 1563).

Fol. 239. « Déclaration présentée au privé Conseil par M. le prince de Condé, le 15 mai 1563, touchant la juste défense de M. l'amiral [de Coligny] sur le fait de la mort de M. de Guise. »

Fol. 245. « Lettre de M. le maréchal de Montmorency à M. le duc de Montpensier; du 15 janvier 1564. »

Fol. 251 vº. « Ce qui se passa à Moulins, l'an 1566, touchant l'accommodement des maisons de Guise, de Montmorency et de Chastillon. »

Fol. 263. « Mémoire sur la contestation qui est entre les duc et évêque d'Usez pour l'élection des consuls d'Usez. »

Fol. 267. « Lettres patentes par lesquelles le roi Charles IX érige les baronnies et seigneuries de Senonches et Brezolles en principauté, pour porter le nom et titre de principauté de Mantoue, en faveur du duc de Nevers de la maison de Mantoue. (1566.) »

Fol. 275. « Arrêt du parlement de Bordeaux sur la présentation des roses; du 3 avril 1566. »

Fol. 279. « Extrait de la procession de Sᵗᵉ Geneviève pour l'indisposition du temps. » (1566.)

Fol. 291. « Contrat de mariage entre messire Henri de Foix, comte de Candale et damoiselle Marie de Montmorency. » (1569.)

Fol. 319. « Mémoire fait par le duc de Nevers sur les rangs et préséances; du mardi 14 novembre 1570, à Soissons. »

Fol. 340. « Lettre de monsieur de Nancay et de M. le comte du Bouchage, chevalier de l'Ordre du Roy; du 13 décembre 1570. »

Fol. 343. « Rôle de ceux qui peuvent entrer en la cour du logis du Roy à cheval ou en carosse. » (1572.)

Fol. 347. « Contrat de transaction fait entre messire Jean de la Guesle, chevalier, seigneur de la Chau, pour et au nom de Sa Majesté, d'une part, et messire Claude de Bourbon..., seigneur et baron de Busset, fils et héritier de feu Philippe de Bourbon et de dame Louise de Borgia, d'autre part, pour raison du duché de Valentinois et de Diois, et du chatel et chatellenie d'Issoudun en Brie. »

Fol. 357. « Déclaration du roi Henri IV pour faire jouir madame sa sœur unique du titre et qualité de fille de France, vérifiée au parlement de Paris. » (Février 1599.)

Fol. 361. « Mémoire de monsieur le greffier Du Tillet sur l'ancienneté de la juridiction des pairs en France. »

XVIII[e] siècle. Papier. 368 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8948.)

73. Recueil de pièces historiques.

Page 1. « Discours du roi Henri III à un personnage d'honneur et de qualité estant près de Sa Majesté, des causes et motifs de la Sainct Barthélemy, en l'an 1572, le 24 aoust. »

Page 22. « Instruction de l'archevesque de Lion [Pierre d'Espinac] à monsieur de Guise, et comment il se devait comporter pour se faire un chemin à la royauté. » (1588.)

Page 34. « Arrest contre la mémoire de Charles, duc de Bourbon, donné en Parlement, le Roy y séant, et prononcé par le chancelier, le septième jour de juillet 1527. »

Page 48. « Lettres du Roy et responses de la reyne sa mère; ensemble les lettres du cardinal de Richelieu et des mareschal d'Estrée et sieur de la Vill'auclercs, et autres pièces concernans l'arrest et détention de Marie de Médicis à Compiègne, l'an 1631. »

Page 209. « Advis de par le Roy, en forme de manifeste, sur les déportements de messieurs le comte de Soissons, ducs de Guise, de Bouillon, de Lavalette, de Soubize et autres seigneurs. »

Page 216. « Raisons pour monstrer que le cardinal de Richelieu ne vouloit point la paix en France. »

Page 230. « Raisons très puissantes pour faire voir l'obligation qu'a la France d'appuyer l'intérest de Portugal dans le traitté de la paix, présentées à son Eminance, à Saint Jean de Luz, le... aoust 1659. »

Page 271. « Revenu du Roy de France. »

Page 280. « Remonstrance faicte au Roy par messieurs les ducs et pairs contre Mess[rs] les présidents au mortier, 1664. »

Page 290. « Réponse des présidents. »

Page 308. « De la mémoire artificielle et des préceptes d'icelle. »

Ex-libris gravé de Philippe, comte de Béthune.

XVII[e] siècle. Papier. 341 pages. 350 sur 230 millim. Rel. veau raciné, aux armes de François Brunet, président de la Chambre des comptes de Paris. (Ancien 8949.)

74. Recueil relatif aux droits des ducs et pairs.

Page 3. Mémoire sur « la séance des pairs ecclésiastiques aux lits de justice » ; — duché de Rethel ; — réception du duc de La Feuillade ; — préséance du duc de La Rochefoucauld sur les ducs de Retz et de Saint-Simon ; — procès du duc de Rohan contre les maisons de Guéméné et de Soubise.

Page 331. Duché de Nevers. « Arrêt de la cour de Parlement prononcé par messire Mathieu Molé, chevalier, premier président du Parlement et garde des sceaux de France, du 3 août 1651, au profit de M. le duc de Mantoue, contre la reine de Pologne et madame la princesse Palatine, ensemble les plaidoyers de M. l'avocat général Bignon et des avocats des parties, » et quelques autres pièces.

Page 631. Pièces relatives à divers duchés-pairies : Langres, Laon, Orléans, Longueville, Luxembourg, Montbazon. (1560-1654.)

Page 753. Suite de pièces relatives aux duchés-pairies de Tessé, La Trémoïlle, Uzès, Valentinois, Vendôme, Villars. (1640-1718.)

XVIII[e] siècle. Papier. 858 pages. 580 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8950.)

75. Répertoire alphabétique de jurisprudence civile et criminelle, d'après les arrêts rendus au Parlement de Paris, de 1765 à 1775.

XVIII[e] siècle. Papier. 525 feuillets. 190 sur 120 millim. Cartonné. (Ancien 8951.)

76-79. Recueil, par ordre chronologique, des « décisions du Conseil, rendues sur différentes questions qui se sont élevées dans le royaume, relativement à la perception des droits de contrôle, insinuation, centième denier et autres, dépendans de la partie des domaines », d'octobre 1712 à février 1755. (1773.)

XVIII° siècle. Papier. 482, 402, 402 et 420 pages. 360 sur 240 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8952.)

80. « Dictionnaire de la guerre, contenant le précis alphabétique des arrêts, ordonnances et règlements rendus pour l'établissement, l'ordre et le maintien de la discipline militaire. »

XVIII° siècle. Papier. 1155 pages. 360 sur 230 millim. Rel. veau granité. (Ancien 8953.)

81. Analyse d'un mémoire présenté à Louis XVI sur la réforme de la justice, et examen des principales objections qu'il a soulevées.

Ce mémoire semble avoir été rédigé par un parlementaire et au nom d'une cour souveraine; il débute : « Le mémoire que j'ai présenté à la conférence est composé de dix chapitres terminés par un résumé... » — Fin : « ... enfin que les présidens ne s'apperçussent d'une différence énorme sur les frais. »

XVIII° siècle. Papier. 260 pages. 220 sur 140 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8954.)

82-83. « Mémoires sur le différend d'entre le lieutenant civil et le grand prévost, qui prétendait d'avoir droit d'apposer le scellé ès maisons des particuliers, habitans des galeries du Louvre. »

Ces mémoires, avec les réponses des officiers du Châtelet, comprennent le 1er et le 2e volumes jusqu'à la page 565, où se trouve la « Relation et procès-verbal de la réception de monsieur le marquis de Ségur en la charge de prévost de Paris, le 7 février 1755 ».

XVIII° siècle. Papier. 552 et 596 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8955.)

84. Mémoires sur le différend des ducs et pairs et des princes de la maison de Lorraine.

Page 1. « Mémoire pour MM. les ducs et pairs de France contre les princes de la maison de Lorraine au sujet des préséances. »

Page 41. « Remarques sur une copie du mémoire de MM. les princes de la maison de Lorraine, qui est tombée entre les mains de l'auteur du mémoire de MM. les ducs. »

Page 61. « Réflexions très abrégées sur ce qui est contenu dans les mémoires précédens. »

Page 79. « Critiques de certaines allégations émises dans le mémoire de MM. les ducs, faites au nom des princes de Lorraine. (1769.)

XVIIIe siècle. Papier. 109 pages. 195 sur 155 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 8956.)

85. « Tiltres, lettres, arrests et autres actes, touchans les ducs et pairs de France, depuis l'an 1340 jusques en l'an 1499 et depuis 1500 jusques en 1628. »

Table détaillée en tête du manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 368 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8957.)

86-88. « Recueil de pièces concernant les duchés-pairies de France.

Tome I. Histoire de la pairie; rangs et droits des différents pairs; duchés de Luxembourg et de Nevers. (1316-1795.)

Tome II Préséances; contestations entre les pairs et les présidents à mortier; duchés de Bouillon, Villars, Epernon, La Trémoïlle, Lorraine, Chevreuse, La Force, Courtenay, Saint-Simon, Bray, Luxembourg. (1533-1716.)

Tome III. Duchés d'Epernon, Damville, Saint-Simon, Luxembourg. (1640-1694.)

XVIIIe siècle. Papier. 1276, 934 et 923 pages. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 8958.)

89. « Procès intenté pour la préséance par M. le maréchal de Montmorency, duc de Luxembourg et Piney, pair de France, contre seize ducs et pairs. »

Fol. 3. « Relation du procès intenté pour la préséance, par M. le maréchal de Luxembourg, pair de France, contre seize ducs et pairs de France, ses anciens, faites par l'un de ses anciens » et suivie des principaux mémoires présentés au Parlement par les parties au cours de l'instance.

Fol. 859. « Recueil des écrits qui ont esté faits sur le différend d'entre messieurs les pairs de France et messieurs les présidens au mortier du Parlement de Paris pour la manière d'opiner aux lits de justice, avec l'arrêt donné par le Roy en son Conseil en faveur de messieurs les pairs. » (1694.)

Fol. 1189. « Mémoire pour messieurs les ducs et pairs de France contre M[r] le duc de Montmorency. »

Fol. 1205. « Les duchez et pairies. »

Fol. 1235. Lettres patentes portant érection de la terre de Roannais en duché (novembre 1566), et de ce duché en pairie (février 1612); lettre de pension pour l'enregistrement des précédentes et de confirmation (1620-1667).

XVIII[e] siècle. Papier. 1278 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8959.)

90. Recueil sur le Parlement et la Chambre des comptes de Dijon.

Page 1. « Mémoires pour les officiers du Parlement de Dijon contre les officiers de la Chambre des comptes de la même ville. » Ce mémoire fut présenté au Conseil en 1674.

Page 305. « Recueil d'édits, déclarations et arrestz concernant la jurisdiction des Chambres des comptes, avec quelques observations pour servir au procès pendant au Conseil d'estat du Roy entre le Parlement et la Chambre des comptes de Dijon. A Paris, de l'imprimerie de Gabriel-François Paillard fils, rue du Fouarre, à l'Annonciation. 1724. » — Copie d'imprimé.

XVIII[e] siècle. Papier. 562 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8960.)

91. Table, par ordre de matières, des ordonnances, édits, lettres royaux, contenus dans les dix-neuf premiers registres du parlement de Toulouse. (1444-1647.)

XVIII[e] siècle. Papier. 303 feuillets. 400 sur 290 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Lepeletier de Saint-Fargeau. (Ancien 8961.)

92-93. Œuvres de Pothier.

Tome I. « Traitté des Fiefs. »

Tome II. « Traitté des Cens et des Droits censuels. »

Table détaillée au commencement du volume. — Ce sont les tomes I et II des *OEuvres posthumes de Pothier* (Orléans, 1776, 8 vol. in-8°).

XVIII° siècle. Papier. 729 et 110 pages. 310 sur 190 millim. Rel. parchemin. (Ancien 8962.)

94. « Extrait des Coutumes générales et particulières de France et des Gaules, en ce qui concerne les servitudes réelles, les édifices et bâtiments et le fait des raports des juréz, avec un recueil d'arrests concernant ces sortes de matières, tiréz de plusieurs arrestistes et de différens Parlemens; » par Desgodets.

Sur la feuille de garde on lit : « Ce précieux manuscrit vient directement de M. Desgodets, architecte du Roy, membre de son Académie; il l'avait rédigé et dressé d'après les savantes recherches et sur les notes de Mr Claude de La Ferrière, célèbre docteur en droit; des mains de Mr Desgodets ce manuscrit passa dans celles de Mr Goupil, architecte expert; il y a plusieurs notes en marge qui sont de lui. A son décès ce même manuscrit passa entre les mains de Mr Pierre Desmaisons, architecte du Roy, et de son successeur, mais avant il était architecte expert; c'est de la bibliothèque de cet artiste que ce manuscrit m'est parvenu. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé, mais dans les questions difficiles, quelquefois l'Académie d'architecture en faisait la demande à M. Desmaisons pour le consulter; voir à ce sujet le 74° chapitre de mon *Histoire de l'Académie d'architecture*, le 76° et le 83°. » (Note de Goupy.)

XVIII° siècle. Papier. 280 feuillets. 370 sur 245 millim. D.-rel. (Ancien 8963.)

95. « Commentaire sur les titres de la Coutume de Paris, concernant les édifices, héritages, servitudes et raports des juréz, » par Desgodets.

A la page 2, on lit : « Ce manuscrit me vient de feu Pierre Desmaisons, architecte du Roy, lequel l'avoit reçu en don directement de Desgodets, en 1727. Cette coppie avoit été donnée par l'Académie d'architecture, attendu que ce recueil contient toutes les conférences de cette Académie, et que la compagnie avait arrêté qu'il en serait donné un exemplaire à chaque académicien de ce temps-là. Voir mon *Histoire de l'Académie*, chapitre VII. » (Note de Goupy.)

XVIII° siècle. Papier. 610 pages. 370 sur 240 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 8964.)

96. « Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris. »

XVIIIe siècle. Papier. 161 feuillets. 320 sur 195 millim. D.-rel. (Ancien 8965.)

97. Coutume de Bretagne.

Début : « Le seigneur des seigneurs, de touz princes le souverain... »

Prologue, table alphabétique des matières et nombreuses notes marginales. (334 chapitres.)

C'est le texte de la très ancienne coutume de Bretagne; cf. Bourdot de Richebourg, *Nouveau Coutumier général*, t. IV, p. 199-281; et l'étude de M. Planiol (Paris, 1896, in-8°), p. 36.

Fol. 1 v°. Liste des ducs de Bretagne, jusqu'à François II.

XVe siècle. Parchemin. 141 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8966.)

98. Histoire sommaire et recueil des titres municipaux et des coutumes de la ville de Neufchâtel.

Table en tête du manuscrit.

XVIIe siècle. Papier. 535 feuillets. 340 sur 230 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8967.)

99. « Ad libros *De conditionibus agrorum* paucula notata, post ea quae scripsit et partim ex vet[eribus] lib[ris], partim ex ingenio emendavit clariss[imus] Jabobus Cujacius. »

XVIe siècle. Papier. 300 pages. 220 sur 150 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 8968.)

100. Recueil de droit canonique.

Page 1. « Ouvrages de Monsieur Du Plessis. Traitté du Contract de mariage. » — Cet ouvrage ne se trouve point dans les *OEuvres de M. Duplessis* (Paris, 1728, 2 vol. in-folio).

Page 130. « De l'autorité qu'a eu le droit canon dans l'Église Gallicane et de l'obligation qu'ont les directeurs et confesseurs de sçavoir le droit canon. »

Page 230. « De l'autorité des loix ecclésiastiques, et si les civiles peuvent les abroger. »

Ex-libris de D.-B. Turgot, évêque de Séez.

XVIIIe siècle. Papier. 224 pages. 300 sur 210 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Louis d'Acquin, évêque de Séez. (Ancien 8969.)

101. Recueil de pièces sur le mariage de Gaston d'Orléans.

Page 1. « Matrimonii valor a Francorum oppugnationibus vendicatus, auctore Francisco Salerno, Siculo, doctore theol. ac jure canonico... » (Imprimé à Madrid, 1636, in-4°.)

Page 141. Pièces et dissertations relatives au mariage de Gaston, duc d'Orléans, avec la princesse Marguerite de Lorraine, et à l'autorité du Roi sur le mariage des princes du sang.

XVII° siècle. Papier. 871 pages. 250 sur 180 millim. Rel. veau granité. (Ancien 8970.)

102. Formulaire de procédure criminelle et formulaire à l'usage d'un intendant de justice, police et finances, avec la copie de diverses pièces.

Table à la fin du manuscrit. — Ex-libris gravés de N.-J. Foucault et de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVII° siècle. Papier. 548 feuillets. 350 sur 225 millim. Rel. veau fauve, aux armes d'Augustin Dugué de Bagnols, conseiller d'Etat. (Ancien 8971.)

103. Formulaire de procédure criminelle pour le Châtelet de Paris, d'après l'Ordonnance d'août 1670.

XVII° siècle. Papier. 145 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 8972.)

104. Recueil de procédures contre les évêques.

I. « Recueil sommaire des procédures contre les évêques pour crime de lèse-majesté et autres cas privilégiés, divisés en deux parties : en la première se voit comme pour ce regard l'on a eû souventes fois recours à l'autorité du pape et quelquefoys l'on a seulement employé l'autorité royale; en la seconde se voit comme, en France, Espagne et Italye, ils ont été jugés du commencement par les conciles nationaux ou provinciaux et depuis par les juges royaux ou par les délégués du pape; par Monseigneur Pierre-Jean-François de Persin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons de Thomières.

On lit au bas du premier feuillet : « Copié sur le manuscrit qui est à la bibliothèque des Pères de l'Oratoire de la rue St-Honoré, sur lequel est écrit : Ex dono illustrissimi et reverendissimi D. D. Ludovici Fouquet, episcopi Agathensis. »

II. « Preuves de la subjection des évêques à la juridiction royale. »

XVII° siècle. Papier. 151 et 16 feuillets. 370 sur 245 millim. (la seconde partie du manuscrit est un cahier in-4°, de 250 sur 190 millim.). Cartonné. (Ancien 8973.)

105-109. Procès criminels.

105. Tome I. Procès criminel de Robert d'Artois. (1329-1365). — 1130 pages.

106. Tome II. « Procès criminel de Gilles de Rais, mareschal de France, en l'an 1440. » — 2° partie. « Procès criminel... de Louis de Luxembourg, comte de Sainct-Pol, ... 1475. » — 205 et 242 pages.

107. Tome III. « Le procès criminel de Jean, duc d'Allençon, contenant les informations faictes contre lui, ses interrogatoires, arrêts et condamnations et autres pièces du procès avec les lettres d'abolition et autres actes pour son restablissement (1456-1464). — 1078 pages.

108. Tome IV. Procès-criminel de Charles de Bourbon, connétable de France (1507). — 990 pages.

109. Tome V. Procès du chancelier Poyet (1543). — 532 pages.

Ex-libris colorié de Pierre de Maridat.

XVII° siècle. Papier. Cinq volumes. 450 sur 225 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Charles-Gaspard Dodun. (Ancien 8974.)

110. Procès criminels.

Fol. 1. « Procès de Gilles, sire de Rays, maréchal de France, convaincu de crimes exécrables de magie et de la mort d'une infinité de petits enfans, après en avoir abusé ; lequel fut condamné à estre pendu et brûlé avec deux valets ses complices, par sentence de Pierre de l'Hopital, président de Bretagne, après autre sentence des juges d'Église et exécuté le 26 octobre 1440. »

Fol. 69. « Arrests notables donnez contre aucuns princes, seigneurs et autres accusés de crimes de lèze-majesté. » (619-1633.)

Table détaillée en tête du volume.

XVII° siècle. Papier. 448 feuillets. 380 sur 250 millim. Rel. veau granité. (Ancien 8975.)

111. Procès criminels.

Fol. 1. « Procès criminel fait à Jean, duc d'Alençon. » (1456-1464.

Fol. 123. « Abolition donnée par le roy Louis XI à René d'Alençon. » (1467.)

Table sommaire en tête du volume.

XVIIe siècle. Papier. 127 feuillets. 390 sur 250 millim. D.-rel. (Ancien 8976.)

112. « Procès criminel faict à messire René d'Alençon, comte du Perche, ez années 1481-1482. »

Page 819. « Lettres de restitution, données par le roy Louis XI à Jean, duc d'Alençon, contre l'arrest de mort intervenu au Parlement, le 10 octobre 1458 ; les dittes lettres du 11 octobre 1461, avec l'arrest de vériffication d'icelles. »

XVIIe siècle. Papier. 1096 pages. 330 sur 210 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8977.)

113. « Information faite en 1493, en vertu d'arrêt du Parlement du 19 décembre audit an, à la requête de M. le Procureur général, des entreprises faites par M. Louis de Villiers, évêque-comte de Beauvais, ses gens et officiers, sur la juridiction du bailli de Senlis et du prévôt d'Angy, par Mathieu Macheco, huissier en la cour de Parlement.

XVIIe siècle. Papier. 220 pages. 320 sur 205 millim. D.-rel. (Ancien 8978.)

114. Procès criminels.

Page 1. « Procès criminel de Charles de Melun, chevalier, lieutenant de roy à Paris. » (Année 1468.)

Page 23. « Lettres, mémoires, informations et procédure faite contre messire Henry de la Tour, duc de Bouillon, maréchal de France. » (1604 et 1605.)

XVIIe siècle. Papier. 666 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8979.)

115. « Procez criminel faict à messire Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connestable de France, en l'année 1475. »

Ex-libris de Charles-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès.

XVIIe siècle. Papier. 167 feuillets. 390 sur 255 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8980.)

116-117. « Procès du maréchal de Gyé (1505-1506). »

A la première page, on lit : « Le procès criminel du maréchal de Gyé est extrêmement rare ; on n'en connaissoit de copie que celle qui estoit dans la bibliothèque de feu M. Secousse, et qui a passé dans la bibliothèque de M. de Pompignan. Cette copie avait été faite par de très méchants scribes ; celle-ci est beaucoup plus correcte, excepté dans les pièces et citations latines, qu'il n'a pas été possible de rétablir comme on auroit voulu. On trouvera à la fin de ce manuscrit des choses qui ne sont pas dans celui de M. Secousse. »

XVII° siècle. Papier. 1097 pages. 375 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8981.)

118. Recueil d'arrêts de procès criminels.

Page 3. « Procez-verbal de M. de Sainct-Vallier. » (1523.)

Page 68. « Arrest de Messire Charles de Bourbon, connestable de France. » (1544.)

Page 70. « Arrest de M. René Gentil. » (1542.)

Page 75. « Arrest de M. Guillaume Poyet, chancellier de France. » (1543.)

Page 78. « Sentence prononcée contre l'empoisonneur de Mgr François, daulphin » [Sebastiano Montecuculli] (1536).

Page 80. « Arrest de la condemnation de M. l'admiral Chabot, faict à Authun. » (1540.)

Page 87. « Copie de l'arrest de M. René Gentil. » (1451.)

XVII° siècle. Papier. 88 pages. 335 sur 210 millim. Demi-rel. (Ancien 8982.)

119. « Registrum processus criminalis ac aliarum expeditionum in suprema Parlamenti curia agitatarum contra Carolum de Borbonio ; factum fuit per me Nicolaum Malon, nottarium et secretarium Regis, nec non suæ dicti Parlamenti curiæ grafiarium criminalem, anno Domini 1527. » (1523-1524.)

Ce recueil ne contient que la première partie de la procédure dirigée contre le connétable.

XVII° siècle. Papier. 255 feuillets. 400 sur 250 millim. Demi-rel. moderne. (Ancien 8983.)

120. Procès criminels.

Fol. 1. « Procez criminel faict contre messire Jean de Poictiers, chevallier de l'Ordre du Roy, sieur de Sainct-Valier (1523). »

Fol. 5. « Arrest donné contre messire Philippe Chabot, admiral de France (8 février 1540). »

Fol. 103. « Procez criminel de Thomas Howart, duc de Nordffolk, seul duc en Angleterre, prétendant en son vivant espouser Marie Stuart, royne d'Escosse ; traduict du langage anglois en françois, en apvril 1573. »

Fol. 141. « Procédures et autres actes intervenus en la poursuitte criminelle contre dame Charlotte-Caterine, princesse de Condé (1595-1596). »

Ex-libris gravé de Caumartin.

XVIIe siècle. Papier. 168 feuillets. 410 sur 280 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8984.)

121. « Lettres, mémoires et procédures faictes contre messire Henry de La Tour, duc de Bouillon, mareschal de France. — 1602, 1603, 1604 et 1605. »

XVIIe siècle. Papier. 198 feuillets. 420 sur 270 millim. Demi-rel. (Ancien 8986.)

122. « Procès criminel faict contre messire Charles Gontault de Biron, pair et mareschal de France, en l'an 1602. »

XVIIe siècle. Papier. 196 pages. 320 sur 225 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 8987.)

123. « Procès criminel fait contre messire Charles Gontaut de Biron, pair et mareschal de France, en l'an 1602. »

XVIIe siècle. Papier. 1127 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8987 *bis*.)

124. Procédures criminelles, etc.

Page 1. « Procès criminel fait à messire Gilles de Rais, mareschal de France, condamné et exécuté à mort en l'année 1440, au mois de septembre. »

Page 3. Procès criminel contre Charlotte-Catherine de La Tremouille, princesse de Condé (1595).

Page 81. « Pièces relatives au procès du maréchal de Marillac. » (1631.)

Page 115. « Les Philippiques ; ode sur M. le duc d'Orléans, régent du royaume », par Lagrange-Chancel. — A la suite se trouve toute une série de chansons et de pièces satiriques sur les principaux événements du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Table détaillée à la fin du volume. — Ex-libris de Potier de Gèvres.

XVIIIe siècle. Papier. 239 pages. 230 sur 175 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 8989.)

125. Pièces concernant le « procès criminel fait à Charles Le Venier, sieur de la Grostière ». (1628.)

XVIIe siècle. Papier. 83 feuillets. 420 sur 280 millim. D.-rel. (Ancien 8990.)

126. Pièces diverses, imprimées et manuscrites, concernant le « procez criminel faict à messire Henry, duc de Montmorency, pair et maréchal de France ». (1632.)

XVIIe siècle. Papier. 311 pages. 380 sur 235 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8991.)

127. « Procès criminel faict à messire Henry de Montmorency, duc et pair de France, gouverneur de Languedoc, condamné à mort et exécuté à Thoulouze, le 30e jour d'octobre 1632. »

XVIIe siècle. Papier. 273 feuillets. 390 sur 250 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 8991 *bis*.)

128. « Pièces, imprimées et manuscrites, concernant le procès criminel faict au duc de La Valette, au sujet de l'expédition de Fontarabie. » (1638-1639.)

XVIIe siècle. Papier. 134 pages. 260 sur 190 millim. Couverture parchemin. (Ancien 8993.)

129. « Procez criminel faict à messire Henri de Montmorency, duc et pair de France (1632). »

XVIIe siècle. Papier. 155 feuillets. 420 sur 270 millim. D.-rel. (Ancien 8992.)

130. Procès de Cinq-Mars et de Thou.

Page 9. Traité du 13 mars 1642 entre le roi d'Espagne et Gaston d'Orléans.

Page 17. Pièces relatives à la conspiration, au jugement et à la mort de Cinq-Mars et de Thou. (1642.)

Page 159. « Manifeste de M. le duc de Bouillon (1643). »

XVII[e] siècle. Papier. 167 pages. 315 sur 205 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 8994.)

131. « Pièces relatives aux procès faits à MM. de Soissons, Guise, Bouillon, Cinq-Mars et de Thou, en 1641 et 1642. »

XVII[e] siècle. Papier. 454 pages. 340 sur 230 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 8995.)

132. Pièces relatives au procès des duc de Guise et de Bouillon et à leurs complices (parti des Princes unis, confédérés à Sedan).

Page 1. « Mémoire de M. Dupuy pour tirer des copies de la Chambre des comptes, concernant Sedan. » — « Mémoire touchant la principauté de Sedan et sa souveraineté. » (1584.)

Page 5. « Mémoire pour monstrer qu'il ne doit point avoir de souveraineté de Sedan...; ce mémoire faict par Monsieur pour réponse au duc de Bouillon. »

Page 7. « Mémoire de M. Dupuy pour faire voir que Sedan relève de l'abaye de Mouson, et Mouson avait esté acheté par le Roy de l'archevesque de Reims, et ainsi Sedan dépend en plain fief de l'abbé de Mouson et en arrière-fief du Roy, et ce mémoire est fort notable et de conséquence. »

Page 11. Autre mémoire sur le même sujet.

Page 29. « Mémoire touchant la souveraineté de Sedan et Raucourt. » (1643.)

Page 35. « Procès de M. le duc de Bouillon, mareschal de France, fait par M. de Roissy, conseiller d'estat, et ensuite est l'abolition du duc, vériſiée en Parlement l'an 1606. »

Page 51. « Mémoire touchant quelques assemblées par des sujets du vicomte de Turenne en Périgord. »

Page 53. « Articles du traité fait entre le roy Henry IV et le duc de Bouillon pour la possession de Sedan, à Donchery. » (Avril 1506.)

Page 61. « Lettres de la protection de Sedan. » (Avril 1506.)

Page 69. « Lettres d'abolition du duc de Bouillon en suitte du traitté de Donchery, vérifiée au Parlement à Paris, le 6 avril 1606. »

Page 73. « Arrest du Parlement portant registrement des lettres d'abolition de M. de Bouillon, et ensuitte sont les lettres du Roy concernant le chancelier au Parlement pour l'accélération d'icelle. »

Page 81. « Copie du serment faict au Roy, en présence du duc de Bouillon, par le sieur de Nethencourt de lui garder la place et chasteau de Sedan. »

Page 85. « Copie de la lettre du feu roy Henri IV au duc de Bouillon pour licencier la compagnie qu'il avoit audit Sedan sous la charge du sieur de Nethencourt. » (Décembre 1507.)

Page 87. « Acte de la prestation de serment au Roy par ceux de Sedan après la protection. » (Janvier 1608.)

Page 89. « Serment faict par le duc de Bouillon au Roy pour la place de Sedan entre les mains du sieur de Baugy, en vertu de la commission du Roy. » (1533.)

Page 97. « Lettre escripte au Roy [et au cardinal de Richelieu] par M. le comte de Soissons, et les réponses. » (1640.)

Page 99. « Forme de serment faict par ceux de Sedan après la possession. »

Page 101. « Déclaration du comte de Soissons, duc de Guise et de Bouillon, et autres joints et ligués contre le service du Roy à Sedan. » (1641.)

Page 105. « Mémoire de feu M. le cardinal de Richelieu pour servir contre M. le comte de Soissons, le duc de Bouillon et de Guise, qui avoit voulu corrompre ceux du Mont Olympe et autres. » (1641.)

Page 109. « Mémoires des témoins touchant l'entreprise des ducs de Soissons, de Guise et de Bouillon sur le Mont Olympe. » (1641.)

Page 125. « Contre les souverains, pour faire voir qu'à cause des terres dépendantes du Roy on leur peult faire leurs proceds pour crime de lèze-majesté, et pour faire connoistre que les seigneurs de Sedan ont fait serment au Roy de ladite terre et pris lettres d'abolition du Roy. » (1641.)

Page 129. « Mémoire de M. Du Puy que sont exemples que, les souverains ayant des terres relevant du Roy, il leur peut faire faire leurs proceds pour félonie. »

Page 133. « Information faicte du passage de quelques moutons

à Sedan, contre les deffenses du Roy, pour l'armée de M. de Soissons. » (23-24 avril 1641.)

Page 149. « Minutte de la commission du Parlement pour faire le proceds aux ducs de Bouillon et de Guise. » (1641.)

Page 153. Copie de la lettre du Roi sur le même sujet.

Page 157. « Projet de commission pour renvoyer au Parlement le proceds des sieurs ducs de Guise et de Bouillon pour estre faict les trois chambres assemblées. » (1641.)

Page 161. Minute de la lettre du Roi sur le même sujet.

Page 165. « Interrogatoire du sieur Dardaucour et sa femme pour une intelligence avec le sieur Vaultier, prisonnier en la Bastille. » (1641.)

Page 187. « Information faicte par M. de Laffemas et audition des témoins contre les ducs de Bouillon et de Guise pour l'entreprise du Mont Olympe. »

Page 191. « Séance du Parlement, où estoit Monseigneur, pour l'enregistrement de la déclaration contre MM. le comte de Soissons, ducs de Guise et de Bouillon. » (1641.)

Page 199. « Arrest de la cour de Parlement contre les princes unis et confédérez à Sedan, avec deffenses à tous les sujets du Roy, de quelque qualité qu'ils soient, de les suivre ny favoriser. » (1641.) Imprimé in-8°.

Page 207. Extrait des registres de Parlement au sujet de l'information faite par M. de Laffemas contre les ducs de Bouillon et de Guise.

Page 211. « Déclaration vérifiée au Parlement pour estre faict le proceds à la mémoire du comte de Soissons et aux ducs de Guise et de Bouillon. » (2 juillet 1641.)

Page 219. Arrest du Parlement sur le même sujet.

Page 233. « Minute de déclaration contre les ducs de Bouillon et de Guise. »

Page 227. « Relation particulière de ce qui s'est passé en l'accommodement de M. le duc de Bouillon à Mézières, le 6 aoust 1642. »

Page 235. « Traicté de Sedan, au mois d'aoust, entre le roy Louis XIII et le duc de Bouillon. »

Page 245. « Abolition pour M. le duc de Bouillon et tous ceux qui l'avoient suivi contre le Roy pour M. le comte de Soissons. »

Page 253. « Pour l'enregistrement des lettres d'abolition pour le duc de Bouillon. » (2 septembre 1641.)

Page 257. « Arrest contre M. de Guise condamné à avoir la teste tranchée comme criminel de lèze-majesté pour avoir suivy le party de M. de Soissons. » (1er septembre 1641.)

Page 267. « Déclaration portant réunion de Sedan à la couronne. » (1643.)

Page 271. « Minute d'arrest pour aller par les commissaires y nommés faire l'estimation des domaines de Sedan et Raucourt pour estre donné eschange d'autres terres au sieur de Bouillon. » (1643.)

Page 275. Autre mémoire sur le même sujet.

Page 277. « Signification de lettres portant commission par Le Cirier, huissier du Conseil, à Monseigneur le duc de Bouillon. »

Page 281. « Proceds verbal de la signification de l'arrest et commission par lesquelles le Roy nomme des commissaires pour aller à Sedan faire l'estimation du domaine de Sedan et Raucourt, ladite signification faicte au sieur Justel, intendant dudit duc, et à autres ses domestiques en son hostel. »

Page 289. « Projet de commission pour la liquidation du domaine de Sedan. » (1643.)

Page 293. « Mémoire dressé pour excuser M. de Bouillon et la royne à le remettre dans Sedan. »

Page 305. « Mémoire pour faire connoistre que Sedan ne peult estre mis en plus seures mains que celles du duc de Bouillon. »

Page 313. « Minutte de la commission du Roy au sieur Faber pour recevoir le serment de fidélité de ceux de Sedan. »

Page 315. « Minute de commission au sieur Faber, gouverneur de Sedan, pour faire prester le serment de fidélité à tous ceux de la ville de Sedan, pour et au lieu du Roy. » (1644.)

Page 319. Autre pièce sur le même sujet.

Page 323. Mémoire de ce qui seroit à faire par ceux de Sedan pour reconnoistre le Roy.

Page 325. « Mémoire des choses qu'il semble estre à propos de faire dans la ville et souveraineté de Sedan, en mesme temps que l'on déclarera les habitans subjets du Roy. »

Page 329. Mémoire des habitants de Sedan pour la confirmation de leurs privilèges (1644).

Page 333. Autre mémoire sur le même sujet.

Page 337. « Liste des officiers de justice establiz, confirmez ou installez ez souverainetez de Sedan et Raucourt par M. de Faber, gouver-

neur, en vertu de la commission de Sa Majesté, du 18 d'avril dernier passé, pour la réception du serment de fidélité des habitans. »

Page 341. « Requeste de ceux de la Religion de Sedan, et Raucourt et Saint Manges, pour estre conservez en leurs libertez et privilèges. » (1644.)

Page 349. Autre pièce sur le même sujet.

Page 357. « Procès-verbal de l'archevesque de Reims [L. d'Étampes] touchant le restablissement de la religion catholique ès souveraineté de Sedan et Raucourt. »

Page 377. « Lettre du duc de Bouillon à la reine, au duc d'Orléans et au cardinal Mazarin. » (1644.)

Page 381. « Extrait de l'interrogatoire de Jean Fournier, du 16 d'aoust 1644. »

Page 385. « Mémoire du duc de Bouillon, demandant que le titre et rang de prince lui fust conservé ainsy qu'en jouyssent ceux qui sont issus des maisons souveraines. » (1644.)

Page 393. « Examen du mémoire du duc de Bouillon, 1644, pour le rang par luy prétendu. »

Page 397. Autre pièce sur le même sujet.

Page 401. « Mémoire pour expédier une déclaration en faveur de M. de Bouillon et du mareschal de Turenne, et leurs enfants masles, pour les faire jouir en France et ailleurs des mêmes honneurs et faveurs que les souverains, comme ils faisoient avant la cession de Sedan. »

Page 405. « Édict de brevet du Roy en faveur et pour le rang du duc de Bouillon. » (1644.)

Page 409. Autre pièce sur le même sujet.

Page 413. Autre pièce sur le même sujet.

Page 417. Énumération des biens que M. de Bouillon laissera au Roy par voie d'eschange.

Page 421. « Mémoire contenant les raisons et exemples sur lesquels le duc de Bouillon fonde sa prétention touchant le rang qu'il prétend lui appartenir. »

Page 437. « Transaction faicte entre M. Bouillon La Mark et M. Bouillon La Tour. » (25 aoust 1601.)

Page 449. Vente par M. de Montpensier de la ville de Jametz à M. le duc de Lorraine (14 décembre 1596).

Page 453. Pièce concernant le mariage de M. de Bouillon avec Élisabeth de Nassau.

Page 457. « Recognoissance faicte par M. de Montpensier et M. de Bouillon La Tour de n'estre respectifvement tenus d'aucune garentye des choses portées par la transaction dudit jour 24 octobre 1594. »

Page 461. Transaction faicte au Louvre, en présence du roy Henry le Grand, entre monseigneur Henry de Bourbon, duc de Montpensier, et M. Henry de la Tour, vicomte de Turenne, pour raison des duchez de Bouillon et terres, gouvernemens de Sedan, Jametz et Raucourt... » (24 octobre 1594.)

Page 473. « 15 octobre 1591. Contract de mariage entre M. Henry de La Tour, vicomte de Turenne et Mlle Charlotte de La Marck, duchesse de Bouillon, princesse de Sedan. »

Page 481. « Testament de Guillaume Robert de La Marck, duc de Bouillon, qui institue Mlle Charlotte de La Marck sa sœur et substitue M. de Montpensier. » (29 décembre 1587.)

Page 497. « Mémoire des prétentions de Mademoiselle d'Orléans sur Sedan, etc. »

Page 501. Autres pièces sur le même sujet.

Page 517. « Requestes du sieur de La Marck touchant l'usurpation de Sedan faicte par sa maison. » (1644.)

Page 529. « Mémoire de M. de Bouillon La Marck pour que l'on ne face point de traitté pour Sedan, que le droyt qu'il prétend dessus n'ayt esté examiné, et il a raison de dire que ce n'a esté que par grâce du feu Roy qu'il est possédé par le sieur de Turenne. » (1643.)

Page 537. « Requeste du syndic des créanciers de la succession de Charlotte de La Marck, duchesse de Bouillon, à ce que les différends pour icelle fussent renvoyez au Parlement de Paris. » (1641.)

Page 549. « Escrit de la part du duc de Bouillon contenant la recompense par luy prétendue pour l'eschange des souverainetez de Sedan et Raucourt avec la France. » (1649.)

Page 557. Autre pièce sur le même sujet.

Page 565. « Consultation et advis d'advocats pour l'évaluation des revenus des souverainetez de Sedan et Raucourt. » (Paris, 20 avril 1649.) Imprimé, in-fol.

Page 573. « Évaluation touchant la monnoye de Sedan. »

Page 575. « Mémoire touchant les deniers domaniaux et autres, dont la jouissance a esté laissée à ceux de la ville de Sedan. »

Page 583. « Advis sur quelques droits de péages sur le vin sur la rivière de Mœuse vers Sedan. »

Page 587. « Mémoire sur les clauses de la transaction de l'eschange de Sedan par le comte d'Évreux avec le duc de Bouillon. »

Page 595. « Advis des gens du Roy sur l'eschange de Sedan avec l'Auvergne. » (1649.)

Page 599. « Délibérations, députations et remonstrances du bas pays d'Auvergne contre l'eschange des duché et comté d'Auvergne avec la principauté de Sedan, en faveur du duc de Bouillon. » (1649.)

Page 623. « L'acte d'opposition de Monsieur le duc de Chaulnes, gouverneur et lieutenant général pour le Roy du haut et bas Auvergne, à la proposition faite de donner à Monsieur le duc de Bouillon en propriété les dites provinces pour partie de remplacement de Sedan. » (1649.) Imprimé, in-8°.

Page 631. « Députation de la noblesse du bas pays d'Auvergne pour estre maintenue en leurs privilèges et n'estre à autres qu'au Roy. »

Page 639. Autres pièces sur le même sujet, avec les protestations de la noblesse d'Auvergne contre la donation que l'on veut faire à M. le duc de Bouillon de la basse Auvergne.

Page 681. « Minutte de la déclaration contre le mareschal de Turenne et autres, qui ont sorty de Paris après la détention des princes de Condé, de Conty et duc de Longueville. » (1650.)

Page 685. « Contract d'eschange de Sedan avec le duc de Bouillon pour autres terres. » (1651.) Imprimé, in-4°.

Page 701. « Mémoire de M. de La Folle, conseiller d'estat, sur le subject de la commission pour l'évaluation des armes et munitions qui estoient dans le chasteau de Sedan. »

Page 705. « Nouvelles de Sedan, ce 12 juillet 1654. »

Page 708. « De Sedan, le 1er aoust 1654. »

Page 710. « Pour l'exemption de ceux du vicomté de Turenne appartenant au duc de Bouillon. »

XVIIe siècle. Papier. 711 pages. 340 sur 230 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Séguier. (Ancien 8996.)

133. « Procès criminel de Charles de Melun, chevallier et lieutenant de roy de Paris. » (1648)

Ex-libris gravé de Caumartin.

XVIIe siècle. Papier. 128 feuillets. 370 sur 245 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Caumartin. (Ancien 8997.)

134. Procès criminels.

Fol. 1. « Procès criminel de monsieur le prince de Condé. » (1661-1665.)

Fol. 60. « Transcrit du procès criminel fait contre Jean de Pavant, écuyer, sieur de Chézy, » accusé d'intelligences avec les ennemis de l'État. (1655.)

Fol. 69. « Extrait du procès fait au chevalier de Rohan et à ses complices en l'année 1674. »

XVIIe siècle. Papier. 92 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 8998.)

135. Pièces concernant le « procez de messire Louis de Rohan et ses complices, fait en l'année 1674 ».

Table à la fin du manuscrit.

XVIIe siècle. Papier. 823 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 8998 *bis*.)

136. Affaire du cardinal de Retz. (1654-1660.)

Page 1. « Extractum ex registris capituli ecclesiæ Parisiensis, die 21 mensis martii 1654. »

Page 4. « Arrest du Conseil, qui enjoint au chapitre de l'église de Paris de nommer des officiers pour l'administration du diocèse. »

Page 4 *bis*. « Arrest du Conseil d'estat, du 27 mars 1654, contre aucuns soy-disans grands vicaires de Monsr le cardinal de Retz. »

Page 5. « 8 aoust 1654. Deux lettres du cardinal de Retz, escrittes le jour mesme qu'il se sauva du chasteau de Nantes. »

Page 6. « 20 aoust 1654. Ordonnance du Roy contre le cardinal de Retz. »

Page 8. « 22 aoust 1654. Lettre du Roy, envoyée à monsieur le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris. »

Page 9. « 22 aoust 1654. Lettre du Roy, envoyée à messieurs les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris. »

Page 10. 23 aoust 1654. « Extrait des registres du Conseil d'état. »

Page 11. « 22 aoust 1654. Arrest du Conseil, qui déclare l'archevêché de Paris vaccant. »

Page 15. « 21 septembre 1654. Commissions adressantes à messieurs du Parlement, tant contre M^{r} le cardinal de Retz que ses complices. »

Page 18. « Lettre de Monseigneur l'éminentissime cardinal de Retz, archevêque de Paris, à Messieurs les archevesques et évesques de l'église de France, écritte à Rome, le 14 décembre 1654. »

Page 46. « Sentence du Châtelet, qui ordonne qu'une lettre du cardinal de Retz sera brûlée. »

Page 48. « Lettre de monseigneur l'éminentissime cardinal de Retz, archevêque de Paris, écritte à Rome, le 22 may 1655. »

Page 59. « Mandement de monseigneur l'éminentissime cardinal de Retz, archevesque de Paris. »

Page 61. « 8 juillet 1655. Mandement de Mr Chassebras, étably grand vicaire avec Mr de Hodenc, curé de St-Séverin, vicaire général. »

Page 62. « 20 aoust 1655. Acte de protestation. »

Page 65. « 25 aoust 1655. Déclaration de suspense encourue par les évesques anciens de Dol et de Coutances. »

Page 67. « 8 septembre 1655. Première monition. »

Page 70. « 8, 24 et 28 septembre 1655. Extrait des registres du greffe de l'officialité de Rouen. »

Page 73. « 27 septembre 1655. Sentence de monsieur le prévost de Paris, portant condamnation contre Jean-Baptiste Chassebras, prestre, curé de la Madelaine, et du placard intitulé : Monition. »

Page 75. « Octobre 1655. Seconde monition. »

Page 78. « Discours de l'archevêque de Rouen au Roy, du 22 octobre 1655. »

Page 80. « 4 octobre 1655. Arrest du Conseil d'état, portant cassation de la sentence de Mr l'archevesque de Rouen, donnée contre Mr l'évesque de Coutances. »

Page 84. « Harangue de Mr l'abbé de St-Heleine, député de la province de Rouen, prononcée en présence de messeigneurs de l'Assemblée du clergé, le 9 de novembre de relevée, pour monseigneur l'archevesque de Reims. » (1655.)

Page 89. « Janvier 1656. Institution de Monsieur du Saussay, grand vicaire de Mgr. le cardinal de Retz, archevesque de Paris, avec le mandement de M. du Saussay fait en conséquence, et les deux lettres du cardinal de Retz, l'une au Roy et l'autre à la reine, de janvier 1656. »

Page 92. « A Rome, le 4 janvier 1656. Lettre de monseigneur le cardinal de Retz, archevesque de Paris, à messieurs les évêques de Chartres, Orléans et Meaux. »

Page 93. « Première lettre de M[r] le cardinal de Retz, écritte à l'Assemblée généralle du clergé, qui devoit lui être présentée de sa part par les évêques de Paris, qui ne la reçurent pas, la cour ayant fait voler dans la forêt de Fontainebleau le courrier de Rome pour la supprimer. » (Rome, 4 janvier 1656.)

Page 96. « 13 mars 1656. Mandement de Monseigneur l'éminentissime cardinal de Retz, archevesque de Paris, pour exciter tous les fidèles de son diocèse à prier Dieu avec ferveur en ce temps, pour la paix généralle. »

Page 98. « Lettre de mondit seigneur l'archevêque à Monsieur Du Saussay, son grand-vicaire. »

Page 99. « Bref du pape Alexandre VII, adressé à l'Assemblée générale du clergé et la réponse que fit Monsieur le Chancelier au nom du Roy, le 27 avril 1656, aux députez de l'assemblée, lorsqu'ils présentèrent ce bref à Sa Majesté, laquelle fut supprimée, tant de la part de la Cour que de celle de l'Assemblée, pour estre trop injurieuse au pape, à son nonce, au prince de Condé et au cardinal de Retz, qui s'est plaint dans quelques-unes de ses lettres. »

Page 102. « 8 mai 1656. Lettre de monsieur le cardinal de Retz, archevêque de Paris, à messieurs les cardinaux, archevesques, évesques et autres députez de l'Assemblée générale du clergé de France. »

Page 122. « 5 mai 1656. Révocation de la commission de grand vicaire général, donnée le 2 janvier 1656 à M[r] Du Saussay par M[r] le cardinal de Retz. »

Page 124. « 8 may 1656. Interdiction de messire André du Saussay de la fonction d'official et nomination de M[r] Guy Jolly, chanoine de l'église de Paris, pour official et de Messire Antoine Porcher, docteur de Sorbonne, pour vice-régent. »

Page 125. « Lettre de monseigneur le cardinal de Retz, archevêque de Paris, à messieurs ses grands vicaires, 18 juin 1656. »

Page 134. « 2 juillet 1656. Lettre du Roy à messieurs de l'Assemblée généralle du clergé, touchant le procédé de monsieur le cardinal de Retz en la révocation du grand vicaire de l'archevesché de Paris. »

Page 139. « 3 juillet 1656. Lettre de monsieur L'Avocat, chanoine de l'église de Paris, et grand vicaire de M[r] le cardinal de Retz, archevêque de Paris, à l'Assemblée générale du clergé. »

Page 140. « 24 juillet 1656. Lettre écritte à l'Assemblée du clergé par les députez qu'elle avoit envoyez au Roy, étant à La Fère. »

Page 145. « 5 aoust 1656. Lettre du cardinal de Retz au pape. »

Page 146. « 14 septembre 1656. Ordonnance du Roy pour faire arrester le cardinal de Retz, en quelque lieu du royaume qu'il se présente, et deffendre de lui donner retraitte sur les peines y mentionnées; du 14 septembre 1656, à Compiègne. »

Page 147. « 15 septembre 1656. Lettre du cardinal de Retz à l'Assemblée générale du clergé. »

Page 151. « 22 septembre 1656. Lettre du cardinal de Retz au Roy. »

Page 152. « 8 et 31 octobre 1656. Deux lettres de M^r le cardinal de Retz, archevêque de Paris, à messieurs les cardinaux, archevesques, évêques et autres députez de l'Assemblée généralle du clergé de France. »

Page 155. « Lettre du cardinal de Retz au pape Alexandre VII; 18 octobre 1656. »

Page 158. « 31 octobre 1656. Lettre du cardinal de Retz au Roi. »

Page 159. « 31 octobre 1656. Commission du grand vicariat pour Monsieur Le Contés, doyen de l'église de Paris, et Monsieur de Hodenc, archiprêtre et curé de St-Séverin. »

Page 160. « 6 novembre 1656. Lettre du Roy à l'Assemblée généralle du clergé. »

Page 161. « 8 novembre 1656. Discours de l'abbé Édeline à l'Assemblée du clergé. »

Page 165. « Du lundy 27, et mercredy 29 novembre 1659, au matin; » procès-verbaux de l'Assemblée du clergé.

Page 171. « Seconde réponse à la lettre de M^r l'archevêque de Toulouse sur la délibération du clergé, du 14 novembre 1656. »

Page 221. « 18 mars 1657. Lettre de monsieur le cardinal de Retz, archevêque de Paris, à messieurs les cardinaux, archevêques, évêques et autres députez de l'Assemblée généralle du clergé de France. »

Page 229. « 9 avril 1657. Lettre de monsieur le cardinal de Retz, archevêque de Paris, au Roy et à la reine. »

Page 233. « 24 [au-dessous 14] avril 1660. A tous les évèques, prestres et enfans de l'Église, Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, archevêque de Paris. »

XVIIe siècle. Papier. 287 pages. 390 sur 260 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 8999.)

137. « Procès criminel de M. de Chenailles, conseiller en la cour de Parlement de Paris. » (1656-1657.)

XVII° siècle. Papier. 127 feuillets. 360 sur 225 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9000.)

138. Dépositions, inventaires, procès-verbaux et autres pièces concernant « le procès de M. le duc de La Force. » (1720-1721.)

XVIII° siècle Papier. 820 pages. 385 sur 250 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9001.)

139-140. « Journal du procès fait par la Chambre roiale de l'Arsenal à François-Joachim La Pierre de Talhouët, maître des requêtes, et Jean-Charles Clément, conseiller honoraire du Grand Conseil, commissaires du Roi au visa de 1721. »

XVIII° siècle. Papier. 2 volumes, de 1918 pages. 330 sur 210 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9902.)

141. Recueil de pièces concernant « les procès criminels de M. le duc de Fitzjames et de M. l'archevêque de Paris au Parlement de Paris, et mouvemens que ces procès ont occasionnés au sujet des droits de la pairie ». (1763-1764.)

Table en tête du recueil. — La plupart des pièces contenues dans ce recueil sont manuscrites, quelques-unes seulement sont imprimées.

XVIII° siècle. Papier. 1101 pages. 380 sur 235 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9003.)

142. « Conspiration du 19 août 1820. [Bérard, Bredart, Brue, Caron, Charpenay, Delacombe, Dequevauvillers, Desbordes, Dumoulin, Eynard, Gaillard, Gode, Paquet, Hutteau, Laverderie]. Notes sur les débats qui ont eu lieu devant la cour des Pairs », en mai et juin 1821, recueillies par J.-A. Deroste, secrétaire du parquet de la Cour.

XIX° siècle. Papier. 183 feuillets. 335 sur 210 millim. D.-rel. (Ancien 9004.)

143. Opuscules de J.-B. de Mirabaud.

I. « Opinions des anciens sur la nature de l'âme », par J.-B. de Mirabaud. — Imprimé dans les *Nouvelles libertés de penser* (Amsterdam et Paris, 1743, in-12).

II. « Opinions des anciens sur les Juifs », du même. — Imprimé en 1769, in-12.

III. « De Jésus-Christ. » — Paraît être de J.-B. de Mirabaud, bien que n'ayant pas été publié sous son nom.

XVIIIe siècle. Papier. 95, 153 et 131 pages. 240 sur 190 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9005.)

144-145. Mélanges philosophiques.

144. 1. « Le traitté théologopolitique de S[pinoza]. »

2. « *Pantheisticon*, ou formule pour célébrer une société socratique, » par Jean Toland. (Cosmopoli, 1720.)

3. « Petite dissertation de la double philosophie que doivent suivre les Panthéistes... »

145. « Le Philosophe, » par Dumarais. Imprimé dans les *Nouvelles libertés de penser* (Amsterdam et Paris, 1743, in-12).

XVIIIe siècle. Papier. 25, 143, 42 et 291 pages. 350 sur 300 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9006 et 9007.)

146-149. « Cours de science politique » : droit naturel, droit politique et droit des gens ; droit public d'Europe ; constitutions d'Europe ; les intérêts des princes ; les traités de paix.

Le premier feuillet porte le titre suivant : « Cours politique, d'après les principes de M. Junker, rédigé par Desmarets, ministre sous Louis XIV ». Cette indication est inexacte. En effet, d'une part, à la page 3 de ce traité, il est question d'un ouvrage intitulé : « La Science du gouvernement », par de Réal, ouvrage qui ne parut qu'en 1764; et d'autre part, à la page 267, il est parlé de la médiation que Louis XV, en 1739, interposa entre l'Empereur et le Sultan ; or Desmarets était mort en 1721.

XVIIIe siècle. Papier. 269, 512, 360 et 272 pages. 230 sur 180 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9008.)

150. « Le chemin à l'Empire, ou les moyens desquels le prince se doit servir pour y parvenir. »

Début : « A la naissance des empires, les princes établissoient les fondemens... »

XVIIIe siècle. Papier. 220 pages ; 15 dessins à la plume hors texte et un portrait au lavis. 365 sur 240 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9009.)

151. « L'art de régner par cent maximes politiques dignes de l'éducation, du cabinet et de toute l'application d'un souverain, avec le commentaire politique des mêmes maximes. » (1694.)

Dédié au roi. — Début : « I. Un prince qui ne croit régner que pour luy s'aveugle... »

XVIIIe siècle. Papier. 282 pages. 190 sur 125 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9010.)

152. « Finance et commerce de France, avec l'explication de tout ce qui a rapport à ces deux objets. »

XVIIIe siècle. Papier. 246 pages. 365 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9011.)

153. « Mémoires pour les finances. »

Recueil de dissertations sur le commerce, la fortune, les travaux publics et l'administration financière de la France.

XVIIIe siècle. Papier. 122 pages. 370 sur 230 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9012.)

154. « Projet de conversion de la taille, des aides, des douanes provinciales, etc. en une dixme roialle équivallente, en l'année 1700 » ; par Vauban.

Imprimé en 1707. — Exemplaire calligraphié, avec têtes de page, culs de lampe et 2 dessins hors texte au lavis.

XVIIIe siècle. Papier. 314 pages. 385 sur 250 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de La Vrillière. (Ancien 9013.)

155-156. « Évaluation des offices des Généralités du royaume. » (1704)

Ex-libris de Granian de la Croix.

XVIIIe siècle. Papier. 648 et 651 pages. 375 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9015.)

157. « Tarifs des droits de douane et d'accise en Angleterre, avec les drawbacks, primes et encouragements...., par Daniel Steel, traduit de l'anglais, mis en ordre et comparé au tarif français par Duhaut-Plessis et Osmont. »

L'ouvrage original a paru à Londres, en 1801, in-8°.

XIXe siècle. Papier. 400 pages. 405 sur 250 millim. D.-rel. (Ancien 9016.)

158. « Le Négotiant anglois, ou traduction libre du livre intitulé: *The british Merchant*, contenant divers mémoires sur le commerce de l'Angleterre en général et en particulier avec la France, le Portugal et l'Espagne ; avec la traduction d'un discours de Mr Davenant sur l'usage de l'arithmétique politique dans le commerce des finances. »

L'ouvrage original a paru à Londres, en 1714, in-4°, sans nom d'auteur ; la traduction date de la fin du XVIIIe siècle.

XVIIIe siècle. Papier. 412 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9017.)

159-160. « Traité de fortifications. — De l'art de fortifier les places, où l'on explique différens sistèmes qui ont été mis en usage jusqu'à ce jour et les différens dehors qui ont été pratiquez pour éloigner les approches », par Vauban.

Imprimé à La Haye, 1737, 2 vol. in-4°.

XVIIIe siècle. Papier. 327 pages et 120 feuillets ; 74 planches coloriées. 385 sur 250 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9018.)

161. Recueil sur la fortification et la défense des villes, par Vauban.

Fol. 1. « Traité général de fortification, attaque et défense des places », par Vauban. — Imprimé à La Haye, 1737, 2 vol. in-4°.

Fol. 190. « Projet d'ordre et de précaution que M. de Vauban juge qu'on peut prendre contre l'effet des bombes... » — Imprimé dans les *Mémoires inédits du maréchal Vauban*... » par Augoyat (Paris, 1841, in-8°).

Fol. 191 v°. « Machines infernales. »

Fol. 192. « Mémoires des choses à pratiquer dans une ville menacée de bombardement. »

Fol. 192 v°. « Devis de la ligne de circonvallation d'Ath... » (1697.)

XVIIIe siècle. Papier. 192 feuillets. 370 sur 245 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9019.)

162. « Traité de fortification. »

Sur le dos du manuscrit, on lit le nom de Vauban, mais ce traité ne figure point parmi les ouvrages imprimés du maréchal.

XVIIIe siècle. Papier. 328 pages et 29 planches coloriées hors texte. 250 sur 190 millim. Rel. parchemin. (Ancien 9020.)

163. « Mouvemens des troupes », ou traité de tactique pour les différentes armes.

XVIII° siècle. Papier. 458 pages et 24 planches coloriées. 300 sur 220 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9021.)

164. « Abrégé de mécanique. »

XVIII° siècle. Papier. 192 pages et 29 planches coloriées hors texte. 260 sur 210 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9022.)

165. « Traité de sphère, dans lequel on explique tout ce qui paroist du mouvement des astres, suivant les différents sistèmes qui placent la terre ou le soleil au centre de leur mouvemens; l'on y donne aussi les principes de la géographie. » (1720.)

XVIII° siècle. Papier. 159 pages, avec 23 tableaux et planches coloriées hors texte. 260 sur 205 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9023.)

166. « Extraits des discours de M. de Brantosme de Bourdeille, desquels a esté retranché diverses choses, comme aussi en ce qui est cy escrit il y a quelque chose adjousté, qui n'est pas aux mémoires dudit sieur de Bourdeille. »

Extraits de treize discours, sur vingt, du livre Ier des *Dames*.

XVII° siècle. Papier. 45 feuillets. 250 sur 190 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9024.)

167. Mélanges.

Page 1. « Dates d'évènements pour 1714. »

Page 13. Pièces de vers, épigrammes, madrigaux, chansons. (1715.)

XVIII° siècle. Papier. 119 pages. 250 sur 190 millim. Cartonné. (Ancien 9026.)

168. Mélanges.

Fol. 1. « Satire. Dialogue d'un père, vieil officier, avec son fils. »

Fol. 17. « Réflexions critiques sur une ode composée par le P. Estienne Macheret, de la Compagnie de Jésus. »

Fol. 61. « Traits de M. le Dauphin, auparavant duc de Bourgogne,... recueillis sans ordre. »

Fol. 73. « Harangue prononcée par Mgr le cardinal duc de Richelieu en Parlement, en la présence du Roy séant en son lit de justice, le 18e janvier 1634. »

Fol. 85. « Relation de la fête donnée par le roi Louis XIV à Versailles, le 27 février 1667. »

Fol. 91. « Chanson sur les ducs et princes légitimés sur l'air : *Lampons*, etc. »

Fol. 95. « Harangue faite au Roy sur l'heureux succès des armes de Sa Majesté, en suite de son sacre, par le recteur de l'Université, le 14 septembre 1654. »

Fol. 103. « Entretien d'un parisien et d'un breton sur la conduite des parlements de Paris et de Bretagne. » (1679.)

Fol. 119. « Chansons politiques. »

Fol. 123. « Cahier de nouvelles et informations. » (1718.)

Fol. 147. « L'appareil fait pour l'entrée du roy Louis XIV dans sa ville de Reims. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 156 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9027.)

169. « De l'histoire et des historiens », depuis Moïse jusqu'à Thomas Morus.

Début : « Moyse est le plus ancien des historiens... ». — Fin : « ... sans néantmoins sortir des bornes de la modestie ni du respect envers les personnes pour qui un escrivain en doit garder. »

XVIIIe siècle. Papier. 278 pages. 240 sur 170 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9028.)

170. « Sommaire de l'histoire universelle », depuis la création du monde jusqu'en 1610.

Début : « Sommaire de l'histoire universelle. L'histoire de la création du monde et des choses avenues devant le déluge... » — Fin : « ... 1610. Le roi Henri IV est tué par Ravaillac. »

XVIIIe siècle. Papier. 404 pages. 330 sur 210 millim. D.-rel. (Ancien 9029.)

171. « De l'estat d'Allemagne et d'aucuns royaumes et pays voisins, « avec tableaux généalogiques des principales maisons souveraines de cette contrée, par J. G. — 1624. »

Début : « De l'étendue du royaume d'Allemagne. Le royaume d'Allemagne ou de Germanie, dont l'Empereur porte le titre... » — Fin : «... généalogie de la maison de Savoye. »

XVIIIe siècle. Papier. 75 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. basane. (Ancien 9030.)

172. « Institutions municipales de l'Allemagne méridionale, » par le baron de Gerando (1834).

Cet ouvrage ne figure point dans les œuvres imprimées du même auteur.

XIXe siècle. Papier. 226 pages. 370 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9031.)

173. « Tableau des comtes de Namur, depuis leur commencement. » (924-1661.)

Début : « Berengaire, comte de Lomme, ou premier comte de Namur... » — Fin : « ... le 4e jour de novembre, l'an 1661. »

Manuscrit ayant appartenu au comte de Rupelmonde. — Armoiries coloriées.

XVIIe siècle. Papier. 95 pages. 310 sur 200 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9032.)

174. « État général de la monarchie d'Espagne dans les quatre parties du monde » sous Philippe V.

XVIIIe siècle. Papier. 629 pages. 270 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Louis de France, dauphin, père de Louis XVI. (Ancien 9033.)

175. Recueil de pièces « touchant la succession du royaume du Portugal et soulèvement d'iceluy soubz le roy Jehan IVe de Portugal contre le roy de Castille. » (1641-1642.)

XVIIe siècle. Papier. 68 feuillets. 260 sur 190 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9034.)

176. Mémoires pour les familles de la Trémoïlle et de Courtenay.

Fol. 1. « De regni Neapolitani jure pro Tremollio duce. »

Fol. 717. Mémoires et requêtes présentées par Messieurs de Courtenay pour être reconnus princes du sang.

XVIIIe siècle. Papier. 1130 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9034 *bis*.)

177-178. « Recueil d'actes et de notes concernant les régences et les majorités des rois de France. »

Tome I. Années 1226-1574. — 666 pages.

. Tome II.. — 1190-1643. — 733 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes. 380 sur 245 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Bouvard de Fourqueux. (Ancien 9035.)

179-181. Cérémonies ecclésiastiques.

Tome I. Page 1. Liste des processions, *Te Deum* et autres cérémonies religieuses célébrées à Paris, à l'occasion d'événements mémorables. — Page 187. Lettres royaux, mandements et extraits des registres du Parlement relatifs à ces solennités (1508-1676).

Tome II. *Te Deum* et lettres écrites par le Roi pour faire chanter ces *Te Deum* (1676-1730).

Tome III. Page 1. Récit des opérations du conclave de 1513, tenu pour l'élection du successeur du pape Jules II ; en latin. — Page 65. « Extrait du cérémonial du pape Léon X. » — Page 165. « Cérémonial des Assemblées générales du clergé de France, tant décennales que des comptes, tirés des procès-verbaux de celles qui ont été tenues à Paris ez années 1650, 1655 et 1660. » Divisé en trois parties. — Page 133. « Liste de cérémonies ecclésiastiques ; canonisations de saints, ostension de reliques, cérémonies pour donner le bonnet aux cardinaux, cérémonies de toucher les malades, communions du Roy et de la reine, pain béni du Roy, cérémonie du jour des Cendres, cérémonie de la Cène, adoration de la Croix, bénédiction d'abbesses, bénédiction de cloches, processions et messes solennelles. » (1496-1736.)

XVIIIe siècle. Papier. 574, 865 et 840 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9036.)

182. « Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages et pompes funèbres de plusieurs princes, princesses et seigneurs de la cour. — Lits de justice, publications de paix et de trêves, *Te Deum* et autres cérémonies, qui se sont faites ès années 1666, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 82, jusques et compris 1691. »

Table détaillée en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 518 feuillets. 830 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9036 *bis*.)

183. « Précis du sacre et couronnement des rois de tout l'univers, et des autres cérémonies observées par toutes les nations du monde. »

Les relations de sacre sont classées par ordre alphabétique des États. — Ouvrage imprimé à Paris, 1727, in-4°.

XVIIIe siècle. Papier. 456 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9037.)

184-186. « Sacres et couronnemens des rois de France. »

Tome I. « L'ordre et les cérémonies qui sont faictes au sacre et couronnement du très chrestien roy de France... Paris, 1610. »

Répertoire d'une collection de mémoires, discours, etc., sur les sacres et couronnemens en général; sacres depuis Louis XI jusqu'à Louis XIV; dissertation historique du sacre et couronnement des rois de France, depuis Pépin jusqu'à Louis le Grand inclusivement, par M. De Camps... — Remarques sur cette dissertation par le P. Ange; recherches historiques sur ces trois questions : si l'archevêque duc de Rheims a le droit de sacrer les rois exclusivement à tous autres prélats; si l'évêque de la ville, où se fait le sacre, doit être préféré à tout autre; si l'évêque de Soissons doit nécessairement remplacer l'archevêque de Rheims absent. — Ordo ad ordinandum regem. — Pièces relatives aux différents sacres, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XV.

Tome II. Sacres, enterrements et anniversaires des rois de France (1498-1654).

Tome III. Répertoire méthodique de tout ce qui a trait aux divers personnages et aux diverses cérémonies du sacre.

XVIIIe siècle. Papier. 1102, 844 et 731 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9038.)

187. « Recueil de pièces concernant les sacres, régences, minorités des rois, princesses du sang, etc. » (1403-1601.)

XVIIIe siècle. Papier. 810 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9039.)

188. Sacre de Louis XV; relations et pièces diverses.

Table en tête du manuscrit.

Page 3. « Voyage de Rheims. »

Page 99. « Relation de la cérémonie du sacre et couronnement du Roy, de celles qui ont suivi et de tout ce qui s'est passé pendant le voyage de Sa Majesté. »

Page 239. « Sermon sur le sacre de Louis XV, prononcé par Nicolas Cabrisseau. Paris, Lottin, 1722. In-4°. »

Page 435. « Trois ordonnances de police contenant le taux des vivres et deniers de la ville de Rheims et lieux de la route, le Roy Mgr d'Orléans régent et les Conseils y estant. »

Page 589. « Cérémonies observées dans l'église de Rheims au sacre de Louis XV. »

XVIII° siècle. Papier. 704 pages. 830 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9040.)

189-190. « Entrées des rois, reines, princes et gouverneurs de provinces aux principales villes du royaume et ès cours de parlements, avec les cérémonies observées aux mariages, naissances des enfants de France, victoires et autrement. » (1389-1620.)

Tome I. « Toulouse, — Aix en Provence, — Marseille. »

Tome II. « Rouen, — Amiens, — Péronne, — Orléans, — Poictiers, — Rheims, — Dijon, — Nantes, — Bourdeaux, — Bayonne. »

XVIII° siècle. Papier. 230 et 125 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9041.)

191. Recueil sur le Cérémonial français.

Fol. 1. Liste chronologique de « toutes les actions et cérémonies publiques, contenues au long ou simplement par récit dans les 21 volumes du *Mercure françois,* par Georges Galland. » (1598-1636.)

Fol. 53. Extrait de différents recueils, imprimés et manuscrits, « concernant les fonctions des Grands-maîtres, maîtres et aydes des cérémonies de France. » (1549-1644.)

XVIII° siècle. Papier. 196 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9042.)

192-193. Recueil sur les mariages de la maison de France.

Tome I. « Discours, mémoires, etc., sur les mariages en général; mariages des roys et reines de France. » (1636-1669.)

Tome II. « Mariages des fils de France, filles de France, frères de roys de France, sœurs de roys de France, petits-fils de France, petites-filles de France (1303-1679). »

XVIII° siècle. Papier. 302 et 87 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9042 *bis*.)

194. Recueil sur les baptêmes, festins et mariages de la maison de France.

Page 1. « Discours, mémoires, etc. sur les naissances et baptêmes en général. Naissances et baptêmes des fils et petits-fils de France, des princes du sang, des fils des ducs et pairs, des seigneurs particuliers, des princes souverains étrangers. »

Page 253. « Festins. Discours et mémoires sur les festins en général, festins des rois de France et princes du sang, festins des seigneurs particuliers, festins des princes et souverains étrangers. »

Page 401. « Cérémonies observées aux mariages des rois et autres grands. »

XVIII[e] siècle. Papier. 722 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9043.)

195. Relation des « cérémonies observées à l'entrée des princes français et étrangers dans Paris et autres villes du royaume. » (1378-1626.)

Copie du volume 325 de la collection Dupuy. — Table détaillée en tête du volume.

XVIII[e] siècle. Papier. 553 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9044.)

196. Recueil sur le Cérémonial. (1518-1641.)

Page 9. « Ordre qui sera observé jeudi quand le roi [François I[er]] donnera audience aux ambassadeurs. »

Page 11. « Ordonnance du roy Charles IX, à Paris, le 14 aoust l'an 1572, confirmée par le roy Henry le Grand, à Fontainebleau, le 2 juin 1607, et par le Roy à présent régnant, à Paris, le dernier janvier 1612, par deux brevets signés des quatre secrétaires d'Etat. »

Page 15. « Mémoire de ce qui s'est passé au baptême de Monsieur le prince de Piémont, où a été envoyée Madame de Carnavals pour représenter la personne de la reine mère du Roy. »

Page 23. « Cérémonie qui s'observe lorsque le Roy donne le bonnet à un cardinal. »

Page 27. « Cérémonie observée par la reine mère en donnant le bonnet à M. le cardinal de Bérulle, le mardy 26 octobre 1627, à Paris. »

Page 31. « Du rang des cardinaux selon la dignité des rois qui les députent. »

Page 35. « Entrée de Mr le chancelier Bruslard au Parlement ; du 26 mars 1608. »

Page 43. « Lits de justice et le rang qu'ont tenu au Parlement les gardes des sceaux. »

Page 55. « Rang de chancelier de France ; 1577. Brevet de préséance pour Mr de Montmorency ; les ducs et pairs et les maréchaux de France n'ont droit de précéder au Conseil du roi le chancelier de France. »

Page 59. « Cérémonie observée quand le Roi se communie. »

Page 63. « C'est l'ordre et les rangs que le Roi veut être tenus au sacre et couronnement de la reine. » (1610.)

Page 67. « Pour le rang de la Cour des aydes à Bordeaux, 1640 ; du 15 aoust 1640. »

Page 71. « Procès-verbal de Mrs de la Cour des aides de Bordeaux, touchant la préséance en la procession. Du rang de la Cour des aides à Bordeaux avec la cour de Parlement. » (1639.)

Page 79. Sur le même sujet. « Pour le rang de la Cour des aides de Bordeaux. » (1641.)

Page 83. « Assiette de l'assemblée pour la décision du procès de Monsieur le duc d'Alençon. » (1558.)

Page 87. « La dame de Guercheville, dame d'honneur de la reine. »

Page 91. « Règlement fait par le Roy pour le rang et séances des maisons souveraines étrangères. » (1629.)

Page 95. « Cérémonie de l'entrée de l'empereur Charles V dans Paris. » (1539.)

Page 103. « Entrevue du roy Louis XII et de Philippe, archiduc d'Autriche, père des empereurs Charles V et Ferdinand, à Blois, l'an 1501. »

Page 107. « Forme que l'on observe pour servir le Roi lorsqu'il est au lit malade. »

Page 109. « Cérémonie observée quand le Roy touche les malades des écrouelles. »

Page 113. Funérailles d'Isabelle de Portugal, impératrice. (1539.)

Page 121. « Le premier président du parlement de Toulouze, encore qu'il ne soit avec la cour en corps, précède en l'église les vicaires généraux de l'archevêque. »

Page 123. « Aux obsèques de l'empereur Mathias, en l'église de Paris, l'an 1619, les chanoines de ladite église s'étant voulu seoir

au dessus des présidens et autres de la Chambre des comptes, consentirent enfin à leur céder. »

Page 125. « Aux obsèques du roi François I[er] en l'église de Paris, en l'an 1547, le cardinal de Bellay, évêque de Paris, fut assis près de l'autel. »

Page 134. « De la préséance des archevêques de France sur les présidents des parlements ès actes ecclésiastiques. »

Page 133. « Préséance des présidens des parlements de France sur les archevêques ès actes séculiers. »

Page 145. « Au bureau des pauvres valides de Rouen les présidens et conseillers du parlement ont la préséance sur le grand vicaire de l'archevêque et sur l'un des chanoines du chapitre qui y assistent. »

Page 151. « Le cérémonial de la Chambre des comptes. »

Page 155. « Pour l'entrée de M. le garde des sceaux au Parlement. Que les présidents du Parlement se lèvent lorsque le garde des sceaux entre dans la Chambre. » (1632.)

Page 159. « Érection du marquisat de Maignelers en duché et pairie sous le titre d'Alluin. » (1587.)

Page 167. « Raisons de M. le duc de Candalle contre M[r] le marquis d'Épinay pour le rang. »

Page 171. « Raisons de Monsieur le duc de Candalle contre monsieur le duc d'Alluin pour le rang du duc de Candalle comme duc et pair de France. »

Page 175. « Arrêt du parlement de Paris touchant la réception de M. le maréchal de Schomberg, etc., duc et pair. » (1621.)

Page 179. Autre pièce sur le même sujet.

Page 183. « Mémoire de la façon dont doit être fait l'hommage. »

Page 187. « Cérémonie observée le jour du jeudy saint au lavement des pieds des pauvres. »

Page 191. « Réception du légat a latere, 1556. »

Page 195. « Lit de justice du Roi, 1610. Comme la reine Marie de Médicis a été faite régente, le 15 mai 1610. »

Page 205. « Mémoires des séances au Parlement. Lit de justice. Extrait des registres du Parlement sur la façon que M[r] le Chancelier, ou garde des sceaux de France, ont accoutumé d'observer en y prenant les opinions. »

Page 217. « Venue du roi Louis XIII en son Parlement, le 16 mai 1610. »

Page 235. « Discours de ce qui s'est passé en l'entrée du Roi au Parlement, à Pâques 1633. »

Page 247. « Déclaration du roy Charles IX, par laquelle il reconnaît Mr Léonor d'Orléans, duc de Longueville, pour prince du sang, veut que lui et ses enfants soient réputez pour tels et ayent le premier lieu après les autres princes du sang; donnée à Duretal, en décembre 1571. »

Page 251. « Autres pièces sur le même sujet. »

Page 255. « Comme le Roy doit être servi de ses maîtres d'hôtels, gentilhommes servant, et officiers lorsqu'il est au lit malade. »

Page 259. « Naissance de M. le Dauphin. » (1601.)

Page 267. « Extrait des registres de la Chambre des comptes sur les cérémonies qui se font à la naissance des enfants de France. »

Page 271. « Mémoire de Mr Du Puy sur la naissance de M. le Daulphin. »

Page 275. « Rangs et séances des princes, du pape, du légat. »

Page 283. « Ordonnance du roy Charles IX, par laquelle il déclare que les officiers de la couronne précéderont les ducs marquis et comtes créés depuis le trépas de son père le roi Henry II, à Moulins, l'an 1566, 18 mars. »

Page 287. « Cérémonies de l'Ordre St Michel. » (1574.)

Page 315. « Arrêts contre les nouvelles érections de duchés et pairies. » (1611.)

Page 331. « Que les pairs de France n'ont aucun rang à cause de leurs pairies à la suite ordinaire du Roy, ny aux entrées, aux mariages, aux festins, aux baptêmes, aux enterremens et autres actes semblables, qui sont actes de pairie. »

Page 335. « Les cérémonies observées à la solennisation de la paix, faite en l'église Notre-Dame de Paris, le 21 juin 1598. »

Page 349. « Titre du cérémonial de la Chambre des comptes. »

Page 355. « Différent entre ceux du Parlement de Metz pour les honneurs à l'église. » (1638.)

Page 359. Autre pièce sur le même sujet.

Page 363. « Relation particulière de tout ce qui s'est passé à la réception du duc de Parme en ce royaume et pendant son séjour auprès du Roy et à son retour en Italie. » (1636.)

Page 385. « Discours sur la qualité de prince que prennent les enfants naturels des rois ou des frères des rois, et qu'elle ne leur

appartient point à cause de leur naissance et leur origine, mais seulement en tant que les rois les ont déclaré princes, et qu'ils ont voulu les égaler pour leur rang et les honneurs aux princes des maisons souveraines. »

Page 393. « L'ordre observé à la procession faite à Paris, depuis la Ste Chapelle jusqu'à l'église Notre-Dame, pour rendre grâce à Dieu du siège levé de devant la ville de Metz, l'an 1552, le 8 janvier. »

Page 399. « L'ordre observé à la procession faite à Paris, depuis la Ste Chapelle jusqu'aux Augustins, pour rendre grâce à Dieu de la prise d'Yvoy, au duché de Luxembourg, l'an 1552. »

Page 401. Autre pièce au sujet de la prise de Calais. (1557.)

Page 407. « Procession le jour de l'Assomption. »

Page 411. « Déclaration du Roi vouant son royaume à la Vierge. »

Page 415. « Extrait du registre secret de la cour de Parlement de Bordeaux, à ce que la Cour des aides n'assiste à la procession le jour de Saint-Joseph. » (1639.)

Page 423. « Lettre du Roi au Parlement pour la procession du 15 d'août. » (1638.)

Page 427. « Mémoire de Messieurs du Parlement de Toulouse sur l'assemblée du s^r archevêque dudit lieu à l'hôpital, au premier janvier. »

Page 431. « Discours pour les censures contre les rois de France, item pour les préséances, l'un et l'autre que l'on dit être du président Pithou, pris sur une copie imprimée, 1591. »

Page 491. « Débat de préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. » (1564.)

Page 499. « Du rang et prérogative d'honneur qui doit être conservé au Roy, au traité de paix avec l'Empereur et le roy d'Espagne. »

Page 503. « Du rang et séance des ambassadeurs et députés des rois de France aux traités de paix avec les ambassadeurs et députez des Empereurs et des rois d'Espagne. » (1495.)

Page 507. Autre pièce sur le même sujet.

Page 509. « Conférence à Vervins, l'an 1598. »

Page 515. Autre pièce sur le même sujet.

Page 517. « La lettre des sieurs Bellièvre et de Sillery au roy Henri IV ; du 11 février 1598. »

Page 523. « Lettre du duc de Savoye sur le titre de grand duc au duc de Florence. »

Page 527. « De l'honneur et respect qui est rendu au roy d'Espagne par ses conseillers en ses Conseils d'estat et privé, lorsque Sa Majesté s'y trouve en personne et que les dix conseillers opinent. »

XVIIIe siècle. Papier. 530 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9046.)

197. « Discours des rangs et séances. — Meslanges de diverses cérémonies. »

Copie du volume 326 de la collection Dupuy. — Table détaillée en tête de volume.

XVIIIe siècle. Papier. 662 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9045.)

198. « Recueil de diverses cérémonies, depuis Charles IX jusqu'au commencement du règne de Louis XIV, et pièces relatives au Cérémonial français, aux douze duchés-pairies, à différents autres duchés, à la question des préséances. »

Page 9. « Ordre que le Roy veut estre tenu par le maitre des cérémonies. »

Page 29. « L'ordre qui fut tenu à la procession de la Fête-Dieu, à Paris, par le roi Charles IX, partant de St Germain l'Auxerrois pour aller à Notre-Dame, l'an 1567. »

Page 33. « Règle des cérémonies de France. »

Page 37. « Pour la procession de la Fête-Dieu à Bayonne. 1560. »

Page 41. « Cérémonies à toucher les malades des écrouelles. »

Page 45. « Légats et ambassadeurs extraordinaires reçus par l'ordre donné par le maître des cérémonies de France. »

Page 53. « Du Grand Chambellan et premier gentilhomme de la Chambre. »

Page 61. « Arrivée et audience du duc de Pastranna. Cérémonie faitte par feu Mess^{r} Dumagnet et de Roquemont, maîtres des cérémonies de France. »

Page 73. « Ordre des baptêmes des enfants de France, de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames ses sœurs, le 14 septembre 1706, faite par feu Mr de Rhodes, maître des cérémonies. »

Page 89. « Ordre de la chambre de Madame. »

Page 93. « Ordre de la chambre de la petite Madame, fille du roi. »

Page 99. « Procession pour les biens de la terre, 1567; du dimanche 22 juin 1567. »

Page 103. « Procession pour la santé de la reine mère, 1570. »

Page 107. « Procession pour la santé de la reine, 1620. »

Page 111. « Avis d'exposer le Saint Sacrement pour la levée du siège d'Arras. »

Page 113. « Mémoire de Mr Godefroy pour le sacre du Roi par un un autre évêque que celui de Reims, contre les prétentions de celui de Soissons. »

Page 121. Mémoire de Mr Godefroy sur le même sujet.

Page 131. « Touchant la grâce accordée à divers criminels prisonniers à Reims, en faveur du sacre du Roi, l'an 1654. »

Page 135. Autres pièces sur le même sujet.

Page 161. « Au Roi, sur les bons succès de son sacre et sur la levée du siège d'Arras, 1654. » Vers.

Page 163. « Sur le forcement des lignes d'Arras. » Épigramme.

Page 165. « Pairies anciennes et modernes. »

Page 195. « Duchés simples appartenant à divers particuliers. »

Page 227. « Duchés et pairies nouvelles tenues par des seigneurs particuliers, qui ont eux seuls, en qualité de pairs de France, séance dans le Parlement. » (1627.)

Page 373. « Requête de la noblesse au Roi pour la dispensation des titres d'honneur. » (1649.)

Page 381. « Mémoire pour permettre aux roturiers de prendre des armoiries en payant un certain prix. »

Page 385. Plan de la séance des députez aux États Généraux de 1614.

Page 387. « Coppie de brevet touchant la préséance entre Monsieur le Prince et les Parlements et entre les princes du sang et les cardinaux. »

Page 391. « Relation de ce qui s'est passé à Bordeaux au baptême du fils de Monsieur le Prince. » (1653.)

Page 399. « Discours politique sur le baptême de Monseigneur le duc de Bourbon, dédié à Messieurs les maire et jurats de la ville de Bourdeaux, par un de l'assemblée de messieurs les bourgeois de l'Ormée. » (1653.)

Page 435. « Du rang des cardinaux en France, par T. G. »

Page 479. « Table généalogique de la maison de Longueville. »

Page 487. « Les comtes de Dunois nommés après plusieurs princes et seigneurs autres que princes du sang. »

Page 491. « Mémoire pour le duché de Vendôme et la préséance du duc sur le s[r] d'Elbeuf et autres ducs. »

Page 499. « Différend entre le gouverneur et le premier président de Normandie, à qui devoit recevoir le Prince, la torche pour allumer un feu de joye dans la ville de Rouen. » (1644.)

Page 515. « Différent entre monseigneur l'évêque de Nismes et le présidial touchant la cérémonie contre (*sic*) le Prince, le sire de Nisme, ce 7 novembre 1646, à celuy qui estoit pour la prise de Dunkerque. »

Page 523. « Mémoire du procès contre l'évêque de Castres; à un président de Toulouse sur quelques contestations de rang à des processions. »

Page 535. « Acte de la maison de ville de Penne en Agennois, touchant la protestation de l'évêque d'Agenc à son entrée. » (1648.)

Page 543. « Le poisle prétendu par l'évêque d'Agen de remettre poisle à sa première visite, le 7 juin 1648. »

Page 551. « Extrait des registres du Parlement. » (24 avril 1648.)

Page 555. « Procès-verbal de reffus fait par les habitans de la Réolle de donner le poisle à l'entrée de l'évêque de Basas. » (1612.)

Page 567. « Deffenses aux juges de la Réolle de rendre aucuns honneurs de la part de la cour à aucun, que par ordre du Roy ou du parlement de Bourdeaux. » (1648.)

Page 571. Procès verbal des habitans de la Réolle contre l'évêque de Basas, qui vouloit qu'ils leurs donnassent le poisle à son entrée en leur ville. » (7 juin 1648.)

Page 583. « Ordonnance du sieur évêque de Basas contre les habitants de la Réolle. »

Page 591. « Extrait d'un compte rendu à messieurs de l'église de Paris, par M[e] Jean Périer, commençant au jour S[t] Jean 1613, et finissant à pareil jour en 1614. »

Page 607. « Requête de l'université de Toulouse pour raison de ses rangs et préséance. »

Page 611. « Différend entre le parlement d'Aix et le chapître de S[t] Sauveur pour le nombre de chantres en cette église aux jours de cérémonies. » (1643.)

Page 615. Pièces concernant l'affaire des chantres de S[t] Sauveur d'Aix. (1643.)

Page 627. « Plaintes du chapitre de S[t] Sauveur d'Aix contre les scandales et violences commises par la Cour des aides en icelle église. » (16 juin 1643.)

Page 635. « Arrêt du parlement de Provence contre un conseiller pour l'ordre de marcher en son rang, sans vouloir en dire les articles. » (25 juin 1647.)

Page 639. « Délibération du parlement de Provence pour assister à la procession de l'église de S[t] Sauveur. » (1648.)

Page 647. Autre pièce sur le même sujet.

Page 651. « Pour les huissiers du Bureau de la généralité de ***, se trouvant à la procession du sacre à ***. » (1648.)

Page 659. « Factum pour Charles de Grasse, escuyer, sieur de Saint-Tropez, Henry de Grasse, escuyer, sieur de Vaugrenier, les consuls et aucuns particuliers habitans dudit lieu de S[t]-Tropez,... contre Messire François de Castelane, marquis de S[t] Juer, défendeur et demandeur. »

Page 683. « Lettre de cachet pour obliger les officiers des semestres de la Chambre des comptes de Montpellier, catholiques, de se trouver en l'église cathédralle de ladite ville en touttes cérémonies. »

Pages 687. « Procès-verbal du S[r] de Maussac, premier président de la Chambre des comptes de Montpellier, du reffus fait par aucuns officiers d'icelle de se trouver aux cérémonies qui se font en l'église cathédralle d'icelle ville. » (1647.)

Page 695. Arrêt de la Chambre des comptes de Montpellier sur le même sujet.

Page 699. « Moyens de préséance de présidens de la Cour des aydes. » (1645.)

Page 703. Autres pièces concernant la préséance des présidents de la Cour des aydes. (1647.)

Page 745. « Lettre à Monseigneur pour empêcher le sénéchal de Rennes de présider aux assemblées de ladite ville, comme il a voulu entreprendre, quoy que contre la coutume. » (1646.)

Page 749. « Procès-verbal de l'évêque d'Amiens sur un scandale commis en une procession, au sujet d'un débat de préséance entre le lieutenant de Roy et les trésoriers de France en icelle ville. » (1549.)

Page 765. « Exemples de réceptions de princes et princesses étrangères en France. »

Page 785. « Réception à Paris d'Alphonse V[e] du nom, roy de Por-

tugal, l'an 1476 du règne du roy Louis XI. Extrait de la Cronique, vulgairement... scandaleuse. »

Page 793. « La cour de Parlement va par manière de cour au devant de Madame la Dauphine ; du 2e jour de juin 1483. »

Page 801. « Pour la réception de Élizabeth, reine d'Espagne, sœur du roi Charles IX, à Bayonne, l'an 1565. »

Page 805. « Projets de réception en France de la reine réfugiée d'Angleterre. » (1645.)

Page 817. « Relation du passage du comte d'Isenbourg en la ville de Montauban, le 19 avril 1647. »

Page 825. « Divers mémoires et advis de Messieurs le Chancelier, comte de Tillères, de Bellièvre, d'Aligre, Brûlart de Léon, de Houssay, duc de Chevreuse..., sur le rang et titre d'excellence prétendu par les ambassadeurs des estats d'Hollande. » (1641.)

Page 957. « Des cérémonies et rangs qui s'observent en la cour d'Espagne, soit aux principales festes de l'année ou au service divin de la chapelle royale, lors que le Roy y assiste en personne, et la séance et manière d'opiner au Conseil d'estat et au Conseil royal de Castille. »

Page 997. « Cérémonies des funérailles de feu Henry Frédéric, prince d'Orange, au mois de may 1647. »

XVIIIe siècle. Papier. 1003 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9047.)

199. Réceptions et entrées solennelles.

Fol. 1. « Réception des ambassadeurs et princes estrangers en France, soit à leurs entrées solennelles à Paris et autres villes, ou lorsqu'ils ont été conduits à l'audience du Roi, depuis l'an 1634 jusques à 1640. — Extraict des Mémoires des sieurs Bruslon et Berlise, introducteurs des ambassadeurs. » — Table détaillée.

Fol. 95. « Préparatifs pour l'entrée de la reine Marie de Médicis, l'an 1610, ès mois de février, mars, avril et may..., à Paris. »

XVIIIe siècle. Papier. 258 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9048.)

200. Listes des « audiences données aux ambassadeurs, cardinaux, députés du clergé et des provinces, aux compagnies et aux députés des États-Généraux », avec la relation de quelques-unes d'entre elles.

XVIIIe siècle. Papier. 980 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9049.)

201. « Mémoire de M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, » sur l'exercice de sa charge.

Table à la fin du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 686 pages. 350 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9050.)

202. Cérémonial des États généraux de la province de Languedoc.

Page 1. « Convocation, séances et police des États, commissions, honneurs que les États rendent et qu'ils reçoivent. »

Page 271. Recueil, par ordre alphabétique de matières, des décisions prises par les États, depuis 1501 jusqu'à 1670, et relatives à l'administration de la province.

XVIIIe siècle. Papier. 402 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9051.)

203-205. Cérémonial de France.

Tome I. « Entrées solenuelles des rois et reines, processions, *Te Deum.* » La première pièce contenue dans ce recueil est l'entrée du roi Louis XII à Paris, le 30 juin 1498, et la dernière est la « remise des chasses de Saint-Denis, l'an 1526, le 12 avril ».

Tome II, *en déficit.* D'après la table générale, à la fin du tome IV, il contenait les « Licts de justice et séances solennelles des rois au Parlement, depuis l'an 1378 jusques à 1627 ».

Tome III. Funérailles et services funèbres des rois, reines et princes du sang et des empereurs, des rois d'Espagne, d'Angleterre, et autres princes estrangers (1378-1622).

Tome IV. « Chancelliers, pairs, légats *a latere*, cardinaux. » — La première pièce de ce recueil concerne « la séance de l'abbé de Clugny au Parlement, l'an 1482, le 30 janvier » ; la dernière est intitulée : « Les huissiers de la Cour des aydes ne peuvent porter des verges dedans le Palais, l'an 1530, le 31 mars. »

Tables détaillées en tête de chaque tome et table générale à la fin du tome IV.

XVIIIe siècle. Papier. 248, 207 et 131 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9052.)

206. Cérémonial du Parlement.

Page 1. « Cérémonial observé aux entrées, réceptions et serments

au Parlement de Paris, » avec la relation de quelques séances fameuses (1482-1716).

Page 303. « Mémoire produit devant le Parlement de Paris par les ducs de Retz et de Saint-Simon, contre le duc de La Rochefoucauld, pour les préséances. »

XVIII° siècle. Papier. 346 pages. 380 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9053.)

207. Recueil sur les cérémonies, rangs et préséances.

Fol. 1. Cérémonies. — « Extraits des registres de la cour de parlement de Provence, depuis l'an 1559 jusques à 1641. »

Fol. 229. Rangs. — « Le serment du prévost des marchands et échevins de Paris doit être fait plutost à monseigneur le Chancelier, que non pas au gouverneur de Paris. » (1411-1639.)

Cette seconde partie est un recueil de pièces relatives aux préséances concernant le prévôt des marchands et les échevins de Paris.

XVIII° siècle. Papier. 363 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9054.)

208. « Cérémonial de la Chambre des comptes, » ou relation des principales cérémonies auxquelles cette cour a pris part, « depuis 1523 jusques à 1635 ».

On lit en note, à la première page : « Ex bibliotheca mss. Coisliniana, olim Segueriana, quam illust. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc., monasterio Sancti Germania Prato legavit anno 1732. »

XVIII° siècle. Papier. 287 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9055.)

209-216. « Le Cérémonial de l'Hôtel de Ville de Paris. »

Collection chronologique de documents et de récits, extraits des registres de l'Hôtel de Ville et concernant la part prise par la municipalité parisienne à toutes les cérémonies publiques. (1501-1632.)

209. Tome I. — Années 1501-1543. — 413 pages.

210. Tome II. — 1546-1558. — 161 feuillets.

211. Tome III. — 1558-1572. — 239 feuillets.

212. Tome IV. — 1572-1602. — 206 feuillets.

213. Tome V. — 1602-1614. — 200 feuillets.

214. Tome VI. — 1614-1622. — 214 feuillets.

215. Tome VII. — 1622-1625. — 206 feuillets.

216. Tome VIII. — 1628-1632. — 214 feuillets.

A la première page du tome 1er, on lit : « Ex bibliotheca mss. Coisliniana, olim Segueriana, quam illust. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc., monasterio Sancti Germani a Prato legavit anno 1732 »

XVIIIe siècle. Papier. 8 volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9056.)

217. « Pompes funèbres des grands officiers et autres seigneurs particuliers. » (1389-1634.)

XVIIIe siècle. Papier. 662 pages. 375 sur 255 millim. Cartonné. (Ancien 9057.)

218. Mélanges sur le Cérémonial, etc.

Fol. 1. Pièces relatives à la charge de maître des cérémonies et au différend survenu en 1688 entre le marquis de Blainville, grand-maître, et Mr de Sainctot, maître des cérémonies.

Fol. 59. Pièces diverses concernant les droits de chancellerie, les contrats de mariage reçus par les secrétaires d'État, la principauté de Neufchâtel, la succession de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, la succession de Mantoue et de Mont-Ferrat, le duché de Bournonville, le comte de Toulouse. (1660-1699.)

Fol. 147. Pièces relatives au procès du duc de Luxembourg contre les ducs et pairs pour la préséance. (1694.)

XVIIIe siècle. Papier. 431 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9058.)

219. Répertoire méthodique des documents, imprimés ou manuscrits, conservés à la Bibliothèque du Roy et relatifs aux Ordres de chevalerie, aux Cours souveraines, aux Assemblées générales du Clergé.

Le manuscrit porte pour titre : « Table générale des cérémonies, rangs et préséances, dressé par Clairambault. »

— A la fin du manuscrit on lit : « Paraphé suivant l'acte de ce jour d'huy, 17 avril 1713. (Signé :) Le duc de Noailles. Clairambault. »

XVIIIe siècle. Papier. 96 pages. 390 sur 205 millim. D.-rel. (Ancien 9059.)

220. « Conclaves pour l'élection des papes, » de Paul III à Alexandre VII. (1534-1657.)

En italien et en français. — Ex-libris de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVIIIe siècle. Papier. 983 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols, conseiller d'État. (Ancien 9060.)

221. « Mémoires secrets contenant les événemens les plus notables des quatre derniers Conclaves, avec plusieurs remarques sur la cour de Rome, » par l'abbé Milani. (1691.)

XVIIIe siècle. Papier. 327 pages. 270 sur 195 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du roi. (Ancien 9061.)

222. « Mémoires sur M^r le cardinal de Bouillon, » par lui-même.

XVIIIe siècle. Papier. 70 feuillets. 250 sur 190 millim. Cartonné. (Ancien 9062.)

223. « Mémoire historique sur les différentes formes qui ont esté successivement observées en France pour la provision aux prélatures du royaume, » depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au règne de Louis XIV.

XVIIIe siècle. Papier. 219 et 131 pages. 355 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9063.)

224-225. « Registres de délibérations du Conseil de conscience, depuis l'établissement des Conseils [15 septembre 1715] jusques et y compris le dernier décembre 1717. »

XVIIIe siècle. Papier. 1028 et 564 pages. 400 sur 260 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes d'Etienne-Charles de Loménie de Brienne. (Ancien 9064.)

226. Recueil de lettres sur les Jésuites.

Début : « Lettre escritte à Monseigneur le cardinal de Noailles, en 1711.

« En vain de son crédit le Jésuite se pare... »

XVIIIe siècle. Papier. 786 pages. 240 sur 180 millim. Cartonné. (Ancien 9066.)

227. « L'entrée triomphante du P. Girard, jésuite, aux enfers ; suivie de son retour sur la terre, aux ides d'octobre 1731. Suivant la copie imprimée à Rome, par les frères Gherardi, au collège de la Sapience, avec privilège de Sa Sainteté et l'approbation de la sainte Inquisition, ad majorem Societatis gloriam. »

Dialogue en vers.

XVIIIe siècle. Papier. 44 pages. 240 sur 180 millim. Cartonné. (Ancien 9067.)

228. Recueil de pièces, imprimées et manuscrites, relatives au Jansénisme.

Fol. 1. « Mémoire de quelques séminaires des Jansénistes. »

Fol. 3. « Formulaire de profession de foy dressé par l'Assemblée du clergé ; à la suite de ce formulaire sont joints deux procès-verbaux concernant le refus fait au sieur Feydeau de lui administrer l'extrême-onction, le 22 juillet 1661. »

Fol. 7. « Ordonnance de messieurs les vicaires généraux de Mgr le cardinal de Retz, archevesque de Paris, pour la signature du formulaire de foy, dressé en exécution des constitutions de N. N. S. S. P. P. Innocent X et Alexandre VII. » — Texte manuscrit et imprimé de cette ordonnance ; le texte manuscrit contient le formulaire de 1661.

Fol. 14. « Relation de la conférence, faite par l'ordre du Roy, entre messieurs les archevesque de Toulouse, évesques de Rennes et de Rhodez, d'une part, et les Srs Jean-Baptiste de Contes, prestre,... doyen de l'église métropolitaine de Paris, et Alexandre de Hodencq,... curé, archiprêtre de Sainct-Séverin, et vicaires généraux de l'archevesché de Paris, le 29 juin 1661. »

Fol. 24. « Pouvoir à Monseigneur le Nonce et à Monseigneur l'archevesque de Tholose pour faire le proceds et destituer les Srs de Conte et de Hodenc, grands vicaires en l'archevesché de Paris. »

Fol. 26. « Sur le fait du Jansénisme, le vendredi 21 janvier 1661. »

Fol. 34. « Mémoire pour servir d'instruction à Monsieur le cardinal Antoine Barberin, sur la conduite que le Roy désire qu'il tiene auprez de Sa Saincteté pour l'obtention d'un bref contre le mandement que les vicaires généraux de l'archevesché de Paris ont donné le huitième juin dernier. » (Juillet 1661.)

Fol. 39. « Lettre des vicaires généraux de Monsieur le cardinal de Retz au Pape. »

Fol. 41. « Intervention des curez de Paris pour maintenir le mandement des grands vicaires de Mgr le cardinal de Retz, archevesque de Paris. »

Fol. 43. Lettre de l'archevêque de Paris relativement au même sujet.

Fol. 47. « Lettre escritte au sujet du formulaire dressé par l'Assemblée du clergé. »

Fol. 49. Nouvelles de Paris, données dans une lettre du 1er août 1661.

Fol. 51. « Lettre originale de..., lieutenant civil, au sujet de l'assemblée des curés de Paris. »

Fol. 53. « Lettre de M. le procureur du Roy au Chastelet au sujet de l'assemblée des curés de Paris. »

Fol. 55. Autre lettre sur le même sujet.

Fol. 57. Lettre de l'évêque d'Angers [Henri Arnauld] au Roi.

Fol. 61. « Preuves tirées des actes du concile d'Ephèse, par lesquelles on voit clairement que dans la contestation de St Cirille et de Jean d'Antiosche, que Monsieur l'évêque d'Angers a allégués dans la lettre qu'il a escrite au Roy, il s'agissoit d'une question de faict aussy bien que de droict. »

Fol. 62. « Nonnullæ propositiones decerptæ ex libro Cornelii Jansenii. »

Fol. 66. « Lettre de Monseigneur l'archevesque de Sens à monsieur le recteur de l'Université de Paris. » Imprimé, in-4°.

Fol. 68. « Breve sanctissimi D. domini nostri Alexandri VII, summi pontificis, ad ill. et reverendissimum episcopum Andegavensem, una cum decreto ejusdem pontificis. » Imprimé, in-8°.

Fol. 72. Liste de livres mis à l'index par le pape Alexandre VII, le 15 septembre 1657. Placard imprimé.

Fol. 73. Autre liste de livres mis à l'index, le 6 juillet 1661.

Fol. 74. « Décret de N. S. P. le pape Alexandre VII, portant condamnation et censure d'un livre intitulé : Apologie pour les casuistes. » (1659.) Imprimé, in-4°.

Fol. 76. « Arrest du Conseil portant défense de lire un livre diffamatoire composé par un auteur anonyme contre les Jésuites. »

Fol. 78 et 79. « Arrest du Conseil d'estat, portant qu'un livre, intitulé : « Escrit des curés de Paris, ou réponse à celuy du Père Annat », sera avoué ou désavoué par les curés de Paris, nommés au présent

arrest, pour y estre ordonné par Sa Majesté ce que de raison. » (1659.)

Fol. 80. Autre mandement et extrait des registres du Conseil privé concernant le même sujet.

Fol. 82. « Arrest du Conseil d'estat portant que le livre intitulé : « Ludovici Montaltii litteræ provinciales, etc. » sera lacéré et bruslé par les mains de l'exécuteur de la haute justice. » (1660.) Imprimé, in-4°.

Fol. 88. « Extrait des registres du Parlement, contenant un arrest concernant le différend né entre les archidiacre, souchantre et chanoines de l'église de Beauvais, et les doyens chapitre et autres chanoines de la dite église. » (1659.)

Fol. 90. « Copie d'arrest du Conseil d'estat, portant que le nommé Cardinal, official de Beauvais, souscrira le formulaire de l'Assemblée du clergé. » (1661.)

Fol. 91. Autre copie du même arrêt.

Fol. 92. « Mémoire pour faire voir qu'il ne faut point de changement en l'arrest du Conseil du Roy, du 3 mars 1661, rendu entre l'official et le chapitre de Beauvais. »

Fol. 94. « Copie d'arrest pour faire souscrire au formulaire de l'Assemblée du clergé les religieux des abbaïes de St-Victor de Marseille, ceux de St-Valery et de St-Riquier, au diocèse d'Amiens. »

Fol. 96. « Requeste présentée pour empescher l'establissement de quelques religieuses Ursulines de Rouen au bourg de Valongnes, dans l'évesché de Coutances, lesdites religieuses estant suspectes de Jansénisme. »

Fol. 98. « Mémoire contre l'abbé d'Aunay, janséniste. »

Fol. 99. « Mémoire contre le Sr Cahil, prestre d'Hibernie, janséniste. »

Fol. 101. « Excepta quædam ex Historia anglicana Harspleldii. »

Fol. 102. « Extrait de la lettre de M. le cardinal de Retz au Pape. »

Fol. 103. « Questions. De la fréquente confession, des péchés véniels sur quoi on demande »

Fol. 105. « Revocatio positionis unius contentæ in thesibus professoris theologiæ dicti Philippi Borderau, ordinis Fratrum Prædicatorum. »

Fol. 106. « Funus novæ doctrinæ. »

Fol. 108. « Actes nécessaires pour la suitte des affaires des Jansénistes. »

Fol. 110 « Procès-verbal de Monsieur le lieutenant civil de la

visite qu'il a fait au monastère des religieuses du Port-Roïal pour, de la part du Roy, leur faire defense de recevoir dans ledit monastère ny pensionnaires, ny novices, et leur ordonner de renvoyer à leurs familles toutes les filles qui y estoient en pension. » (23 avril 1661.)

Fol. 114. « Copie d'une sentence rendue par le bailli de Rouen au sujet d'un livre intitulé : « Esclaircissemens du sens de Jansenius ».

Fol. 115. Extraits des registres de la cour ecclésiastique et métropolitaine de Rouen. 1er septembre 1661. Imprimé, in-fol.

Fol. 127. « Procès-verbal de la visite faite par le commissaire Manchon au logis du sieur Léonard, libraire, pour y chercher un livre intitulé : « Responsio ad inquisitionem J. Launoii. » (1651.)

Fol. 131. « Sentence du Châtelet rendue au sujet dudit livre. »

Fol. 133. « Interrogatoire fait par M. Poncet au nommé Baudelot, prisonnier à la Bastille. » (Mai 1662.)

Fol. 137. Programme des thèses de Baudelot. (18 mars 1661.) Imprimé, in-fol.

Fol. 139. « Réflexions remarques de M. Feydeau sur le mandement des grands vicaires de Paris. »

Fol. 141. « Procès-verbal de la levée du scellé apposé sur le cabinet du Sr Mathieu Feydeau, janséniste, par le commissaire Menier. » (1662.)

Fol. 159. Lettre originale de Monsieur le lieutenant civil au sujet des papiers trouvés dans le cabinet du Sr Feydeau, janséniste. »

Fol. 161. Autre lettre du lieutenant civil sur le même sujet.

Fol. 169. Lettres écrites à Mlle de Planche et à Feydeau et lettre de Feydeau.

Fol. 179. « Lettre touchant le Jansénisme. »

Fol. 194. Lettre de l'abbé de Citeaux sur son voyage à Rome (1662), suivie du mémorial présenté au pape, du bref obtenu par ce dernier, du procès-verbal fait en exécution de ce bref et de l'arrêt du Roi, du 3 mai 1662. Imprimé, in-8°

Fol. 218. « Expositio theseos in collegio Claromontano propositæ. 12 decembr. anno 1661. » Imprimé, in-4°.

Fol. 224. Arrest du Conseil d'état du Roi, par lequel il exhorte les archevèques et évêques à signer le formulaire. » (1662.) Imprimé, in-4°.

Fol. 235. « Mandement des vicaires généraux du diocèse de Paris. » (Juin 1662.) Placard imprimé.

Fol. 236. « Nullitez et abus du troisième mandement pour la signature de formulaire. » (1662.) Imprimé, in-4°.

Fol. 242 et 261. « Nullitez et injustices de l'interdiction portée par le troisième mandement » (15 juillet 1662). Imprimé, in-4°; deux exemplaires.

Fol. 260. Arrêt du Conseil d'État concernant les deux brochures précédentes.

XVII° siècle. Papier. 277 feuillets. 350 sur 240 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9068.)

229. Extraits de lettres concernant le Jansénisme.

Page 1. « Extraits des lettres de la mère Marie-Angélique Arnaud. »

Page 344. Extrait d'une lettre de M. de Saint-Ciran.

Page 345. Extraits des lettres de la mère Agnès à la mère Angélique, « qui les a tirés elle-mesme ».

Le début et la fin de chaque lettre, et par suite la date, ont été omis.

XVIII° siècle. Papier. 351 pages. 280 sur 190 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9069.)

230. « Recueil de diverses pièces concernant ceux de la R. P. R. [Religion prétendue Réformée] depuis 1598, mesmes des dépesches et expéditions, qui ont esté faictes pour la convocation et tenue des assemblées de ceux de la Relligion prétendue réfformée de Saulmur et Grenoble, Rochelle, Béarn et autres, et de ce qui a esté traicté et négotié en suitte d'icelles. » (3 avril 1598-7 février 1620.)

Table en tête du volume.

XVII° siècle. Papier. 218 feuillets. 380 sur 140 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9070.)

231. « Histoire générale du Schisme, qui a esté en l'Église, depuis l'an 1378 jusques en l'an 1428, » par Pierre Dupuy (1619).

XVII° siècle. Papier. 172 pages. 300 sur 210 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9071.)

232. Inquisition en Portugal. (1675-1692.)

« Copias das cartas escritas de Roma, nos annos de 1675 athe 1692, pelo aresebizpo de Bragua, dom Luis de Souza Catharis, embaxador par o princepe de Portugal, então regente d'aquelles reynos,

e de prezente rey dom Pedro segundo, sobre a pretenzão dos chamados christãos novos daquelles reynos, que suplicavão a S. Santidade que na inquizizão não ouvese prizones secretas, e que os procesos dosque estivesem naquellas prizones se julgazem pelo direito canonico, como se uza na inquizizão de Roma, enao pelo istilo particular com que naz inquizizones dosditos reynos se procedé como novo e inventado pellos ditos inquizidores, que são los juizes aqual demanda ou pretenzão os inquizidores se opuzerão e sahio a seu favor pellas negozeazones do dito arçebizpo embaxador feitas com a legaxiones falssas contra a verdade, contra a conziensa, contra o seu caracter e em grado de servizo do seu rey et daquelles reynos. »

Sur le feuillet de garde on lit : « Collection Debure. »

XVIII[e] siècle. Papier. 497 pages. 340 sur 230 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9072.)

233. « Département fait et arrêté en l'Assemblée générale du clergé de France, tenue par permission du Roy en la ville de Paris, ès années 1645 et 1646, de la somme de trois millions de livres imposées sur le clergé de France par la dite assemblée, faisant partie de quatre millions de livres, accordées au Roy par la ditte assemblée, suivant la délibération de la ditte assemblée du 12 juin et 2 juillet audit an 1646. — Tome premier. »

XVII[e] siècle. Papier. 656 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9088.)

234. « Dictionnaire géographique des villes, bourgs, villages et communautez, où sont marquez les feux qui les composent et les départements, les archevêchés, évêchés, séminaires, chapitres, abbayes, prieurez, chartreuses et monastères, les duchez, comtez, marquisats et autres seigneuries, les universitez et collèges, les parlemens, chambres des comptes, bureaux des finances, cours des aydes, cours et hôtels des monnoyes, présidiaux, bailliages, sénéchaussées, vigueries, prévostez, châtellenies, juges-consuls, sergenteries et maréchaussées, les tables de marbre, maîtrises des eaux et forêts, grûries et capitaineries des chasses, les ports de mer et amirautez, les foires et marchez, les bureaux des fermes et les distances des lieües de Paris et autres villes, divisé en 33 répertoires ou dictionnaires particuliers des provinces du royaume de France. »

Cadres imprimés, remplis à la main.

On lit sur une feuille collée au premier feuillet :

« On ignore quand et pour quelle époque ce Dictionnaire a été dressé. La vignette du titre barbouillée de bleu, le 1er feuillet déchiré, sans doute dans le temps de la Terreur, privent de tous renseignements à cet égard. Toutefois on est certain qu'il remonte au règne de Louis XIII, ou au moins au commencement de celui de Louis XIV, puisque Versailles (1er répertoire, Paris) n'y est encore employé que pour 82 feux, tandis que Montreuil (aujourd'hui faubourg de Versailles) y est porté à 180 feux. — On présume du reste que ce manuscrit a été dressé pour le Roi, vu l'extrême propreté de l'exécution. Le 1er feuillet déchiré disait sans doute par qui et pour qui il l'a été. »

XVIIe siècle. Papier. 3232 pages. 430 sur 275 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9103.)

235. Mémoires divers.

Page 1. « Mémoires concernant les principaux établissemens contenus dans les villes principales du royaume de France, par rapport : à ceux ecclésiastiques, — à ceux judiciaires, — à ceux militaires, — à ceux du commerce, — à ceux des finances. »

Page 155. « Mémoires concernans les ouvrages publiés dans le royaume en l'année 1753. »

XVIIIe siècle. Papier. 202 pages. 225 sur 170 millim. Cartonné. (Ancien 9104.)

236-238. « Mémoires abrégez contenants l'histoire du gouvernement, dès le commencement de la monarchie, par M. le comte de Boulainvilliers. »

Imprimé en 1727, 3 volumes in-8°.

XVIIIe siècle. Papier. 602, 449 et 213 pages. 370 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9105.)

239. Mémoires divers.

Page 1. « Traitez des trois estatz de France, du domaine et en quoy il conciste, des finances et revenus du royaume. »

Page 33. « Des estatz, revenus et despences des royaumes d'Espaigne Portugal, Flandres, Milan, Naples, Sicille et autres ; avec le catalogue

de tous les seigneurs qualifiez d'Espaigne, leurs races, maisons, pays, et leur situation et revenuz, ensemble des estatz de Florence et du Turcq. »

Page 225. « Ung discours des fondemens de l'estat et des moyens de bien régner. »

XVIIe siècle. Papier. 259 pages. 320 sur 200 millim. Cartonné. (Ancien 9106.)

240. « Inventaire des lettres, titres et chartres de Bretagne, trouvés en la chambre du trésor desdittes lettres et chartres, étant en la tour neuve du château de Nantes, » par René de Bourneuf, « conseiller au conseil privé du Roy et premier président en la cour de parlement dudit pays, commissaire à cette fin députté... par lettres patentes... de décembre 1583. »

XVIIe siècle. Papier. 590 feuillets. 350 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9107.)

241. « Formulaire de chancellerie contenant « les suscriptions et souscriptions usitées dans les lettres que le roi de France et les membres de la famille royale adressent aux princes étrangers, aux personnages de qualité, ainsi que celles usitées dans les lettres écrites au Roy par le pape, l'empereur, les rois d'Espagne, d'Angleterre et autres rois, seigneurs, seigneuries, républiques et princes étrangers. »

XVIIIe siècle. Papier. 199 feuillets. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9108.)

242. Catalogue sommaire de la collection dite des « Cinq-cents de Colbert », aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.

Le volume porte pour titre : « Recueil des cinq cents volumes concernant l'histoire de France, depuis 1278 jusqu'en 1665. »

XVIIIe siècle. Papier. 106 pages. 350 sur 235 millim. D.-rel. (Ancien 9109.)

243-246. « Collection générale et chronologique des chartres, titres, mémoires, instructions et manuscrits, avec des analises, des sommaires, des notes historiques et critiques et des observations,... par un bénédiction de la Congrégation de St-Maur » [Dom Pacotte]. (1787.)

Tome I. Pièces tirées des archives de Montpellier. (1154-1364.) — 696 pages. (Archives du département de l'Hérault, A. 231.)

Tome II. Pièces tirées des archives de Montpellier. (1366-1439.) — 675 pages. (Archives du département de l'Hérault, A. 232.)

Tome III. Pièces tirées des archives de Beaucaire. (1492-1668.) — 470 pages. (Archives du département de l'Hérault, A. 238.)

Tome IV. Pièces tirées des archives de Beaucaire. (1160-1484.) — 434 pages. (Archives du département de l'Hérault, A. 239.)

Ces quatre volumes faisaient partie d'une collection comprenant au moins 9 volumes, car le dernier porte, en première page, le titre : « Neuvième volume des archives de la Province. » — Il y a une table des pièces à la fin de chaque volume.

XVIIIe siècle. Papier. 696, 675, 470 et 434 pages. 340 sur 240 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9110.)

247-251. « Inventaire du Trésor des chartres, par Dupuy. »
Copie exécutée sur l'original vers 1640.

XVIIe siècle. Papier. 8 volumes en 5 tomes. 341, 454, 716, 763 et 565 pages. 355 sur 235 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9111.)

252-254. « Inventaire du Trésor des chartres, par Dupuy : Paris, Orléans, Poitou, Champagne, Normandie, Picardie, Bretagne. »

Cette copie ne comprend que les trois premiers volumes du travail de Dupuy.

XVIIIe siècle. Papier. 228, 148 et 172 pages. 260 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9112.)

255-262. Inventaire du Trésor des chartres, par Dupuy.

XVIIIe siècle. Papier. 504, 402, 546, 423, 562, 321, 598 et 459 pages. 350 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9113.)

263. « Inventaire alphabétique des titres du Trésor des chartes. »
Paraît être la table de l'inventaire. — Ex-libris d'Antoine-Pierre de La Mouche, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes.

XVIIIe siècle. Papier. 933 pages. 365 sur 240 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9114.)

264. Tables des sept volumes de l'inventaire du Trésor des chartes, de Dupuy.

On lit en note à la première page : « Cette table est sans doute une copie de celle de Dupuy. La pagination des originaux étant conservée dans notre copie cette table convient aux 7 premiers volumes (le VIIIe paraît n'avoir point de table). »

Ex-libris gravé d'Antoine-Pierre de La Mouche, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes.

XVIIe siècle. Papier. 343 pages. 365 sur 240 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9115.)

265. Table chronologique de l'inventaire du Trésor des chartes, de Dupuy. (1349-1365.)

XVIIIe siècle. Papier. 230 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. veau granité, aux armes de Bouvard de Fourqueux. (Ancien 9116.)

266. « Divers mémoires des règnes du roy Jehan, Charles VI, Charles VII, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II et du roi Charles IX. »

Page 9. « Arrest de Charles, fils aisné du roy Jean de France, régent le royaume, duc de Normandie et daulphin de Viennois, donné en 1359, pour le rétablissement de divers officiers qui avaient été dépossédés de leurs charges. » (Imprimé, in-12.)

Page 23. « Mémoire des contraintes, desquelles on usoit en 1415 contre quelques particuliers pour trouver argent pour les affaires du Roy. »

Page 27. « Lettre, sans datte, d'un ancien favori, qui pourroit bien estre le seigneur de La Trémouille, du règne de Charles VII ; il y est faict mention que la contesse de Tonnerre estoit sa sœur. » (Copie du XVe siècle.)

Page 29. « Ancien édit de Compienne, du roy Charles VII, 1429 et 1450, « pour faire les loyaux subjects du Roy rentrer en possession de leurs biens, nonobstant les dons et ventes qui en avaient esté faictes pendant les troubles des Anglois. »

Page 41. « Don faict par Charles, duc d'Orléans et conte de Bloys, à son frère Jehan, bastard d'Orléans, des conté et viconté de Chasteaud'un et de Dunois, reprenant de lui Remorantin et Millançay et le conté de Vertus, à la charge de retour à lui et aux siens, ou cas que le dit Jehan, bastard d'Orléans, décedde sans hoirs. »

Page 45. « Cy après est la guerre menée par les seigneurs de sang royal contre le roy Loys [XI], la forme de ceste guerre et la paix, fin de ceste guerre. »

Page 53. « Rappel du ban, du mois de juillet mil quatre cents soixante et onze, régnant Louis onzième. »

Page 57. « Deux pièces de l'arrest de condempnation du connestable de St-Paul, avec mémoire sur l'exécution dudit arrest. » (1475.)

Page 71. « Discours sur l'assemblée de l'Empereur et duc de Bourgongne, qui se vouloit faire roy, et de la défaicte et de la mort du duc de Bourgongne. »

Page 83. « Condamnation et exécution du duc de Nemours. » (1477.)

Page 91. « Arrest de condamnation contre Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. »

Page 95. « Mémoire touchant la ville d'Arras, lorsque le roy Louis XI la voulust faire habiter par autres siens subjects, et transporter ailleurs les anciens habitans. »

Page 105. « Traicté du mariage de Monsieur le daulphin Charles et de Madame Marguerite de Flandres. »

Page 141. « Acte de l'an 1634, que le cœur de Charles VIII fut trouvé dans l'église de Cléry. »

Page 145. « En ce cahier sont les traictés de paix entre les roys Charles VIII et Louis XII, et Henri VII et VIII d'Angleterre; les cérémonies du mariage Louis XII avec Marie d'Angleterre; l'édit du roy François Ier à son retour en France de Madrid; la lettre du roy François Ier au pape, après son retour en France. »

Page 189. « Analyses sommaires de lettres patentes et d'arrests du Parlement, rédigées sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier. »

Page 221. « Rolle ou parties et sommes de deniers ordonnées par le Roy nostre sire estre payées et assignées par maistre Jean de la Forge, son conseiller et receveur général de ses finances ès pays de Picardie..., 1508. »

Page 241. Lettre, en italien, sans date et sans adresse, écrite au moment de la captivité de François Ier à Madrid.

Page 245. Notes relatives à l'arrivée et à la captivité de François Ier à Madrid.

Page 253. « Acte faict en la chambre du roy François Ier, revenu

de Madrid, sur les déclarations dudit sieur roy, nécessité pour se délivrer de prison et signer le traicté qui lui estoit présenté par l'empereur. »

Page 281. « Extraict des mémoires du chancelier Duprat et prestance de serment par luy faicte pour la charge de chancelier. » (1514.)

Page 285. « Sur le concordat faict entre le pape Léon [X] et le roy Francoys Ier, et sur l'indisposition et décès du roy Francoys Ier. » (1516 et 1545.)

Page 289. « Extraict des dépositions et quelques tesmoignages ouis au procès faict au connestable de Bourbon... » (1523.)

Page 349. « Arrest de condamnation contre l'admiral Chabot, 1540, avec la lettre de restablissement. »

Page 389. « Lettre du roy Henry II aux habitans de Saumur pour faire provision de salpestre. » (1547.)

Page 401. « Le voiage de feu M^r l'admiral de Chastillon devers l'empereur [Charles V] et le roi Philippe II pour la rattification de la tresve »; en marge, on lit : « On dit que l'autheur de ce discours est Mr Bourdin, secrétaire d'estat. » (1556.)

Page 417. « Discours sur la rupture de la tresve, 1556, avec l'empereur et roy d'Espagne, sur le subject de la guerre faicte au pape Paul IV, et le secours qui lui fut donné par le roi Henri second, environ l'année 1555 ou 56. »

Page 449. « Discours faict par Gaspard de Coulligny, seigneur de Chastillon et amyral de France, auquel sommairement et véritablement sont contenues les choses qui se sont passées durant le siège de Saint-Quentin, en l'an 1557. »

Page 485. « Advis sur la sédition à Pothiers, 1559, sur le fait de la R. P. R. [Religion prétendue réformée]. »

Page 493. « Mémoires de diverses choses concernant le roy Henry II et affaires de son règne. »

Page 501. « Recueil d'aucuns mémoires, instructions, lettres missives et aultres expéditions, faictes par Mr Bourdin, secrétaire d'estat, par ordre et le commandement des roys souz le service desquelz il a exercé sa charge, devers l'Empereur, princes électeurs et estatz de l'Empire, et ce touchant les affaires, l'estat de ce royaume, soubz les roys Henri II, François Ier et Charles IX. »

Page 631. « Contract passé entre le roy François second et le duc de Montpensier pour les biens du connestable de Bourbon et de Anne de France, femme de Mgr. Pierre de Bourbon. »

Page 647. « Assemblée tenue à Fontainebleau pour le faict de la Religion, notamment pour un Concile national. » (1559 ou 1560.)

Page 655. « Assemblée des prélatz à Poissi, et ensuite le colloque de Poissi. » (1561.)

Page 671. « Discours du colloque de Poissi, par Mr Claude d'Espense, docteur en théologie. » (1561.)

Page 743. « Ample discours des actes de Poissy, contenant le commencement de l'assemblée, l'entrée et issue du colloque des prélatz de France et ministres de l'Évangile; l'ordre y gardé, ensemble la harangue du roy Charles IX, avec les sommaires poincts des oraisons de Monsieur le Chancellier, Théodore de Besze et du cardinal de Lorraine. » (1561.) Imprimé, in-12.

Page 982. « Seconde harangue de Mr Théodore de Besze, ministre du saint Évangile, prononcée à Poissy en pleine assemblée des prélats de France, en la présence de la royne mère et princes du sang, le 26e jour du mois de septembre 1561. » Imprimé, in-4°.

Page 889. « Accord de Monseigneur le prince de Condé et du duc de Guise, et consentement des estatz d'Orléans, assemblés à Pontoise, sur la cession de la régence faicte par le roy de Navarre à la royne mère. » (1561.)

Page 903. « Propositions faictes ès Parlement par M. le chancellier de l'Opital sur le fait de la Religion, en l'année 1561. »

Page 915. « Advis et response faicte par M. de Bourdillon, lieutetenant en Piedmond pour le Roy, sur les lettres patentes à luy envoyées pour la reddition des villes au duc de Savoye. » On lit en marge : « On dit que le maréchal de Bordillon, que le sieur de Biraigue, lors président à Chambéry et depuis chancelier de France, et Robertet, secrétaire d'estat, qui fust encore en Savoye pour la reddition des villes de Savoye et de Piedmont, suivant le traicté de paix faict entre le roy Henri II, receurent chascun grands honneurs et deniers du duc de Savoye pour faciliter l'exécution de ce traicté. »

Page 923. « Instruction baillée à l'abbé de Mande, allant à Rome, en 1562. »

Page 929. « Coppye de la lettre de madame la duchesse de Ferrare à Calvin prise sur l'original. » (1563.)

Page 943. « Sur l'empoisonnement de Mr Charles du Moulin. » (1564.)

Page 946. « Arrest donné au Conseil privé du Roy, y séant, à Mou-

lins, sur le faict de l'accusation de Monsieur l'admiral de Chastillon de la mort de Monseigneur le duc de Guise. »

Page 951. « Manifeste à ceux de la R. P. R. [Religion prétendue reformée] sur les soupçons qu'ils prenoient contre Mr le prince de Condé, parce qu'il s'estoit reconcylyé avec le cardinal de Lorraine, en 1566. »

Page 957. « Copie de la sentence prononcée contre Jacques Spifame, évesque de Nevers, à Genève, et exécuté au dit lieu le 23 mars 1566. »

Page 961. « Testamment de Spifame, ministre, et exécuté à Genève, et auparavant évesque de Nevers. »

Page 967. « Procès-verbal de Champagne, héraut d'armes, quand il fut à Saint-Denis vers le prince de Condé, de la part du Roi. » (1567.)

Page 985. « Cette pièce et les deux suivantes concernent la paix faicte à Chartres, en 1568. »

Page 1003. « Premier projet de traicté sur la pacification des troubles. » (1570.)

Page 1007. « Response des princes sur le project du traité de paix. » (1570.)

Page 1015. « Remonstrance au Roy par aucuns princes protestants sur le fait de la Religion et la response du Roy. » (1570.)

Page 1027. « Projet de la déclaration à faire par le Roy après la St-Barthelemy, 1572, pour contenir un chascun en paix. »

Page 1031. « Traduction d'une épitre latine d'un excellent personnage de ce royaume, faicte par forme de discours, sur aucunes choses depuis peu de temps advenues en France. A Paris, de l'imprimerie de Féderic Morel, imprimeur du Roy, 1573. » Imprimé, in-4°.

Page 1083. « Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis, ad Stanislaum Elvidium, epistola. Lutetiæ, apud Federicum Morellum, typographum regium, 1573. » Imprimé, in-4°.

Page 1131. « Déclaration du Roy pour le faict de ceulx de la nouvelle opinion, qu'ilz se sont absentez depuis le XXIIIIe d'aoustz 1572. »

Page 1133. « Déclaration du Roy contre les officiers de justice et finances, faisant profession de la R. P. R. (1572). »

Page 1137. « Deuxième déclaration sur le même sujet. »

Page 1139. « Lettre du Roy aux habitants de la Rochelle, en 1573. »

Page. 1153. « Testament du chancelier de l'Hospital. » (1573.)

Page 1153. « Historia Caroli IX, Francorum regis; Caroli ortus. »

XVe-XVIIIe siècle. Papier. 1170 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9117.)

267. Mélanges historiques.

Fol. 1. Pièces relatives aux duchés de Lavedan et de Navailles.

Fol. 5. Pièces de la procédure dirigée contre Charles le Mauvais, roi de Navarre, et contre ses gens.

Fol. 295. Documents relatifs aux duchés de Nemours, Noailles, Noyon et Normandie.

XVIIIe siècle. Papier. 440 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9118.)

268. Formulaire d'un secrétaire du roi, du temps de Louis XII.

On lit sur le premier feuillet du manuscrit : « Ce protocole et instructions appartient à moy soubzsigné Claude Marchant, notaire et secrétaire du Roy, seigneur des Ligneriz; et sont lesdittes instructions escriptes de la main de deffunt Macé Marchant, mon ayeul, aussi secrétaire du roy et des roines Anne et Claude. MARCHANT. »

Page 1. « Instructions du parlement et chancellerie de France. Pour avoir congnoissance du stille de la cour de Parlement... » — Page 17. Formulaire « Grâces et debitis. » — Page 26. « Sauve gardes. » — Page 34. « Respitz. » — Page 39. « Adjournemens en cas d'appel et autres. » — Page 51. « Hommaiges et souffrances. » — Page 58. « Chappitre de diverses lettres diffuses. » — Page 86. « Offices et confirmacions. » — Page 131. « Retenues. » — Page 139. « Collacions et dons de beneffices. » — Page 153. « Chartres. » — Page 169. « Lettres de finances. » — Page 183. « Congiez et aydes. » — Page 209. « Deffenses et lettres de pas, avecques saufconduiz. » — Page 225. « Lettres missives. » — Page 233. « Povoirs. » — Page 243. « Commissions. » — Page 261. « Lettres de la royne. »

XVIe siècle. Parchemin. 328 pages. 360 sur 250 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9119.)

269-270. « Vie et histoire de Louis XI, » par l'abbé Joachim Legrand.

Le ms. original de cette histoire est conservé à la Bibliothèque nationale, mss. français 6960-6990.

XVIIe siècle. Papier. 706 et 610 pages. 395 sur 260 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9120.)

271. « Collection de lettres écrites au roy Francois Ier et à d'autres rois et princes, copiées sur les originalles par le sieur de Briancourt. »

Au-dessous de ce titre, on lit : « *Nota*. Le manuscrit qui a servi à la copie de celui-cy a été tiré de la bibliothèque de M. le Dauphin. » — Table en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 443 pages. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9121.)

272. « Registre en forme de journal, faict par un domestique de M. le chancelier Duprat, contenant ce qui s'est passé depuis l'advènement du roy Francoys Ier à la couronne, qui fut le premier de janvier 1514, jusques en l'année 1521 includ. »

XVIIe siècle. 235 feuillets. 280 sur 200 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9122.)

273. Recueil de pièces touchant les règnes de Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Page 1. Pièces relatives à l'avènement de Henri II, au traité de Monçon entre la France et l'Espagne, aux démêlés de la reine mère et du cardinal de Richelieu.

Page 215. « Caballe de Vaultier Belingau et autres. » (15 novembre 1630.)

Page 232. « Cabale de la Fargis. »

Page 289. Affaire du duc d'Épernon, excommunié par l'archevêque de Bordeaux. (1633.)

Page 313. « Réception de M. le maréchal de La Force en la dignité de duc et pair de France. » (1637.)

Page 355. « Lettre de déclaration du Roy contre Monsieur. » (1642.)

Page 365. « Érection du duché de Valentinois en duché pairie pour le prince de Monaco; au camp devant Perpignan, au mois de may 1642; enregistrée au Parlement, le 6 février 1643. »

Page 377. « Traité du prince de Monaco avec Sa Majesté,... le 6 février 1643. »

Page 392. Démêlés du cardinal Antonio Barberini avec le pape Innocent X. (1641.)

Page 411. Recueil de vers français et latins et de compositions latines sur des sujets classiques et religieux. Jugement critique sur l'Histoire des Pays-Bas du cardinal Bentivoglio.

Page 501. « Fabri Pibratii rusticæ amoenitas gallica (*sic*), latinis donata versibus per Ant. Bouchetium. »

Page 525. « In agrorum laudem oratio, » par le même.

Page 537. « In reductionem Lutetiæ, præfatio ad fratrem charissimum » et « Lutetiæ reductio, » poèmes d'Isaac Habert.

Page 543. « Lettre ou mémoire du sieur Du Plessis-Mornay au roy Henri IV. »

Page 577. « Lettre missive envoyée par M. de Bellièvre, depuis chancelier de France à M. le duc d'Espernon, sur le mescontentement qu'il avoit d'estre refusé par le Roi du gouvernement de Provence. »

XVIIIe siècle. Papier. 592 pages. 375 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9123.)

274. « Extraict des principalles pièces du registre ordonné pour les expéditions d'État et autres, qui se traicteront au Conseil privé du roy Henri II de ce nom, qui succéda à la couronne le dernier jour de mars 1546 avant Pasques, par le trespas de feu de bonne mémoire Francois Ier de ce nom, son père, ledict jour décédé au lieu de Rambouillet, diocèse de Chartres. » (1547-1551.)

XVIe siècle. Papier. 602 pages. 345 sur 230 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9124.)

275. Recueil de pièces relatives aux règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV.

Fol. 1. « Acte de dépôt et de consignation d'une croix, d'un collier, de bagues, fait par Paul de Foix, ambassadeur du roy à Venise, pour la somme de deux cent mille écus, fournis au Roy par la république de Venise. »

Fol. 4. « Le fournissement de 100,000 écus audit ambassadeur en 1569. »

Fol. 8. « Quelques mémoires de cronologie. »

Fol. 12. « Relatione di Francia fatta per il Lusignano. » Prétentions

des ducs de Lorraine sur la Provence, sur le royaume d'Aragon, duché de Goeldre; de la reine Catherine de Médicis sur le royaume de Portugal ; des sieurs de Laval sur le royaume de Naples ; des ducs de Nevers sur le duché de Brabant; des seigneurs de Lusignan sur les comtés de Champagne et de Brie ; des comtes de Lusignan, de la Marche, d'Angoulême sur Penthièvre et Fougères; des comtes de Penthièvre sur la Bretagne, sur le comté de Blois; le tout en italien.

Fol. 24. « Bulle du pape Sixte cinq, de l'an 1586, sur les deniers déposés et exposés au Castel-S[t]-Ange pour subvenir aux dernières nécessitez de l'Église y exprimez, sans les pouvoir employer ailleurs. »

Fol. 30. « Relation de ce qui s'est passé en Poictou et armées y conduictes par le mareschal de Biron, en 1586. »

Fol. 35. « Harangues du Roy, des chanceliers et du premier président au Parlement, le Roi séant, pour la publication de vingt-six édits, en 1586. »

Fol. 40. « Mémoire donné à Monsieur Loisel, ambassadeur, et ce qu'il avait à remontrer au pape sur le monitoire décerné contre la royne de Navarre. »

Fol. 46. « Conquestes des roys de Portugal en Orient, et ensuite : origine des roys de Portugal; lettre du roy Anthoine au pape; discours des prétentions de la royne Catherine de Médicis audit royaume de Portugal, par Guillaume de Lescoat; de la maison de Boulogne ; de la maison de Lorraine. »

Fol. 88. « Lettera amorosa dell' Arsiccio della Academia de gli Intronati in proverbii, dell'anno 1577. »

Fol. 100. « Protestation du prince de Condé, quand il prist les armes avec Monsieur, frère du Roy, 1576. » — *En déficit.*

Fol. 101. Lettres de Henri III défendant le transport des bleds hors le royaume. » (25 sept. 1574.) Placard imprimé.

Fol. 102. « Proclamation de la paix faicte entre les roys de France... Charles IX... et Elizabet, roine d'Angleterre. » (11-23 août 1564.) Paris, R. Estienne. Placard in-fol.

Fol. 103. Déclaration de Henri III, à son retour de Pologne, « pour mainteuir ses sujects en paix sans les rechercher au faict de leur conscience ». (Lyon 12 oct. 1574.) Placard imprimé.

Fol. 104. « Diverses remarques sur l'histoire de S[t] Louis. »

Fol. 109 v°. « Énigme. Je suis de chair... »

Fol. 110. « Épistre du sieur Duplessis pour convoquer un concile. »

Fol. 116. « Lettre boufonne du duc de Guise aux princes et aux Ligueurs, 1586. »

Fol. 118. « Le véritable sur la sainte Ligue. »

Fol. 122. « Table du contenu du livre de Jehan Bourdel, secrétaire du chancelier Duprat. »

Fol. 127. « Quelques mémoires de ce qui fust traicté à Calais, en 1521, entre les ambassadeurs du Roy et ceux du Roy catholique, en présence des ambassadeurs d'Angleterre. »

Fol. 132. « Relation de ce que fit à Rome et Florance, et ailleurs, celui qui faict ladite relation, 1588. »

Fol. 141. « Entrée de l'Empereur à Vienne, en 1577. »

Fol. 144. « Conditions de la paix accordée par le roy Louis IX au comte de Thoulouze et Albigeois, en 1228 » (copie du XVe siècle).

Fol. 146. « Response des présidents et conseillers de la Cour des monnoyes aux demandes du Roy sur l'afoiblissement des monnoyes. » (1586.)

Fol. 153. « Pragmatica en que se da la orden y forma que se ha de tener y guardar en los tratamientos y cortesias de palabra y por escripto, y en traer coroneles, y ponellos en qualesquier partes y lugares. » (Alcala, 1586, in-4°.)

Fol. 157. « Cérémonies de l'enterrement et funérailles d'Anne de Montmorancy, connestable. » (1567.)

Fol. 165. « Copie de ce qui est escrit de main et signé au bout du livre intitulé : Regula et confirmatio privilegiorum Ordinis sanctissimæ Trinitatis, etc. » (1589.)

Fol. 168. « La manière de procéder et de donner la croix aux religieux servans de l'hospital de Sainct Jehan de Hierusalem. »

Fol. 176. « Vers sur le mareschal d'Ancre et gouvernement de la reyne Marie de Médicis. »

Fol. 177. « Séance aus Estats d'Orléans, de l'an 1560, et la harangue de M^r le chancelier de l'Hospital à l'ouverture d'iceus. »

Fol. 200. « Des parolles que le Roy a tenues à Messieurs du Parlement, le 7 janvier 1599. »

Fol. 204. « Requeste au Roy du sieur Duplessis, pour parvenir à la conférance avec l'évesque d'Évreux [Du Perron], avec autres pièces sur ladite conférence. » (1600.)

Fol. 218. « Copie de quatre lettres envoiées par Madame de Joieuse à Monsieur le mareschal de Joieuse, son beau-père, Madame la maréchale de Joieuse, sa femme, Madame du Bouchage, la bonne-femme et

à mesdames ses tantes, après la mort du duc de Joieuse. » (1587.)

Fol 221. « Parolles tenues à l'accomodement de Mrs d'Espernon et Ornano. »

Fol. 222. « De la journée de Coutras (1587); » avec plan des armées et mémoires.

Fol. 234. « Lettre du chancelier de Bellièvre au Parlement, après qu'il fust pourvu de cette charge. » (1599.)

Fol. 236. « Calcul de ce à quoy revient la recepte et despence par jour et année. Entre vous qui voulez comprendre au prix de vottre revenu combien c'est que voulez despendre, tout est icy dedans contenu. » Imprimé, in-4°.

Fol. 238. « Lettre du duc de Nevers au Pape, lorsqu'il alloit à Rome, sur la conversion du Roy. »

Fol. 240. « Du voyage de la Royne par mer, de Livorne à Marseille. »

Fol. 242. « Recueil de certains noms propres, tant d'hommes, que principalement de femmes, usitez anciennement en France et de présent non accoustumez, tirez des titres de l'abbaye du Petit Citeaux. »

Fol. 248. « Considérations sur les conditions des roys de France, d'Espagne et Angleterre, au temps d'Henri quatre, Philippe III et Jacques [II]. »

Fol. 250. « Copie de protestation de frère J. Brulart, capucin, laquelle a esté lacérée et biffée en sa présence, par arrest de la cour de Parlement, le... jour de may 1599. »

Fol. 251. « Lettre du Roy à Madame sa sœur, après la mort de la duchesse de Beaufort. »

Fol. 253. « Liste des chevaliers commandeurs et officiers de l'Ordre du Sainct-Esprit. »

Fol. 257. « Instruction donnée par le duc de Lorraine à celuy allant de sa part vers le comte Palatin. »

Fol. 259. « Exemples de promesses de mariage entre princes, depuis résolues. »

Fol. 261. Mémoire au maréchal de Montmorency.

Fol. 263. « Quelques pièces concernant les chevaliers de Malte, mesmes le décret du pape Grégoire XIII sur ce qui s'estoit passé à Malte contre le grand maistre, frère Jehan de la Cassiera. »

Fol. 267. « Protestation et déclaration du roy de Navarre sur la venue de son armée en France. »

Fol. 269. « Extrait de l'ordre du sacre du Roy. » (1587.)

Fol. 271. Bulle de Sixte Quint donnant commission de juridiction ecclésiastique et de visite pour la Bretagne au cardinal de Lenoncourt. (1587.)

Fol. 275. « Propos contre la royne mère et le roy de Navarre. » (1589.)

Fol. 279. « Mémoire aux endroits où l'on doit aller partant de Rodez. » (1586.)

Fol. 281. « Conseil tenu à Rome pour la Ligue. (1576.) — Je croy que sont les mémoires de l'advocat David, avec lettre du pape Estienne pour les dessendans de Charlemagne. »

Fol. 287. « Quelques mémoires concernant la reyne Marguerite. »

Fol. 289. « Lettre du Roy au Parlement sur la vérification de quelques édits. » (1587.)

Fol. 291. « Recueil des parolles tenues entre le roy de France et l'ambassadeur d'Espagne, au mois de décembre 1605. »

Fol. 294. « Propos contre les députez des Estats (1577), envoyez vers Mr le Prince et le dit Sr Prince. »

Fol. 298. « Remonstrance au roy Henri III, des ambassadeurs des princes protestants d'Allemagne. » (1586.)

Fol. 300. « Lettre escrite par les dits ambassadeurs, de Metz, retournant en Allemagne. » (1586.)

Fol. 304. Copie de ces remontrances et réponse du Roy, en français.

Fol. 310. « Substance des propos tenus au pape par l'ambassadeur de France. »

Fol. 312. « Response faicte par le Roy, le mardy au matin, 17 mai 1588, à Messieurs envoiez par la court vers Sa Majesté. » (1588.)

Fol. 317. « Considérations sur les troubles, commancez en mars 1585, avec quelques conjectures des ruines qui en adviendront, s'ils ne sont pas pacifiez. » (1587.)

Fol. 322 v°. « Arrest du Parlement de Paris, du 28 juin 1593, extraict des registres de l'assemblée des Estats. »

Fol. 324. « Lettre du Pape au Roy pour pourveoir Charles, Monsieur, fils bastard du roy Charles, du grand prieuré de France.» (1587.)

Fol. 325. « Demandes des princes de la Ligue au Roy.» (Juin 1587.)

Fol. 332. « Vers sur la réduction de Ferrare entre les mains du pape [Clément VIII]; épitaphe et tombeau scandaleux du dernier duc de Ferrare. » (1598.)

Fol. 332 v°. Vers sur le pape Innocent de Médicis.

Fol. 333. « Demandes au Roy par les princes de la Ligue. »

Fol. 335. « Noms et listes des députez de l'assemblée tenue à Rouen. » (1596.)

Fol. 339. « Diverses lettres du S[r] de Bussy, favori du duc d'Anjou, sur sa querelle avec le S[r] de Quélus, l'un des mignons d'Henri III. »

Fol. 342. « Diverses pièces sur la prise de la ville de Rocroy par ceux de la R. P. R, et reprise par le duc de Guise, et prise de Raucourt, lettres et dépêches servies de la part du Roy, du duc de Guise et du duc de Bouillon. » (1587.)

Fol. 362. « Bref recueil des choses mémorables advenues ès sièges de Sedan et Jamais. » (1588.)

Fol. 370. Pièces diverses concernant la campagne du duc de Guise. (1587.)

Fol. 420. « Articles et capitulation faicte, conclue et arrestée par monsieur le duc d'Espernon, pair et colonnel général de France, avec Monsieur le prince de Conty, chef et conducteur de l'armée étrangère, le duc de Bouillon, le baron d'Hone, collonels, cappitaines, reithemaistres, seigneurs, chevaliers, gentilzhommes et aultres de la dite armée ainsi que s'ensuit. »

XVI[e] et XVII[e] siècles. Papier. 420 feuillets. 360 sur 235 millim. Cartonné. (Ancien 9125.)

276. Mémoires historiques.

Fol. 1. « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand-maître et connestable de France. »

Fol. 88. « Gestes de M. de Guise, ou mémoire de l'estat des affaires de France soubz la fin du reigne du roy Henry second. »

Fol. 288. « Mémoire du droict d'aubeine sur le faict des biens de France laissez par le duc de Mantoue ; si le faict d'aubeine a lieu contre les princes souverains estrangers; si les parentz françois peuvent prétendre la part prétendue par leurs parentz estrangers à l'exclusion du Roy. »

XVII[e] siècle. Papier. 325 feuillets. 290 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols, conseiller d'Etat. Ancien 9126.)

277. « Mort de messieurs de Guise à Blois et affaires de la Ligue. » (1588-1594.)

Ex-libris gravé de D.-B. Turgot, évêque de Séez.

XVIIe siècle. Papier. 296 feuillets. 345 sur 230 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9127.)

278. Extraits du Registre-Journal de Pierre de l'Estoile. (1574-1589.)

Fol. 1. « Extrait d'un [registre] journal du règne de Henri III (au feuillet 5e dudit journal est attaché l'escrit de Geoffroy Vallée pour lequel il fut condamné) », attribué à « Marteau, avocat au Parlement. »

Fol. 185. « Le procès-verbal d'un nommé Nicolas Poulain, lieutenant de la prévosté de l'Isle de France, qui contient l'histoire de la Ligue, depuis le second janvier 1585 jusques au jour des Barricades, escheues le 12 mai 1588. »

Fol. 204. « Abrégé d'un discours secret faict à Sa Sainteté entre aucuns ses confidens, après le départ de monsieur le duc d'Allençon, de Paris, trouvé entre les papiers de feu l'avocat David. »

Fol. 209. « Coppie de la depposition de Salzède, prise sur l'original escrit et signé de sa mainct (*sic*), suivant l'orthographe d'icelluy. »

Fol. 213. « Discours sur le mode de Salcède, dressé par monsieur Angenoust, lieutenant général à Sens. »

Fol. 217. « Sur le commandement que le roy Henry III fist à la royne de Navarre, sa sœur, d'aller trouver son mari, en l'année 1583. »

Fol. 221. « Traicté faict à Joinville, en l'année 1584, entre les seigneurs et princes de la Ligue, d'une part, et les députez du roy d'Espagne, d'autre. »

Fol. 226. « Aucuns articles proposez en l'assemblée de Nancy, en janvier, pour estre accordés en la généralle de mars prochain. »

Fol. 227. « Acte que l'on faisoit signer à ceux qui entrèrent dans le parti de la Ligue en 1588. »

Fol. 228. « Cet acte se portoit aux villes par homme exprès. » Serment de ne reconnaître comme successeur au trône qu'un prince catholique.

Fol. 229. « Articles secretz accordez aux princes de l'Union en l'an 1588. »

Fol. 232. « Liste de ceux du conseil général des Quarente en la ville de Paris. » (1589.)

Fol. 236. « Addition au feuillet 140 » du journal de Marteau.

XVIe siècle. Papier. 244 feuillets. 310 sur 210 millim. Couvert. parchemin. (Ancien 9128.)

279. « Recueil des pièces relatives au règne de Henri III. » (1571-1590.)

Page 9. « Lettres pattentes de la régence, gouvernement et administration du royaume par le royne mère du Roy, attendant la venue du roy très chrestien Henri III[e] de ce nom, roy de France et de Poullongne. » (1573.)

Page 13. « Sur le trespas du roy Charles IX et régence de la reyne mère Catherine de Médicis. »

Page 17. « Relation du voyage du Roy en son royaume de Poulongne. »

Page 25. « Manifeste et déclaration de Monsieur, frère du Roy. » (1575.)

Page 35. « Association faicte entre les princes, seigneurs et gentilzhommes catholiques de ce royaume. » (1577.)

Page 39. « Remontrances au Roi des habitants d'Angoulême sur le faict des lettres à eux envoyées par la Royne... de la redition de laditte ville, qu'ils sont poursuivys de faire en vertu de la trefve. » (Vers 1575.)

Page 101. « Mémoire de l'advocat David. » (1577.)

Page 102. « Coppie des lettres que le Roy escrint à chascun des chevalliers pour prendre l'Ordre de chevalerie St-Esprit. » (1578.)

Page 113. « Les noms des chevalliers du Sainct-Esprit, faictz à Paris, le 1[er] jour de janvier 1579. »

Page 115. « Pour la première institution de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit. » (1579.)

Page 127. « Statuts de l'Ordre du Sainct-Esprit. »

Page 171. « Protestations de Monsieur, frère du Roy, lorsqu'il prit protection des Estats. » (1578.)

Page 179. « Discours véritable de ce qui s'est passé en ce royaulme depuis la publication du dernier édict de pacification (1577) jusqu'à présent. »

Page 197. « Lettre appologettique de Monsieur de Pibrac à la royne sur ce qu'elle retira ses sceaux, qui estoient entre les mains du sieur de Pibrac. » (1581.) — Portrait gravé de Pibrac.

Page 214. « Vidi Fabricii Pibrachii vita, scriptore Carolo Paschalio, ad clarissimum et ornatissimum virum Petrum Forgetum. Parisiis, apud R. Columbellum, via ad D. Joannem Lateranensem, in Aldina bibliotheca. » (1584.) In-8°, imprimé.

Page 315. « Arrest de la court de Parlement contre Nicolàs Salcedo. » (1582.)

Page 317. « Discours du malheur advenu à Anvers, le 17 février 1583. »

Page 331. « Arrest du Conseil d'estat du roy Henri III, donné en sa présence, le xxvi° jour d'avril 1583, contre François de Rosières, archidiacre de Toul. »

Page 335. « Testament de Monsieur, frère du Roy. » (1584.)

Page 339. « 1584 ou 85. Accord fait en la ville de Magdebourg entre la royne d'Angleterre, le roy de Navarre, prince de Condé et plusieurs princes d'Allemagne. »

Page 343. « Des choses advenues en l'an 1585. »

Page 365. « Déclaration manifeste de M. le cardinal de Bourbon et princes de la Ligue à la prise des armes. » (1585.)

Page 381 « De Guisiorum in armis capescendis scopo, ad Gallos parænesis. » (1585.)

Page 435. « Ce sont les articles demandés par Messieurs les cardinal de Bourbon et de Guise. » (1585.)

Page 437. « Sur l'édit de juillet 1585 ; remonstrances des princes d'Allemagne et sa (*sic*) response. »

Page 485. « Estat des gallères que le Roy a ordonné estre entretenues..... »

Page 450 et 451. Deux lettres autographes de Henri III à Brûlart.

Page 453. Lettre autographe de Catherine de Médicis à Henri III. (Reims, 7 juin 1587.)

Page 455. Autre lettre originale de Catherine de Médicis à Henri III. (Reims, 6 juin 1587.)

Page 457. Lettre originale de Catherine de Médicis à Brûlart. (15 juin 1587.)

Page 459. Lettre au Roy, signée de Bellièvre, de l'Aubespine. (6 janvier 1587.)

Page 463. « Lettre de Monsieur de Pibrac à M. de Foix, touchant la négociation de reyne mère vers le roy de Navarre, environ 1585 ou 86. »

Page 479. « Information des massacres faicts à Blois, ès personnes des deffuncts seigneurs, duc de Guise pair, le grand maistre de France, le cardinal de Guise son frère, archevesque et duc de Reims et premier pair de France, en l'an 1588. »

Page 507. « Advertissement à messieurs les magistrats, bourgeois, manans et habitanz de la ville de Paris, pour ung catholique zélé. » (1588.)

Page 519. « Déclaration du roy de Navarre au passage de la rivière de Loyre pour le service de Sa Majesté. » (1589.)

Page 535. « Arrest du Parlement par lequel le duc de Mayenne est déclaré lieutenant d'estat et couronne de France. » (1589.)

Page 537. « Forme du serment prêté par lui à cette occasion. »

Page 539. « Du Conseil général de l'Union des catholiques, establi en la ville de Paris, atendant l'assemblée des Estats du royaume. » Liste des membres.

Page 543. « Antisixtus. » (1590.) In-4°, imprimé.

Page 623. « La Fulminante, pour feu très grand et très chrestien prince Henri III, roi de France et de Polongne, contre Sixte V, pape de Rome, et les rebelles de France. » In-8°, imprimé.

Page 705. « Pour connaistre quel estoit André Maillar[d], autheur de la Fulminante et de l'Apologie de M. André Maillar. » (1589.)

Page 725. Lettre originale du cardinal d'Ossat à Henri III. (1589.)

Page 793. « Lettre de Mme de Simiers à M. le mareschal de Joyeuse, après qu'il s'est rendu capuchin. — Responce du dict capuchin. — Lettre du duc d'Epernon au roy Henri III au commencement des troubles de la Ligue. »

XVIe siècle. Papier. 742 pages. 360 sur 235 millim. Cartonné. (Ancien 9129.)

280. Recueil de pièces concernant « l'abjuration et l'absolution d'Henri IV, roy de France et de Navarre ». (1589-1595.)

Table détaillée en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 493 feuillets. 480 sur 250 millim. Rel. veau granité, aux armes de Colbert. (Ancien 9130.)

281. Recueil de mémoires historiques.

Page 3. Fragment des Mémoires de Sully, relatif à la mort de Henri IV et aux dernières années du règne de ce roy, avec les copies de nombreuses pièces diplomatiques.

Page 405. « Absolution octroyée par le pape Clément VIII, par l'entremise de Mgr le cardinal du Perron, à Henri de Bourbon, roi de Navarre et depuis roi de France, dernier décédé, père de Louis XIII à présent reignant, avec l'abjuration de son erreur, en laquelle il avait

esté nourry ; ensemble le recueil de toutes les cérémonyes pontificales observées sur ce sujet. »

Page 485. Pièces relatives à la dissolution du mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois.

Page 649. Pièces relatives au mariage de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, avec Marguerite de Lorraine et aux droits du souverain sur le mariage des princes du sang.

Page 665. « Advis au Roy sur l'élection du roy des Romains. »

Page 683. Pièces relatives au mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine.

Page 895. « Mémoire de ce que le roi François Ier a arresté avec M. le cardinal de Bellay, de son intention touchant aucuns poincts qui sont cy aprez escripts. »

Page 993. « Sommaire de la négociation à Boulongne et à Calais par M. le révérendissime cardinal de Bellay, le premier président de Rouen, et M. de Laubespin, secrétaire des finances du Roy, au mois de septembre l'an 1544. » — Il y a plusieurs autres pièces à la suite sur les relations de la France avec le roi d'Angleterre, le Saint-Père et les princes allemands, de 1544 à 1571.

Page 1071. « Extrait d'un livre escript de la main de M. le chancelier de L'Hospital, concernant plusieurs traités de paix, appanages, mariages, neutralités, reconnaissances, foy et hommage et autres droits de souveraineté. »

XVIIe siècle. Papier. 1200 pages. 350 sur 230 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9131.)

282. Documents relatifs « à la dissolution du mariage d'entre Henry quatre, roy de France et de Navarre, et la reine Marguerite de Valois. » (1599.)

Ex-libris gravé de Caumartin.

XVIIe siècle. Papier. 263 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9132.)

283-284. Recueil de pièces diverses.

Tome Ier. Fol. 1. Pièces relatives à « l'érection du comté de Saint-Fargeau en duché pairie ». (1576-1663.)

Fol. 17. « Déclaration faite par M. François, duc d'Alençon, pour la pacification des troubles en France. » (1576.)

Fol. 19. « Ordre d'Henri III pour les capitaines des gardes de son corps. »

Fol. 29. « Érection de la baronnie de Piney en duché. »

Fol. 45. « Lettres patentes du roi Henri III, ordonnant que nul, sous couleur d'érection de duchés et marquisats, ou comtés, sur les princes du sang et autres princes des quatre maisons et les ducs de Joyeuse et d'Epernon et ceux créés du temps de Henri II, ayent à précéder aucun officier de la couronne. »

Fol. 49. « Aliénation du duché de Chatelleraut. » (1582.)

Fol. 65. « Pièces relatives au cérémonial de la cour de France sous Henri III. » (1585.)

Fol. 145. Sanctissimi. D. N. Sixti papae V declaratio contra Henricum item Borbonium, protensum principem Condensem, hæreticos, eorumque posteros et successores, ac liberatio subditorum ab omni fidelitatis et obsequii debito. »

Fol. 169. « Opposition du roi de Navarre contre la bulle... »

Fol. 173. « Déclaration de M. de Mayenne, lieutenant général en France, par laquelle il déclare les offices des personnes qui sont vivans et des morts retirés des villes des ennemis, vaccants et impétrables. » (1591.)

Fol. 186. « Pièces relatives à la famille de Montmorency-Luxembourg. » (1591-1593.)

Fol. 215. « Règlement fait par le Roi pour la séance que MM. les maréchaux de France doivent avoir en certaines circonstances. » (1594.)

Fol. 217. « Extrait d'un journal d'un habitant de Metz, négociant à Paris, pour sa ville et le sieur de Saubole qui en était gouverneur. »

Fol. 301. » Instructions de ce que les premiers de la Courtille et de Vieuxpont, allant de MM. les princes de Conty et de Soissons vers M. le Connétable, lui doivent dire » (11 juin 1596); et réponse du Connétable.

Fol. 307. « Récit succinct de ce qui se passa à la cérémonie du jurement de l'alliance renouvellée avec les Suisses en 1602. »

Fol. 319. « Traité des puissances. »

Tome II. — Fol. 351. « Fragment d'un compte de l'argenterie de la maison du Roi. » (1610.)

Fol. 261. Recueil des pièces relatives à des mariages princiers, des

provisions de charges, des érections de duchés-pairies, les rangs et dignités de la cour. (1610-1648.)

XVIIIe siècle. Papier. 117 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9133.)

285. « Diverses instructions et dépêches sur les affaires importantes de M. de Revol. » (1590-1624.)

XVIIe siècle. Papier. 319 feuillets. 340 sur 235 millim. D.-rel. (Ancien 9134.)

286. Mémoires et pièces diverses concernant « l'affaire de Marie de Médicis à Compiègne ». (1631.)

XIXe siècle. Papier. 446 pages. 340 sur 230 millim. Reliure maroquin rouge, aux armes de Gilbert-Allyre de Langeac. (Ancien 9135.)

287-288. Recueil de titres originaux relatifs au règne de Louis XIII. (1610-1642.)

287. Tome Ier. — Années 1610-1629.

Page 9. « Procez-verbal de la régence, donnée à la royne le 14 may 1610. »

Page 17. « Discours sur les affaires d'estat de l'Empire romain et de celui des François depuis leur origine ; » extrait du 3e volume des Mémoires de Sully.

Page 73. « Mémoire d'estat ; nouvelle de la mort du Roy » (1610) ; extrait du 3e volume des Mémoires de Sully.

Page 163. « Lettre de M. de Rosny à la royne régente. » (1611.) In-8e, imprimé ; puis copie ms. de cette même lettre, ne concordant pas entièrement avec le texte de l'imprimé.

Page 183. « Privillèges, franchises, liberté de la ville capitale de la souveraineté de Boisbel. »

Page 187. « Sur la devise de M. de Sully, d'un aigle avec la foudre et ce mot : *Quo jussa Jovis.* »

Page 189 « M. de Bourbon, sur le congé donné au duc de Sully » ; pièce de vers. Placard imprimé.

Page 101. « Première harangue de M. de Sully à l'assemblée de Saumur (1611) et réponse à icelle. »

Page 201. La même harangue et la réponse, imprimées, in-8°.

Page 208. « Le surveillant de Charenton, à messieurs de l'Assemblée généralle convoquée à Saumur » (1611.)

Page 217. « Responce de la déesse Fortune à la lettre du duc de Sully. » Imprimé, in-8°.

Page 225. « Satyre Menippée de ce qui s'est passé à l'assemblée de Saumur, au mois de juin 1611, avec la représentation des tableaux et enrichissemens des bordures, par le sieur de Tantale ou Candale, ministre de France, addressées aux ministres d'Allemagne. » (1613.) Imprimé, in-8°. — « On a écrit au-dessous: En ce mesme cahier il y a des vers contre le duc de Sully, voir cy-après aux pièces concernant le duc de Sully. »

Page 301. « Discours du voiage de Juilliers, faict par Monseigneur de La Chastre, mareschal de France. » (1610.)

Page 369. Traicté du mariage entre le duc de Guise et la veufve du duc de Montpensier. » (1610.)

Page 379. « Remonstrances à la royne-mère sur l'instruction du Roy par le sieur Dolé, son procureur général et advocat en Parlement, et depuis intendant des finances, contre le sieur Yveteaux, qui estoit précepteur du Roy. » (1619.)

Page 387. « Articles et conventions arrestées en Espagne, le mescredy 20 d'aoust 1612, par M. le duc de Mayenne, assisté de Mr de Puisieux et de Monsieur de....., avec Monsieur le duc de Lerme, sur le mariage du roy Louys XIII avec l'infante dame Anne, princesse d'Espagne. » (1612.)

Page 411. « Au Parlement, ce qui s'est passé sur la lettre de M^r le prince de Condé au Parlement. » (1614.)

Page 415. « Lettres de M. le Prince à la Royne. » (1614.)

Page 423. « Lettre de M. de Vendome au Roy. » (1614.)

Page 427. Articles accordez, signez à Saint-Manehoule, le quinzième may 1614, par Monsieur le Prince, tant en son nom que des aultres princes et officiers de la couronne, qui l'ont assisté, tant présens que absens. »

Page 431. « Diverses pièces de ce qui s'est passé au Parlement (1614), sur ce qui étoit arrivé au faubourg Saint-Germain de la présence du duc d'Espernon. »

Page 447. « Extraicts des registres de la cour, touchant ce qui s'est passé en l'affaire de M. d'Esparnon. » (1615.) Imprimé, in-8°.

Page 455. « Discours que monsieur le duc d'Espernon fit à messieurs de la cour de Parlement de Paris, après y avoir pris sa place de duc et pair et s'estre assis pas couvert, le 29 novembre 1614. »

Page 459. « Extraict des registres de la cour, du 24 novembre 1614. »

Page 463. « Première des lettres de cachet au bailli d'Orléans (1615) ; par la première le Roy déclaroit vouloir sur la requeste des Estats revocquer le droit annuel, la vénalité des offices, la suppression des offices supernuméraires aux Chambres de justice pour la recherche des financiers, la réforme et modération des pensions et par la seconde le droit annuel est restably. »

Page 471. « Extraict des registres du Conseil d'estat (1615), sur l'arrest du Parlement, afin de convoquer les pairs. »

Page 475. « Lettre du duc de Bouillon au président Janin. » (1615.)

Page 479. « Lettre du Roy parlant sur les mouvemens arrivés pendant son voyage de Bourdeaux pour son mariage. » (1615.)

Page 483. « La première des deux déclarations et justifications des actions passées de Monseigneur le Prince, comme aussi de ce qu'il a affaire à l'advenir, du 9 aoust 1615. » Deux pièces.

Page 503. « Discours du duc de Sully au roy Louis XIII, sous le nom du roy Henry IV. » (1615 ou 1616.)

Page 519. « Déclaration du seigneur de Candalle, faisant profession de la R. P. R., et lettre du s[r] de Chastillon audit s[r] de Candalle et sa responce. »

Page 529. « L'érection de la terre de Chasteau-Roux en pairie. » (1616.)

Page 539. « Articles accordés à Loudun à Monsieur le Prince ; trois exemplaires différens, » dont deux sont imprimés in-8°. (1616.)

Page 563. « Déclaration du Roy après l'arrest de M[r] le Prince. » (1616.)

Page 567. « Lettre de cachet aux maires et eschevins d'Orléans, après l'arrest de M[r] le Prince. » (1616.)

Page 571. « Copie de la lettre escrite par le Roy à tous M[rs] les gouverneurs après la mort du mareschal d'Ancre. » (1617.)

Page 575. Conclusions de Marie Bochart, veuve de Pierre de Prouville, contre feu Concini, marquis d'Ancre, et Leonora Galigaï, sa veuve. In-4°, imprimé ; incomplet.

Page 597. « Lettre du duc de Ventadour au Roy sur la réforme de l'Estat. » (1617.)

Page 601. « Première des deux lettres de M. le duc d'Espernon, envoyée au Roy, le 17 janvier 1619, sur le temps qu'il se vouloit acheminer à Blois pour en convoier la reyne mère. » — Deux pièces.

Page 617. « Lettre du Roy aux gouverneurs, après que la reyne se fust retirée à Blois. » (1617.)

Page 621. « Articles accordés à la royne mère par les députez par le Roy, à Angoulesme. » (1619.)

Page 625. « Mémoire de ce que dit le premier président au Roy tenant son lict de justice. » (1620.)

Page 627. « Mémoire de ce qui s'est passé au voyage du Roy (1620), depuis la ville de Rouen jusques au pont de Sé. »

Page 631. « Articles accordez par le Roy à la royne sa mère et sa semonce à ceux qui l'ont assistée en ses derniers moments à Angers. » (1620.)

Page 635. « Prédication du père Arnoul, à Brisac, devant le Roy et la royne. » (Mars 1620.)

Page 643. « Remonstrance au Roy, importante pour son estat. »

Page 655. « Diverses pièces contre le duc de Luysnes et ses frères, et vers sur eux, sur le prince de Condé et autres de la cour. »

Page 659. « Articles de la redition de la ville Saint-Jehan-d'Angély. » (1620.)

Page 661. « Discours du voyage du Roy et deffaicte du s[r] de Soubize. » (1622.)

Page 669. « Accord de la querelle de M[rs] les ducs de Nevers et prince de Joinville, faict par le Roy en présence de M[rs] les princes du sang, aultres princes et cardinaulx, ducs, pairs et officiers de la couronne, à Paris, le 19[e] jour de mars 1622. »

Page 673. « Requeste présentée au Roy par M[r] le marquis de Cœuvre à son arrivée en France de Rome, où il estoit ambassadeur, et en estoit parti pour son mariage avec Espérance de Rotourney. » (1622.)

Page 677. « Discours en forme de manifeste contre la court de Parlement, faict et composé par de La Chassaigne, advocat en ladite court. » (1622.)

Page 695. « Traicté entre le cardinal de Richelieu, pour le Roy, et quelques habitans de Paris, pour le commerce à establir à Morbian en Bretaigne. » (1626.)

Page 711. « Illustrissimo viro domino Michaeli Marilliaco, Franciæ procancellario. » Requête, signée Papillon. In-4°, imprimé.

Page 715. « Dissertatio expostulatoria. » Sur le fait de réduire le nombre des avocats.

Page 723. « Commission au président et [à] quelques conseillers de Bretaigne pour faire le procès au s^r de Chalaiz. » (1626.)

Page 727. « Vers faits sur le siège de La Rochelle, par le s^r de Gaumont. »

Page 731. « Relation de ce qui s'est passé en l'isle de Ré. » (1628.)

Page 735. « Deux pièces sur l'entreprise de ceux de la R. P. R. sur la citadelle de Montpellier. » (1628.)

Page 741. « Articles de ratification du Roy de la Compagnie de la Nouvelle-France, Québec et Canada. » (1628.)

Page 758. « Diverses pièces concernant les articles de la paix entre le Roy et le roy d'Angleterre. » (1629.)

Page 761. Diverses pièces concernant la prise de Cazal.

Page 775. « Articles de paix entre les deux couronnes France et Angleterre. »

Page 783. Note sur le siège de Privas.

Page 787. « Vente faicte au Roy par Madame la princesse de Conty des terres, souverainetez de Chasteauregnault, Linchamp, Mohon la Tour... et autres souverainetez, outre par deça la rivière de Meuze. » (1629.)

Page 799. « Lettre de la reyne mère au Parlement sur les Ordonnances y vérifiées, le Roy y séant, en janvier 1629. »

Page 801. « Discours du deffunct Monsieur, frère du Roy, pour espouser la princesse Marie, fille du duc de Nevers, qui depuis a esté reyne de Poulongne,... et quelques remarques sur ce qui s'est passé en l'an 1629. »

288. Tome II. — Années 1630-1642.

Page 8. « Discours latin, duquel l'on dit pour autheur le Père des Bancs, jésuite, en l'advantage de la France et du cardinal de Richelieu, et en desadvantage de l'Espagnol et maison d'Autriche. »

Page 112. « Extraict des articles au traicté de paix, conclu à Ratisbonne, le 13 octobre 1630. »

Page 116. « Articles de la trêve accordée entre les généraux de l'Empereur, des rois de France et d'Espagne, et Mr de Savoie, tant de çà que de là les monts. » (1630.)

Page 120. « Sommaire du traitté de paix, signée le 13 octobre 1630. »

Page 124. Discours de ce qui s'est passé à Montferrat et Cazal. » (1629 ou 1630.)

Page 164. « Traité entre le Roy et le duc de Savoye pour l'es-

change et cession de Pignerol, du dernier mars, à Quevasque, 1631. »

Page 172. « Pour convenir avec Mr de Savoye des cent soixante mil et tant d'escus qu'il prétend à cause de la vente de Pignerol. »

Page 178. « Mémoires de diverses choses arrivées en 1630, 1631 et 1632. »

Page 216. « Autre mémoire de diverses affaires survenues ès années 1630-1635. »

Page 224. « Mémoire du départ de Monsieur, 1631, et ensuitte diverses lettres de Monsieur au Roy, des mois de mars et apvril, et lettre du Roy sur le dit départ aux gouverneurs. » Cette dernière lettre est imprimée, in-8°.

Page 264. « Lettre du Roi à Mr Du Hallier sur les paroles tenues par Monsieur au cardinal de Richelieu, et son départ de Paris et acheminement en la ville d'Orléans. »

Page 268. « Lettre escrite au Roy par Monsieur et envoyée par luy au Parlement pour la présenter à Sa Majesté. » (1631.)

Page 328. « C'est la lettre de Monsieur, frère du Roy, qui estoit dans le pacquet présenté au Parlement en pleine audience, par un gentilhomme, de la part de Monseigneur, sur la fin du mois de mars 1631. »

Page 332. « Requeste présentée au Parlement, de la part de Monsieur. » (1631.)

Page 336. Arrest du Conseil sur la délibération faicte au Parlement sur la déclaration du Roy, y envoyée en may 1631, contre ceux qui avaient suivi Monsieur, et ensuitte en ce mesme cahier mémoire de ce qui s'est passé au Parlement sur ladite déclaration, laquelle par lettres patentes exprimée fut icelle envoiée par les bailliages pour la publier, et au refus du Parlement est par devant Mr le lieutenant général. »

Page 348. « Proclamation pour les officiers de Monsieur, qui le vouloient suivre. » (Juillet 1631.) In-folio, imprimé.

Page 350. « Mémoire de ce qui se passa à Compiègne, quand le Roy en partit et y laissa la royne mère. » (1631.)

Page 355. « Vers d'Armide à Daphnis. » Armide est la princesse de Conti, Daphnis, le maréchal de Bassompierre.

Page 386. « Deux lettres de la royne mère au Roy, depuis le départ du Roy de Compiègne. »

Page 398. « Mémoire sur le voyage des sieurs de Chambéry et Roissy vers la royne mère à Compiègne. »

Page 400. « Trois autres lettres de la royne mère au Roy, dont la dernière est dattée de Bruxelles. »

Page 416. « Discours de ce qui s'est passé à la Chambre des comptes, au mois de février 1631, sur divers édits y portés. »

Page 428. « Autre discours sur le même sujet. »

Page 434. « Commission portant establissement de la Cour des aydes de Paris. » (1631.) Imprimé, in-8°.

Page 442. « Deux pièces des arrêts du Parlement sur les commissions extraordinaires données à Mrs des requestes pour juger souverainement le fait de fausse monnoye en l'Arsenal. » (1631.)

Page 448. Lettre de la reine, mère du Roy, à Messieurs du Parlement de Paris. » (1632.)

Page 464. « Lettre de Monsieur, frère du Roy. » (1632.)

Page 468. « Trois pièces sur l'accommodement de Monsieur avec le Roy. » (1632.)

Page 480. « De l'aliénation des places de Pinerol. » (1632.)

Page 484. « Quatre pièces de ce qui s'est passé au Parlement, le Roy y estant, 1632, à Metz, où le Roy manda les députez du Parlement. »

Page 496. « Remonstrance faicte au Roy pour l'extinction des nouvelles impositions, subsides, par le sieur d'Ardent, advocat èz parlement, jurat et député de la ville de Bourdeaux pour Sa Majesté. » (1633.)

Page 508. « Ce qui s'est passé sur ce que le Roy manda le Parlement (1633), et sur ce que le Roy y alla tenir son lit de justice. »

Page 512. « Trattato et accordo stabilito in Parma trà il Re christianissimo, Lugi decimo terzo di Francia, et il duca Odouardo Farnese, duca de Parma e di Piacenza, il di 3 giugno 1633. »

Page 520. « Traicté faict entre le Roy et monsieur le duc de Lorraine, le 6 septembre 1633, et ensuitte lettre sur ce du Roy au mareschal de Chastillon, et lettre du maréchal de Chastillon. »

Page 530. « Articles accordés entre Monsieur, frère du Roy, et le marquis d'Aytonne, au nom de Sa Majesté catholique. »

Page 534. « Traitté faict par Mr de Charnacé, au nom du Roy, et Mrs les Estats généraux des Provinces Unies. » (15 avril 1634.)

Page 550. « Promesse donnée par Mr de Charnacé à Mrs les Estats généraux sur le fait du mot « de ne traitter que conjointement sur ce », dans le traicté fait le 15 avril 1634, avec la déclaration du Roy sur ladite promesse. »

Page 554. « Mémoire pour le s^r comte du Plessy-Praslain, ambassadeur du Roi en Piedmont. » (5 juillet 1634.)

Page 570. « Lettre du Roy à la duchesse de Guise, du 6 aoust 1634. »

Page 572. « Traicté entre le Roy et Monsieur, du 2 octobre 1634, pour le retour de Flandre. »

Page 578. « Traitté qui doit estre signé du Roy et de Monsieur. »

Page 582. « Promesse du Roy en faveur du sieur de Puylaurens, du 2 octobre 1634. »

Page 584. Traité entre le Roy et les Provinces Unies (février 1635), portant rupture avec l'Espagne, et lettre du Roy à ce sujet.

Page 614. « Articles secrets accordés en Suisse et en conséquence du traitté passé ce jourd'huy » entre le roi et M^rs les Estats généraux contre l'Espagne.

Page 616. « Coppie de la lettre de la royne mère du Roy, du 30 aoust 1635. »

Page 622. « Arrest donné par le Roy, estant en son conseil de guerre, contre les gouvernemens de la Capelle et du Catelet. » (1636.) In-4°, imprimé.

Page 630. « Requeste présentée au Roy par des acquéreurs des droits aliénés sur les tailles de gabelles. » (1634 ou 1635.)

Page 640. « Manifeste ou requeste de ceux qui s'estoient soulevés en Périgord, és années 1635 et 1636. »

Page 644. « Deux recueils sur les querelles qui sont entre les princes chrestiens, environ 1635 ou 1636. »

Page 650. « Mémoire de ce qui s'est passé, le Parlement estant allé vers le Roy, sur le fait des édits de janvier 1636. »

Page 652. « Commission du Roy à monseigneur duc d'Orléans pour assembler la noblesse et l'amener en Picardie, après le siège de Corbie. » (1636.)

Page 656. « Cinq pièces sur l'accommodement du Roy avec M^r le duc d'Orléans, en 1636 et 1637. » Trois de ces pièces sont imprimées, in-8° et in-4°.

Page 684. « Requeste présentée au Roy et à nosseigneurs de son Conseil par la noblesse de l'une et l'autre robbe, comprenant les officiers du Parlement, Chambre des comptes et Bureau des trésoriers de France. » (1637.)

Page 712. « Déclaration de la reyne mère du Roy très chrestien, contenant les raisons de sa sortie des Pays-Bas et le desadveu

d'un manifeste, qui court soubz son nom, sur le mesme subjet. »

Page 728. « Information sur les lettres, obtenues par le mareschal de La Force, de duc et pair. » (1637.)

Page 736. « Deux lettres missives de Mr Lemaistre, advocat, lorsqu'il voulust se retirer du Parlement. » (1638.)

Page 744. « Lettre du roi de Poulongne au Roy et à Mr le cardinal de Richelieu, sur ce que le prince Cazimir, frère du roy de Poulongne, fut arresté en Provence. »

Page 748. « Déclaration du Roy, en juin 1638, pour empescher l'envoy à Rome sur l'expédition des bénéfices. »

Page 752. « Lettre de Mr le mareschal de Chastillon à Mr des Noyers, du onze juillet 1638, sur la levée du siège de Saint-Omer. »

Page 760. « Déclaration du Roy, par laquelle Sa Majesté déclare qu'elle a pris la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de son royaume. » (1638.) In-8°, imprimé.

Page 764. « Sur ce qui s'est passé entre Messieurs du Parlement et de la Chambre des comptes pour leur rang en la procession de la mioust (*sic*). » (1638.)

Page 772. « L'acte d'opposition de monsieur le duc de Chaulnes, gouverneur et lieutenant général pour le Roy du haut et bas Auvergne, à la proposition faite de donner à monsieur le duc de Bouillon en propriété lesdites provinces pour partie de remplacement de Sedan. » (1639.) In-4°, imprimé.

Page 776. Extrait des registres du Conseil d'État sur la question de préséance entre le Parlement et la Chambre des comptes.

Page 778. « Traité de Brisac pour Mr de Guébrian après le déceds de Weinart. » (1639.)

Page 786. « Lettre du comte de Picolominy, escripte à l'Empereur pour la victoire qu'il a obtenue sur l'armée françoise sous monsieur de Feuquières, général devant Thionville, le 1er juing 1639. »

Page 794. « Deux relations sur la conférence de Mr de Chavigny avec Mr le nonce Scoti au couvent des Cordeliers, et de ce qui s'ensuit. » (1639.)

Page 810. « Édict du Roy, portant création, en tiltre d'offices formez, [de] douze conseillers et maistres des requestes ordinaires de l'Hostel pour jouir à l'instar et aux mêmes honneurs..., attribuez aux autres maistres des Requestes cy devant establis. » (20 avril 1640.) In-4°, imprimé.

Page 818. « Quatre pièces de ce qui s'est passé sur l'édit des maistres des requestes. »

Page 834. « Arrivée du Chancelier au Parlement et commission pour faire le procès au duc de Guise, duc de Bouillon et autres. » (1640.)

Page 836. « Relation de ce qui s'est passé au camp devant Arras, le 2 aoust 1640. »

Page 844. « Les articles de la reddition d'Arras à l'obéissance du Roy, avec quelques particularitez du siège obmises aux précédentes relations. »

Page 856. « Manifeste du comte de Soissons retiré à Sedan. » (1641.)

Page 868. « Traicté faict de la part du Roy avec les princes de Savoye. » (1640.)

Page 876. « Ce discours ou manifeste a esté faict par monsieur le marquis de Sourdis, en l'an 1641, en laquelle année le combat y mentionné [Sedan] fut faict et le comte de Soissons tué. »

Page 888. « Lettres patentes du Roy, en forme d'édict, publiées en Parlement, Sa Majesté y estant présente, le 21 février 1641. » In-4°, imprimé.

Page 912. « Mémoire de ce qui passa lors, et après que le Roy eust esté en Parlement, en 1641, touchant la suppression des offices du président Barillon, de Mrs Scarron et autres, et règlemens du pouvoir du Parlement. »

Page 920. « Articles accordés entre le comte duc [de San Luca], pour le roy d'Espagne, et le sieur de Fontenailles, pour et au nom de Monsieur, à Madrid, le 13 mars 1642. »

Page 928. « Accommodement entre la duchesse de Savoye, le cardinal de Savoye et le prince Thomas. » (Juillet 1642.)

Page 932. « Don par le Roy à M. le maréchal de la Motte-Audencourt du duché de Cardonne en Catalogne, confisqué sur les ducs et duchesse de Cardonne. » (Octobre 1642.)

XVII° siècle. Papier. 816 et 934 pages. 365 sur 230 millim. Cartonnés. (Ancien 9136.)

289. Recueil sur le cérémonial de la cour de France.

Fol. 1. « Remarques sur tout ce qui s'est pratiqué à la cour de France par les princes, ducs et pairs, et officiers de la couronne jusqu'à environ 1635. » — « Extrait du volume 8944 (= français 3445) des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, de ceux appelés de Béthune. »

Fol. 20. « Lettres du Roy, données en l'an 1643, portant confirmation du mariage de Mgr le duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. »

Fol. 23. « Contrat de mariage de M. le duc d'Orléans. » (12 décembre 1643.)

Fol. 26. « Contrat de mariage du roy de Pologne avec la princesse Marie » de Gonzague. (26 septembre 1645.)

Fol. 35. « La déclaration que très illustre prince Louis, duc de Gueldre et de Julliers, comte d'Egmont et de Zutphen, a fait à Londres, le 22 décembre 1646. »

Fol. 57. « Traité de droit héréditaire, appartenant au duc de La Trémoïlle, au royaume de Naples, » et preuves.

Fol. 91 v°. « Extrait de l'ordre observé à l'entrée du roi François Ier à Paris, l'an 1515, rapporté au *Cérémonial de France*, p. 159. »

Fol. 127. « Remontrances à MM. les maréchaux de France pour la conservation de leur justice royale de la Connétablie et maréchaussée de France au siège général de la Table de marbre du Palais à Paris, contre les entreprises du grand Conseil, par M. François Le Roi, conseiller du Roy, lieutenant général de la Connétablie et maréchaussée de France audit siège général de la Table de marbre à Paris. » (1648.)

Fol. 157. « Contrat de mariage de la reine de Pologne avec le prince Casimir, le 1er mars 1649. »

Fol. 163. « Contrat de mariage de Mgr le duc de Joyeuse avec Mlle d'Alais, à Compiègne, le 8 aoust 1649. »

Fol. 177. « Union de la noblesse de France touchant leurs prééminences à Paris. » (1659.)

Fol. 181. « Requête faite au Roi par la noblesse pour les dignités des ducs et pairs de France et les honneurs et prééminences de nobles en ce royaume. Imprimé à Paris, 1649. »

Fol. 185. « Brevet portant que MM. les ducs de Bouillon, le maréchal de Turenne et leurs descendants seront traités comme princes. » — Extrait des registres des expéditions de Mr Le Tellier, secrétaire d'État.

Fol. 193. « Brevet portant que le tabouret ne sera accordé à personne, qu'il ne soit donné à Mme la princesse de Marcillac. » (1649.) — Extrait des registres des expéditions de M. Le Tellier, secrétaire d'État.

Fol. 195. « Lettre patente du Roi, nommant le Sr de La Ferté-Imbault, maréchal de France, en date du 3 janvier 1651. »

Fol. 203. « Demandes de princes et seigneurs qui ont pris les armes avec le Parlement et le peuple de Paris. » (1649.)

Fol. 209. « Brevet sur le rang des princes du sang et cardinaux. » (16 avril 1642.) — Extrait des registres des expéditions de M. Le Tellier, secrétaire d'État, 25 février 1648.

Fol. 219. « Brevet portant qu'il y aura une balustrade dans l'appartement de Mazarini au Louvre. » — Extrait des registres des expéditions de M. Le Tellier, 1654.

Fol. 221. « Brevet pour la préséance des princes du sang sur les cardinaux. » (26 novembre 1653.)

Fol. 225. « Extrait d'un registre des expéditions de M. de Guénegaud, secrétaire d'État, fol. 82 verso, tome 2, pour faire avertir les ducs et pairs de France de se trouver au Palais, 1654. » Deux pièces.

Fol. 299. « Arrêt de condamnation à mort contre le prince de Condé » (27 mars 1654). Deux pièces, extraites des registres du Parlement.

Fol. 235. « Extrait du compte de l'argenterie, de 1654. »

Fol. 239. « Lettre de maréchal de France pour feu M. le maréchal de Castelnau, 20 juin 1658. »

Fol. 245. « Mémoire servant d'instruction au procès de M. de Chenailles. »

Fol. 253. Mémoires sur des questions de préséance.

Fol. 259. « Lettre des maréchaux de France à Mazarini. » (1659.)

Fol. 263. « Lettre du duc d'Usez au duc de Lesdiguières, de Toulouse, le 2 octobre 1659. »

Fol. 265. « Faut-il appeler la reine Marie-Thérèse d'Espagne, ou Marie-Thérèse d'Autriche, par M. de Sallo. »

Fol. 285. « Lettre du prince de Bournonville, de Malines, le 1er avril 1661. »

Fol. 291. « Contrat de mariage de Monsieur, frère du Roi, avec Madame Henriette-Anne, princesse d'Angleterre. » (1661.)

Fol. 299. « Remontrances à faire sur le règlement fait par le conseil du Roi, de la part du sieur Marin, intendant des finances. »

Fol. 303. « Table de plusieurs règlements de finance, depuis 1560 jusqu'en 1626. » Deux pièces.

Fol. 345. « Lettre du prince de Bournonville, écrite de Bruxelles, le 21 juillet 1662. »

Fol. 315. « État des princes et dignitaires de la maison royale. » (1662.)

Fol. 347. « Préséance de la maison de Longueville contre celle de Lorraine. »

Fol. 353. Requête et mémoire de M. de Courtenay au Roy, 11 mars 1622 et 3 février 1662.

Fol. 365. « Requête des pairs de France à l'occasion du traité de Lorraine. »

Fol. 381. « Mémoire des pairs de France pour la conservation de leurs rangs et droits. » (26 février 1662.)

Fol. 385. « Lettre de Mr Hannedouche de Rebeque à M. Le Laboureur, de Vire, le 10 mars 1662. »

Fol. 393. « Liste des terres et seigneuries, érigées en duchés, principautés, marquisats, comtés, dans les dix-sept provinces des Pays-Bas, par lettres patentes des princes souverains, depuis l'an 1473, auquel la terre et pairie de Chimay en Haynaut fut érigée par Charles, dernier duc de Bourgogne, avec spécification des provinces où elles sont situées, des années de leur érection, de leurs possesseurs et de leurs femmes. »

Fol. 433. « Lettre du duc de Longueville à M. Aubert, aumônier de sa femme, Rouen, 8 mai 1662, touchant la préséance de S. A. Monsieur sur Monsieur de Guise. »

Fol. 437. Pièces touchant l'affaire du duc de Luxembourg.

Fol. 497. « Lit de justice, du 3 avril 1621. »

Fol. 499. « Lettres de Mr de La Rochefoucault à M. Le Laboureur. »

Fol. 501. « Observations sur les titres et qualités de la maison de Savoie. »

Fol. 503. « Arrêt sur la vérification des quatorze duchés et pairies. » (15 décembre 1663.)

Fol. 511. « Lettres de surannation sur les lettres d'érection du marquisat de Cœuvres en titre de duché et pairie de France, en faveur de François-Annibal d'Estrées, maréchal de France, et ses descendants en loyal mariage. » (11 décembre 1663.)

Fol. 515. « Mémoire demandé par M. l'abbé Bouzas, écrit de la main de Colbert. » (1664.)

Fol. 521. « Mémoires pour montrer que les présidents au Parlement de Paris n'ont pas été ordinairement nommés dans les commissions, avant les officiers de la couronne et noblesse de considération. »

Fol. 525. « La femme du Premier Président précèdera la femme d'un comte ou marquis, si elle n'est princesse ou femme d'un comte, à qui son mari cédât. Ms. de Brienne, Bibl. de Colbert, vol. 267, fol. 355. »

Fol. 527. « Mémoires des présidents contre Mrs les ducs et pairs »

Fol. 545. Préséances des ducs et pairs.

Fol. 575. « Foi et hommage à M. le cardinal duc de Richelieu à cause du duché de Fronsac. » (29 avril 1666). Extrait du 5e volume des Expéditions des secrétaires d'État au bureau de M. de Seignelay, fol. 203.

Fol. 577. « Testament de Philippe IV, roi d'Espagne » (14 septembre 1665), traduit de l'espagnol.

XVIIIe siècle. Papier. 589 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9137.)

290. « Troisième décade de Baptiste Le Grain. » (1618-1628.)

On lit en note sur le feuillet de garde : « La décade qui précède... a été imprimée; celle-ci a été continuée jusqu'en 1640. »

Début : « 1617-1618. 3e décade. Premier livre. Sommaire. Le Roy est remercié de la justice qu'il a rendüe à ses sujets contre la tiranye du maréchal d'Ancre... » — Fin : « ... Je finis donc, laissant peut-être au lecteur, qui aimera la conservation et non la ruine de son pays, plus de regret de n'avoir ce que j'eusse bien pu achever, que ne lui a donné de plaisir la lecture de ce qui a précédé. »

Les 1re et 2e décades ont été imprimées à Paris, 1614 et 1618, in-fol.

XVIIe siècle. Papier. 1353 pages. 325 sur 255 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9138.)

291. Examen critique de la procédure suivie contre Cinq-Mars et de Thou, et mémoire justificatif des deux accusés.

Début : « Nous ne doustons point que ces mémoires ne fassent horreur à tous ceux qui prendront la peine de les lire... » — Fin : « ... Et encore pour son cœur il a esté porté à Paris et mis en la sépulture de ses ancestres dans l'église de Saint-André. »

XVIIe siècle. Papier. 718 pages. 345 sur 230 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9139.)

292. « Relation de ce qui s'est passé en Italie pour le secours de M. de Mantoue, contre l'Empereur et le roy d'Espagne, le duc de Savoye, et principalement pour le secours de Cazal assiégé, dont le siège a été levé par la force des armes du Roy, par le Sr Particelly. » (1629.)

Début : « Le Roy prévoyant que les prétentions du duc de Savoye... »

— Fin : « ... Les Espagnols s'estant retirés de la ville et chasteau de Cazal et de Montferrat. »

XVIIe siècle. Papier. 167 pages. 320 sur 210 millim. Demi-rel. (Ancien 9140.)

293-297. « Mémoires de Mlle de Montpensier. »
Publiés à Paris, 1728, 6 vol. in-12. Manque le 1er volume.

XVIIIe siècle. Papier. 169 feuillets, 398, 386 pages, 229 et 196 feuillets. 320 sur 230 millim. pour les 3 premiers volumes et 300 sur 195 millim. pour les deux autres. Rel. veau fauve, aux armes de Gilbert-Allyre de Langeac. (Ancien 9141.)

298-322. « Recueil de pièces, vers, chansons, satires, faittes sous le règne de Louis XIV, servants à l'histoire de son règne, événements et avantures de la cour et des seigneurs. » (1649-1714.)

298. Tome Ier. Années 1649-1657. — 288 pages. — Cf. n° 301.
299. Tome II. Année 1661. — 206 pages.
300. Tome III. Années 1662-1668. — 156 pages.
301. Tome IV. Années 1669-1674. — (Page 169.) Années 1658-1661. — 261 pages.
302. Tome V. Années 1675-1680. — 134 pages.
303. Tome VI. Années 1681-1685. — 244 pages.
304. Tome VII. Année 1687. — 100 pages.
305. Tome VIII. Année 1688. — 104 pages.
306. Tome IX. Années 1689-1691. — 214 pages.
307. Tome X. Années 1690-1692. — 337 pages.
308. Tome XI. Années 1693-1695. — 417 pages.
309. Tome XII. Année 1696. — 297 pages.
310. Tome XIII. Année 1697. — 187 pages.
311. Tome XIV. Années 1698-1699. — 129 pages.
312. Tome XV. Années 1700-1701. — 295 pages.
313. Tome XVI. Années 1702-1703. — 331 pages.
314. Tome XVII. Années 1704-1705. — 373 pages.
315. Tome XVIII. Année 1706. — 214 pages.
316. Tome XIX. Année 1707. — 80 pages.
317. Tome XX. Année 1708. — 233 pages.
318. Tome XXI. Année 1709. — 247 pages.
319. Tome XXII. Année 1710. — 315 pages.
320. Tome XXIII. Année 1711. — 279 pages.

321. Tome XXIV. Années 1712-1713. — 448 pages.

322. Tome XXV. Année 1713. — 234 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 25 volumes. 250 sur 190 millim. Cartonnés. (Ancien 9142.)

323. « Extraits des manuscrits de l'abbé Can [De Camps], concernant l'histoire de France. »

Fragments relatifs à Hugues Capet, au roi Robert et à Henri Ier, empruntés aux mss. de l'abbé Decamps, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, mss. n. a. franç. 7329 et suivants.

XVIIIe siècle. Papier. 488 pages. 360 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9143.)

324-327. Mémoires sur les finances et le domaine royal.

324. I. « Affaires générales des finances du royaume de France, en 1752, par rapport aux revenus et dépenses du Roy et à tous les droits, taxes et impôts qui ont été levés en France en l'année 1752. » — 224 pages.

325. II. « Mémoires contenant les moyens de rendre de plus en plus la France florissante, présentés au Roy en l'année 1750. » — 176 pages.

326. III. « Traité concernant les domaines de la couronne de France, en l'année 1755. » — 182 pages.

327. IV. « Domaines royaux. » (1756.) — 32 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 4 volumes. 215 sur 150 millim. Cartonné. (Ancien 9144.)

328. Mémoires sur les finances du royaume (1752-1762).

Page 1. « Affaires générales des finances du royaume en l'année 1752 par rapport aux revenus et dépenses du Roy et à tous les droits, taxes et impôts, qui ont été levés en France ladite année, et qui est à peu près la même chose tous les ans, [et d'une autre main] la manière d'imposer les taxes, celle de leur recouvrement et l'ordre de leur payement avec des récapitulations, notes et observations. »

Page 305. « Mémoires concernant les ouvrages publics du royaume en l'année 1752, dans lesquels mémoires il est traité en abrégé des domaines de la couronne. »

Page 587. « Devoirs, fonctions, privilèges, exemptions, honneurs, prééminences, gages, appointements et émoluments attribués aux prin-

cipaux officiers du royaume, tant en charge que par commission, avec le dénombrement des gens de finance, en l'année 1755. »

Page 865. « Extraits sur le bail des fermes générales unies, renouvellé le 24 aoust 1755, pour commencer le 1er octobre 1756 et finir à pareil jour 1762... »

XVIIIe siècle. Papier. 1010 pages. 360 sur 245 millim. D.-rel. (Ancien 9144 *bis*.)

329-331. « Commission des grâces établie par lettres de grand sceau, du 28 septembre 1782, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin. »

Tome Ier. « Procès-verbaux des interrogatoires des prisonniers détenus dans les prisons de Paris, dans les maisons de Bicêtre et de l'Hôpital, et des prisonniers détenus dans les prisons de Versailles, et de ceux qui s'y sont rendus volontairement; » commencé le 27 mars 1782 et clos le 28 avril suivant.

Tome II. Suite des procès-verbaux des prisonniers de Versailles; commencé le 7 juin 1782 et clos le 20 aoust 1783.

Tome III. Procès-verbaux des prisonniers de Versailles; commencé le 5 mai 1782 et clos le 1er juin 1783.

XVIIIe siècle. Papier. 897, 976 et 1487 pages. 360 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Armand-Thomas Hue de Miromesnil. (Ancien 9145.)

332-333 « Recueil de lettres et mémoires pour servir à l'histoire de ma vie fiscale, » « par le Sr de Chateaubrun, directeur des fermes. » (1761-1785.)

Dédié à son fils. — A la page 1, on lit : « Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première offre l'historique de mon entrée dans les finances, de mes prompts succès dans l'opinion des supérieurs et des démarches faites par moi pour mon avancement successif. — La seconde contient l'extrait de ma correspondance sur quelques objets du service, et qui en donnant une idée de mes principes, de ma manière d'opérer, montre que la ferme générale eut vu tripler au moins les fruits de ma gestion, si ses vieux préjugés, l'affaiblissement de son crédit auprès du gouvernement, et son économie trop sévère ne se fussent opposés à l'exécution de mes plans les plus essentiels; et la troi-

sième renferme des détails propres à justifier le dégoût que j'ai de plus en plus de mon état. »

XVIII[e] siècle. Papier. 479 et 264 pages. 360 sur 235 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9146.)

334. Liste alphabétique « des principautés, duchés, marquisats, comtés, baronnies, chastellenies, villes, chasteaux, fiefs, terres et seigneuries, sur lesquels le Roy peult prétendre droicts pour la réunion d'iceulx au domaine de sa couronne ; par quels moyens ils y sont venus antérieurement ; comme ils en on esté distraicts par apanages, dons, engaigements et autrement, et par qui ils sont maintenant possédez ; le tout tiré des histoires et des tiltres estans au Trésor des chartres du Roy. »

XVII[e] siècle. Papier. 322 pages. 360 sur 250 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9147.)

335-337. « Traitez des droits du Roy sur les pays possédés par les étrangers. » (1750.)

XVIII[e] siècle. Papier. 536, 603 et 784 pages. 360 sur 230 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9148.)

338. « Traité sur les questions d'entre les roys de France et d'Angleterre » à la suite de la guerre de Cent ans.

Début : « A très hault prince de sus tous denommé, très vertueux de haulteur et puissance Loys onzieisme de ce nom, denommé très cristien, noble roy de France. Pour ce que plusieurs à la relation d'autruy... » — Fin : « ... et ses successeurs seront pareillement jusques à la fin. *Amen.* »

C'est la rédaction du mémoire contre les prétentions du roi d'Angleterre à la couronne de France, dont il existe plusieurs exemplaires à la Bibliothèque nationale sous les n[os] 5056, 5058, 15490, 17969, n. a. 6214 et 7006 du fonds français. Cf. L. Delisle, *Catalogue des mss. des fonds Libri et Barrois* (Paris, 1888, in-8°), p. 243.

XV[e] siècle. Papier. 80 pages. 205 sur 200 millim. Couvert. en parchemin. (Ancien 9149.)

339. « Le droict du Roy au royaume de Navarre, contre les prétentions des Espagnols, » par P. Dupuy.

XVII[e] siècle. Papier. 38 pages. 360 sur 225 millim. Rel. parchemin, aux armes de Matthieu Molé. (Ancien 9150.)

340. Copies de pièces et de documents originaux, relatifs aux droits des rois de France sur l'Italie, à leurs relations avec les rois d'Angleterre, à divers mariages princiers, traités de paix et d'alliance. (1403-1552.)

Page 1. « Du droict qu'ont les rois sur le duché de Millan. »

Page 13. « Instrument contenant comme le roy Louis dousiesme fiansa la royne Anne; cy sont les articles de leur contract de mariage. »

Page 29. « Traicté d'Angleterre. » (1550.)

Page 44. « Coppie de la lettre d'Angleterre, contenant response à la répétition d'un million deux cens quarante mil livres prétenduz par le roy d'Espaigne luy appartenir d'obtenir en Angleterre. »

Page 60. « Lectres patantes [de Henri II] touchant le Concordat entre le pape Léon X et le roi François premier. » (13 juin 1549.)

Page 62. « Traicté faict avec les Vénitiens. » (23 mars 1513 [1514].)

Page 65. « Traicté du roy Louis XII avec les Vénitiens. »

Page 68. « Traicté entre le roy François Ier, et les Vénitiens et le pape Clément VII. » (12 décembre 1524.)

Page 71. « Arrangue du cardinal Sadolet au coleige des cardinaulx. »

Page 89. « Mémoires concernant les droictz du Roy aux royaulmes de Naples, Sicille, duchés de Lorraine, Bar, Savoye, Milan, conté de Provence... »

Page 143. « Hommage faict au roy Jehan par le tuteur du duc de Lorraine. »

Page 145. « Double lectre de l'Empereur au feu roy Françoys, par laquelle ledit Empereur, de sa main, se confesse vassal dudit Roy; l'original est au Trésor des chartres. »

Page 147. « Traicté entre le duc de Bretagne, Jehan troisiesme du non, et Guygon, daulphin de Vianois, pour le recouvrement de Savoye. »

Page 151. « Don faict au roy Louis XI par la royne Margueritte d'Angleterre, seconde fille du roy René de Sicile, de ce qui lui apartenoit de la succession de sa mère au duché de Lorraine, et de ce qui luy pourroit escheoir, de la succession du roy René de Sicille, du duché d'Anjou, Bar et comté de Provence. »

Page 161. « Sommaire abrégé, tiré de mot à mot des chartres extraictes de la tour du trésor et archifz du roy de Provence, lesquelles depuis, par commandement de Sa Majesté, furent mises ès mains de monseigneur le Chancellier, à Coignac, 1565, concernant le faict d'Avignon et du conté de Venaissin. »

Page 179. « Coppye, collationnée à l'original, de l'édict de l'érection de la cour de parlement de Bretaigne. »

Page 197. « Papiers concernant les confiscations et autres compositions du comte Raymond [de Toulouse], où il est traicté des crymes de lèze-majesté divine et humaine. »

Page 209. « Contract de mariage du roy Louis XII et de la royne Anne, auquel sont conteneu les articles qui concernent le gouvernement et affaires d'estat du païs de Bretaigne. »

Page 215. « Contract de mariage du roy Loys XII et de la royne Anne, contenant les articles concernans leurs personnes et enfans qui sortiroient dudit mariage. »

Page 219. « Contract du mariage du roy François premier avecq Madame Claude, fille aisnée des roy Loys XII et royne Anne. »

Page 225. « Assignation du douaire appartenant à la royne Anne par le déceds du roi Charles VIII, faicte par le roy Loys XII. »

Page 229. « Promesse faicte par le roy Loys XII à la royne Anne de l'espouzer dans ung an et, à faulte de ce, luy rendre les chasteaux et places fortes de Bretaigne. »

Page 233. « La réunion du duché de Bretagne à la couronne de France. »

Page 239. « Inventaire des lettres et actes dans ce pacquet, envoyez à monseigneur le Chancellier par René de Bourgneuff, sieur de Cussé, conseiller du Roy et maître des requestes ordinaires de son hostel, suivant la lettre à ceste fin envoiée par ledit seigneur audict Bourgneuff, dattées du 22ᵉ jour de may 1566. »

Page 243. « Continuation des choses plus mémorables qui sont advenues en Angleterre et Escosse, depuis le mois d'apvril jusques au quatriesme jour de juing cy présent 1570. »

Page 253. « Pouvoir donné par le roy François premier au vicomte de Turenne pour les accordz de son mariage avecq la royne Éléonor, veufve du roy de Portugal, et ensuittes diverses pièces pour contracter ledit mariâge par parolles de présent. »

Page 259. Autres pièces concernant le mariage de François Iᵉʳ avec Éléonor de Portugal. (1530.)

Page 267. « Extraict d'aulcuns articles de l'aliance de la maison d'Autriche avecq les ligues des Suisses. »

Page 271. Divers extraits des registres du Parlement concernant les années 1403 et 1412 à 1416.

Table détaillée en tête du volume.

XVII[e] siècle. Papier. 289 pages. 320 sur 220 millim. Cartonné. (Ancien 9151.)

341. Recueil de pièces concernant les rois, reines de France, princes, ducs et pairs, etc.

Page 9. « Abrégé des trois races royales de France. »

Page 17. « De la troisième race de nos rois, dite des Capétiens. »

Page 25. « Qualités et prérogatives des roys de France. »

Page 37. « Tiltres, grandeurs, et excellence des roys et royaume de France. »

Page 52. « Inventaire des tiltres, grandeurs et excellence des roys et royaume de France. »

Page 57. « Des armoiries des rois de France. »

Page 75. « Généalogie de la maison royale, branche de Bourbon. »

Page 81. « De l'autorité et prérogatives des roines de France. »

Page 93. « De Messeigneurs, fils de France, leurs appanages et bienfaits. »

Page 117. « De Messeigneurs, les enfants et petits-enfants de France. »

Page 145. « De Mesdames, filles de France. »

Page 153. « Des princes du sang de France. »

Page 177. « Des pairs de France. »

Page 233. « De l'origine et nature de la dignité de pair de France. »

Page 289. « Des barons et pairs de France. »

Page 321. « Mémoire touchant les rangs que doivent tenir messieurs les ducs et pairs dans toutes lès cérémonies. »

Page 345. « Édict du Roy portant règlement général pour les duchés-pairies. » (Mai 1711.)

XVIII[e] siècle. Papier. 354 pages. 325 sur 205 millim. Cartonné. (Ancien 9152.)

342. Recueil de contrats de mariage. (1258-1647.)

Page 1. « Contract de mariage entre Jean, surnommé Tristan, fils de sainct Louis, et Yolande, fille d'Eudes, duc de Bourgogne, l'an 1258. »

Page 3. « Contract de mariage de Charles, comte de Valois, frère du roy Philippe le Bel, et de Marguerite, fille de Charles II, roi de Sicile, comte de Provence, du mercredy d'après Noël 1289. »

Page 5. « Contract de mariage entre Philippe de Valois, depuis roy

de France, et Jeanne, sœur d'Hugues V, duc de Bourgogne, l'an 1313.»

Page 9. « Traitté de mariage entre Robert de Touteville, sieur de Vallemont, et Marguerite de Montmoranci, fille de Charles, seigneur de Montmoranci, ledict traitté de mariage approuvé par le Roy. » (1351.)

Page 14. « Contract de mariage entre Jean de Bourbon, comte de la Marche, et Catherine de Vendosme, l'an 1364. »

Page 23. « Contract de mariage entre Louis de Bourbon, comte de Vendosme, et Blanche de Roucy. » (1414.)

Page 28. « Contract de mariage entre Jean de Bourbon, comte de Clermont, fils du duc de Bourbonnais, et Jeanne, fille de Charles, roy de France. » (1446.)

Page 31. « Contract de mariage entre Jean de Bourbon, comte de Vendosme, et Isabeau de Beauveau, 1454. »

Page 33. « Contract de mariage entre Louis de Bourbon, comte de Vendosme, et Jeanne de Laval, l'an 1466. »

Page 39. « Contract de mariage entre Charles d'Anjou, comte du Mayne, et Jeanne de Lorraine. » (1473.)

Page 45. « Contract de mariage entre François de Bourbon, comte de Vendosme, et Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, l'an 1457. »

Page 49. « Contract de mariage entre Engilbert de Clèves et Charlotte de Bourbon. » (1489.)

Page 52. « Contract de mariage entre Charles VIII, roy de France, et Anne, duchesse de Bretaigne, le 16 décembre 1491. »

Page 57. « Brevet de mariage de Ferdinand, roy d'Espagne, et de Madame Germaine de Foix, du 1er octobre 1505. »

Page 57. « Contract de mariage entre François de Valois, comte d'Angoulême, et Madame Claude de France. » (1506.)

Page 59. « Contract de mariage entre Claude de Lorraine, premier duc de Guyse, et Thoinette de Bourbon, l'an 1513. »

Page 62. « Contract de mariage entre Charles IX, roy de France, et Ysabeau d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, l'an 1570. »

Page 64. « Contract de mariage entre Henry, roy de Navarre, et Margueritte de France. » (1572.)

Page 66. « Contract de mariage entre Henry III, roy de France et de Pollongne, et Louise de Lorraine. » (1575.)

Page 68. « Contract de mariage entre Ferdinand, grand duc de Toscane, et Chrestienne de Lorraine. » (1589.)

Page 75. « Articles du contract de mariage entre Monsieur le prince de Béarn et Madame Marguerite, sœur du roy de France. » (1572.)

Page 77. « Coppie du testament de deffuncte très haute et vertueuse dame et princesse Jeanne, par la grâce de Dieu, royne de Navarre... » (1592.)

Page 81. « Contract de mariage de Monsieur le comte d'Aleps [Alais] avec Madame la comtesse de Torigny, leu devant la royne mère du Roy, au Louvre, le 8e jour de janvier 1629. »

Page 87. « Harangues de Monseigneur le Prince aux Estats de Guienne, assemblés à Bordeaux. » (1638.)

Page 93. « Copie de la lettre de son Eminence [le cardinal de Richelieu] à Monsieur le maréchal de Chastillon intercepté. » (22 juin 1641.)

Page 94. « Copie d'une lettre du duc de Bouillon aux Estats du païs de Liège. » (23 juin 1641.)

Page 95. « Relation des résolutions prises au parlement de Thoulouze, en conséquence des désordres arrivés à Ville-franche. » (1643.)

Page 100. « Manifeste de Monsieur le duc de Bouillon. »

Page 106. « Histoire très véritable de ce qui est advenu en ceste ville de Paris, depuis le 6 may 1648 jusques au dernier juin 1649. »

Page 117. « Contract de mariage d'entre Mr le duc de Longueville et Madame de Soissons, Louise de Bourbon, princesse du sang. » (1617.)

Page 121. « Contract de mariage de Monsieur le duc d'Elbeuf avec Mademoiselle de Vendosme. » (1619.)

Page 125. « Contract de mariage de Mr le duc d'Orléans et de Marie de Bourbon, en 1626. »

Page 129. « Contract de mariage de Monseigneur le duc d'Orléans avec Mademoiselle la duchesse de Montmorency. » (1608.)

Page 132 « Brevet de 560,000 livres d'entretenement à Monseigneur, frère unique du Roy, outre son apanage, et avec 100,000 livres de pension sur la recepte généralle d'Orléans, du 6 août 1626. »

Page 133. « Augmentation d'appanage à Monseigneur, frère unique du Roy. »

Page 145. « Contract de mariage entre Antoine de Bourbon, duc de Vendosme, et Jeanne, princesse de Navarre. » (1548.)

Page 153. « Contract de mariage de... Henri IV avec... Marie de Médicis, fille du... grand-duc de Toscane. » (1600.)

Page 161. « Contract de mariage de Gaston-Jean-Baptiste, fils de France, duc d'Orléans, frère unique du roy Louis XIII, avec Marie de

Bourbon, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, princesse de la Roche-sur-Yon. » (1626.)

Page 169. « Contract de mariage de Charles de Valois, comte d'Angoulême, frère de François Ier, avec Louise de Savoye, à Paris, le 26 octobre 1487. »

Page 177. « Contract de mariage de François de Bourbon, comte de Vendosme, avec Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul. » (8 septembre 1487.)

Page 185. « Contract de mariage du roy... Louis XIII avec la sérénissime infante, fille aisnée du roy Catholique. » (1659.)

Page 197. « Contract de mariage de Louis XIII, roy de France et de Navarre, avec l'infante dame Anne d'Autriche, princesse d'Espagne. » (1612.)

Page 205. « Contract de mariage du duc de Vendosme et de Mademoiselle de Mercœur. » (1598.)

XVIIIe siècle. Papier. 223 pages. 370 sur 230 millim. Cartonné. (Ancien 9153.)

543. « Contracts de mariage des rois et enfants de France, commençant à Charles VIII. » (1491-1643.)

XVIIIe siècle. Papier. 249 feuillets. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9154.)

544. « Procès de dissolution de mariage de quelques roys : » Henri III d'Angleterre et Jeanne de Clermont; Charles le Bel et Blanche de Bourgogne; Louis XII et Jeanne de France; Henri IV et Marguerite de Valois. » (1251-1592.)

XVIIIe siècle. Papier. 546 pages. 460 sur 290 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Lepeletier de Saint-Fargeau. (Ancien 9156.)

545-546. « Recueil de mémoires et de documents relatifs aux apanages des enfans de France. » (1515-1630.)

Table au commencement de chaque volume. — Sur la première page du tome I, on lit : « Ex bibliotheca ms. Coisliniana, olim Segueriana, quam illust. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc., monasterio Sancti-Germani à Prato legavit, anno 1732. »

XVIIIe siècle. Papier. 444 et 219 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9157.)

347. Recueil de dissertations, mémoires et documents sur les apanages des enfans de France, de Louis VIII à Louis XIII. (1257-1630.)

XVIII° siècle. Papier. 481 feuillets. 360 sur 250 millim. D.-rel. (Ancien 9158.)

348. Recueil de pièces sur les princes légitimés.

Page 1. « Recherches sur les légitimés de France, de princes du sang. »

Page 19. « Recherche sur l'état et le droit des bâtards en France. »

Page 125. « Lettres de légitimation, de concession de rang, etc. »

Page 351. « Affaire des princes légitimés pour la succession à la couronne. »

Page 493. « Mémoire pour prouver que les enfants naturels légitimés de nos rois sont princes par leur naissance. »

XVIII° siècle. Papier. 554 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9159.)

349-350. Recueil de mémoires et de documents relatifs aux « bâtards des roys et princes estrangers estans en France » ; précédé d'un discours sur les rangs et préséances en France, en l'année 1605.

Table au commencement de chaque volume.

XVIII° siècle. Papier. 1136 et 1153 pages. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9160.)

351. « Mémoires et requêtes adressées au Roi et au Parlement, au nom des princes de Courtenay, réclamant les titres et prérogatives de princes du sang. » (1603-1610.)

XVIII° siècle. Papier. 434 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9161.)

352. « Collection de lettres des rois, reines, princes et princesses souveraines de l'Europe aux princes et princesses de la maison d'Auvergne et ducs souverains de Bouillon. » (1425-1745.)

Page 1. France. — Page 142. Espagne. — Page 151. Naples. — Page 163. Portugal. — Page 169. Angleterre. — Page 221. Pologne. — Page 259. Italie. — Page 271. Malte. — Page 275. Savoye. — Page 285. Lorraine. — Page 287. Allemagne. — Page 673. Nassau et Orange. — Page 727. Maison d'Anhalt. — Page 739. Solms.

XVIII° siècle. Papier. 748 pages. 370 sur 250 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9162.)

353. Recueil de pièces concernant les « Ordres et reiglemenz de la

cour, conseilz, suitte du Roy, charges de sa maison et de l'estat. » (1551-1631.)

Premier volume. — Table à la fin du volume.

XVIIe siècle. Papier. 502 pages. 415 sur 280 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Henri de Guénegaud. (Ancien 9163.)

354. Dépenses des maisons du Roi, du Dauphin et du duc de Bourgogne. (1694.)

Page 1. « Estat et menu général de la dépence ordinaire de la Chambre aux deniers du Roy. Année 1694. »

Page 171. « Estat et menu général de la dépence ordinaire bouche de la maison de Monseigneur le Dauphin. Année 1694. »

Page 218. « Estat et menu général de la dépence ordinaire bouche de la maison de Monseigneur le duc de Bourgogne. Année 1694. »

XVIIe siècle. Papier. 269 pages. 150 sur 90 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9164.)

355-359. Dépenses des maisons du Roi et des princes. (1763 et 1766.)

355. I. « Etat et menu général de la dépense ordinaire de la Chambre aux deniers du Roy. » (1763.) — 360 pages.

356. II. « Etat et menu général de la dépense ordinaire de Monsieur le Dauphin. » (1763.) — 117 pages.

357. III. « Etat et menu général de la dépense ordinaire de la maison de Madame. » (1763.) — 118 pages.

358. « Etat et menu général de la dépense ordinaire de Monseigneur le duc de Berry. » (1763.) — 98 pages.

359. « Etat et menu général de la dépense de Monsieur le Dauphin. » (1766.) — 128 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 230 sur 185 millim. Cartonné. (Ancien 9165.)

360. Journal de la vente des charges de la maison du Roi. (1643-1719).

XVIIIe siècle. Papier. 357 pages. 310 sur 200 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9166.)

361. Table alphabétique des matières contenues dans divers ouvrages traitant du domaine: Dumoulin, Le Bret, Guyot, Laurière, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 317 pages. 370 sur 240 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9167.)

362. « Maison, domaines et finances de Monsieur, frère du Roy, pour l'année 1779. — Papillon de La Ferté, receveur général; Mᵉ Dulion, procureur. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 630 pages. 360 sur 245 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9168.)

363. « Maison, domaines et finances de Monsieur, frère du cy-devant Roy, pour les années 1782-1792, en partie. — Denis-Pierre-Jean Papillon de La Ferté, trésorier général. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 330 feuillets. 360 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9169.)

364. « Maison, domaines et finances de Monsieur, frère du Roy, pour l'année 1781. »

XVIIᵉ siècle. Papier. 553 feuillets. 370 sur 250 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9169 *bis*.)

365. Comptes de la « maison de Madame, pour les années 1782, 1783, 1784, 1785 et 1786. — Geoffroy Chalut de Verin, trésorier général, et Denis-Pierre-Jean Papillon de La Ferté, commis aux écritures. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 106 pages. 370 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9170.)

366. Compte de la « maison de Madame, belle-sœur du cy-devant Roy, pour les années 1787-1791.— Claude Debard, trésorier général. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 96 feuillets. 370 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9170 *bis*.)

367. Pièces et mémoires relatifs aux « officiers de la Couronne et de la maison du Roi. » (1397-1670.)

XVIIIᵉ siècle. Papier. 365 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9171.)

368. « Extraits de dissertations sur les grands officiers de la Couronne de France. »

Table des matières en tête du volume.

XVIIIᵉ siècle. Papier. 344 pages. 320 sur 200 millim. Cartonné. (Ancien 9172.)

369. Recueil sur les officiers de la maison du Roi.

I. Recueil de pièces concernant les gardes du corps et les officiers de la maison du Roi. — II. « Des différentes gardes du Roi » sous le le règne de Louis XV. — Tables aux pages 220 et 123 de la seconde partie.

XVIII[e] siècle. Papier. 3 parties en un volume : 223, 127 et 121 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9173.)

370. Généalogie des rois de France, etc.

Page 1. Liste « des noms des principaux officiers employez dans l'estat de France de l'année 1699 », avec la généalogie de leur famille.

Page 101. Généalogies des trois races royales de France, des principales maisons souveraines d'Europe et de grandes familles du royaume.

Table alphabétique à la fin du volume. — On lit sur la feuille de garde : « Ce manuscrit a été composé probablement par d'Hozier (Louis-Pierre), qui mourut en 1767, âgé de 82 ans... Le manuscrit va jusqu'en 1741 au moins. »

XVIII[e] siècle. Papier. 380 pages oblongues. 190 sur 235 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9174.)

371. Recueil de pièces et d'extraits relatifs aux grands officiers militaires et au domaine royal.

Page. 1. Recueil de pièces et d'extraits relatifs aux grands officiers militaires de France, maréchaux, amiraux, surintendant général de la navigation, colonel général de l'infanterie, gouverneurs de provinces et de places.

Page 633. Revenu des domaines royaux en 1755. — Incomplet au commencement.

Page 765. « Offices. Grand-maître des arbalétriers et de l'artillerie de France. » — Suite de la première partie de ce manuscrit.

XVIII[e] siècle. Papier. 824 pages. 225 sur 170 millim. Cartonné. (Ancien 9175.)

372. États des places du royaume et des gouverneurs des maisons royales, en 1751.

Page 1. « Etat de toutes les places du royaume, avec les apoin-

tements et émolumens de MM. les gouverneurs et lieutenans de Roy. » (1751.)

Page 205. « Gouverneurs des maisons royales. » (1751.)

XVIIIe siècle. Papier. 208 pages. 150 sur 90 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9176.)

373. « Lettres sur l'histoire de France et en particulier sur les Estats-Généraux, escrites à Mlle Cousinot, en 1708. »

L'auteur anonyme s'est arrêté à la fin du règne de Louis IX.

XVIIIe siècle. Papier. 320 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9177.)

374. « Assemblée des trois Estats de France, tenus sous le roy Jean, ès années 1355, 1356, 1357 et 1358, avec les ordonnances intervenues des dits Estats. — Ordonnance du roy Charles VI, appelée Cabochienne, concernant la réformation générale du royaume de l'année 1413. »

Table en tête du volume. — C'est en réalité un recueil de pièces et d'extraits de chroniques contemporaines concernant les États-Généraux tenus de 1355 à 1483.

XVIIIe siècle. Papier. 558 pages. 370 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9178.)

375. Recueil de pièces et d'extraits de chroniques contemporaines concernant les États-Généraux, tenus de 1355 à 1483.

Même compilation que la précédente. — Table en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 1199 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9179.)

376. « Procès-verbal des Estats-Généraux, assemblez à Tours, l'an 1483, du règne du roy Charles VIII, âgé de XIII ans, compilé par maistre Jean Masselin, official de l'archevesque de Rouen, l'un des députez aux Etats. »

Cf. Lelong, *Bibl. hist.*, n° 11255. — On lit en note : « Ce manuscrit est conservé entre les manuscrits de Mr Dupuy, n° 321 dans la bibliothèque de Messieurs des Missions-étrangères et dans celles de Mr l'abbé de Can » [De Camps]. — Ex-libris de Secousse.

XVIIIe siècle. Papier. 484 feuillets. 385 sur 255 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9180.)

577. Assemblée des notables.

I. « Assemblée des notables à Paris, en 1529. »

II. « Assemblée des notables [tenue à Paris], ès années 1626 et 1627. »

XVIIe siècle. Papier. 72 et 431 pages. 365 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9181.)

578. États-Généraux d'Orléans (1560).

I. « Discours de ce qui a été proposé et délibéré en l'assemblée des princes, chevaliers de l'Ordre et autres grands seigneurs, étans appelez au Conseil du Roy, tenu le 21e jour d'août 1560, au lieu de Fontainebleau. »

II. « Cahiers généraux des plaintes, doléances et remontrances des trois Estats du royaume de France, par eux présentés au roy Charles IX, séant en l'assemblée des dits Estats, à Orléans, le 1er jour de janvier 1560; ensemble les réponses particulièrement faites par le dit seigneur Roy aux articles contenus ès dits cahiers. »

III. « L'ordre et séances gardez en la convocation et assemblée des trois Estats du royaume, faites par le roy François II, et après son déceds continuez par le roy Charles IX, son frère, en la ville d'Orléans, aux mois de décembre et janvier de l'an 1560. »

XVIIe siècle. Papier. 92, 564 et 35 pages. 365 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9182.)

579. Recueil de pièces, originales et copies, concernant les États-Généraux tenus à Orléans, en 1560-1561.

Fol. 1. « Procès-verbal des États-Généraux de France tenus à Orléans. » (1560.) — Fol. 7. « Cayer du tiers-état des États-Généraux d'Orléans; » copie authentique et signée. — Fol. 140. « Réponses faites par le Roi sur les articles du cayer général des États, tenus à Orléans. » (1560.) — Fol. 165. Recueil et procès-verbal de ce qui a été fait et arrèté par les députés du tiers-état en l'Assemblée des États-Généraux de Pontoise; copie authentique et signée. — Fol. 243. « Cayer général du tiers-état pour le gouvernement d'Orléans et du Berry, à Pontoise, en août 1561; avec les réponses du Roi et de son conseil, faites sur icelui; » original, signé par un grand nombre de députés. — Fol. 267. « Harangue prononcée par Me Michel de Bretaigne, lieutenant général à Autun, devant le roi Charles IX, tenant ses

États à Saint-Germain-en-Laye, le mercredi 17 août 1561. » — Fol. 283. « Cayer général de la noblesse, à Pontoise, au mois d'août 1561. »

Ex-libris de Secousse.

XVI[e] siècle. Papier. 296 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. parchemin. (Ancien 9183.)

380. États-Généraux d'Orléans et Paris (1560 et 1593).

I. Procès-verbal de la séance d'ouverture des États de 1557, à Paris.

II. États-Généraux tenus à Orléans en 1560.

III. « Extraits des choses les plus notables et les plus particulières arrivées dans l'assemblée faite à Paris, en forme d'Estats, en 1593. »

XVII[e] siècle. Papier. 3, 367 et 161 pages. 400 sur 255 millim. D.-rel. (Ancien 9184.)

381. États-Généraux d'Orléans (1560).

Fol. 1. « L'ordre et séance gardez en la convocation et assemblée des trois Estats du royaume de France, faite par le roy Françoys II et après son déceds continuez par Charles IX, son frère, en la ville d'Orléans, aux mois de décembre et janvier 1560. »

Fol. 35. « Cahiers généraux des plaintes, doléances et remontrances des trois Estats du royaume de France, par eux présentez au roy Charles IX, séant en l'assemblée des dits Estats, à Orléans, le 1[er] jour de janvier 1560 ; ensemble les réponses particulièrement faites par le dit seigneur Roy aux articles contenus ès dits cahiers. » — A la suite se trouve la liste des députés par bailliages.

XVIII[e] siècle. Papier. 531 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9185.)

382. Cahier général du Tiers-État, présenté à Charles IX, à Saint-Germain-en-Laye, en août 1561, avec les réponses du Roy.

Ex-libris de Secousse.

XVII[e] siècle. Papier. 217 pages. 365 sur 250 millim. D.-rel. (Ancien 9186.)

383. « Cahier de remontrances, plaintes et doléances de l'État

ecclésiastique de France, pour présenter au Roy en l'assemblée générale des États, tenus à Blois, en l'année 1577. »

Ex-libris gravé de Secousse.

XVIII° siècle. Papier. 178 feuillets. 320 sur 220 millim. Cartonné. (Ancien 9187.)

384. « Journal des Etats de Blois, tenus en 1588 et 1589, par maistre Estienne Bernard, avocat au parlement de Dijon, député du tiers-état de ladite ville pour y assister. »

XVIII° siècle. Papier. 354 pages. 365 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9188.)

385. « Assemblée tenue à Paris, en forme d'États-Généraux, pendant la Ligue, depuis le mois de janvier jusques en juillet 1593. »

XVIII° siècle. Papier. 313 pages. 365 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9189.)

386-387. États-Généraux de Paris, en 1593.

« Assemblée des trois Estatz, tenue à Paris pendant la Ligue, et autres pièces de mesme temps, l'année 1593. » (1589-1593.)

« Procez-verbal des députez de l'assemblée du Clergé, tenue à Chartres. » (1591.)

Table en tête du manuscrit. — Ex-libris gravé de Secousse.

XVIII° siècle. Papier. 304 feuillets et 724 pages, 2 exemplaires, l'un de 350 sur 220 millim., l'autre de 360 sur 230 millim. Rel. veau granité, aux armes de Camille de Neufville de Villeroi. (Ancien 9190.)

388. Assemblée des notables tenue à Rouen, en 1596, etc.

Page 1. « Assemblée des notables, à Rouen, en 1596. » — Page 311. « Réceptions faites par la ville de Rouen à divers rois, princes et grands seigneurs français et étrangers ; extrait des registres des délibérations de l'hôtel commun de la ville de Rouen. »

XVIII° siècle. Papier. 452 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9191.)

389. Cahiers et journal des États-Généraux de 1614.

Début : « Le roy Louis treiziesme de ce nom, déclaré majeur le deuxiesme du mois d'octobre mil six cens quatorze, le mesme jour fait proclamer... » — Fin : « ... qui leur aura esté baillé par les magistrats et consuls des lieux. »

Ex-libris gravé de Secousse.

XVIII° siècle. Papier. 375 pages 345 sur 220 millim. Demi-rel. (Ancien 9192.)

390. États-Généraux de Paris (1614).

I. « Ordre des bailliages et sénéchaussées, observé en la convocation des États-Généraux de ce royaume, en l'année 1614, en la ville de Paris, et les noms, surnoms et qualités des députez du tiers-état desdits bailliages, auxdits Estats-Généraux ; ensemble la division desdits bailliages et sénéchaussées en douze gouvernements pour opiner en ladite Chambre du tiers-état. »

II. « Recueil des principalles harangues prononcées aux trois chambres des Estats, tenus à Paris, l'an 1614, contenant les points et les résolutions prises par les trois ordres, avec un journal de tout ce qui se passa dans la chambre de la noblesse, le tout mis en ordre par M. le marquis de Seneçay, président de ladite noblesse. »

XVIII° siècle. Papier. 50 et 40 pages. 375 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9193.)

391. États-Généraux de Paris (1614-1615).

Page 1. « Procès-verbal de la chambre de la noblesse aux États-Généraux, convoqués et tenus à Paris par le commandement du Roy, commencé le 27 octobre 1614 et fini le 23 février 1615. »

Page 457. « Cahier des remontrances de la noblesse de France, présenté au Roy durant les Estats-Généraux du royaume, tenus à Paris ès années 1614 et 1615. »

XVII° siècle. Papier. 654 pages. 365 sur 345 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9194.)

392. États-Généraux de Paris (1614).

I. « Recueil journalier de ce qui a esté négotié et arresté en la chambre et compagnie du Tiers-état de France, en l'assemblée générale des trois Estats, premièrement assignez par le Roy en la ville de

Sens, au 10 septembre 1614, du depuis transférez par Sa Majesté, au 10 octobre ensuivant, en la ville de Paris. »

II. « Assemblées généralles et particulières faites en l'Hôtel de ville de Paris et tout ce qui s'est passé pour les Estats-Généraux de ce royaume, avec le cahier des Estats de ladite ville; ... et à la fin le cahier général desdits Estats-Généraux, tenus aux Augustins, et tel qu'il a esté présenté au Roy. »

XVII[e] siècle. Papier. 375 et 284 pages. 365 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9195.)

593. Assemblée de la noblesse de 1649 et 1651, et États-Généraux de 1355.

Fol. 1. « Assemblée de la noblesse tenue en la ville de Paris, ez années 1649 et 1651. »

Fol. 325. « États-Généraux tenus à Paris, au règne du roi Jean. » (1355.)

XVIII[e] siècle. Papier. 371 feuillets. 375 sur 245 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9196.)

594. Assemblée de la noblesse (1515), États-Généraux de Paris (1355), etc.

Fol. 1. « Journal de l'assemblée de la noblesse, en 1515. »

Fol. 94. « États-Généraux tenus à Paris, du règne du roy Jean. Extraict des principaux articles faicts par l'ordonnance du roy Jean et aveu des Trois-États. » (1355.)

Fol. 108. « Relation véritable des barricades arrivées à Paris, les 26[e], 27[e] et 28[e] aoust 1648. »

XVIII[e] siècle. Papier. 114 feuillets. 310 sur 200 millim. D.-rel. (Ancien 9197.)

595. « Table d'un portefeuille de M[r] Lancelot, cotté XXVIII, intitulé : « Tabouret et Assemblée de la Noblesse, 1649, 1650, et Noblesse contre les ducs, 1716 » ; tiré de la Bibliothèque du Roy, duquel on n'a extrait que les pièces qui ne se trouvent point dans le recueil de M. Le Laboureur, soit dans l'Histoire des grands officiers de la couronne, ou dans les différents imprimés sur les prérogatives des pairs. »

C'est un recueil de pièces relatives aux assemblées de la noblesse,

de 1649 et 1651, et aux procès des ducs et pairs, princes légitimés, de 1649 à 1731.

XVIIIe siècle. Papier. 476 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9198.)

396. « Cahiers des provinces relatifs au rétablissement des États provinciaux et principalement au mode de convocation des États-Généraux, avec les réponses de l'Assemblée des Notables. »

Recueil fait pour le duc de Charost et provenant de A.-A. Monteil.

XVIIIe siècle. Papier. 320 feuillets. 330 sur 250 millim. Rel. maroquin vert. (Ancien 9199.)

397. Mémoires concernant les États provinciaux.

Page 1. Mémoires relatifs aux droits des évêques, abbés et autres ecclésiastiques du pays de Bourgogne de faire partie des États de la province. (1654-1694.)

Page 307. Mémoires produits au cours d'un procès en reddition de compte pour et contre « le sieur de Chateau-Giron, fils et héritier du sieur président de Lézonnet, autrefois trésorier des Etats de Bretagne ». (1726.)

Page 455. « Pièces relatives à la tenue des États de Bretagne. » (1600-1617.)

Page 643. « Historia Parlamentorum patriæ occitanæ. »

Page 691. Pièces relatives aux États de Languedoc, de Provence et de Normandie. (1622-1715.)

XVIIIe siècle. Papier. 791 pages. 380 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9200.)

398. « Recueil d'actes et de titres, ou extraits d'actes et de titres, relatifs aux États provinciaux et de toutes les parties de la France, » réunis par A.-A. Monteil.

XIXe siècle. Papier. 450 pages. 500 sur 330 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9201.)

399. « Discours, comptes rendus et remontrances, par Mr Gaspard de Joubert, sindic général de la province de Languedoc, reçu en 1732 et mort en 1780. » (1732-1776.)

XVIIIe siècle. Papier. 486 pages. 355 sur 230 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9202.)

400-401. « Histoire des Parlements et des États-Généraux », par M. de Boulainvilliers.

Ex-libris d'Alexandre-Marie-François-de-Paule de Dompierre, seigneur d'Hornoy-Fontaine, conseiller du Roy.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes, de 578 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9203.)

402. Recueil de pièces concernant le Parlement.

Page 1. Mémoire touchant l'origine et l'autorité du Parlement de France appelé *Judicium Francorum*.

Page 27. « Principes de conduite avec les Parlements. »

Page 141. « Dissertation sur le remplacement par élection, en cas de vacquance, de l'office de chancelier de France et de toutes les magistratures du Parlement. »

XVIIIe siècle. Papier. 246 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9204.)

403. Mémoires sur les Parlements.

Page 1. « Discours sur l'authorité des Parlements et du Conseil privé, et l'origine des Chanceliers. »

Page 51. « De l'excellence de la vérité ; discours d'entrée au Parlement par un avocat général. »

XVIIIe siècle. Papier. 108 pages. 210 sur 155 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9205.)

404. « Origine des Parlements de France et des États-Généraux, justifiée par ordre des temps depuis la première et seconde race de nos roys, et jusques où s'estend leur pouvoir. »

XVIIIe siècle. Papier. 352 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Pierre-François de Lastre-Doby. (Ancien 9206.)

405. « Origine et création des Parlements de France. »

Fol. 4. Parlement de Paris. — Fol. 48. Parlement de Languedoc, à Toulouse. — Fol. 64. Parlement de Guienne, à Bordeaux. — Fol. 69. Parlement de Dauphiné, à Grenoble. — Fol. 94. Parlement de Bourgogne, à Dijon. — Fol. 119. Parlement de Normandie, à Rouen. — Fol. 141. Parlement de Bretagne, à Rennes. — Fol. 157.

Parlement de Navarre, à Pau. — Fol. 176. Parlement de Provence, à Aix.

Ex-libris de Secousse.

XVII[e] siècle. Papier. 187 feuillets. 400 sur 275 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Henri de Guénegaud. (Ancien 9207.)

406. Origine des Parlements ; temps de la création des parlements de France.

En réalité c'est un recueil de pièces concernant les parlements de Paris, Languedoc, Guyenne, Dauphiné, Bourgogne, Normandie, Provence, Bretagne, Navarre et Metz.

XVIII[e] siècle. Papier. 414 pages. 270 sur 200 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9207 *bis*.)

407. « De l'établissement du Parlement de Paris, de sa composition et de quelques-uns de ses usages, » par le premier président Achille de Harlay.

Mémoires sur les attributions du Parlement, sur son rôle et les préséances des officiers de cette cour.

XVIII[e] siècle. Papier. 176 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9208.)

408. « Établissement du Parlement de Paris », par le premier président Achille de Harlay (1689-1712).

Ex-libris de Durey de Meinières.

XVII[e] siècle. Papier. 163 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9209.)

409. « De l'establissement du Parlement de Paris », de sa composition et de quelques-uns de ses usages, par le premier président Achille de Harlay.

XVIII[e] siècle. Papier. 157 feuillets. 290 sur 220 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9210.)

410. « Copie du registre 39 du Parlement, cotté 22, intitulé : Volume de Tours. »

Fol. 1. « Translations du Parlement de Paris à Poitiers, en 1418 ; à Châlons, en 1530 ; à Tours, en 1589. »

Fol. 313. « Registre des Grands-Jours, tenus par le Parlement de Paris en certaines villes du royaume », jusqu'en 1635 inclus.

XVIIIe siècle. Papier. 429 feuillets. 375 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9211.)

411-415. « Dissertation sur les élections aux offices et à la recepte des offices, principalement aux offices du Parlement, depuis le XIVe siècle, sous les règnes de François Ier et Henri II, » par le président de Meinières.

C'est la copie des manuscrits français 7557 et 7558 de la Bibliothèque nationale, lesquels sont les brouillons de la main de Meinières. Cette copie possède un titre qui ne se trouve pas dans les volumes de la Bibliothèque nationale, et il y a de nombreuses additions et corrections en marge, de la main de Meinières, sur le présent exemplaire, qui offre aussi l'avertissement sommaire mis en tête du manuscrit français 7557, mais transcrit à la fin de la dissertation qui termine le tome III. (fol. 382 v°-393.)

411. Tome I. XIVe siècle (1514.) — Début : « Je crois avoir établi... » ; comme dans le m. 7557 de la Bibliothèque nationale. — 234 feuillets.

412. Tome II. (1514-1546.) — Folioté 235 à 490.

413. Tome III. (1547-1559.) — 383 feuillets.

414. Tome IV. Table alphabétique des 2 premiers volumes. — 342 feuillets.

415. Tome V. Table alphabétique du 3e volume. — 250 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 5 volumes. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9212.)

416. Mélanges sur le Parlement de Paris et les maîtres des requêtes.

Page 1. « Lettres, arrests, actes et extraits de registres concernant la cour de Parlement de Paris, depuis l'an 1562 [1560], jusques en l'an 1626. »

Page 581. « Remonstrances faictes au roy Henry IIIe... par les maîtres des requêtes ordinaires de son Hôtel. — Page 595. Autres remontrances « par feu M^r des Rochesfumée » (1578). — Page 613. « Autres remontrances par M. de Chanteclerc » (s. d.).

Page 625. « Mémoire pour M^{rs} les maîtres des requêtes, commissaires de parties [départis] dans les provinces. » (1580.)

Ex-libris gravé de La Reynie.

XVII° siècle. Papier. 661 pages. 355 sur 230 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9213.)

417. Histoire politique de ce qui s'est passé en l'année 1631, 1632 et 1633, par Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo.

Début : « Nous avons finy les discours de l'année dernière par la déplorable division que les esprits factieux... » — Fin : « ... En aucun traicté, qu'ils ne sont jamais en disposition de faire à leur désadvantage. »

XVII° siècle. Papier. 689 pages. 350 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9214.)

418. « Extrait des arrêts du Parlement de Paris, du 27 novembre 1631 au 5 septembre 1639. »

Le manuscrit porte au dos la mention : « Nomination de François Dugué, 27 juin 1636, » parce que, au fol. 55, est signalée la nomination de François Dugué, premier auteur de la collection Boissy d'Anglas, à l'office de conseiller au Parlement de Paris.

XVII° siècle. Papier. 280 feuillets. 280 sur 185 millim. D.-rel. (Ancien 9215.)

419-420. « Affaires extraordinaires traitées au Conseil. » (1686-1705.)

Tome I. « Affaires extraordinaires faictes pendant les dernières guerres. » (Mars 1686-septembre 1690.)

Tome II. « Années 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705 et 1706. Extraicts des résultats des affaires extraordinaires faites au Conseil [des finances] les susdittes années. »

XVIII° siècle. Papier. 470 et 303 pages. 375 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de d'Ormesson. (Ancien 9216.)

421. « Histoire de ce qui s'est passé dans les derniers mouvemens, depuis 1642 jusques en 1652. »

XVIII° siècle. Papier. 292 feuillets. 365 sur 230 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9217.)

422-425. « Journal historique du Palais. » (1715-1725.)

Attribué par le P. Lelong (tome IV, n° 33304) au président Nas-

signy et à M. Hurson, par d'autres aux présidents de Nassigny et Hérault (Bibliothèque nationale, ms. français 7573, fol. 417 v°).

Tome I. Mars 1711-26 octobre 1718.

Tome II. 12 novembre 1718-juillet 1725.

XVIII° siècle. Papier. 449 et 420 feuillets. 265 sur 190 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9218.)

424. « Extrait des choses les plus importantes qui se sont passées au Parlement, depuis le mois de may 1719 » jusqu'en février 1747.

XVIII° siècle. Papier. 388 feuillets. 320 sur 210 millim. D.-rel. (Ancien 9219.)

425. « Réflexions sur quelques écrits qui ont paru depuis 1757-1764, et sur ce qui s'est passé dans les Parlements et autres cours souveraines pendant le même temps. »

« N. B. Nous n'avons point le recueil dont ce manuscrit est l'analyse. » — Ce manuscrit provient de la bibliothèque du président de Meinières (1705-1785) et a dû entrer au Sénat avec la collection Boissy d'Anglas, laquelle est sortie de la même bibliothèque. Le manuscrit français 7573 de la Bibliothèque nationale, qui fait partie de la série du cabinet de Meinières, contient (fol. 4 à 82) le brouillon original du travail, dont le présent manuscrit est une copie, et cette copie a été exécutée sous les yeux de Meinières puisqu'elle est accompagnée de notes de sa main, celles par exemple du fol. 2.

Cette collection, aujourd'hui perdue, se composait de sept volumes renfermant : 1° quelques écrits sur l'attentat de Damiens ; 2° le texte de toutes les remontrances adressées au Roi par les cours souveraines « au sujet de l'enregistrement d'édits concernant les impôts ».

XVIII° siècle. Papier. 212 feuillets. 270 sur 200 millim. Cartonné. (Ancien 9220.)

426-427. Mémoires concernant le Parlement de Paris.

En tête et au verso du premier feuillet, on lit : « Ces recueils, en deux volumes, contiennent différentes pièces copiées sur celles renfermées dans trois volumes des mss. [Cinq-Cents de] Colbert 212, 213, 214, [215 et 216]. Mais je n'ay faict copier que les pièces qui me manquoient et je n'ay pas les arrests et édicts sur la jurisprudence et questions de droit, qui sont dans les trois volumes Colbert. »

Voici la composition des volumes :

Tome I. Fol. I-V. Titre et table. — Fol. 1. « Lettres patentes, arrests et autres actes concernant le Parlement et son autorité. » (1389-1662.) — Fol. 89. « Entrées du Roy, des chanceliers et autres grands au Parlement. » (1383-1638.)

Tome II. Pages I-X. Titre et table. — Fol. 1. « Divers mémoires concernant la 4e chambre des Enquestes et la contention des présidents des Enquestes avec les conseillers de la Grand Chambre. » (1403-1555.) — Fol. 22. « Les Requestes du Palais et les maîtres des Requestes. » (1432-1662.) — Fol. 49. « Assemblée des Chambres. » (1557-1640.) — Fol. 57. « Vérification des Ordonnances. » — Fol. 69. « Gages de la Cour. » (1594-1639) — Fol. 83. « Du droit d'indult de la dite Cour. » (1614-1639.) — Fol. 153. « De la Chambre des comptes et Cour des aydes; des parlements de Bordeaux, de Bretagne, de Rouen, de Dijon, etc. » (1499-1656.) — Fol. 213. « Des Grands Jours et de la Chambre de justice en Guyenne. » (1519-1583.)

Tome III. Pages I-XII. Table. — Fol. 1. « Mémoires concernant les cautions et provisions d'office de la Cour et les réceptions ausdits offices. » (1418-1642.) — Fol. 51. « Des conseillers honoraires. » (1388-1662.) — Fol. 61. « Des conseillers accusez de crimes. » (1602-1634.) — Fol. 67. « Des conseillers de la Religion prétendue réformée. » (1538-1636.) — Fol. 72. « Du Grand Conseil. » (1498-1643.) — Fol. 93. « Les procureurs généraux et avocats du Roy. » (1378-1636.)

Tome IV. Pages I-IX. Table. — Fol. 1. «Le Thrésor des chartres de Paris et celuy de Mercurol. » (1542-1634.) — Fol. 47. « D'audition du Roy, proposition d'erreur, enqueste par turbe, chambre d'O. » (1556-1638.) — Fol. 71. « Les greffiers et la recette des consignations. » (1560-1640.) — Fol. 124. « De la Conciergerie du Palais. » (1549-1641.) — Fol. 126. « De la Chancellerie et des secrétaires du Roy. » (1482-1551.)

Ex-libris aux armes de Durey de Meinières.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes, de 323 et 169 feuillets. 365 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9221.)

428. « Copie figurée des lettres de cachet, tant au premier président que procureur et avocats généraux et au Parlement, sur les ori-

ginaux contenus dans un manuscrit faisant partie des manuscrits de Monsieur Colbert. » (29 mars 1616-14 may 1643.)

Copie du manuscrit n° 5 des 500 de Colbert.

Ex-libris de Durey de Meinières.

XVIII° siècle. Papier. 323 feuillets. 365 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9222.)

429. Mémoires concernant le Parlement de Paris.

« La première partie contient divers mémoires concernant la discipline de la cour, depuis 1488 jusqu'en 1643. »

La seconde comprend « divers arrêts et relations des rudes et sévères traitemens que les roys ont faits au Parlement en diverses occasions, depuis 1523 jusqu'en 1636 ».

XVIII° siècle. Papier. 45 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9223.)

430. « Mélanges sur le Parlement et la Chambre des comptes. »

Page 1. Table sommaire.

Page 5. « Différens petits traités, recueillis ou composez par M. de Vienne. »

Page 9. « Réflections sur les propositions de renvoyer et faire les criées et adjudications des biens saisiz réellement dans les juridictions ordinaires ; de la situation des choses saisies au préjudice du droit de committimus. »

Page 37. Déclaration du Roy « concernant le culte des dimanches et la décence dans les églises », projet dressé par M. Amiot. (En marge :) « Je l'ay réformée et en ay faict un autre que j'ay égaré. »

Page 55. « Usage du Parlement concernant le rapport dans les affaires de commission. »

Page 67. « Extrait des arrêts de la Chambre des requêtes du Parlement, du 9 juillet 1726. »

Page 71. « Table de ce recueil intitulé : Traité fugitif sur les Parlements. »

Page 87. « Dissertation sur les monnoyes. »

Page 91. « Discours sur les censives et droits de lods et ventes dus au domaine du Roi. »

Page 99. « Mémoire pour la Chambre des comptes contre le trésorier et chanoine de la Saincte Chapelle de Paris. »

Page 123. « Dans quel tems commence la vacance d'un évêché sur la démission pur et simple de l'évêque. »

Page 131. « Extrait des registres des Grands Jours de Bourbonnais, de 1666. »

Page 143. « L'ordre de MM. les pairs ecclésiastiques. »

Page 145. « Harangue de M. de Beaumont. »

Page 169. Note d'ouvrages, imprimés ou manuscrits, appartenant à diverses bibliothèques.

Page 175. Mémoire sur la « Chambre des comptes ».

Page 179. « Lettre de M. Rolet de S[t] Vincent. » (1755.)

Page 191. « Diverses voyes de se pourvoir contre les entreprises des papes. »

XVIII[e] siècle. Papier. 248 pages. 340 sur 240 millim. Cartonné. (Ancien 9224.)

431. « Divers mémoires et arrests touchant les parlements de Paris, Thoulouse, Rouen, Bordeaux, Dijon et Metz. » (1633-1637.)

Fol. 2. Parlement de Paris (1636). — Fol. 4. Parlement de Thoulouse (1635). — Fol. 8. Parlement de Rouen (1637). — Fol. 14. Parlement de Bordeaux (1636). — Fol. 20. Parlement de Dijon (1636-1637). — Fol. 55. Parlement de Metz (1633-1637).

Ex-libris gravés de Secousse et de Durey de Meinières.

XVII[e] siècle. Papier. 122 feuillets. 400 sur 270 millim. Rel. veau marbré, aux armes de Henri de Guénegaud. (Ancien 9225.)

432. « Mémoires sur la question de savoir si le Parlement peut convoquer ou inviter les Pairs sans la permission du Roy. » (1760-1761.)

XVIII[e] siècle. Papier. 248 pages. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9226.)

433. « Travail de messieurs les commissaires nommés, par arrêt du Parlement du... 1764, les princes et pairs y séans, pour recueillir les principes et les faits tendant à establir que le Parlement de Paris est uniquement et essentiellement la Cour des pairs ; et dont le dépôt a été ordonné par l'arrêt de la dite Cour, du... 1764, les princes et pairs y séans. »

Sur le verso de la feuille de garde, une note nous apprend que « Pierre-Louis-Anne Drouyn de Vaudueil, successivement conseiller au Parlement de Paris, premier président du parlement de Toulouse, conseiller d'État ordinaire, décédé le 6 octobre 1788, en son château de Bruy, en Soissonais, âgé de 62 ans, a concouru à la rédaction de cet ouvrage. Son portrait, peint par Tischbein,.. a été placé au palais du Luxembourg dans le salon du comité des pétitions de la Chambre des Pairs, le 30 septembre 1824 ».

XVIII° siècle. Papier. 188 pages. 345 sur 230 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9227.)

434. « Mémoire sur la nécessité de laisser au Parlement sa juridiction sur l'Hôpital général de Paris », par l'abbé de Chauvelin.

XVIII° siècle. Papier. 68 feuillets. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9228.)

435. « Le premier président du Parlement de Paris dans l'exercice de ses fonctions, par Ch.-L. Boizot, secrétaire du premier président Le Pelletier. » (1747.)

XVIII° siècle. Papier. 572 pages. 305 sur 230 millim. Cartonné. (Ancien 9229.)

436. « Mémoire sur les prétentions des Maîtres des requêtes, relativement au Parlement. » (Vers 1764.)

Début : « Les maîtres des requêtes, quoiqu'ils en disent, ne sont pas d'une institution plus ancienne que le Parlement... »

XVIII° siècle. Papier. 354 feuillets. 385 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9230.)

437. « Recueil d'aucuns notables arrêts de la cour de Parlement, donnez en la cinquième Chambre des enquêtes d'icelle. » (Juin 1527-janvier 1640.)

Ex-libris gravés de Foucault, Rothelin et Durey de Meinières.

XVII° siècle. Papier. 62 feuillets (et autant de blancs). 350 sur 245 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9231.)

438. « Catalogue général de tous les premiers présidens, présidens à mortier et conseillers du Parlemeat de Paris. »

Volume isolé ne contenant que la liste des premiers présidents, de 1334 à 1647, avec armoiries coloriées.

XVII° siècle. Papier. 320 feuillets. 310 sur 190 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9232.)

439. « Volume contenant plusieurs belles et bonnes harangues, faictes et prononcées tant par le Parlement que par plusieurs autres divers et notables personnages. » (1597-1648.)

Ex-libris gravé de Durey de Meinières.

XVII° siècle. Papier. 245 feuillets. 320 sur 200 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9233.)

440-452. « Plaidoyers et discours de MM. les avocats et procureurs généraux au Parlement de Paris », recueillis par le président Le Peletier de Saint-Fargeau.

En tête se trouve une petite notice sur « l'objet et le plan de ce recueil ».

440. Tome I. — 14 novembre 1364 au 27 juillet 1395. — 554 p.
441. Tome II. — 20 janvier 1395 au 28 septembre 1436. — 604 p.
442. Tome III. — 17 novembre 1439 au 17 juillet 1476. — 828 p.
443. Tome IV. (I) — 19 février 1477 au 23 février 1483. — 723 p.
444. Tome IV. (II) — 23 mars 1483 au 21 novembre 1486. — 306 p.
445. Tome V. — 23 novembre 1486 au 3 août 1489. — 619 p.
446. Tome VI. — 16 novembre 1489 au 12 août 1493. — 678 p.
447. Tome VII. — 18 novembre 1493 au 13 août 1499. — 439 p.
448. Tome VIII. — 18 novembre 1499 au 28 août 1505. — 659 p.
449. Tome IX. — 18 novembre 1505 au 30 juillet 1509. — 660 p.
450. Tome X. — Avril après Pasques 1513 au 11 avril 1518. — 788 p.
451. Tome XI. — 6 mai 1519 au 1er avril 1522. — 762 p.
452. Tome XII. — Août 1522 à août 1523. — 404 feuillets.

Beaucoup de ces volumes contiennent, avant la table, la liste des arrêts intervenus sur les plaidoiries.

XVIII° siècle. Papier. 12 volumes. 295 sur 215 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Lepeletier de Saint-Fargeau. (Ancien 9234.)

453-457. Recueil de pièces relatives à l'histoire du Parlement de Paris et des autres parlements de France.

453. — Tome I.

Page 1. « Nova creatio Parlamenti post ingressum Regine et ducis Burgundie, Parisius. » (1418.)

Page 17. « Droits, rangs, fonctions, etc. du premier président et président à mortier. »

Page 29. « Présidens des requestes, enquestes, etc. »

Page 49. Conseillers au Parlement.

Page 59. « Ouvertures du Parlement. »

Page 67. « Droits, fonctions du Parlement de Paris. »

Page 99. « Rangs, etc. du Parlement de Paris aux entrées. »

Page 107. « Rangs, etc. du Parlement de Paris aux pompes funèbres. »

Page 111. « Différens pour la séance entre le Parlement et les princes du sang, ducs et pairs de France. »

Page 127. « Différens pour les rangs entre le Parlement et les autres compagnies. »

Page 169. « Chambre des requêtes et des enquêtes. »

Page 209. « Le Parlement assiste aux obsèques d'un pair de France. »

Page 217. « Ordre de la séance observé à l'ouverture du Parlement. »

Page 227. « Révocation des Ordonnances cabochiennes. »

Page 259. « Publication de certaines lettres faites au Parlement, en présence du chancelier de Laître et du comte de Saint-Pol, sans ouïr le procureur général... » (31 mars 1418.)

Page 261. « Procès-verbal des plaintes faites par la cour au chancelier de ce qu'il tenait plus souvent le Conseil, et qu'il n'y appelait pas le premier président, lequel en cette qualité étoit premier maître des requestes, à quoy le chancelier ne rendit pas de réponse qui contentât la cour. » (12 février 1419.)

Page 269. « Que les présidens et conseillers sont tenus de prendre en chancellerie de nouvelles lettres après la mort du Roy. » (1422.)

Page 277. « Députation du Parlement à M. le connestable pour l'assurer de sa fidélité envers le Roy et lui demander ses ordres pour continuer d'administrer la justice. » (1435.)

Page 293. « Enregistrement des lettres patentes du Roy, par lesquelles il se réserve de pourveoir ès offices du Parlement, Chambre des comptes, etc. » (1437.)

Page 295. « Ordre du Roy aux officiers du Parlement de se rendre à Paris, au 1er janvier prochain, sur peine de privation de leurs offices. » (10 décembre 1438.)

Page 323. « Le roi Louis XI prend les effetz consignez au greffe du Parlement pour subvenir à ses affaires présentes, du 19 aoust. » (1475.)

Page 325. Séances du Parlement. (1482-1493.)

Page 435. « Changeur du trésor, receveur des amendes. »

Page 443. « Que le fils et le père, le gendre et le beau-père, l'oncle et le neveu, etc. ne doivent estre de la même chambre. » (1551.)

Page 447. « Mercuriales. » (1551.)

Page 453. « Extrait des remontrances faites au Roy, le 20 janvier 1631, par M. le président Le Jay, en exécution de l'arrest cy-dessus, et touchant la publication du droit annuel. » (20 janvier 1631.)

Page 463. « Lettre du Roi, envoyée à messieurs de la cour de Parlement de Paris, sur son départ pour la Guyenne, leue le 8 juillet 1650. »

Page 473. « Lettre du Roy, envoyée à messieurs du Parlement, sur son voyage en Berry. » (1650.)

Page 477. « Lettre de cachet du Roy, envoyée à messieurs du Parlement, sur le sujet du plein pouvoir donné par Sa Majesté à monseigneur le duc d'Orléans pour traiter avec monsieur le Prince. » (1650.)

Page 485. « Le bréviaire des ministres d'estat, leur faisant connoistre les cas auxquels ils sont inférieurs au Parlement de Paris. »

Page 505. « Explication de l'appareil pour la harangue qui se fait à l'honneur du Parlement de Paris, au collège de Louis Le Grand, chez les Pères de la Compagnie de Jésus. »

Page 547. « Police du Parlement. »

Page 555. « Police du Palais. »

Page 571. « Suppressions ; interdictions. »

Page 572. « Révocations et brevets. »

Page 575. « Fixation du nombre des officiers. »

Page 581. « Fixation des gages. »

Page 583. « Défense de s'absenter. »

Page 584. « Chambre des vacations ; gages d'icelle. »

Page 591. « Cérémonial du Parlement. »

Page 611. « Suscriptions de lettres de requêtes au Parlement. »

Page 657. « Assemblées des chambres. »

Page 601. « D'un débat entre messieurs de la Grand Chambre du

Parlement et messieurs des Enquêtes pour la vérification des édits et autres grandes importantes affaires. »

Page 705. « Droit annuel. »

Page 735. « A la mémoire de la Paulette. »

Page 755. « Traité des offices. Parties casuelles et marc d'or. »

Page 819. « Mémoire pour servir d'instruction aux commis à la recette du prest et du droit annuel pour l'exercice 1732... »

Page 831. Mêmes instructions pour l'année 1734.

Page 855. « Vénalité d'offices. »

Page 873. « Extrait de la harangue du député du Tiers-État aux États d'Orléans. » (1560.)

Page 885. « Publication et registrement des lettres-patentes du Roy, contenant prorogation de délai de trois mois, préfixé par l'édit de juillet, de permission aux officiers tenans offices réputés vassaux de les pouvoir résigner à condition de survivance à telles personnes que bon leur semblera, sans attendre les quarante jours. »

Page 887. « Harangue prononcée devant le Roi, aux États-Généraux, tenus à Blois, le 16 janvier 1589, par M. Bernard. »

Page 889. « Harangue de Grimaudet pour le Tiers-État, en l'assemblée des États, à Orléans, en 1560. »

Page 895. « Extrait de la harangue de monsieur l'archevêque de Bourges [Renaud de Semblançay], président de l'ordre ecclésiastique aux États, tenus à Blois, les 15 et 16 janvier 1589, sur le fait de la réformation de la justice et de la vénalité des offices. »

Page 901. « Charges supprimées. »

Page 923. Conseillers exilés, ou à la suite de la cour. »

Page 941. Recueil de notes concernant les parlements de Paris, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Dijon, Rouen, Aix, Rennes.

Page 979. « Défense pour messire Joseph-Marie de Villespassans d'Ouson, conseiller en la cour, supléant, contre Monsieur le procureur général du Roi, demandeur en excès. »

Page 1047. « Si les jugements rendus par un juge, après avoir été condamné à une peine afflictive, sont vallables. »

Page 1057. « Mémoire touchant le privilège des premiers officiers des parlemens en matière criminelle, pour messire François de la Bourdonnaye, chevalier, seigneur d'Aizé, président à mortier au parlement de Bretagne, contre le procureur du Roy et autres officiers du présidial d'Angers. »

Page 1117. « Dernières et décisives observations pour M. de Liré, président à mortier au Parlement de Bretagne, contre le facteur du procureur du Roy d'Angers. »

Page 1149. « Liste du Parlement de Paris. » — Portraits, souvent satiriques, des membres de cette cour.

Page 1229. « État des présidens, conseillers, gens du roy, officiers du parlement, par ordre de réceptions. » (Pasques 1758.)

454. — Tome II.

Page 1. Remarques concernant le Parlement de Paris, son histoire, ses attributions, son personnel ; la Tournelle ; la Grand Chambre, etc.

Page 61. Des parlements en général.

Page 79. « Des notaires et secrétaires du Parlement. »

Page 81. De la justice.

Page 87. « De quelle manière et par quels officiers la justice a été rendue en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'aujourd'huy. »

Page 121. « Sur le même sujet, avec des additions. »

Page 203. « Du gouvernement des places et des provinces du royaume. »

Page 207. « « Des parlements. »

Page 267. « Origine des parlements du royaume en particulier et du temps de leur érection. »

Page 291. « Histoire des parlements. »

Page 362. « Des parlemens en particulier. Du parlement de Paris. » — Page 372. « Du parlement de Toulouse. » — Page 381. « Du parlement de Bourdeaux. » — Page 386. « Du parlement de Grenoble. » — Page 389. « Du parlement de Bourgogne. » — Page 395. « Du parlement de Rouen. » — Page 403. « Du parlement d'Aix. » — Page 409. « Du parlement de Rennes. » — Page 416. « Du parlement de Pau. » — Page 420. « Du parlement de Metz. » — Page 424. « Du parlement de Besançon. » — Page 426. « Du parlement de Tournay. »

Page 428. « Des conseils souverains. »

Page 449. Notes concernant le parlement de Provence. — Page 463. Notes concernant le parlement de Bordeaux. — Page 505. Notes concernant le parlement de Dijon. — Page 537. Notes concernant le parlement de Grenoble. — Page 539. « Présidens uniques ou premiers présidens du conseil et parlement de Dauphiné. »

Page 653. « Notes concernant le parlement de Toulouse. »

455. — Tome III.

Page 1. « Mémoire pour le greffe criminel du Parlement. »

Page 41. « Au Roi, pour montrer que les officiers des Requêtes du Palais sont mal fondés en la prétention qu'ils ont de rentrer dans les chambres des Enquêtes, en quittant leurs commissions, pour y prendre leur rang, y faire toutes les fonctions et monter en la Grand'Chambre, suivant l'ordre de leur réception en l'office de conseiller au Parlement. »

Page 73. « Les présidens des Requêtes du Palais présideront en l'absence des présidens de la Grand'Chambre, par préférence sur les plus anciens conseillers de ladite chambre. »

Page 101. « Chapitres, monastères, abbayes, communautés et autres, qui ont droit de committimus aux Requêtes du Palais et qui ont fait vériffier leurs privilèges aux Requestes de l'Hostel. »

Page 109. « Inventaire des pièces, que mettent par devers le Roy et nosseigneurs de son Conseil d'État les conseillers de la cour de Parlement de Paris, commissaires aux Requêtes du Palais, demandeurs, en requête du 19 février 1605, tendant à ce que M. de Grieu, conseiller en la dite cour, en l'une des chambres des Enquêtes d'icelle, soit déclarée non recevable en certaine requête par lui présentée, afin que le différend entre lui et monsieur Du Houssaye, conseiller en la ditte cour, naguères commissaire aux dittes Requêtes, soit renvoyé à la cour de Parlement de Paris, et que, sans avoir égard à icelle requête, il soit passé outre au jugement des deffauts obtenus par les demandeurs contre messieurs les conseillers des Enquêtes de la ditte cour. »

Page 129. Voir plus haut, p. 41, même sujet avec additions.

Page 209. « Au Roy; réponse contenant les moyens par lesquels les conseillers de Parlement pourvus de commissions pour servir aux Requêtes du Palais, tant en qualité de président que de commissaires aux Requêtes, soutiennent être en droit et possession de rentrer dans les chambres des Enquêtes pour y prendre leur rang et séance, y faire toutes les fonctions et monter à la Grand'Chambre, revêtus de leurs offices, le tout suivant l'ordre de leur réception en l'office de conseiller au Parlement, en quittant l'exercice de leurs commissions. »

Page 349. « Sommaire des raisons contenues en la requête présentée au Roi par messieurs les présidens, conseillers, servant aux Requêtes du Palais. »

Page 385. Sur le même sujet que page 41.

Page 409. « Raisons par lesquelles les Requêtes du Palais font voir que le différend qu'ils ont contre les Enquêtes, pour monter en la Grand'Chambre, du jour de leur réception en leurs charges de conseillers, en quittant leurs commissions, ne peut être traité que devant le Roy et qu'en nul cas la connoissance n'en peut appartenir à messieurs de la Grand'Chambre. »

Page 441. « Affaires du Parlement; président Le Jay enlevé. »

Page 461. « Affaires du Parlement; enlèvement du sieur de Beauveau des prisons par violence. »

Page 485. « Affaires du Parlement : greffes. » — Sous cette rubrique se trouvent réunis des extraits des registres du Parlement, concernant certaines affaires importantes venues devant cette cour. (1628-1663.)

Page 967. « Affaires touchant la création d'officiers du Parlement. Greffes, etc. » (1601-1648.)

Page 1189. « Vacations du Parlement. »

Page 1203. « Parlement de Paris tranféré ou interdit. »

456. — Tome IV.

Prérogatives des différents officiers du parlement.

Page 1. Présidents.

Page 139. Pièces concernant « la concurrence de MM. de Thou et de Blancmesnil ».

Page 195. « Mémoire pour M. Dugué, maître des requêtes, contre monsieur le président de Ménars. »

Page 295. « Mémoire pour Michel de Villedo, maître général des bâtimens du Roi, ponts et chaussées de France, contre les sieurs présidens et conseillers de la première chambre des Requêtes du Palais de Paris, défendeurs. »

Page 339. Questions de préséance concernant les présidents.

Page 361. Conseillers au Parlement.

Page 449. Conseillers clercs.

Page 459. Questions de préséance.

Page 517. « Mémoire sur l'incident de la cause du sieur abbé de Bérulle, appellant, contre monsieur de Ribeires, premier président en la Cour des aydes de Clermont en Auvergne, et madame son épouse, intimés. »

Page 531. « Chambre de l'Édit. »

Page 567. « Copies de différentes pièces concernant les assem-

blées du Parlement. Affaires d'État; mécontentements; refus. »

Page 733. « Les propos que le Roy a tenus à Chartres aux députés de la cour de Parlement de Paris. » (1688.)

Page 751. « Le Parlement ne se mesle point d'affaires d'État. »

Page 795. « Remontrances de 1615, etc. Arrêt du Conseil. »

Page 835. « Le bon François et MM. du Parlement. » (1621.)

Page 901. « Notes sur l'édit du Tarif. » (1647-1648.)

Page 1115. « Publications au sceau. »

Page 1137. « Discours sur la députation du Parlement à monsieur le prince de Condé. »

Page 1169. « Attribution au Parlement des causes des pairs, régale, etc. »

Page 1203. « Cassation d'arrêts. »

457. — Tome V.

Page 1. Parlement d'Aix. Remontrances, mémoires et autres pièces concernant le parlement de Provence.

Page 417. Arrêts, déclarations, remontrances et pièces concernant le parlement de Bordeaux.

Page 845. « Traité de la nature des juridictions des Parlements et des Cours des aydes. »

Page 1425. Parlement de Dijon. « Réflexions du parlement de Dijon sur un mémoire imprimé de messieurs les élus des états du duché de Bourgogne, dans lequel ils mettent en question où doivent être portées les appellations des taxes des tailles d'office, faites par les élus. »

XVIIIe siècle. Papier. 1298, 684, 1328, 1226 et 1544 pages. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9235.)

458-460 *bis*. « Extrait des mémoires envoyés par M. de Montclar, procureur général du Roy au parlement de Provence, à M. le Controlleur général sur l'administration des finances, et en général sur le gouvernement politique de la France. »

En tête du manuscrit, on lit : « L'ouvrage est divisé en cinq mémoires, qui ont plusieurs parties. Le premier roule sur les mesures provisoires qu'exige la situation présente des affaires. » (Tome I, 552 pages.) — « Le second achève le recensement des droits qui sont perçus en Provence, examinant les inconvéniens et les avantages de chaque perception. » (Tome II, 503 pages; tome III, 310 pages.) — « Dans le troisième, nous exposerons l'administration municipale des différens

pays de notre ressort et les moyens de la simplifier et améliorer. — Dans le quatrième nous examinerons si une administration uniforme seroit avantageuse, s'il est possible de l'établir. — Le cinquième traitera de la libération des debtes, de l'imposition et de la comptabilité. » (Tome IV, intitulé : « Idée des finances. 1741. »)

XVIII° siècle. Papier. 352, 503, 310 et 552 pages. 305 sur 220 et 270 sur 190 millim. Dem.-rel. (Ancien 9236.)

461. Histoire du parlement de Toulouse, en treize livres.

Début : « Histoire du parlement de Toulouse. Livre Ier. L'administration de la justice avait pris dès le IV° siècle... » — Fin «... telle étoit la destinée de Louis XIV que tout ce qui appartiendroit à son règne devoit prendre un caractère de perfection, de grandeur et d'immortalité. »

XVIII° siècle. Papier. 445 feuillets. 390 sur 260 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9238.)

462-737. Collection de copies des registres du Parlement de Paris, etc. (1204-1731.) — *Collection Boissy d'Anglas*

En tête du premier volume, sur une feuille ajoutée, on lit : « Registres du Parlement, manuscrits. Cette magnifique collection paraît, d'après les armes, avoir appartenu originairement à Fr. Dugué, conseiller au Parlement, en 1636; elle passa vraisemblablement dans les mains de l'abbé de Rothelin, connu par sa passion pour la numismatique et les collections; l'abbé de Rothelin est mort en 1744. Enfin elle est venue dans les mains de S. S. le comte de Boissy d'Anglas, décédé pair de France, le [20 octobre 1826] et ses héritiers l'ont vendue à la Chambre des pairs, en avril 1830. »

462. Tome I. Grands Jours (1367-1635). — 470 feuillets.

463. Tome II. « Hoc est registrum curiæ Franciæ domini Regis de feudis et negotiis senescalliatus Carcassonæ, et Bellicadri, et Tholosani et Caturcensis, etc., incipiens ab anno 1214 [au crayon, 1204] ad annum usque [1275]. » — 513 feuillets.

I. — *Registres du Parlement de Paris* (1254-1791).

464. Tome III. Registres *Olim*. « Quæ in hoc volumine continentur excepta sunt ex registris Parlamenti vocatis *Olim*, ab anno 1254, usque ad annum 1318. » — 657 feuillets.

465. Tome IV. Conseil et Plaidoieries (1364-1414). — 914 feuillets.

466. Tome V. Conseil. (1414-1430). — 613 feuillets.
467. — VI. — (1436-1481). — 879 feuillets.
468. — VII. — (1481-1497). — 833 feuillets.
469. — VIII. — (1499-1524). — 634 feuillets.
470. — IX. — (1524-1525). — 672 feuillets.
471. — X. — (1525-1532). — 545 feuillets.
472. — XI. — (1532-1545). — 682 feuillets.
473. — XII. — (1545-1553). — 645 feuillets.
474. — XIII. — (1553-1557). — 669 feuillets.
475. — XIV. — (1558-1560). — 627 feuillets.
476. — XV. — (1561-1562). — 495 feuillets.
477. — XVI. — (1562-1566). — 547 feuillets.
478. — XVII. — (1566-1572). — 731 feuillets.
479. — XVIII. — (1572-1581). — 701 feuillets.
480. — XIX. — (1581-1591). — 722 feuillets.
481. — XX. — (1591-1598). — 872 feuillets.
482. — XXI. — (1589-1594). — 844 feuillets.
483. — XXII. — (1599-1613). — 666 feuillets.
484. — XXIII. — (1613-1623). — 636 feuillets.
485. — XXIV. — (1624-1633). — 579 feuillets.
486. — XXV. — (1633-1639). — 586 feuillets.
487. — XXVI. — (1639-1642). — 468 feuillets.
488. — XXVII. — (1642-1645). — 725 feuillets.
489. — XXVIII. — (1645-1648). — 850 feuillets.
490. — XXIX. — (1648-1649). — 600 feuillets.
491. — XXX. — (1649-1651). — 844 feuillets.
492. — XXXI. — (1651-1653). — 611 feuillets.
493. — XXXII. — (1653-1657). — 444 feuillets.
494. — XXXIII. — (1657-1658). — 249 feuillets.
495. — XXXIV. — (1658-1659). — 258 feuillets.
496. — XXXV. — (1660). — 312 feuillets.
497. — XXXVI. — (1660-1661). — 432 feuillets.
498. — XXXVII. — (1661-1662). — 304 feuillets.
499. — XXXVIII. — (1662-1663). — 354 feuillets.
500. — XXXIX. — (1663-1664). — 295 feuillets.
501. — XL. — (1664-1666). — 446 feuillets.
502. — XLI. — (1666-1668). — 419 feuillets.
503. — XLII. — (1668-1671). — 571 feuillets

504. Tome XLIII. Conseil (1671-1674). — 605 feuillets.
505. — XLIV. — (1674-1677). — 563 feuillets.
506. — XLV. — (1677-1680). — 430 feuillets.
507. — XLVI. — (1680-1683). — 725 feuillets.
508. — XLVII. — (1683-1685). — 526 feuillets.
509. — XLVIII. — (1685-1687). — 484 feuillets.
510. — XLIX. — (1687-1689). — 584 feuillets.
511. — L. — (1689-1690). — 390 feuillets.
512. — LI. — (1690-1691). — 472 feuillets.
513. — LII. — (1691-1692). — 448 feuillets.
514. — LIII. — (1692-1693). — 529 feuillets.
515. — LIV. — (1693-1694). — 398 feuillets.
516. — LV. — (1694-1695). — 375 feuillets.
517. — LVI. — (1695-1696). — 385 feuillets.
518. — LVII. — (1696-1697). — 474 feuillets.
519. — LVIII. — (1697-1698). — 519 feuillets.
520. — LIX. — (1698-1699). — 356 feuillets.
521. — LX. — (1699-1701). — 731 feuillets.
522. — LXI. — (1701-1703). — 634 feuillets.
523. — LXII. — (1703-1705). — 754 feuillets.
524. — LXIII. — (1705-1706). — 431 feuillets.
525. — LXIV. — (1706-1708). — 563 pages et feuillets 327 à 530.
526. — LXV. — (1708-1710). — 579 feuillets.
527. — LXVI. — (1710-1712). — 608 feuillets.
528. — LXVII. — (1712-1713). — 323 feuillets.
529. — LXVIII. — (1713-1714). — 354 feuillets.
530. — LXIX. — (1714-1715). — 371 feuillets.
531. — LXX. — (1715-1717). — 650 feuillets.
532. — LXXI. — (1717-1718). — 467 feuillets.
533. — LXXII. — (1718-1719). — 481 feuillets.
534. — LXXIII. — (1719-1720). — 420 feuillets.
535. — LXXIV. — (1720-1721). — 442 feuillets.
536. — LXXV. — (1721-1722). — 539 feuillets.
537. — LXXVI. — (1722-1723). — 581 feuillets.
538. — LXXVII. — (1723-1725). — 634 feuillets.
539. — LXXVIII. — (1725-1727). — 779 feuillets.
540. — LXXIX. — (1727-1728). — 265 feuillets.

541.	Tome	LXXX.	Conseil.	(1728-1729).	— 295 feuillets.
542.	—	LXXXI.	—	(1729-1730).	— 454 feuillets.
543.	—	LXXXII.	—	(1730-1731).	— 677 feuillets.
544.	—	LXXXIII.	—	(1731-1732).	— 306 feuillets.
545.	—	LXXXIV.	—	(1732-1733).	— 503 feuillets.
546.	—	LXXXV.	—	(1733-1734).	— 424 feuillets.
547.	—	LXXXVI.	—	(1734-1735).	— 416 feuillets.
548.	—	LXXXVII.	—	(1735-1736).	— 421 feuillets.
549.	—	LXXXVIII.	—	(1736-1737).	— 500 feuillets.
550.	—	LXXXIX.	—	(1737-1738).	— 610 feuillets.
551.	—	XC.	—	(1738-1739).	— 742 feuillets.
552.	—	XCI.	—	(1739-1740).	— 657 feuillets.
553.	—	XCII.	—	(1740-1741).	— 405 feuillets.
554.	—	XCIII.	—	(1741).	— fol. 406 à 856.
555.	—	XCIV.	—	(1741-1742).	— 252 feuillets.
556.	—	XCV.	—	(1743-1744).	— 232 feuillets.
557.	—	XCVI.	—	(1744-1745).	— 731 pages.
558.	—	XCVII.	—	(1746-1748).	— 872 pages.
559.	—	XCVIII.	—	(1748-1749).	— 183 feuillets.
	—	XCIX.		»	*En déficit.*
560.	—	C.	—	(1752).	— 643 feuillets.
561.	—	CI.	—	(1752-1753).	— 579 feuillets.
562.	—	CII.	—	(1754-1755).	— 555 feuillets.
563.	—	CIII.	—	(1755).	— 498 feuillets.
564.	—	CIV.	—	(1756).	— 799 feuillets.
565.	—	CV.	—	(1757-1759).	— 559 feuillets.
566.	—	CVI.	—	(1760-1761).	— 610 feuillets.
567.	—	CVII.	—	(1762).	— 727 feuillets.
568.	—	CVIII.	—	(1763).	— 722 feuillets.
569.	—	CIX.	—	(1763-1764).	— 588 feuillets.
570.	—	CX.	—	(1764).	— 467 feuillets.
571.	—	CXI.	—	(1765).	— 421 feuillets.
572.	—	CXII.	—	(1766).	— 578 feuillets.
573.	—	CXIII.	—	(1767).	— 510 feuillets.
574.	—	CXIV.	—	(1768).	— 486 feuillets.
575.	—	CXV.	—	(1768-1769).	— 585 feuillets.
576.	—	CXVI.	—	(1769-1770).	— 480 feuillets.

Arrêt imprimé, du 24 avril 1771, ajouté à la fin.

577. Tome. CXVII. Conseil (1770-1772). — Au fol. 155. Lit de justice du 13 avril 1771 : Suppression du Parlement. — 973 pages.

578.	Tome.	CXVIII.	Conseil	(1773-1774).	— 493 feuillets.
579.	—	CXIX.	—	(1774-1775).	— 432 feuillets.
580.	—	CXX.	—	(1775-1777).	— 594 feuillets.
581.	—	CXXI.	—	(1777-1779).	— 456 feuillets.
582.	—	CXXII.	—	(1779-1781).	— 452 feuillets.
583.	—	CXXIII.	—	(1781-1783).	— 478 feuillets.
584.	—	CXXIV.	—	(1783-1784).	— 444 feuillets.
585.	—	CXXV.	—	(1784-1786).	— 514 feuillets.
586.	—	CXXVI.	—	(1786-1787).	— 528 feuillets.
587.	—	CXXVII.	—	(1787-1788).	— 513 feuillets.
588.	—	CXXVIII.	—	(1788-1789).	— 423 feuillets.
589.	—	CXXIX.	—	(1789-1790).	— 278 feuillets.
590.	—	CXXX.	—	(1790-1791).	— 278 feuillets.

Les additions qui se remarquent sur un certain nombre de volumes du Conseil, soit en tête, soit à la fin, sont de plusieurs mains, on peut y distinguer :

1° La main de François Dugué, ou du moins une écriture semblable à celle qui a tracé, au bas du fol. 378 du tome XXV, l'arrêt de réception de F. Dugué, en ajoutant : « La loy sur laquelle je feus interrogé... »

2° La main de Durey de Meinières ; par exemple, au tome XXV, fol. 586, il y a un arrêt, du 4 may 1639, ajouté de sa main entre deux autres qui sont écrits de deux mains différentes.

3° Trois ou quatre autres mains du XVIII° siècle, probablement les mains de copistes travaillant pour Durey de Meinières.

Les trois premiers volumes sont un peu moins hauts que les suivants, mais ils sont reliés exactement de même et font partie de la série depuis l'origine.

Le tome IV de la collection comprend : Fol. 1-545, les registres des divers parlements du 12 novembre 1364 au 14 août 1395, c'est-à-dire les volumes qui, au nombre de 9, constituent aux Archives nationales la série du « Conseil et Plaidoiries » réunis. Cependant les registres des Archives commencent au 12 septembre et non au 12 novembre 1364, date donnée par le tome IV du Sénat. De plus la série des Archives nationales ne comprend que 9 volumes, tandis que dans

le tome IV du Sénat, fol. 437-544, est transcrit un volume coté X, commençant le 12 novembre 1393 et finissant le 14 août 1395 (fol. 544), alors que le IXe et dernier des Archives nationales va du 12 novembre 1392 au 21 août 1394.

Les tomes V et VI contiennent le Parlement de Paris, et non pas celui de Poitiers ; mais les additions finales (fol. 599 et ss.) donnent un certain nombre d'arrêts rendus par le parlement de Poitiers. Le tome VI débute par le Parlement rétabli à Paris en 1436 ; mais à la fin se trouvent en additions (fol. 834 et ss.) de nombreux arrêts antérieurs, parmi lesquels se trouvent des arrêts des parlements de Paris et de Poitiers.

Les tomes XCIV et XCVIII sont assez différents des précédents ; la reliure, les tranches, le titre, l'écriture sont d'un autre genre.

Le tome CI va du 13 novembre 1752 au 7 septembre 1753, après quoi il y a une lacune, qui correspond à l'exil du Parlement à Pontoise, Bourges et autres lieux.

Le tome CXV est incomplet, il finit au milieu d'une phrase.

Les tomes CXVII à CXVIII comprennent les registres du Parlement Maupeou ; ils sont d'un autre papier et d'une autre écriture que les précédents. Écrits d'un seul jet, ils ne contiennent point d'imprimés et ont dû être ajoutés à la collection par Boissy d'Anglas, car l'écriture est du XIXe siècle.

Le tome CXIX redevient conforme à ceux qui précèdent ces derniers tomes CXVII-CXVIII.

Ex-libris gravés de Foucault, de l'abbé de Rothelin et Durey de Meinières.

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 119 volumes, grand in-folio. Rel. maroquin rouge et veau marbré, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9241.)

591-592. Supplément à la collection précédente.

Complément A-B des registres du Parlement (1364-1687).

591. Tome I. Novembre 1364-septembre 1377. — 435 pages.

592. Tome II. 12 novembre 1383-16 août 1687. — 308 pages.

Ex-libris de Durey de Meinières.

XVIIe siècle. Papier. 435 et 368 pages. 445 sur 290 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9241.)

593-595. Supplément aux registres du Parlement (1364-1627).

593. Tome Ier. Extraits des registres du Conseil et des Plaidoiries (12 novembre 1364-avril 1396); extraits des registres du Conseil (13 novembre 1407-14 janvier 1499). — 482 feuillets.

594. Tome II. Fol. 1-334. Extraits des registres du Conseil (5 mai 1500-18 mars 1594). — Fol. 336-444. Extraits des registres du Conseil du Parlement, séant à Tours (20 avril 1589-18 avril 1594). — Fol. 446-463. Extraits du registre du Conseil de la Chambre de Justice du Parlement, séant à Châlons (30 mars 1591-29 décembre 1593). — 463 feuillets.

595. Tome III. Extraits des registres du Conseil (18 avril 1594-12 octobre 1627). — 517 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 3 volumes. 335 sur 225 millim. D.-rel. (Ancien 9241.)

596-604. Additions à la collection des registres du Parlement, formée par Dugué de Bagnols (1499-1580).

596. Tome Ier. 20 décembre 1499-21 juillet 1524. — 505 feuillets.
597. — II. 26 novembre 1524-10 novembre 1525. — 411 ff.
598. — III. 12 novembre 1526-22 octobre 1534. — 690 ff.
599. — IV. 12 novembre 1534-4 février 1541. — 680 feuillets.
600. — V. 13 novembre 1542-29 juillet 1553. — 789 feuillets.
601. — VI. 1er août 1553-16 novembre 1560. — 720 feuillets.
602. — VII. 11 avril 1561-5 juillet 1567. — 850 feuillets.
603. — VIII. 8 juillet 1567-5 avril 1574. — 566 feuillets.
604. — IX. 16 avril 1574-26 mars 1580. — 504 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 9 volumes. 430 sur 280 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9241.)

605-624. Complément des registres du Parlement (1500-1637).

605. Tome Ier. 21 mars 1500-7 novembre 1531. — 472 feuillets.
606. — II. 18 novembre 1531-30 octobre 1544. — 505 ff.
607. — III. 15 novembre 1544-13 avril 1548. — 477 feuillets.
608. — IV. 27 avril 1549-12 avril 1551. — 411 feuillets.
609. — V. 22 avril 1552-31 décembre 1554. — 403 feuillets.
610. — VI. 2 janvier 1554-30 juin 1556. — 448 feuillets.
611. — VII. 1er juillet 1556-11 juillet 1558. — 483 feuillets.
612. — VIII. 13 juillet 1558-15 janvier 1562. — 647 feuillets.

613. Tome IX. 13 novembre 1563-31 juillet-1566. — 472 ff.
614. — X. 13 novembre 1566-21 octobre 1572. — 559 ff.
615. — XI. 13 novembre 1572-22 juin 1575. — 533 feuillets.
616. — XII. 17 novembre 1575-9 juillet 1580. — 579 feuillets.
617. — XIII. 11 novembre 1580-25 octobre 1584. — 533 ff.
618. — XIV. 13 novembre 1584-30 octobre 1590. — 521 ff.
619. — XV. 23 novembre 1590-24 octobre 1595. — 459 ff.
620. — XVI. 6 juin 1589-5 avril 1594. — 343 feuillets.

Registres des Parlements de Tours et de Châlons.

621. Tome XVII. 14 novembre 1595-22 septembre 1601. — 462 feuillets.

622. Tome XVIII. 12 novembre 1601-5 juillet 1614. — 507 feuillets.

623. Tome XIX. 29 novembre 1614-7 septembre 1626. — 412 feuillets.

624. Tome XX. 27 novembre 1626-2 octobre 1637. — 357 feuillets.

XVII[e] siècle. Papier. 20 volumes. 435 sur 275 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9241.)

625. « Addition au Conseil secret » (18 novembre 1651-7 septembre 1656).

XVIII[e] siècle. Papier. 610 feuillets. 425 sur 275 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9241.)

626-706. « Table des matières » contenues dans les registres du Parlement ; copie de la Table de Le Nain.

626. Tome I[er]. Officiers du Parlement. — 586 feuillets.
627. — II. Avocats du Parlement. — 174 feuillets.
628. — III. Gens du roi. Parquet. — 126 feuillets.
629. — IV. Avocats et Procureurs généraux. — 197 feuillets.
630. — V. Chanceliers. — 215 feuillets.

631 (1). — VI. Conseillers : élection, création, réception. — 431 feuillets.

632 — Tome VII. Conseillers : fonctions, service, etc. — 478 feuillets.

(1) Le tome VI a reçu à tort le n° XII et réciproquement, lors de la reliure.

633. Tome VIII. Greffiers et Clercs de greffiers. — 176 feuillets.

634. — IX. Huissiers au Parlement. — 100 feuillets.

635. — X. Maîtres des requêtes. — 241 feuillets.

636-638. Tomes XI-XIII (en un volume). Premiers Présidents; Présidents en la cour; Présidents aux enquêtes. — 274 feuillets.

639. Tome XIV. Notaires et secrétaires, Procureurs. — 214 feuillets.

640. Tome XV. Officiers des requêtes du Palais. — 105 feuillets.

641. — XVI. Etablissement du Parlement. — 453 feuillets.

642. — XVII. Autorité du Parlement. — 174 feuillets.

643. — XVIII. Actions du Parlement, prudentes, lâches et courageuses. — 434 feuillets.

644. Tome XIX. Assemblées des Chambres. — 364 feuillets.

645. — XX. Cérémonies auxquelles le Parlement a assisté. — 246 feuillets.

646. Tome XXI. Députations du Parlement. — 245 feuillets.

647. — XXII. Personnes ayant entrée au Parlement. — 264 feuillets.

648. Tome XXIII. Gages des officiers du Parlement. — 187 feuillets.

649. Tome XXIV. Ouvertures, fins et continuations des Parlements. — 178 feuillets.

650. Tome XXV. Remontrances du Parlement au Roi. — 124 feuillets.

651. Tome XXVI. Translation du Parlement. — 420 feuillets.

652. — XXVII. Parlements autres que celui de Paris. — 83 feuillets.

653. Tome XXVIII. Instruction des procès, fors les audiences et récusations. — 201 feuillets.

654. Tome XXIX. Audiences, roses des pairs, épices, récusations. — 354 feuillets.

655. Tome XXX. Arrêts, recours contre les arrêts, exécution, interprétation. — 302 feuillets.

656. Tome XXXI. Procès civils entre les rois, princes et grands seigneurs; procès marquants entre les particuliers. — 423 feuillets.

657. Tome XXXII. Distribution des procès. — 240 feuillets.

658. — XXXIII. Procès criminels faits à plusieurs personnes. — 536 feuillets.

659. Tome XXXIV. Ecclésiastiques. — 252 feuillets.

660. — XXXV. Chanoines. — 315 feuillets.

661. — XXXVI. Archevêques et évêques en général, archevêques en particulier. — 362 feuillets.

662. Tome XXXVII. Evêques en particulier. — 271 feuillets.

663. — XXXVIII. Archidiacres, aumôniers, chevaliers de Malte et autres, curés, légats, officiaux, prêtres, promoteurs, séminaires. — 207 feuillets.

664. Tome XXXIX. Papes, cardinaux, légats, moines inquisiteurs. — 318 feuillets.

665. Tome XL. Elections aux bénéfices. — 176 feuillets.

666. — XLI. Religieux : A-Fécamp. — 404 feuillets.

667. — XLII. Religieux : Femmes-R. — 326 feuillets.

668. — XLIII. Religieux : S-X. — 370 feuillets.

669. — XLIV. Religieuses. — 215 feuillets.

670. — XLV. Réformation de monastères. Hôpitaux. Hôtels-Dieu, etc. — 125 feuillets.

671. Tome XLVI. Excommunications, interdits, censures. — 113 feuillets.

672. Tome XLVII. Église : A-G. — 214 feuillets.

673. — XLVIII. Église : H-L. — 336 feuillets.

674. — XLIX. Chambre des comptes. — 554 feuillets.

675. — L. Châtelet et ses officiers. — 287 feuillets.

676. — LI. Commissions données par le Roi ou par le Parlement. — 272 feuillets.

677. Tome LII. Cour des aides. — 161 feuillets.

678. — LIII. Domaine du Roi acquis ou aliéné. — 276 feuillets.

679. — LIV. Domaine du Roi acquis ou aliéné. — 254 feuillets.

680. — LV. Domaine du Roi acquis ou aliéné. — 248 feuillets.

681. — LVI. Domaine du Roi acquis ou aliéné : dons, aliénations, acquisitions de places, maisons, etc., tant au Palais que autres, échoppes et estaux de boucherie à Paris. — 230 feuillets.

682. Tome LVII. Eaux et forêts et leurs officiers. — 348 feuillets.

683. — LVIII. Grands seigneurs : A-D. — 291 feuillets.

684. — LIX. Grands seigneurs : D-V. — 308 feuillets.

685. — LX. Hérétiques. — 358 feuillets.

686. — LXI. Histoire : ce qui concerne les rois. — 284 feuillets.

686 *bis*. Tome LXII. Lettres patentes : choses générales. — 631 feuillets.

686 *ter*. Tome LXIII. Lettres patentes en particulier et lettres de permission. — 429 feuillets.

687. Tome LXIV. Lettres patentes en particulier : A-E. — 401 feuillets.

688. Tome LXV. Lettres patentes en particulier : E-F. — 558 feuillets.

689. Tome LXVI. Lettres patentes en particulier : G-V. — 381 feuillets.

690. Tome LXVII. Lettres de cachet. — 206 feuillets.

691. — LXVIII. Lettres écrites par le Parlement. — 120 feuillets.

692. Tome LXIX. Lettres écrites au Parlement par d'autres que les rois de France. — 176 feuillets.

693. Tome LXX. Lettres en général, des rois, etc. — 159 feuillets.

694. — LXXI. Officiers et offices. — 250 feuillets.

695. — LXXII. Baillis, sénéchaux ou leurs lieutenants, réceptions, noms, pouvoirs. — 483 feuillets.

696. Tome LXXIII. Baillis, sénéchaux ou leurs lieutenants, établissement, élection, création, suppression. — 354 feuillets.

697. Tome LXXIV. Officiers des bailliages. — 242 feuillets.

698. — LXXV. Ville de Paris. — 265 feuillets.

699. — LXXVI. Police de Paris : métiers. — 352 feuillets.

700. — LXXVII. Police : A-B. — 210 feuillets.

701. — LXXVIII. Police : C-V. — 402 feuillets.

702. — LXXIX. Rangs, préséances. — 62 feuillets.

703. — LXXX. Rois de France. — 232 feuillets.

704. — LXXXI. Villes : A-Mirepoix. — 428 feuillets.

705. — LXXXII. Villes : M-X. — 426 feuillets.

706. — LXXXIII. Universités — 480 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 83 tomes en 81 volumes. 280 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

707-719. Table alphabétique de la table précédente ; copie de la table de Le Nain.

707. Tome Ier. A. — 482 feuillets.

708. — II-III. B-Compulsoire. — 179 et 314 feuillets.

709. Tome IV. Conception-Cusset. — 449 feuillets.
710. — V-VI. D-E. — 209 et 277 feuillets.
711. — VII-VIII. F-G. — 140 et 284 feuillets.
712. — IX-XI. H-L. — 74, 182 et 118 feuillets.
713. — XII. M. — 616 feuillets.
714. — XIII-XIV. N-Pouvoir. — 82, 130 et 322 feuillets.
715. — XV. Prades-Q. — 292 feuillets.
716. — XVI. R. — 478 feuillets.
717. — XVII. Sablé-Sénéchaux. — 435 feuillets.
718. — XVIII. Sénéchaux-Suze. — 290 feuillets.
719. — XIX-XX. T-Y. — 320 et 110 feuillets.

XVII[e] siècle. Papier. 20 tomes en 13 volumes. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

720. Sous-table de la Table des matières de Le Nain.

XVII[e] siècle. Papier. 6 feuillets et 411 pages. 275 sur 240 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

721-737. Registres de la première Chambre des Enquêtes (1717-1767).
721. Tome I[er]. 21 août 1717-19 avril 1752. — 187 feuillets.
722. — II. 3 mai 1752-7 septembre 1754. — 232 feuillets.
723. — III. 12 novembre 1754-10 novembre 1755. — 249 ff.
724. — IV. 12 novembre 1755-7 septembre 1756. — 293 ff.
725. — V. 12 novembre 1756-6 septembre 1758. — 276 ff.
726. — VI. 13 novembre 1758-17 septembre 1761. — 338 ff.
727. — VII. 1[er] avril 1761-7 septembre 1761. — 217 feuillets.
728. — VIII. 12 novembre 1761-4 août 1762. — 243 feuillets.
729. — IX. 6 août 1762-5 septembre 1763. — 285 feuillets.
730. — X. 12 novembre 1763-22 mars 1766. — 341 ff.
731. — XI. 18 avril 1766-3 février 1767. — 151 feuillets.

Les Archives nationales possèdent douze registres semblables, sous la cote X[IA] 8288-8289, mais qui embrassent seulement la période allant du 9 mai 1753 au 18 décembre 1767. Les documents contenus dans le tome I[er] et dans la première partie du tome II du Sénat paraissent n'exister nulle part ailleurs (V. Grün, *Notice sur les archives du Parlement de Paris*, en tête du tome I[er] des *Actes du Parlement de Paris* de

M. E. Boutaric (1863 in-4°), dans la série des *Inventaires et documents des Archives nationales*, p. CLXXXVI, n. 2).

XVIII° siècle. Papier. 11 volumes. 425 sur 265 millim. Rel. maroquin brun. (Ancien 9241.)

732. « Registre de la deuxième Chambre des Enquêtes. » (21 août 1717-20 janvier 1767.)

D'après Grün (p. CLXXVII, n. 2), ce volume doit être unique; il n'existe aucun recueil analogue, ni aux Archives nationales, ni dans les autres collections de copies des registres du Parlement.

XVIII° siècle. Papier. 136 feuillets. 295 sur 215 millim. Rel. maroquin brun. (Ancien 9241.)

733. Registre du Parlement de Poitiers.

Ce recueil contient : 1° des extraits des registres du Parlement de Paris pendant les dernières années de la domination anglaise (1428-1436), du Parlement réuni à Poitiers par Charles VI et Charles VII (1418-1436), du Parlement réuni à Châlons par Henri IV (1589-1593); — 2° des règlements et des extraits de règlements relatifs aux Conseils du Roi (1546-1626).

I. Fol. 1-192. Extraits du registre du Conseil et des Plaidoiries du Parlement de Paris, appelé quelquefois « Registre de Jeanne d'Arc » (15 novembre 1428-18 avril 1436) ; voir *Musée des Archives nationales*, p. 261, n° 447). — Les fol. 193-194 sont blancs.

Fol. 195-269. Extraits des registres du Parlement de Poitiers (12 novembre 1418-4 novembre 1436). — Les fol. 270-272 sont blancs.

Fol. 273-292. Extraits des registres du Parlement de Châlons (23 novembre 1590-5 avril 1594). — Les fol. 293-294 sont blancs.

Fol. 295-298. Table des actes mentionnés ci-après.

II. Fol. 1-204. Texte et extraits de trente-sept ordonnances et règlements de Henri II, Charles IX, Henri III et Louis XIII « pour establir un ordre en leurs Conseils ». (31 mars 1546-14 mai 1626.)

XVII° siècle. Papier. 2 parties en 1 volume. 298 et 204 feuillets. 355 sur 225 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9241.)

734. « Registre du Parlement de Paris, transféré à Ponthoise en l'année 1652. » (6 août-19 octobre 1652.)

Ce volume n'existe pas dans la série des registres officiels du Parlement de Paris aux Archives nationales (cf. Grün, p. CCLXXV). En revanche, il y a aux Archives nationales, dans la série U, sous la cote 746, un recueil semblable à celui-ci, mais qui n'a pas davantage de caractère officiel.

La Bibliothèque du Sénat possède un second exemplaire du même registre ayant appartenu à La Reynie, n° 791 (ancien 9254).

Ex-libris de Foucault, de l'abbé de Rothelin et de Durey de Meinières.

XVII° siècle. Papier. 364 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9241.)

735. « Extraits des *Olim*. » (1254-1318.)

Table, par ordre d'insertion, des actes qui figurent dans les quatre registres originaux des *Olim*, avec renvois aux folios correspondants de ces registres.

On lit, en tête du folio 1 : « Extraits des *Olim*, du tome III de la collection des registres du Parlement, de feu M. l'abbé Rothelin, en françois ».

XVIII° siècle. Papier. 282 feuillets. 375 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9240.)

736. Registre II des *Olim*, dit registre de Nicolas de Chartres (1274-1298.)

Copie du commencement du XVIII° siècle, exécutée par différents scribes, dont le dernier, Pitorre, après avoir écrit tout ce qui suit la page 351, a « collationné avec soin sur l'original », l'ensemble des volumes.

Fol. 1-16 et pages 1-19. Actes de 1281 à 1298, formant la première partie du registre original des Archives nationales. (Beugnot, *Les Olim*, II, 2-51.)

Pages 19-415. Actes émanés des parlements tenus à Paris de 1274 à 1298, et formant la seconde partie du registre original. (Beugnot, II, 53-429.)

Fol. 1-12 de la fin. Table chronologique des actes transcrits de la page 352 à la page 415, par Pitorre.

XVIIIe siècle. Papier. XVI-439 pages. 450 sur 290 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

737. Registre III des *Olim*, dit registre de Pierre de Bourges. (1299-1318.)

Copie exécutée en entier sur l'original par Pitorre. Une note inscrite sur le premier feuillet, et due probablement à l'abbé de Rothelin, donne quelques renseignements sur l'exécution de ce volume et celle du précédent.

Pages 1-364. Inventaire et mémorial formant la première partie du registre original. (Beugnot, II, 880-890, notes.)

Pages 365-652. Arrêts rendus par les divers parlements de 1299 à 1318, et formant la seconde partie du même recueil. (Beugnot, II, 430-687.)

Page 653. Table chronologique de ces arrêts, par Pitorre.

XVIIIe siècle. Papier. 729 pages. 450 sur 290 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

738. « Extraits des Registres du Conseil du Parlement. » (Novembre 1364-29 octobre 1550.)

XVIIe siècle. Papier. 888 pages. 360 sur 235 millim. Demi-rel. (Ancien 9243.)

739-765. Registres du Conseil du Parlement (1364-1656).

739. Tome Ier. Année 1364-12 mars 1491. — 319 feuillets.
740. — II. 28 février 1364-16 septembre 1503. — 343 ff.
741. — III. 14 novembre 1503-7 octobre 1523. — 399 ff.
742. — IV. 14 novembre 1524-23 juin 1525. — 365 feuillets.
743. — V. 17 juin 1525-4 octobre 1528. — 407 feuillets.
744. — VI. 14 novembre 1528-30 mars 1544. — 496 ff.
745. — VII. 13 avril 1545-16 février 1551. — 471 feuillets.
746. — VIII. 17 février 1551-12 décembre 1554. — 238 ff.
747. — IX. 1er juillet 1555-13 août 1559. — 43 feuillets.
748. — X. 7 août 1559-25 juin 1562. — 463 feuillets.
749. — XI. 30 juin 1562-8 février 1565. — 360 feuillets
750. — XII. 15 mars 1565-15 mars 1572. — 478 feuillets.
751. — XIII. 10 avril 1572-22 août 1575. — 359 feuillets.

752. Tome XIV. 2 septembre 1575-16 août 1581. — 431 ff.

753. — XV. 16 novembre 1581-19 octobre 1590. — 451 ff.

754. — XVI (1). 23 novembre 1590-20 octobre 1597. — 483 feuillets.

755. — XVII. 12 novembre 1598-14 août 1613. — 446 feuillets.

756. — XVIII. 27 novembre 1613-23 octobre 1626. — 414 feuillets.

757. Tome XIX. 14 novembre 1626-juillet 1633. — A la fin de ce registre se trouvent les Mercuriales de 1633 (fol. 336), puis les arrêts de la seconde Chambre des Enquêtes (1582-1629) (1). — 367 feuillets.

758. Tome XX. 12 novembre 1633-11 octobre 1639. — 487 feuillets.

759. Tome XXI. 12 novembre 1639-22 octobre 1642. — 1037 feuillets.

760. Tome XXII. 12 novembre 1642-7 novembre 1644. — 780 feuillets.

761. Tome XXIII. 12 novembre 1645-16 octobre 1646. — 902 feuillets.

762. Tome XXIV. 12 novembre 1650-14 octobre 1651. — 1102 pages.

763. Tome XXV. 12 novembre 1654-17 octobre 1656. — 105 pages.

XVIIe siècle. Papier. 25 volumes. 355 sur 220 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Viole. (Ancien 9244.)

764. « Extrait des registres de Parlement, depuis le 7 juin 1365 jusques au dernier may 1525, et depuis jusques au 9 novembre 1645. »

Sur la feuille de garde, on lit : « Copie de l'extrait des registres du Parlement, fait par M. Voisin, maître des requestes, depuis conseiller d'État. »

XVIIe siècle. Papier. 390 pages. 270 sur 200 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9245.)

765-768. Registres des Grands-Jours.

(1) Ce registre n'est pas classé par ordre chronologique ; on y trouve des pièces relatives aux années 1591-1597 et 1599-1600.

765. Tome I. Troyes, 1367-1409. — Poitiers, 1454-1531. — Bordeaux, 1456-1459. — Montferrand, 1481-1520. — 430 feuillets.

766. Tome II. Tours, 1533-1547. — Moulins, 1534-1550. — Troyes, 1535. — Angers, 1539. — Poitiers, 1541. — 503 feuillets.

767. Tome III. Poitiers, 1567-1579. — Clermont-en-Auvergne, 1582. — Troyes, 1583. — 478 feuillets.

768. Tome IV. Lyon, 1596. — Poitiers, 1634. — 491 feuillets.

XVIII[e] siècle. Papier. 4 volumes. 375 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9246.)

769. Registre de la Tournelle, coté XII, commençant le 12 novembre 1404 et finissant en 1409.

XVII[e] siècle. Papier. 250 pages. 365 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9247.)

770. « Extraict des registres du Conseil, depuis le 29 novembre 1514 jusqu'au 27 octobre 1515. »

XVII[e] siècle. Papier. 96 pages. 370 sur 230 millim. Demi-rel. (Ancien 9248.)

771-786. Extraits des registres du Parlement (1515-1632).

771. Tome I. 13 novembre 1515-8 octobre 1524. — 499 pages.

772. Tome II. 13 novembre 1524-31 octobre 1526. — 361 pages.

773. Tome III. 13 novembre 1526-27 septembre 1533. — 401 pages.

774. Tome IV. 19 décembre 1533-10 septembre 1544. — 371 pages.

775. Tome V. 12 novembre 1544-18 août 1552. — 498 pages.

776. — VI. 14 novembre 1552-13 août 1559. — 512 pages.

777. — VII. 20 novembre 1559-21 octobre 1562. — 567 pages.

778. — VIII. 13 novembre 1562-4 octobre 1565. — 437 pages.

779. — IX. 12 novembre 1565-10 novembre 1569. — 362 pages.

780. — X. 12 novembre 1569-22 septembre 1576. — 399 pages.

781. — XI. 12 novembre 1576-4 septembre 1584. — 457 pages.

782. — XII. 12 novembre 1584-1[er] avril 1594. — 396 pages.

783. — XIII. 12 novembre 1594-22 octobre 1599. — 464 pages.

784. — XIV. 12 novembre 1599-12 novembre 1614. — 571 feuillets.

785. Tome XV. 12 novembre 1614-23 septembre 1625. — 226 feuillets.

786. Tome XVI. 12 novembre 1625-8 octobre 1632. — 639 pages.

XVIIe siècle. Papier. 16 volumes. 440 sur 290 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9249.)

787. Journal du Parlement de Paris (1632-1652).

Fol. 1. « Journal des délibérations du Parlement de Paris, par un de messieurs du mesme Parlement, depuis l'an 1632 jusqu'au 17 juillet 1637. » Le même texte se retrouve sous le n° 735 des manuscrits de Dupuy.

Fol. 125. « Journal de tout ce qui s'est passé [au Parlement] depuis le 14 décembre 1650, que fut présentée la requeste de messieurs les Princes, jusques au 25 juin 1652. »

Fol. 577. « Extraits de quelques actes du Conseil du Parlement (mai 1634-novembre 1636). »

Ex-libris de Foucault, de Rothelin et de Durey de Meinières.

XVIIe siècle. Papier. 579 feuillets. 350 sur 225 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9250.)

788. « Extraits des registres du Parlement, commençant au jour de Saint-Martin 1642 jusqu'en 1649 inclusivement. »

Ex-libris de Durey de Meinières.

XVIIe siècle. Papier. 139 feuillets. 375 sur 255 millim. Cartonné. (Ancien 9251.)

789-790. « Registre du Conseil de Parlement, commençant le 12e jour de novembre 1646 et finissant en septembre 1649, et autre, commençant le 14 novembre 1629 et finissant le 20 octobre 1650. »

XVIIe siècle. Papier. 2 volumes, de 748 pages. 420 sur 275 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Viole. (Ancien 9252.)

791. « Registre contenant tout ce qui s'est faict et passé au Parlement, tenu à Pontoise, commençant le 6 aoust 1652 et finissant le 19 octobre audict an. »

XVIIe siècle. Papier. 708 pages. 350 sur 230 millim. Rel. veau marbré, aux armes de La Reynie. (Ancien 9254.)

792. « Extraits des registres des Chambres des requêtes et des enquêtes du Parlement (1717-1718.)

XVIIIe siècle. Papier. 727 pages. 390 sur 255 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9257.)

793-796. « Extrait de ce qui s'est passé de plus notable dans les différentes Chambres du Parlement.

793. Tome I, 21 août 1717-8 mai 1753. — 472 feuillets.

794. — II. 17 décembre 1732-8 mai 1753. — 987 pages.

795. — III. 9 mai 1753-13 avril 1756. — 1062 pages.

796. — IV. 21 août 1717-13 avril 1756. — 1140 pages.

XVIIe siècle. Papier. 4 volumes. 365 sur 235 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9258.)

797-798. « Registre du Conseil secret du Parlement (1742-1745).

Tome I, commençant le 1er août 1742 et finissant le 31 may 1743. — 418 pages.

Tome II, commençant le 27 février 1745 et finissant le 27 décembre 1745. — 254 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes. 345 sur 220 millim Rel. veau fauve. (Ancien 9259.)

799. « Extrait des choses les plus importantes qui se sont passées au Parlement depuis le mois de may 1719 » (12 mai 1719-janvier 1746.)

C'est un journal du Parlement, par M. Nouet (voir Bibliothèque nationale, manuscrit français 7573, fol. 437 v°).

Ex-libris aux armes de Durey de Noinville.

XVIIIe siècle. Papier. 344 feuillets. 260 sur 185 millim. Cartonné. (Ancien 9260.)

800-801. Journal du Parlement de Paris (1739-1756).

800. Tome I. — Fol. 1. Journal de M. le président de Meinières. [Titre résultant du premier feuillet.] (7 janvier 1749-27 mai 1571.)

Fol. 101. « Journal de M. Lambert, depuis le 8 may 1749 au 8 juin 1758 ; aussi depuis le 12 octobre jusqu'au 18 octobre 1752. »

Fol. 186. « Journal de M. d'Erceville ; mai 1751 à septembre même année. »

Fol. 249. « Récit de M. le président de Novion », fait au Parlement, au nom de la Chambre des vacations, des arrêts qu'elle a rendus du 9 septembre 1752 au 26 octobre 1752.

Fol. 259. Pas de titre. C'est la suite du récit de M. de Novion, du 13 novembre 1752 au 17 avril 1753.

Fol. 389. Trois relations d'audience du Conseil : 19 janvier, 23 mars et 29 mars 1753. [Le format est plus petit.]

Toutes ces relations sont, non de copies, mais des minutes, qui semblent originales, car on y trouve beaucoup de ratures, corrections, rectifications, sauf dans le journal de M. Lambert.

801. Tome II. Aucun titre ; réunion en ordre chronologique très régulier, de cahiers, les uns assez gros, les autres de 4 pages seulement, contenant des relations des affaires du Parlement, comme les journaux du volume précédent. Les écritures, le format, le papier diffèrent ; il y a des parties de la main de Meinières. (23 janvier 1753-29 décembre 1756.)

XVIIIe siècle. Papier. 395 et 432 pages. 260 sur 190 et 240 sur 180 millim. Cartonnés. (Ancien 9261.)

802-806. Journal du Parlement de Paris (1766-1770).

C'est un recueil factice, formé par M. de Brunville, et dont voici le titre exact : « Journal, ou registres secrets du Parlement, depuis la Saint-Martin 1766 jusqu'à la Saint-Martin 1767. — Ce qui s'est passé au Parlement depuis novembre 1766 jusqu'en septembre 1770, par M. le conseiller de Brunville. »

802. Tome I. 12 novembre 1766-23 septembre 1767. — 538 feuillets.

803. Tome II. 12 novembre 1767-28 mars 1768. — 392 feuillets.

804. Tome III. 18 avril-26 septembre 1768. — 324 feuillets.

805. Tome IV. 20 septembre 1768-4 septembre 1769. — 511 feuillets.

806. Tome V. 19 novembre 1769-6 septembre 1770. — 459 feuillets.

Au tome I, fol. 23 et 24, est un « avertissement » portant la signature autographe « de Glandres de Brunville », où ce magistrat explique que c'est lui qui forma ce recueil.

XVIIIe siècle. Papier. 5 volumes. 320 sur 200 millim. Cartonnés. (Ancien 9262.)

807. Extraits des registres du Parlement de Paris.

Page 1. « Domaine. Comtés d'Auvergne et de Lauraguais, affectés aux descendants de la reine Catherine. »

Page 60. « Partage par Charles de Valoys entre ses enfants. »

Page 87. « Lettres d'émancipation de Jean, fils du roi Philippe de Vallois, son père, de luy obtenues l'an 1331. »

Page 90. « Pouvoirs donnés à Jean par Philippe de Valois pour l'administration des duchés de Normandie et de Guyenne. » (Novembre 1437).

Page 95. « Lettre d'émancipation des enfans du duc de Bourgogne, adressée au prévôt de Paris. » (1402.)

Page 157. « Lettre de Louis XI permettant au roi René de Sicile, duc d'Anjou, de sceller en cire jaune, 1468. »

Page 165. « Requêtes du roy de Navarre au Parlement, 1551. »

Page 171. « Registre où les gens du Roy se plaignent que le duc de Montpensier n'ait pas mis « supplié humblement » dans une requête. » (Décembre 1555.)

Page 174. « Les princes du sang portent leur épée au Parlement. »

Page 175. « Enregistrement des lettres par lesquelles le Roy commet sieur de Refuge pour administrer les biens du comte d'Anguien. »

Page 179. « Lettre du Roy à la cour pour aller saluer Monsieur le prince de Condé comme premier prince du sang. » (1595.)

Page 181. « Lettre du roi faisant le duc d'Orléans, son frère, tuteur de Mademoiselle, et à son défaut le duc de Guise. » (1627.)

Page 188. « Brevets touchant le différend des présidents Lecoigneux et de Montescot pour la charge de chancelier du duc d'Orléans. » (1628.)

Page 280. « Lettre du Roy aux religieux de Saint-Denis pour faire inhumer le corps du duc de Valois dans le caveau du roy Henry le Grand. » (1656.)

Page 202. « Mémoire donné en 1671 sur certaines réformes qui n'auraient pas été faites. »

Page 206. « Lettre de Charles, régent, voulant que le bailli royal de Mâcon connaisse des causes de l'abbaye et chapitre de Lyon, de Mâcon, etc., etc. » (1359.)

Page 213. « Pièces concernant des apanages et donations concédées

par les rois de France à leurs fils et autres membres de leur famille. » La plus ancienne copie date de 1241.

XVIIIe siècle. Papier. 774 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9263.)

808. « Extrait des deuxième, troisième et cinquième registres de M. le duc de Gesvres sur l'exercice de la charge de premier gentilhomme de la Chambre. » (1723-1759.)

XVIIIe siècle. Papier. 410 pages. 230 sur 170 millim. Cartonné. (Ancien 9264.)

809. « Journal de M. d'Ormesson, maître des requêtes, contenant tout ce qui s'est passé à la Chambre de justice pendant les années 1661, 1662, 1663, 1664 et 1665 » [1666 ajouté au crayon].

XVIIIe siècle. Papier. 776 pages. 250 sur 190 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9266.)

810-811. « Chambre de justice, tenue à Paris, pendant les années 1716 et 1717. »

Tome I. Journal de ce qui s'est passé à la Chambre de justice (1716). — 816 pages.

Tome II. Journal de ce qui s'est passé à la Chambre de justice, contenant « les rôles des taxes arrêtées à l'occasion de ladite Chambre, les dépositions du conseil faites pour établir cette Chambre, suivies des listes de différents édits. » — 879 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 816 et 879 pages. 290 sur 210 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9267.)

812. « Journal de la Chambre de justice, créée par l'édit du 12 mars 1716, précédé des motifs de son établissement, des noms de MM. les commissaires et leur séance, de la police qui s'y est observée et du cérémonial à l'ouverture de la dite Chambre de justice, supprimée par l'édit du 22 mars 1717. »

XVIIIe siècle. Papier. 574 pages. 290 sur 210 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9268.)

813. « Observations sur les anciens registres du Parlement, faites sur une très ancienne copie de ces registres. »

Sur la feuille de garde, on lit : *Olim*, puis, d'une autre écriture : « Ce qui est écrit de cette écriture [ce sont les notes marginales] a été fait par M. Prevôt, avocat fort érudit, mais fort confus. »

XVIII[e] siècle. Papier. 131 feuillets. 370 sur 240 millim. Cartonné. (Ancien 9269.)

814-823. « Table raisonnée des registres du Parlement de Paris, rédigée par titres, chapitres et paragraphes selon l'ordre de l'alphabet, des temps et des matières, depuis 1254 jusqu'à présent » (1660), par Delisle ou Gilbert.

814. Tome. I. A-Bac. — 831 pages.

815. — II. Bailliage-Criminels d'État. — 727 pages.

816. — III. Debtes-Estrèmes. — 458 feuillets.

817. — IV. Évocations-Guerre. — 201 feuillets.

818. — V. Habits-Pariages. — 400 feuillets.

819. — VI. Paris. — 204 feuillets.

820. — VII. Parlement de Paris : A-H. — 423 feuillets.

821. — VIII. Parlement de Paris : M-V. — 440 feuillets.

822. — IX. Parlements provinciaux. — Roys de France. — 483 feuillets.

823. — X. Roys de France-Usure. — 284 feuillets.

XVII[e] siècle. Papier. 10 tomes, en 8 volumes. (t. III-IV et V-VI). 440 sur 280 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9271.)

824-825. « Table de matières contenues dans les 32 volumes de la collection de registres du Parlement de Paris, formée par Dugué de Bagnols. »

Tome I. A-Juridiction. — 618 feuillets.

Tome II. Légats-Usure. — 572 feuillets.

XVII[e] siècle. Papier. 430 sur 280 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9272 et 9276.)

825 *bis*. Table alphabétique des registres du Parlement de Paris jusqu'en 1639.

XVII[e] siècle. Papier. 566 feuillets. 335 sur 220 millim. Demi-rel. (Ancien 9274.)

826-831. « Table des matières plus notables contenues ès registres

du Conseil du Parlement de Paris, depuis l'an 1458 jusques en l'an 1627. »

« Cette table, suivie des pièces qu'elle indique, compose six volumes in-folio, formés par M. Dupuy, autrefois de la bibliothèque de M. Séguier, ensuite de M. de Coislin, actuellement de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. N° 732 et suivants. »

826. Tome I. A-Curés. — 506 pages
827. — II. Dates-J. — 456 feuillets.
828. — III. L-Nominations. — 507 pages.
829. — IV. Offices-Parisis. — 376 pages.
830. — V. Parlement-Religion. — 509 pages.
831. — VI. Remontrances-Vérifications. — 498 pages.

Cette table ne va que jusqu'en 1599 et est la reproduction des manuscrits 18327-18332 du fonds français de la Bibliothèque nationale.

Ex-libris gravé de Durey de Meinières.

XVII° siècle. Papier. 6 volumes. 190 sur 130 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9275.)

832. « Sous-table des registres du [Conseil du] Parlement de Paris. »

XVIII° siècle. Papier. 430 pages. 240 sur 180 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9277.)

833. « Sous-table des registres du Conseil du Parlement de Paris, depuis 1254 jusqu'en 1660. »

C'est la Sous-table de la table de Delisle, en 10 volumes, bien qu'elle soit reliée comme les tables de Lenain et que Grün paraisse l'indiquer comme table de Lenain.

XVIII° siècle. Papier. 123 feuillets. 445 sur 290 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9278.)

834-836. « Registres du Parlement de Rouen. »
834. Tome Ier. Années 1510 à 1596. — 945 pages.
835. — II. — 1597 à 1615. — 1050 pages.
836. — III. — 1615 à 1645. — 1193 pages.

Ce sont des extraits des faits les plus notables advenus au Parlement de Rouen pendant cette période.

XVIII° siècle. Papier. 3 volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9279.)

837. « Hoc est registrum curiæ Franciæ domini regis de feudis et negotiis senescalliarum Carcassonæ, Bellicadri, et Tholosani, et Caturcensis et Ruthe[ne]nsis, incipiens ab anno millesimo ducentesimo decimo quarto. »

Copie du manuscrit latin 9988 de la Bibliothèque nationale; cf. plus haut le n° 463 (ancien 9241).

XVII[e] siècle. Papier. 219 feuillets. 390 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9283.)

838. Recueil de pièces concernant les Lits de justice.

Page 1. « Extraits et remarques sur les séances au Parlement des rois, pairs, etc. » — Ces extraits traitent principalement de questions de préséances.

Page 127. « De l'habit des rois de France en leur Lit de justice. »

Page 167. « Table chronologique des Lits de justice, tenus depuis le 27 août 1366 jusqu'au 23 mars 1673. »

Page 191. « Lits de justice, tenus depuis le 4 mars 1353 jusqu'au 21 février 1641. » — Beaucoup de ces notices sont des extraits des manuscrits de Colbert.

XVIII[e] siècle. Papier. 709 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9284.)

839. « Lits de justice et séances des rois, et autres assemblées solanneles ès cours de Parlement de Paris, Toulouse, Bordeaux et Rouen, depuis l'an 1369 jusques en l'an 1632.

« Ensemble les harangues et remontrances des rois, des chanceliers, des gardes des sceaux et des principaux ministres d'estat, comme aussi des premiers présidents... et les arrêts et délibérations qui y ont été prises... »

Au bas de la première page, on lit : « Ex bibliotheca ms. Coisliniana, olim Segueriana, quam illustris. Henricus du Cambout, dux de Coislin, par Franciæ, episcopus Metensis, etc. monasterio S.-Germani a Prato legavit, anno 1732. N° 835. » — Table détaillée à la fin du volume.

XVIII[e] siècle. Papier. 434 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9285.)

840. « Lictz de justice des roys. » (1378-1635.)

Table détaillée en tête du volume. — Ex-libris de Foucault et de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVII[e] siècle. Papier. 434 feuillets. 295 sur 205 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes d'Augustin Dugué de Bagnols. (Ancien 9286.)

841. « Lictz de justice » au Parlement de Paris et dans les parlements de province. (10 octobre 1458-18 janvier 1634.)

Probablement copie du ms. de Séguier, aujourd'hui français 18410 de la Bibliothèque nationale.

XVIII[e] siècle. Papier. 204 feuillets. 330 sur 210 millim. Demi-rel. (Ancien 9287.)

842. Lits de justice. (1378-1627.)

Table détaillée en tête du volume.

XVIII[e] siècle. Papier 517 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9288.)

843. Lits de justice tenus par Louis XIV et Louis XV. (1643-1730.)

XVIII[e] siècle. Papier. 748 pages. 330 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9289.)

844. « Remonstrances du Parlement de Paris. » (1539-1581.)

Table à la fin du volume. — Ex-libris gravés de Foucault et de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVII[e] siècle. Papier. 520 feuillets. 295 sur 205 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9290.)

845-846. Remontrances et harangues du Parlement de Paris. (1540-1730.)

845. Tome I[er]. — Années 1540-1615.

Page 1. « Sur l'édit faict par le Roy touchant le cours des monnoyes... »

Page 12. Instructions à M. Augustin de Chou, conseiller au Parlement, et André Baudry pour faire des remontrances au Roi au sujet de l'édit prohibant la coupe des bois jusqu'à ce qu'ils aient dix ans. (1540).

Page 16. « Remontrances présentées au Roy par l'avocat Capel au

sujet de malversations commises par les officiers de sa maison et certains marchands. » (1541.)

Page 22. « Sur le fait de la réception de M[e] Jacques Berruyer en l'office de conseiller clerc et président en la seconde chambre des Enquêtes » à la place de Jacques Spifame, évêque de Nevers (1548).

Page 27. Sur les lettres données par le Roi au duc d'Aumale « contenant aliénation du domaine du dit seigneur » pour une somme due par lui au duc de Ferrare (1548).

Page 33. « A propos de l'édit sur les habillements de soie et autres étoffes somptueuses. » (1549.)

Page 38. Sur l'ordonnance de Charles VIII décidant de mener les prisonniers directement à la Conciergerie (1549).

Page 49. Remontrances faites par le Parlement sur certains articles des ordonnances du 6 septembre 1539 (1549).

Page 55. « Sur l'édit fait par le Roy concernant les chasses. » (1550.)

Page 56. Remontrances au Roy sur le fait de la foraine (1551).

Page 62. « Remontrances à la reine et au conseil du Roi au sujet de la provision faite à M. Puot de l'office de président à la troisième chambre des Enquêtes par la résignation de M. de Thudert. » (1552.)

Page 64. Remontrances sur l'édit des appellations interjetées « emanez ès procez pendans ou jugez par devant le conservateur des privilèges de l'Université de Paris et autres semblables. » (1552.)

Page 66. Remontrances au sujet des lettres patentes du Roi « sur le règlement du siège de la conservation de la prévôté de Paris. » (1552.)

Page 69. Lettre du Roy enjoignant au Parlement d'accepter la nomination de Jean Le Lieur comme conseiller au Parlement (1552).

Page 71. Remontrance au Roi à propos de la suppression des épices (1553).

Page 75. Remontrances au Roi à propos de son édit sur les appels comme d'abus interjetés par les accusés et condamnés d'hérésie par les juges ecclésiastiques (1553).

Page 81. Remontrances au Roi et au Conseil au sujet de Thomas Duval, sieur de Saint-Hillier (1553).

Page 87. Remontrances au sujet des lettres patentes sur le rachat des rentes, données au camp de Molain, le 3 septembre 1553.

Page 92. Remontrances au Roi sur l'édit de création des offices de syndics (1553).

Page 97. Remontrances sur le fait des prisonniers nobles, sur la juridiction de leurs procès, sur les lettres obtenues contre le Parlement de Savoie, sur les gages du Parlement (1554).

Page 99. Remontrances sur l'édit concernant les eaux et forêts (1554).

Page 105. Remontrances sur les baux à perpétuité des terres de la forêt d'Orléans (1554).

Page 108. Remontrances sur la création d'un second avocat du Roi en Angoumois (1555).

Page 108. Remontrances sur l'édit créant trois huissiers, sergens à cheval au duché d'Anjou (1555).

Page 110. Remontrances au sujet de la création d'un nouvel office de maître de requêtes (1555).

Page 113. Remontrances au sujet du contrat passé entre le duc de Nemours et Panchety, banquier de Lyon (1555).

Page 118. Sur l'édit du 4 octobre 1551.

Page 122. Remontrances présentées par Adam Fumée, maître des requêtes de l'hôtel, au sujet des défauts dans les jugements, des dénégations de parenté, des ajournements, etc.

Page 131. Remontrances sur les lettres patentes du Roi mandant aux sénéchaux de recevoir incontinent et sans délai ceux que les juges ecclésiastiques auront condamnés, sans admettre les appels qu'ils pourraient interjeter (1555).

Page 135. Remontrances « pour l'employ, satisfaction et récompense des cens, rentes, droits et debvoirs constitués tant sur les maisons des villes... que sur les places vuides... de son royaume..., rachaptés des personnes ecclésiastiques, corps, collèges, communautez et aultres personnes nobles et roturiers. » (1556.)

Page 143. Remontrances sur le fait de la justice des aides (1556).

Page 146. Remontrances sur la création de nouveaux offices, les nécessités financières de la cour, le logement des maréchaux des logis, sur le différend entre le Parlement et la Chambre des comptes, sur une omission faite en un jugement de la seconde Chambre des Enquêtes (1556).

Page 153. Remontrances, du vendredi 21 juillet 1559, sur les lettres du Roi, du 27 juin précédent.

Page 159. « Sur les personnes auxquelles s'appliquent les édits sur les questions religieuses. » (1561.)

Page 169. Remontrance au Roi « que c'est chose nouvelle en France et de fort grande conséquence qu'en même tems il y ait deux compagnies de gens de différens état, assemblés par le commandement dudit seigneur en divers lieux, pour traiter et déterminer les articles concernant le règlement et police ecclésiastique... » (1561.)

Page 170. Remontrances au sujet des bois soumis au droit de gruerie (1561).

Page 178. Remontrances au sujet des conseillers non catholiques qui veulent rentrer en fonction (1563).

Page 189. Remontrances au sujet des lettres d'interdiction obtenues par Hélaine de Rabaudanges, religieuse à Poissy (1564).

Page 194. Remontrances sur l'édit d'« exemptions particulières et personnelles par argent jusques au nombre désigné en chacune des parroisses et villages du royaume ». (1568.)

Page 200. Remontrances sur l'édit « de l'érection d'une cinquième Chambre des Enquestes au dit Parlement ». (1568.)

Page 205. Itératives remontrances sur le même sujet (1568).

Page 210. Remontrances sur les lettres de Jean Bonnault pour rentrer en l'office de conseiller du Parlement [lacune à la page 216].

Page 217. Suite d'une remontrance touchant l'exemption de logement et le logement des gens de guerre (1570).

Page 227. Remontrances au sujet de la ratification d'un contrat de vente fait à la ville de Paris de 26,000 livres de rente (1570).

Page 230. Remontrances « sur la permission de l'office de conseiller d'église faite à M. Parjot et dispence sur icelle provision ». (1570.)

Page 235. Remontrances au sujet du procès entre les sieurs de Clermont et Nantoillet (1567).

Page 238. Remontrances au sujet « de l'érection des gardes des sceaux... en titre d'office ». (1571.)

Page 243. Remontrances « pour le faict du suplément de l'assignat du douaire de la royne Marie, douairière de France, et royne d'Écosse ». (1571.)

Page 246. Projet de mercuriale et règlements relatifs au Parlement (1572).

Page 270. Remontrances sur l'édit partageant entre le Roi et les pro-

priétaires fonciers les droits de gruerie, et tiers et danger pour les bois de hautes futaies (1574).

Page 276. Remontrances sur la création d'un quarante-deuxième maître des requêtes (1575).

Page 286. Remontrances sur divers édits envoyés par le Roi au Parlement, apanages, aliénations, etc. (1575).

Page 306. Remontrances sur l'édit de rétablissement des gardes des sceaux et sièges présidiaux (1575).

Page 310. Remontrances sur les lettres supprimant la charge « de grand maistre, que tient de présent le seigneur de Fleury » et créant à la place six charges de grands-maîtres des eaux et forêts (1575).

Page 318. Remontrances sur la création de plusieurs offices de garde-notes dans le royaume (1575).

Page 323. Remontrances sur l'érection en duché de la terre et seigneurie de Pinay (1577).

Page 327. Remontrances sur la création d'un office de sixième président au Parlement (1577).

Page 331. « De l'estat ecclésiastique », hôpitaux, universités, justice; acceptations et suppressions d'articles d'édits concernant ces sujets, ainsi que la noblesse et le domaine (1579).

Page 362. Remontrances au sujet des plaintes et doléances des États de Blois (1579).

Page 315. « Modifications ordonnées estre faictes sur aucuns articles des ordonnances faites pour le Roy en l'assemblée des États généraux tenus à Bloys. » (1580.)

Page 401. Remontrances sur l'édit concernant la réunion des greffes, tabellionages, garde des sceaux, garde notes et clercs des greffes du royaume (1580).

Page 407. Remontrances sur l'édit « fait pour l'ampliation du pouvoir des juges présidiaux ». (1580.)

Page 415. Remontrances sur la création de vingt conseillers nouveaux au Parlement (1581).

Page 421. Remontrances sur la création d'un office de président et de vingt conseillers au parlement de Dijon.

Page 433. « Harangue prononcée par le Roi, avant la publication de ses édits au nombre de vingt-sept, en Parlement, le 16 juin 1586. »

Page 437. « Harangue de M. le Chancelier. »

Page 442. Remontrances de M. le Premier Président.

Page 451. Conclusions prises par M. Depaisse, avocat du Roi, sur la vérification des édits.

Page 455. Remontrances présentées par M. de Harlay à Henry IV en 1597.

Page 483. Remontrances des trésoriers et généraux des finances sur la continuation du droit annuel (1615).

Page 499. Remontrances présentées par le Parlement au Roi, le 21 mai 1615.

Page 547. « Discours de ce qui s'est passé en la présentation des remontrances par écrit, que le Parlement alla faire en corps au Roi, le mardi 22 mai 1615.

846. Tome IIe. — Années 1648-1730.

Page 1. « Harangue de M. Talon au lit de justice du 15 janvier 1648. »

Page 7. « Harangue de M. Talon au lit de justice du 29 juillet 1648. » Copie d'imprimé.

Page 15. Harangue à la reine régente, 27 juin 1648. Copie d'imprimé.

Page 23. « Harangue au duc d'Orléans par M. Nicolay, le 3 aoust 1648. »

Page 35. « Harangue à la reine par M. Amelot, pour la révocation du traité des tailles. » Copie d'imprimé.

Page 51. « Remonstrances présentées par la Chambre des comptes sur les tailles et impositions. » (14 octobre 1648.)

Page 83. « Remontrances au Roy et à la reyne régente. » (21 janvier 1649.) Copie d'imprimé.

Page 109. « Remontrance à la reine régente en faveur des parlements de Bordeaux et de Provence. » (25 octobre 1649.) Copie d'imprimé.

Page 125. « Remontrances au Roy et à la reine régente pour la liberté des Princes. » (1651.) Copie d'imprimé.

Page 133. « Véritables remontrances faites au roy et à la reine régente avec la réponse de la reine. » (1651.) Copie d'imprimé.

Page 141. « Remonstrances au Roy contre le retour et pour l'éloignement de Mazarin. » (1652.) Copie d'imprimé.

Page 173. « Sur le même sujet. » (1652.)

Page 179. « Harangue au Roi au sujet du comté de Haynaut. » (1716.) Copie d'imprimé.

Page 203. « Réponse des présidens et gens tenant le conseil de Haynaut et Valenciennes au placet présenté à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, régent le royaume. » (1716.) Copie d'imprimé.

Page 227. « Remontrances au Roi au sujet de l'édit supprimant le dixième » (1717.)

Page 243. « Remontrance du parlement de Bretagne au sujet des lettres données à l'occasion de la séparation des Estats convoquez à Dinan. » (1717.)

Page 263. Remontrances au sujet de la refonte des monnaies et pièces diverses sur ce sujet (1719-1720).

Page 459. « Remontrances des secrétaires du Parlement, tuteurs honoraires de Sa Majesté. » (Juillet 1718.)

Page 462. Remontrances du parlement de Bretagne, de l'an 1717, sur l'exil de quelques-uns de ses membres ; lettre du Parlement à M. de La Vrillière, au Roi et au garde des sceaux.

Page 475. Sur le même sujet, avec la réponse du Roi (1718).

Page 479. Remontrances des parlements de Metz, de Bretagne et de Rouen, au sujet de la levée du cinquantième des revenus.

Page 503. « Remontrances du parlement de Bretagne sur la déclaration du 24 mars 1730. »

Table détaillée en tête du volume.

XVIII° siècle. Papier. 561 et 522 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9291.)

847. « Remontrances délibérées estre faites aux roys de France, et délivrées aux députez du Parlement allans trouver leurs Majestez, depuis 1539 jusques en 1627. »

XVII° siècle. Papier. 648 feuillets. 380 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9292.)

848. « Discours et remontrances [du Parlement de Paris au Roi]. » (1649-1661.)

Table incomplète en tête du volume.

Fol. 1. « Discours fait au Parlement touchant les assassinats commis contre plusieurs officiers et valets de pied de Monsieur le Prince, et émeutes populaires. »

Fol. 2. « Exhortation à soutenir la réputation de l'État avec vigueur. »

Fol. 2. « Pour excuser un zèle de justice. »

Fol. 5. « Qu'il faut modérer le zèle de la justice, et si l'on ne peut

avoir tout ce que l'on veut, il se faut contenter de ce que l'on peut. »

Fol. 7. « Il faut recevoir de bonne grâce ce qui vient de la libéralité du Roy, encore qu'il ne donne pas tout ce qu'on avoit espéré et ce que l'on croyoit juste. »

Fol. 10. « Qu'il faut accepter les offres du Roi. »

Fol. 11. « Contre un délay et une remise. »

Fol. 14. « Que le Parlement doit user de fermeté, mais avec toute modération et respect. »

Fol. 17. « Au Roy, pour l'entrée d'une conférence. »

Fol. 22. « Qu'on ne doit douter de la pureté des intentions de la cour de Parlement. »

Fol. 24. « Au Roy, pour le supplier de croire que le Parlement n'a jamais eu intention de heurter son autorité et qu'il est soumis absolument. »

Fol. 31. « Au Roy, que sa puissance est indépendante. »

Fol. 33. « Sous le bon plaisir du Roy opinions doivent être libres. Un roy a besoin de conseil... »

Fol. 34. « Que les délibérations se faisant sous le bon plaisir du Roy ne peuvent offenser. »

Fol. 35. « Remerciement à la reine d'avoir révoqué l'arrêt du Conseil, qui cassoit le nôtre, et supplications pour la liberté des officiers des cours souveraines emprisonnés. »

Fol. 38. « Au Roy, pour délibérer après la tenue du lit de justice. »

Fol. 40. « Requête des officiers du Parlement au Roi pour être payés régulièrement. »

Fol. 43. « Pour justifier les assemblées. »

Fol. 46. « Remerciements à la régente pour l'amnistie qu'elle avait accordée au début de sa régence. »

Fol. 52. « C'est beaucoup, en une saison si difficile et au fort de la guerre, d'avoir attendri le cœur du Roi aux cris et aux nécessités du peuple. »

Fol. 56. « Au Roy, remerciements et remontrances. »

Fol. 59. « A la reine, pour excuser le Parlement s'il ne lui envoie pas des députés pour entendre ses propositions. »

Fol. 60. « A la reine, pour la supplier de ne point amener le Roi au Parlement. » (2 pièces.)

Fol. 68. « Sur la surprise faite au Parlement. »

Fol. 72. « Au Roy, en son lit de justice. » (4 pièces.)

Fol. 80. « Au Roy, en son Parlement. » (3 pièces.)

Fol. 88. « Au Roy, en son lit de justice. »

Fol. 90. « Au Roy, en son Parlement. »

Fol. 93. « Remontrances sur un lit de justice tenu par surprise et pour vérifier des édits à la charge du peuple. »

Fol. 97. « Au Roy, touchant son lit de justice après une longue maladie. » (3 pièces.)

Fol. 106. « Remarques sur la joye que le Parlement a de la guérison du Roi. »

Fol. 108. « Pour un lit de justice tenu à Saint-Germain-en-Laye. »

Fol. 110. « Au Roy, sur sa guérison. »

Fol. 111. « La harangue de Florian à Théodose. »

Fol. 113. « Au Roy, à son retour à Paris. »

Fol. 121. « Pour un officier interdit. »

Fol. 123. « Pour la liberté des officiers emprisonnés. »

Fol. 129. « Pour la liberté d'un conseiller prisonnier. »

Fol. 135. « Sur la demande d'aucuns. »

Fol. 137. « Contre l'interdiction du Parlement. »

Fol. 138. « Sur la disgrâce de quelques particuliers. »

Fol. 139. « Au Roy, pour lui demander le rétablissement des conseillers interdits et chassés. »

Fol. 142. « A la reine, sur le même sujet. » (2 pièces.)

Fol. 145. « Au Roy, sur le même sujet. »

Fol. 149. « Réflexions sur les interdictions. »

Fol. 152. « A la reine, sur le même sujet. »

Fol. 155. « Réflexions sur l'emprisonnement des officiers. »

Fol. 159. « Plainte pour un exilé. »

Fol. 160. « Au Roi, sur la liberté d'opinions. »

Fol. 162. « Au Roy, pour les officiers chassés. »

Fol. 164. « A la reine, demande pour les prisonniers et les exilés. »

Fol. 166. « Pour la justification de M^rs des Enquestes. »

Fol. 168. « A la reine, pour M^rs des Enquestes. »

Fol. 171. « Pour se plaindre d'un arrêt. »

Fol. 174. « Pour qu'on ne sépare pas les Enquestes de la Grand Chambre. »

Fol. 176. « Contre la translation du Parlement. »

Fol. 181. « Que le Roi doit laisser au Parlement la liberté de délibérer sur les affaires publiques. »

Fol. 184. « Au Roy, qu'il n'est pas raisonnable d'exiger des taxes des cours souveraines. »

Fol. 187. « Pour l'exemption des cours souveraines. »

Fol. 189. « Au Roy, pour les maistres des requestes interdits. »

Fol. 192. « Requête au Roy pour qu'il ne remette pas les tailles en party. »

Fol. 196. « Soumission du Parlement à la Déclaration. »

Fol. 197. « Contre ceux qui profitent de la misère publique et de la guerre. »

Fol. 199. « Pour le soulagement des peuples et contre les partisans. »

Fol. 201. « Pour la paix. »

Fol. 202. « Le Parlement se défend vis à vis du Roi d'avoir jamais ourdi de complot contre sa personne. »

Fol. 204. « Au Roy, pour le remercier d'avoir soulagé le peuple, d'avoir commencé à régler les abus et le prier d'achever. »

Fol. 207. « Discours du Parlement au Roi pour demander la paix et soumission du Parlement. »

Tol. 211. « Contre la translation du Parlement. »

Fol. 213. « Discours au Roy à propos du rétablissement de l'ordre. »

Fol. 214. « A la reine, pour la remise du quart de la taille. »

Fol. 216. « Discours du Parlement sur la réformation des abus. » (2 pièces.)

Fol. 220. « Le Roi peut faire traité et alliance avec les autres princes et états de quelque religion qu'ils soient. »

Fol. 222. « Réclamation du Parlement au Roi au nom des habitants de Paris et des environs au sujet de la taille. »

Fol. 225. « Pour l'union de la Compagnie. »

Fol. 225 v°. « Qu'il faut relâcher quelque chose de ses intérêts pour le bien de l'union. »

Fol. 226. « Qu'il faut suivre les règles anciennes. »

Fol. 227. « Pour la remise du quart de la taille ; à la reine. »

Fol. 231. « Au Roy, pour le supplier de retirer les troupes et les garnisons qui sont autour de la ville. »

Fol. 233. « A la reyne, au sujet des émotions. »

Fol. 237. « Au Roy, exhortation à la réforme de l'état. »

Fol. 238. « Le bon magistrat tend toujours aux conseils qui favorisent la liberté et le soulagement du peuple. »

Fol. 241. « Qu'il ne faut pas changer les ordres anciens. »
Fol. 242. « Sur les hommes qu'il convient d'écouter. »
Fol. 245. « Sur le rôle que doit jouer le Parlement. »
Fol. 247. « Pour une vérification. »
Fol. 249. « Contre une vérification. »
Fol. 252. « Les meilleures choses entreprises à contretemps deviennent mauvaises. »
Fol. 253. « Supplication à la reine pour surseoir à l'exécution des édits. » (2 pièces.)
Fol. 256. « Pour obtenir une surséance pendant que l'on dresse des remontrances. »
Fol. 257. « Au Roi, pour justifier l'union des Compagnies souveraines et pour demander la liberté des officiers emprisonnés. »
Fol. 262. « Pour se plaindre d'un arrêt. »
Fol. 264. « Contre les commissaires. »
Fol. 270. « Touchant le barrage. »
Fol. 274. « A la reine, pour le tarif. »
Fol. 280. « Touchant le barrage. »
Fol. 282. « A la reine, sur ce que l'on n'a pas communiqué le texte des édits au Parlement. »
Fol. 284. « Au Roy, en lui présentant des remontrances. »
Fol. 287. « Remontrances à la reine. »
Fol. 289. « Au Roy, en lui présentant un cahier de remontrances. »
Fol. 291. « Au Roy, à son retour. »
Fol. 298. « Au Roy, après son retour. »
Fol. 300. « Pour la justification des armes. »
Fol. 302. « Pour la paix. »
Fol. 304. « Remerciements pour la paix. »
Fol. 306. « Au Roy et à la reyne, pour leur demander la paix. »
Fol. 314. « A la reyne. »
Fol. 316. « Pour les généraux. »
Fol. 318. « Sur les propositions de paix qui ont été faites. »
Fol. 319. « Sur la tenue d'un lit de justice à St-Germain-en-Laye. »
Fol. 321. « Au Roy, pour le supplier de ne point quitter Paris. »
Fol. 324. « Remerciements pour la paix. »
Fol. 328. « Protestation de fidélité du Parlement à la reine. »
Fol. 330 v°. « Départ du Roy. »
Fol. 332. « Pour la paix. »

Fol. 333. « Au Roy, pour lui faire les soumissions du Parlement, le remercier des assurances que la reine nous a donné en parlant aux gens du Roy, pour les supplier de faire ouvrir le passage des vivres et pour les avertir de l'envoyé de l'Archiduc. »

Fol. 335. « Protestation de fidélité du Parlement. »

Fol. 338. « Pour l'autorité du Parlement, contre la translation du Parlement, contre le retranchement des assemblées, pour l'ouverture d'un passage. »

Fol. 341. « Pour la paix, par la conscience, pour son intérêt particulier, pour l'intérêt et la gloire. »

Fol. 343. « Pour la paix. »

Fol. 346. « Submission au lieu de justification. »

Fol. 348. « Pour maintenir la paix. »

Fol. 349. « Pour pardonner aux magistrats rebelles. »

Fol. 350. « A la reyne, luy allant dire que le Parlement l'a déclarée régente. »

Fol. 352. « Conjouissance à la reyne pour la santé du Roy. »

Fol. 354. « Sur les vertus et les imperfections du Parlement. »

Fol. 355. « Au nouveau Roy, après la mort de son prédécesseur. »

Fol. 356. « Au Roy, à son avènement à la couronne. »

Fol. 358. « Conjouissance après une maladie. »

Fol. 361. « Contre la multiplication des officiers. »

Fol. 363. « Sur le caractère des officiers du Roi. »

Fol. 365. « Addition de raisons contre le semestre. »

Fol. 367. « Consolation à la reyne. »

Fol. 369. « Au Roy, ayant donné à la reyne la surintendance du commerce et de la navigation. »

Fol. 370. « A la reyne, le Roy lui ayant baillé la marine. »

Fol. 371. « Pour la continuation du droit annuel. »

Fol. 373. « Au Roy, remerciement d'avoir rendu l'annuel et prière de le donner aux premiers juges, aux maîtres des requêtes. »

Fol. 379. « Pour les parlements de Bordeaux et de Provence contre les gouverneurs de ces provinces là. » (8 pièces.)

Fol. 411. « Pour se plaindre de l'interdiction d'un parlement. » (2 pièces.)

Fol. 421. « Que le Roy doit conserver surtout les parlements. » (2 pièces.)

Fol. 425. « Sur le mouvement des peuples. »

Fol. 427. « Il n'y a lieu de s'offenser contre les hommes qui crient quand on les blesse en chose sensible, que la colère des souverains ne doit être grande ni de durée. » (2 pièces.)

Fol. 431. « Pour la douceur du gouvernement. »

Fol. 433 « La violence est malséante en toutes personnes. » (2 pièces.)

Fol. 438. « De l'autorité du Roy. »

Fol. 440. « Remontrances pour les greffiers. »

Fol. 442. « Pour appuyer des demandes fort hardies. »

Fol. 443. « Estranger ne doit avoir part au gouvernement. »

Fol. 445. « Contre un ministre estranger. »

Fol. 446. « Pour l'éloignement d'un ministre estranger. » (2 pièces.)

Fol. 451. « Au Roy et à la reyne, pour la paix. »

Fol. 454. « Au Roy, après le renvoi de Mazarin. »

Fol. 455. « Qu'il ne faut de favori ou de premier ministre. »

Fol. 459 « Au Roy, pour le supplier de faire fondre pour le payement des gages des officiers. »

Fol. 462. « Pour les rentes. » (3 pièces.)

Fol. 461. « A la reyne, exordes. »

Fol. 472. « Soin du prince de faire venir des bleds en temps de cherté. » (3 pièces.)

Fol. 477. « En Sorbonne, sur le refus qu'ils ont fait d'exécuter l'arrest et pour les exhorter à concorde. » (6 pièces.)

Fol. 490. « A Monsieur, pour qu'il intercède en faveur du Parlement. »

Fol. 492. « A Monsieur, pour le remercier. » (3 pièces.)

Fol. 498. « A Monsieur, sur la naissance de son fils. »

Fol. 499. « Au roy d'Angleterre, de la part du Parlement. »

Fol. 500. « A monsieur le Chancelier. »

Fol. 501. « Réponse à monsieur le Chancelier. »

Fol. 503. « Au Parlement, en luy présentant la Chambre de justice. »

Fol. 503 v°. « A l'entrée de la Chambre de justice. »

XVIIIe siècle. Papier. 504 feuillets. 365 sur 235 millim. Demi-rel. (Ancien 9293.)

849. Recueil relatif aux Mercuriales du Parlement de Paris.

Page 1. « Tenue des Mercuriales. »

Page 65 « Mœurs extérieures. »

Page 113. « Mœurs intérieures, assiduité, décence. »

Page 181. « Épices, vacations. »

Page 249. « Articles proposés par le procureur général du Roy pour estre délibérés en la Mercuriale, qu'il plaira à la Cour d'indiquer, pour se conformer à l'arrêté de la Cour du 14 mars 1742. »

Page 275. « Matériaux fournis par Mr de Meinières pour les Mercuriales, que M. le procureur général n'a pas jugé à propos d'employer, — Extrait des registres du Parlement. »

XVIIIe siècle. Papier. 339 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9294.)

850. « Traicté de l'establissement de la Chambre des comptes de Paris, le nombre des officiers d'icelle, en quoy consiste leurs fonctions, et la désignation de tous les lieux qui sont en l'enclos d'icelle, le nombre des comptes qui s'y rendent annuellement et combien il y a de généralitez qui en ressortissent, le nombre des eslections avecq leurs parroisses, les domaines, les présidiaux, les greniers à sel, et combien de constitutions sur les villes et généralités et tout ce dont l'on doibt compter, le tout dans l'estat qu'elle est à présent. »

XVIIe siècle. Papier. 220 pages. 230 sur 180 millim. Rel. veau raciné, avec initiales N B. (Ancien 9295.)

851. Recueil de pièces concernant les Chambres des comptes.

I. Fol. 1-58. « Établissement de la Chambre des comptes. »

II. Fol. 1. « Édits, déclarations et arrêts concernant la juridiction et compétence de la Chambre des comptes de Paris. »

Fol. 65. « Édits, déclarations et arrêts concernant la juridiction et la compétence de la Chambre des comptes de Dijon. »

Fol. 154. « Édits, déclarations et arrêts concernant la juridiction et compétence des aultres Chambres des comptes du royaume. »

Fol. 170. « Addition. Arrest du Conseil d'État du Roy, du 20 juin 1659 ..., par lequel il avoit été ordonné que, sur l'opposition à une saisie faite de l'autorité de la Chambre des comptes de Paris, les parties procéderoient à la Chambre de l'Édit de Parlement. »

XVIIIe siècle. Papier. 58 et 180 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9296.)

852-853. « Copie du *Livre doré*, qui est au greffe de la Chambre [des comptes], et sera averty que le livre *Dudum Rubeus*, auquel est renvoyé cy-dessous en plusieurs endroits, est la même chose que le livre cotté en d'autres endroits *Liber Rubeus*. »

Répertoire alphabétique. — Ex-libris de M. de Fourqueux, procureur général à la Chambre des comptes.

XVIII° siècle. Papier. 715 et 518 pages. 380 sur 250 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Fourqueux. (Ancien 9297.)

854. « Le *Livre Ferré* de la Chambre des comptes, contenant toutes les ordonnances, arrêts et règlements d'icelle. » (1328-1636.)

Ex-libris gravé de M. de Fourqueux.

XVIII° siècle. Papier. 151 feuillets. 380 sur 250 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9298.)

855-868. Registres de la Chambre des comptes. (1254-1480.)

855. Tome I. Livre *Saint Just* et le registre ou Livre *Croisé*. — 278 feuillets.

856. Tome II. *Pater Noster*, *Qui es in cœlis* et le premier livre des Ordonnances sur les mestiers, marchandises et police de la ville de Paris. — 283 feuillets.

857. Tome III. Deuxième livre des Ordonnances et le Livre Rouge. — 134 feuillets.

858. Tome IV. Registre A, autre registre A, registres B et C. — 308 feuillets.

859. Tome V. Registres D et E. — 290 feuillets.

860. — VI. Registre F. — 283 feuillets.

861. — VII. Registre G. — 241 feuillets.

862. — VIII. Registres H et I. — 361 feuillets.

863. — IX. Registre K. — 222 feuillets.

864. — X. Registre L. — 355 feuillets.

865. — XI. Registres M et N. — 338 feuillets.

866. — XII. Suite du registre N. — 334 feuillets.

867. — XIII. Registre O. — 183 feuillets.

868. — XIV. Registre P. — 276 feuillets.

XVIII° siècle. Papier. 14 volumes. 395 sur 255 millim. Rel. parchemin. (Ancien 9299.)

869. Extraits des registres de la Chambre des comptes, commençant au registre *Saint Just* et s'arrêtant en 1406.

XVIII[e] siècle. Papier. 879 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9300.)

870-871. Registre *Pater* de la Chambre des Comptes. (1254-1330.)

XVIII[e] siècle. Papier. 2 volumes, de 701 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9301.)

872-885. Table des registres de la Chambre des comptes.

872. Tome I. Ce tome comprend le Livre *Rouge*, le premier livre de *Saint Just*, *Croix*, *Pater*, *Qui es in cœlis*, Mémoriaux A, A[2], B, B[2], C, D, E, F, G. (1223-1412.) — 286 feuillets.

873. Tome II. Ce tome comprend les mêmes registres que le tome I jusqu'au Mémorial H inclusivement. (1223-1423.) — 826 pages.

874. Tome III. Mémorial H au Mémorial Z inclusivement. (1412-1516.) — 1026 pages.

Ces deux tomes II et III semblent faire partie d'une autre collection, car ils ne portent pas les armes de Fourqueux sur la reliure, mais simplement son ex-libris.

875. Tome IV. Mémorial H au Mémorial Z inclusivement. (1412-1516.) — 278 feuillets.

876. Tome V. Mémorial 2. A au Mémorial 2. Z. (1516-1559.) — 163 feuillets.

877. Tome VI. Mémorial 3. A au Mémorial 3. Z. (1559-1584.) — 932 pages.

878. Tome VII. Mémorial 4. A au Mémorial 4. M. (1584-1596.) — 452 feuillets.

879. Tome VIII. Mémorial 4. N au Mémorial 4. Z. (1596-1607.) — 893 feuillets.

880. Tome IX. Mémorial 5. A au Mémorial 5. Z. (1607-1630.) — 1168 pages.

881. Tome X. Mémorial 6. A au Mémorial 6. L. (1638-1640.) — 765 pages.

882. Tome XI. Mémorial 6. M au Mémorial 6. Z. (1640-1652.) — 622 pages.

883. Tome XII. Mémorial 7. A au Mémorial 7. Z. (1652-1675.) — 622 pages.

884. Tome XIII. Mémorial 8. A au Mémorial 8. Z. (1675-1700). — 450 feuillets.

885. Tome XIV. Extraits de divers Mémoriaux, depuis 1661 jusqu'à 1700. — Fol. 142. Mémoriaux de 1700 à 1724 inclusivement. — 426 feuillets.

XVIII[e] siècle. Papier. 14 volumes. 380 sur 240 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Fourqueux. (Ancien 9302.)

886-887. Registres A et D de la Chambre des comptes. (1313-1381.)

XVIII[e] siècle. Papier. 381 et 345 feuillets. 385 sur 250 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9303.)

888-890. Registres de la Chambre des comptes.

888-889. Tomes I et II. Registres D à K. (1359-1446.) — Table en tête du premier volume. — 786 feuillets.

890. Tome III. Registres L, M. (1447-1466.) — 346 feuillets.

891. Tome IV. Registres N, O, P. (1466-1477.) — 858 pages. Incomplet d'un premier volume (A à C), qui contenait les années 1432-1444.

XVIII[e] siècle. Papier. 3 volumes. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9304.)

892. « Répertoire faict sur les plumitifs du greffe de la Chambre [des comptes], depuis et compris l'année 1594 jusqu'à l'année [1600], contenant tous les règlemens de la Chambre et autres matières de conséquence qui se sont traictées en salle pendant ces temps et qui se trouveront selon l'ordre alphabétique. — Et pour ce qui est en marge se trouvera au Mémorial. »

XVII[e] siècle. Papier. 669 pages. 380 sur 230 millim. Demi-rel. (Ancien 9305.)

893. Répertoire alphabétique des Mémoriaux de la Chambre des comptes.

XVII[e] siècle. Papier. 493 pages. 385 sur 250 millim. Rel. veau fauve, aux armes de Fourqueux. (Ancien 9306.)

894-896. Inventaire des comptes du Trésor royal, de la Maison du Roi, des domaines par provinces et généralités, dressés d'après les registres de la Chambre des comptes.

En tête du premier volume on lit : « Premier volume de l'Inventaire et recolement fait par nous Charles Baron, chevalier, seigneur de Chauvigny, Martin de Beaufort, baron de Saint-André, seigneur de St-Germain, Fresnoy, Le Breuil, La Vieuvigne et de Garencière en partie, Michel Guilleaume et Luthier de Saint-Martin ,Charpentier de Voyenne, tous quatre conseillers du Roy en son Conseil, maîtres ordinaires en sa Chambre des comptes; Philippe Étienne, Jacques de Bourges, conseillers du Roy, auditeurs ordinaires en sa Chambre des comptes, tous commissaires en cette partie, en exécution de 3 arrests renduz en la dite Chambre, le 16 septembre 1712, 19 mai et 9 juin 1727, des comptes rendus en la Chambre, tant contenus en l'inventaire fait et clos le 13 juillet 1691, que remis depuis, à ce deffunt Me Denis Godefroy, et ensuite à ce maître Pierre François de Moncrif, successivement gardes des livres de la Chambre, trouvez dans les départements et dépôts d'icelles et par nous remis et laissez à Me Jean Renard, à présent pourveu dudit office,... auquel inventaire et récolement nous avons procédé ainsi qu'il en suit. » — Tous ces personnages ont signé à la fin de chaque volume.

XVIIIe siècle. Papier. xxiii-339, xx-477 et v-222 feuillets. 395 sur 265 millim. Rel. basane. (Ancien 9307.)

897. Mémoires et documents relatifs aux droits et contestations des Chambres des comptes.

Page 1. Chambre des comptes de Blois.
Page 347. Chambre des comptes de Dauphiné.
Page 818. Chambre des comptes de Montpellier.
Page 948. Chambre des comptes de Nantes.
Page 1132. Chambre des comptes de Rouen.
Page 1192. Chambre des comptes de Provence.
Page 1351. Chambre des comptes de Paris.

XVIIIe siècle. Papier. 1578 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9308.)

898. « Filiation distinte et suivie, tant par ordre de réception que par charges, des officiers de la Chambre des comptes de Paris, depuis

les temps les plus reculés, dont on puisse compter, jusqu'à aujourd'hui; où l'on a observé l'ordre de leurs créations, et ce suivant les Mémoriaux de la ditte Chambre. » (1296-1779.)

En bas de la première page, on lit : « De la bibliothèque de M. Pierre-Jacques Helyot, conseiller du Roy, auditeur ordinaire en icelle ».

XVIII[e] siècle. Papier. 687 pages. 370 sur 240 millim. Rel. veau brun. (Ancien 9309.)

899. « Recueil des officiers de la Chambre des comptes de Paris, depuis son établissement. » (1319-1749.)

Table alphabétique à la fin du volume.

XVIII[e] siècle. Papier. 800 pages. 320 sur 205 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9310.)

900. « Mémoire pour servir à l'histoire de la Cour des aides, par Dionis Du Séjour. »

Publié sous ce titre à Paris, 1792, in-4°.

XVIII[e] siècle. Papier. 170 pages. 340 sur 215 millim. Demi-rel. (Ancien 9311.)

901. « Mémoire pour servir à l'histoire de la Cour des aides. »

Copie partielle du mémoire précédent.

XVIII[e] siècle. Papier. 477 pages. 320 sur 210 millim. Cartonné. (Ancien 9311 *bis*.)

902-903. « Registre secret de la Cour des aides. »

Tome I. 14 février 1514-16 mai 1578. — 796 pages.

Tome II. 19 mars 1593-3 décembre 1633. — 672 pages.

XVIII[e] siècle. Papier. 400 sur 255 millim. Demi-rel. (Ancien 9312.)

904. « Mémoires de ce qui s'est passé en la Cour des aydes. »

Page I, 1[re] partie, commençant au 15 juillet 1610 et finissant au 31 mai 1652.

Page 471, 2[e] partie, commençant au 1[er] juin 1652 et finissant au 6 avril 1686.

Ces Mémoires ont été réunis par Mrs Quatrehomme, père et fils. On lit en marge de la première page : « Louis Quatrehomme père a été receu général, le 5 février 1609, à la place de Robert Regnault fils; il mourut le 22 avril 1631, comme M^r son fils le remarque dans ces Mémoires (partie 1re, p. 70 recto). Les mémoires du père commencent en 1610 et finissent au 10 mars 1631. Louis Quatrehomme fils a été receu général à la place de deffunt son père, le 22 novembre 1631. Ses Mémoires commencent à la page 68 recto, partie 1re et continuent jusqu'à la fin du volume au 6 avril 1686. Il mourut le 24 juin 1686, étant doyen de la cour; François-Eloy Despierres de Brécourt a été receu à sa place le 12 décembre 1686. »

XVIIe siècle. Papier. 982 pages. 420 sur 270 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9313.)

905. Mélanges judiciaires.

I. Page 1. « Justices de la ville de Paris. »

II. Page 140. « Maximes de la Cour des aydes de Paris. »

Tables au commencement de la première partie et à la fin de la seconde.

XVIIIe siècle. Papier. 140 et 250 pages. 285 sur 215 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9315.)

906. « Les officiers de la Cour des aydes de Paris, depuis son établissement par le roy Jean, en l'année 1355, tirés des registres de cette compagnie et des auteurs qui en ont écrit, par François-Bernard Boulin, conseiller en la même cour. » (1736.)

Table onomastique des officiers à la fin du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 667 pages. 325 sur 205 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9316.)

907-916. Inventaire des lettres patentes adressées au Bureau des finances de Paris et extraits des plumitifs du même bureau. (1580-1751.)

907. Tome I. Inventaire de registres de lettres patentes adressées au Bureau des finances de Paris. (1588-1756.) — 719 pages.

908. Tome II. Extraits des registres plumitifs du Bureau des finances de Paris. (1580-1633.) — 692 pages.

909. Tome III. Plumitifs; commence au registre 43. (1634-1651.) — Pages 693-1344.

910. Tome IV. Plumitifs; commence au registre 60. (1652-1668.) Pages 1345-1996.

911. Tome V. Plumitifs; commence au registre 80. (1669-1682.) — Pages 1997-2652.

912. Tome VI. Plumitifs; commence au registre 103. (1683-1699.) — Pages 2653-3264.

913. Tome VII. Plumitifs; commence au registre 136. (1700-1711. — Pages 3265-4560.

914. Tome VIII. Plumitifs; commence au registre 159. (1712-1723). — Pages 4561-4801.

915. Tome IX. Plumitifs; commence au registre 183. (1724-1746.) — Pages 4802-5427.

916. Tome X. Plumitifs; commence au registre 218. (1747-1754.) — Pages 5428-6040.

XVIII[e] siècle. Papier. 10 volumes. 375 sur 240 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9317.)

917. Recueil de pièces concernant les présidiaux, bailliages, sénéchaussées, etc.

Les principales pièces contenues dans ce recueil sont :

Page 1. « Inventaire des actes et pièces, que fournit en la cour, devant tous nosseigneurs du Parlement, révérend père en Dieu messire Antoine de Revol, évêque comte de Dol, demandeur, opposé à la vérification et entérinement des lettres patentes de Sa Majesté, du 12[e] mars 1606, et autres lettres en forme de jussion, des 4[e] août 1608 et 8[e] janvier 1626, demandeur en assignation à procéder, suivant l'arrêt de la cour, du 21 may 1627, contre les juges et conseillers du siège présidial de Rennes, deffendeurs et opposans. »

Page 119. « Sommaire de l'instance pendante au Conseil pour René Cormier, écuyer, sieur de la Courneuve, conseiller du Roi et son alloué, lieutenant général civil et criminel dans la sénéchaussée et siège présidial de Rennes, deffendeur et demandeur, contre messire Charles du Lys, sénéchal du même présidial, demandeur et deffendeur. »

Page 137. « Factum pour Jean Irland, escuyer, conseiller du Roy, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Poitiers,

maistre Jean Constant, escuyer, Jean Filleau, escuyer, avocats du Roy audit siège, et Marc Jarno, aussi escuyer, substitut de monsieur le procureur général en iceluy, demandeurs en règlement de leurs fonctions, suivant leur requeste du 26 juin 1675, en exécution d'arrest de la cour du 12e may précédent, contre les maire, douze eschevins et douze conseillers de la ville et commune de Poitiers... »

Page 157. « Factum pour maître Guillaume Moynier, avocat du Roy en la sénéchaussée et siège présidial de Pamiers, contre maistre Arnault Fouquernie, Pierre Bailly, conseiller et magistrat en la dite sénéchaussée, et Pierre Dumas, advocat du Roy audit siège. »

Page 199. « Factum pour les consuls de Bourges, intervenans, contre les officiers du présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, deffendeurs. »

Page 227. « Factum pour maître François Vincent, sieur de Saint Fallier, conseiller du Roy, lieutenant civil et criminel en la prévôté d'Orléans, juge de police et conservateur des privilèges royaux de l'Université de ladite ville, demandeur en exécution d'arrêt contre les conseillers du bailliage et siège présidial d'Orléans, défendeurs. »

Page 235. « Factums pour Michel Houmain, escuyer, sieur de Courbeuil, conseiller du Roy en ses conseils, lieutenant général criminel au bailliage et siège présidial d'Orléans et lieutenant criminel de robe courte esdits sièges; Abraham Marlet et Louis Lassier, archers sergens dudit lieutenant criminel..., demandeurs et défendeurs; contre maître François de Beauharnois, président au présidial et lieutenant général civil audit baillage et siège présidial, et Robillard, sindic de la communauté des sergens dudit baillage et prévôté d'Orléans, défendeurs et demandeurs, et maître Nicolas Thoinard, aussi président audit siège, intervenant, et ledit Houmain, défendeur à la dite intervention. »

Page 291. « Lettres patentes et déclaration du Roy, faite sur l'édit de rétablissement des présidens présidiaux, contenans règlement pour leurs droits et prérogatives, et pour l'exercice de leurs charges et offices avec les lieutenants des baillifs et séneschaux. » Paris, 13 septembre 1572.

Page 299. « Factum pour les conseillers magistrats au baillage conservatoire et siège d'Orléans, deffendeurs, contre maître François Vincent, lieutenant du prévôt de ladite ville, demandeur. »

Page 333. « Mémoire pour maître Antoine de Galpin, conseiller du

Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Nismes, sindic du corps des officiers du dit siège, opposant, demandeur et défendeur, contre maître Hyacinthe Brocardy, conseiller juge ordinaire de la ville et viguerie de Beaucaire, deffendeur et demandeur. »

Page 349. « Instruction sur l'instance principale pour le procureur de Sa Majesté au présidial de Nismes, défendeur, contre Michel Lahondés, demandeur. »

Page 375. « Raisons alléguées par les sénéchal et présidiaux de Montauban, en l'instance pendante au Conseil entr'eux et les officiers de la Cour des aides, les trésoriers généraux et les éleus de la dite ville. »

Page 405. « Factum pour les officiers au baillage et siège présidial de Mascon, deffendeurs, contre monsieur le cardinal de Bouillon, abbé de To[u]rnus, demandeur. »

Page 417. « Mémoire pour Abel-Michel Chesnard, écuyer, seigneur de Loché, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage et siège présidial de Mascon, demandeur, contre maître Étienne Demeaux, conseiller du Roy, président premier au même présidial, deffendeur. »

Page 427. « Factum pour maistre Jean Perière, conseiller du Roy, président au siège présidial de Limoges, défendeur et demandeur, contre maistre Jean Decordes, lieutenant général, et Martial Douhet, lieutenant criminel audit siège, demandeurs, et les autres lieutenant, assesseur, conseillers, avocats et procureur du Roy audit siège,... respectivement demandeurs et défendeurs aux fins du règlement général de leurs charges. »

Page 457. « Mémoire pour le lieutenant général et le procureur du Roy du baillage et présidial de Langres, intimez, appelans, défendeurs et demandeurs, contre les doyen, chanoines et chapitres de la même ville, appelans, intimez, demandeurs et défendeurs, M. le procureur général appellant comme d'abus et prenant le fait et cause de son substitut, et les autres officiers du baillage de Langres, intervenans. »

Page 579. « Mémoire instructif pour les officiers du présidial de Cahors, défendeurs, contre le maire et consuls de l'année dernière 1695, et le procureur du Roy de la dite ville de Cahors, demandeurs, où est aussi partie le prévost de ladite ville, deffendeur. »

Page 613. « Factum pour les officiers de la sénéchaussée et siège

présidial de Clermont, demandeurs, contre les officiers de la Cour des aydes de la même ville, deffendeurs. »

Page 639. « Mémoire pour maistre François Vorvelle, avocat du Roi et conseiller au présidial de Châlon-sur-Saône, demandeur, contre quelques officiers au même présidial et maître Philibert-Marie Masson, ancien président, deffendeur. »

Page 661. « Mémoire pour Claude Lambert, huissier au bureau des finances à Dijon, intimé, demandeur et deffendeur, contre le sieur Chasey, conseiller au baillage et siège présidial de Bourg-en-Bresse, appellant de deux ordonnances de monsieur l'intendant de Bourgogne, des 20 mars et 18 avril 1706, demandeur et défendeur, les sieurs officiers des même baillage et présidial intervenans, et M. Denis Galluet, directeur au recouvrement de la finance..., aussi intimé. »

Page 693. « Arrêt du Conseil d'État du Roy concernant la contrainte par corps pour le payement des deniers royaux. Du 26e février 1709. »

Page 717. « Mémoire pour maître Denis-Geneviève Coqueley, conseiller du Roi, président, lieutenant général civil et criminel au baillage et siège royal de la ville et conté de Bar-sur-Seine, ressort du parlement de Paris, contre Simon Viesse, prévôt particulier de la sénéchaussée de Chatillon-sur-Seine... »

Page 737. « Fait sommaire pour maistre Estienne Vigneron, président au siège présidial de Beauvais, demandeur, contre maître Pierre Malingan, deffendeur, les lieutenant particulier et conseillers audit siège intervenans. »

Page 745. « Articles sur lesquels messieurs les présidens et officiers du présidial de..... sont très humblement suppliés de donner leur avis et marquer leur usage au sieur Demorey, docteur de Sorbonne, prédicateur du Roy et président premier du présidial d'Authun, duché de Bourgogne. »

Page 771. « Mémoire pour les officiers du présidial de Vannes, contre le grand prévôt de Bretaigne, résident à Rennes. »

Page 791. « Mémoire pour maître Joseph Desjaques, conseiller du Roy, lieutenant principal en la sénéchaussée et siège présidial de Valence en Dauphiné, au nom et comme syndic des officiers du dit siège..., demandeur, contre maître François Aymard, pourvu d'un office de conseiller du Roy au même présidial... »

Page 823. « Factum pour les officiers de la sénéchaussée et siège

présidial de Rodès, contre les officiers de la sénéchaussée et siège présidial de Villefranche. »

Page 841. « Factum pour les officiers de la sénéchaussée et siège présidial de Rouergue, estably à Villefranche, contre les officiers supprimez du siège présidial cy devant estably à Rodès. »

Page 873. « Factum pour Christophe Guillaume, écuyer, sieur de Richebourg et de Bracy, conseiller du Roy, prévôt, juge ordinaire de la ville de Sens, défendeur et demandeur, aux fins de deux requêtes présentées au Conseil, contre les officiers du baillage et siège présidial dudit Sens, demandeurs et défendeurs. »

Page 887. « Mémoire des principales circonstances à observer au procès pour les officiers du présidial de La Rochelle, demandeurs, contre les maires et échevin, corps et communautez de la même ville, défendeurs. »

Page 925. « Avertissement pour les docteurs régents en l'université de Tholose, contre les juges et officiers présidiaux dudit lieu, au procès pendant au Conseil d'estat, sur leurs prérogatives et préférences. »

Page 1101. « Mémoire pour Estienne de Meaux, écuyer, avocat au Parlement, deffendeur, contre Vital Chapuis, écuyer, sieur de La Salle, lieutenant criminel au baillage de Montbrison, demandeur. »

Page 1175. « Factum pour les conseillers assesseurs de baillage et vicomté à Falaize, demandeurs et opposans, contre maître Noël Prayer, pourveu à l'office de lieutenant général du vicomte dudit Falaize, ayant pris qualité de premier conseiller et assesseur audit baillage. »

Page 1187. « Mémoire pour Pierre Hélie, écuyer, sieur de Cerny, lieutenant ancien, civil et criminel, commissaire enquêteur examinateur au baillage de Falaize, défendeur, contre Jean-Charles-André de La Fresnaye, lieutenant civil, criminel..., assesseur au même baillage de Falaise, demandeur. »

Page 1233. « Mémoire pour maître Nicolas-Léonard de Lamet, écuyer, conseiller-secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances..., bailly, juge royal civil, criminel et de police du baillage de Meudon, défendeur au principal et demandeur, contre M. Louis Rustaing de St-Jory, faisant les fonctions de procureur du Roy au même baillage, et demandeur au principal et défendeur. »

Page 1267. « Factum pour maître Jean-Baptiste Marseille de Venture, conseiller du Roy, lieutenant du sénéchal aux soumissions de

Marseille, demandeur et défendeur, contre maître Nicolas de Bausset, aussi conseiller de Sa Majesté, lieutenant dudit sénéchal, défendeur et demandeur. »

Page 1301. « Factum pour Henri Moret, escuyer, sieur du Buisson, conseiller du Roy, président, sénéchal, lieutenant général et commissaire examinateur en la ville et sénéchaussée de Saumur, deffendeur, contre Jean Avril, greffier civil et criminel de ladite sénéchaussée, demandeur. »

Page 1315. « Factum pour maistre Jean Duret, conseiller du Roy, lieutenant civil et criminel en la prévosté de Vitry-le-François, demandeur, contre maistre Thiery François, prévost, et Jean Roussel, assesseur en ladite prévosté, deffendeurs. »

XVIII[e] siècle. Papier. 1324 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9318.)

918. Recueil de pièces concernant l'affaire de la prévôté de Cambrai (1744), relativement à la juridiction épiscopale de l'évêque de Cambrai sur la ville et les bans de Cluny (1739).

Pièces imprimées et manuscrites.

XVIII[e] siècle. Papier. 1106 pages. 360 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9319.)

919. « Traité sur la pairie de France. »

Début : « Ce traité n'est entrepris ny pour favoriser, ny pour détruire les prétentions des pairs de France... » — Fin : ... se conduisirent avec tant de sagesse que la paix se conserva entre les deux rois, les grands et le peuple. »

XVIII[e] siècle. Papier. 420 feuillets. 310 sur 190 millim. Cartonné. (Ancien 9320.)

920. « Discours, mémoires et plaidoyers touchant l'origine des ducs et pairs de France. — Titres, arrests et autres actes concernant les pairs de France, depuis l'an 1015 jusques à l'an 1300. — Volume I[er]. »

XVIII[e] siècle. Papier. 204 feuillets. 295 sur 190 millim. Cartonné. (Ancien 9322.)

921-922. « Discours, mémoires et plaidoyers touchant l'origine des ducs et pairs de France. — Tiltres, arrests et autres actes tou-

chant les pairs de France, depuis l'an 1015 jusques en l'an 1300 et depuis l'an 1400 jusque à l'an 1537. »

921. Tome Ier. Début : « Des ducs, comtes, pairs de France. Tous ceux qui ont à présent qualité de pairs de France... »

922. Tome II. Début : « Extraict du traicté de paix faict entre le roy Philippe le Bel... »

XVIIe siècle. Papier. 476 et 514 pages. 350 sur 220 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9323.)

923-926. « Discours, mémoires et plaidoiers touchant l'origine des ducs et pairs de France. »

Tables à la fin des tomes II et IV.

923. Tome Ier. « Titres, arrests et autres actes touchant les pairs de France, depuis l'an mil quinze jusques en l'an mil trois cens. » — 290 feuillets.

924. Tome II. « Titres, arrests, lettres patentes et autres actes concernant les pairs de France, depuis l'an 1300 jusques en l'an 1400. » — Feuillets 291-607.

925. Tome III. « Duchés et pairies, depuis mil quatre cens jusques à mil six cens quarante trois. » — 353 feuillets.

926. Tome IV. « Recueil de lettres pattentes concernant les terres et seigneuries érigez en duchez et pairies, qui sont à présent les seuls duchez et pairies de France, tenus et possédez par seigneurs et particuliers, avec les arrests intervenus sur la vériffication des dites lettres. » — Feuillets 355-700.

XVIIIe siècle. Papier. 4 volumes, de 607 et 700 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9324.)

927. Extraits de divers auteurs sur les prérogatives des ducs et pairs de France.

Table détaillée en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 262 pages. 385 sur 235 millim. Demi-rel. (Ancien 9325.)

928. « Mémoire touchant les rangs que doivent tenir Messieurs les ducs et pairs dans toutes les cérémonies. » (1663.)

XVIIe siècle. Papier. 26 pages. 370 sur 245 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9326.)

929. « Histoire des duchés et comtés pairies de France, selon leur vérification et le rang qu'elles ont à la cour des pairs, avec leurs duchés simples, vérifiés au Parlement de Paris, les duchés vérifiés en d'autres parlements que celui de Paris et les duchés dont les lettres n'ont pas été vérifiées, pour servir de supplément à l'histoire de la Pairie de France, » de Le Laboureur.

On lit en marge : « par M. Poquet de Livonnière, jurisconsulte et doyen des antécesseurs en droit à Angers ».

XVIII[e] siècle. Papier. 114 pages. 390 sur 260 millim. Demi-rel. (Ancien 9327.)

930. « Table d'un porte-feuille vert, cotté A-10 : Pairies, privilèges, honneurs de cour, etc..., titres, suscriptions, termes, expressions avantageuses, tiré du Cabinet des Pairs. »

XVIII[e] siècle. Papier. 802 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9328.)

931-932. « I. Table d'un porte-feuille de M. Lancelot, cotté XXVI, intitulé : Rangs, I. Ducs et pairs, tiré de la Bibliothèque du Roy, duquel on n'a extrait que les pièces qui ne se trouvent point dans le recueil de M. Le Laboureur, soit dans l'histoire des Grands Officiers de la Couronne ou dans les différents imprimés, sur les prérogatives des pairs. »

II. « Table d'un portefeuille de M. Lancelot, cotté XXVII, intitulé : Rangs, II. Princes et ducs étrangers. Grands d'Espagne... »

XVIII[e] siècle. Papier. 648 et 410 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonnés. (Ancien 9329.)

933. Recueil de pièces sur les pairs de France.

Page 1. Mémoires concernant l'histoire et les droits des pairs.

Page 157. Pièces relatives aux prétentions du duc de Larochefoucauld et au procès du duc de Luxembourg contre les pairs.

Page 377. Mémoires, arrêts, requêtes, lettres patentes concernant les duchés d'Épernon, Lévis, Eu et Rethel.

Table en tête du manuscrit.

XVIII[e] siècle. Papier. 534 pages. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9330.)

934. Recueil de pièces, imprimées et manuscrites, relatives au

procès du duc de Montmorency-Luxembourg contre les ducs et pairs de France (1695-1696).

Page 220. Recueil de pièces, imprimées et manuscrites, relatives au duché-pairie d'Épernon (1481-1711).

XVIIIe siècle. Papier. 549 pages. 365 sur 240 millim. Demi-rel. (Ancien 9331.)

935. Recueil de pièces sur les pairs de France, « extraites d'un des portefeuilles de Lancelot, cotté 34, tiré de la Bibliothèque du Roy ».

Fol. 1. « Recueil de mémoires sur l'histoire et les droits des pairs. »

Fol. 182. « Mémoire pour monsieur le duc de Saint-Simon, pair de France, défendeur, contre monsieur le duc de La Rochefoucauld, aussi pair de France, demandeur. »

Table détaillée en tête du volume.

XVIIIe siècle. Papier. 351 feuillets. 380 sur 245 millim. Cartonné (Ancien 9332.)

936. « Table du troisième tome du recueil concernant les ducs et pairs et autres grands du royaume, contenant plusieurs extraits de titres, auteurs, cérémonies, etc., tiré du Cabinet des Pairs. »

XVIIIe siècle. Papier. 304 pages. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9332 *bis*.)

937. Recueil sur les pairs de France.

Page 1. Mémoire sur la Pairie.

Page 37. « Ordonnances et arrêts » concernant la Pairie.

Page 69. « Érections en Pairies. »

Page 85. « Procédures, arrêts et jugemens. »

Page 105. Extraits d'auteurs et d'arrêts du Roi faisant autorité.

Page 133. « Réponses aux objections et conclusions. »

XVIIIe siècle. Papier. 192 pages. 308 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9333.)

938. Recueil de documents et d'extraits relatifs à l'histoire des pairs de France. (987-1645.)

XVIIIe siècle. Papier. 648 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9334.)

939. « Table générale et alphabétique des matières contenues dans dix volumes de recueils concernant les ducs et pairs, officiers de la couronne et grands du Royaume. »

Cette collection n'est pas entrée à la Bibliothèque du Sénat.

XVIII[e] siècle. Papier. 393 pages. 380 sur 240 millim. Rel. veau raciné, aux armes de Marie-Louis-Joseph d'Ailly, duc de Chaulnes. (Ancien 9335.)

940. Recueils de Loménie de Brienne, sur les pairs de France.

Page 1. « Table des matières contenues dans les quatre volumes des manuscrits de Brienne concernant la pairie de France, numérotés 235, 236, 237 et 238, » aujourd'hui à la Bibliothèque nationale mss. n. a. fr. 7204-7207. — Page 113. « Extraits du 1[er] volume des manuscrits de Brienne concernant les ducs et pairs de France, n° 235. » — Page 167. « Extraits du 2[e] volume, n° 236. » — Page 283. « Extraits du 3[e] volume, n° 237. » — Page 365. « Extraits du 4[e] volume, n° 238. » — Page 439. « Addition aux extraits des quatre volumes des manuscrits de Brienne concernant les ducs et pairs. »

XVIII[e] siècle. Papier. 477 pages. 360 sur 240 millim. Cartonné (Ancien 9336.)

941. Sénat-conservateur. — Comptes rendus par le chancelier du Sénat. (An XII-1814.)

Page 1. « Compte rendu par le chancelier du Sénat. Exercice an XII. »

Page 97. « Compte rendu par le chancelier de l'exercice an XIII et des Cents Jours de l'an XIV. »

Page 205. « Compte des dépenses ordonnancées par le sénateur-chancelier du Sénat pendant l'exercice 1806. Budget des dépenses ordinaires et extraordinaires de 1807. »

Page 343. « Compte de 1807 et budgets de 1808. »

Page 429. « Compte de 1808 et budgets de 1809. »

Page 565. « Compte de l'exercice 1809 et budgets des dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'année 1810. »

Page 675. « Compte de l'exercice 1810. Budgets des dépenses ordinaires et extraordinaires de 1811. »

Page 819. « Compte de l'exercice 1811. Budgets de 1812. »

Page 965. « Minutes du compte de l'exercice 1813. Dépenses ordonnancées du 1[er] janvier 1814 au 4 juin suivant. »

Page 991. « Chancellerie du Sénat. Comptabilité. Exercice commencé de 1814. »

Page 1005. « Prélèvements autorisés par arrêté du conseil particulier d'administration du Sénat sur le produit des ventes de biens dotaux de sénatoreries. »

Page 1081. « Des comptes à rendre par les officiers administrateurs du Sénat. »

Page 1117. « État comparatif du prix des baux renouvelés de gré à gré par les titulaires de sénatoreries en 1813, avec le revenu net que produisaient les baux antérieurs. »

Page 1121. « État de la situation actuelle des trente-six sénatoreries sous le rapport des ventes, échanges et acquisitions et sous celui de la mise en état des habitations sénatoriales et des bâtiments ruraux. »

Page 1417. « Minutes du compte rendu au Grand-Conseil d'administration de l'exercice 1812. Budgets des dépenses de 1813. »

XIXe siècle. Papier. 1540 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9338.)

942. « Registre des certificats de vie et de résidence, des congés, des passeports et ports d'armes délivrés aux sénateurs et pairs de France. » (An VIII-1825.)

Les certificats de vie et de résidence ne commencent qu'à la date de 1806.

XVIIIe et XIXe siècles. 140 feuillets. 360 sur 240 millim. Demi-rel. (Ancien 9339.)

943. « Mémoire concernant la généralité de Paris, dressé par monsieur Phelypeaux. — Année 1700. »

XVIIIe siècle. Papier. 788 pages. 345 sur 220 millim. Rel. moderne veau fauve. (Ancien 9340.)

944. Recueil de documents relatifs aux limites d'octroi, à la clôture et à la garde intérieure et extérieure de Paris.

XVIIIe siècle. Papier. 354 pages. 325 sur 205 millim. Cartonné. (Ancien 9341.)

945-947. Inventaire des layettes du Trésor des chartes, par Dupuy.

945. Tome Ier. Ile de France. — 363 pages.

946. Tome II. Champagne. — 319 pages.

947. Tome III. Page 1. Normandie. — Page 167. Picardie. — Page 297. Bretagne. — 381 pages.

XVIIe siècle. Papier. 3 volumes. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9342.)

948. Hôpitaux et maisons de charité de Paris.

I-II. — « Détails des hôpitaux de la ville de Paris et des maisons de force du royaume, en l'année 1754. »

III. — « Maisons de charité, différentes écoles et particulièrement de celle de charité, nouvellement fondée paroisse Saint-Sulpice » (1755).

XVIIIe siècle. Papier. 3 parties en un volume de 227, 225 et 78 pages. 230 sur 165 millim. Cartonné. (Ancien 9343.)

949-951. Tombeaux et épitaphes des personnes illustres, nobles, célèbres et autres, inhumées dans les églises de la ville et faubourgs de Paris. »

949. Tome I. Fol. 1. Notre-[Dame].

Fol. 14. Saint-André-des-Arts.
Fol. 34. Le petit Saint-Antoine.
Fol. 39. Saint-Antoine-des-Champs.
Fol. 42. Les religieuses de l'Ave Maria.
Fol. 60. Les Grands-Augustins.
Fol. 81. Les Petits-Augustins.
Fol. 84. Saint-Barthélemy.
Fol. 85. Collège de Beauvais.
Fol. 86. Les Bernardins.
Fol. 91. Carmes dits Billettes.
Fol. 97. Les Blancs-Manteaux.
Fol. 115. Chapelle de Braque ou la Mercy.
Fol. 117. Capucins de la rue Saint-Honoré.
Fol. 119. Capucins de la place Vendôme.
Fol. 120. Carmélites du faubourg Saint-Jacques.
Fol. 121. Carmélites de la rue Chapon.
Fol. 124. Les Célestins.
Fol. 141. Sainte-Catherine du-Val-des-Écoliers.
Fol. 157. Saint-Cosme.

Fol. 164. Saint-Christophe.
Fol. 165. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
Fol. 188. Saint-Denis-de-la-Charité.
Fol. 189. Les Enfants-Rouges.
Fol. 191. Les Saints-Innocents.
950. Tome II. Fol. 287. Suite des Saints-Innocents.
Fol. 362. Saint-Josse.
Fol. 367. Église du Saint-Sépulcre.
Fol. 394. Sainte-Opportune.
Fol. 403. Hôpital Sainte-Catherine.
Fol. 404. Saint-Jacques-de-la-Boucherie.
Fol. 444. Saint-Médéric.
Fol. 510. Saint-Jean-en-Grève.
Fol. 543. Saint-Gervais.
951. Tome III. Fol. 1. Filles Sainte-Marie-Magdeleine-du-Temple.
Fol. 2. Filles Sainte-Élisabeth.
Fol. 3. Religieuses de Nazareth.
Fol. 3. Hôpital Saint-Gervais.
Fol. 4. Hôpital des Haudriettes.
Fol. 6. Saint-Paul.
Fol. 62. Minimes de la Place Royale.
Fol. 71. Prieuré du Temple.
Fol. 76. Hôpital de la Trinité.
Fol. 80. Saint-Nicolas-des-Champs.
Fol. 125. Saint-Martin-des-Champs.
Fol. 127. Les Filles-Pénitentes.
Fol. 154. Les Filles-Dieu.
Fol. 160. Saint-Sauveur.
Fol. 172. Saint-Leu-et-Saint-Gilles.
Fol. 192. Saint-Jacques-de-l'Hôpital, rue Saint-Denis.
Fol. 198. Saint-Eustache.
Fol. 264. Saint-Germain-l'Auxerrois.
Fol. 308. Les Pères de l'Oratoire de Jésus.
Fol. 310. Les Quinze-Vingts.
Fol. 318. Saint-Honoré.
Fol. 323. La Chapelle de Saint-Clair.
Fol. 324. Saint-Thomas-du-Louvre.
Fol. 329. Saint-Roch.

Fol. 335. Les Jacobins de la rue Saint-Honoré.

Fol. 338. Feuillants de la rue Saint-Honoré.

XVIIIe siècle. Papier. 3 volumes, de 585 et 346 feuillets. 395 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9344.)

952. « Mémoire sur le baillage de Meullent et sur l'origine de la justice de Mantes, dépendante de Meullent, » par M. Lévrier (1758); adressé aux officiers de Mantes, au nom des officiers de Meulan.

XVIIIe siècle. Papier. 118 pages. 240 sur 170 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9348.)

953-954. « Mémoire sur la Normandie, la Bretagne, le Poitou et la Rochelle. » (1698-1699.)

Par Nicolas-Joseph Foucault pour la Normandie; — Louis Bechameil, marquis de Nointel, pour la Bretagne; — Gilles de Maupeou, comte d'Ableiges, pour le Poitou; — Michel Bégon pour la Rochelle. Un plan de Caen et une carte du Calvados.

XVIIIe siècle. Papier. 5 parties en deux volumes, de 521, 41, 184, 168 et 42 pages. 340 sur 250 millim. Reliure parchemin vert. (Ancien 9349.)

955. « Mémoires sur quelques généralités du royaume. »

Pages 1-191. « Mémoire de la généralité d'Amiens, » par Jérome Bignon.

Pages 1-155. « Mémoire sur la province d'Artois. »

Pages 1-118. « Mémoire sur la Flandre flamingante ou occidentale, » par Dreux-Louis Dugué de Bagnols. (1697.)

Pages 1-88. « Mémoire sur la généralité de Soissons, » par Claude-Joseph Sanson. (1700.)

XVIIIe siècle. Papier. 191, 155, 118 et 88 pages. 340 sur 225 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9350.)

956. Mémoires sur diverses généralités.

I. Mémoire sur la généralité de Champagne, dressé par M[ichel Larcher], année 1695. — 230 feuillets.

II. Mémoire sur la généralité de Lyon. — 213 feuillets.

III. Mémoire sur la province de Dauphiné, par Etienne-Jean Bouchu. — 200 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 230, 213, 200 feuillets. 345 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9351.)

957-960. « Mémoire sur la province de Champagne. » (1708.)

Le manuscrit doit être incomplet, car au bas du dernier feuillet du tome IV on lit les mots d'appels pour le feuillet suivant : « De l'évêché. » — Ce mémoire a dû être rédigé par André de Harouys, qui fut intendant en Champagne de 1702 à 1711.

XVIIIe siècle. Papier. 492, 518, 488 et 506 feuillets. 360 sur 245 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9352.)

961. « Mémoire du département de Metz », ou mémoire sur la Lorraine.

Trois cartes et un plan gravés.

XVIIIe siècle. Papier. 922 pages. 355 sur 225 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9354.)

962-963. « Recueil des mémoires de feu M. de Klinglin sur la province d'Alsace et la ville de Strasbourg, rédigés dans leur ordre naturel, par G.-G. Fleischmann, par extrait. »

XVIIIe siècle. Papier. 622 et 527 pages. 390 sur 250 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9355.)

964. « Mémoire sur l'Alsace, » par Félix le Peletier de la Houssaye.

XVIIIe siècle. Papier. 247 pages et 2 cartes gravées. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9356.)

965. « Histoire de Bretagne. — Première partie qui comprend l'histoire des Armoricains et l'histoire des Bretons, depuis le passage jusqu'au mariage d'Alix, fille de Constance, avec Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc. » (1213.)

Le manuscrit commence par ces mots : « La province dont j'escris l'histoire est unie à la couronne de France... » Il se termine par : « ... la mesme mesure fut ordonnée contre un gentilhomme qui avait enlevé quelques bestiaux d'un monastère, avec cette différence qu'on lui donna ensuite douze deniers. »

XVIIe siècle. Papier. 172 feuillets. 320 sur 200 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9357.)

966. « Table alphabétique des principales matières et des noms propres qui se trouvent dans les Mémoires historiques de Bretagne, » avec un catalogue des familles nobles de cette province.

XVIIIe siècle. Papier. 574 pages. 370 sur 240 millim. Cartonné. (Ancien 9358.)

967. « Mémoires concernant les provinces du royaume : province du Maine. » (1699.)

XVIIe siècle. Papier. 95 feuillets. 240 sur 185 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9359.)

968. « Chronologie des comtes de Poitou et des ducs de Guyenne. » C'est en réalité un recueil de pièces concernant les ducs de Guyenne et les comtes de Poitou, et la seconde partie du manuscrit ne comprend que des notes détachées. — Un tableau généalogique, imprimé sur parchemin, se trouve en tête du volume.

XVIIe siècle. Papier. 922 pages. 355 sur 225 millim. Cartonné. (Ancien 9360.)

969. « Annales de la ville d'Yssoire, lors de la Ligue et des sièges qu'elle a soutenus sous le règne de Henri III. »

Début : « Il ne faut pas s'émerveiller si beaucoup de personnages... » — Fin : « ... sans que le corps commun de la ville y eût prêté aucun consentement. »

XVIIIe siècle. Papier. 229 pages. 385 sur 250 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9361.)

970. « Mémoire sur la généralité d'Orléans, » par André Jubert de Bouville, intendant de 1694 à 1709.

XVIIIe siècle. Papier. 221 feuillets et une carte. 380 sur 250 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9362.)

971. Mémoires sur les généralités de Bourges et de Limoges, sur le Bourbonnais et sur l'Auvergne, dressés par M. de Seraucourt.

XVIIIe siècle. Papier. 80, 178, 133 et 94 pages, avec 3 planches gravées. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9363.)

972. « Procez-verbal de la conférence tenue entre les commissaires du Roy et des Archiducs, comtes de Bourgogne, pour le partage des terres de surséance et reiglemens des limites du duché de Bourgogne, pays de Bassigny, Bresse et comté d'Auxonne, ez années 1611, 1612, 1613 et 1614. — Volume second. »

Le tome Ier manque. — Ex-libris gravé de Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

XVIIIe siècle. Papier. 402 feuillets. 350 sur 220 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes d'Augustin Dugué de Bagnols, conseiller d'État. (Ancien 9364.)

973. Mémoires sur la Bourgogne et la Franche-Comté.

I. « Mémoire sur la généralité de Dijon, dressé par M. Ferrand, intendant. » (1710.)

II. « Mémoire sur la province de Franche-Comté, par Louis de Bernage. »

XVIIIe siècle. Papier. 619 et 110 pages. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9365.)

974. « Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit, fondée à Dijon, l'an 1204, par Eudes IIIe du nom, duc de Bourgogne, et perpétuée jusqu'à ce temps pour la conservation des enfants exposés. »

XVIIIe siècle. Papier. 282 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9366.)

975. Revenus de la ville de Beaune. (1617-1663.)

XVIIIe siècle. Papier. 242 feuillets. 340 sur 230 millim. Demi-rel. (Ancien 9367.)

976. « Estats des bois des généralitez de Bourgogne (1651-1652), de Paris, de Tours, de Soissons, du Perche, à Alençon (1653). »

XVIIe siècle. Papier. 201 pages. 350 sur 240 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9368.)

977. « Mémoire sur la province de Languedoc, par M. de Basville. »

XVIIIe siècle. Papier. 338 pages. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9369.)

978. « Mémoire concernant le païs et gouvernement de Provence, dressé par Monsieur Pierre Cardin Lebret, père. Année 1700. »

XVIII[e] siècle. Papier. 467 pages et une carte gravée. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin vert. (Ancien 9370.)

979. « Noms, qualités et armes des gouverneurs, grands sénéchaux et lieutenants généraux de Provence, qui commence en l'an 1168, tirés de Nostradamus, Bouche, l'abbé Robert, et autres historiens de Provence. »

Ex-libris gravé de De Villeneuve.

XVIII[e] siècle. Papier. 253 pages. 285 sur 210 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9371.)

980. Recueil des pièces historiques.

Fol. 1. « Discours sur le rétablissement de l'ordre de la chevalerie ancienne. »

Fol. 26. « Sentences et maximes de morale, par M. D[e] L[a] R[ochefoucauld]. 1663. »

Fol. 49. « Traicté des différens meus entre les papes et les roys de France. »

Fol. 57. « Deffense de Monseigneur le grand maitre de Malthe, sur les plaintes de M. le duc de Beaufort. »

Fol. 68. « Des offenses et des entreprises des papes à l'endroit de la France et des roys très-chrestiens. »

Fol. 72. « Secours et protections donnés aux papes par les roys de France. »

Fol. 73. « Offenses que les papes ont fait aux rois de France. »

Fol. 76. « Différents entre Boniface [VIII] et Philippe le Bel. »

Fol. 78. « Autres différents entre le pape Sixte IV et le roy Louis XI. »

Fol. 103. « Convictions de dom Mario Chigy, frère du pape, général des armées de la sainte Église, et de dom Laurenzo Imperiale, cardinal, gouverneur de Rome, de l'attentat commis contre M. de Créquy, ambassadeur du Roy à Rome, et les réparations ou satisfactions que le pape doit faire ou faire faire au Roy. »

Fol. 108. « Mémoire politique des moyens indirects pour donner de l'ennuy, peine et despence au pape et à sa famille. »

Fol. 114. « Ordre nécessaire pour le passage de l'armée du Roy en

Italie, et les négociations qu'il est à propos de faire avec le Roy d'Espagne, les princes d'Italie et la république de Gênes. »

Fol. 120. « Licts de justice des Roys au Parlement de Paris, Rouen et Bordeaux, recueillis par M. le président Séguier. »

Fol. 146. « Licts de justice des Roys dans leurs parlements avec les motifs et origines d'iceux. »

Fol. 154. « Composition accordée par le roy Charles V aux bonnes villes des comtés d'Artois, Boullenois et Saint-Paul, concernant les aydes et subcides. »

Fol. 159. « Plusieurs arrests, lettres patentes et déclarations de plusieurs roys, ensemble et plusieurs hommages rendus aux roys de France. »

Fol. 258. « Lits de justice. »

Fol. 271. « De quelques-uns de nos roys qui se sont plu à rendre justice. »

Fol. 283. « Relation de tout ce qui s'est passé en Sorbonne, lorsque M. le chancelier Séguier y a assisté de la part du Roy, touchant M. Arnauld ; » en latin.

XVIII[e] siècle. Papier. 329 feuillets. 375 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9372.)

981. « Mémoires concernant l'Ordre de la Toison d'Or, faits en 1722, par M. de La Faye, conseiller au Châtelet de Paris, et l'un des premiers commis de M. Le Blanc, chargé du dépôt de la Guerre, suivant l'ordre de S. E. M[gr] le cardinal Dubois, premier ministre. »

Ce manuscrit contient aussi beaucoup de pièces concernant le duché de Bourgogne.

Page 1. « Mémoire sur le duché de Bourgogne et sur l'Ordre de la Toison d'Or. »

Page 7. « Lettres de réunion du duché de Bourgogne à la couronne, sous le règne du roy Jean, après la mort du duc de Bourgogne de la première race. »

Page 11. « Extrait du traité conclu à Madrid, le 14 janvier 1525. »

Page 17. « Extrait du traité conclu à Cambray, le 3 août 1529. »

Page 23. « Extrait du traité conclu à Crépy, le 18 septembre 1544. »

Page 25. « Autre extrait du traité de Crépy, du 18 septembre 1544. »

Page 29. « Mémoires contenant les moyens dont on peut se servir pour soutenir que la qualité de chef de la Toison d'Or est unie à celle

de duc de Bourgogne, et les avantages qu'en peut tirer le roy d'Espagne. »

Page 45. « Articles tiréz des statuts de l'Ordre de la Toison d'Or, dresséz en 1431, qui paroissent décider que la qualité de chef et souverain de cet ordre estoit attaché au duché même de Bourgogne. »

Page 67. « Extrait du traité de paix entre le roy François Ier et l'empereur Charles V, à Cambray, le 3 août 1529. »

Page 76. « Festes tenues par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, instituteur de l'Ordre. » (1431-1461.)

Page 78. « Festes tenues par Maximilien d'Autriche. » (1478-1491.)

Page 88. « Mémoire où l'on développe la nature et les propriétez de la dignité de chef de la Toison d'Or. »

Page 93. « Mémoire où l'on fait voir que Philippe est le véritable chef et souverain de la Toison d'Or. »

Page 93. « Tables généalogiques. »

Page 109. « Mémoire sur les moyens dont on pourroit se servir pour maintenir les droits du Roy sur le duché de Bourgogne, s'ils étoient contestez. »

Page 123. « Tables généalogiques. »

Page 127. « Extraitz tirez de l'inventaire du Trésor des chartes. » Dénombrement des fiefs de Bourgogne.

Page 137. « Mémoire sur les contestations survenues lors du règlement des limites de 1679, à l'occasion du titre de duc de Bourgogne que le roy d'Espagne porte dans ses armes. »

Page 155. « Extrait du traité d'Arras, 23 décembre 1482. »

Page 161. « Extrait de lettres escrites par M. de Louvoy à MMrs Pelletier et de Woerdon, commissaires au règlement des limites après le traité de Nimègue, du 14 décembre 1679, à Saint-Germain; » réponses des commissaires.

Page 189. « Copie de l'acte des médiateurs au Congrès de Nimègue, portant que les qualitez prises ou omises par les parties ne pourront préjudicier. »

Page 191. « Lettres des commissaires du Roi et de Louvois. »

Page 206. « Mémoire concernant le quartier de Bourgogne inséré en l'écusson du sceau du roi d'Espagne, fait au sujet de l'ordre du Roy, du 15 septembre 1680, envoyé par M. Peletier. »

Page 214. « Lettres de Louvois et des commissaires du Roi. »

Page 221. « Table généalogique. »

Page 223. « Histoire des ducs de Bourgogne, par Duchesne. »

Page 225. « Histoire des comtes d'Albon et daulphin de Viennois. »

Page 227. « Cartulaire du duché de Bourgogne, contenant les principales chartes, traités et enseignementz, qui concernent les droits du Roy sur cette province. »

Page 253. « Enseignements, extrait tirez de l'inventaire du Trésor des chartes. Bourgogne. »

Page 259. « Table généalogique des ducs de Bourgogne. »

Page 261. « Traité entre le duc et le comte de Bourgogne (1241). »

Page 266. « Mandement de Hugues de Bourgogne (1272). »

Page 269. « Testamentum Hugonis IV. »

Page 277. « Transaction avec les comtes et comtesses de Nevers pour leur droit sur le duché de Bourgogne (1277). »

Page 281. « Ex registro arrestorum anni 1278 in Parlemento Omnium sanctorum. »

Page 283. « Ex veteri registro cancellariæ Franciæ (1279). »

Page 286. « Ex arrestis Parlamenti Omnium sanctorum. »

Page 287. « Ex collectaneis Petri Pithoei ms. »

Page 289. « Suite du traitté entre le duc et comte de Nevers pour la succession du duché de Bourgogne. »

Page 293. « Eschange de la portion appartenant à la reyne de Sicile par droit de succession au duché de Bourgogne. »

Page 297. « Titres pour les droits du duc de Bourgogne en la Franche-Comté. »

Page 301. « Extrait des testaments de Robert II et de Eudes IV, ducs de Bourgogne. »

Page 310. « Copie des lettres de réunion des duchés de Normandie et de Bourgogne et des comtés de Tholoze et de Champagne à la couronne, par le roy Jean. » (1er novembre 1361.)

Page 317. « Lettre de Jean donnant apanage à son fils Philippe du duché de Bourgogne, et confirmation de Charles V (1363.) »

Page 329. « Extraits du traité de Francfort (22 juillet 1489), et du traité de Madrid (14 janvier 1525). »

Page 333. « Extrait des offres faites par les ambassadeurs du Roi François Ier à l'Empereur, et les réponses du dit seigneur. » (Palencia, les 10, 15, 20, 21 septembre 1527.)

Page 339. « Extrait du traité de Cambray. » (3 août 1529.)

Page 341. « Protestation du procureur général du Roy à la

vériffication des traittez de Madrid et de Cambray. » (16 novembre 1529.)

Page 344. « Pièces concernant le traité de Crespy. » (18 septembre 1544.)

Page 355. « Enseignements, extraits tiréz de l'inventaire du Trésor des chartes. Bourgogne. »

Pages 379 et 381. Extraits de Du Tillet et de Commynes.

Page 391. « Copie des statuts de l'Ordre de la Toison d'Or, tiréz du premier tome manuscrit des chevaliers du dit Ordre étant à la Bibliotèque du Roy. »

XVIIIe siècle. Papier. 471 pages. 370 sur 240 millim. Demi-rel. (Ancien 9373.)

982. « Livre qui traitte de l'institution de l'Ordre de St-Jean de Hierusalem, fait en 1707. »

Début : « L'origine de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem en l'an 1099. La religion de l'Ordre de St-Jean de Hierusalem prist son origine l'an de grâce 1099, du tems des Ciriens... » — Fin : « ... c'est pour prouver la légitimation des ayeuls, comme le veut l'ordonnance quarante trois de la réception des pères, que l'on demande les contracts de mariage des bisayeuls. »

XVIIIe siècle. Papier. 149 feuillets. 380 sur 260 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9374.)

983. « Témoignages des autheurs et historiens en faveur de l'Ordre de Saint-Lazare, avec plusieurs pièces concernant son histoire. »

Début : « De l'origine et institution de divers ordres de chevalerie, tant ecclésiastiques que profanes, par M. M. P. de Beloy, conseiller et advocat général du Roy... » — Fin : « ... et viribus omnibus vacuis haberi volumus. »

XVIIIe siècle. Papier. 148 pages. 235 sur 180 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9375.)

984-990. Mémoire sur la noblesse, etc.

984. I. « Dissertation sur la noblesse française. » — 49 feuillets.

985. II. « Mémoire sur la vie et les ouvrages du comte de Boulainvilliers. » — 4 feuillets.

986. III. « Second mémoire sur la noblesse, faict en 1719. » — 107 pages.

987. IV. « Réflexions et considérations sur le mémoire des formalités nécessaires pour valider la renonciation du roy d'Espagne. » — 23 feuillets.

988. V. « Mémoire pour justifier la naissance du roi Bernard, » d'Italie, fils de Charlemagne. — 10 feuillets.

989. VI. « Mémoire sur le gouvernement, présenté à Monsieur le duc d'Orléans. » — 6 feuillets.

990. VII. « Mémoire pour la construction d'un nobiliaire général. » — 9 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 330 sur 200 millim. Rel. veau granité. (Ancien 9376.)

991. Recueil d'extraits d'ordonnances royales, d'arrêts du Parlement, d'édits, de déclarations concernant la noblesse et ses privilèges.

La plupart des pièces contenues dans ce recueil sont imprimées.

Page 1. Ordonnances concernant la noblesse, rendues depuis 1226 jusqu'au 15 juillet 1661.

Page 67. « Déclaration du Roy pour la recherche et condamnation des usurpateurs de noblesse, à l'honneur des véritables gentils-hommes, et au soulagement des autres subjets taillables du royaume. Vérifiée en la Cour des aydes le trentième aoust 1661. » Imprimé, in-4°.

Page 81. Ordonnances concernant la noblesse, rendues du 6 mars 1661 au 5 décembre 1663.

Page 83. « Déclaration du Roy, du vingt-deuxième juin 1664, portant règlement des procédures et formalitez qui seront faites en exécution de la déclaration de Sa Majesté, du 8 février 1661, contre les usurpateurs du tiltre de noblesse. » Imprimé, in-4°.

Page 95. Lettres patentes de Louis XIV, données à Fontainebleau en août 1664, portant révocation de toutes les lettres de noblesse expédiées depuis le 1er janvier 1630.

Page 97. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du huictième aoust 1664, contre les officiers commençaux qui ne seront compris aux estats fournis en la Cour des aydes en l'année 1664. » Imprimé, in-4°.

Page 105. Ordonnances, déclarations et arrêts du Conseil concernant la noblesse, de septembre 1664, 30 avril, 1er juin 1665, 22 mars et 14 mai 1666.

Page 111. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant,

du vingt-deuxième mars 1666, qui lève la surséance portée par l'arrest du premier juin 1665, et qui ordonne que la recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse sera continuée, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 121. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-deuxième avril 1666, portant que, sur les rolles qui seront arrestez au Conseil, le sieur de Bartillat expédiera ses quittances. » Imprimé, in-4°.

Page 123. « Arrest du Conseil, en faveur des chevaliers de Saint-Michel compris en la dernière réforme. » (10 juillet 1666.)

Page 125. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-neuvième juillet 1666, qui commet Mᵉ Séraphin Testu, au recouvrement des amendes ausquelles les usurpateurs du titre de noblesse ont esté ou seront condamnez. » Imprimé, in-4°.

Page 127. « Arrest du Conseil d'Estat, du seizième aoust 1666, qui ordonne que toutes les minuttes des tabellions de Normandie seront gardées en un seul lieu. » Imprimé, in-4°.

Page 129. « Lettres patentes du Roy, du vingtième septembre 1666, par lesquelles Sa Majesté commet le sieur Foucault, procureur général ès Requestes de son Hostel et Chancellerie, pour son procureur en la commission de la recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse. » Imprimé, in-4°.

Page 131. « Arrest du Conseil d'Estat, du deuxième septembre 1666, par lequel il est ordonné, que tous les exploits, qui seront faits aux prétendus usurpateurs, seront faits à leurs personnes, ou à leur vray domicile, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 133. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-troisième septembre 1666, portant que tous notaires, greffiers et autres personnes publiques, représenteront ausdits préposez leurs minuttes, registres et protocolles, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 135. « Arrest du Conseil d'Estat, du trentième septembre 1666, pour procéder aux inscriptions de faux, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 137. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du quatorzième octobre 1666, qui nomme et départ messieurs les commissaires en deux bureaux, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 139. « Arrest du Conseil d'Estat, du quatorzième octobre 1666, qui ordonne, qu'outre l'amende, en laquelle les usurpateurs seront condamnez, ils payeront deux sols pour livre d'icelle, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 141. « Arrest du Conseil d'Estat, du huictième novembre 1666,

portant que les annoblis révoquez et les officiers privilégiez, dont les privilèges ont esté révoquez, seront cottisez d'office par les sieurs commissaires départis, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 143. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du sixième décembre 1666, pour la révocation des privilèges, des mairies et eschevinages. » Imprimé, in-4°.

Page 145. « Arrest du Conseil d'Estat, du seizième décembre 1666, qui ordonne que, pendant trois années, les officiers supprimez, les annoblis révoquez, et ceux qui seront déclarez usurpateurs, seront taxés d'office par les sieurs commissaires départis, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 147. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingtième décembre 1666, qui commet Mᵉ Séraphin Testu pour greffier des sieurs commissaires députez pour la recherche desdits usurpateurs en la commission et bureau du sieur de Machault. » Imprimé, in-4°.

Page 149. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-huictième décembre 1666, portant que les particuliers condamnez, par deffaut ou forclusions, seront receus à produire, en consignant. » Imprimé, in-4°.

Page 151. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième janvier 1667, contre les annoblis par lettres, depuis le premier janvier 1611, du ressort de la Cour des aydes de Paris. » Imprimé, in 4°.

Page 153. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième janvier 1667, contre les annoblis par lettres, depuis le premier janvier 1614, du ressort de la Cour des Aydes de Rouen. » Imprimé, in-4°.

Page 155. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième janvier 1667, contre les annoblis par lettres, depuis le premier janvier 1611, du ressort de la Cour des aydes de Clermont-Ferrand. » Imprimé, in-4°.

Page 157. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième janvier 1667, portant qu'en raportant par les préposez, un extraict de contract ou autre acte, où les parties auront pris les qualitez de chevalier ou d'escuyer, ils seront condamnez comme usurpateurs. » Imprimé, in-4°.

Page 159. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième janvier 1667, contre les gentils-hommes qui ont dérogé. » Imprimé, in-4°.

Page 161. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingtième janvier 1667,

portant que les greffiers des élections envoyeront aux greffes des sieurs commissaires départiz les noms, surnoms et qualités des exempts, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 163. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingtième janvier 1667, pour l'establissement des deux bureaux, composez des sieurs commissaires y nommez. » Imprimé, in-4°.

Page 165. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-unième mars 1667, portant que les particuliers assignez devant les sieurs commissaires, qui se trouveront avoir esté cy-devant condamnez par arrests des Cours des aydes, ou jugements desdits sieurs, seront jugés définitivement par lesdits sieurs commissaires, et condamnez en l'amende et despens, selon leurs biens et facultez, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 167. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du cinquième may 1667, qui donne pouvoir aux sieurs commissaires départis de juger définitivement, sauf l'appel au Conseil, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 169. « Déclaration du Roy, accordant la noblesse aux maire et échevins de Bourges. » Du 7 mars 1667.

Page 171. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du dixième may 1667, portant défenses de faire aucunes poursuites contre ceux qui sont employez dans ses troupes. » Imprimé, in-4°.

Page 173. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du quatorzième mars 1667, contre les descendans des maires, eschevins, conseillers des villes, et autres officiers d'icelles. » Imprimé, in-4°.

Page 175. « Arrest du Conseil d'Estat, du onzième aoust 1667, qui permet aux préposez à ladite recherche, leurs procureurs, commis et huissiers de porter l'espée, et autres armes. » Imprimé, in-4°.

Page 177. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du troisième octobre 1667, portant qu'il sera expédié des rolles au Conseil, pour les amendes et restitutions jugées par le sieur Barentin, contre les usurpateurs du tiltre de noblesse, en la généralité de Poitiers. » Imprimé, in-4°.

Page 179. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du troisième octobre 1667, qui ordonne que les maires, eschevins et conseillers des villes, et les descendans de ceux qui ont exercé pareilles charges depuis l'année 1600, seront confirmez en leur noblesse, après avoir représenté leurs tiltres par devant les sieurs commissaires

départis et payé les sommes auxquelles ils sont taxés. » Imprimé, in-4°.

Page 182. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du troisième octobre 1667, portant que ceux qui ont produit des grosses, depuis 1530, contre lesquelles il y aura inscription de faux, seront tenus d'en faire apporter les minuttes, autrement, et à faute de ce, ils seront condamnez comme usurpateurs, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 185. « Arrest du Conseil d'Estat, Sa Majesté y estant, du treizième octobre 1667, par lequel Elle déclare n'avoir entendu faire jouir de la surséance, accordée par l'arrest du dixième may dernier, que les officiers de cavalerie et d'infanterie actuellement servans dans ses trouppes. » Imprimé, in-4°.

Page 187. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, du treizième octobre 1667, par lequel il est ordonné que les bourgeois de Paris, qui ont pris les qualitez de chevalier ou d'escuyer, seront tenus de faire leurs déclarations aux greffes de la commission, establie pour la recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse. » Imprimé, in-4°.

Page 190. « Arrest du Conseil d'Estat, du dix-septième novembre 1667, qui ordonne que tous les particuliers, employez aux rolles des tailles comme exempts, feront leurs déclarations aux greffes des élections, s'ils entendent jouir de ladite exemption, en vertu des charges et offices qu'ils possèdent, ou comme nobles. » Imprimé, in-4°.

Page 193. « Arrest du Conseil d'Estat, du douzième janvier 1668, portant que les déclarations qui doivent estre faites par les bourgeois de Paris, en conformité de l'arrest du 13 octobre 1667, seront receues jusques au 7 février prochain, à la charge par ceux qui les feront de déclarer s'ils prétendent estre nobles de race, ou à cause des privilèges de noblesse qu'ils pourraient avoir requis, ou par lettres, etc. » Imprimé, in-4°.

Page 195. « Arrest du Conseil d'Estat, du douzième janvier 1668, qui enjoint aux notaires du Chastelet de Paris, de délivrer les extraicts de tous les actes où les particuliers auront pris les qualitez de chevalier ou d'escuyer. » Imprimé, in-4°.

Page 197. « Arrest du Conseil d'Estat, du dix-neuvième janvier 1668, qui commet les sieurs de Courcelles, conseiller et secrétaire du Roy, Rasle, Bastonneau et de Bourbonne, advocat en Parlement, pour

la poursuite et recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse, en la ville, faux-bourgs et banlieue de Paris. » Imprimé, in-4°.

Page 199. « Arrest du Conseil d'Estat, du vingt-septième février 1668, qui ordonne que les bourgeois de Paris, qui ont fait des déclarations conditionnelles, seront tenus d'en faire de nouvelles aux greffes de la commission de ladite recherche, s'ils entendent soutenir les qualitez de chevalier ou d'escuyer par eux prises, ou y renoncer. » Imprimé, in-4°.

Page 201. Énumération d'arrêts, déclarations et ordonnances concernant la noblesse. (Février 1668-décembre 1692.)

Page 217. « Édit du Roy, portant révocation de toutes lettres de réhabilitation de noblesse non enregistrées aux Cours des aides depuis le premier janvier 1600, confirme celles enregistrées depuis ledit temps dans lesdites Cours, en payant par ceux qui les ont obtenues les sommes pour lesquelles ils seront taxez par les rolles du Conseil; et enjoint aux officiers et greffiers desdites Cours des aides de fournir au traitant desdites taxes, sans frais, les extraits de leurs registres, dont il aura besoin, contenant les noms, surnoms et demeures de ceux qui ont obtenus lesdites lettres et qui les auront fait registrer. » Donné à Versailles, au mois de décembre 1692. Imprimé, in-4°.

Page 221. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui ordonne que ceux qui ont obtenu des lettres de réhabilitation de noblesse, registrées ès Cour des aides, seront tenus de les représenter par devant les intendants et commissaires, départis dans les provinces et généralitez du royaume, dans le premier novembre prochain ; qu'à faute de ce faire dans ledit temps, elles demeureront cassées et révoquées. » Du premier septembre 1693. Imprimé, in-4°.

Page 225. Énumération d'arrêts, déclarations et édits concernant la noblesse. (1er septembre 1693-mai 1702.)

Page 233. « Édit du Roy, portant annoblissement de deux cents personnes, ausquelles il sera expédié des lettres de noblesse irrévocables et exemptes de toutes taxes. » Donné à Versailles, au mois de mai 1702. Imprimé, in-4°.

Page 237. Énumération d'édits, déclarations, arrêts, concernant la noblesse. (30 mai 1702-1er mai 1717.)

Page 253. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy, concernant la recherche des usurpateurs de noblesse. » Du premier mai 1717. Imprimé, in-4°.

Page 259. « Déclaration du Roy, concernant les usurpateurs du titre de noblesse. » Donnée à Paris, le 7 octobre 1717. Imprimé, in-4°.

Page 263. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, pour la suppression de la commission de la recherche de la noblesse. » Du 26 juin 1718. Imprimé, in-4°.

Page 267. Liste d'édits, déclarations et arrêts concernant la noblesse. (Mars 1719-25 février 1720.)

Page 269. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui permet à toutes personnes nobles de tenir et prendre à ferme les terres et seigneuries appartenantes aux princes et princesses du sang. » Du 25 février 1720. Imprimé, in-4°.

Page 273. Liste d'édits, déclarations et arrêts concernant la noblesse. (Septembre 1720-26 juin 1736.)

Page 281. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne l'exécution de ceux des 10 avril et 12 juin 1683, et 5 may 1699, et que les jugemens et autres actes concernant la noblesse, continueront d'estre rassemblez et délivrez par les sieurs Clairambault, généalogistes des Ordres du Roy. » Du 11 mai 1728. Imprimé, in-4°.

Page 285. « Conférence des ordonnances, édits et déclarations concernans la recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse. Imprimé, in-4°. Incomplet.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. 298 pages. 265 sur 190 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9377.)

992. « Mémoire du S[r] d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France en survivance, présenté, le jeudi 13 avril 1758, à nosseigneurs les maréchaux de France, juges nés de la noblesse, pour servir de réponse au mémoire imprimé du S[r] d'Alès de Corbet, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Blois, qui a pour titre : « Mémoire instructif sur la plainte et l'appel portés au tribunal de nosseigneurs les maréchaux de France, par le sieur abbé [d'Alès] de Corbet, au sujet des jugements prononcés par le juge d'armes de la noblesse de France. »

XVIII[e] siècle. Papier. 146 pages. 370 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9378.)

993. « État des assignations données tant aux véritables gentils-

hommes qu'aux usurpateurs de la qualité d'écuyer dans l'étendue de la généralité de Soissons. »

XVIIIe siècle. Papier. 221 pages. 330 sur 210 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9379.)

994. « Généalogies de grandes maisons de France. »
Armoiries coloriées.

XVIIIe siècle. Papier. 488 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9380.)

995. Généalogies de diverses maisons nobles de France.
Table alphabétique à la fin du volume.

XVIIe siècle. Papier. 478 feuillets. 315 sur 220 millim. Rel. veau fauve. (Ancien 9381.)

996. « Généalogies des principales familles de Paris, tant antiennes que modernes, exactement dressées sur plusieurs tittres et mémoires et enrichies du blazon de leurs armes. »
Armoiries coloriées.

XVIIe siècle. Papier. 132 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9382.)

997. « Nobiliaire de la généralité de Rouen, ou recherche de la noblesse faite depuis l'année 1668 jusques en l'an 1682, par Monsieur de La Galissonnière, intendant de cette généralité. »

XVIIIe siècle. Papier. 716 pages. 330 sur 210 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9383.)

998. « Armes et blasons de la généralité de Rouen. »

XVIIe siècle. Papier. 208 pages. 150 sur 95 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9384.)

999. Recueil de pièces sur la noblesse.
Page 1. « Nouveaux extraits des annoblissemens, tirés des registres du Trésor des chartes et de la Chambre des comptes, par Dom Carpentier... »
Page 579. Preuves de noblesse fournies par certains nobles de Normandie.

Page 867. « Nottes de M. d'Hozier sur les preuves des pages du Roy à la Grande Écurie, depuis 1667 jusqu'en 1686. »

Page 951. « Généalogie de la maison Du Plessis-Richelieu, faite par André Duchesne... »

Page 1014. Annoblissements tirés du Trésor des chartes et concernant principalement la Normandie et la Bretagne.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 2182 pages. 225 sur 160 millim. Cartonné. (Ancien 9385.)

1000. « Nobiliaire de la généralité de Caen, ou recherche de noblesse, faite en cette généralité par Monsieur de Chamillard, intendant, en l'année 1666. »

Table des matières en tête du volume et table alphabétique à la fin.

XVIIIe siècle. Papier. 268 pages. 330 sur 205 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9386.)

1001. « Recherche de la noblesse de la généralité de Caen, faitte par M. de Chamillard, intendant en la généralité, en l'année 1661 et 1667 et autres, suivant la déclaration du Roy du 30 avril audit an... »

XVIIIe siècle. Papier. 160 pages. 290 sur 190 millim. Couverture parchemin. (Ancien 9387.)

1002. « Noms, qualités, armes et blasons de toute la noblesse de la généralité de Caen, et ensemble les armes des villes et abbayes de la dite généralité. »

XVIIIe siècle. Papier. 268 feuillets, 150 sur 90 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9388.)

1003. « Estat de la recherche de la noblesse en la généralité d'Alençon, suivant l'arrest du Conseil, du 22 mars 1666. »

Table alphabétique à la fin du volume.

XVIIe siècle. Papier. 285 pages. 320 sur 210 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9389.)

1004-1005. Nobiliaire de la province de Bretagne, suivant la « réformation de la noblesse de la province de Bretagne, faite les années 1667, 1668, 1669, 1670 et 1671 » ; avec gravures des armoiries et dates des arrêts rendus contre les usurpateurs de titres.

Tome Ier. A-J. — 396 pages.
Tome II. K-Z. — 413 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes. 420 sur 275 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9390.)

1006. « Traicté historique des barons de Bretagne, où l'on parle aussy par occasion des barons en général, des fiefs de haubert et de la haute noblesse avec les généalogies des barons, » par Dom Lobineau.
Cf. P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 35458.

XVIIIe siècle. Papier. 1123 pages. 390 sur 250 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9391.)

1007. « Armes et blasons de la noblesse de la généralité de Bretagne. »

XVIIe siècle. Papier. 467 pages. 160 sur 100 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9392.)

1008. « État des noms de ceux qui ont esté déboutez de la qualité de noble et d'écuyer, par arrest de la Chambre establie par le Roy pour la réformation de la noblesse en Bretagne. »
Imprimé et manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 244 pages. 230 sur 185 millim. Couverture parchemin. (Ancien 9393.)

1009. « Armes et blasons de la généralité de Bourgogne. »

XVIIIe siècle. Papier. 217 feuillets. 150 sur 90 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9394.)

1010. « Armes et blasons de la noblesse du Lyonnois. »

XVIIe siècle. Papier. 157 pages. 150 sur 90 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9395.)

1011. « Inventaire des titres de la seigneurie de Chéremont, en Picardie. » (1621.)

XVIIe siècle. Papier. 95 feuillets. 340 sur 210 millim. Rel. parchemin, avec St-Esprit aux angles. (Ancien 9396.)

1012. « Mémoires sur la généalogie de la maison de Roquelaure, tirée de ses titres. »

Ex-libris gravé de Secousse.

XVIIe siècle. Papier. 75 pages. 345 sur 240 millim. Rel. veau raciné. (Ancien 9397.)

1013. « Mémoires concernant les querelles, duels, etc.; que le Roy agit fort sagement de les deffendre ; que les voyes de fait ne doivent point estre permises ; de quelle manière il seroit à propos que l'on réglât la connoissance de ces affaires attribuées aux connétable et mareschaux de France, et en leur absence aux gouverneurs et lieutenans de Roy, baillifs et sénéchaux, ou gentilshommes de la qualité requise, etc. »

« Manuscrit de Béthune, volume 9072, folio 66 » (français 3583).

XVIIIe siècle. Papier. 571 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9399.)

1014. « Table alphabétique des manuscrits de MM. Du Puy. »

XVIIIe siècle. Papier. 1272 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9400.)

1015. « Extrait de la table des manuscrits de Messieurs Dupuy. »

XVIIe siècle. Papier. 62 pages. 315 sur 200 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9401.)

1016. « Table des livres manuscrits de la bibliothèque de M. le comte de Brienne. »

XVIIIe siècle. Papier. 1072 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9402.)

1017. « Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de feu M. Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris, passés depuis dans la bibliothèque de feu Mre Germain-Louis Chauvelin, ancien garde des sceaux, et actuellement dans la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. — Transcrit en 1762. »

XVIIIe siècle. Papier. 173 pages. 360 sur 245 millim. Cartonné. (Ancien 9403.)

1018 Mélanges sur la Régence.

Page 1. « Recueil contenant ce qui s'est passé au Parlement, le lendemain de la mort de Louis XIV, avec son testament et son codicile, et un mémoire contre MM. les ducs et pairs, présenté au Régent par MM. les présidents à mortier, etc. »

Page 71. « Les Philipiques, poème en dix odes, par M. de La Grange » Chancel, avec des remarques inédites. (1760.)

Page 182. « Parodie de la dernière scène de Mithridate » ; dialogue entre le Régent, le duc de Bourbon et Law, par Duvergier.

Page 187. « Épitaphe du Régent. »

XVIIIe siècle. Papier. 187 pages. 180 sur 110 millim. Rel. maroquin rouge. (Ancien 9404.)

1019. « Copie d'une lettre, escrite de Bruxelles à La Haye, touchant la reine de Suède, son irréligion et ses mauvaises mœurs. » (1657.)

XVIIIe siècle. Papier. 46 pages. 160 sur 100 millim. Cartonné. (Ancien 9405.)

1020. « Cantate à Napoléon Bonaparte, premier consul de la République française, par Alex. Fridzeri, professeur de musique et membre de l'Athénée des arts à Paris. »

Exemplaire dédié au Sénat conservateur. — Cette cantate fut exécutée à Anvers, le 30 messidor an II (19 juillet 1803), lors du passage du Premier Consul dans cette ville. — Musique notée.

XIXe siècle. Papier. 116 pages. 345 sur 265 millim. Rel. veau marbré. (Ancien 9406.)

1021. Recueil sur la Cour des aides.

Page 1. Liste imprimée des magistrats composant les trois chambres de la Cour des aides (1788-1789) avec leurs adresses.

Page 2. Tableau des magistrats et officiers, composant la Cour des aides, lors de sa suppression, le 24 janvier 1791. Imprimé, in-4°.

Page 3. Liste des premiers présidents (1688-1739) ; des présidents (1643-1760) ; des conseillers (1650-1752) ; des gens du Roy (1673-1769) ; des conseillers d'honneur (1680-1760) ; des conseillers honoraires (1646-1740) ; des présidens honoraires (1673-1741) ; des doyens de la Cour des aides (1650-1702) ; des greffiers en chef (1682-

1755); des secrétaires du Roi (1655-1734); des substituts (1656-1759); ordre de migration des Chambres.

Page 47. « État de ce que moy Louis-Achille Dionis Duséjour, écuyer, ay reçu à la Cour des aydes depuis le 22 juillet 1724, jour de ma réception en la charge de conseiller en la ditte cour. » Ces comptes vont jusqu'en 1790.

Page 143. Journal sommaire de Dionis Duséjour, de 1725 à 1771.

XVIIIe siècle. Papier. 104 pages. 220 sur 170 millim. Cartonné. (Ancien 9408.)

1022. Catalogue des livres et des manuscrits de la bibliothèque de la Chambre des Pairs.

Page 1. Théologie. — Page 55. Jurisprudence. — Page 309. Sciences et arts. — Page 447. Belles-Lettres. — Page 595. Histoire. — Page 933. Manuscrits.

XIXe siècle. Papier. 998 pages. 350 sur 210 millim. Rel. moderne.

1023. « Catalogue des livres de la bibliothèque de la Chambre des Pairs. — Manuscrits. »

XIXe siècle. Papier. 110 pages. 385 sur 260 millim. Cartonné. (Ancien 9410.)

1024. Notes sur le Domesday-Book et autres manuscrits conservés à Londres.

XIXe siècle. Papier. 49 pages. 425 sur 275 millim. Cartonné (Ancien 9411.)

1025. « État des lieux, maisons, jardins et autres dépendances de l'ancien palais du Sénat, mis à la disposition de la Chambre des Pairs, ainsi que des terrains adjacens qui pourraient y être affectés, le tout conformément à l'article 1er de l'ordonnance du 4 juin 1814 et aux ordres de Son Excellence. »

Cet état, du 20 août 1814, est signé par Fontaine, architecte du Roy; Baraguey, architecte du Roi près la Chambre des Pairs; le comte de Semonville, grand référendaire.

XIXe siècle. Papier. 97 pages. 390 sur 250 millim. Rel. maroquin vert. (Ancien 9413.)

1026. Plan général du palais, jardin et dépendances de la Chambre des Pairs.

XIXe siècle. Papier. 9 plans coloriés. 400 sur 270 millim. Rel. maroquin vert. (Ancien 9412.)

1027. « La nouvelle Pairie française, d'après la charte, organisée par l'ordonnance du 25 août 1817 ; ouvrage critique, historique et généalogique, par Duprat-Taxis. »

XIXe siècle. Papier. 706 pages. 355 sur 220 millim. Demi-rel. (Ancien 9414.)

1028. Recueil de notes et d'extraits pour servir à l'histoire du Parlement et spécialement du Parlement de Paris, depuis sa création jusqu'au XVIIe siècle.

XVIIIe siècle. Papier. 262 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. (Ancien 9416.)

1029-1030. Analyse des principaux arrêts contenus dans les registres du Parlement.

1029. Tome Ier. Années 1287-1536. — 421 feuillets.

1030. Tome II. Années 1536-1568. — 355 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes. 365 sur 230 millim. Demi-rel. (Ancien 9417.)

1031. Recueil concernant le Parlement, les Pairs et le Grand Conseil, par Blanchard.

Fol. 1. État de la pairie sous les trois premières races.

Fol. 10. « Mémoire pour montrer que le Parlement est la seule Cour des pairs. »

Fol. 16. « Mémoire sur ce qui s'est passé en 1615 au sujet de la convocation des pairs. » (2 pièces.)

Fol. 22. « Mémoire sur les différentes manières dont on a ajourné les pairs, et sur la question s'il faut au Parlement des lettres d'attribution pour le procès d'un pair. »

Fol. 24. « Preuves que la convocation des pairs est obligatoire. »

Fol. 26. « Observations sur la réponse du Parlement aux demandes de Charles VII. »

Fol. 28. « Mémoire sur l'article VIII de l'édit de mai 1711. »

Fol. 29. « Observations sommaires sur la réponse du Roi, du 27 février 1756. »

Fol. 32. « Si le Parlement a droit d'avertir les pairs qu'il va délibérer sur des matières qui les intéressent, pourquoy refusera-t-il d'en avertir le Roi, dès que le Roi l'exige en ce cas. »

Fol. 33. « Éclaircissement sur quelques points importans, qu'il est essentiel aux pairs de France de bien connoître. »

Fol. 41. « Mémoire sur l'affaire du Grand Conseil. »

Fol. 42. « Des ducs et comtes, pairs de France. »

Fol. 71. « Mémoire sur les différences essentielles entre les princes du sang et les ducs et pairs. »

Fol. 83. « Différences entre les princes du sang et les ducs et pairs par rapport au cérémonial, lorsqu'ils viennent au Parlement. »

Fol. 87. « Autre difficulté, au sujet de la séance d'un conseiller au bout de chaque banc, sur lequel sont assis les pairs. »

Fol. 91. « De la préséance, qui appartient aux princes du sang, en tous actes et cérémonies, tant au Parlement qu'ailleurs. »

Fol. 101. « Réflexions sur le mémoire présenté au roi de France par les pairs, en novembre 1714. »

Fol. 122. « Des privilèges des pairs. »

Fol. 127. « Pairs poursuivis et jugés au Parlement. »

Fol. 139. « Remontrances, arrêtées en Parlement..., à l'occasion d'un arrêt du Conseil, par lequel le Roi avait évoqué à sa personne l'affaire criminelle de M. le duc de La Force... » (1er mars 1721). Imprimé, in-4°.

Fol. 148. « Extrait des registres du Parlement, du 8 février 1724. »

Fol. 152. « Princes ou pairs jugés ailleurs qu'au Parlement. »

Fol. 166. « Lettre anonime écrite à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, en faveur du Parlement contre les pairs, » juin 1716. Imprimé in-8°, et manuscrit.

Fol. 230. Réflexions sur la lettre anonyme précédente.

Fol. 298. « Réponse au libelle injurieux qui attaque les maisons des ducs et pairs. » Deux imprimés in-8°; le texte manuscrit se trouve plus bas, au fol. 327.

Fol. 312. Autre texte imprimé, in-8°, de la lettre de juin 1716 (voir fol. 166).

Fol. 365. Mémoire présenté au duc d'Orléans, en 1715, à l'occasion de la querelle entre les présidents à mortier et les ducs et pairs.

Fol. 369. « Lettre de M... à l'un de ses amis (on dit Mr l'abbé de Vertot autheur de cette lettre). »

Fol. 385. « Requête de la noblesse contre les fausses prétentions de messieurs les ducs et pairs » (1716). Imprimé, in-4° et manuscrit.

Fol. 413. « Seconde requeste présentée au Roy et au Régent, par quelques seigneurs, contre les ducs et pairs. » Imprimé, in-4°.

Fol. 421. « Ce mémoire, qui est l'œuvre de M. le duc de Saint-Simon, a paru dans le public au mois d'avril 1728; il l'avait donné lui-même au duc d'Orléans en 1722. »

Fol. 427. « Ce mémoire a été lu en plein parlement de Versailles par Mr le duc d'Orléans, le 7 avril 1770. »

Fol. 428. « Déclaration du Roy, donnée à Paris, le 10 mai 1716. » Imprimé, in-4°.

Fol. 432. « Arrest du Conseil sur les contestations entre Mrs les ducs et pairs et Mrs du Parlement. 22 mars 1716. »

Fol. 436. « Moyens de préséance pour M. le duc de La Rochefoucauld, pair de France, contre messieurs les ducs de Rais et de Saint-Simon, aussi pairs de France... » (1644.)

Fol. 475. « Si les pairs qui se sont démis de leur pairie en faveur de leurs enfants ou autres peuvent jouir des prérogatives et privilèges attachés à la pairie. »

Fol. 483. « Mémoire pour monsieur le duc de Luxembourg et de Piney, pair de France, contre messieurs les ducs et pairs ». Imprimé, in-4°.

Fol. 511. Autre mémoire sur le même sujet. Imprimé, in-4°.

Fol. 583. « Mémoire pour messieurs les ducs et pairs contre monsieur le duc de Luxembourg. » Imprimé, in-folio.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 584 feuillets. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9418.)

1032. Recueil de notes et d'extraits concernant les premiers présidents, présidents et conseillers au Parlement de Paris, depuis sa création jusqu'en 1724.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 279 pages. 340 sur 230 millim. Demi-rel. (Ancien 9419.)

1033. Recueil de notes, pièces et extraits pour servir à l'histoire des chanceliers de France, depuis 987 jusqu'en 1723.

XVIIIe siècle. Papier. 71 feuillets. 375 sur 225 millim. Demi-rel. (Ancien 9420.)

1034. « Manuel de l'amateur de monnaies en argent, en billon et en cuivre. »

XIX° siècle. Papier. 631 pages. 260 sur 180 millim. Rel. veau noir. (Ancien 9420 *bis*.)

1035. « Contractz d'acquisitions faictes par la Royne mère de l'hostel de Luxembourg et maisons proches et contigues. »

Donné à la Chambre des Pairs par M. l'abbé de Champeaux, en 1825.

XVII° siècle. Parchemin. 178 pages. 295 sur 240 millim. Rel. parchemin. (Ancien 9420 *bis*.)

1036. « Recueil d'édits, déclarations, arrests, ordonnances, réglemens, sentences, » concernant les titres de noblesse (1368-1709).

Page 5. « Mandement aux audiencier et controlleur, portant qu'ils ayent à envoyer à la Chambre toutes lettres scellées, touchant amortissemens, légitimations et annoblissemens, avant que de les délivrer à personnes quelconques, à peine de payer par eux la finance qui en serait düe. Du 21 juillet 1368. » In-fol.

Page 17. « Édict du Roy portant annoblissement de deux de ses subjects en chacune généralité de son royaume, en faveur de son heureux advènement à la couronne. May 1643. » In-4°.

Page 27. « Édict du Roy, du mois de juillet 1644, portant attribution et confirmation aux présidens, conseillers, advocats et procureur général, greffier en chef, et notaires et secrétaires de la cour de Parlement de Paris, eux, leur vesves, postéritéz et lignées, du tiltre et qualité de nobles, avec exemption et décharge aux officiers de ladite çour du droict de gabelle du sel, qu'ils prendront pour leurs provisions, et généralement de tous droicts seigneuriaux et féodaux, etc. » In-4°.

Page 33. « Arrest du Conseil, du 7 novembre 1646, contre les s^{rs} Le Goux, qui ont usurpé la qualité de noble et d'escuyer. » In-4°.

Page 41. « Déclaration du Roy, du 30° décembre 1656, pour la recherche des usurpateurs de noblesse et de ceux qui ont induement pris la qualité de chevalier ou d'escuyer, et confirmation des annobliz par lettres et autres privilèges, qui ont esté cy devant accordez par Sa Majesté, dans le ressort de la Cour des aydes de Paris, avec l'arrest de vérification de ladite Cour, la commission du Roy pour procéder à ladite recherche, l'ordonnance donnée en conséquence, et le réglement

qui doit estre observé en l'exécution de ladite commission. » In-4°.

Page 73. « Assignation pour la qualité d'escuyer. Du 8 octobre 1657. » In-4°.

Page 79. « Arrest donné en faveur des nobles possédans fonds roturiers en Dauphiné, pour la décharge des surtaux et utanciles des gens de guerre. 1664. » In-4°.

Page 83. « Déclaration du Roy, pour la recherche et condamnation des usurpateurs de noblesse, à l'honneur des véritables gentils-hommes, et au soulagement des autres subjets taillables du royaume. 1661. » In-4°.

Page 101. « Arrest notable du Conseil d'Estat du Roy, donné en faveur de ceux qui ont obtenu des lettres de noblesse depuis l'année 1606, pour estre confirmez en la jouissance de l'effet d'icelles. 1664. » In-4°.

Page 109. « Déclaration du Roy contre les usurpateurs de noblesse, en interprétation de celle du 8ᵉ février 1661. Vérifiée en la Cour des aydes de Paris, le 5 juillet 1664. » In-4°.

Page 121. « Arrest de la Cour des aydes concernant la recherche des usurpateurs du titre de noble et d'écuyer. Du 5 juillet 1664. » In-4°.

Page 133. « Arrest de la Cour des Aydes, contre ceux qui ont pris la qualité d'escuyer. Du 23 juillet 1664. » In-4°.

Page 141. « Lettres patentes du Roy portant révocation de toutes lettres de noblesse, expédiées depuis le 1ᵉʳ janvier 1630 jusques à présent, et réglement général des tailles, à la décharge de ses sujets taillables, avec injonction d'imposer auxdites tailles ceux qui s'en sont prétendus exempts par le passé. 1664. » In-4°.

Page 159. « Édict du Roy, du mois de septembre 1664, portant révocation des lettres d'annoblissement accordées depuis le premier jour de janvier 1634. » In-4°.

Page 163. « Édit du Roy pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse, et concernant les lettres de noblesse obtenues depuis le 1ᵉʳ janvier 1634. Du mois de septembre 1664. » In-4°. Incomplet.

Page 173. « Arrest du Conseil portant réglement pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. Du 22 mars 1666. » In-4°.

Page 183. « Arrest du Conseil concernant le rapport des titres des

usurpateurs et assignez pour le titre de noblesse. Du 30 avril 1665. » In-4°.

Page 189. « Arrest du Conseil portant surséance de la recherche des faux nobles, cy devant ordonnée. Du 1er juin 1665. » In-4°.

Page 195. « Arrest du Conseil concernant la recherche des faux nobles. Du 8 juin 1665. » In-4°.

Page 199. « Arrest du Conseil pour la poursuite des faux nobles. Du 22 mars 1666. » In-4°.

Page 213. « Lettres patentes concernant la recherche des faux nobles. Du 14 mars 1666. » In-4°.

Page 219. « Arrest du Conseil concernant les noms et qualitez dont les notaires doivent fournir des extraits au traittant de la noblesse. Du 23 septembre 1666. » In-4°.

Page 225. « Arrest du Conseil concernant les procédures pour la recherche de la noblesse. Du 30 septembre 1666. » In-4°.

Page 231. « Arrest du Conseil portant réglement pour les commissaires généraux députez par Sa Majesté pour la recherche des faux nobles. Du 14 octobre 1666. » In-4°.

Page 239. « Entre le procureur du Roy en la commission, demandeur en réparation du crime de fabrication de faux actes, d'une part, et Arnaud Cassaigne, dit la Motte, advocat au parlement de Bordeaux, accusé et prévenu dudit crime, d'autre. Du 30 octobre 1666, en Guyenne. » In-4°.

Page 243. « Arrest du Conseil concernant la noblesse des échevins de Lyon, Angers, Bourges, Poitiers, Niort, Angoulême et autres. Du 6 décembre 1666. » In-4°.

Page 249. « Arrest du Conseil concernant la noblesse des descendants des échevins de Lyon, Angers..., etc. Du 7 décembre 1666. » In-4°.

Page 255. « Arrest du Conseil concernant la consignation des amendes des condamnés comme usurpateurs du titre de noblesse. Du 28 décembre 1666. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 267. « Arrest du Conseil d'estat, du 13 janvier 1607, portant que tous les annoblis par lettres, depuis le 1er janvier 1611, jusques au jour de la déclaration du Roy de 1664, du ressort de la Cour des aydes de Paris, seront imposez aux tailles, à l'exception de ceux qui auront obtenu lettres de confirmation registrées ès Chambres des comptes et Cour des aydes, depuis ladite déclaration de 1664. » In-4°.

Page 277. Lettres patentes du Roi concernant les annoblis par lettres patentes. Deux pièces, manuscrite et imprimée, in-4°.

Page 287. « Arrest du Conseil concernant la dérogation à noblesse *trouvée* dans la recherche des faux nobles. Du 13 janvier 1667. » In-4°.

Page 293. « Arrest du Conseil concernant la fausseté des titres des faux nobles, et que les notaires donneront un extrait des actes où les qualitez de chevalier ou d'écuyer auront été prises. Du 20 janvier 1667. » In-4°.

Page 299. « Arrest du Conseil concernant les amendes dans la recherche des usurpateurs de titres de noblesse. Du 20 janvier 1667. » In-4°.

Page 307. Extrait des registres du Conseil d'estat. Les noms compris aux rôles des exempts de tailles seront envoyés du Conseil. Manuscrit. In-fol.

Page 313. Extraits des registres du Conseil. Les annoblis depuis 1611 à 1664 seront compris dans les rôles des tailles. In-fol.

Page 317. « Arrest du Conseil concernant les sommes à payer par les usurpateurs des titres de noblesse. Du 21 mars 1667. » In-4°.

Page 323. « Arrest concernant les instances entre différends particuliers pour le fait de noblesse. Du 5 mai 1667. » In-4°.

Page 329. « Arrêt du Conseil portant surséance pour la recherche de la noblesse, en faveur de ceux qui sont au service du Roy dans les armées. Du 10 may 1657. » In-4°.

Page 335. « Arrest du Conseil pour la confirmation des privilèges de noblesse de la postérité, depuis 1600, des échevins de Lyon, Bourges, Angers, etc. Du 14 mai 1667. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 347. « Création de deux bureaux des commissaires pour l'usurpation du titre de noblesse. Du 11 juin 1667. » Manuscrit. In-fol.

Page 353. « Arrest du Conseil, qui confirme les échevins de quelques villes et leur postérité dans le privilège de noblesse en payant une finance. Du 3 octobre 1667. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 365. « Arrest du Conseil concernant la recherche de noblesse. Du 3 octobre 1667. » In-4°.

Page 371. « Arrest du Conseil concernant les contrats de mariage des usurpateurs des titres de noblesse suspects de faux. Du 3 octobre 1667. » In-4°.

Page 375. « Des contracts de mariage antérieurs à l'année 1560,

rapportez par les usurpateurs des titres de noblesse, arguez de faux. Du 3 octobre 1667. » In-4°.

Page 381. « Arrest du Conseil concernant les restitutions pour tailles aux usurpateurs du titre de noblesse. Du 3 octobre 1667. »

Page 387. « Arrest du Conseil portant que les parens de ceux qui furent dans les armées de Sa Majesté pourront estre poursuivis pour la noblesse. Du 13 octobre 1667. » In-4°.

Page 393. « Arrest du Conseil concernant les bourgeois de Paris qui ont pris la qualité de noble, écuyer, chevalier. Du 13 octobre 1667. » In-4°.

Page 399. « Arrest du Conseil au sujet de la surséance accordée aux officiers, qui servent dans les armées de Sa Majesté, de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. Du 13 octobre 1667. » In-4°.

Page 405. « Arrest du Conseil pour la recherche de la noblesse des faux officiers des trouppes du Roy, ou prétendus officiers. Du 13 octobre 1667. » In-4°.

Page 413. Contre les usurpateurs du titre de noblesse. Du 13 octobre 1667. In-fol. Manuscrit.

Page 417. Autre exemplaire de la pièce de la page 393.

Page 425. « Arrest du Conseil d'estat portant que tous particuliers, employez aux rolles des tailles comme exempts, lesquels n'ont point esté assignez pour représenter leurs tiltres, seront tenus de faire leurs déclarations au greffe des élections, dans un mois, s'ils entendent jouir de ladite exemption en vertu des charges qu'ils possèdent, ou comme noble. Du 17e jour de novembre 1667. » In-4°.

Page 435. Extrait des registres du Conseil d'état. Commission donnée à Mr de Bezons, intendant en Languedoc, pour procéder contre les usurpateurs de titre de noblesse. In-fol. Manuscrit.

Page 439. « Arrest du Conseil pour avoir les certificats des états des privilégiés dans les paroisses, pour y voir les usurpateurs du titre de noblesse. Du 7 janvier 1668. » In-4°.

Page 445. « Arrest du Conseil concernant la noblesse de quelques bourgeois de Paris et leurs titres. Du 12 janvier 1668. » In-4°.

Page 456. « Extrait des registres du Conseil d'estat. Lettres du Roi concernant les bourgeois de Paris usurpateurs du titre de noblesse. 12 janvier 1668. » In-fol. Manuscrit.

Page 459. Autre pièce sur le même sujet. In-fol.

Page 463. « Du 1er février 1668. Arrest du Conseil concernant les assignations contre les faux nobles. » In-4°.

Page 469. « Du 1er février 1668. Arrest du Conseil concernant les poursuites contre les usurpateurs des titres de noblesse. » In-4°.

Page 475. Autre pièce, de la même date, sur le même sujet. In-4°.

Page 481. « Arrest du Conseil portant surséance aux officiers qui sont dans les trouppes de Sa Majesté par les traittans contre les faux nobles. Du 6 avril 1668. » In-4°.

Page 487. « Arrest du Conseil concernant la recette des amendes des faux nobles. Du 3 aoust 1668. » In-4°.

Page 491. « Arrest du Conseil concernant les deniers consignez et les appels des jugements contre les usurpateurs des titres de noblesse. Du 31 janvier 1669. » In-4°.

Page 497. « Arrest du Conseil d'estat, portant pouvoir aux commissaires députez pour la recherche des usurpateurs du tiltre de noblesse de continuer l'exécution de leurs commissions, et aux procureurs de Sa Majesté de faire toutes les diligences nécessaires. Du 13 février 1669. »

Page 503. Même date. Autre pièce sur le même sujet. In-4°.

Page 509. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne qu'il sera dressé par les commissaires départis aux provinces, des estats contenans les noms, surnoms et demeures des particuliers condamnéz comme usurpateurs du titre de noblesse, afin qu'en procédant aux prochains départemens des tailles de l'année 1671, ils taxent d'office lesdits particuliers aux sommes qu'ils jugeront à propos. Du 2 juin 1670. » In-4°.

Page 515. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne que toutes les instances concernant la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, instruites et en état de juger, seront évoquées, et incessamment jugées et terminées audit Conseil, au rapport des sieurs commissaires généraux à ce députez. Du 18 décembre 1670. » In-4°.

Page 523. « Arrest du Conseil d'estat, portant commission pour instruire et rapporter les affaires concernant la noblesse. Du 10 mai 1672. » In-4°.

Page 529. « Arrest du Conseil d'estat, qui fait défense à tous ceux qui ont esté condamnez comme usurpateurs du titre de noblesse de prendre la qualité de noble et d'écuyer. » In-4°.

Page 533. « Déclaration du Roy, qui maintient les prévosts des marchands et échevins de la ville de Lyon, qui ont exercé les dites charges jusqu'au dernier décembre 1639, et leurs descendans dans la jouissance des privilèges de noblesse, sans payer aucune finance ; confirme ceux qui ont exercé depuis le... 1640 jusqu'au dernier décembre 1690, et leurs descendans, dans la jouissance des dits privilèges, les décharge de toutes recherches pour raison de leur administration dans l'Hostel de ville, en payant les sommes auxquelles ils seront taxés au Conseil, de moitié desquelles seront déchargez ceux qui renonceront au titre de noblesse, six semaines après la publication de ladite déclaration. Donné à Versailles, le 10 juillet 1691. » In-4°.

Page 537. « Édit du Roy portant confirmation des privilèges de noblesse des Auditeurs de la Chambre des comptes de Nantes. Donné à Versailles, au mois de décembre 1692. » In-4°.

Page 541. « Édit du Roy portant confirmation des lettres de réhabilitation de noblesse. Donné à Versailles, au mois de décembre 1692. » In-4°.

Page 549. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui charge Jean de L'Epinasse de l'exécution de l'édit du mois de décembre 1692, concernant les réhabilitations, et ordonne à tous greffiers tant des Cours des aides que des Élections, de lui délivrer les extraits d'actes d'enregistrement de lettres de réhabilitation sans en obmettre aucun, ou un certificat comme il n'y en aura point, à peine d'amende. Du 10 janvier 1693. » In-4°.

Page 553. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que ceux qui ont obtenu des lettres de réhabilitation de noblesse, registrées ès Cours des aydes, seront tenus de les représenter par devant les intendants et commissaires départis dans les provinces et généralitez du royaume, dans le premier novembre prochain, qu'à faute de ce faire dans ledit temps, elles demeureront cassées et révoquées. Du 1er septembre 1693. » In-4°.

Page 557. « Déclaration du Roy portant que tous ceux qui ont pris des lettres de réhabilitation, soit pour maintenüe de leur ancienne noblesse, ou ennoblissement, en tant que besoin, seront tenus de payer les sommes pour lesquelles ils sont compris dans les rolles qui seront arrestez au Conseil, pour estre confirmez dans leur ancienne noblesse. Que ceux qui ont obtenu le rétablissement de leur noblesse, révoquée par édits des mois d'aoust et septembre 1664, payeront les sommes

pour lesquelles ils seront compris dans les rolles pour estre confirmez; et que ceux qui ont obtenu des lettres de noblesse, depuis la révocation de 1664, payeront pareillement une finance pour y estre confirmez, au moyen de quoy ils seront dispensez d'établir les preuves des services prétextez dans leurs lettres de noblesse, et la finance qu'ils payeront leur tiendra lieu d'augmentation de services. Donnée à Versailles le 17 janvier 1696. » In-4°.

Page 565. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 24 janvier 1696, portant que la déclaration et le résultat du Conseil du 17 dudit mois de janvier seront exécutez selon leur forme et teneur; ce faisant, que les particuliers y dénommez seront contraints au payement des sommes contenues aux rolles qui seront arrestez au Conseil en conséquence, dans les temps y portez, sinon, et à faulte de ce faire, qu'ils y seront contraints, comme il est accoutumé pour deniers royaux, et qu'ils demeureront en outre déchus de leurs privilèges de noblesse, et imposez aux tailles. » In-4°.

Page 569. « Édit du Roi portant annoblissement de cinq cens personnes qui seront choisies parmi ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, vertus et bonnes qualitez. Donné à Versailles, au mois de mars 1696. » In-4°.

Page 575. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, par lequel Sa Majesté veut que tous ceux qui ont obtenu cy devant des lettres de noblesse qui ont esté revoquées, soient reçus à obtenir des lettres de noblesse, créées par édit du mois de mars 1696, lesquelles leur tiendront lieu de lettres de confirmation de noblesse, en payant la finance à quoy les dites lettres ont esté fixées. Du 3 avril 1696. » In-4°.

Page 581. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui fixe les lettres de noblesse à la somme de six mille livres, et exempte des ban et arrière-ban pendant deux ans ceux qui en auront obtenu. Du 3 avril 1696. » In-4°.

Page 585. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui modère les droits du sceau des lettres de noblesse, qui seront expédiées en conséquence de l'édit du mois de mars dernier. Du 23 juin 1696. » In-4°.

Page 589. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui commet Charles de La Cour de Beauval pour la vente des cinq cent lettres de noblesse créées par édict de mars dernier. Du 24 juillet 1696. » In-4°.

Page 593. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que tous ceux qui ont obtenu des lettres de réhabilitations de noblesse, depuis

1600, ou leurs descendans, seront tenus de les représenter dans deux mois, pour tout delay, du jour de la publication du présent arrest, par devant les commissaires départis en chacune généralité. Du 31 juillet 1696. » In-4°.

Page 597. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne qu'en payant la somme de six mille livres et les deux sols pour livre d'icelle, ès mains de Charles de La Cour de Beauval, chargé de la vente des cinq cents lettres de noblesse qui ont esté accordées par édit, le mois de mars dernier, pour toute l'étendue du royaume, les dites lettres seront expédiées. Du 7 août 1696. » In-4°.

Page 601. « Déclaration du Roy pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. Donnée à Versailles, le 4 septembre 1696. » In-4°.

Page 609. « Arrest du Conseil d'estat du Roy qui commet maître Charles de La Cour de Beauval pour l'exécution de la déclaration de Sa Majesté contre les usurpateurs de noblesse. Du 4 septembre 1696. » In-4°.

Page 613. « Arrest du Conseil d'état du Roy, portant que tous ceux qui ont, ou leurs pères, usurpé les titres de noblesse, privilèges et exemptions y appartenans, avant et depuis la déclaration du 8 février 1661, demeureront déchargez tant de la recherche ordonnée par la déclaration de 4° septembre dernier, que de toutes les peines, amendes et restitutions qu'ils pourront avoir encourues, en obtenant des lettres de noblesse, du nombre des cinq cents, créées par édit du mois de mars dernier. Du 2 octobre 1696. »

Page 617. « Création d'une commission pour la recherche des faux nobles. Du 24 octobre 1676. » In-4°.

Page 623. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne qu'il sera arresté au Conseil des rolles des sommes qui doivent estre payées par les particuliers, qui ayant, ou leurs pères, renoncé à la noblessse, ou esté condamnez comme usurpateurs, lors de la précédente recherche, n'ont pas laissé de continuer d'en usurper le titre, au préjudice des dites renonciations et condemnations. Du 30 octobre 1696. » In-4°.

Page 633. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que les greffiers, notaires et tabellions et toutes autres personnes publiques, délivreront des extraits de tous les actes, sentences et jugemens dans lesquelles les parties auront pris les qualités de noble, ou noble homme, d'écuyer, de messire et de chevalier. Du 8 janvier 1697. » In-4°.

Page 637. « Arrest du Conseil d'état du Roy, portant réglement pour l'exécution de la déclaration du Roy du 4 septembre 1696, concernant la recherche des usurpateurs des titres de noblesse. Du 26 février 1697. » In-4°.

Page 645. « Arrest du Conseil d'état du Roy, portant réglement de procédure qui se doit observer contre les usurpateurs du titre de noblesse de la ville et élection de Paris. Du 11 juin 1697. » In-4°.

Page 649. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que ceux qui ont obtenu et obtiendront cy après des lettres de noblesse, ne seront tenus de faire faire l'enqueste de leur vie et mœurs qu'en la Chambre des comptes. Du 18 juin 1697. » In-4°.

Page 653. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne l'évocation de toutes les instances concernant le fait de noblesse, pendantes aux parlemens, cours des aides et autres cours et jurisdictions, et les renvoye par devant les sieurs commissaires départis dans les provinces. Du 23 juillet 1697. » In-4°.

Page 657. « Arrest du Conseil d'état du Roy, concernant l'enregistrement de lettres de noblesse qui seront expédiées pour la province de Normandie. » In-4°.

Page 661. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui maintient les trésoriers des gardes du corps de Sa Majesté dans le droit de prendre la qualité d'écuyer, en conséquence les décharge des assignations à eux données, à la requête de Charles de La Cour de Beauval, traitant des taxes faites sur les usurpateurs de noblesse. Du 6 août 1697. » In-4°.

Page 665. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que les notaires de Paris seront tenus de marquer, dans les extraits des actes qu'ils délivreront à La Cour de Beauval, la qualité desdits actes, si c'est un contract de mariage, donation, partage, transaction, etc. Du 21 janvier 1698. »

Page 669. « Arrest du Conseil d'état du Roy et lettres patentes données sur iceluy, concernant l'enregistrement des lettres de noblesse créez par édit du mois de mars 1696. » In-4°.

Page 673. « Arrest du Conseil d'état du Roi, portant que ceux qui ont esté réhabilitez depuis 1600 seront tenus de représenter les pièces justificatives de leur noblesse, pour estre prononcé sur la validité ou invalidité de leurs titres. Du 26 août 1698. » In-4°.

Page 677. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que les arrests des 10 avril et 12 juin 1683, rendus au sujet des usurpateurs

des titres de noblesse, seront exécutés selon leur forme et teneur, et qu'il sera ajouté foy aux expéditions des jugements et autres actes qui seront délivrés par le sieur Clairambault. Du 5 may 1699. »

Page 681. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que l'arrest du 16 mars 1669 sera exécuté, et que les particuliers, recherchez pour l'usurpation des titres de noblesse, qui rapporteront des titres faux seront condamnéz en cent livres d'amende. Du 26 may 1699. » In-4°.

Page 685. « Arrest du Conseil d'état du Roy, du 22 septembre 1699, qui lève la surséance accordée par la déclaration du 4 septembre 1696 aux officiers qui ont servy dans les armées de terre et de mer, qui avoient usurpé le titre et qualité d'écuyer et de chevalier ; ordonne qu'ils seront assignéz pour apporter leurs titres. » In-4°.

Page 689. « Arrest du Conseil d'état du Roy contre les particuliers qui ont fait des soumissions pour lettres de noblesse, qu'ils n'exécutent pas; et ordonne que les lettres de noblesse à eux délivrées seront rapportées, faute d'exécution de la soumission, et eux imposéz à la taille. Du 1er décembre 1699. » In-4°.

Page 693. « Ordonnance de messieurs les commissaires généraux, députéz par le Roi, qui maintient le sieur Chuppin dans la qualité d'écuyer conseiller du Roy, trésorier général du marc d'or et des aides de Sa Majesté, et fait défenses au traitant de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, de l'y troubler. Du 17 décembre 1699. » In-4°.

Page 701. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne que les particuliers, qui auront esté déclarés usurpateurs du titre de noblesse, par les commissaires départis, et qui en auront interjetté appel, seront tenus de le faire juger dans l'an, du jour de la signification qui leur aura esté faite du jugement. Donné à Versailles, le 28 décembre 1700. » In-4°.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 704 pages. In-4°. Demi-rel. (Ancien 9421.)

1037-1038. Recueil d'arrêts, d'édits, de mémoires concernant la religion protestante.

1037. Tome Ier. — Années 1549-1669.

Page 2. Notes concernant les édits rendus contre les Protestants sous saint Louis, Philippe Le Bel et Philippe de Valois. Manuscrit. In-4°.

Page 7. « Edict faict par le Roy, contre la négligence des juges présidiaulx, ou leurs lieutenans, touchant les procès des Luthériens. » 11 février 1549. In-8°.

Page 16. « Edit du Roy sur le faict du jugement des Luthériens, publié le pénultiesme jour de décembre 1549. » In-16.

Page 29. « Premières lettres du jussion du Roi, envoiées à la cour de Parlement de Paris, pour faire publier l'édit de janvier 1561. In-fol. Manuscrit.

Page 35. Edit et déclaration faite par le roy Charles IX de ce nom sur la pacification des troubles de ce roiaüme, le 19ᵉ jour de mars 1562. » In-folio. Manuscrit.

Page 45. « Edit du Roi sur la pacification des troubles de son roïaume, contenant le règlement que Sa Majesté veut et entend être gardé pour l'entreticnnement d'icelle. Donné à Poitiers, au mois de septembre, l'an de grâce 1577. » In-fol. Manuscrit.

Page 97. « Edict de pacification faict par le Roy, pour mettre fin aux troubles de son royaume, et faire désormais vivre tous ses sujets en bonne paix et concorde soubs son obéissance, leu et publié en la cour de Parlement, le 8ᵉ jour d'octobre 1577. — Paris, 1595. » In-8°.

Page 137. « Edit du Roi, sur la pacification des troubles, contenant confirmation, ampliation et déclaration, tant des précédens édits sur ledit fait, même en l'an 1577, que des articles arrêtés en la conférence de Nérac, publié à Paris en Parlement le 31 janvier 1581. » In-fol. Manuscrit.

Page 159. « Edict et ordonnance de Charles, par la grâce de Dieu, duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, Marchis, marquis de Pont-à-Mousson, comte de Provence, Vaudémont, Blamont, Zutphen, etc., pour le faict de ceux de la nouvelle religion. Donné en notre ville de Nancy, le 22ᵉ jour du mois de mars 1587. Paris, pour Aignan Syrac, selon la coppie imprimée par I. Janson, 1587. » In-8°.

Page 177. « Edict du Roy sur l'union de ses subjects catholiques, vérifié en la cour de Parlement, le 21ᵉ jour de juillet 1588. » In-4°.

Page 191. « Lettres patentes du Roy, contenans déclaration de l'intention qu'il a pour maintenir l'église et religion catholique en ce royaume; ensemble les droits et anciennes libertez de l'Église gallicane. Leues et publiées en la cour de Parlement séant à Chaalons le 24 juillet 1591. — Chaalons. » In-8°.

Page 211. « Edit du Roi contenant rétablissement des édits de pacification, faicts par le deffunct roy Henry troisième, sur les troubles de ce royaume. Leu et publié en la cour de Parlement séant à Chaalons, le 24 juillet 1591. — A Chaalons. 1591. » In-8°.

Page 259. « Déclaration du Roy, sur l'édict faict par le feu Roy, 1577. Paris, 1595. » In-8°.

Page 273. « Edict du Roy sur la pacification des troubles de ce royaume. Donné à Nantes, au mois d'avril 1598, et publié en Parlement le 15 février 1599, avec les articles particuliers intervenus sur iceluy, et la déclaration du Roy, à présent régnant, sur la paix qu'il a donnée à ses subjets de la religion prétendue réformée, confirmant les précédens édits et articles particuliers. — Paris, 1623. » In-8°.

Page 331. « Articles particuliers extraicts des généraux que le Roy a accordéz à ceux de la religion prétendue réformée, lesquels Sa Majesté n'a voulu estre comprins esdits généraux, ny en l'édict qui a esté fait et dressé sur iceux, donné à Nantes au mois d'avril 1598, et néantmoins a accordé Sadite Majesté qu'ils seront entièrement accomplis et observez tout ainsi que le contenu audit édict. — Paris, 1622. » In-8°.

Page 357. « Edict du Roy, donné à Nantes, au mois d'avril, contenant déclaration sur les précédens édits de pacification. Publié à Paris en Parlement, le 25 de février 1599. » In-folio. Manuscrit.

Page 407. « Arrest de la Cour, donné en l'audience de la Chambre de l'édict, le 13 de février 1602, sur la recherche de l'incendie du monastère des Cordeliers d'Aulone, advenu les 6 et 7 d'avril 1568, entre la guerre et la paix, auparavant la publication de l'édict de pacification au païs de Poictou et environs. En cest arrest sont insérez les plaidoiez des advocats et celui de Monsieur Servin, advocat du Roy, faict pour monsieur le procureur général. — Paris, 1602. » In-8°.

Page 433. « Déclaration du Roy sur les édits de pacification. — Paris, 1610. » In-8°.

Page 451. « Harangue au Roy, prononcée à Béziers, le 10 juillet 1622, par messire Pierre de Fenollet, évesque de Montpellier, au nom des catholiques des trois ordres de la ville et diocèze de Montpellier. — Paris, 1622. » In-8°.

Page 485. « Articles de la paix généralle, accordée par le Roy à ses sujets de la religion prétendue réformée, sur la supplication faicte à Sa Majesté par leurz députéz, au camp devant Montpellier, le 19 octobre 1622, avec les articles particuliers que Monsieur le duc de Rohan

a obtenus de Sa Majesté, ensemble les conditions particulières imposées à ceux de la Rochelle et de Montauban, pour pouvoir estre receus à jouyr du bénéfice de la paix, 1622. » In-8°.

Page 505. « Déclaration du Roy sur la paix qu'il a donnée à ses subjects de la religion prétendue réformée, confirmant les précédens édits de pacification; publiée en Parlement, le 21 novembre 1622. — Paris, 1622. » In-8°. (2 exemplaires.)

Page 541. « Articles arrestéz au synode national des églises réformées de France, tenu à Charenton lez Paris, au mois de septembre 1623, qu'il ordonne estre inviolablement gardéz en toutes les églises et académies de ce royaume, 1623. » In-8°.

Page 595. « Déclaration de la volonté du Roy envers ses subjects de la religion prétendue réformée; vérifiée en Parlement le 27 novembre, 1623. — Paris, 1623. » In-8°.

Page 615. « Edict du Roy sur la paix qu'il a pleu à Sa Majesté donner à ses subjets de la religion prétendue réformée. — Paris, 1626. » In-8°.

Page 635. « Arrest du Conseil portant que les ministres ne pourront faire leurs sermons que dans les lieux destinés aux presches. Du 2 may 1631. » In-4°.

Page 655. « Arrest du Conseil concernant les presches faits par les ministres hors les lieux qui leur ont esté marquéz. Du 23 août et 24 septembre 1632. » In-4°.

Page 661. « Arrest du Conseil concernant le domicile des ministres et leurs presches. Du 26 septembre 1633. » In-4°.

Page 671. « Arrest de nos seigneurs de la cour, tenans la juridiction des Grands-Jours à Poitiers, contre les entreprises de ceux de la religion prétendue réformée, et contraventions par eux faites aux édicts de pacification. — Paris, 1634. » In-16. (2 exemplaires.)

Page 703. « Arrest du Conseil privé du Roy, portant défense à ceux de la religion prétendue réformée de faire presches, catéchismes, chanter pseaumes, ouvrir escoles pour l'instruction de la jeunesse, vendre chair, travailler, et tenir boutiques aux jours prohibéz, ny faire aucune fonction ou exercices de leur ditte religion dans les villes et faubourgs, et à eux enjoint de faire tapisser et nettoyer devant leurs maisons, lors que le Saint-Sacrement sera exposé par lesdites villes. 4 mars, 1685. » In-4°.

Page 715. « Arrest de la cour de Parlement en la Chambre de l'édict,

par lequel il a esté jugé qu'un prestre, ayant fait profession de la religion prétendue réformée, ne peut contracter mariage à peine de nullité et de punition exemplaire. — Paris, 21 août 1640. » In-4°.

Page 783. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant que ceux de la religion prétendue réformée feront tendre devant leurs maisons aux jours et heures des processions solennelles et notamment aux jours et festes du Saint Sacrement. — Paris, 1650. » In-4°.

Page 791. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 17 août 1654, donné en faveur de ceux de la religion prétendue réformée..., avec défense audit Parlement [de Provence] d'en prendre connoissance. — Paris, 1654. » In-4°.

Page 801. « Déclaration du Roy, portant que l'édit de Nantes et autres édits... seront gardez et observez selon leur forme et teneur, Sa Majesté n'entendant avoir rien ordonné par sa déclaration du 11 may 1652, au préjudice de ce qui est porté par les dits édits, et que deux commissaires seront envoyez dans les provinces, pour y remettre les choses dans le bon ordre qu'elles doivent estre, conformément auxdits édits, registrée au Parlement, le 7 septembre 1656. — Paris, 1656. » In-4°.

Page 813. « Arrest de la cour de Parlement de Rouen, donné en la Chambre de l'édict, portant suppression d'un livre fait par Mathieu Brochard, ministre à Alençon, et deffences, tant à luy qu'à tous autres ministres, de prendre autre qualité que de ministres de la religion prétendue réformée. — Rouen, 1657. » In-4°.

Page 823. « Arrest du Conseil privé du Roy, par lequel, sans avoir égard à la nomination de Charles Payneau pour une des grandes prébendes de Saint-Maurice de Montaigu, par le procureur catholique du vieux marquis de Vielvigne, collateur, le nommé Thibaudeau, pourvu de ladite prébende, par le seigneur évesque de Luçon, a esté maintenu en la possession d'icelle, attendu que le vieux marquis fait encore profession de la religion prétendue réformée. — Paris, 1659. » In-4°.

Page 845. « Arrest du Conseil d'estat, rendu sur le partage de Mrs les commissaires exécuteurs de l'édict de Nantes, portant que ceux de la religion prétendue réformée justifieront, par actes seulement, l'exercice de ladite religion durant les années requises par iceluy. 8 août 1662. » In-4°.

Page 857. « Arrest du Conseil d'estat, par lequel le Roy descharge les nouveaux convertis à la religion catholique... du payement des

debtes de ceux de la religion prétendue réformée. — Paris, 1663. » In-8°.

Page 869. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que les enfans, dont les pères sont catholiques et les mères de la religion prétendue réformée, seront baptisez à l'église catholique et non ailleurs. — Paris, 1664. » In-8°.

Page 881. « Arrest donné au Conseil d'estat, Sa Majesté y estant, le 19 mars 1663, portant règlement sur les convoys et enterremens des morts, de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée, enregistré par la cour de parlement de Dauphiné, le 6 juillet suivant. » In-4°.

Page 889. « Déclaration du Roy, portant défenses très expresses à tous ceux qui après avoir fait abjuration de la religion prétendue réformée, auraient embrassé la catholique..., de retourner à la religion prétendue réformée, comme aussi à tous prestres et religieux et engagez dans les ordres sacréz, de quitter la religion catholique pour prendre ladite religion prétendue réformée, pour se marier ou autrement, à peine d'estre procédé contre eux suivant la rigueur des ordonnances. Vérifié en Parlement, le 7 juin 1663. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 927. « Arrest du Conseil d'estat, portant que les temples de la religion prétendue réformée des lieux de Souverain, Cabrières, et la Motte-Pépin, du pays de Provence, seront démolis, suivant les ordres de Mr Saron de Champigny, intendant de justice des généralités de Lyon et Dauphiné, et l'exercice de la R. P. R. interdits esdits lieux. — Paris, 1664. » In-8°.

Page 937. « Arrest du Conseil d'estat, qui casse une délibération prise au synode de St-André de Valborgne, de faire prester un nouveau serment au peuple de la R. P. R., 9 juillet 1663. » In-4°.

Page 943. « Arrest du Conseil d'estat, contenant plusieurs règlemens sur les entreprises faites par ceux de la R. P. R. contre l'édict de Nantes, rendus sur les partages faits par Mrs les commissaires exécuteurs d'iceluy ; 5 octobre 1663. » In-4°.

Page 961. « Arrest du Conseil d'estat, contenant plusieurs réglemens sur les synodes de ceux de la religion prétendue réformée. » In-4°.

Page 967. « Arrest du Conseil d'estat, rendu sur les partages de Mrs les commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes, qui ordonne la

démolition de vingt temples dans les diocèses de Nismes et Usez. 5 octobre 1663. » In-4°.

Page 971. Arrêt sur le même sujet concernant les mêmes diocèses, et en plus celui de Mende. 5 octobre 1663. Trois pièces.

Page 993. « Arrest du Conseil d'estat, interlocutoire en plusieurs chefs, portant défense aux habitants de St-Cosme, Geneyrac et Risantes de faire aucun exercice de la religion prétendue réformée, avec injonction de fermer les temples des dits lieux, du 5 octobre 1663. — Paris, 1664. » In-8°.

Page 1005. « Arrest du Conseil privé du Roy, par lequel Mr Jean Guillebert, pourvu par le seigneur évesque d'Avranches, de la cure de Sainte-Marie de Cherency-le-Héron, est maintenant gardé en la possession de ladite cure, avec défenses à Me Garcelles, soi disant pourveu de la dite cure, par Louis de La Haye, procureur de Louis de Montgommery, comte Ducay, professant la R. P. R., de le troubler, à peine de 500 livres d'amende, et de tous dépens, dommages et intérêts. — Paris, 1663. » In-8°.

Page 1025. « Ordonnance du prince de Conty, concernant les quêtes de la religion prétendue réformée; 17 et 12 novembre 1663. » In-4°.

Page 1045. « Arrest de la Chambre de l'édict de Rouen, portant défenses à ceux de la religion prétendue réformée de faire aucune pompe, ni cérémonie funèbre à leurs enterremens. Du 23 février 1604. — Paris, 1604. » In-8°.

Page 1057. « Arrest du parlement de Toulouze, par lequel les habitans du lieu de Gatuzières, au bas Languedoc, tant catholiques que de la religion prétendue réformée, sont condamnez à rebastir la maison presbytérale et à fournir le charroy et les manœuvres pour la réédification de l'église dudit lieu, minée. Du 11 mars 1664. — Paris, 1665. » In-8°.

Page 1069. « Arrest du Conseil d'état, portant règlement sur plusieurs entreprises de ceux de la religion prétendue réformée dans la généralité de Soissons et diocèse de Laon. Du 22e jour de septembre 1664. — Paris, 1664. » In-12.

Page 1089. « Arrest du Conseil d'estat, qui défend à ceux de la religion prétendue réformée de suborner ni exciter les catholiques à se rendre à ladite religion prétendue réformée, sous quelque prétexte que ce soit, et aux catholiques qui se rendent de ladite religion prétendue réformée, de se marier, que six mois après leur changement, à peine

d'estre punis suivant la rigueur des ordonnances. — Paris, 1665. » In-8°.

Page 1099. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant que tous les corps de communautéz du royaume sont censéz de la religion catholique..., du 17 novembre 1664. » In-4°.

Page 1107. « Arrest du parlement de Thoulouze, qui ordonne que les seigneurs justiciers, qui ont estably des juges de la religion prétendue réformée dans leurs justices, procéderont à la nomination de juges catholiques, à peine de privation de leurs justices. Du 5 février 1665. — Paris, 1665. » In-12.

Page 1117. « Arrest rendu au Conseil d'estat du Roy, Sa Majesté présente, le 28 juin 1665, concernant la réception de ceux de la religion prétendue réformée aux arts et métiers. » In-4°.

Page 1121. « Juin 1665. Déclaration du Roi, défendant aux convertis de changer de religion, et aux prêtres de se faire protestants. » In-4°.

Page 1125. « Déclaration du Roy pour obliger les pères des enfans de R. P. R., qui se seront convertis à la religion catholique..., de leur donner pension. Du 24 octobre 1665. » In-4°.

Page 1133. « Déclaration du Roy, qui règle les choses que doivent observer ceux de la religion prétendue réformée. Donnée le 2e jour d'avril 1666. — Paris, 1666. » In-8°.

Page 1151. « Arrest de la cour de Parlement, donné contre deux hérétiques du bourg de Charanton, pour avoir blasphémé contre le T. S. Sacrement de l'autel. — Paris, 1668. » In-4°.

Page 1157. « Arrest de nosseigneurs de la cour de Parlement, prononcé dans la Chambre de l'Edit, contre les ministres et autres, faisans profession de la R. P. R., leur faisant deffenses, à peine de punition, de suborner ceux qui se sont convertis à la foi catholique. Du mois de novembre 1663 ». In-4°.

Page 1161. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant cassation et démolition des presches de Mer et Romorantin, avec défenses aux habitans de la R. P. R. des dites villes d'y faire aucun exercice, à peine de désobéissance. Du 17 décembre 1668. — Paris, 1668. » In-4°.

Page 1177. « Déclaration du Roy, portant révocation de celle du 2 avril 1666, et réglement des choses qui doivent estre observées pour le regard des affaires de la R. P. R. Du 1er février 1669. » In-4°.

Page 1185. « Édict du Roy, portant suppression des Chambres de l'édict des parlemens de Paris et de Rouen. — Paris, 1669. » In-4°.

1038. Tome II. — Années 1672-1751.

Page 1. « Jugement souverain de M. d'Aguesseau, intendant de justice de la province de Guyenne, donné avec le présidial de Libourne, qui condamne les ministres des villes d'Issigeac, la Bastide, de Gours et autres particuliers de la religion prétendue réformée, à faire amende honorable, et les banit à perpétuité hors du royaume, pour avoir presché avec attroupement et port d'armes sur les ruines des temples qui avaient esté démolis, en vertu des arrests du Conseil d'estat, et qui ordonne la démolition du temple dudit Issigeac, diocèse de Sarlat. Du 21 juin 1672. — Paris, 1672. » In-4°.

Page 11. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 27 décembre 1675, par lequel Sa Majesté fait défenses à tous synodes qui se tiennent en la province et gouvernement de Languedoc, de donner, sous quelque prétexte que ce soit, des ministres aux seigneurs qui prétendent avoir droit de fief, et à tous propriétaires de fief de faire ledit exercice dans leurs chasteaux, s'ils le font seulement depuis deux ans, qu'après qu'ils auront justifié de leur droit devant les sieurs commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes en la dite province de Languedoc et rapporté une ordonnance qui leur en accorde la permission. » In-4°.

Page 13. » Arrest du Conseil d'estat du Roy, par lequel Sa Majesté ordonne que l'arrêt cy-dessus sera exécuté par tout son royaume. » In-4°.

Page 17. « Arrest du Parlement de Paris, par lequel Jeanne Robillard est condamnée au bannissement à perpétuité du royaume, et à la confiscation de tous ses biens, pour crime de relaps. Le 3ᵉ aoust 1678. — Paris, 1678. » In-4°.

Page 23. « Déclaration du Roy, portant peine d'amende honorable et de confiscation des biens contre les relaps. — Paris, 1679. » In-4°.

Page 27. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne que ceux de la religion prétendue réformée raporteront les pièces et titres de l'exercice public de leur religion au faubourg de Carentan, depuis douze ans. — Paris, 1681. » In-4°.

Page 31. « Arrest du Conseil d'estat, qui interdit l'exercice de la religion prétendue réformée dans le fauxbourg de Carentan. — Du 24 février 1681. » In-4°.

Page 35. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses à tous seigneurs hauts-justiciers d'établir dans leurs terres des officiers, autres que des catholiques. Du 6e novembre 1679. » In-4°.

Page 43. « Déclaration du Roy, portant que les actes d'abjuration seront mis ès mains du procureur du Roy du siège royal, où est situé le siège de l'archevesché ou évesché, où l'abjuration sera faite. Registrée en Parlement, le 20 novembre 1679. » In-4°.

Page 47. « Déclaration du Roy, portant deffenses à ceux de la religion prétendue réformée de tenir synodes sans permission de Sa Majesté, et sans l'assistance d'un commissaire, qui sera nommé par le Roy, ou de la religion catholique..., ou de la prétendue réformée. Registrée en Parlement, le 20 novembre 1679. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 55. Autre exemplaire de la pièce de la page 43.

Page 59. « Déclaration du Roy, portant défenses à ceux de la religion prétendue réformée de faire les fonctions de sages-femmes. Du 20 février 1680. » In-4°.

Page 63. « Édit du Roy, portant défenses aux catholiques de quitter leur religion pour professer la prétendue réformée. Registré en Parlement, le 25 juin 1680. » In-4°.

Page 67. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses aux receveurs généraux des finances de traiter du recouvrement des tailles des élections avec aucune personne de la religion prétendue réformée, ni d'employer audit recouvrement aucuns commis et huissiers de la dite religion. Du 17 aoust 1680. » In-4°.

Page 71. « Arrest de la cour de Parlement, du 23 aoust 1680..., qui ordonne la destitution des officiers des justices subalternes faisans profession de la religion prétendue réformée. » In-4°.

Page 75. « Arrest du Conseil d'estat, portant qu'il sera compté pardevant les commissaires départis dans les provinces du royaume, pour l'exécution des ordres de Sa Majesté, des deniers imposéz par les consistoires sur ses sujets de la R. P. R. depuis l'année 1670, jusques à la présente. Du 18 novembre 1680. » In-4°.

Page 81. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, Sa Majesté y estant, du 18 novembre 1680, qui accorde à tous ceux de la religion prétendue réformée, qui ont fait ou feront cy après abjuration de la dite religion, terme... de trois ans pour le payement du capital de leurs debtes à commencer du jour de leur abjuration, à la charge de payer les arrérages

ou intérêts qui escheront pendant lesdites trois années. » Manuscrit et imprimé. In-4°.

Page 89. « Édit du Roy, portant défenses aux catholiques de contracter mariage avec ceux de la religion prétendue réformée. Registré en Parlement, le 2 décembre 1680. » In-4°.

Page 93. « Déclaration du Roy, portant que les juges ordinaires iront chez ceux de la religion prétendue réformée qui seront malades, pour sçavoir s'ils veulent mourir en la dite religion. Registrée en Parlement, le 2 décembre 1680. » In-4°.

Page 99. « Arrest de la cour de Parlement, qui enjoint aux greffiers, notaires, procureurs et sergens de la religion prétendue réformée, dans les justices des seigneurs hauts justiciers, de se défaire de leurs charges. Du 2 décembre 1680. » In-4°.

Page 105. « Arrest de la cour de Parlement, contre un particulier de la religion prétendue réformée, pour avoir blasphémé contre le Saint Sacrement, les saints, et contre la religion catholique, apostolique romaine. Du 11 mars 1681. » In-4°.

Page 111. « Déclaration du Roy, portant que les compétences des procèz prévosteaux des gens de la religion prétendue réformée domiciliéz seront jugéz aux présidiaux. Du 10 avril 1681. » In-4°.

Page 115. « Ordonnance du Roy, du 11 avril 1681, portant exemption de logement de gens de guerre, et contributions à iceux pendant deux ans, en faveur de ceux, qui estans de la religion prétendue réformée, se sont convertis et faits catholiques, depuis le premier janvier dernier, et qui se convertiront cy-après. » In-4°.

Page 119. « Déclaration du Roy, portant que dans les lieux où il n'y aura point de juges résidens, les syndics ou marguilliers iront chez les malades de religion prétendue réformée, pour sçavoir s'ils veulent mourir en la dite religion. Registrée en Parlement, le 17 may 1681. »

Page 123. « Sentence et règlement de police, portant deffenses à aucun maistre artisan de la religion prétendue réformée, de faire aucun apprentif de la dite religion, même d'en prendre de la religion catholique... sous les peines portées audit règlement. » 1681.

Page 129. « Ordonnances portant deffenses à tous ceux de la religion prétendue réformée, de chanter leurs pseaumes sur la rivière et grands chemins, allans et venans de Charenton et autres lieux, etc. — Paris, 1681. » In-4°.

Page 135. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui deffend aux

ministres et anciens de la R. P. R. d'user d'aucunes menaces, intimidations, ou voye de fait, pour empescher la conversion de ceux de la dite religion. — Paris, 1681. » In-4°.

Page 139. « Déclaration du Roy, portant que les enfans de la R. P. R. pourront se convertir à l'âge de sept ans, et défenses à ceux de ladite religion de faire élever leurs enfans dans les pays estrangers. — Paris, 1681. » In-4°.

Page 143. « Arrest du Conseil d'estat, concernant les notaires, procureurs postulants, huissiers et sergens de la religion prétendue réformée. Du 28 juin 1681. » In-4°.

Page 147. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne qu'il sera informé par les intendans et commissaires départis dans ses provinces et généralités contre les ministres de la religion prétendue réformée, qui ont mal interprété l'arrest du 19 may dernier. Du 4 juillet 1681. » In-4°.

Page 153. « Arrest du Conseil d'estat pour l'extinction et suppression du collège ou académie de ceux de la religion prétendue réformée établis à Sedan. Du 9 juillet 1681. » In-4°.

Page 159. « Déclaration du Roy, portant que les enfans bâtards de la religion prétendue réformée seront élevéz en la religion catholique... Registrée en Parlement, le 13 avril 1682. » In-4°

Page 163. « Déclaration du Roy, portant défenses aux gens de mer et de métier de la R. P. R. d'aller s'établir dans les païs estrangers. Registrée en Parlement, le 3 juin 1682. » In-4°.

Page 171. « Édit du Roy concernant les dispositions des biens de ceux de la R. P. R. Registré en Parlement, le 12 aoust 1682. » In-4°.

Page 179. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 23 juillet 1682, qui fait deffense aux sujets de Sa Majesté de faire entrer aucunes marchandises et denrées dans la principauté d'Orange. » In-4°.

Page 183. « Déclaration du Roy pour exclure ceux de la religion prétendue réformée d'exercer les offices de notaires, procureurs, huissiers et sergens. Registrée en Parlement, le 4 aoust 1682. » In-4°.

Page 189. « Déclaration du Roy, portant défenses à ceux de la R. P. R. de s'assembler, si ce n'est dans leurs temples, et en présence des ministres. Registrée en Parlement, le 1er décembre 1682. » In-4°.

Page 203. « Déclaration du Roy pour réunir aux hôpitaux les biens léguéz aux pauvres de la R. P. R. Registrée en Parlement, le 27 janvier 1683. » In-4°.

Page 203. « Déclaration du Roy, portant que dans les temples de ceux de la R. P. R., il y aura un lieu marqué, où pourront se mettre les catholiques. Registrée en Parlement, le 10 juillet 1683. » In-4°.

Page 209. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne à toutes personnes qui ont les registres de baptêmes, mariages et mortuaires des lieux où l'exercice de la R. P. R. a été interdit, de les mettre aux greffes de bailliages et sénéchaussées dans le ressort desquelles sont situéz lesdits lieux. Du 9 aoust 1683. » In-4°.

Page 213. « Arrest pour la démolition du temple d'Aï, et interdiction de l'exercice public de la R. P. R. audit lieu, 1684. » In-4°.

Page 217. « Arrest de la cour du parlement de Toulouse, portant interdiction de l'exercice de la R. P. R. dans la ville et jurisdiction de L'Isle-Jordain et la démolition du temple, qu'à la place dudit temple il sera élevé une croix pour y rester à perpétuité, 1684. » In-4°.

Page 223. « Déclaration du Roy pour la punition de ceux de la R. P. R. qui s'assemblent ailleurs que dans les temples, et hors la présence des ministres. Registrée en Parlement, le 1er aoust 1684. » In-4°.

Page 227. « Édit du Roy, portant que les ministres de la R. P. R. ne pourront faire leurs fonctions plus de trois ans dans un même lieu. Registrée en Parlement, le 7 septembre 1684. » In-4°.

Page 235. « Déclaration du Roy, concernant la qualité des personnes qui peuvent être admises à l'exercice de la R. P. R. dans les maisons des seigneurs ayans hautes justices ou des fiefs de haubert. Registrée en Parlement, le 21 novembre 1684. » In-4°.

Page 243. « Déclaration du Roi, portant que ceux de la R. P. R. ne pourront tenir consistoire que tous les quinze jours, en présence d'un juge royal, qui sera commis par Sa Majesté. Registrée en Parlement, le 2 décembre 1684. » In-4°.

Page 251. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses à ceux de la R. P. R. de faire aucunes impositions, sans la permission expresse de Sa Majesté, à peine d'estre punis selon la rigueur des ordonnances, 1684. » In-4°.

Page 255. « Déclaration du Roy, portant défenses de faire exercice public de la R. P. R. dans les lieux où il y aura moins de dix familles. Registrée en Parlement, le 13 janvier 1685. » In-4°.

Page 259. « Arrest du Conseil d'estat, portant que tous les ministres de la R. P. R. seront compriz et employéz dans les rolles des tailles à

proportion des biens qu'ils possèdent. Du 8 janvier 1685. » In-4°.

Page 263. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses à ceux de la R. P. R. d'avoir des cimetières dans les villes, bourgs et lieux du royaume où il n'y a plus d'exercice de la dite R. P. R. Du 9 juillet 1685. » In-4°.

Page 267. « Arrest du Conseil d'estat, qui ordonne que les juges, qui ont esté et seront cy après commis pour assister aux consistoïres de ceux de la R. P. R..., parapheront... les délibérations qui y auront esté prises et les feront signer par les ministres et anciens. Du 17 janvier 1685. » In-4°.

271. « Arrest de la cour de Parlement, portant condamnation de la démolition du temple... de La Rochelle, et jugement des ministres relaps et autres y dénomméz. Du 18 janvier 1685. » In-4°.

Page 277. « Déclaration du Roy pour la punition des ministres de la R. P. R. qui souffrent dans les temples des personnes que le Roy a défendu d'y admettre, et pour l'interdiction des dits temples. Registrée en Parlement le 26 février 1685. » In-4°.

Page 285. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant défenses aux ministres et proposans de la R. P. R. de faire l'exercice de leur religion dans les lieux où les temples auront été démolis. Du 30 avril 1685. » In-4°.

Page 289. « Déclaration du Roy, portant que les temples, où il sera célébré des mariages entre catholiques et des gens de la R. P. R. et ceux où, dans les prêches, il sera tenu des discours séditieux, seront démolis. Registrée au Parlement, le 23 juin 1685. » In-4°.

Page 295. « Arrest du Conseil d'estat, qui interdit pour toujours l'exercice de la R. P. R. en la ville de Sedan et la démolition des temples dans les lieux de Raucourt et Givonne. Du 2 juillet 1685. » In-4°.

Page 303. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses à ceux de la R. P. R. d'avoir des cimetières dans les villes, bourgs et lieux du royaume où il n'y a plus exercice de la dite R. P. R. Du 9 juillet 1685. » In-4°.

Page 307. « Arrest du Conseil d'estat, qui fait... inhibitions et défenses à tous libraires et imprimeurs... de la R. P. R. de faire à l'avenir aucunes fonctions de libraires et imprimeurs... Du 9 juillet 1685. » In-4°.

Page 311. « Arrest du Conseil d'estat, qui défend à tous les ecclé-

siastiques du royaume, de donner à ferme à aucuns de la R. P. R. leurs biens ecclésiastiques, ni les recevoir pour cautions de leurs fermes. Du 9 juillet 1685. » In-4°.

Page 315. « Déclaration du Roy, portant défenses à ceux de la R. P. R. d'avoir des domestiques catholiques. Registrée au Parlement, le 26 juillet 1685. » In-4°.

Page 319. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, qui ordonne que, dans es provinces et généralitéz du royaume où les tailles sont réelles, ceux de la R. P. R. seront tenus de contribuer à la réédification et à la réparation des églises paroissiales et maisons curiales, à proportion des biens qu'ils possèdent dans les paroisses. Du 9 juillet 1685. » In-4°.

Page 323. « Déclaration du Roy, portant défenses aux juges, avocats et autres d'avoir des clercs de la R. P. R. 10 juillet 1685. » In-4°.

Page 327. « Déclaration du Roy, pour exclure les juges dont les femmes font profession de la R. P. R. de la connoissance des procès où les ecclésiastiques auront intérest, du 11 juillet 1685. » In-4°.

Page 331. « Déclaration du Roy, portant qu'il ne sera plus reçu d'advocats de la R. P. R., du 11 juillet 1695. » In-4°.

Page 335. « Déclaration du Roy, portant que les enfans dont les pères seront mortz dans la R. P. R. et dont les mères seront catholiques, seront élevés en la religion catholique avec défenses de leur donner des tuteurs de la R. P. R. Du 12 juillet 1685. » In-4°.

Page 339. « Déclaration du Roy, portant que les ministres des châteaux et maisons des seigneurs ne pourront exercer leur ministère plus de trois ans dans un mesme lieu. Du 13 juillet 1685. » In-4°.

Page 343. « Arrest du Conseil d'estat, qui déclare toutes veuves d'officiers de la maison de Sa Majesté et des maisons royales, lesquelles font profession de la R. P. R., decheües dès à présent de tous les privilèges attribuéz aux charges dont leurs maris estoient pourvus et leur fait défenses de s'en servir. Du 13 juillet 1685. » In-4°.

Page 347. « Déclaration du Roy, portant que ceux de la R. P. R. ne pourront aller à l'exercice aux temples, hors des bailliages où ils sont demeurans. Du 14 juillet 1685. » In-4° (2 exemplaires).

Page 355. « Édit du Roy pour empêcher les calomnies que les ministres et autres personnes de la R. P. R. font contre la religion catholique... 1685. » In-4°.

Page 363. « Déclaration du Roy, portant défenses aux ministres et proposans de la R. P. R. de demeurer plus près que de six lieues des

endroits où l'exercice de la dite religion aura esté interdit. Aoust 1685. » In-4°.

Page 367. « Déclaration du Roy, portant qu'il ne sera plus receu de médecins de la R. P. R. Du 6 août 1685. » In-4°.

Page 371. « Déclaration du Roy, portant que la moitié des biens de ceux de la religion prétendue réformée, qui sortiront du royaume seront donnés aux dénonciateurs. Du 20 août 1685. » In-4°.

Page 375. « Arrest du Conseil d'estat, concernant les baptêmes et les mariages de ceux de la R. P. R. Du 15 septembre 1685. » In-4°.

Page 379. « Arrest du Conseil d'estat, portant défenses à tous chirurgiens et apothicaires faisant profession de la R. P. R., de faire aucun exercice de leur art. Du 15 septembre 1685. » In-4°.

Page 383. « Arrest du Conseil d'estat, portant que les gentilshommes, nouvellement convertis à la religion catholique, reprendront dans les églises les mêmes places que leurs ancestres y avoient avant leur perversion. 23 décembre 1685. » In-4°.

Page 387. « Édit du Roy, portant défenses de faire aucun exercice de la R. P. R. dans son royaume. Octobre 1685. » In-4°.

Page 399. « Ordonnance du Roy contre les gens de la R. P. R. non habituéz dans la ville et faux-bourgs de Paris. 15 octobre 1685. » In-4°.

Page 403. « Ordonnances du Roy, qui interdisent l'exercice de la R. P. R. sur les vaisseaux de guerre de Sa Majesté et sur ceux des marchands, et défendent à toutes personnes de contribuer... à l'évasion des religionnaires qui voudraient sortir du royaume. 25 octobre et 5 novembre 1685. » In-4°.

Page 407. « Arrest du Conseil d'estat, portant que la surséance accordée aux nouveaux convertis... n'aura lieu pour les lettres et billets de change, ni pour les affaires que les marchands français pourroient avoir avec les estrangers pour raison de leur commerce. Du 5 novembre 1685. » In-4°.

Page 411. « Arrest du Conseil d'estat, qui défend à tous avocats faisant... profession de R. P. R. de faire aucunes fonctions d'avocats en quelque cour et juridiction que ce puisse estre. Du 5 novembre 1685. » In-4°.

Page 415. Sur le même sujet. 17 novembre 1685. In-4°.

Page 419. « Déclaration du Roi, portant que ceux de la R. P. R. qui reviendront dans le royaume, déclareront leur retour aux juges. 12 novembre 1685. » In-4°.

Page 423. « Du 23 novembre 1685. Arrest du Conseil, qui interdit les conseillers au Parlement de la R. P. R. et ordonne le remboursement des dits offices. » In-4°.

Page 427. « Ordonnance contre les assemblées et exercice des personnes qui se disent encore de la R. P. R. Du 3 décembre 1685. » In-4°.

Page 431. « Arrest du Conseil d'état portant défense à tous médecins de la R. P. R. de faire aucun exercice de la médecine dans le royaume. 10 décembre 1685. » In-4°.

Page 435. « Déclaration du Roy pour établir la preuve du jour de décès de ceux de la R. P. R. 11 décembre 1685. » In-4°.

Page 439. « Édit du Roy concernant les femmes et les veuves de la R. P. R. Janvier 1686. » In-4°.

Page 443. « Édit du Roy concernant l'éducation des enfants de la R. P. R. Janvier 1686. »

Page 447. « Déclaration du Roy, portant permission aux nouveaux convertis de rentrer dans leurs biens vendus ou affermez depuis six mois. 10 janvier 1686. » In-4°.

Page 451. « Arrest du Conseil d'estat, en faveur des étrangers protestans de quelque religion qu'ils soient. Du 11 janvier 1686. » In-4°.

Page 455. « Lettre du Roy, écrite à monsieur Le Chevalier, marquis de Menars..., pour faire à savoir aux nouveaux catholiques, que l'intention de Sa Majesté est qu'ils envoyent leurs enfans aux écoles et aux instructions et catéchismes qui se font dans leurs paroisses. 1686. » In-4°.

Page 459. « Déclaration du Roy contre les nouveaux catholiques qui sortiront du royaume sans permission. » 7 may 1686.

Page 463. « Déclaration du Roy contre les nouveaux catholiques qui dans leurs maladies refuseront les sacremens. 29 août 1686. » In-4°.

Page 467. « Déclaration du Roy concernant la R. P. R. 1er juillet 1686. » (2 exemplaires In-4°.)

Page 479. « Déclaration du Roy concernant les formalitéz nécessaires pour les mariages des mineurs, dont les pères, mères et tuteurs faisans profession de la R. P. R. sont absens. 6 août 1686. » In-4°.

Page 483. « Arrest du Conseil d'estat, qui révoque la surséance accordée aux nouveaux catholiques... pour le payement du capital de leurs dettes et leur fait défense de rien servir. Du 16 décembre 1686. » In-4°.

Page 487. « Déclaration du Roy pour changer la peine des galères en celle de mort contre ceux qui favoriseront l'évasion des nouveaux catholiques hors du royaume. 12 octobre 1686. » In-4°.

Page 491. « Édit du Roi, portant la réunion au domaine des biens des consistoires et de ceux de la R. P. R. qui sont sortis du royaume. Du mois de janvier 1688. » In-4°.

Page 499. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant que les sommes qui ont esté cy-devant payées par les fermiers des domaines, pour captures... des gens de la R. P. R..., seront répétéz par lesdits fermiers sur les biens de ceux à l'occasion desquels ils auront esté faits Du 17 février 1688. » In-4°.

Page 507. « Arrest du Conseil d'estat du Roy pour l'exécution de l'édit de Sa Majesté, du mois de janvier dernier, concernant les biens des consistoires, des ministres et autres faisans profession de la R. P. R. qui sont sortis hors du royaume. Du 31 mars 1688. » In-4°.

Page 515. « Ordonnance du Roy, portant défenses aux nouveaux convertis de retenir chez eux des mousquets, fusils, mousquetons et autres armes offensives de quelque nature que ce soit, à peine des galères. Du 16 octobre 1688. » In-4°.

Page 519. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant que les commis qui ont cy devant fait la régie des biens de ceux de la R. P. R. sortis du royaume dans les provinces de Languedoc et Provence, et dans les généralités de Metz, Lyon et Chalons, remettront ès mains du sieur Clément la somme de 124,790 sols. Du 10 novembre 1688. » In-4°.

Page 523. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, qui ordonne qu'il sera à l'avenir arresté au Conseil, de quartier en quartier, des états des pensions des nouveaux convertis, sur les témoignages que messieurs les intendants rendront de leur conduite, pour estre le payement desdites pensions fait aux nouveaux convertis, chacun dans les provinces où ils sont domiciliéz, par les receveurs généraux des domaines desdites provinces. Du 8 janvier 1689. » In-4°.

Page 527. « Ordonnance du Roy, portant que les sujets de Sa Majesté, qui sont sortis du royaume à l'occasion de la révocation de l'Édit de Nantes, lesquels iront servir dans les troupes du roy de Danemark, ou se retireront à Hambourg, jouiront de la moitié des biens qu'ils ont dans les estats de Sa Majesté. Du 12 mars 1689. » In-4°.

Page 531. « Ordonnance du Roy pour empescher les assemblées des

nouveaux convertis dans les provinces de son royaume. Du 12 mars 1689. » In-4°.

Page 535. « Édit du Roy, portant que les plus proches parents et légitimes héritiers de religionnaires fugitifs, entreront en possession des biens qu'ils ont laissé dans le royaume, sans néanmoins les pouvoir vendre ni aliéner qu'après cinq années. Donné à Versailles, au mois de décembre 1689. » In-4°.

Page 539. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne qu'à la diligence du sieur Monnerot, conseiller en la cour du Chastelet de Paris, les fermiers, receveurs et autres, qui ont receu et joui des biens des religionnaires jusqu'au premier janvier de la présente année et ceux qui en ont fait la régie, seront tenus de compter dans quinzaine, et de remettre les sommes... en celles [mains] dudit sieur Monnerot. Du 18 juillet 1690. » In-4°. (2 exemplaires.)

Page 547. Autre pièce sur le même sujet. 9 septembre 1690. In-4°.

Page 551. Sur le même sujet. Du 24 octobre 1690. In-4°.

Page 555. « Ordonnance du Roy, portant défense de rendre les armes aux nouveaux convertis. Du 15 janvier 1691. » In-4°.

Page 559. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne qu'en faveur des nouveaux convertis il sera incessamment procédé au recouvrement du tiers des revenus des bénéfices vacans, destiné pour leur subsistance par Sa Majesté. Du 1er août 1693. » In-4°.

Page 567. « Déclaration du Roy, portant défenses à ses sujets de s'établir à Orange et d'y faire exercice de la R. P. R. Donnée à Versailles, le 23 novembre 1697. » In-4°.

Page 571. « Déclaration du Roy sur ce qui doit estre observé par les nouveaux convertis qui iront à Orange pour leur commerce. Donnée à Versailles, le 13 janvier 1698. » In-4°.

Page 575. « Déclaration du Roy, portant permission à ceux qui sont sortis hors du royaume, au préjudice des défenses, d'y revenir dans six mois, à la charge d'y faire profession et exercice de la religion catholique. Donnée à Versailles, le 10 février 1698. » In-4°.

Page 579. « Déclaration du Roy, qui ordonne l'exécution de l'édit de révocation de l'Édit de Nantes, pourvoit à l'instruction de ceux qui sont rentréz dans le sein de l'église catholique... Donnée à Versailles, le 13 décembre 1698. » In-4°.

Page 591. « Déclaration du Roy, qui permet à ceux de ses sujets qui sont sortis du royaume pour la R. P. R. et qui y reviendront, de ren-

trer dans leurs biens... Donnée à Versailles, le 19 décembre 1698. » In-4°.

Page 599. « Déclaration du Roy, portant défenses à tous ses sujets, qui ont fait abjuration de la R. P. R. de sortir du royaume sans permission. Donnée à Versailles, le 11 février 1699. » In-4°.

Page 607. « Déclaration du Roy, concernant ce qui doit estre observé dans la vente et disposition des biens de ceux qui ont fait profession de la R. P. R. Donné à Versailles, le 5 mai 1699. » In-4°.

Page 615. « Du 4 juillet 1699. Jugement de l'intendant de Languedoc, contre un ministre de la R. P. R., condamné d'estre rompu pour libelles diffamatoires et séditieux contre la religion catholique. » In-4°.

Page 621. « Déclaration du Roy, portant peine de galères contre ceux de la R. P. R. ou réunis à l'Église, qui sortiront du royaume sans permission. Donné à Fontainebleau, le 13 septembre 1699. » In-4°.

Page 629. « Déclaration du Roy, portant défenses aux capitaines de vaisseaux d'embarquer des nouveaux catholiques. 5 décembre 1699. » In-4°.

Page 637. « Déclaration du Roy, portant que dans les lieux où la confiscation n'a pas lieu, il sera prononcé des amendes qui ne pourront estre moindres que de la moitié de la valeur des biens des condamnés pour la R. P. R. 30 janvier 1700. » In-4°.

Page 641. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, concernant les biens saisiz et confisquéz sur les sujets de Sa Majesté de la R. P. R. ou nouveaux convertis qui ont contrevenu à ses édits... Du 30 juillet 1700. » In-4°.

Page 645. Confirmation de l'article X de la déclaration du 13 décembre 1698, concernant l'éducation des enfants de la R. P. R. 16 octobre 1700. In-4°.

Page 649. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que toutes les sommes qui se trouveront dues par les comptes rendus... seront payées au sieur Boucher. Du 5 février 1701. » In-4°.

Page 653. « Déclaration du Roy, qui proroge pour trois années les défenses faites aux nouveaux catholiques de disposer de leurs biens. 13 avril 1702. » In-4°.

Page 657. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que toutes les amendes et confiscations... pour fait de religion seront payées au sieur Boucher... Du 17 avril 1703. » In-4°.

Page 661. « Du 23 octobre 1703. Arrest du Conseil, concernant la recherche des biens délaissés par les fugitifs de la R. P. R. » In-4°.

Page 667. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant ce qui doit estre observé par ceux qui prétendent des droits sur les biens saisis ou confisquéz par fait de religion. Du 8 décembre 1703. » In-4°.

Page 671. « Déclaration du Roy, qui révoque les défenses, cy-devant faites à tous les sujets de Sa Majesté, d'aller s'établir à Orange. 1er mars 1704. » In-4°.

Page 675. « Du 8 mars 1704. Arrest du Conseil, qui ordonne le partage des biens d'une réfugiée pour la R. P. R. avec un officier suisse, pour le privilège de la nation. » In-4°.

Page 681. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, concernant la régie ou administration des biens de ceux de la R. P. R. qui sont sortis du royaume par permission... et qui n'y ont point laissé d'enfans. Du 2 aoust 1704. » In-4°.

Page 685. « Arrest de la cour de Parlement, du 26 janvier 1706, qui juge que les héritiers d'un mari et femme, qui se sont retiréz hors du royaume, à cause de la R. P. R., sont en droit de renoncer à la communauté qui est entre le mari et la femme. » In-4°.

Page 689. « Du 9 juin 1705. Déclaration du Roy, portant deffences à ceux de la R. P. R. de vendre leurs biens pendant trois ans. » In-4°.

Page 703. Le legs du sieur Chartier sera receu par le sieur Boucher, secrétaire de Sa Majesté. 12 avril 1706. In-4°.

Page 707. « Acte de notoriété donné par Monsieur le lieutenant civil », au sujet des enterrements en terre sainte. 20 décembre 1707. In-4°.

Page 715. Annulation de deux arrêts, rendus par le parlement de Bordeaux, contre Nicolas Nivelle, sr de La Chaussée. Du 2 septembre 1709. In-4°.

Page 719. « Déclaration du Roy, qui fait défenses à ceux qui ont fait profession de la R. P. R. de vendre durant le temps de trois ans leurs biens... sans en avoir obtenu permission. 17 may 1711. » In-4°. (Deux exemplaires.)

Page 727. Arrest ordonnant que les frais de procédures pour fait de religion seront acquittés par le sieur Boucher. 31 janvier 1713. In-4°.

Page 731. « Ordonnance du Roy, portant défenses à ses sujets nouveaux convertis de passer dans les pays estrangers, et aux refugiéz de

venir en France sans sa permission. 18 septembre 1713. » In-4°.

Page 739. « Lettres patentes du Roy, sur arrest du Conseil, portant que les débiteurs des rentes constituées au profit de ceux de la R. P. R., lesquels voudront en faire le remboursement, seront tenus de se pourvoir par devant les sieurs commissaires... pour en obtenir permission. 21 janvier 1714. » In-4°.

Page 743. Prorogation pour trois ans des défenses faites aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission. 12 mars 1714. In-4°.

Page 747. « Déclaration du Roy, qui ordonne que ceux qui auront déclaré qu'ils veulent persister et mourir dans la R. P. R., soit qu'ils ayent fait abjuration, ou non, seront réputéz relaps. 8 mars 1715. »

Page 751. « Du 10 août 1716. Arrest du Conseil, qui renvoye au Conseil de conscience les revenus des bénéfices vacants en régale et ceux de la R. P. R. » In-4°.

Page 757. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, Sa Majesté y estant, qui ordonne que... Jean Cailus... payera au sieur Boucher... la somme de 875 livres... et celle de 1750 livres... avec les intérêts légitimement dus... 20 aoust 1715. » In-4°.

Page 765. « Déclaration du Roy, qui continue les défenses aux nouveaux convertis de vendre leurs biens... pendant trois ans. 16 février 1717. » In-4°.

Page 769. Confirmation pour six années à Pierre Duchesne, du bail des revenus des biens de ceux de la R. P. R. 6 septembre 1717. In-4°.

Page 773. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui casse... un contrat de vente fait par le Sr de Béranger, nouveau converti... 9 novembre 1717. » In-4°.

Page 777. « Déclaration du Roi, concernant les biens des religionnaires fugitifs. 21 mars 1718. » In-4°.

Page 781. Arrest donnant au s^r Plessart la régie des revenus des religionnaires réfractaires. 22 février 1724. In-4°.

Page 793. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui casse une ordonnance des juges ordinaires pour avoir envoyé une fugitive rentrée dans le royaume... en possession de ses biens... et le détempteur... 15 juillet 1719. » In-4°.

Page 797. Renouvellement de la défense aux nouveaux convertis, de vendre pendant un délai de trois ans leurs biens. 13 février 1720. In-4°.

Page 801. Arrest au sujet du remboursement des rentes constituées sur ceux de la R. P. R. 29 juin 1720. In-4°.

Page 805. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, concernant la destination des billets de banque... reçus sur les revenus des biens des religionnaires et sur les bénéfices à la nomination du Roy. 18 décembre 1720 » In-4°.

Page 817. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui déclare Esther-Élisabeth Coignard, fugitive du royaume,... incapable d'ester en jugement... 11 juillet 1722. » In-4°.

Page 825. Subrogation de Jean-Claude de Lisle à Pierre Duchesne pour l'exploitation du bail du revenu des biens des religionnaires. 8 septembre 1722. In-4°.

Page 829. « Déclaration du Roy, qui défend aux sujets de la R. P. R. de vendre aucuns biens sans permission... pendant le temps de trois ans. 18 février 1723. » In-4°.

Page 833. Arrêt qui donne au s^r Plessart la régie des revenus des biens des religionnaires. 22 février 1724. In-4°.

Page 841. « Déclaration du Roy concernant la religion. 14 may 1724. » In-4°.

Page 849. Arrêt qui déboute Suzanne Souchet de sa demande d'entrée en possession des biens de Pierre Souchet, son père. 24 juin 1724. In-4°

Page 857. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui casse et annuelle les baux qui ont esté faits des biens en régie... dans la province de Normandie. 27 juin 1724. » In-4°.

Page 861. Confirmation d'une sentence concernant Michel Albrespy. 27 juillet 1724. In-4°.

Page 865. « Déclaration du Roy, en interprétation de celle du 29 décembre 1698, concernant les religionnaires fugitifs qui rentreront dans le royaume. 27 octobre 1725. » In-4°.

Page 869. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui attribue au sieur archevêque de Rouen la connoissance des plaintes et griefs, que les commis à la régie des biens des religionnaires... pourront former contre les apostilles et arrêtéz de leurs comptes. 12 décembre 1724. » In-4°.

Page 873. « Défense aux sujets de la R. P. R. de vendre leurs biens sans permission pendant le temps de trois ans. 7 février 1726. » In-4°.

Page 877. « Arrêt ordonnant que les biens des ministres et de ceux

sortis sans permission ne peuvent passer à leurs collatéraux qu'après le décès de leurs enfants, et jusques là être mis en régie. 28 septembre 1726. » In-4°.

Page 881. « Arrêt qui permet aux nouveaux convertis de rentrer en possession de leurs biens. 19 octobre 1726. » In-4°.

Page 889. « Arrêt concernant les religionnaires fugitifs. 4 décembre 1727. » In-4°.

Page 893. « Déclaration du Roy concernant ceux de la R. P. R. 6 février 1729. » In-4°.

Page 897. « Arrêt qui déclare Pierre Trinité mort relaps, et ordonne que Jacques Trinité et Jean Le Noir seront élevés dans la religion catholique. 4 juillet 1729. » In-4°.

Page 901. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 26 mai 1731, qui ordonne que ceux, ausquels il sera fait mainlevée des biens en régie sur des religionnaires fugitifs, seront tenus de payer et rembourser les réparations qui auront esté faites ausdits biens, dans l'année où la mainlevée en aura été accordée. » In-4°.

Page 905. « Déclaration du Roy concernant ceux de la R. P. R. 19 janvier 1732. » In-4°.

Page 909. Renouvellement de la défense faite aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission. 5 février 1735. In-4°.

Page 913. Établissement d'une commission pour le jugement en dernier ressort des affaires concernant les biens des religionnaires fugitifs. 3 mars 1737. In-4°.

Page 917. Renouvellement de la défense faite aux nouveaux convertis de vendre leurs biens pendant trois ans. 3 février 1738. In-4°.

Page 921. Sur le même sujet. 31 janvier 1741. In-4°.

Page 925. Consultation sur une succession de la R. P. R. In-folio.

Page 933. « Déclaration du Roy concernant les biens des religionnaires. 22 février 1744. In-4°.

Page 937. Arrêt réglant les poursuites ou procédures à faire par ceux qui prétendent avoir des droits sur les biens des religionnaires fugitifs. 14 septembre 1745. In-4°.

Page 941. Défense aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission. 20 février 1747. In-4°.

Page 945. Sur le même sujet. 19 février 1750. In-4°.

Page 949. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui déclare nulle la

permission donnée par le feu sieur de Vastan, intendant de la généralité de Caen, à la dame Varignon de vendre la terre de Putot. 28 août 1751. » In-4°.

XVI°, XVII° et XVIII° siècles. Papier. 1196 et 972 pages. In-4°. Demi-rel. (Ancien 9422.)

1039-1040. « Table alphabétique des matières contenues dans les ordonnances et règlemens militaires du règne de Louis XIV. »

XVIII° siècle. Papier. 318 et 300 pages. Demi-rel. in-fol. (Ancien 9423.)

1041. Recueil d'édits et d'arrêts concernant le Parlement de Paris et les autres parlements de France aux XVII° et XVIII° siècles.

La plupart des pièces sont imprimées.

Parlement de Paris.

Page 5. « Arrest de la cour de Parlement, touchant les procès partis ès chambre d'icelle [arrêt pour le grand archidiaconé en l'église d'Angers au profit de M° Pierre Garande, prestre,... contre maistres Amaury et Christofle Lavocat], avec le plaidoyé de monsieur Servin, advocat du Roi en la dite cour, ensemble l'arrest de la dite cour touchant le droict de régale, le siège épiscopal vacant. — Paris, 1617. » In-8°.

Page 29. « Arrest du Parlement, concernant la création et érection d'un office de conseiller au Parlement de Paris, au lieu d'un autre supprimé pour un prétendu délit. » Du 18 mars 1633. In-4°. Manuscrit.

Page 35. « Édict du Roy, portant création de deux maistres des requestes ordinaires de son Hostel, trois conseillers aux Enquestes du Parlement de Paris, et un conseiller aux Requestes d'icelle, vérifié en Parlement, 1631, et Chambre des Comptes, le 20 décembre 1635. Paris, 1636. » In-16.

Page 45. « Du 1er juillet 1644. Arrest du Parlement, portant décharge d'accusation de félonie contre M. Payen, conseiller au Parlement. » In-4°.

Page 49. « Édict du Roy, du mois de juillet 1644, portant attribution et confirmation aux présidens, conseillers, advocats et procureur général, greffier en chef, et notaires et secrétaires de la cour de Parlement de Paris, eux, leurs vefves, posteritéz et lignées, du tiltre et qualité nobles, avec exemption et décharge aux officiers de ladite cour

du droict de gabelle du sel qu'ils prendront pour leurs provisions, et généralement de tous droicts seigneuriaux et féodaux, etc. » In-4°.

Page 57. « Déclarations et privilèges d'exemptions du ban et arrière-ban, en faveur des chanceliers, présidens, maistres des requestes, conseillers et officiers du Parlement de Paris, et de leurs femmes durant leur viduité, et enfans, pendant leur minorité seulement. » 6 juillet 1643. In-4°.

Page 67. « Arrest de la cour de Parlement, touchant les réceptions des officiers de son ressort, du 1er décembre 1666. » In-4°.

Page 71. « Édict du Roy, portant suppression des Chambres de l'Édict des parlemens de Paris et de Roüen, vérifié en Parlement le 4 février 1669. » Paris, 1669. In-4°.

Page 85. « Du mois d'aoust 1669. Édit du Roy, portant establissement de la Tournelle civile au Parlement. » In-4°. Manuscrit et imprimé.

Page 95. « Déclaration du Roy pour la Chambre des vacations, donnée à Fontainebleau, le 4 septembre 1675. Registrée en Parlement le 7 septembre 1675. Paris, 1724. » In-4°.

Page 101. « Édit du Roy, concernant les procèz qui seront vus par petits commissaires; registré en Parlement le 2 juillet 1683. » In-4°.

Page 107. « Édit du Roi, portant création de deux présidens, seize conseillers et autres officiers au Parlement de Paris, requestes de l'Hostel, et requestes du Palais, donné à Versailles au mois de novembre 1690... » A Paris, 1690. » In-4°.

Page 111. « Déclaration du Roy, concernant les requestes civiles, les causes des petits rolles et les audiences sur placets, vérifiée en Parlement le 27 novembre 1690. — Paris, 1690. » In-4°.

Page 115. « Déclaration du Roy, concernant la charge d'avocat du Roy aux requestes du Palais, le greffier en chef criminel, et le premier huissier de la cour de Parlement, pour leurs fonctions et privilèges, tant de noblesse qu'autre, donné à Versailles au mois de janvier 1691. — Paris, 1691. » In-4°.

Page 119. « Arrest du Conseil d'état du Roy, du 8 octobre 1701, qui reçoit les quatre notaires secrétaires près le Parlement de Paris à payer le droit annuel. » In-4°. Manuscrit.

Page 125. « Édit du Roy, portant création en titre d'offices de deux conseillers notaires-secrétaires en chacune des cinq chambres des

Enquestes du Parlement de Paris, des Requestes de l'Hôtel, et des deux Chambres des requestes du Palais, et autres offices, donné à Versailles au mois d'avril 1702. » In-4°.

Page 129. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui permet de posséder sans aucune incompatibilité avec tous autres offices : ceux de conseillers-notaires-secrétaires, crééz par édit du mois d'avril dernier, aux cinq Chambres des Enquestes, Requestes de l'Hôtel, et du Palais, et à la Cour des Aydes de Paris ; ceux de greffiers des baux judiciaires aux dites Requêtes du Palais, de greffier, gardes-minuttes de laditte Cour des aydes, de principal commis à la délivrance des arrests, et de l'office de buvetier de la grand'chambre du Parlement de Paris ; permet en outre Sa Majesté aux acquéreurs desdits offices, de se faire pourvoir par une seule et même provision des deux offices conseillers-nottaires-secrétaires, et de ceux de greffiers des baux judiciaires, avec faculté de les désunir, quand bon leur semblera, et fixe les frais des provisions, du marc d'or et autres frais de réceptions. Du 30 may 1702. » In-4°.

Page 133. « Déclaration du Roy, portant que les conseillers-notaires et secrétaires, crééz par l'édit du mois d'avril dernier, ès Chambres des Enquestes et Requestes du Palais du Parlement de Paris, Requestes de l'hostel, et en la Cour des aydes, jouïront des mesmes privilèges et prérogatives que les conseillers secrétaires du Roy en la grande Chancellerie. Donnée à Versailles, le 24 juin 1702. » In-4°.

Page 137. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui dispense les particuliers qui se feront cy après pourvoir des offices de secrétaires des Chambres des Enquestes du Parlement de Paris, des Requêtes de l'Hôtel, du Palais et de la Cour des aydes..., de toute recherche, qui pourroit être faite contr'eux, pour avoir induement pris la qualité de noble et d'écuyer, avant l'acquisition desdits offices, et les décharge des amendes qu'ils pourroient avoir encourues pour raison de ce, et fixe l'annuel desdits offices sur le pied que l'est celuy des quatre anciens secrétaires dudit Parlement. Du 9 septembre 1702. » In-4°.

Page 141. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui dispense de résidence à Paris ceux qui voudront se faire pourvoir des offices de conseillers du Roy, notaires-secrétaires des Chambres des Enquestes du Parlement de Paris, Requeste de l'Hôtel et du Palais..., avec gages, francsalé et tous privilèges et exemptions dont jouissent les secrétaires du Roy de la grande Chancellerie de France. Du 13 novembre 1703. » In-4°.

Page 145. « Édit du Roy, portant création de quinze présidens aux Enquestes, six présidens aux Requestes du Palais, et de quinze conseillers laïcs pour les Enquestes. Donné à Versailles, au mois de may 1704 » In-4°.

Page 149. « Édit du Roy, portant création des offices de concierges beuvetiers en chacune des Chambres des Enquestes du Parlement de Paris, Requestes du Palais et autres cours supérieures du royaume. Donné à Versailles, au mois de may 1704. » In-4°.

Page 153. « Édit du Roi, portant création de trois présidens et de trois conseillers en chacune Chambre des Enquestes du Parlement de Paris, et de trois présidens en chacune des Chambres des Requestes du Palais. Donné à Versailles, au mois de may 1704. » In-4°.

Page 157. « Déclaration du Roy, en interprétation de l'édit de création des offices de présidens aux Enquestes du Parlement de Paris, du mois de may 1704. » In-4°.

Page 161. « Déclaration du Roy, portant que la cour de Parlement de Paris continuera de recevoir l'appel des jugemens qui ont esté ou qui seront rendus par les trésoriers de France, tant interlocutoires, préparatoires que diffinitifs, sans aucune distinction, pour estre statué sur ledit appel en la manière accoutumée, comme avant l'édit du mois de février 1704. Donnée à Versailles, le 5 août 1704. » In-4°.

Page 165. « Déclaration du Roy, portant suppression de la Chambre établie pour les bleds par les lettres patentes du 11 juin 1709. Donnée à Versailles, le 4 avril 1710. » In-4°.

Page 169. « Déclaration du Roy, qui permet aux officiers, qui sont exclus de la voix délibérative par leurs dispenses, de rapporter et d'opiner dans les affaires dont ils seront rapporteurs. Donnée à Marly, le 20 may 1713. » In-4°.

Page 173. « Déclaration du Roy, qui dispense les officiers de la cour de Parlement à Paris, de faire registrer leurs provisions au bureau des finances de la généralité de Paris. Donnée à Versailles, le 27 mars 1714. » In-4°.

Page 177. « Déclaration du Roy, qui ordonne que toutes les requestes civiles, qui seront mises aux rolles du Parlement, qui a commencé le 13 novembre 1714 et qui finira le 7 septembre 1715, demeureront appointées à la fin desdits rolles. Donnée à Versailles, le 1er may 1715. » In-4°.

Page 181. « Déclaration du Roy, concernant les comptes des payeurs

des gages des cours supérieures de Paris et du Chastelet. Donnée à Versailles, le 18 avril 1724. » In-4°.

Page 185. « Arrest notables du Conseil d'estat du Roy, servans de règlement sur les indults attribués aux officiers du Parlement de Paris, dans la province de Bretagne, et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Des 28 octobre, 28 décembre 1726 et 28 juin 1727. » In-4°.

Page 193. « Déclaration du Roy, portant establissement d'une chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris. Donnée à Versailles, le 12 janvier 1735. » In-4°.

Page 201. « Autre déclaration sur le même sujet, donnée à Versailles, le 24 janvier 1736. » In-4°.

Page 205. « Déclaration du Roy, concernant les requestes civiles. Donnée à Compiègne, le 22 juillet 1736. » In-4°.

Page 209. « Déclaration du Roy, concernant les requestes civilles. Donnée à Versailles, le 17 septembre 1738. — Paris, 1738. » In-4°.

Page 210. Sur le même sujet. Versailles, 1er septembre 1739. In-4°.

Page 217. Sur le même sujet. Versailles, 6 août 1741. In-4°.

Page 221. Sur le même sujet. Versailles, 28 août 1740. In-4°

Page 225. « Déclaration du Roy, qui ordonne que les différentes affaires pendantes devant les juges de la chambre de la Tournelle criminelle, continueront d'y être instruites et jugées, nonobstant le changement de leur service. Donnée à Versailles, le 27 avril 1743. » In-4° 2 exemplaires.

Page 233. « Lettres patentes qui renvoient à la grand'chambre du Parlement l'assignation donnée à la requête du sieur Clopey. Donnée à Versailles, le 6 août 1743. » In-4°.

Parlement de Provence.

Page 243. « Édict du Roy, portant supression de deux conseillers, des six crééz au parlement de Provence, par autre édict du mois de de novembre 1637, et de commutation d'un des quatre conseillers laiz restans, en un office de conseiller clerc. Paris, 1739. « In-4°.

Page 258. « Édict du Roy, portant que la cour de parlement de Provence sera tenue et exercée par deux séances et ouvertures semestres, avec suppression à perpétuité de la chambre des Requestes dudit Parlement, commutation des officiers desdites Requestes en officiers dudit

parlement, et création d'autres offices, pour composer avec lesdits officiers des Requestes, le semestre de janvier ; restablissement aux officiers des sénéchaussées, vigueries et autres juridictions subalternes du ressort de ladite cour, de leur ancien pouvoir et juridiction, et création de quatre huissiers en chacune desdites sénéchaussées et vigueries, et d'un sergent royal en chacune des autres juridictions du comté de Provence, Forcalquier et terres adjacentes. Publié et registré en la grande chancellerie de France, le 27ᵉ jour de novembre 1647. Paris, 1648. » In-4°.

Page 280. « Déclaration contre l'usage du parlement de Provence de faire rapporter les conseillers après leur résignation. Du 12 juillet 1680, à Saint-Germain-en-Laye. » In-4°. Imprimé et manuscrit.

Page 285. « Édit du Roy, portant suppression de la Chambre des eaux et forests, pesches et chasses, créée près le parlement de Bordeaux, par édit du mois de février 1704, ensemble des officiers qui la devaient composer, à l'exception de l'office de controlleur général des bois ; union de la jurisdiction de la Table de marbre de Bordeaux à celle des Requestes du Palais, et création d'officiers, tant audit parlement qu'auxdites Requestes du Palais. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1704. » In-4°.

Page 291. « Édit du Roy, portant rétablissement au parlement de Provence de la chambre des Requestes du Palais, qui y avoit esté créée et établie par édit du mois de janvier 1641, pour connoistre et juger en première instance les matières expliquées par le présent édit. Donné à Versailles, au mois de mars 1705. » In-4°.

Page 299. « Édit du Roy, portant création de deux conseillers secrétaires du Roy en chacune des cours de Parlement et autres cours supérieures du royaume, à la réserve de la cour de Parlement, Chambre des comptes et Cour des aydes de Paris. Donné à Versailles, au mois de septembre 1705. » In-4°.

Parlement de Franche-Comté.

Page 307. « Édit du Roy, portant création et augmentation d'officiers au parlement du comté de Bourgogne, et d'autres officiers dans les bailliages et autres juridictions en dépendans. Donné à Versailles, au mois d'août 1692. — Paris, 1692. » In-4°.

Page 315. « Arrest du Conseil d'état du Roy, portant modération des

droits du marc d'or, et sceau, des offices de Franche-Comté, du 7 février 1693. — Paris, 1693. » In-4°.

Page 319. « Édit du Roy, portant création de quinze conseillers, et autres officiers au parlement de Bezançon. Donné à Versailles, au mois d'avril 1693. — Paris, 1693. » In-4°.

Page 327. « Déclaration du Roy, portant renvoy au parlement de Besançon des procèz évoquéz à celuy de Dijon, et au parlement de Metz des procèz évoquéz à celui de Besançon. Donnée à Versailles, le 15 novembre 1703. » In-4°.

Page 331. « Édit du Roy, portant création d'une chambre des Requestes du Palais au parlement de Besançon, et union de ladite chambre à celle des Eaux et forêts, créée par ledit parlement, par édit du mois de février 1704. Donnée à Versailles, au mois dejuillet 1704. » In-4°.

Page 335. « Déclaration du Roy, portant règlement pour le parlement de Besançon. Donnée à Fontainebleau, le 5 novembre 1739. » In-4°.

Page 347. « Édit du Roy, portant suppression des deux offices de présidens de la Chambre des eaux et forêts et des Requestes du parlement de Besançon, création d'une charge de président à mortier, et conversion d'un des deux offices suppriméz en une charge de conseiller audit parlement. Donné à Versailles, au mois de février 1741. » In-4°.

Parlement de Bordeaux.

Page 358. « Mémoire sur les lettres patentes du Roy pour la confection en dernier ressort du papier terrier du domaine du Roy de la généralité de Guienne, dattée du 15 août 1752. » In-4°. Manuscrit.

Page 382. « Mémoire pour le parlement de Bordeaux. » In-folio.

Page 386. « Du 5 novembre 1715. Arrest du Conseil, portant que pour les grandes affaires, et publiques, le parlement de Bordeaux assistera à l'assemblée du corps de ville des jurats. » In folio.

Page 392. « Déclaration du Roy, donnée à Paris le huit avril 1718, portant que les notaires-secrétaires des Parlemens et Cour des aydes de Bordeaux et Rouen demeureront exceptéz de la suppression ordonnée par l'édit du mois de may 1716. » In-4°.

Page 396. « Déclaration du Roy, portant règlement entre la cour de Parlement et la Cour des aydes de Bordeaux; donnée à Versailles le 24 aoust 1734. » In-4°.

Parlement de Dijon

Page 424. « Arrest contradictoire du Conseil d'état privé du Roy, du 5 avril 1700, servant de règlement entre le parlement de Dijon et le bailliage et siège présidial de la même ville. — A Paris, 1700. » In-4°.

Page 448. « Du 18 novembre 1711. Règlement pour le payement du droit de marc d'or des offices de justice, police et finance du parlement du comté de Bourgogne. »

Page 468. « Lettres patentes, du 13 octobre 1727, accordées par Sa Majesté, en conséquence de l'arrêt rendu en son Conseil d'estat, pour servir de règlement entre les officiers du Parlement, de la Chambre des comptes et du Bureau des finances de Dijon. Du 7 août 1727. » In-folio.

Parlement du Dauphiné

Page 480. « Arrest par lequel messieurs les conseillers sont deschargés des procès qui sont indécis, dix ans avant la datte du présent arrest, et six ans de ceux qui ont esté remis, et six mois pour les procez jugéz ; du 20 may 1649. » In-4°.

Page 486. « Arrest du Conseil, concernant la distribution des procès en la Chambre de l'Édit du parlement de Grenoble. Du 12 septembre 1668. » In-4°.

Parlement de Metz

Page 500. « Édict du Roy, portant création et établissement d'une cour de Parlement en sa ville de Mets. Publié au seau (*sic*), le 16 juin 1633, et registré en Parlement, le 20 décembre 1635.—Paris, 1636. » In-12.

Page 526. « Arrest du Conseil d'estat, donné en faveur des officiers de la cour de parlement et chancellerie de Metz, pour la dispense du droit annuel. 26 février 1633. » In-4°. Manuscrit.

Page 536. « Arrest du Conseil d'estat, donné en faveur des officiers de la cour de parlement et chancellerie de Mets, pour pouvoir réformer les provisions de leurs offices, au nom d'autres personnes, sans payer finance, marc d'or, ni seau (*sic*). — Paris, 1633. » In-12.

Page 548. « Édict du Roy, portant augmentation du ressort de la cour de parlement, comptes, aydes, finances et monnoye de Metz,

des pays des haute et basse Alsace, Suntgau, comtés de Ferrette, Belfort et Brisac, leurs annexes et dépendances, des villes de Haguenau, Schlestadt, Colmar, Weissembourg, Landau, Obernheim, Rosheim, Munster en la vallée de Saint-Grégoire, Keisersberg, Turingheim, villages et lieux en dépendans, pays de Haynaut, Luxembourg et Lorraine, et généralement de tous les pays et lieux unis à la couronne par les traités de Munster, d'Osnabruch, des Pirennées et autres, des villes et principauté de Sedan, Raucourt, annexe et dépendances; la suppression du conseil souverain d'Alsace; création de nouveaux offices audit parlement, d'auditeurs des comptes, d'un bureau des finances et généralité, et des bailliages et prévostés dans l'estendue dudit ressort, siège des eaux et forêts, ensemble d'un conseil provincial en Alsace, avec mesme pouvoir que les autres présidiaux du royaume et d'un bailliage et siège présidial en ladite ville de Sedan. Vérifié en Parlement le 6 février 1662. — A Metz, 1662. » In-4°.

Page 580. « Édict du Roy, pour distraire du ressort du parlement de Mets, les villes et lieux de la province de Haynault, qui demeureront unis à celui du conseil souverain de Tournay. — Paris, 1678. » In-4°.

Parlement de Navarre

Page 592. « Du 7 février 1693. Arrest du Conseil concernant les offices de nouvelle création au parlement de Navarre. » In-folio. Manuscrit.

Page 598. « Lettres patentes du Roy, données à Paris les 28 juin et 17 octobre 1720, sur arrests du Conseil, rendus en interprétation de l'arrest du 28 février 1682, concernant le parlement de Navarre. » In-4°.

Page 614. « Déclaration du Roy, portant règlement pour le parlement de Navarre. Donnée à Versailles, le 30 novembre 1746. » In-4°.

Page 626. « Déclaration du Roy concernant la discipline intérieure du parlement de Pau. Donnée à la commanderie du Vieux Jonc, le 16 juillet 1647. » In-4°.

Parlement de Bretagne

Page 644. « Édict du Roy pour la création de plusieurs offices aux parlements présidiaux et autres juridictions de Bretagne, et pour le

rétablissement de deux offices de conseillers audit parlement. — A Rennes, 1673. » In-4°.

Page 652. « Arrest du Conseil privé du Roy, portant règlement de juge de parlement de Bretagne, et les juge et consul de Paris en faveur des négocians et bourgeois de ladite ville de Paris. Paris, 1693. » In-4°.

Page 660. « Édict du Roy, portant union au corps du parlement de Rennes, de la Chambre des eaux et forests, pesches et chasses, créée près d'iceluy, par édit du mois de février 1704, et création de nouveaux officiers audit parlement, et en la chambre des Requestes du Palais établie près d'iceluy. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1704. ». In-4°.

Page 668. « Édit du Roy, portant réunion des deux semestres du parlement de Bretagne, et qui le rend ordinaire. Donné à Versailles, au mois de mars 1724. » In-4°.

Page 672. « Déclaration du Roy, portant règlement entre le parlement de Bretagne, les Requêtes du Palais et les présidiaux de ladite province. Donnée à Marly, le 20 aoust 1732. — Paris, 1732. » In-4°.

Parlement de Rouen

Page 690. « Édict du Roy, portant création de trois offices de conseillers de Sa Majesté et notaires-secrétaires de la Cour des aydes de Rouen et de deux pareils offices en chacune des Cours des comptes, ayds, et finances de Montpellier et Aix, et Cours des aydes de Clairmont-Ferrand et Libourne, à l'instar des quatre semblables offices crééz au Parlement et Cour des aydes de Paris. — Paris, 1635. » In-12.

Page 700. « Déclaration du Roy contre le Parlement, Cour des aides et Bureau des finances de Rouen. 1640. » In-4°.

Page 712. « Arrest du Conseil d'estat, en conséquence de l'interdiction de la cour de parlement de Rouen, pour l'establissement de la justice au lieu et place de ladite cour, avec restablissement de tous les bureaux des droicts et affaires de Sa Majesté en ladite ville, et règlement pour la recherche de ceux qui se sont absentéz depuis les émotions. Jouxte la copie imprimée à Rouen. — Paris, 1640. » In-12.

Page 732. « Arrest du Conseil d'estat, avec commission portant que les commissaires, députéz par Sa Majesté pour tenir son parlement de

Rouen, s'assembleront au palais dudit parlement, ès chambres et lieux accoutuméz, avec injonctions et aux greffiers, advocats et procureurs d'y continuer leurs fonctions. — Paris, 1640. » In-12.

Page 750. « Lettres patentes du Roy, en forme d'édict, portant restablissement des semestres au Parlement et Requestes du palais de Normandie, avec les listes des officiers qui doivent servir auxdits semestres, et la déclaration ponr la tenue dudit parlement en deux chambres, jusques à l'entière réception des officiers. Paris 1645. » In-4°.

Page 770. « Du mois de juillet 1680. Édit du Roy, portant establissement d'une seconde chambre des Enquestes au parlement de Rouen. » In-4°.

Page 778. « Du 6 juillet 1680. Déclaration du Roy, portant règlement sur les diférents de la cour de parlement de Rouen avec la chambre des Requestes dudit parlement. » In-4°. Imprimé et manuscrit.

Page 780. « Arrest du Conseil concernant la discipline des deux chambres des Enquestes du parlement de Rouen, du 16 mars 1682, à Saint-Germain-en-Laye. » In-4°.

Page 794. « Édit du Roy, portant création de deux présidens, neuf conseillers et autres officiers au Parlement de Rouen. Rouen, 1691. », In-4°.

Page 802. « Édit du Roy, portant création de deux notaires secrétaires du parlement de Rouen. — Rouen, 1691. » In-4°.

Page 810. « Déclaration du Roy, qui porte que les causes des grands et petits rôles du parlement de Rouen, qui ne seront plaidées pendant le cours desdits rôles, demeureront apointées de droit, à l'exception de celles y exprimées. Donnée à Versailles, le 2 janvier 1704. Rouen, 1704. » In-4°.

Parlement de Toulouse

Page 818. « Du mois d'aoust 1523. Édit du Roy, portant création d'un second avocat général du parlement de Toulouse. » In-4°.

Page 830. « Du 14 juillet 1601. Arrest du Conseil, portant règlement entre le procureur général et les avocats généraux du parlement de Toulouse. » In-4°.

Page 846. « Édit du Roy, portant révocation de l'édict de création de la cour de parlement de Nismes, avec création au lieu et place, de deux offices de conseillers honoraires en chacun des sièges des senes-

chaux et présidiaux de Thoulouse, Nismes, Monpellier, Béziers, Carcassonne, Cahors, Ville-Franche et le Puy, et un en chacun des autres sièges des séneschaux et présidiaux du ressort de ladite cour de parlement de Tholose, aux honneurs et gages portéz par ledit édict. — Paris, 1640. » In-4°.

Page 854. « Du 1er may 1703. Arrest du Conseil, portant règlement pour le droit du marc d'or des offices de conseiller commissaire aux Requêtes du Palais de Thoulouze. » In-folio. Manuscrit, sur parchemin.

Page 860. « Édit du Roy, portant suppression de la Chambre des eaux et forests, créée près le parlement de Toulouse, par édit du mois février 1704; union de la juridiction de la Table de marbre à celle des Requestes dudit Parlement, pour estre exercée par les officiers desdites Requestes de la même manière qu'elle l'estoit avant ledit édit, sauf appel à l'ordinaire, et du souverain à la Grand'Chambre; création de nouveaux officiers audit parlement et Requestes du Palais; et attribution d'augmentation de gages aux présidens, tant dudit parlement que des Enquestes et Requestes. Donné à Versailles, au mois de janvier 1705. » In-4°.

Page 808. « Déclaration du Roy servant de règlement sur la juridiction du parlement de Toulouse et sur celle de la Cour des comptes, aydes et finances de Montpellier, et autres tribunaux et sièges de Languedoc. Donnée à Versailles, le 30 janvier 1736. » In-4°.

Page 900. « « Édit du Roy portant règlement pour la réception des officiers du parlement de Toulouse. Donné à Versailles, au mois d'avril 1743. » In-4°.

Parlement de Flandre

Page 908. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 1er jour de mars 1692, qui ordonne que le recouvrement du prix des offices, créëz dans le parlement de Tournay et jurisdictions de son ressort, par les deux édits du présent mois de mars, sera incessamment fait par maistre François-Louis de Grandchamps, ses procureurs, commis et préposéz, sur leurs récépisséz; et qu'en attendant la vente desdits offices, ledit de Grandchamps pourra les faire exercer sur des commissions expédiées au grand sceau, et jouira des droits, émoluments et privilèges y attribuéz. » In-4°. (Deux pièces.)

Page 916. « Édit du Roy pour l'érection des charges de judicature

du parlement de Tournay et des sièges royaux de son ressort, en titre d'office forméz et héréditaires. Donné à Versailles, au mois de mai 1693. » In-4°.

Page 930. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui défend au parlement de Tournay de juger les procès de première instance. Du 6 juin 1701. » In-4°.

Page 936. « Édit du Roy, portant union au corps du parlement de Tournay, de la chambre des eaux et forêts, pesches et chasses, créé près d'iceluy par édit du mois de février 1704, et création d'une quatrième chambre avec de nouveaux officiers audit parlement. Donné à Fontainebleau, au mois de septembre 1704. » In-4°.

XVII° et XVIII° siècles. Papier. 943 pages. In-4°. Demi-rel. (Ancien 9424.)

1042. Lits de justice.

Page 1. Généralités concernant les Lits de justice.

Page 113. Notes concernant les Lits de justice et Majorités des rois, de 1353 à 1725.

XVIII° siècle. Papier. 680 pages. 385 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9425.)

1043. « De regni Neapolitani jure pro Tremollio duce. »

Recueil de chartes latines, françaises et extraits de divers historiens concernant les droits de Henri de La Trémoïlle au royaume de Naples, lors du traité de Münster (1647).

XVIII° siècle. Papier. 729 pages. 370 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9426.)

1044. Hommages aux rois de France, etc.

Page 1. « Actes de foy et hommages déclarés exempts des droits de contrôle » (1728-1735).

Page 5. « Entreveues » (921-1660).

Page 169. « Formules de sermens et copies de diverses pièces relatives aux dits sermens » (1371-1496).

Page 209. « Foy et hommages des vassaux du Roy. »

Page 213. Hommages. — « Discours sur les hommages en général,

hommages prêtés aux rois de France pour des seigneuries et terres particulières » (1316-1417). — « Hommages prêtés par des officiers de la couronne » (1397-1402). — « Hommages prêtés par les rois de France ou en leur nom » (1422-1509). — « Hommages de duchéz et comtéz pairies prestéz aux rois » (1317-1730).

Page 305. « Relation de ce qui se passa à Orléans, le lendemain de la mort du roy François II, au commencement du règne de Charles IX, le 6e jour de décembre 1560... »

Page 309. « Sermens de fidélité prestéz par des officiers de la couronne ou autres officiers : Sermens faits par les rois de France » (1350-1668). — Sermens de fidélité prestéz aux roys de France, par les princes, villes, etc. » (1374-1560). — « Connestables » (1370-1621). — « Chanceliers » (1473-1624). — Autres officiers.

Page 449. « Sermens de fidélité, d'obédience, etc., prestéz aux papes, empereurs, rois, princes étrangers » : « Papes » (1586-1655). — « Empereurs » (1620). — « Rois d'Espagne » (1255-1632). — « Rois de Naples » (1506). — « Rois de Pologne et de Suède » (1587-1594).

Page 509. « Sermens des prévôts des marchands et échevins de Paris » (1551-1688).

Page 637. « Visites » (1565-1720).

XVIIIe siècle. Papier. 736 pages. 385 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9427.)

1045-1076. Recueils de notes, mémoires, observations concernant, des affaires plaidées devant la cour du Parlement de Paris.

Ces papiers semblent provenir du président Durey de Meinières.

1045. Tome Ier (15 juin-21 août 1743). — Les pièces sont numérotées 1-41 ; manquent les nos 1 à 14. — 446 pages.

1046. Tome II (Décembre 1743-Pâques 1744). — Les pièces sont numérotées 1-24 ; manque le no 16. — 655 pages.

1047. Tome III (1er juillet 5 septembre 1744). — Les pièces sont numérotées 1-66 ; manquent les nos 2, 26, 28, 34, 45, 46, 48, 53, 56, 57. — 538 pages.

1048. Tome IV (8 mai-21 juillet 1745). — Les pièces sont numérotées 1-45 ; manquent les nos 9, 26, 40. — 660 pages.

1049. Tome V (24 juillet-1er septembre 1745). — Les pièces sont numérotées 1-44 ; manquent les nos 12, 16, 30, 33, 34, 36, 40. — 604 pages.

1050. Tome VI (27 novembre 1745-12 mars 1746). — Les pièces sont numérotées 1-52; manque le n° 17. — 974 pages.

1051. Tome VII (15 mars-8 juin 1746). — Les pièces sont numérotées 1-42; manque le n° 9. — 892 pages.

1052. Tome VIII (15 juin-30 août 1746). — Les pièces sont numérotées 1-44. — 854 pages.

1053. — Tome IX (22 novembre 1746-6 mars 1747). — Les pièces sont numérotées 1-33. — 886 pages.

1054. Tome X (15-21 mars 1747). — Les pièces sont numérotées 1-10; manque le n° 8. — 714 pages.

1055. Tome XI (17 août-7 septembre 1747). — Les pièces sont numérotées 1-6; manque le n° 1. — 988 pages.

1056. Tome XII (Décembre 1747-27 janvier 1748). — Les pièces sont numérotées 1-13. — 712 pages.

1057. Tome XIII (31 janvier-17 mai 1748). — Les pièces sont numérotées 1-26 ; manquent les n°s 1, 7. — 713 pages.

1058. Tome XIV (28 mai 1748-26 février 1749). — Les pièces sont numérotées 1-41 ; manquent les n°s 8, 25, 26. — 898 pages.

1059. Tome XV (5-26 mars 1749). — Les pièces sont numérotées 1-25. — 1152 pages.

1060. Tome XVI (25 mars-16 mai 1749). — Les pièces sont numérotées 1-17. — 898 pages.

1061. Tome XVII (21 mai-4 août 1749). — Les pièces sont numérotées 1-27 ; manquent les n°s 6, 24. – 890 pages.

1062. Tome XVIII (6-28 août 1749). — Les pièces sont numérotées 1-25; manque le n° 16. — 810 pages.

1063. Tome XIX (3 décembre 1749-17 février 1750). — Les pièces sont numérotées 1-22. — 1156 pages.

1064. Tome XX (25 février-5 juin 1750). — Les pièces sont numérotées 1-15; manque le n° 11. — 960 pages.

1065. Tome XXI (12 juin-17 juillet 1750). — Les pièces ne sont pas numérotées. — 562 pages.

1066. Tome XXII (5 août-3 septembre 1750). — Les pièces sont numérotées 1-25 ; manque le n° 4. — 1012 pages.

1067. Tome XXIII (5 décembre 1750-février 1751). — Les pièces sont numérotées; 1-41 ; manque les n°s 1, 16, 25. — 460 pages.

1068. Tome XXIV (2 juillet-4 août 1751). — Les pièces sont numérotées 1-33 ; manque le n° 7. — 1392 pages.

1069. Tome XXV (6-18 août 1751). — Les pièces ne sont pas numérotées. — 764 pages.

1070. Tome XXVI (Août 1751-6 septembre 1751). — Toutes les pièces ne sont pas numérotées; manquent les nos 12, 13. — 764 pages.

1071. Tome XXVII (Rentrée 1751-22 janvier 1752). — Les pièces sont numérotées 1-44; manquent les nos 1, 16, 42. — 806 pages.

1072. Tome XXVIII (17 février-15 mars 1752). — Les pièces sont numérotées 1-20 ; manquent les nos 15, 16, 17. — 878 pages.

1073. Tome XXIX (10 juin-26 juillet 1752). — Les pièces sont numérotées 1-33; manquent les nos 26, 27. — 1152 pages.

1074. Tome XXX (2 août-6 septembre 1752). — Les pièces sont numérotées 1-20; manque le no 1. — 1224 pages.

1075. Tome XXXI (9 décembre 1752-7 février 1753). — Les pièces sont numérotées 1-28; manquent les nos 10, 14. — 992 pages.

1076. Tome XXXII (14 février-4 avril 1753). — Les pièces sont numérotées 1-21 ; manque le no 2. — 874 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 32 volumes, in-4o. Demi-rel. (Ancien 9428.)

1077. Recueil de mémoires judiciaires et mémoire sur la Lorraine.

Page 1. « Traité du droit des coutumes de France, et de leurs réformations, de l'autorité du Roy sur les coutumes, et du pouvoir des coutumes. »

Page 33. « Du gouvernement de France. » On lit en marge à gauche. « Copié sur un manuscrit trouvé chez M. de La Fautrière, conseiller au Parlement; copie non écrite de sa main. »

Page 61. « Des États » généraux.

Page 89. « Plan pour réformer la justice, que le roy de Prusse a dressé par ses propres lumières et par lequel la procédure est réglée d'une manière que, dans le terme d'un an, tous les procèz sont jugéz en première, seconde et troisième instance. — Halle. 1749. Avec privilège. » Copie d'imprimé.

Page 125. « Réquisitoire du procureur général, en original, dans le procès criminel du chancelier Poyet. [A la suite d'une autre main :] ou plutost dire signé par Rémond Bourgeois et Martineau, substituts du procureur général, faisant fonctions de procureur général dans la

commission pour juger le procès fait au chancelier Poyet, en réponse à la requête de la veuve de l'admiral Chabot, à fin de nullité de l'arrest ou jugement rendu contre feu son mary ; ce qui leur donne occasion d'entrer dans le détail des additions, corrections et changements que le chancelier avait fait, de son chef et sans l'aveu des autres commissaires, dans l'arrest par eux donné contre ledit amiral ; c'était un chef d'accusation contre Poyet. »

Page 191. « Mémoire sur la Lorraine et sur la généalogie des ducs de Lorraine. »

XVIIe siècle. Papier. 298 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9429.)

1078. Mémoires sur l'Algérie, par Rozey.

Ces mémoires comprennent entre autres : « Trois mémoires aux Chambres législatives sur les besoins de l'Algérie, sur la nécessité d'y fixer la propriété et sur les exigences de sa position actuelle... » — « Mémoire en forme de lettre, du 12 octobre 1839, à Monseigneur le duc d'Orléans, en réplique à quelques-unes des réponses de Son Altesse aux allocutions des députations des colons de la société coloniale d'Alger. »

XIXe siècle. Papier. 149 pages. 310 sur 200 millim. Demi-rel. (Ancien 9430.)

1079. Recueil d'arrêts et pièces diverses, de 1607 à 1664.

Page 17. « Prisonniers de la Conciergerie, mendians, valides, soldats, duels, etc. » (1614-1664).

Page 57. « Erections de terres en duchés pairies et comtés » (1628-1663).

Page 77. « Donation faite au Roy, par M. de Béthune, de livres et tableaux en 1664. »

Page 91. « Affaires de finances : droit annuel, monnoyes, consignations, etc. » (1609-1659).

Page 259. « Thèses de droit contraires aux libertés, bulles, condamnation du livre de Santarel, etc. » (1607-1665).

XVIIe siècle. Papier. 458 pages. 375 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9431.)

1080-1081. Mélanges concernant la seconde Chambre des requêtes, et la Chambre des enquêtes du Parlement de Paris.

1080. — Tome Ier.

Page 1. « Mémoires sur l'entrée de M. Nigot, conseiller commissaire aux requestes du Palais, en la Grand'Chambre, quoiqu'il fut honoraire, contestée par MM. des Enquestes, protestations réciproques, etc. »

Page 61. « Requête de MM. des Requêtes du Palais au sujet de M. Florette. »

Page 85. « Nouvelles observations sur la véritable origine du Parquet des Requêtes du Palais. » In-4°.

Page 89. « Extrait du Livre rouge qui est au greffe de la première chambre des Requestes du Palais » Règlement de 1647. In-4°.

Page 93. « Mémoire contenant les raisons par lesquelles les conseillers du Parlement, pourveus de commissions pour servir aux Requestes du Palais, tant en qualité de présidens que de commissaires aux dites Requestes, soutiennent être en devoir et en possession de rentrer dans les Chambres des Enquêtes, pour y prendre leur rang et séance, y faire toutes les fonctions et monter en la Grand'Chambre, le tout suivant l'ordre de leur réception en l'office de conseiller au Parlement, en se démettant de leur commissions. » In-folio.

Page 101. « Response contenant les moyens par lesquels les Conseillers au Parlement... soutiennent être en droit... de rentrer dans les Chambres des Enquestes... et monter à la Grand'Chambre,... suivant l'ordre de leur réception en l'office de conseiller au Parlement, en quittant l'exercice de leurs commissions. » In-folio.

Page 141. « Mémoire pour montrer que les officiers des Requestes du Palais sont mal fondés en leurs prétentions... » In-folio.

Page 161. « Mémoire sur la finance que le Roy recevrait du rétablissement d'une Chambre des Requêtes du Palais, au parlement de Provence, avec les facilitéz qui se doivent rencontrer dans l'exécution sans aucune surcharge à la province ni aux peuples. »

Page 169. « Mémoire sur la compétence des Requêtes du Palais, en matière de saisies réelles. »

Page 209. « Mémoire sur la suppression des Requêtes du Palais, portée par l'Édit de novembre 1774. »

Page 231. « Mémoire, concernant la charge de buvetier de la seconde Chambre des Requestes du Palais... et extrait de différentes pièces. »

Page 241. « Le colonel de la ville réprimandé par M. Ogier, en

pleine Chambre, pour avoir emprisonné le buvetier de la Chambre, à cause que, par mégarde, il avait jetté de l'eau par la fenestre sur ses archers. » — 252 pages.

1081. — Tome II.

Page 253. « Extrait des délibérations et affaires contenues au registre de la seconde Chambre des Requestes du Palais » (1580-1718).

Page 271. « Etablissement de la seconde Chambre des Requestes du Palais, par le roy Henri III, en juin 1580. » — Cette pièce est suivie d'autres pièces, allant jusqu'en 1713, qui forment une sorte de journal de la seconde chambre des Requêtes.

Page 303. « Extraits des registres de la 1re et 2e Chambre des Requestes du Palais » (1657-1724).

Page 447. « Table alphabétique. Pour l'intelligence de cette table, il est nécessaire d'observer qu'elle est dressée : 1° sur les extraits des différents règlemens qui se trouvent sur les registres de la première et de la seconde Chambre des Requestes du Palais, que l'on a divisé en 5 parties...; 2° sur plusieurs pièces, qui sont renfermées dans un carton particulier, touchant les Requêtes du Palais. 3° sur les titres du tome quinzième de la table des Registres du Parlement, qui concerne es Requêtes du Palais. » (Paginé 253 à 529.)

XVIIIe siècle. Papier. 529 pages. 325 sur 260 millim. Demi-rel. (Ancien 9432.)

1082. Recueil sur les Grands officiers de la couronne.

La plupart des pièces sont imprimées.

Page 3. Sénéchal de France. — Page 95. Grand-Maître de la maison du Roi. — Page 111. Du grand Chambellan. — Page 133. Des grands Écuyers de France. — Page 183. Des grands Bouteillers et échansons. — Page 205. Des grands Panetiers de France. — Page 221. Des grands Queux de France. — Page 233. Des Maîtres de cérémonies. — Page 247. Des Chambriers de France. — Page 267. Sur les Intendants des bâtiments. — Page 279. Secrétaires de la Chambre du Roy.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 284 pages. 390 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9433.)

1083. Recueil de pièces sur les Officiers de la maison du Roi.

Table en tête du volume. — Les principales pièces contenues dans ce volume sont :

Page 15. Abrégé des privilèges des officiers domestiques et commençaux de la maison de Sa Majesté, par ordre alphabétique. »

Page 33. « Mémoire des privilèges, exemptions des officiers domestiques et commençaux de la maison du Roi. »

Page 47. « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances concernant les tailles, aydes et gabelles, ensemble les privilèges et exemptions des officiers domestiques et commençaux de la maison du Roy, des quatre compagnies des gardes du corps, des archers de la prévôté de l'Hostel, des cent-suisses, des gens d'armes et chevaux-légers de la garde de Sa Majesté, des officiers des escuries, vennerie, fauconnerie et louveterie, de ceux de la reyne mère, de M. le duc d'Anjou, de feu M. le duc d'Orléans, de M. le prince de Condé et autres privilégiéz employéz dans les estats de Sa Majesté, comme aussi des privilèges, exemptions et fonctions pour l'exercice des charges des éleus de ce royaume vérifiéz en la Cour des Aydes, recueillis et mis en ordre par le sieur de La Marinière. Paris, 1660. » In-12.

Page 143. « Des privilèges, exemptions et immunitéz des secrétaires du Roy. » In-4°.

Page 167. « Notice de différends édits et arrests, concernant les officiers de la maison du Roy. » In-4°.

Page 209. « Recueil des édits, déclarations, règlements, arrests du Conseil et des Cours supérieures, concernant les privilèges, exemptions et immunités attribués aux chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit. » In-4°.

Page 273. « Édict du Roy pour la création de cent offices de secrétaires ordinaires de la Chambre. Paris, 1614 » In-12.

Page 297. « Du 11 aoust 1634. Arrest du Grand Conseil pour la préséance d'un garde du corps du Roy. » In-12.

Page 301. « Déclaration du Roy, portant rétablissement des privilèges des officiers de Sa Majesté, de la reyne mère régente, de Monsieur le duc d'Orléans, de Monsieur le prince de Condé, et autres, pour en jouyr, ainsi qu'ils faisaient auparavant la suspension. Du 26 novembre 1643. » In-12.

Page 317. « Ordonnances du Roi pour donner la noblesse aux valets de chambre, huissiers et porte-manteaux du Roi, qui auront servi vingt ans. Juillet 1653-mars 1661. »

Page 327. « Arrest notable du privé Conseil du Roy, donné en faveur des officiers domestiques et commençaux de la maison du Roy, portant règlement pour les préséances qu'ils doivent tenir ès assemblées générales et particulières, ès lieux de leurs demeures, contre les avocats, postulans, officiers des élections..., obtenu à la poursuite et diligence du sieur Deslonguets, garde du corps du Roy. Du 5 septembre 1653. » In-4°.

Page 335. « Du mois de mars 1654. Édit du Roy, portant que les officiers domestiques de Sa Majesté, de la reyne mère, et du duc d'Anjou, qui ne servent point, seront compris dans les rolles des tailles. » In-4°.

Page 359. « Déclaration du Roy, servant aux officiers de sa chapelle et tous autres employéz dans les estats des maisons royales. Vérifiée au Grand Conseil, le 18 mai 1666. » In-4°.

Page 367. « Du 26 juin 1666. Déclaration du Roy pour les privilèges, exemptions, des officiers domestiques et commençaux de la feu reyne mère Anne d'Autriche. » In-4°.

Page 385. « Du 10 juin 1666. Arrest de la Cour des aydes, pour les privilèges et exemptions des officiers de feue la reyne Marie de Médicis. » In-4°.

Page 393. « Du 22 novembre 1678. Arrest du Conseil, concernant les chapelains et clercs de chapelle de la maison du Roy. » In-4°.

Page 433. « Du 25 février 1639. Pour faire rendre le pain bény à tous les prévilégiés suivant la cour, et de donner à l'offrande XX s. au chapelain de la chapelle Sainte-Barbe, suivant la cour. » In-4°.

Page 461. « Déclaration du Roi en faveur des officiers de feue Mademoiselle d'Orléans. Donnée à Fontainebleau, le 1er octobre 1693. » In-4°.

Page 465. « Déclaration du Roy, donnée en faveur des officiers de Madame la duchesse de Chartres. Vérifiée à la Cour des aydes, le 21 janvier 1694. » In-4°.

Page 469. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, en faveur des domestiques et commensaux de la maison de madame la duchesse de Bourgogne. Du 8 avril 1698. » In-4°.

Page 491. « Ordonnance du Roy, donnée à Versailles, le 12 décembre 1703, concernant la livrée de Sa Majesté. » In-4°.

Page 563. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 1er may 1708, en faveur des officiers de la maison de Monsieur le duc d'Orléans, qui

n'ont pas suivi Son Altesse royale en Espagne, pour les faire jouir de leurs privilèges et exemptions. » In-4°.

Page 567. « Du 12 juin 1708. Arrest du Conseil, portant exemption de taille en faveur d'un valet de chiens de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans. » In-4°.

Page 577. « Déclaration du Roy en faveur des officiers des maisons de Monseigneur le duc, et de madame la duchesse de Berry. Donnée à Marly, le 2 septembre 1710. » In-4°.

Page 601. « Arrest du Grand Conseil, rendu en faveur des officiers de la Maison du Roy. Du 4 avril 1719. » In-4°.

Page 625. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui maintient les chevaux-légers de sa garde ordinaire en tous leurs privilèges, exemptions, titres et qualitéz, notamment en l'exemption des francs-fiefs. Du 29 octobre 1720. » In-4°.

Page 645. « Arrest du Grand Conseil du Roy, qui juge l'étendue des privilèges des commençaux, pour les droits honorifiques des paroisses où ils font leur domicile, et qui donne la prérogative aux seigneurs de fiefs. Du 3 février 1723. » In-4°.

Page 669. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui évoque au Conseil l'instance pendante aux Requêtes du Palais entre le sieur du Vaucel de Vaucardet, écuyer, l'un des mousquetaires de la première compagnie des gardes du Roi, et le sieur Moreau, président en l'élection d'Evreux, et ordonne que le dit sieur de Vaucardet aura en cette qualité la préséance... [et] fait Sa Majesté défense au sieur Moreau de l'y troubler. Du 5 août 1724. » In-4°.

Page 681. « Déclarations et arrests concernant les officiers de la maison de la reine » (1725-1726). In-4°.

Page 693. « Déclaration du Roy, concernant les lettres de vétérance des officiers de la Maison du Roy. 22 mars 1726. » In-4°.

Page 729. « Jugement souverain, rendu en la Prévôté de l'hôtel du Roy et grande Prévôté de France, à Paris, le 13 mars 1734, en faveur du sieur Antoine Camp, contre Jacques-Joseph Hymette prenant qualité de garde du corps de feüe Madame la duchesse de Berry. » In-4°.

Page 753. « Édit du Roy, portant suppression de la charge de tailleur de la garderobe du Roy. 15 mars 1740. » In-4°.

Page 773. « Déclaration du Roy pour faire jouïr des privilèges de commençaux les officiers de Madame la Dauphine. Donnée à Versailles, le 20 février 1745. » In-4°.

Page 781. « Article second. Divers écrits et mémoires concernant les privilèges des officiers de la Maison du Roy. »

Page 992. « Tarif des boulangers, marchands de vin et pourvoyeurs, etc. 1757. »

XVII° et XVIII° siècles. Papier. 1022 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9434.)

1084. Recueil de pièces sur les Ordres de chevalerie.

Table sommaire en tête du volume.

Page 15. « 26 août 1603. Déclaration du Roy, portant que le prévost, maistre des cérémonies, le grand trésorier et le greffier de l'Ordre du Saint-Esprit, dîneront avec Sa Majesté, les jours et festes de cérémonies de l'Ordre. » In-4°.

Page 23. « Du 31 décembre 1607. Déclaration du Roy pour admettre les rois, princes et seigneurs estrangers dans l'Ordre du Saint-Esprit. » In-4°.

Page 31. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, Sa Majesté y étant, portant que le hérault, roy d'armes, et l'huissier des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, seront maintenus dans la qualité d'escuyer. Du 11 décembre 1668. » In-4°.

Page 39. « Déclaration du Roy, portant confirmation des privilèges des chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit et de leurs veuves. Du 14 octobre 1711. » In-4°.

Page 47. « Édit du Roy, qui réunit au domaine le droit de marc d'or. Donné à Paris, au mois de janvier 1720. » In-4°.

Page 69. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, lettres patentes expédiées sur iceluy, et déclaration de Sa Majesté, concernant l'Ordre du Saint-Esprit. Des 4 et 18 mars 1721. » In-4°.

Page 87. « Arrest du Conseil d'estat, et lettres patentes sur iceluy, concernant l'Ordre du Saint-Esprit. Des 26 janvier et 3 février 1723. » In-4°.

Page 109. « Édit des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit, du mois de mars 1727. »

Page 115. « Édit du Roy, qui confirme l'Ordre du Saint-Esprit dans tous ses privilèges. Donné à Versailles, au mois de mars 1727. » In-4°.

Page 123. « Décembre 1725. Édit du Roy, portant exemption du ban et arrière-ban en faveur des chevaliers, commandeurs et officiers des Ordres du Roy. » In-4°.

Page 131. « Édit du Roy, portant confirmation des privilèges à l'Ordre du Saint-Esprit, et création de deux offices de trésoriers généraux du marc d'or, et de deux contrôleurs des dits trésoriers. Donné à Marly, au mois de janvier 1734. » In-4°.

Page 143. « Pour l'exemption du centième denier du controlle et du joyeux advènement, sur la fin de l'année 1730. L'Ordre du Saint-Esprit a été déboutté de ses prétentions. »

Page 155. Mémoire de MM. les commissaires de l'Ordre du Saint-Esprit et réponse à ce mémoire.

Page 175. « Lettre de M. Dodun, controlleur général des finances, au Sr Chuppin, trésorier général du marc d'or, concernant la confirmation des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit. 27 may 1724. »

Page 181. Lettre du même au sujet de l'édit portant confirmation des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit.

Page 189. « Du 9 novembre 1725. Lettre de M. l'abbé de Pomponne, chancelier des Ordres du Roy, à M. Dodun, controlleur général des finances et grand trésorier des dits ordres, au sujet de l'édit de confirmation des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit, du mois de décembre 1715. »

Page 199. « Mémoires des observations sur l'édit du mois de décembre 1725, portant confirmation des privilèges et exemptions de l'ordre du Saint-Esprit, par M. le procureur général du Parlement, envoyé à M. Dodun, controlleur général des finances, grand trésorier des Ordres du Roy. »

Page 207. « Du mois de mars 1727. Mémoires et observations sur l'édit de confirmation des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit. »

Page 217. « Des privilèges, exemptions et immunitéz de l'Ordre du Saint-Esprit. 23 juin 1727. »

Page 231. Lettre du duc de Richelieu à l'abbé de Pomponne sur le même sujet.

Pages 235 et suiv. Mémoires sur le même sujet.

Page 241. « Recueil des édits, déclarations, règlemens, arrests du Conseil et des cours supérieures, concernant les privilèges... de l'Ordre du Saint-Esprit. » In-4°.

Page 253. « La liste générale de tous les chevaliers de l'ordre, nommés par Sa Majesté, suivant la proclamation qui en a esté faite à Fontainebleau, le 3 décembre 1661, par le hérault, roy d'armes des Ordres de Sa Majesté. » In-4°.

Page 263. « Mémoire de ce qu'auront à faire messieurs les cardinaux, prélats et chevaliers, nommèz pour estre reçus dans l'Ordre du Saint-Esprit. » In-folio.

Page 275. « Mémoire pour l'Ordre militaire de Saint-Louis, contre les sieurs François Labbé et Louis Denis Crameau, anciens fermiers de l'Ordre. » In-folio.

Page 303. « Bulle clémentine octroyée à la sacrée religion militante de Saint-Jean de Hiérusalem. 1619. » In-4°.

Page 319. « Arrest de la justice, rendue en cour de Rome, de l'authorité de N. S. P. le Pape, avec la supplication faicte au Roy, pour le maintien de l'exécution et commandement aux archevesque, évesque, à peine de l'interdit, d'entrer dans l'Église, et aux seigneurs, prince et à toute autre personne de quelque qualité que se soit, qu'il aye à maintenir l'illustrissime seigneur Jacques Brossin Messars de Merc, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Fretey, contre l'illustrissime seigneur grand maître de Malte, à peine d'excommunication, l'absolution réservée à Rome seulement, la dicte excommunication prononcée contre frère Charles de S. Offenge et autre contrevenant. 1626. » In-12. (Deux exemplaires.)

Page 367. « Du 26 mars 1627. Arrest du Parlement au sujet du mariage d'un chevalier de Malthe. » In-4°.

Page 375. « Du 7 septembre 1678. Arrest du Parlement, concernant le droit de justice des chevaliers de Malthe à Paris. »

Page 387. « Arrest d'enregistrement des lettres patentes du Roy, portant rétablissement de la haute justice des commanderies du Temple et de Saint-Jean de Latran, pour les enclos et cours seulement, aux charges et conditions portées par les dites lettres, et par le dit arrest d'enregistrement d'icelles, qui sont entr'autres, que les appellations des sentences, ressortiront au Chastelet, et que les arrests intervenus avant la suppression des justices des seigneurs de Paris, concernant la prévention, seront exécutéz, et sans rien innover, pour les rapports des contraventions dans les arts et mestiers, dont les artisans et ouvriers faisant commerce ou profession de quelque art et mestier que ce soit, seront sujets à la visite des maistres gardes et juréz de la ville, en présence d'un commissaire au Chastelet, dont il sera usé ainsi qu'il se pratique entre les officiers du dit Chastelet, pour les arts et mestiers de la ville. » In-4°.

Page 395. « Du 30 mars 1880 Arrêt du Grand Conseil, qui donne

la préférence aux créances de l'Ordre de Malthe, sur les biens d'un chevalier décédé, au préjudice des autres créanciers. » In-4°.

Page 407. « Du 9 juin 1681. Arrest du Conseil, portant deffenses d'establir un hospice de Hiérusalem à Paris sans la permission du Roy. » In-folio plans.

Page 411. « Du 20 mars 1688. Arrest du Grand Conseil, contre les créanciers, donateurs, légataires et pensionnaires des chevaliers de Malthe. » In-folio.

Page 437. « Arrest de la cour de Parlement, donné sur les conclusions de M. l'advocat général de Harlay, concernant les privilèges des chevaliers de Malthe. » 6 septembre 1694. In-4°.

Page 487. « Du 31 mars 1711. Extrait d'un arrêt du Grand Conseil, concernant les privilèges... de l'Ordre de Malthe. »

Page 491. Arrest du Grand Conseil, en faveur de l'ordre de Malthe, contre les prétentions des évêques. » In-4°.

Page 503. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui ordonne qu'en payant par l'Ordre de Malthe la somme de soixante mille livres, tous les biens généralement quelconques, appartenans audit Ordre, demeureront déchargéz de l'exécution de la déclaration du 14 octobre 1710, concernant la levée du dixième. Du 27 octobre 1711. » In-4°.

Page 507. Lettre de décembre 1716, portant confirmation des privilèges de l'Ordre de Malthe. In-folio.

Page 513. Lettre de confirmation pour l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (16 mars 1717). In-4°.

Page 521. « 23 juillet 1717. Arrest du Conseil, au sujet des pensions des chevaliers de Malthe sur les bénéfices. » In-4°.

Page 527. Du 23 juin 1718. Lettre de confirmation pour l'Ordre de Malthe, et évocation de ses affaires au Grand Conseil.

Page 533. 23 juin 1718. Lettre sur le même sujet.

Page 539. 22 décembre 1718. Lettre sur le même sujet. In-folio.

Page 547. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui nomme des commissaires, au sujet des contestations entre le Clergé de France et l'Ordre de Malthe, tant sur l'exercice de la jurisdiction ecclésiastique, que sur l'exemption prétendue par ledit Ordre, comme aussi pour juger les contestations à l'occasion de l'exemption prétendue par quelques abbayes et monastères. Du 25 août 1725. » In-4°.

Page 551. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui maintient les commissaires au Chatelet dans le droit de prévention, contre le Grand

Prieur de France, prenant fait et cause de ses officiers en la justice du Temple. Du 3 may 1739. » In-4°.

Page 559. Arrest du Conseil d'état du Roi, qui ordonne que tous les mandements de l'archevêque de Paris, des 8 et 19 may 1745, pour prières publiques, seront exécutés par provision dans les églises de l'Ordre de Malthe, et défense au Grand Prieur et à tous autres, de publier aucuns mandements sur cette matière, avant un ordre du Roi. 5 juin 1745. In-4°.

Page 567. « Décret de Son Altesse Eminentissime et sacré conseil du 16 octobre 1631, concernant les améliorissemens. » In-folio.

Page 573. « Remontrances de l'Ordre de Malthe au Roi », contre la réunion de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à la couronne. 1627. In-4°.

Page 638. « Remontrance de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem à Sa Majesté Catholique, et à nosseigneurs de son Conseil d'estat aux Païs Bas, contenant la réponse au libelle présenté à Son Altesse Dom Juan d'Autriche, par frère Jean Collard, chapelain d'obédiance de cet Ordre, sur la proposition par lui faite de l'érection d'une Langue de Flandres et d'une Auberge à Malthe, ou en tout cas d'un Grand prieuré en Flandre. » In-4°.

Page 726. « Chevaliers de Malthe. Mémoire concernant l'hôpital du Saint Sépulchre de Paris.

Page 750. Exposé au Roi des privilèges accordés à l'Ordre de Malthe. 1711. In-folio.

Page 768. Remontrances au Régent, au sujet de l'examen des titres de noblesse de ceux qui veulent entrer dans l'Ordre de Malthe.

Page 772. Du 1er janvier 1721. Mémoire de l'Ordre de Malthe, contre le ruban noir porté par les chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel. »

Page 776. « Placet au Roy, par lequel M. le bailly de Mesmes, ambassadeur extraordinaire de l'Ordre de Malthe, près de Sa Majesté, l'a suppliée de confirmer les officiers, fermiers, métayers, meuniers et domestiques des commanderies de l'Ordre, dans l'exemption de servir dans la milice, avec une lettre de M. Le Blanc, secrétaire d'État, portant que Sa Majesté a bien entendu accorder à l'Ordre de Malte l'exemption qui avait été demandée. » In-4°.

Page 786. « Placet au Roi sur le nouveau tribunal établi à Rome pour les chevaliers de Malte. »

Page 798. « Mémoire pour monsieur le chevalier d'Orléans, grand d'Espagne, général des galères de Sa Majesté, grand prieur de France, contre quelques principaux baillis et commandeurs du Grand Prieuré de France... » In-folio.

Page 816. Réponse au mémoire précédent. In-folio.

Page 830. Réponse du Grand Prieur au mémoire précédent. In-folio.

Page 852. « Mémoire des religieux chevaliers de Malthe, servans du Grand Prieuré de France à Paris. » In-4°.

Page 864. « Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. » In-folio.

Page 947. « Abrégé des principaux privilèges octroyés aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem par les papes, empereurs, rois et autres princes de la chrétienté, pour la deffense dudit Ordre ; pour servir de response à la déclaration de messieurs les prélats de l'assemblée générale de France, tenue à Paris en l'an 1625. » 1626. In-4°.

Page 985. « Extrait des statuts de l'Ordre du Saint-Esprit. Décembre 1578. » In-4°.

Page 991. « Cérémonial de l'ambassade extraordinaire de Malthe près Sa Majesté, de M. le bailly de La Vieuville. » 1712. In-folio.

Page 1007. « Règlement concernant les chevaliers servans de l'Ordre de Malthe. » In-4°.

Page 1015. « Des privilèges et exemptions de l'Ordre de Malthe. Contestation. » In-folio.

Page 1027. « Requeste et pièces pour le restablissement de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier. » In-folio.

Page 1065. « Mémoire de monsieur le procureur général, étably au sujet des maladeries, concernant l'Ordre du Saint-Esprit. » In-folio.

Page 1081. « Réponse aux observations de l'écrivain de M. de Gourgues, procureur général de la commission établie pour l'exécution de l'édit du mois de mars 1693, qui fait voir la fausseté des preuves dont cet écrivain se sert pour détruire la milice de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, qui a esté reconnue par le Saint-Siège, et par Sa Majesté. » In-4°.

Page 1131. « Mémoire pour justifier contre Grandvoynet, prétendu commandeur de Dôle, que l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier est régulier et militaire, composé de chevaliers et de réguliers. » In-4°.

Page 1201. « Lettres patentes pour un chevalier de l'Accollade. » In-4°.

Page 1205. « Du 7 mai 1651. Délibération des chevaliers de l'Arquebuze de Paris. » In-folio.

Page 1211. « Édit du Roy, portant création de deux cents chevaliers héréditaires dans les provinces de Flandres, Artois et Haynault. Donné à Versailles, au mois de novembre 1702. »

Page 1218. Notice sur l'Ordre du Navire, dit d'*Outremer*.

Page 1221. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, qui ordonne qu'il sera incessamment procédé à la diligence du sieur Hervé, à la vente de deux cents lettres de chevaliers, créëz par l'édit du présent mois de novembre, dans les provinces de Flandres, Artois et Hainaut. Du 25 novembre 1702. » In-4°.

Page 1227. « Mémoire des privilèges, franchises et immunitéz des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malthe. » In-folio.

Page 1236. Autres pièces sur le même sujet.

XVII° et XVIII° siècles. Papier. 1243 pages. 330 sur 220 millim. In-4°. Rel. moderne. (Ancien 9435.)

1085. Recueil de pièces concernant les Parlements.

Table générale en tête du volume.

Parlement de Rouen.

Page 15. Arrêté du parlement de Rouen, du 10 août 1764.

Page 17. « Arrêtés du Parlement, séant à Rouen, sur les droits essentiels du Parlement et de ses membres, et pour le maintien des droits et prérogatives de la pairie. Du mercredi 20 juin 1764. » In-4°.

Page 21. « Arrêt de la cour du Parlement de Rouen, toutes les chambres assemblées, du neuvième jour d'août 1764. » In-folio plano.

Page 27. « Lettres patentes concernant l'exécution de l'article premier de la déclaration du 21 novembre dernier; données à Compiègne, le 12 juillet 1764. » In-16.

Page 41. 1er septembre 1764. Lettre au sujet du droit de donner des maîtrises aux gardes de chaque communauté.

Page 45. « Remontrances du parlement, séant à Rouen, au Roi, au sujet des lettres patentes, du 12 août 1764, portant cassation de l'arrêt du Parlement du 9 du même mois, qui établit un bureau composé de commissaires du Parlement, pour la recherche de tous abus et malversations, notamment en matière de finances. » In-16.

Page 71. « Declaration du Roy, qui maintient le parlement de Rouen

dans la possession de connaître des contestations concernant les bénéfices qui sont à la nomination du Roi, à droit de litige, de dévolut et de garde noble. » In-4°.

Page 73. « Commission de la charge de procureur général au Parlement de Rouen. » Du 4 janvier 1640. In-4°.

Page 77. « Commission pour exercer la justice au lieu du parlement de Rouen interdit. Du 4 janvier 1640. » In-4°.

Page 81. « Arrêtés du parlement de Rouen. M. de Fougères a eu de nouveaux ordres du Roi pour batonner l'arrêté que la Cour a fait, les Chambres assemblées le 2 août; et en conséquence de ce nouvel événement, messieurs se sont assemblés le 7 août et ont arrêté... Arrêté à Rouen, le 2 d'aoust 1753. »

Page 85. « Objet des remontrances du parlement de Rouen, concernant les lettres de cachet. »

Page 93. Remontrances du parlement de Rouen, sur les refus de sacrements du 14 août 1753. In-16.

Page 158. Remontrances du parlement de Rouen, sur une réponse du Roi. 6 novembre 1753.

Page 211. « Remontrances du parlement de Normandie au Roi, du 27 juillet 1754, sur le refus que le Roi a fait, de recevoir leur députation. » In-16.

Page 233. Arrêté concernant le Grand Conseil, du 24 octobre 1755.

Page 235. « Arrest du Conseil d'état du Roi, qui casse l'arrêt du 25 octobre dernier, rendu par la Chambre des vacations du parlement de Rouen. Du 8 novembre 1755. » In-4°.

Page 239. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roi, notre très honoré et souverain seigneur, les gens tenant sa cour de Parlement de Rouen, en faveur du Grand Conseil. Du 26 février 1756. » In-4°.

Page 247. « Arrest de la cour du parlement de Rouen, qui casse et annulle l'enregistrement fait au bailliage de Coutances, de la déclaration du Roi, du 10 octobre dernier, envoyé par le Grand Conseil. Du 8 mars 1756. » In-4°.

Page 255. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roi, notre très honoré et très souverain seigneur, les gens tenant sa cour de Parlement de Rouen » au sujet du Grand Conseil. 26 juin 1756. In-16.

Page 339. « Lettres clauses, adressées au Parlement de Normandie,

contenant la réponse du Roi aux remontrances. » 30 juillet 1756.

Page 343. « Arrêtés et objets des remontrances du parlement séant à Rouen. Du mercredi 9 février 1757. » In-16.

Page 415. « Réponses du Roi, lettres de jussion et de cachet, arrêtés et itératives remontrances du parlement de Rouen au sujet de l'édit du mois de février dernier, et de la déclaration du 3 du même mois. » In-16.

Page 459. Remontrances du parlement, concernant l'essence du parlement et en particulier les magistrats exilés de celui de Besançon. 4 juillet 1760. In-16.

Parlement de Rennes.

Page 495. « Arrest du parlement de Bretagne, rendu sur les remontrances et conclusions de monsieur le procureur général du Roy, qui supprime une feuille imprimée, commençant par ces mots : Le 25 may, fête de Saint-Grégoire VII, pape et confesseur, et finissant par ceux-ci : On dit la messe : *Statuit.* Du 17 août 1729. » In-4°.

Page 503. Extrait des registres du Parlement, concernant un service que l'université a fait célébrer. Du 19 février 1756. In-4°.

Page 507. « Remontrances, concernant les édits bursaux du 13 décembre 1756. » In-16.

Page 523 et suiv. Remontrances concernant l'enlèvement de deux conseillers [MM. de la Gacherie et du Pargo]. 12 janvier 1757.

Page 547. « Remontrances du parlement de Bretagne. » 12 août 1757.

Parlement de Bordeaux.

Page 567. « Très humbles et très respectueuses remontrances des gens tenant la cour de parlement de Guienne au Roy, leur très honoré et souverain seigneur, au sujet des mandements de Mrs les évêques d'Agen et de Limoges. » 1731.

Page 579. « Copie de la lettre que M. le Chancelier a écrite, par ordre du Roy, au parlement de Bordeaux, le 24 décembre 1731. »

Page 585. « Arrest de la cour de Parlement, qui fait inhibition et défenses, à toute sorte de personne, de faire aucun exercice de la religion autre que de la religion catholique, apostolique et romaine, et de s'assembler pour cet effet, en aucuns lieux, et sous quelque prétexte que ce puisse être, et à tous ministres et prédicants et autres d'exciter, ni convoquer aucunes assemblées, et d'y faire aucuns prêches, ni autres

exercices de la religion prétendue réformée ; leur enjoint de se retirer et sortir du royaume, et défend à toutes personnes quelconques de les recevoir, donner retraite, secours ni assistance, et d'avoir aucun commerce, ni liaison avec eux ; enjoint à tous ceux qui les connaîtront, de les dénoncer et indiquer aux officiers de justice des lieux, et à ceux de la maréchaussée, de les saisir et emprisonner, le tout sous les peines portées par les édits et déclarations. Du 15 décembre 1752. » In-4°.

Page 591. « Arrêté de la cour du parlement de Bordeaux, qui ordonne que deux imprimés, l'un intitulé : Lettre de Mgr l'évêque de... à Mgr l'évêque de... sur les remontrances du Parlement de Paris ; l'autre, sur les remontrances du Parlement, seront lacérés et brûlés dans la cour du Palais... Du 8 mars 1754. » In-8°.

Page 595. « Arrest de la cour de Parlement, du 13 novembre 1755. » In-4°.

Page 601. « Recueil des mémoires, arrêts, remontrances et autres pièces concernant les troubles du parlement de Bordeaux. 1756. » In-12. — Ces pièces forment un recueil dont la table générale se trouve page 827.

Page 833. « Remontrances du parlement de Bordeaux, du 12 mars 1756. » In-8°.

Page 857. « Arrêtés du parlement de Bordeaux, du 26 mai 1756. » In-4°.

Page 863. « Arresté du parlement de Bordeaux, du mercredi 21 juillet 1756. » In-8°.

Page 871. « Arrest de la cour de parlement de Bordeaux, qui condamne un livre ayant pour titre : Lettres d'un père à son fils sur l'incrédulité, à être lacéré... comme téméraire, scandaleux, injurieux à la magistrature, tendant au schisme et séditieux. Du 29 septembre 1756. » In-4°.

Page 881. « Arrêtés et objets des remontrances du parlement de Bordeaux, à l'occasion du parlement de Paris. » 1757. In-8°.

Page 927. « Arrêté du parlement de Bordeaux, du mardi 1er mars 1757. » In-4°.

Page 937. « Arrêté du parlement séant à Bordeaux, du 27 janvier 1758. » In-8°.

Page 995. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roi les gens tenant sa cour de parlement à Bordeaux. » In-8°.

Parlement de Toulouse.

Page 1055. « Arrest du parlement, qui ordonne la supression d'une feuille imprimée qui a pour titre : Lettre de M. l'évêque et comte de Rodès, portant règlement pour les étudiants qui aspirent aux Ordres, à messieurs les curés de son diocèse. » In-4°.

Page 1075. « Arrests, arrestés et remontrances du parlement de Toulouse au sujet des entreprises du Grand Conseil. Du 19 décembre 1755. » In-12.

Page 1099. « Remontrances du parlement de Toulouse au Roi, au sujet des ordres notifiés au sieur Euzet, par M. l'intendant du Languedoc. 1756. » In-8°.

Page 1121. « Très humbles et très respectueuses remontrances du parlement de Toulouse au Roi, concernant les déclarations du nouveau vingtième, et celle de deux sols pour livre du dixième. » 27 septembre 1756. In-8°.

Page 1145. « Arrestés et objets des remontrances du parlement de Toulouse, du mardi 14 novembre 1759. » In-12.

XVIII° siècle. 1171 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9436.)

1086. Recueil de pièces principalement sur les Ducs et Pairs.

Page 1. Extraits divers et édits (1619-1730).

Page 431. « Érection, par François Ier, de Mayenne en marquisat, avec ressort immédiat au Parlement de Paris. » Septembre 1544.

Page 447. « Copie du mss. Dupuy n° 305 sur les duchés pairies. »

Page 831. « Table des matières contenues en ce volume, lesquelles sont extraites d'un des portefeuilles de M. Lancelot, coté 33..., tiré de la Bibliothèque du Roy. » Incomplète.

Page 843. Notes sur des questions de préséance.

Page 851. Mémoire de M. le duc de Gesvres.

Page 863. « Réflexions sur le mémoire présenté au Roi par les pairs de France, au mois de novembre 1714, les assemblées qu'ils firent à l'instant du déceds de ce prince, le 1er septembre 1715, et la nuit du même jour, et la protestation que l'archevêque de Reims lut dans l'assemblée en Parlement, du 2 du même mois, et sur les trois requêtes qu'ils ont présentées au Roy, et à Son Altesse royale Monsieur le duc d'Orléans, régent. »

Page 933. Extraits d'édits du XVIIIe siècle concernant des questions de préséances et les duchés-pairies.

XVIIIe siècle. Papier. 1038 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9437).

1087. « État des changements arrivés à la dignité de duc et pair de France, depuis may 1643, jusques en may 1711, divisé en deux parties. »

Table en tête du manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 746 pages 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9438.)

1088. Recueil sur le Cérémonial.

Page 1. Recueil de pièces concernant les duels, cartels, processions, baptêmes, festins, entrées, etc.

Page 577. « Pièces extraites d'un des portefeuilles de Lancelot, cotté 44. Entrées, I. »

Page 625. « Procès-verbaux, préséances, extraits des registres du Parlement et autres » pour les XVIIe et XVIIIe siècles.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 886 pages. 380 sur 255 millim. Demi-rel. moderne (Ancien 9439.)

1089. Recueil de mémoires sur la Chambre des comptes et la Cour des aides.

Beaucoup des pièces de ce recueil sont imprimées.

Page 1. Mémoires sur la Chambre des comptes, et les prétentions du Parlement contre cette Chambre.

Page 439. Pièces concernant les affaires du Parlement de Provence. (1667-1754.)

Page 1098. « Érection de la terre d'Aiguillon en duché et pairie, en faveur de Marie de Vignerot, veuve du feu sieur de Combalet; à Saint-Germain, au mois de janvier 1638. »

Page 1108. « Extraicts d'un registre, qui est cy en la Cour des aydes à Paris, intitulé : Registre des pouvoirs, institutions, ordonnances... de la Chambre et cour souveraine de la justice des aydes... »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 1189 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9440.)

1090. Mélanges concernant les Parlements et les Cours souveraines.

Page 1. *Parlement de Provence.* « Arrêt de la souveraine cour de

parlement d'Aix, du 21 avril 1716, au sujet du recueil des ordonnances synodiales de M. l'évêque de Marseille, publiées en son synode, le 18 avril 1712. » In-4°.

Page 15. « Arrest de la souveraine cour de parlement d'Aix, du 22 mai 1716. » In-4°.

Page 25. « Arrest de la souveraine cour de parlement d'Aix, au sujet de la lettre pastorale de M. l'évêque d'Apt, du 1er mai 1716, et du mandement de M. l'illustrissime et révérendissime évêque de Grasse, sur la publication des censures de quelques livres, faites à l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1715, datté du 14 du même mois de mai dernier. » In-4°.

Page 33. « Arrest de la souveraine cour de parlement d'Aix, du 17 juin 1716, dans la Grand'Chambre. » In-8°.

Page 43. « Arrêt de la cour du parlement de Provence. » Extrait du 2 octobre 1753 au 8 février 1754. In-8°.

Page 83. « Remontrances de parlement de Provence au Roi. » 27 avril 1753. In-8°.

Page 107. « Arrest de la cour de parlement de Provence, du 4 mai 1754. » In-8°.

Page 117. « Arrêté du parlement d'Aix, du 15 janvier 1754, à l'occasion du départ de M. de Monclar, procureur général dudit Parlement, maudé en cour, avec les circonstances qui ont précédé ce voyage. » In-4°.

Page 121. « Arrest du parlement de Provence, du 1er mars 1755 », au sujet de l'ordonnance du lieutenant de la sénéchaussée de Marseille, du 21 février 1755. In-4°.

Page 129. « Arresté du parlement de Provence, toutes chambres assemblées », au sujet de l'arrest du Conseil d'État du Roi, du 8 novembre 1755. In-4°.

Page 133. « Suitte des nouvelles de Marseille, le 7 mars 1755. » In-4°. Manuscrit.

Page 141. « Arrest du parlement de Provence, du 5 mai 1756. » In-4°.

Page 149. « Arrest de la chambre des vacations du Parlement séant à Aix, qui déclare nul le jugement rendu le 6 août 1756 par Me Borin de la Dorière, soi disant prévôt général des Monnoyes au département de Lyon, ensemble toutes procédures, ordonnances et jugements émanés en son nom, et lui fait défense de faire à l'avenir aucun acte de

jurisdiction dans le ressort de la cour à peine de faux. » In-4°.

Page 157. « Arrest de la cour de parlement de Provence, du 2 octobre 1756. »

Page 161. « Remontrances du Parlement de Provence au Roy, au sujet de l'édit du mois de septembre 1759, portant établissement d'une subvention générale. » In-8°.

Page 201. « Remontrances du parlement de Provence au Roy, sur l'édit d'août 1759, portant établissement d'un droit unique sur les cuirs tannés et apprêtés. » In-4°.

Page 239. « Remontrances de la Cour des comptes, aydes et finances de Provence au Roy, au sujet de l'édit du mois de septembre 1759, portant établissement d'une subvention générale. » In-folio.

Page 271. *Parlement de Dijon.* « Arrest de la cour de Parlement de Dijon, portant suppression d'un mandement de l'évêque de Chalons-sur-Saône pour la publication des censures faites par la dernière assemblée du Clergé de France contre les livres intitulez : « *Témoignage de la vérité dans l'Eglise* et *les Hexaples ou six colonnes sur la constitution Unigenitus* », défense à tous archevêques et évêques d'introduire dans leurs diocèses l'usage des souscriptions et signatures, sans délibération des évêques, revêtues de lettres patentes du Roy registrées en la Cour. — Paris, 1716. » In-4°.

Page 283. « Extrait des registres du parlement de Dijon, du 12 décembre 1755. » In-4°.

Page 291. *Parlement de Besançon.* « Arrest du Parlement de Besançon, qui condamne un libelle ayant pour titre : « *Précis des faits concernant le parlement de Franche-Comté*, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, comme séditieux, contraire au respect dû à la Cour et contenant des faits faux et calomnieux, et ordonne qu'un écrit ayant pour titre : « *Lettre d'un Franc-Comtois à un de ses amis à Paris* » sera et demeurera supprimé. Du 5 avril 1759. — Besançon. In-8°.

Page 299. « Arrest du parlement de Besançon, qui condamne un écrit ayant pour titre : « *Arrêtés des membres restans du Parlement séant à Besançon pour demander le rappel de trente des membres dudit Parlement exilés* », etc., à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, comme séditieux, contraire au respect dû à la Cour, injurieux à plusieurs de ses membres et contenant des faits faux et calomnieux. Du 2 septembre 1760. » In-4°.

Page 305. « Recueil de pièces concernant la rentrée du Parle-

ment séant à Besançon, au mois de novembre 1761. » In-4°.

Page 363. *Parlement de Grenoble et de Navarre.* « Arrests du Parlement de Grenoble. » Février 1756. In-4°.

Page 371. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roi, notre très honoré et souverain seigneur, les gens tenant sa cour de Parlement de Navarre. » 27 septembre 1756. In-8°.

Page 383. *Grand Conseil.* « Édit du Roy, portant suppression et création de plusieurs offices au Grand Conseil, et qui, à cette occasion, confirme la création des quatre conseillers secrétaires du Roy au Grand Conseil aux mêmes honneurs, prérogatives, privilèges, exemptions..., dont jouissent les secrétaires du Parlement de Paris. Du mois d'août 1636. » In-4°.

Page 393. « Question nouvelle. Le Grand Conseil a-t-il quelque supériorité sur les bailliages et sénéchaussées du ressort du Parlement, même à raison des affaires qui sont attribuées au Grand Conseil? Réponse du 18 avril 1730. » In-4°.

Page 399. « Extrait des registres du Grand Conseil du Roi, du 30 août 1755. » In-4°.

Page 403. « Déclaration du Roi concernant l'exécution, dans l'étendue du royaume, des arrêts, ordonnances et mandements rendus par le Grand Conseil. Donné à Fontainebleau, le 10 octobre 1755. » In-4°. Imprimé et manuscrit.

Page 409. « Arrest du Grand Conseil du Roi, du 31 janvier 1756. » In-4°. 2 pièces.

Page 421. « Arrest du Grand Conseil du Roy, du 14 février 1756. » In-4°.

Page 425. « Arrest du Grand Conseil du Roy..., du 18 mars 1756. » In-4°.

Page 429. *Cour souveraine de Lorraine et de Barrois.* « Remontrances de la Cour souveraine au Roi, présentées à Sa Majesté le 2 janvier 1755. — Nancy, 1755. » In-16.

Page 563. « Remontrance de la Cour souveraine au Roi, arrêtées le 15 mai 1756. » In-4°.

Page 603. « Arrêté de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois du 27 avril 1758. » In-4°.

Page 611. « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roy... les gens tenant sa Cour souveraine de Lorraine et de Barrois. 27 juin 1758. » In-4°.

Page 655. « Mémoire servant d'éclaircissemens et de supplément aux remontrances de la Cour souveraine de Lorraine et de Barrois. 3 août 1758. In-4°.

Page 763. « Arrest du Conseil d'État portant suppression d'un écrit intitulé : *Mémoire servant d'éclaircissemens et de supplément aux remontrances de la Cour souveraine de Lorraine et de Barrois*, du 7 septembre 1759. » In-4°.

Page 771. *Chambre des comptes de Paris.* « Très humbles et très respectueuses remontrances que présentent au Roi... les gens tenant sa Chambre des comptes de Paris, du 19 décembre 1759. » In-16.

Page 787. « Arrest de la Chambre des eomptes, qui supprime un imprimé ayant pour titre : *Très humbles et très respectueuses remontrances, que présentent au Roi... les gens tenant sa Chambre des comptes à Paris*, imprimé sans permission et sans nom d'imprimeur, du 23 février 1760. » In-4°.

Page 791. *Cour des aides de Paris, du comte de Bourgogne et de Provence.* « Déclaration du Roy, portant commission à la cour des aydes de Paris, pour exercer la justice de la Cour des aydes de Rouen [13 décembre 1639], registrée et publiée en la Cour des aydes de Paris, les 12 et 18 janvier 1640. » In-4°.

Page 799. « Très humbles et très respectueuses remontrances de la Chambre des comptes, Cour des aydes, domaines et finances du comté de Bourgogne, au Roy, sur les déclarations du 7 juillet 1756, qui ordonnent la levée d'un second vingtième, et la continuation, pendant 10 années, de la perception de 2 sols pour livre du dixième, et sur celle du 8 septembre 1755, arrêtées à la rentrée de S. Martin 1756. » In-4°.

Page 807. « Arrest de la Cour des aydes, portant suppression d'une consultation du 23 mars 1753. » In-4°.

Page 811. *Châtelet.* « Très humbles et très respectueuses remontrances que font à Monseigneur le Chancelier, les prévôts de Paris, ses lieutenans et gens tenans le Chastelet et siège présidial de Paris. » In-16.

Page 837. « Sentence du Chastelet de Paris, portant suppression de l'imprimé précédent. Du 10 juillet 1753. »

XVIII° siècle. Papier. 840 pages, in-4°. Demi-rel. (Ancien 9441.)

1091. Mémoires concernant les Parlements et Cours souveraines.

Page 1. Parlement de Paris.

Page 319. Cour souveraine de Lorraine.

Page 351. Parlement de Toulouse.

Page 450. Cour souveraine de Roussillon.

Page 470. Parlement de Grenoble.

Page 482. Parlement de Pau.

Page 498. Parlement de Bordeaux.

Page 556. Parlement de Besançon.

Page 597. Parlement de Metz.

Page 617. Parlement de Rouen.

La plupart des pièces composant ce volume sont imprimées.

XVIIIe siècle. Papier. 808 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9442.)

1092. Recueil de mémoires sur le Jansénisme.

La plupart des pièces sont imprimées.

Page 1. « Déclaration du Roy, en forme d'édit, pour l'exécution de la bulle de N. S. P. le Pape, du 15 février 1665. » In-4°.

Page 13. « Déclaration du Roy touchant la conciliation des évêques du royaume, à l'occasion de la constitution Unigenitus. Donnée à Paris, le 4 avril 1720. » In-4°.

Page 21. « Relation de ce qui s'est passé au Grand Conseil, au sujet de l'enregistrement de la déclaration du Roy, du 4 aoust 1720, touchant la conciliation des évêques du royaume, au sujet de la constitution Unigenitus, et des lettres patentes d'évocation générale au Conseil de toutes les constitutions mises et à mettre sur ce sujet. Du mercredi 18 septembre 1720. »

Page 45. « Déclaration du Roy concernant la religion. Donnée à Versailles, le 14 may 1724. » In-4°.

Page 61. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne qu'en conséquence de la contravention faite par le sieur évêque de Montpellier, à l'édit du mois d'avril 1665, concernant la signature du formulaire contre les cinq propositions du livre de Jansénius, les revenus de son évêché demeureront saisis, et déclare ses autres bénéfices vacans et impétrables de plein droit. Du 21 septembre 1724. » In-4°.

Page 69. Trois extraits des registres du Conseil d'état concernant le refus des sacrements. In-4°.

Page 97. « Ordonnance du Roy, qui ordonne que la porte du petit cimetière de la paroisse Saint-Médard sera et demeurera fermée. Du 27 janvier 1732. » In-4°.

Page 101. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne la suppression d'un imprimé ayant pour titre : Mandement de M. l'évêque de Saint-Papoul. Du 2 avril 1755. » In-4°.

Page 105. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui casse et annulle une ordonnance du vingt et un avril dernier, comme rendue incompétemment, et par attentat, sur l'autorité épiscopale. Du 27 may 1739. » In-4°.

Page 109. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui interdit de ses fonctions, pour trois mois, le sieur Boullard, lieutenant du baillage royal de Villeneuve-le-Roy, diocèse de Sens... Du 8 septembre 1739. » In-4°.

Page 113. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui casse et annulle, comme attentatoires à la jurisdiction de l'Église, deux sentences rendues au présidial de Reims, en matière spirituelle et de sacremens... Du 22 janvier 1745. » In-4°.

Page 125. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, rendu au sujet de l'arrêté fait par le Parlement de Paris, le 17 février 1747. Du 21 février 1747. » In-4°.

Page 129. « Arrest du Conseil d'estàt du Roy, qui supprime différens écrits, imprimés sans privilège ni permission. Du 21 mai 1751. » In-4°.

Page 133. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, du 29 avril 1752, » sur la soumission à la constitution Unigenitus. In-4°.

Page 137. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, qui casse et annulle, comme attentatoire à la jurisdiction de l'Église, une procédure faite au bailliage de Tours, en matière spirituelle et de sacremens. Du 23 août 1752. » In-4°.

Page 141. « Arrest du Conseil d'état du Roi, du 12 novembre 1752 », au sujet de la « Seconde lettre de M. l'archevêque de ***. » In-4°.

Page 145. « Arrest du Conseil d'état du Roi, du 18 mars 1753, » au sujet de la transcription sur les registres de la Faculté de théologie de deux arrêts des 25 octobre 1752 et 26 janvier 1753. In-4°.

Page 149. « Arrest du Conseil d'état du Roi, qui destitue le sieur Lecaval de la chaire de professeur de théologie en l'université de Caen. Du 3 décembre 1753. » In-4°.

Page 153. « Déclaration du Roi, donnée à Versailles, le 2 septembre 1754, » ordonnant au Parlement de reprendre ses fonctions. In-4°.

Page 157. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, qui supprime deux écrits, imprimés sans permission. Du 25 juillet 1752. » In-4°.

Page 161. « Arrest du Conseil d'estat du Roi, du 21 août 1752, » cassant l'arrêt du Parlement du 19 août précédent. In-4°.

Pages 165 et 169. « Arrests du Conseil d'estat du Roi, du 3 septembre 1752, » sur la même affaire. In-4°.

Page 173. « Réponse aux remontrances de l'Assemblée du Clergé, au sujet de la déclaration du 10 décembre 1756. » In-folio.

Page 181. « Arrest du Conseil d'état du Roi, qui supprime un écrit anonyme. Du 15 septembre 1752. » In-4°.

Page 185. « S. S. N. D. Benedicti, divina gratia papæ XIV. damnatio et prohibitio libri, duobus tomis constantis, gallico idiomate absque auctoris nomine et impressionis loco, cui titulus : *Apologie de tous les jugemens rendus par les tribunaux séculiers en France contre le schisme*... Tomes I et II. En France, 1752. » In-folio.

Page 189. « Lettre au pape, au sujet de la constitution Unigenitus, suivie des 8 articles proposés par 16 archevêques ou évêques. » In-4°.

Page 227. « Discours de M. le premier président au Roi, au sujet de la lettre circulaire de l'Assemblée générale du Clergé aux archevêques et évêques de France. » In-4°.

Page 233. « Lettre d'un évêque de province, à l'Assemblée générale du Clergé. 24 juillet 1755. » In-4°.

Page 239. « Lettre à madame la marquise ***, en lui envoyant des réflexions au sujet de l'Assemblée du Clergé de 1755. » In-4°.

Page 271. « Précis de ce qui s'est passé à l'Assemblée, depuis le mercredi 28 octobre 1755, jusqu'au 31 suivant. » In-4°.

Page 273. « Édit du Roi concernant la juridiction ecclésiastique. Donné à Versailles au mois d'avril 1695. » In-4°.

Page 303. « Lettres contenans une relation des troubles que le nouvel évêque de Toul a excité en Lorraine, suivi des très humbles et très respectueuses remontrauces que présentent au Roi... les gens tenans la cour souveraine de Lorraine et Barrois. » 22 mars 1755. In-16.

Page 569. « Avis salutaires à nosseigneurs les archevêques, évêques et autres ecclésiastiques de l'Assemblée du Clergé. 1755. » In-12.

Page 699. « Lettre de l'Assemblée générale du Clergé aux archevesques et évêques de France. », 31 octobre 1755. In-4°.

Page 715. « Lettre d'un théologien de Rome à un françois de ses amis, au sujet des articles de la lettre au pape de l'Assemblée du Clergé de France de l'année 1755. » In-4°.

Page 723. « Consultation sur la question : si les ecclésiastiques décrétés d'ajournement personnel par un juge, soit séculier, soit ecclésiastique, sont interdits de droit de leurs fonctions, même ecclésiastiques. » 18 décembre 1754. In-4°.

Page 755. « Réflexions d'un C. S. C., adressées à M***, conseiller au Parlement. » In-4°.

Page 775. « Extrait des édits et déclarations qui décident que les juges laïcs ne peuvent pas connaître des matières purement spirituelles et de sacremens, et qui leur enjoignent d'en renvoyer la connoissance aux juges d'Église. » In-4°.

Page 787. « Bref de Benoît XIV aux archevêques et évêques de France, suivi de la lettre du Roi aux évêques en leur adressant le bref du pape. » 14 novembre 1756. In-4°.

Page 799. « Remarques sur le bref. » In-4°.

Hage 819. « Lettre à un ami de province, au sujet du nouveau bref et des suites qu'il peut avoir. » In-4°.

Page 839. Lettre de M***, conseiller au Parlement, à M. l'évêque de ***, ou Examen impartial et du bref du pape, et du véritable objet des troubles présens. » 1756. In-8°.

Page 925. « Lettre pacifique de M. l'abbé de *** à M. Le Blanc de Castillon, avocat général au Parlement de Provence, au sujet de son réquisitoire, du 5 mai 1756, contre M. l'archevêque d'Aix. » 1756. In-4°.

Page 993. « Réflexion sur la loi du silence. Du 2 septembre 1754 et du 10 décembre 1756. » In-8°.

Page 1047. « Les véritables intérêts des évêques dans les contestations présentes. » 1756. In-8°.

Page 1087. « Lettre du vicomte de *** à un de ses amis. » 1756. In-4°.

Page 1099. « Lettre de monseigneur le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, au sujet des troubles du diocèse de Troyes. » Bruxelles. 1756. In-8°.

Page 1171. « Lettre d'un ancien docteur de Sorbonne à un magistrat. » 1756. In-4°.

Page 1179. « Lettre d'un docteur, à un de ses amis de province, au sujet de l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris. » 1756. In-4°.

Page 1183. Autre lettre sur le même sujet. In-4°.

Page 1191. « Lettre du clergé séculier et régulier du diocèse de S[t] Pons, à Monseigneur l'évêque de Saint-Pons, au sujet de son mandement, par lequel il adopte l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris. » 1756. In-8°.

Page 1221. « Lettre d'un professeur en droit canon au Parlement de Paris... » 1756. In-8°.

Page 1299. « Recueil de pièces importantes, relatives à l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris. » 1756. In-4°.

Page 1347. « Entretien d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps. » 1756. In-8°.

Page 1445. « Monition signifiée, de la part de monseigneur l'archevêque, aux religieuses hospitalières du faubourg Saint Marcel, le 26 octobre 1756. » In-4°.

Page 1449. « Mémoire à consulter, et consultation, sur l'excommunication des religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marcel. » 1756. In-4°.

Page 1503. « Lettre de feu M. de Caylus, évêque d'Auxerre, à un chanoine de son église, au sujet d'une prétendue conclusion du chapitre du 14 mai 1714, pour la réception de la constitution Unigenitus. » In-8°.

Page 1511. « Sentimens de M. Guyot de Reverso, célèbre avocat du Parlement. » In-4°. Manuscrit.

Page 1515. « Lettre à un magistrat sur la déclaration du 10 décembre 1756. »

Page 1519. Bref de Benoit XIV aux évêques de France. 17 octobre 1756. In-4°.

Page 1527. « Extrait d'une lettre de M. l'évêque de Toul au Roy de Pologne. 28 février 1755. » In-folio. Manuscrit.

Page 1535. « Recueil de pièces, ou acte de sommation, concernant l'affaire de madame de Moustelon avec M. l'évêque de Montpellier sur le refus des sacremens... » 1755. In-4°.

A la fin, table incomplète.

XVIII[e] siècle. Papier. 1569 pages, in-4°. Demi-reliure. (Ancien 9443.)

1093. Recueil de pièces et mémoires historiques.

Les principales pièces de ce recueil sont les suivantes :

Page 1. « De la loy salique. »

Page 15. « Du Roy. »

Page 35. « Des domaines des reynes »

Page 43. « Si les officiers du Roy sont sujets à l'aubeyne. »

Page 47. « De la majorité des roys de France. »

Page 53. « Discours de l'authorité et puissance royale, contre l'avis naguères imprimé au préjudice d'icelle et du repos de ceste État. » 1615. Imprimé, in-8°.

Page 71. « Harangue par le premier président du Parlement de Paris à l'Infante reyne, le 3 mars 1722, le 4e jour de son arrivée à Paris. »

Page 75. « Response à la harangue faite par l'illustrissime cardinal Du Perron, à Paris, l'an 1615, par M. V. D. C. C. D. » Imprimé, in-8°.

Page 143. « Traicté de la souveraineté du Roy et de son royaume, à messieurs les députéz de la noblesse, par M. Jean Savaron... » Paris, 1615. Imprimé, in-8°.

Page 169. « Des grandeurs, titres et prérogatives des roys de France. »

Page 175. « Des roynes de France. »

Page 181. « Du Roy, et de sa majorité. »

Page 187. « Les cérémonies faites à Cologne et à Liège pour la pompe de la reine mère. 1643. »

Page 193. « Harangue au Roi sur la paix. »

Page 197. « Lettre sur la pompe funèbre de Marie de Médicis, royne de France. » 10 février 1643.

Page 207. « De la puissance qu'ont les rois sur les peuples, et du pouvoir des peuples sur les roys. 1650. » Imprimé, in-4°.

Page 231. « Indice de ce qui est contenu au traité des Ferréols et d'Ambert, desquels sont descendus nos roys de France..., composé par maistre Jacques Cholet, advocat en Parlement. »

Page 247. « La tutelle des roys mineurs en France, avec réflexions politiques sur le gouvernement de l'estat de chaque roy mineur. » 1652. Imprimé, in-4°.

Page 313. « Table d'un manuscrit ayant pour titre : Partages et apanages des enfans de France. Volume Ier. »

Page 317. « Maison de France, notes généalogiques. »

Page 325. « Déclaration du Roy, pour faire jouir des privilèges des commensaux les officiers de la maison de monsieur le comte de Provence. » 1771. Imprimé, in-4°.

Page 349. « Enfants de France. »

Page 363. Pièces concernant les apanages des enfants de France ; duc d'Orléans.

Page 481. Notice sur la Flandre.

Page 495. De la principauté de Commercy.

Page 499. Des provinces de Brie et de Champagne.

Page 503. Du Dauphiné, du marquisat de Saluces et de la principauté d'Orange.

Page 527. « Droits du Roy sur les duchéz de Lorraine et de Bar. » 1768. Imprimé, in-4°.

Page 549. De Boulogne-sur-Mer.

Page 557. Consultation au sujet d'héritiers bénéficiaires.

Page 563. De la Bretagne, principalement remontrances des États au XVIII° siècle.

Page 705. États d'Artois.

XVII° et XVIII° siècles. Papier. 811 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9444.)

1094. « Nouveaux privilèges des officiers domestiques et commençaux des maisons du Roy. »

Page 5. « Édit du Roy, donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1578, registré en la chancellerie de France le 4 novembre audit an, portant établissement du droit de serment, lequel doit être payé par tous les officiers du royaume, prenant provisions au grand sceau. » In-4°.

Page 11. « Extrait des statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, décembre 1578. » [Articles XXXVIII, LIV, LVI, LXXXIII.] In-4°.

Page 21. « Édit concernant les privilèges des cardinaux, prélats, commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, du mois de mars 1580. » In-4°.

Page 29. « Lettres patentes du Roy, concernant le trésorier de l'ordre de Saint-Michel et de l'Ordre du Saint-Esprit, données à Paris le 25 août 1581, registrées en la Chambre des comptes, le 9 janvier 1582. » In-4°.

Page 35. « Du 30 aoust 1581. Enregistrement à la Cour des aydes des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit. » In-4°.

Page 47. « Déclaration du Roy, portant attribution à l'Ordre du Saint-Esprit, du cinquième denier des dons au dessus de deux cens écus, tant en argent qu'en aubaines, confiscations, amendes, lods et ventes, rachats et autres droits et devoirs seigneuriaux ; donnée à Paris, le 7 décembre 1581. » In-4°.

Page 51. « Arrest de la Chambre des comptes, au plumitif, sur l'exemption des droits seigneuriaux, en faveur des chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, du 17 may 1582. — Paris, 1729. » In-4°.

Page 56. Octobre 1594 et mars 1610. Lettres patentes sur les privilèges et les exemptions des écuyers et autres officiers de la Maison du Roi. In-folio. Manuscrit.

Page 67. « Déclaration du Roy, portant que les officiers des Ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel seront payéz par préférence de leurs gages sur la recepte du marc d'or. Du 13 janvier 1601. » In-8°.

Page 75. « Déclaration du Roy, portant exemption de tutelle pour les officiers domestiques de la maison du Roy. » 22 mars 1602. In-4°.

Page 81. « Déclaration du Roy, portant confirmation des priviléges et exemptions accordées aux officiers domestiques et commençaux de Sa Majesté, même de pouvoir tenir trente arpens de terre, outre leur patrimoine, et exemption de tutelle, curatelle, ensemble leurs veuves durant leur viduité, registré en la Cour des aydes, le 28 avril 1614. » In-4° ; deux exemplaires.

Page 93. « Lettres de déclaration du Roy, par lesquelles Sa Majesté continue et confirme les officiers domestiques et commençaux de sa maison, ceux de la royne et autres, en la jouissance de leurs privilèges, exemptions, affranchissement. » 4 janvier 1612. In-8°.

Page 99. Lettres patentes du Roi au sujet des privilèges et des exemptions de ses officiers et commençaux. Registré à la Cour des aydes, le 4 janvier 1612. In-4°. Manuscrit.

Page 107. « Déclaration du Roy, donnée en faveur des mareschaux des logis, fouriers du corps, et fouriers ordinaires de Sa Majesté, pour les rangs, ordres et préséances qu'ils doivent tenir aux assemblées générales et particulières dans les lieux de leurs demeures. Du 27 juillet 1613. » In-4°.

Page 115. « Édit, portant création de trois trésoriers du marc d'or, du mois d'août 1628. » In-4°.

Page 123. « Arrest du Conseil d'État du Roy, rendu en interprétation de celui du 24 novembre 1631, portant que les receveurs du marc d'or remettront chacun, à la fin de l'année de leur exercice, au grand trésorier des Ordres, tous les deniers de leurs maniemens. Du 24 may 1632. » In-4°.

Page 131. « Arrests du Conseil d'état et Cour des aydes, portant confirmation des privilèges et exemptions des officiers domestiques et commençaux de la maison du Roy, ensemble tous autres exempts et privilégiés. » Du 17 mars 1636. In-8°.

Page 159. « Déclaration du Roy, portant règlement sur l'édict de Sa Majesté, du mois de janvier 1634, pour l'exemption des officiers commençaux de la maison du Roy et de la royne et autres, vérifiée en la Cour des aydes, le 13 juillet 1634. » In-8°.

Page 191. « Déclaration du Roy, portant confirmation des privilèges attribuéz aux officiers domestiques et commençaux de la maison du Roy et de la royne, employez et compris ès estats envoyez et reçus en la Cour des aydes; vériffiée en la Cour des aydes, le 4 janvier 1638. » In-8°.

Page 243. « Déclaration du Roy, portant descharge des taxes faites sur les officiers domestiques de sa maison, lesquels ont servy Sa Majesté en ses armées pendant l'année dernière. Paris, 1637. » In-8°.

Page 253. « Édict du Roy, portant révocquation des annoblissemens accordéz depuis trente ans, ensemble les privilèges et exemptions de taille des officiers commençaux de la maison de Sa Majesté et autres générallement quelsconques; vérifié en la Cour des aydes, le 26 novembre 1641. » In-4°.

Page 273. « Extraict des privilèges accordéz aux sieurs conseillers, secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, du Collège ancien, par le roy Louis XI, au Plessis lèz Tours, au mois de novembre 1482; vérifiés par nosseigneurs de la cour de Parlement de Paris et Cour des aydes. Novembre 1642. » In-4°.

Page 279. « Déclaration du Roy, portant rétablissement des privilèges et exemptions des officiers commençaux de Sa Majesté, et des autres officiers des maisons royales, et que leurs veuves jouiront des mesmes privilèges, pendant leur viduité. Du 26 novembre 1643. » In-4°.

Page 285. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, portant que les officiers commençaux de la maison du Roy, ceux de la royne régente, dè

la feue reyne, ayeulle de sa Majesté, de Monsieur le duc d'Anjou, de Monsieur le duc d'Orléans, de madame la duchesse d'Orléans, sa femme, de feue madame la duchesse d'Orléans, sa première femme, de mademoiselle d'Orléans, et de Monseigneur le prince de Condé : qui sont employéz dans l'estat des dites maisons, jouyront, à commencer en la présente année, des exemptions et privilèges qu'ils avoient accoustumé. 20 janvier 1644. » In-4°.

Page 291. « Du 20 décembre 1646. Arrest du Conseil, concernant l'exemption des tailles des officiers domestiques et commençaux de la maison de Sa Majesté. » In-4°.

Page 299. « Déclaration du Roy, du dernier janvier 1647, portant restablissement des privilèges et exemptions des vétérans et veufves des officiers commençaux de la maison de Sa Majesté, pour jouyr par lesdits vétérans et veufves des mêmes privilèges dont jouyssent les officiers commençaux de la maison de Sadite Majesté, vérifiée en la Cour des aydes, le 19 jour de mars 1647. » In-4°.

Page 303. « Édit du Roy, portant confirmation et rétablissement des privilèges et exemptions, accordéz et concédéz de toute ancienneté aux officiers domestiques et commençaux des maisons royales; donné à Poictiers, au mois de janvier 1652. » In-4°.

Page 307. « Commission au sieur Boulin, receveur du marc d'or, pendant la vacation de la charge de grand trésorier des Ordres, donnée à Paris, le 24 décembre 1652. » In-4°.

Page 311. « Édit du Roy, portant que tous les officiers domestiques et commençaux de Sa Majesté, présent à l'avenir (*sic*), jouiront pleinement et paisiblement de leurs charges, ensemble des gages et droitz y attribuéz, sans qu'ils puissent être inquiétéz pour quelque cause et occasion que ce puisse estre par leurs cohéritiers ou autres prétendus droits, sur le titre ou sur la valeur de leurs charges, comme estant en la seule disposition du Roy, ne pouvant lesdites charges être reputées de la nature des biens qui doivent entrer en partage dans les successions des familles, dont Sa Majesté les a déchargéz. Du mois de juillet 1653. » In-4°.

Page 315. « Édit portant que le droit de marc d'or sera payé pour toutes sortes d'offices, casuels, domaniaux, héréditaires, de justice, de finance, de police, de chancellerie, excepté ceux de la grande Chancellerie. Du mois de décembre 1656. » In-4°.

Page 319. « Du 3 février 1657. Arrest du Conseil, portant que les

gages des officiers, domestiques et commençaux de la maison du Roy ne peuvent être saisis. » In-4°. Manuscrit.

Page 323. « Déclaration du Roy, portant exemption des droits de lods, ventes, quints, requints et autres droits et devoirs seigneuriaux en faveur des princes, cardinaux, prélats, chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, donnée à Paris, le 20 mars 1658. » In-4°.

Page 327. « Lettres, en forme d'édit, portant révocation de la création des charges de premier commis des trésoriers et controlleurs généraux du marc d'or, créez par édit du mois d'avril, avec faculté à l'Ordre du Saint-Esprit d'en établir tel nombre qu'il sera jugé à propos par le chapitre, même de réformer les provisions des trésoriers et controlleurs, du 10 octobre 1658. » In-4°.

Page 331. « Arrest du Conseil, portant que la déclaration du 28 décembre 1660 sera registrée en la Chambre des Comptes, et lui fait défenses de faire exécuter aucunes contraintes contre les trésoriers et controlleurs généraux du marc d'or ; du 24 mars 1661. » In-4°.

Page 335. « Déclaration du Roy, portant règlement pour les estats de la maison de Sa Majesté et maisons royales et autres estats. » Du 30 may 1664. In-4°.

Page 343. « Arrest du Conseil d'état, du douzième mars 1665, qui permet aux maréchaux et fouriers ordinaires des logis de Sa Majesté de prendre la qualité d'écuiers. » In-4°.

Page 349. « Arrest du Conseil d'état du Roy en faveur des officiers domestiques et commençaux des maisons royales, portant règlement pour la taxe des droits des lettres de provision. 29 juillet 1665. » In-4°.

Page 355. « Sentence de la prévosté de l'Hostel, du 22 février 1673, portant exemption de logement des gens de guerre, en faveur des officiers du Roy, etc. » In-4°.

Page 359. « Arrest notable du Grand Conseil, confirmatif d'une sentence de la prevosté de l'Hostel y jointe, en faveur de tous les officiers commençaux des maisons royales ; portant exemption de logemens de gens de guerre pour eux, leurs maisons, fermes et métairies, leurs fermiers, valets et serviteurs, en conséquence des édits et déclarations du Roy ; des 22 février 1673 et 1er mars 1673. » In-4°. 2 pièces.

Page 367. « Arrest du Grand Conseil, qui ordonne que les officiers commençaux des maisons royalles précéderont les maires des villes en toutes assemblées, qu'ils auront le pain bénist, et qu'ils seront exempts

de gens de guerre et de toutes contributions ; 29 avril 1675. » In-4°. 2 pièces.

Page 373. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, donné en faveur des officiers domestiques et commençaux de toutes les maisons royales, pour l'exemption de toutes taxes faites ou à faire sur eux, pour raison des arts et métiers, avec deffences aux maires et eschevins des villes de les comprendre dans aucuns roolles des impositions ordinaires ou extraordinaires ; du 13 février 1676. » In-4°.

Page 381. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, rendu en faveur des officiers de Sa Majesté, et qui justifie que les charges de sa maison ne sont point susceptibles d'hypothèques. » 10 avril 1676. In-4°.

Page 399. « Sentence de la prévosté de l'Hostel du Roy, et grande Prévosté de France, qui déclare les officiers commençaux de Sa Majesté exempts des charges publiques, et fait deffences de les contraindre à les accepter, à peine de tous dépens, dommages et intérests. » Du 22 juin 1676. In-4°.

Page 405. « Édit du Roy, du mois de janvier 1678, par lequel Sa Majesté ordonne que tous les officiers domestiques et commençaux, présens et à venir, jouissent de leurs charges, et des gages et droits y attachéz, sans qu'ils puissent être troubléz par les créanciers, héritiers, ou autres, prétendans droit sur les titres, prix ou valeur d'icelles, et les déclare non sujettes à saisies, privilèges et hypothèques, ny à entrer en partage dans les familles, etc. » In-4°. 2 pièces.

Page 411. « Déclaration du Roy, du 11 juillet 1678, en faveur de tous les officiers domestiques de la maison de Sa Majesté, employéz dans ses estats ; pour jouïr des privilèges de vétérans, après vingt-cinq années de service, et se démettre de leurs charges en faveur de toutes personnes qui seront agréables, etc. » In-4°. 2 pièces.

Page 419. « Déclaration du Roy, du 4 novembre 1682, pour faire jouir les lieutenans, sous-lieutenans et gentilshommes de la Vénerie des privilèges à eux attribuéz, encore qu'ils ne servent actuellement. » In-4°.

Page 421. « Déclaration du Roy, du 11 novembre 1682, en faveur des autres officiers de la Vennerie. » In-4°.

Page 423. « Arrest du Conseil d'estat, par lequel il est ordonné que tous les officiers du Roy et des maisons royales jouïront de leurs privilèges, à eux attribués par les édits et déclarations du Roy, en raportant par eux les arrests d'enregistrement à la Cour des aydes de Paris,

de leurs provisions et lettres de vétéran, ou extraits des estats dans lesquels ils sont employéz, en cas qu'ils fassent leur demeure dans le ressort des Cours des aydes du royaume. Du 28 may 1685. » In-4°.

Page 427. « Arrest de la Cour des aydes, donné en faveur des officiers de la garde-robbe du Roy, portant exemption de tailles. Du 28 juin 1687. » In-4°.

Page 433. « Arrest du Conseil d'estat, Sa Majesté y étant, du 24 novembre 1687, en faveur des chantres, chapelains et autres officiers de la chapelle et oratoire de Sa Majesté, en exécution de la déclaration du mois de mars 1666. » In-4°.

Page 437. « Arrest du Grand Conseil pour les préséances des officiers commensaux des maisons royales. Du 23 mars 1688. » In-4°.

Page 445. Déclaration du Roy en faveur des gentils-hommes servans. Du 25 juillet 1688. » In-4°.

Page 453. « Arrest du Conseil d'état du Roy, portant règlement pour les brevets d'asseurance des sommes qu'il plaist à Sa Majesté accorder sur les charges de sa maison, et autres charges ou gouvernemens. Du 17 novembre 1692. » In-4°.

Page 461. Autre pièce sur le même sujet, 25 janvier 1694. In-4°.

Page 467. « Arrest qui décharge les valets de chambre du Roy des taxes pour les droits de francs-fiefs. Du 13 novembre 1696. » In-4°.

Page 469. « Jugement en faveur du sieur Huchard, vétéran, garde de la prevòté de l'Hôtel, pour les rang et prescéance avant le sieur Godin, avocat et bailly de Malsherbes. » In-4°.

Page 473. « Arrest du Grand Conseil du Roy, du dernier janvier 1697, rendu en faveur des gardes de la porte de Sa Majesté, pour les honneurs, privilèges, prérogatives, préséances et prééminences, attribuéz à leurs charges, contre les juges-consuls, procureurs du Roy et autres officiers des villes. » In-4°.

Page 477. « Arrest qui maintient les valets de garde-robe du Roy en la qualité d'écuyers. Du 18 février 1697. » In-4°.

Page 481. Autre pièce sur le même sujet. 26 mars 1697. In-4°.

Page 485. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui maintient les gentils-hommes de la Grande Vennerie de France dans le droit de prendre la qualité d'écuyer, donné à Versailles le 18 mars 1698. » In-4°.

Page 489. Arrest contradictoire du Grand Conseil du Roy, du 31 janvier 1699, rendu en faveur des officiers gardes de la porte de Sa Ma-

jesté, contre maître Michel Cadot, avocat en parlement, bailly de Montigny et annexes, et autres officiers de ladite justice, pour les rangs, préséances et prééminences ès assemblées générales et particulières, pour le pain béni et autres droits honorifiques de l'Église. In-4°.

Page 495. « Arrest par interprétation des lettres cy-dessus, du 24 mars 1699. » In-4°.

Page 497. « Arrest qui permet aux huissiers de l'anti-chambre de prendre la qualité d'écuyers. Du 5 may 1609. » In-4°.

Page 502. Autre arrêt sur le même sujet; du 25 mai 1699. In-4°.

Page 505. « Arrest du Conseil d'estat, portant révocation des commissions de guide dans les villes du royaume, données par le capitaine des guides du Roy; donné à Fontainebleau, le 13 octobre 1700. »

Page 509. « Arrest contradictoire du Grand Conseil du Roy, du 20 novembre 1700, rendu en faveur des officiers gardes de la prévosté de l'hostel, pour la préséance sur les officiers des justices subalternes. » In-4°.

Page 513. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 8 janvier 1702, qui confirme les huissiers de la chambre, huissiers du cabinet et valets de chambre de madame la duchesse de Bourgogne, en la qualité d'écuier et les exempte des francs-fiefs. » In-4°.

Page 517. « Édit du Roy, donné à Versailles, au mois d'aoust 1705, portant révocation des privilèges accordéz par l'établissement des offices de judicatures, de police et de finance, crééz depuis le premier janvier 1689 jusqu'à présent. » In-4°.

Page 525. « Arrest du Conseil d'estat privé du Roy, du 18 septembre 1705, qui ordonne que les officiers commençaux des maisons royales jouiront du droit de committimus, ainsi qu'ils en ont jouï par le passé. » In-4°.

Page 533. « Déclaration du Roy, qui dispense les officiers de la Vénerie du service actuel, nonobstant l'édit du mois d'aoust 1705. Donné à Versailles, le 2 janvier 1706. » In-4°.

Page 537. « Édit du Roy, donné en explication de celui du mois d'aoust 1705, portant révocation des privilèges et exemptions accordées à plusieurs officiers. Donné à Versailles, au mois de septembre 1706. » In-4°.

Page 553. « Arrest du Conseil d'estat privé du Roy, du 28 janvier 1709, rendu en faveur de messire François de Beaucousin, prestre, aumônier de Sa Majesté, chapelain de la chapelle curialle de Sainte-

Barbe, fondée à la suite de la cour, et chanoine de l'église cathédralle de N.-D. de Noyon, le dispense de faire aucune résidence audit chapitre, tant qu'il exercera l'office d'aumônier de Sa Majesté..., dont il est pourvu, et ordonne que les fruitz et autres droits appartenans à son dit canonicat luy seront payéz, à compter du jour qu'il a été mis en possession, contre les doyen, chanoines et chapitre de ladite église. » In-4°.

Page 565. « Déclaration du Roy, portant confirmation des privilèges des chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre de Saint-Esprit et de leurs veuves. Du 14 octobre 1711. »

Page 573. « Déclaration portant règlement sur les privilèges et exemptions des officiers domestiques et commensaux demeurans dans les villes, bourgs et paroisses taillables. Donnée à Marly, le 19 janvier 1712. » In-4°. 2 pièces.

Page 587. « Déclaration du Roy, qui maintient les officiers de feue madame la Dauphine, dans la jouissance de leurs privilèges. Donnée à Versailles, le 4 avril 1712. » In-4°.

Page 591. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, Sa Majesté y estant, rendu en faveur des officiers commensaux de la Maison du Roy, et de leurs veuves, qui décharge la veuve Le Cocq de l'obligation qu'elle avait contractée avec feu Jacques Le Cocq, son mary, patissier-bouche du Roy, au profit de Germain Le Cocq, son père, pour raison de la survivance, accordée par Sa Majesté au profit dudit Jacques Le Cocq, de l'office de patissier-bouche de Sa Majesté,... déclare nulle ladite obligation, et, en décharge aussi la succession dudit Jacques Le Cocq. » In-4°.

Page 595. « Sentence de la prévosté de l'Hôtel, du 10 avril 1714, en faveur des officiers de la Vennerie et fauconnerie, portant qu'ils auront le pain bény avant les officiers de justice et autres. » In-4°.

Page 599. « Lettres portant décharge du dixième sur les dépenses de l'Ordre du Saint-Esprit et Marc d'Or. Du 21 janvier 1717. » In-4°.

Page 603. « Arrest du Conseil d'État du Roy, concernant les exemptions des droits de francs-fiefs en faveur des officiers commensaux de la maison du Roy. » In-4°.

Page 607. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne l'exécution de l'article V de l'édit du mois d'aoust 1717, et en conséquence que les valets de chien et de limier de la Vennerie de Sa Majesté ne jouïront des exemptions des droits de gros pour le vin de leur crû et

des autres privilèges attribuéz à leurs charges, que tant qu'ils en seront pourvus et qu'ils serviront actuellement. Du 19 février 1758. » In-4°.

« Page 611. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que les charges de la maison du Roy, leurs prix, ou appointemens d'icelles, ne pourront estre affectéz et hypotéquéz à aucuns créanciers saisis et arrestéz, sans l'expresse permission du Roy par écrit..., et en conséquence, sans avoir égard aux oppositions formées par les sieurs Hubin, de Berny et Josse, les provisions de la charge de fourier des logis de Sa Majesté seront expédiées au sieur de La Vallée, en payant par an, aux héritiers du sieur Louis Collin la somme de huit mil livres, portée par le brevet de retenue accordé audit sieur Collin, le 8 février 1712. Du 29 juin 1718. » In-4°.

Page 615. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, rendu en faveur des officiers commençaux, qui décharge le sieur Rosse du Rosel, fourier de la grande Écurie de Sa Majesté, de la place de marguillier de la fabrique de S[t]-Pierre de Dreux. Du 11 juillet 1718. » In-4°.

Page 619. « Sentence de la prévosté de l'Hostel, qui maintient le sieur Godel de Solerac, gendarme de la garde du Roy, dans l'exemption du logement des gens de guerre et de toutes les impositions de ville, et défend au sieur Aubry, maire de Signy-l'Abbaye, près de Rennes, de l'y troubler directement, ny indirectement, sous les peines portées par les règlemens. Du 9 juillet 1720. » In-4°.

Page 624. « Arrest du Conseil d'état du Roy, qui fait deffenses à tous officiers de Sa Majesté, et des maisons royales, de traiter d'aucunes charges avec réserve du service actuel en dépendant, comme à toutes personnes de les acquérir sous cette condition, à peine de nullité, etc. Du 8 janvier 1721. » In-4°.

Page 635. « Déclaration du Roy concernant les officiers de la Vennerie, donnée à Paris, le 20 may 1721. » In-4°.

Page 639. « Lettres patentes, en forme d'édit, portant création d'une troisième charge d'huissier de l'antichambre de Roi. Donnée à Versailles, au mois de septembre 1722. » In-4°.

Page 643. « Lettres patentes de fondation d'une chapelle royale dans le château de Madrid, sous l'invocation de Saint-Louis et de l'union des revenus du prieuré de Saint-Louis, pour la dotation de la dite chapelle. Donnée à Versailles, au mois de janvier 1724. » In-4°.

Page 647. « Arrest du Grand-Conseil, rendu en faveur de messire Jean Richard de Laistre, prestre, aumônier de la maison du Roy, chanoine

de l'église collégiale de Saint Jacques de l'Hôpital, qui le répute comme présent à l'office audit chapitre, pendant les six mois de son service auprès de Sa Majesté et pendant les deux mois de voyage pour aller et revenir. Du 26 juillet 1725. » In-4°.

Page 655. « Autre arrest concernant le même, du 31 janvier 1726. » In-4°.

Page 659. « Édit du Roy, portant suppression de la charge de sommier ordinaire de la Chapelle et oratoire du Roy. Donné à Versailles, au mois de janvier 1727. » In-4°.

Page 663. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 20 may 1730, en faveur des officiers commensaux de la maison du Roy, qui maintient le sieur Le Mazurier, écuyer, gentilhomme de la grande Vennerie de France, dans l'exemption de tutelle, curatelle et nomination à icelle. » In-4°.

Page 671. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, du 26 septembre 1730, en faveur des officiers commençaux. » In-4°.

Page 679. « Arrest de la Cour des aydes, qui fixe les droits qui seront payéz dans les élections, pour l'enregistrement des provisions des commençaux de la maison du Roy et des maisons royales. Du 21 août 1731. » In-4°.

Page 683. « Déclaration de l'Ordre du Saint-Esprit, portant que Sa Majesté accepte l'offre d'un million de livres : sçavoir quatre cens mille livres de don gratuit, pour confirmation des privilèges et rachat, et exemption du dixième, des dépenses de l'Ordre et du marc d'or ; six cens mille livres pour la finance des offices du Marc d'or créés et établis par ledit Ordre. Du 1er janvier 1734. » In-4°.

Page 687. « Édit du Roy, portant confirmation des privilèges de l'Ordre du Saint-Esprit et création de deux offices de trésoriers généraux du Marc d'or et deux contrôleurs desdits trésoriers. Donné à Marly, au mois de janvier 1734. » In-4°.

Page 695. « Édit du Roy, qui supprime la charge de joueur d'épinette de la Chambre. Mars 1736. » In-4°.

Page 699. « Édit du Roy, portant suppression de partie des charges de la grande Vénerie du Roy. Décembre 1737. » In-4°.

Page 707. « Arrest contradictoire de la Cour des aydes, du 3 septembre 1678, par lequel les archers et gardes à cheval des plaisirs du Roy, à la grande Vennerie de France, sont condamnéz à payer les droits de gros des vins provenans de leur crû, et aux dépens. » In-4°.

Page 712. « Arrest du Grand Conseil, portant règlement pour les

marchands et artisans privilégiéz suivant la cour, rendu en faveur de M. Pierre-Antoine-Charles Provost, prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne, aumônier du Roy..., du 17 décembre 1738. » In-4°.

Page 715. « Édit du Roy, portant création de la charge de chirurgien ordinaire des écuries de la reine. Donné à Versailles, au mois de janvier 1743. » In-4°.

Page 719. « Édit du Roy, portant création de la charge de sommier ordinaire de la chapelle et oratoire du Roy. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1749. » In-4°.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 722 pages, in-4°. Demi-rel. (Ancien 9445.)

1095. Mélanges sur la Pairie.

Page 1. De la pairie en général; pièces diverses concernant les pairs en général et les prérogatives des pairs.

Page 303. Pièces concernant les familles de Laval-Montmorency et La Trémoïlle.

Page 501. Devoirs des ducs et pairs vis-à-vis du Roi et des princes du sang.

Page 545. Mémoire poùr le duc de Brissac, contre le receveur général du domaine de la généralité de Tours (1769). Imprimé, in-4°.

Page 585. Lettres-patentes portant érection du comté de Taillebourg en duché-pairie (septembre 1749). Imprimé, in-4°.

Page 601. « Mémoire pour le comte de Bragelongne. » Imprimé, in-8°.

Page 605. Érection de la terre de Fitzjames en duché-pairie (mai 1710).

XVIIIe siècle. Papier. 616 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9446.)

1096. Recueil d'édits et déclarations sur les Bénéfices et les Finances.

Page 1. Édits et déclarations concernant des matières bénéficiales (1719-1759).

Page 143. Édits et arrêts concernant les finances et les droits des officiers de finance (1665-1760).

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 440 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9447.)

1097. Recueil de pièces, copiées pour le comte de Sabran, ayant trait aux contestations et différends existant entre les comtes de Provence, de la maison d'Aragon, et ceux de Forcalquier, de la maison de Sabran.

Tome I. N°ˢ 1-82 (années 1193-1622). — 998 pages.

Tome II. N°ˢ 43-147, et supplément n°ˢ 1-9 (années 1435-1699). — 992 pages.

Au commencement du manuscrit se trouve une lettre du comte de Sabran indiquant la provenance de ces pièces. Les pièces numérotées 42, 85, 128, 146, 147 et supplément n° 3 manquent.

Le supplément est composé de pièces tirées des archives des Bouches-du-Rhône dont quelques-unes sont authentiques par le Grand Référendaire.

XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles. Papier. 998 et 992 pages. 385 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9448.)

1098. Recueil d'édits et arrêts rendus contre les Protestants (1542-1685).

Les principales pièces contenues dans ce recueil sont :

Page 1. Mentions d'arrêts concernant les Protestants. (31 décembre 1562-6 août 1569.)

Page 25. Mentions d'arrêts concernant les Protestants. (24 avril 1544-15 mai 1560.)

Page 89. Autres mentions d'arrêts et jugements relatifs aux Protestants (1551-1686.)

Pages 105. « Ordonnances faites par la cour de Parlement contre les livres contenant doctrines nouvelles et hérétiques, et aussi touchant le fait et état des libraires et imprimeurs, publiées... le samedi premier jour de juillet 1542, avec les admonitions décernées, tant par l'inquisiteur de la foi, par l'ordonnance de la cour, que de l'official de Paris, contre tous ceux et celles qui sçavent et soutiennent aucuns soupçonnés d'hérésie, et qui ont aucuns livres réprouvés, ou de mauvaise doctrine... »

Page 119. « Ordonnances nouvelles, faites par la cour de Parlement, sur le fait des juremens et blasphèmes ; fait le dernier jour de mars 1544, avant Pâques. »

Page 145. « Procès d'Étienne Dolet, et lettres de rémission. » (1543.)

Page 157. « Arrêt, du 4ᵉ jour d'octobre 1546, contre les hérétiques

et blasphémateurs de Meaux, avec la forme de l'exécution d'icelui arrêt. »

Page 177. « Procès de [Anne] du Bourg, 23 décembre 1559. »

Page 185. « Extrait du procès-verbal de l'Assemblée des prélats de l'Église gallicane, tenue depuis le 26 juillet jusques au 14 octobre 1561. — Ce qui regarde le Colloque de Poissy, touchant la religion. »

Page 285. « Arrêt de la Chambre des vacations, contre Macé Moreau, pour crime d'hérésie. » (S. d.)

Page 305. « Articles généraux pour l'établissement de la paix, et exécution du dernier édit de pacification, accordés et arrêtés en la conférence, faite en la ville de Nérac, au mois de février l'an 1579, entre la reine, mère du Roi, assistée d'aucuns princes du sang, et autres seigneurs du Conseil privé de Sa Majesté, et le roi de Navarre, assisté des députés de monsieur le prince de Condé et autres de la Religion prétendue réformée, vérifiés et confirmés par le Roi, le 14ᵉ jour de mars, audit an 1579. »

Page 321. « Exhérédation pour changement de religion. Les pères et mères de la Religion prétendue réformée ne peuvent exhéréder leurs enfants pour les changemens de la religion et s'être mariés à des catholiques. Arrest du 23 juin 1663. »

Page 351. « Édit du Roi, portant défense de faire aucun exercice public de la Religion prétendue réformée dans son roiaume. Registré en la Chambre des vacations, le 22 octobre 1685. »

Page 359. « Arrêt du Conseil d'état, portant interdiction des conseillers de la Religion prétendue réformée du Parlement de Paris, avec ordre de se démettre de leur office. Du 23ᵉ novembre 1685. »

Page 363. « Arrêt du Conseil d'état, qui défend à tous avocats faisant actuellement profession de la Religion prétendue réformée, de faire aucunes fonctions d'avocats en quelque cour et jurisdiction que ce puisse être. Du 5ᵉ novembre 1685. »

Page 367. « Déclaration du Roi pour établir la preuve du jour du décèz de ceux de la Religion prétendue réformée. Registrée en Parlement le 17ᵉ décembre 1685. »

Page 371. « Édit du Roi, concernant l'éducation des enfans de ceux de la Religion prétendue réformée. Registré en Parlement, le 12 janvier 1686. »

Page 375. Mentions de textes, tirés principalement de l'Édit de Nantes, concernant les Protestants. [Mutilé.]

Page 425. « Exhérédation pour changement de religion, nulle. » (S. d.) Incomplet.

Quelques-unes de ces copies sont incomplètes.

XVIIIe siècle. Papier. 442 pages. 355 sur 220 millim. Demi-rel. (Ancien 9449.)

1099. Recueil de remontrances du Parlement au Roi, etc. (1748-1760.)

Les principales pièces contenues dans ce recueil sont :

Page 1. « Remontrances au Roi, 21 mars 1748. »

Page 15. « Lettre qui contient un récit exact de ce qui s'est passé à la commission, le 30 octobre, de ce qui s'est fait au Chastelet, le même jour et le 8 novembre, de ce qui a donné lieu à l'enlèvement de M. Roger de Monthuchet, conseiller au Chastelet, le 10 novembre, pour l'enfermer à la Bastille. 6 janvier 1754. » Imprimé, in-8°.

Page 93. « Arrest, arresté et remontrances du Parlement au Roi au sujet des entreprises du Grand Conseil, du 27 novembre 1755. » In-12.

Page 263. « Arrest de la cour de Parlement, du 21 janvier 1756. » In-4°.

Page 271. « Arrest de la cour du Parlement, qui supprime un écrit ayant pour titre : Notes sur l'arrêt du Grand Conseil du Roi, du 21 janvier 1756. » In-4°.

Page 275. « Arresté du 17 février 1756, et réponse au Roi. » In-4°.

Page 291. « Arrest du 13 mars 1756. » In-4°.

Page 295. « Discours, prononcé le 26 mars 1756, par M. Séguier, avocat général, au sujet de la mort de M. Joly de Fleury. » In-4°.

Page 308. « Arrêtés et arrêts de la cour du Parlement, du mardi 5 avril 1756. » In-4°.

Page 311. « Extrait des registres du Parlement, du samedi 21 août 1756. » In-4°.

Page 327. « Édit du Roi, portant suppression de deux Chambres des Enquêtes et de plusieurs offices dans le Parlement de Paris. Décembre 1756. » In-4°.

Page 339. « Déclaration du Roi pour la discipline du Parlement. 10 décembre 1756. » In-4°.

Page 347. « Procès-verbal du 16 décembre 1756. » Registres du Parlement. In-4°.

Page 351. « Objets des représentations arrestées estre faites par la

Grand'Chambre au Roi et présentées le 19 janvier 1757, avec la réponse du Roi. » In-4°.

Page 355. « Réponse du Roi aux représentations de la Grand' Chambre, au sujet des deux déclarations et de l'édit du 10 décembre 1756, registrées en lit de justice le 13 décembre. » In-4°.

Page 359. « Arrest de la cour de Parlement, qui condamne Jean Moriceau de la Motte... a être pendu pour avoir tenu des propos séditieux contre le Roi, le Parlement et des personnes en place. » In-4°.

Page 363. « Objets de remontrances arrêtées par le Parlement, toutes les chambres assemblées, le 15 septembre 1759, au sujet de différents édits. » In-8°.

Page 399. « Extraits des registres du Parlement, du mercredi 28 novembre 1759, du matin. » In-8°.

Page 423. « Relation des troubles actuels du parlement de Franche-Comté. 1759. » In-4°.

Page 467. « Objet des représentations du Parlement avec la réponse du Roi. 3 juillet 1760. » In-8°.

Page 475. « Lettre d'un conseiller du parlement de Besançon à l'un de ses confrères, à ***. 20 août 1760. » In-8°.

Page 491. « Récit de ce qui a occasionné la détention de trente ou soixante membres du parlement de Besançon, en janvier 1759. » In-4°.

Page 495. « Lettre d'un franc-comtois à un de ses amis à Paris. » In-8°.

Page 519. « Réponse à la lettre d'un franc-comtois. » In-8°.

XVIII° siècle. Papier. 566 pages, in-4°. Demi-rel. (Ancien 9451.)

1100. Recueil d'ordonnances, etc. sur l'administration de la justice.

Page 1. Recueil d'édits, ordonnances, déclarations concernant l'administration de la justice, le gouvernement du royaume et les offices du Parlement (1710-1723).

Page 517. « Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice, tenu par le Roi au château des Tuilleries, le vendredy 26° jour d'aoust 1718. » (Paris, 1718.) — Copie d'imprimé.

XVIII° siècle. Papier. 540 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9452.)

1101. Mélanges historiques.

Page 1. « Monstres [originales] du 8 juin 1481 : Rolle de 89 hommes d'armes et de 198 archers du nombre de 100 lances sous la charge de

Monseigneur Philippe de Hofhberg, maréchal de Bourgogne. — Du 1er novembre 1538: Rolle de 50 hommes d'armes et de 75 archers faisant le nombre de 50 lances fournies sous la charge de M. de Beaumont Beusay, leur capitaine. Du 27 octobre 1555 : Rolle de 30 hommes d'armes et 55 archers du nombre de 40 lances estant sous la charge de Monseigneur d'Anghian, chevalier de l'Ordre, leur capitaine. »

Page 11. « Création du Parlement. Juillet 1418. »

Page 19. « Lettres patentes du roy Louis XI pour la continuation des officiers du Parlement dans l'exercice de leurs charges. 8 septembre 1461. »

Page 27. « Prières ordinaires des soldatz de l'armée conduite par Monsieur le prince de Condé, accommodées selon l'occurrence du temps (1564). »

Page 35. « Commission de colonel et superintendant général de chevaux-légers françois en Italie, pour Louis Pico de la Mirandole. Donné à Cognac, le 24 de l'an 1554. »

Page 39. « Extrait des règlemens pour les Conseils d'estat et privés et pour les cérémonies et rang, par le roy Henri III. »

Page 47. « Articles de la capitulation faite par Henri de la Tour, pour Sa Majesté, avec le comte de Wiet, colonel d'un régiment de 3,000 lansquenets sous la conduitte de Christian, prince d'Anhalt, lieutenant général pour le Roy dans l'armée allemande. 23 avril 1591. »

Page 55. « Estat au vray des partyes extraordinaires qui ont esté payées, durant le cours de la présente année 1611, par le trésorier général de l'exercice des guerres, M. Jean Fabry, de l'ordonnance et commandement de Sa Majesté, à plusieurs gouverneurs, lieutenantz généraulx... d'aulcunes des provinces et deppartemantz, tant de ça, que delà les montz, pour leur donner moyen de faire levée de plusieurs capitaines, gentilzhommes et soldatz à cheval et à pied françois... » (XVIIe siècle.)

Page 63. « Estat de ce à quoy monta la despense, par mois, des gens de guerre, qu'aucuns seigneurs, gouverneurs particuliers de villes, et autres désirent estre augmentée en estatz de l'exercice de la guerre qui seront dressez pour l'année 1612. »

Page 69. « Estat de la dépence arrestée au Conseil, en présence de la reyne, pour l'extraordinaire de la guerre, pour l'année 1611, tant pour l'infanterie, régiment des gardes françois et suisse, que cavalerie

légère ; payant la cavalerie et les suisses pour douze mois, le régiment des gardes pour dix, et les autres pour six, la somme totale se monte à 317.346 livres. »

Page 77. « Estat de la recepte et despence de l'artillerie pour la présente année 1620. »

Page 81. « Estat des troupes, tant d'infanterie que gens d'armes, chevaulx légers et carabines. » (XVII[e] siècle.)

Page 87. « Arrêts du Conseil d'estat du Roy, 1631. »

Page 99. « Extrait du règlement fait par le Roy à Poitiers, le 4 novembre 1651, pour le payement de l'ustensille et logement des gens de guerre, et de ceux qui en doivent être exempts, dans toutes les villes du royaume. » Imprimé, in-folio.

Page 108. « Harangue de M. du Vignon, advocat du Roy, faict au Parlement, en présence du Roy, en 1636, au mois d'apvril. »

Page 115. « Pièces et actes généalogiques concernant Jacques Louet. »

Page 135. « Sur le tarif vérifié en la Cour des aydes, et la déclaration envoyée en la cour pour la révocation... 21 aoust 1647. »

Page 143. « Instruction à M. le maréchal d'Albret, sur ce qu'il aura à faire pour obliger Madame la duchesse de Nemours à faire satisfaction à Madame la princesse de Carignan. » Du 1[er] juillet 1666.

Page 147. « Factum pour René Collet... contre Maurice de Grand, escuyer, seigneur de Briocourt. » Imprimé, in-4°.

Page 155. « Acte de partage, du 10 octobre 1690, entre messire Guillaume Marot, chevalier, seigneur de la Garage, gouverneur de Dinan, en qualité de garde de ses enfants, avec la dite dame Jane-Françoise de Marbeuf, et dame Renée de Marbeuf, dame de Biragues, sœur puinée de Jane-Françoise de Marbeuf. »

Page 163. « Copie de la lettre de Cosme III, grand duc de Toscane, à Anne-Jules de Noailles, duc et pair et maréchal de France, en datte du 17 août 1693. »

Page 167. « Factum pour Elizabeth Dubois... contre les habitans et collecteurs d'Andrésy, de l'année 1694. » Imprimé, in-folio.

Page 178. « Récit de voyage [en Angoumois] 1695. »

Page 189. « Voyage [du sieur de Javillier]. 1697. » Incomplet.

Page 237. « Lettre à M. Baluze [écrite par un de ses cousins au sujet de la généalogie de la maison de La Tour dressée par Baluze.] 15 juin 1705. »

Page 249. « Lettre anonime contre l'Histoire d'Auvergne par le Sr Baluze, du 6 juillet 1710. »

Page 269. « Extrait des registres de Parlement, du jeudy 12 septembre 1715. » Imprimé, in-folio.

Pages 281 et 337. « Requête des Jésuites de France, sur laquelle est suivie la déclaration de 1715. »

Page 285. « Mémoire touchant les droits de ceux que les Jésuites congédient de leur compagnie, avant qu'ils y ayent fait les derniers vœux. »

Page 341. Autre copie du mémoire de la page 285.

Page 379. « Factum pour messire Roger, marquis d'Estampes et de Maulny,... contre dame Louise Charlotte d'Estampes, sa sœur... » Imprimé. In-folio.

Page 387. « Copie de la lettre de M. Bauffremont, du 3 août 1718, de la Bastille, écrite à M. le duc d'Orléans. »

Pages 391 et 407. « Très humbles et très respectueuses remonstrances présentées au Roy, nostre très honoré et souverain seigneur, le lundi 27 juin 1718, par les gens tenant la cour de Parlement. »

Page 423. « Mémoire pour Claude-Ursule Baillot... contre Nicolas Tiesse, prieur commendataire de Grizelle... » Imprimé, in-folio.

Page 439. « Arrest notable du Grand Conseil du Roy, qui juge que les droits de l'Ordre de Malte sont imprescriptibles, même par cent ans et plus. 29 janvier 1725. » Imprimé, in-folio.

Page 458. « Supplique de Elizabeth-Françoise de L'huillier... » 1727.

Page 477. « Réponse générale aux quatre mémoires que le comte d'Orval vient d'ajouter à cinq qui avaient précédé. » Impr., in-fol.

Page 501. « Réfutation du dernier mémoire de messire Armand de Béthune, comte d'Orval,... pour Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, duc de Sully... » Imprimé, in-folio.

Page 519. « Serments prononcés par les colonels, capitaines, lieutenants, etc. »

Page 525. « Demande de l'état des dépenses de guerre de l'année 1734. »

Page 529. « Circulaire aux majors des régiments d'infanterie, au sujet de la gratification accordée pour tenir lieu d'étappe aux revenues. 1735. »

Page 541. « Feuilles de dépouillement des recettes et dépenses de l'extraordinaire des guerres de l'exercice 1736... »

Page 583. « Lettre de M. d'Angervilliers à M. de Harlay, concernant les comptes de l'extraordinaire des guerres. 20 décembre 1735. »

Page 549. « Modèle du bordereau qui doit estre fourny par le trésorier provincial du département... » de la Guerre.

Page 557. « 6 novembre 1736. Envoi d'une feuille de route à M. de Cangé, pour faire rentrer dans leurs foyers des cavaliers malades du régiment de Conty. »

Page 561. « Lettre de M. d'Angervilliers, à M. de Harlay, concernant l'ustensile de l'infanterie, qui doit estre payé, non seulement aux officiers présens, mais aussi aux absens qui ont rejoint à l'expiration de leurs congés, et à ceux qui ont obtenu des reliefs. »

Page 565. « Deux lettres à M. de Cangé, 22 février et 23 mars 1737, au sujet de revues par lui passées. »

Page 573. Ordre, donné par le Roi au régiment de Conty, de quitter les localités de la généralité de Beauvais, où il est actuellement. 18 may 1737.

Page 577. Modèle de congé absolu, donné à un milicien, après six années de service, signé de Harlay. Imprimé, in-folio.

Page 581. « Mémoire pour Antoine Dueil... contre les sieurs lieutenant, gens du Conseil et échevins de Reims. » Imprimé, in-folio.

Page 613. « Cinq pièces concernant le procès entre les maîtres et gardes du corps des marchands de vin de Paris, et Nicolas Bazard, l'un des douze marchands de vin privilégiés. » Imprimé, in-folio.

Page 661. « Mémoire pour les lieutenant, gens de Conseil et échevins de la ville de Reims... contre Antoine Dueil... » Imprimé, in-folio.

Page 675. « Arrêt de Joseph-Marie, duc de Boufflers, gouverneur des provinces de Flandres et du Haynaut, retardant l'ouverture de la chasse pour l'année 1740 dans le gouvernement de Flandre et de Hainaut. » Imprimé, in-folio.

Page 679. Modèle de permission à un milicien de demeurer dans sa paroisse jusqu'à nouvel ordre. Imprimé, in-folio.

Page 688. Mémoire pour Jean-Baptiste Lebel, écuyer,... contre le sieur Hevrard, demandeur en main levée des émolumens de son office. Imprimé, in-folio.

Page 691. « Lettre circulaire de MM. de l'Assemblée du Clergé à tous les évêques de France. 4 novembre 1755. »

Page 715. Extrait de différentes ordonnances de Sa Majesté concernant les milices. Affiche imprimée.

Page 724. Laissez-passer, signé par Maurice de Saxe, duc de Courlande et Semigalie, maréchal de France.

Page 726. « Lettres sur les lits de justice. 1756. » Imprimé, in-folio.

Page 779. « Extrait des registres du Parlement, » au sujet de la nomination d'une commission pour adresser des remontrances au Roi.

Page 790. « Lettre écrite à M. de Vauguyon, par le duc de Bragelongne, le 22 juillet 1764, au sujet de la présence des pairs dans le jugement des affaires de la noblesse. »

Page 794. « Cinq lettres de Villaret, au sujet du procès du duc de La Force, à propos de communication de pièces. »

Page 824. « Cause de Léger, curé de Mons en Touraine contre le S[r] Gougain, clerc du diocèse d'Angers. »

Page 848. « Copie de la lettre de M. le procureur général, écrite le 29 avril 1767, à M. le lieutenant particulier au baillage de Laon. »

Page 852. « Ordonnance du Roy concernant la légion de Conflans, du 1[er] janvier 1768. »

Page 856. « Lettres de jussion, du 16 janvier 1771, » ordonnant au Parlement de reprendre ses fonctions.

Page 860. « Lettre du Parlement de Bretagne au Roy, du 23 janvier 1771. »

Page 864. « Jugement de nosseigneurs les maréchaux de France, rendu contre M. Drouyn de Vaudeuil... et le sieur Mallard de Mainbeville... » Imprimé, in-4°.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Parchemin et papier. 867 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9453.)

1102. Recueil de pièces annexes et de minutes des procès-verbaux du Sénat-Conservateur (Ans X-XIII et 1814).

Page 1. Pièces annexes : An X ; 1[er], 4, 8, 11, 13, 16 à 25, 27, 28 ventôse ; — 3, 8, 14, 18, 24, 27 germinal ; — 3, 4, 6, 8, 14, 16, 18, 22, 27 floréal ; — 20 prairial. — Page 899. An XI : 3, 4, 5, 10, 14, 28 prairial ; — 9 messidor.

Page 1068. « Minutes des procès-verbaux des séances : An X : 18 frimaire, 8 ventôse, 22 ventôse ; — An XI : 4 messidor ; — An XII : 28 frimaire, 30 floréal, 20 fructidor ; — An XIII : 22 frimaire ; et 3 avril 1814.

XIX[e] siècle. Papier. 1199 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9454.)

1103. Mélanges historiques.

Page 1. « Circulaire du Ministre, à MM. le maréchal du Bourg, le duc de Boufflers, le duc de Duras... etc., commandants de provinces, de Savines, directeur général de la cavalerie, de Farneau, d'Espinay, de Vauldrey..., etc., inspecteurs de cavalerie, de Coetmen et de Voluire commandans en Bretagne, et La Ferrière, commandant en Lyonnois, de Séchelles..., etc. intendans, portant que Sa Majesté n'a jamais fait donner de remonte pendant la paix aux capitaines de cavalerie et de dragons, etc. » 1738.

Page 5. « Des gardes et guets des portes et murailles des villes, chasteaux et forteresses, » avec table d'édits sur ce sujet.

Page 21. « Difficultez sur la convocation et tenue d'un concile national en France dans les circonstances présentes. »

Page 33. « Du clergé de France. »

Page 49. « Érection de la terre de Guéménée en principauté. » Extrait du tome III des *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, par D. Hyacinthe Morice, col. 1366.

Page 57. « Expéditions pour les bénéfices qui sont à la nomination et à la collation du Roy. »

Page 65. « Extrait d'un manuscrit achetté à la bibliothèque de M. Secousse, fait par ordre du Régent. Traité de l'établissement et discipline du Parlement. »

Page 69. « Factum pour Jean-François Marchand, sieur de Coulon..., contre M. Pierre de Monthiers... » Imprimé, in-folio.

Page 81. « Généalogie de la famille Louet. »

Page 83. « Procès-verbal des 21 magistrats qui ont pensé que leurs chambres demeuroient assemblées. » 1759.

Page 87. « Lettre de l'Assemblée générale [du clergé de] France, tenue en l'année 17.., pour demander la conservation des Jésuites. » Impr., in-4°.

Page 103. « Lettre de M. l'abbé de ***, à un gentilhomme allemand de ses amis [au sujet des maréchaux de France]. »

Page 115. « Lettre du clergé de second ordre, à nosseigneurs les archevêques et évêques du royaume de France. » Imprimé, in-4°.

Page 121. « Mémoire au roi de Sardaigne, relativement au procès entre les deux branches de la maison de Carignan, précédé de pièces justificatives. » Imprimé, in-4°.

Page 257. « Histoire de France. Mémoire contre les ducs et pairs pour l'ancienne noblesse de France. »

Page 273. « Mémoire pour l'Ordre de Malte. »

Page 301. « Mémoire concernant la finance. »

Page 351. « Mémoire de Madame la duchesse de Rohan, d'après la copie qui s'en trouve dans le VIII° tome du recueil de Valentin Conrard..., page 193-224 ; cette copie est de la main de M. Conrard lui-même, ainsi que l'a assuré M. Milsonneau, possesseur de ce manuscrit. »

Page 367. « Mémoire de M. de Saint-Simon, présenté à Son Altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, l'année du sacre. » Ce mémoire traite des prérogatives que les ducs ont perdues depuis la régence de Son Altesse royale, et de quelques autres qui leur ont été retirées sur la fin du règne de Louis XIV, qui anéantissent totalement cette dignité.

Page 375. « Réponse au mémoire de M. de S. S. » [Saint-Simon].

Page 387. « Mémoire présenté à Monseigneur le duc d'Orléans. » Mémoire concernant les pairs, où l'on esquisse sommairement leur généalogie. Copie d'imprimé.

Page 407. « Mémoire signifié pour Estienne Bouvard...., contre Nicolas Camet... » Imprimé, in-folio.

Page 411 « Mémoire pour Joseph Brillon...., contre la compagnie des chevaux-légers de la garde du Roy. »

Page 423. « Mémoire pour les sieurs Camet et Bonnardière..., contre Etienne Bouvard... »

Page 427. « Mémoire de M. l'évêque d'Arras, contre les officiers du Conseil provincial d'Artois. » [Incomplet.]

Page 479. « Mémoire pour prouver que les enfants naturels, reconnus et légitimés de nos rois, sont princes par leur naissance, et proprement dits, indépendamment des titres et de toutes les distinctions dont ils peuvent être honorés. »

Page 535. « Mémoire servant de réponse au mémoire de Monsieur de Saint-Vallier. » Imprimé, in-folio.

Page 545. « Observations pour messieurs les ducs et pairs de France, sur la préséance, prétendue par Monsieur le maréchal de Luxembourg, et sur ses deux factums. » Imprimé, in-folio.

Page 565. « Observations sur le mémoire de M. le comte de Miaczinski, par M. le chevalier de Boissimène de Campaigne, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. » Ces deux dernières pièces sont imprimées, in-4°.

Page 587. « Observations sur les anciens registres du Parlement, faite sur une très ancienne copie de ces registres. »

Page 627. Table des articles contenus sous la rubrique Parlement dans un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés.

Page 655. « Programme de la première lotterie, elle seroit de 60 mille billets. »

Page 659. « Projet d'une loterie générale de France, qui pourra être remplie et tirée deux fois tous les ans, et à chaque fois produire au Roy des sommes considérables, dont Sa Majesté paiera les rentes au denier dix, pendant dix années seulement, et ensuite au denier vingt à perpétuité..., par Monsieur Glover. » Incomplet.

Page 671. « Sur la question qui est entre le duc d'Autriche et Madame la duchesse sa femme, d'une part, et le Roy de France,... Louis XI touchant les terres, seigneuries, que le duc Charles de Bourgogne, dernier trespassé, père de madicte madame la duchesse, tenoict, possédoict, occupoict, usurpoict ou prétendoict y avoir droict et divers... par divers moyens et en divers lieux, contrées et partyes du royaulme, et mesmement en tant que touche le duché et conté de Bourgogne et les contés de Mascon et d'Ausserre. » XVIIIe siècle.

Page 767. « Mémoire signifié pour Nicolas Viesse..., contre dame Claude-Ursule Baillot... » Imprimé, in-folio.

Page 779. « Mémoire sommaire de la cause entre le comte de Gontault, et le comte de Stainville, et le baron de Thiers, concernant la substitution de la terre du Chatel, située en Bretagne. »

Page 801. « Mémoire sommaire sur la compétence des Requêtes du Palais, en matière de saisies réelles. »

Page 811. « Mémoire sur le décanat du Parlement, par M. Prévost, avocat. »

Page 823. « Mémoire pour M. l'évêque comte de Beauvais, contre le Sr Mallet, pourvu de la prétendue cure de Beaupuits, et la communauté des habitants de Beaupuits. »

Page 887. « Recueil de pièces sur la contestation entre les princes du sang, avec une lettre au sujet du démêlé des présidens à mortier et des ducs et pairs, à quoi l'on a ajouté le songe du petit P. André. »

Page 943. « Réfutation de la fable de Conan Meriadec et de ses successeurs, prétendus par le P. Lobineau. »

Page 959. « Liste chronologique des Remontrances. » (1485-1718.)

Page 963. « Second mémoire de messieurs les exilés à Bourges. »

Page 967. « Si, lorsqu'un seigneur veut faire renouveller son papier terrier, il a besoin de prendre ez chancellerie des lettres qu'on appelle Lettres à papier terrier. »

Page 977. « Sommaire des raisons contenues en la requeste présentée au Roy par Messieurs les présidens conseillers servans aux Requestes du Palais. »

XVIIIe siècle. Papier. 987 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9455.)

1104. Recueil de pièces sur diverses matières militaires.

Page 1. « Armement. Mémoire de M. de Bombelles, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, concernant la supériorité que le feu de l'infanterie allemande a sur celuy de l'infanterie françoise. 1734. »

Page 13. « Cadets. Lettre circulaire de M. Harlay, intendant de la généralité de Paris, aux subdélégués, 27 may 1729. »

Page 17. « Dépense annuelle à faire pour les fournitures de lit de messieurs les cadets de la citadelle de Strasbourg, sans être obligé de fournir rien de neuf, ni de blanchir les draps de messieurs les officiers. »

Page 21. « Composition et prix d'un lit pour servir à coucher un cadet gentilhomme malade à l'infirmerie. »

Page 25. « Mémoire sur les conditions qu'il convient insérer dans les marchez, qui seront faits pour neufs années, à l'occasion des lits servants aux cadets dans chacune des places où ils sont en garnison. »

Page 31. « Proposition du S[r] Briquet, pour l'entretien de lits servants à coucher les gentilshommes de la compagnie des cadets, entretenus dans la citadelle de Strasbourg. »

Page 39. « État estimatif d'un corps de casernes de 101 toises de longueur, compris deux pavillons, pour loger un bataillon entier et ses officiers. »

Page 43. « Procès-verbal d'une inspection de chevaux atteints de morve, 18 avril 1729.

Page 45. « Estat des cabarets où les chevaux de la compagnie de Sabran ont logés. »

Page 46. « Cavallerie. Procès-verbal de réforme du régiment de cavalerie de Conti. »

Page 54. « Extrait d'une lettre de Monsieur le marquis de Puyzieulx à Monsieur de Louvois, de Verdun, ce 16e aoust 1676. »

Page 62. « Colonels généraux de la cavallerie. »

Page 66. « Mémoires concernant les commissaires des guerres. »

Page 76. « Table des édits, déclarations, arrests du Conseil d'État, règlemens, ordres, lettres et mémoires, concernant les commissaires ordinaires et provinciaux des guerres. »

Page 104. Notes et mémoires concernant les commissaires des guerres, de la marine et des galères.

Page 134. « Nottes sur les ordonnances cy après mentionnées, pour faire voir que l'expérience du commissaire des guerres est nécessaire au secrétaire d'estat du département de la guerre, comme on le peut voir dans mes notes sur le Code militaire... »

Page 150. « Extrait de mes notes [M. de Malon] sur le code militaire, que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi le 5 janvier 1711, sur le choix du secrétaire d'estat de la guerre ; ce qui s'y trouvera vers la page 21 des 20 feuillets adjoutez audit code jusqu'à la page 27. »

Page 154. « Copie de ma note sur le Code militaire, du 9e juin 1710. »

Page 166. « Mémoire au sujet de l'office de commissaire des guerres, du sieur de la Grimonière. »

Page 186. « Mémoire au Roy, au sujet de la possession de francs-fiefs par les commissaires des guerres. » Deux exemplaires.

Page 227. « Factum pour dame Marguerite Debonnaire, femme du sieur Philippe Benoist, cy devant commissaire provincial des guerres en Picardie, Flandres et Artois, demanderesse, et prenant le fait et cause de Jean-François Carpentier, curateur créé aux biens vacans et confisquez du sieur Benoist, appellant, contre messire Louis Crevant de Humières, maréchal de France, seigneur de Coudun, marquis de Mouchy, général des armées du Roy, intimé et défendeur. »

Page 247. « Mémoire pour M. Pierre Lavaur, conseiller du Roy, commissaire ancien et alternatif aux reveues de Villefranche en Périgord, défendeur, contre François Perboire, bourgeois de Luzech, demandeur en règlement de juges. »

Page 251. « Factum pour messire Michel Le Roy, conseiller et maistre d'hostel ordinaire du Roy, commissaire à la conduite des compagnies de cheveaux-légers et mousquetaires de la garde de Sa Majesté, capitaine appointé en sa cavalerie légère, intimé, appelant et défendeur, contre messire Charles de Vassan, conseiller du Roy en ses conseils, président en sa Chambre des comptes, seigneur de Morsan-sur-Orge, appelant et intimé ; le curé, le syndic et habitans dudit lieu,

appelans; Jacques Garier et Rémy Baron, appelans et demandeurs en requeste d'intervention. »

Page 263. « Arrest du Conseil d'État du Roy et lettres patentes sur iceluy, qui permet aux commis et employez des fermes de Lorraine et de Bar, de poursuivre les contrebandiers, faux-sauniers et autres fraudeurs, sur les terres de l'obéissance de Sa Majesté, lorsqu'ils s'y réfugieront. Du 4 février 1738. »

Page 271. Note de la *Gazette*, du 15 octobre 1635, sur les déserteurs de milice.

Page 273. « Ordre qui sera déposé, pour empescher le débordement des soldats. Septembre 1638. »

Page 277. « État de l'arrivée de 343 chevaux de dragon, pour le régiment de Mailly, dans les écuries de la maison de Seine, de la ville S[t]-Denis, de la Brèche et du Chaudron, avec le jour de leur arrivée et de leur sortie, 1742. »

Page 283. Autres pièces concernant les dragons de Mailly.

Page 295. « Exercices d'une armée campée en temps de paix, contenant ce qu'on y doit observer pour entretenir les troupes dans l'habitude de leurs fonctions en temps de guerre; dédié au Roy par M. de Guignard, chevalier de l'Ordre de S[t]-Louis, lieutenant-colonel du régiment Duthil réformé. 1732. »

Pages 319. « Expéditions de toutes espèces. »

Pages 323. « 4 aoust 1731. Lettre de M. Orry à M. de Harlay, concernant les fourrages. »

Page 329. « Service des officiers de terre sur les vaisseaux ou gallères. Règlement du 30 mars 1664. »

Page 331. « Établissement du régiment des gardes. » Proposition d'un nouvel établissement. 1623.

Page 333. « Extraits des mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu, concernant les gardes du corps.

Page 337. « Au commandant à la conduitte de la compagnie des gendarmes de Monsieur le duc d'Orléans, pour recevoir le S[r] de Genlis fils, en la charge de lieutenant de la dite compagnie. Du 27 septembre 1658. »

Page 341. « Réponse au mémoire des gardes du corps, 1724. »

Page 369. « Réponse des gendarmes et des chevaux-légers de la garde ordinaire du Roy, au second mémoire imprimé des gardes du corps. »

Page 399. « 1638. Establissement fait en faveur des gens de guerre qui ne veulent point aller aux hôpitaux. »

Page 401. « Lettre de M. de Barbézieux au commissaire de Mainville » au sujet des feuilles de route à envoyer aux convalescents. (18 juillet 1693.)

Page 403. Autres lettres et mémoires concernant les hôpitaux. (1704-1730.)

Pages 439. État des appointemens des médecins, chirurgiens, majors des armées, des chirurgiens consultants et autres, lorsqu'ils servent en campagne, et du traitement qui leur est accordé lors de leur départ et retours. »

Page 441. « Estat des aumosniers, chirurgiens... servans, qui ont esté employez aux hôpitaux de l'armée, établis à Nice pour servir les malades et blessés, auxquels les appointemens et subsistance cy après devront estre payés, pendant le présent mois d'aoust 1691. »

Page 453. « Instruction pour les écoles des cinq bataillons du régiment royal artillerie. 1720. »

Page 471. « Lettre de M. d'Andrezel à M. de Chamillart, pour empêcher les commissaires qui sont en Italie de se mesler de la fourniture des lits dans les hôpitaux et dans les places. Du 13 septembre 1705. »

Page 479. « Lettre de M. de Creil, intendant de Metz, à M. Geoffroy, commissaire ordinaire, pour luy dire de quelle manière il doit arrester les estats de la fourniture des lits. Du 30 mars 1729. »

Page 485. « Manuscrits de Béthune conservés à la Bibliothèque du Roy, » relatifs aux affaires militaires.

Page 489. « 7 décembre 1717. Ordonnance du Roy, pour renvoyer dans les provinces les soldats de milices qui sont des paroisses pour lesquelles ils ont marché, retenant seulement ceux qui sont venus d'autres lieux ou engagés à prix d'argent. »

Page 491. Suite de pièces concernant les milices. (1719-1743.)

Page 701. « Missions militaires. Extrait les concernant tiré des mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Richelieu. »

Page 707. « Scellés et inventaire des officiers décédés. »

Page 711. « Lettre du 13 juillet 1759 à M. de Marbeuf, au sujet des officiers protestants. »

Page 715. Nomenclature d'ordonnances et règlemens militaires.

Page 735. « Nottes sur les ordonnances des 10 may, 20 et 25 juin, 1er juillet, 1er aoust et 1er septembre 1714. »

Page 751. « Nottes sur les ordonnances du Roy pour réduire à 45 hommes les compagnies des régiments d'infanterie françoise destinées à servir dans les armées, et pour réduire à 30 maistres les compagnies de cavallerie et les compagnies de dragons au mesme nombre. Du 20 avril 1714. »

Page 760. Laissez-passer donné à deux députés de la ville de Metz par Don Carlos de Gurrea Arragon, Borja, ducq de Villahermosa, comte de Luna, etc., gentilhomme de la chambre du Roy..., lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne. 18 février 1777.

Page 763. Laissez-passer, en blanc, donné par le roi de France.

Page 766-767. Laissez-passer donné à M. Anisson et à deux domestiques par Charles, comte de Bathyan, seigneur héréditaire de Gusing et des seigneurs de Sicklos, Bolya, Mosgo, et Ysogk en Hongrie, de Neuhoff et de Gotenitz en Bohême, suprême comte héréditaire dans le comté d'Eisenburg..., général commandant en chef l'armée aux Pays-Bas. 24 may 1746.

Page 769. Recueil d'ordonnances concernant les passevolants.

Page 773. Logement de prisonniers de guerre dans la ville de Beauvais. 8 mai 1746.

Page 777. Copie de la lettre écrite à M. de La Grive, le 3 mars 1746, concernant les prisonniers de guerre.

Page 781. Autre lettre de M. de Sauvigny, du 3 mars 1746, sur le même sujet.

Page 789. Autres pièces concernant les prisonniers de guerre.

Page 815. Protocole. Formules à employer pour le secrétaire d'État de la guerre et l'intendant du département de la guerre.

Page 817. « Forme usitée dans la justice militaire de l'infanterie, 1644. »

Page 821. « Quartier d'hyver de 1709 à 1710. »

Page 825. « Instructions à MM. les inspecteurs d'infanterie. »

Page 837. « Instruction à M. le marquis de Nangis sur la réforme qu'il doit faire des régimens d'infanterie de Laonnois, Nuaillé et Chambaud, dans le régiment d'infanterie du Roy. Du 11 septembre 1714. »

Page 843. « Armée de Flandres. Estat abrégé de la reveue faite au camp de Tongres, le 27 may 1703, à la brigade des gardes. »

Page 845. Autres pièces concernant le même sujet.

Page 859. « Lettre de M. d'Andrezel à M. de Chamillart au sujet

des reveues faites par les commandants de l'armée d'Italie, qui ne font nulle attention ny des soldats aux hôpitaux, ny des jours d'arrivée des recrues. Du 7 octobre 1705. »

Page 875. « Lettre de M. d'Andrezel à M. de Chamillart, concernant les reveues qui devront se faire pendant la campagne. Du 10 septembre 1705. »

Page 891. « Mémoire pour réfuter les prétentions du S[r] de Pigis, commissaire du régiment des Gardes suisses, qui s'imagine estre en droit de faire à l'exclusion de tous autres commissaires les revues des autres troupes de cette nation. »

Page 899. Réponse du S[r] de Pigis, commissaire général des Suisses, qui vont et viennent en France et à la conduite du régiment des Gardes suisses, au mémoire de MM. les commissaires des guerres, présenté au mois de septembre 1736.

Page 915. « Mémoire de M. d'Arthieulle, 9 décembre 1736, » et autres pièces sur le droit de passer en revue les Gardes suisses.

Page 933. « Reveue de routte de recrue, en date du 23 février. »

Quelques-unes des pièces sont imprimées.

XVIII[e] siècle. Papier. 945 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9456.)

1105-1108. Papiers du chancelier Dambray († 1829).

1105. Causes criminelles.

Notes sur des affaires concernant . Anciau contre Tellier ; Audibert contre Charton; d'Aumas contre Baile ; Balandreau contre Babaud de la Chaussade, secrétaire du Roy, seigneur de Beaumont-La Ferrière ; Baudouin contre Baudichon ; Bernaclot contre le procureur général, Boissonnot contre Cercleron ; Bordier contre Besoul ; Brunet contre le procureur général ; Butel contre Martin Neveu ; Jacques Caire contre André Pichon ; Antoine Chambon contre Nicolas Fontbonne ; Jacques Chapron contre André Venant ; François Charon contre Anne Cheminade ; Clément de Saint-Surin, Roudeaux de la Plagne contre Miquet ; Coudert contre Grangier ; Cousin contre Denisar ; Daffaux de Glatta contre Lassé ; David contre J.-B.-Éloy Deschamps ; Delarue contre Étienne Carré ; Delaveau contre Mallet ; Favre contre Lajus ; Ferrand contre le procureur général ; Flamant, François de Saint-Pol contre Leroi ; Forestier contre Dussary de Vignolles ; Garel et Antoine-Joseph Relogue contre Claude-François Coulon ; Garnot, Théodore Vacheron contre la communauté des huissiers à cheval du Châtelet ; Genetine

contre Bissardon; Grandrie contre Augeard; Hervé contre Picot de Cœthual et Charles Desjoberts. — 834 pages.

1106. Papiers du chancelier Dambray. — Recueil de mémoires et plaidoyers.

Jouhet contre Anger. — Guillaume Kornmann, Mme Kornmann contre Caron de Beaumarchais et le prince de Nassau-Siegen. — Honoré Larue contre Pierre Larue. — Lavache contre le procureur général. — Lefèvre de la Tour contre Joseph-François-Antoine de Cyoni. — Lemaître contre Belière, notaire à Houdan. — Paul de Mattei contre le procureur général. — Pierre Pagnon, prébendier de l'église de Montbrison, contre le procureur général. — Magdelaine Panetier contre Pierre Bareau. — Jean-Georges Piellin, Pierre Glade, etc., garde des chasses du duché de Brissac, contre le procureur général. — Pinaudier, prêtre du diocèse du Mans, contre l'archevêque de Tours. — Jean-Baptiste de Poilloue de Saint-Mars contre Pierre Voltigeur. — Pierre Prud'homme contre Henry Dijon et Antoine Viard. — Rouffignat et Jeanne Bourdole contre Gaspard Dupuis. — Royer, dit Maréchal contre Benoît Vairel. — René-Louis-Joseph Thierri contre Pierre Bouquin, capitaine général des gabelles. — Vauguion contre le procureur général. — 610 pages.

1107. Papiers du chancelier Dambray. — Notes, conclusions, mémoires sur diverses affaires plaidées devant le Parlement de Paris.

Administration du théâtre de Monsieur contre la dame de Saint-Albe. — Bardonnet contre les dames chanoinesses du chapitre de Laveine. — Basly contre Julien Gallet, Renoust, Bourdeau, Julien Proust. — Beaurain contre les administrateurs de Saint-Yves. — Belmont contre le marquis d'Agout-Berghes, contre le ministère public. — Boye contre les administrateurs de l'hôpital général et du Saint-Esprit. — Brac contre M[e] Jolivet, curé de Saint-Lager. — Du Brésil contre Coulon, Brogniard, Guillaume d'Orci, etc. — Dame Briaune contre Lorichon. — L'ordre des Avocats de Château-Gontier contre Monsieur, frère du Roi, apanagiste du duché d'Anjou. — Jeanne Chotard contre les maîtres couteliers de Tours. — Choupineau contre le maire et les échevins de Feuilletin. — Claudé, marquis de Saint-Georges contre Arduin. — Coché contre ministère public. — Étienne Cordelier contre Couleuvrier, sous-brigadier de la prévôté générale des monnaies. — Veuve Libois contre Dupont,

Grellet, etc. — Dupestel contre Chireux. — Dumesnil contre Louis-Claude Leroi, chevalier d'Hautecour. — Les épiciers-droguistes de Chinon contre Biemon. — Marquis d'Espinay Saint-Luc contre le marquis d'Espinay Saint-Luc, son beau-fils. — Faivre, conseiller à la cour des aides des Bordeaux, contre les syndics et les habitants de Saint-Amand de Boixe. — Gérard contre Gérard. — Gomel contre Jean-Baptiste Boyer.

Beaucoup de ces pièces sont imprimées. — 1012 pages.

1108. Papiers du chancelier Dambray. — Notes, conclusions, mémoires sur diverses affaires plaidées devant le Parlement de Paris.

Hoste et François Gaillard contre Thomas des Champs. — Procureur général, opposant, contre dame Lamouche. — Lavache contre Domanges. — Lefebvre de La Tour contre le procureur général. — Jeanne Lepin contre Monsieur, frère du Roi, Merlin, receveur du duché d'Alençon, Goupil. — Lescalopier contre les administrateurs de l'hôpital général de Paris et Pelletier, conseiller au Châtelet. — Loret contre sa femme. — Mareux, entrepreneur de spectacles, faubourg Saint-Antoine, contre les comédiens françois et l'Académie royale de musique. — Martin contre Boucher, comte de Flogni, seigneur de Vezines. — Abbé de Maury contre de Coutelin, seigneur de Méricourt. — Memineau contre Laurent de Chaumont. — Monnier contre Boiseau. — Paquet contre Foussard de Boisard. — Parisot contre Gommelet. — Poule contre Davy des Piltières. — Reylieux contre Guillot. — Marie-Magdeleine-Robertine Dupont contre Antoine Carpentier d'Assamblois. — Le chevalier de Rodouan, marquis de Dammartin, demoiselle Hervé de Villarceaux contre Baudot. — Souzy, chanoine de l'église de la Rochelle, contre les autres chanoines. — Église collégiale de Wignacourt contre les marguilliers, paroissiens et administrateurs de l'église et fabrique de Buire-aux-Bois.

Quelques pièces sont imprimées. — 888 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 4 volumes, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9457-9460.)

1109. Pièces diverses concernant la Chambre des Pairs et les tarifs douaniers.

Page 1. « Chambres des Pairs. Séance du 14 juin 1814. Projet

d'articles pour un règlement de la Chambre des Pairs. » Imprimé, in-folio, avec pages manuscrites ajoutées.

Page 19. « Séance du 21 juin 1814. Suite du projet d'articles pour un règlement de la Chambre des Pairs. » Imprimé, in-folio, avec pages manuscrites ajoutées.

Page 45. « Séance du 21 juin 1814. Chambre des Pairs. Deuxième suite du projet d'articles pour un règlement de la Chambre des Pairs. » Imprimé, in-folio, avec des notes manuscrites ajoutées.

Page 68. Même article qu'à la page 45, mais les notes manuscrites ajoutées diffèrent.

Page 81. « Projet de règlement. Mémoire sur les Sénatoreries. »

Page 115. « Notes instructives données aux préteurs et au secrétaire général du Sénat d'Italie, par M. le chevalier Cauchy, garde général des archives du Sénat français. »

Page 167. Supplément aux tarifs des douanes de la Belgique, de l'Angleterre, des Pays-Bas.

XIXe siècle. Papier. 254 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9461.)

1110. Recueil de notes, épigrammes, pièces de vers, etc., recueillies par le P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, Augustin déchaussé.

On remarque entre autres pièces :

Page 1. « Compliment fait au Roy par le Père Griffet, à la fin de son sermon du jour de la Purification, le 2 février 1752. »

Page 3. Sur le proverbe : Faire des châteaux en Espagne.

Page 4. « Vers sur M. de Beaumarchais. » — Épigramme sur le marquis de Sablé.

Page 5. Vers envoyés par le roy Édouard III au roy Philippe de Valois et réponse de ce dernier.

Page 6. Légende de la « médaille de l'Ordre de la Mouche, fondé dans le chasteau de Seaux par madame la duchesse du Maine, l'an 1703. »

Page 7. « Épitaphe de M. Julien Pouchard,... mort ce 12 décembre 1705. »

Page 9. Protestation du sieur Nicolas Le Blanc contre la publication de la bulle Unigenitus. 1716.

Page 10. Note généalogique sur les marquis de Rouillac.

Page 13. Note sur le catalogue de la bibliothèque du chancelier Séguier.

Page 14. Note concernant le vol de la bibliothèque du roi de Maroc, où se trouvait un manuscrit des œuvres de saint Augustin, estimé quatre millions de livres. Extrait de la Gazette de France, 1631.

Page 25. Note concernant le chirurgien Rasse Desneux.

Page 29. « Vers [de Santeuil et Fiot] pour la ville de Saint-Quentin. » Imprimé.

Page 30. Notes sur Ninon de Lenclos.

Page 32. « R. Benjamini [Tutelensis] itinerarium. »

Page 42. Suite de chansons.

Page 93. » Pour la statue du Roy à la Place des Victoires. »

Page 94. « De la charge de maire du palais, » etc.

Page 98. « Note généalogique sur Martin Marrier, prieur claustral de Saint-Martin-des-Champs à Paris. »

Page 102. « Parolles d'un ancien auteur touchant le concile de Villeroy, de l'année 685. »

Page 112. « Notte sur la maison d'Halluyn de Schomberg. »

Page 114. « Relation et chanson sur la levée du siège de Cartagène. 14 juillet 1741. »

Page 122. Épitaphes de Guillaume Chartier et Louis de Beaumont, évêques de Paris.

Page 127. Note sur le cardinal Pierre Corsini.

Page 132. Notes sur Boccace et Pierre de Lalane.

Page 133. Notes sur Perrette de Lenclos et sur l'abbé Gamurrini.

Page 137. « Sur la conversion de monseigneur le mareschal de Turenne, à nos frères séparéz, sonnet. » Imprimé.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 138 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9462.)

1111. Papiers du chancelier Dambray. — Recueil de matières de droit.

Page 1. « Quels biens sont meubles et quels immeubles. »

Page 195. « Des biens nobles et roturiers. »

Page 203. « Discours prononcé à la Cour des aides, le 13 novembre 1779, par M. l'avocat général Dambray. ».

Page 221. « Donations. »

Page 233. « Des institutions contractuelles. »

Page 257. « Minute du mémoire ci-dessus. »

Page 271. « Mémoire pour M. Joseph Pallière... contre M. Joseph Penin, sieur du Bois... »

Page 293. « Notes, traits d'histoire, anecdotes, pensées même extraites de différents auteurs dans le cours de mes lectures. »

Page 317. « Notice sur la personne et le talent de M. Gerbier, avocat au parlement de Paris, décédé le 26 mars 1788. »

Page 329. « Des preuves de mort. »

Page 339. « Extrait de la lettre de Mgr l'archevêque de Lyon à Mgr l'archevêque de Paris sur les primaties en général et en particulier sur la primatie de Lyon. »

Page 345. « Des propres fictifs par l'effet de la subrogation. »

Page 377. « De la représentation. »

Page 389. « Résumé du traité du bénéfice d'inventaire. »

Page 403. « De la succession des meubles et acquêts. »

Page 423. « Des successions féodales. »

Page 439. « Ouverture des successions par absence. »

Page 455. « Des successions prétoriennes. »

Page 471. « Des successions suivant le droit coutumier. »

XIXe siècle. Papier. 490 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9463.)

1112. Recueil de lettres adressées à M. de Cangé, commissaire ordinaire des guerres.

Page 1. Lettre de M. de Malou à M. Voisin au sujet de la réforme des commissaires des guerres.

Page 9. Lettre de M. de Nethonville à M. de Cangé au sujet d'une revue de milice.

Page 13. Lettre de M. de La Bapthière à M. de Cangé au sujet d'une ordonnance rendue contre les échevins de Tours. (12 novembre 1730.)

Page 17. Lettre de M. d'Angervilliers à M. de Cangé au sujet de la suppression de la commission de colonel général de l'infanterie et des congés à accorder. (15 décembre 1730.)

Page 21. Lettre de Dheu à M. de Cangé au sujet de classement et dépouillement d'Ordonnances. (24 octobre 1732.)

Page 25. Lettre de remercîments de Châteauvillard. (10 avril 1739.)

Pages 19, 33 et 35. Lettres de Dheu au sujet de recherches d'anciennes Ordonnances et de copies faites de ces derniers. (8, 12 et décembre 1732.)

Page 41. Autres lettres sur le même sujet. (28 décembre ; 4 février

1733; 5 octobre; 24 may 1735; 3 juin 1735; 13 décembre; 23 septembre 1735.)

Page 69. Lettre de Dérochas envoyant à M. de Cangé un mémoire. (8 octobre 1736.)

Page 73. Lettre de M. Derochas au sujet du chauffage de la salle des cavaliers du régiment de Saint-Simon. (18 octobre 1736.)

Page 77. Lettre du même sur le même sujet. (12 janvier 1737.)

Page 81. Lettre de Dheu au sujet d'un recueil d'Ordonnances, coordonné par M. de Cangé. (9 avril 1736.)

Page 85. Autre lettre sur le même sujet. (16 avril 1738.)

Page 89 et 93. Lettre de Châteauvillard, demandant de la part de M. d'Angervilliers la désignation du lieu où les troupes doivent camper à Compiègne. (24 et 27 avril 1739.)

Page 97. Lettre de Châteauvillard à M. de Cangé au sujet de la table du recueil qu'il lui a envoyée. (11 août 1739.)

Page 101. Lettre de Châteauvillard à M. de Cangé pour lui faire remettre des papiers qui lui appartiennent. (31 août 1739.)

Page 105. Lettre du même au sujet de la table du recueil de M. de Cangé. (16 août 1739.)

Page 109. Lettre de M. de Breteuil à M. de Cangé au sujet d'une ordonnance royale. (24 mars 1741.)

Page 113. Lettre de M. d'Argenson à M. de Cangé au sujet des assemblées de milice. (3 juin 1741.)

Page 117. Lettres de Desprez à M. de Cangé au sujet de l'engagement des gens sans aveu dans la milice. (12 février 1742; 13 février 1742; 13 février 1742; 16 février 1742.)

Page 121. Autres lettres sur le même sujet. (1739-1742.)

Page 133. Lettre de M. De Brou à M. de Cangé au sujet de deux compagnies levées à Beauvais. (19 janvier 1743.)

Page 137. Lettre du même au même au sujet de la milice. (24 janvier 1743.)

Page 141. Lettre de Brou à M. de Cangé au sujet d'une invitation faite par l'évêque de Senlis. (7 février 1743.)

Page 145. Lettre de Marvilly à M. de Cangé au sujet de la levée de la milice à Paris. (17 février 1743.)

Page 149. Lettre de Brou à M. de Cangé au sujet de son recueil.

Page 153. Lettre de Marvilly à M. de Cangé lui fixant un rendez-vous. (16 mars 1743.)

Page 157. Lettre du même au même au sujet de la milice. (11 avril 1743.)

Page 161. Lettre de M. de Savigny (?) à M. de Cangé accompagnant l'envoi d'ordonnances royales.

Page 165. Lettre de Daubigny à M. de Cangé lui fixant un rendez-vous.

Page 169. Note de M. de Cangé à M. Dheu et réponse de celui-ci, au sujet d'une routte qu'il devait délivrer, pour y comprendre les dragons de Mailly.

XVIII[e] siècle. Papier. 170 pages in-quarto. Demi-rel. (Ancien 9464.)

1113. Recueil de notes généalogiques.

Page 1. « Abrégé historique et généalogique des preuves qu'on envoye à la cour de Paris pour l'Ordre du Saint-Esprit, qui a été conféré au haut et puissant seigneur duc d'Huescar, comte de Galve et de Lerin, etc., connétable et grand chancelier du royaume de Navarre, grand d'Espagne de la première classe, etc., etc., etc. »

Page 39. « Armorial général des registres de la noblesse de France. Registre premier. — Paris, 1738. » In-12. Prospectus.

Page 63. « Avis pour l'exécution d'un registre public qui aura pour titre : Armorial général de France, dirigé sous l'autorité du Roi, par M. Louis-Pierre d'Hozier, juge général d'armes de la France... »

Page 67. « Instruction concernant l'enregistrement des armoiries. »

Page 71. « Extrait des généalogies des ducs en France et leur anoblissement, avec des nottes historiques et curieuses. »

Page 93 et suiv. Blason des d'Agut, d'Aiguières, Aimar, Aimini, Alagonia.

Page 103. Note sur Albéric Clément, seigneur du Mez en Gastinois.

Page 105. Blason de d'Alméran.

Page 107. Note sur la famille Anroux de la Malfait.

Page 109. « Généalogie des Anthoines, originaires de Champagne. »

Page 111. Blason des d'Arcussia.

Page 115. « Généalogie pour monstrer la consanguinité et parentage de messire Jean de Belleforière, seigneur dudit lieu, avec madame Anne de Colligny, en son temps femme de messire Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, dame de Sailly et Courcelles au Bois, du costé et ligne de la très illustre famille de Montmorency, et se verra ladite

consanguinité par les traits de rouge rejoignans les degréz. »

Page 117. « Du trésor de Pons. Note concernant dame Blanche d'Archiac. »

Page 119. Note sur la famille Arnault (d'Andilly).

Page 129. Notes sur la famille de Besze.

Page 137 Note et blason de la famille Boulin.

Page 141. Note sur la maison Bouton de Chamilly.

Page 143. Généalogie et armes de la maison Bureau.

Page 155. Armes de François de Clermont-Tonnerre, évêque comte et pair de Noyon, en 1661, abbé de Saint-Martin de Tonnerre et de Saint-Martin de Laon.

Page 157. « Extrait des preuves de l'Histoire de la maison de Coligny, par le sieur Du Bouchet. »

Page 165. Note concernant Raymond Roger de Comenge.

Page 167. Note sur Huet de Corbie.

Page 169. « Branches de Courtenay, sorties des seigneurs de Champignelles ; la généalogie dans le P. Anselme. »

Page 177. Note sur Nicolas-François de Damas, marquis d'Anlezy.

Page 179. Description des armes de Dampont, seigneur de Saint-Cix.

Page 181. Note sur George d'Espagne et Jacquette de Védriner.

Page 187. Note sur la maison de Garaud.

Page 189. Note sur la maison de Gaucourt.

Page 191. « Remarques sommaires sur la maison de Gondi, par le sieur d'Hozier..., généalogiste de Sa Majesté... Paris 1652. »

Page 207. « Tiltres honorifiques de Lavardin. »

Page 211. Note sur Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, et ses descendants.

Page 221. Note sur la maison de Maillé

Page 223. Note sur la maison de Letouf.

Page 225. « Notte sur la famille de Marsili, originaire de Florence. »

Page 227. « Généalogie de la maison de Mêmes, depuis l'an 1249 jusques à présans. »

Page 247. Note et blason de Benjamin du Merle, seigneur de Beauvillier.

Page 249. Note sur Guillaume de Mussy et ses descendants.

Page 251. Note sur Pierre d'Orgemont et ses descendants.

Page 253. Notes sur la maison de Parme.

Page 269. Notes sur la famille de Pons.

Page 273. « Généalogie des Rocquard et des services qu'ils ont rendu à Sa Majesté. »

Page 275. Copies de lettres royales concernant le comte de Sabran.

Page 287. « Contrat de mariage entre Ildefonse second du nom, comte de Provence, et Garsenne de Sabran Forcalquier, portant union du comte de Forcalquier avec celui de Provence, conservé dans les archives du Roi de la ville d'Aix, à la troisième caisse n° 19. » Parchemin.

Page 291. « Promesse des seigneurs des maisons de Baux et de Sabran de s'en rapporter à l'empereur Frédéric au sujet de la guerre des comtes de Toulouse et de Forcalquier contre le comte de Provence. » Copie authentique.

Page 295. « Lettre de M. de Semonville remerciant M. de Sabran de bien vouloir donner à la Chambre des Pairs les titres (copies) le concernant lui et sa famille. » 15 janvier 1825.

Page 303. Autre lettre du comte de Sabran sur le même sujet.

Page 307. « Précis historique des faits et qualités énoncés dans les titres originaux de la maison de Sabran. »

Page 339. Note sur la maison de Salignac.

Page 341. Note sur la famille de Stuer, seigneurs de Saint-Mégrin. »

Page 343. « Table généalogique des seigneurs du Tremblay. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 344 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9465.)

1114-1122. Recueil de pièces relatives à la Pairie en général et à plusieurs pairs en particulier.

Ce recueil compte neuf volumes, formés de dossiers; le classement suit l'ordre des dossiers.

1114. Tome Ier. — Dossier n° 1. Page 1. « De la juridiction des pairs, an 1224. » — « Noms des pairs, prélats et barons qui ont assisté au jugement du roi de Sicile, du comte de Poitiers et de Robert d'Artois. » — « Extrait des registres du Parlement qui prouve qu'en 1332 ce tribunal ne croyoit pas pouvoir ajourner un duc sans permission du Roi. » — « Extrait de la harangue du premier président au Roi en 1599. » — « Deux arrêts du Conseli, qui jugent, en 1694, qu'on ne

peut évoquer du Parlement de Paris les causes de pairie. » — « Édit du Roi de 1711. » — « Requête de M. le duc de Richelieu et mémoire des pairs sur la même affaire, 1716, avec un extrait de ce mémoire. » — « Remontrances arrêtées au Parlement... sur l'affaire de M. le duc de La Force, 1721, avec un mémoire et une déclaration du Roi sur la même affaire. » — « Deux mémoires et une réponse sur les prérogatives des pairs. » — « Discours du premier président au Roi, sur l'évocation et la deffence d'assembler les pairs, 1734. » — « Réclamation présentée au Roi par M. le duc d'Orléans au nom des princes et pairs, 1756. » — « Arrêté du Parlement... » Deux mémoires sur ces évocations. — « Arrêt du Parlement, du 9 janvier 1761 ; réflexions sur la convocation des pairs. » — « Déclaration et protestation des princes, ducs, pairs contre le maréchal d'Ancre, appologie des princes, factum pour les princes, remontrances du prince de Condé. » — « Factum pour les officiers du bailliage de Blois, opposant à l'exécution de l'arrêt de vérification des lettres patentes portant érection du comté de Saint-Aignan en duché-pairie. » — 565 pages.

1115. Tome IIe. — Dossier n° 2. « Affaire des pairs, contre les présidents à mortier, 9 pièces et mémoires ». — Page 223. Dossier n° 3. — « Date de l'érection de plusieurs pairies. » Trois pièces sur le vicomté de Béarn, Bar-sur-Aube et Armagnac. — « Des duchés-pairies, marquisats, etc., relevant de la grosse tour du Louvre. » Arrêt du Conseil, 1668. — « Érections des duchés-pairies, marquisats, etc., registrées à la Chambre des comptes. » — « De l'indemnité due à des seigneurs particuliers lors de l'érection d'un duché. » — « Ancienne liste des duchés-pairies et de leurs possesseurs, avec un modèle de l'enregistrement des lettres portant érection d'une pairie. » — 574 pages.

1116. Tome IIIe. — Dossier n° 4. « Recueil de pièces sur le rang, les prérogatives et le cérémonial qui doit être observé à l'égard des princes du sang et des pairs de France. » — 1186 pages.

1117. Tome IVe. — Dossier n° 5. Page 1. « Trois consultations et une réponse au duc de Penthièvre sur le droit de rachat des pairies en Bretagne. » — Dossier n° 6. Page 85. « Pièces et mémoires relatifs à la querelle des princes légitimés avec les princes du sang et les pairs de France. » — Dossier n° 7. Page 339. « Deux requêtes de la noblesse au Roi contre les ducs et pairs, et deux arrêts, l'un du Conseil, l'autre du Parlement, relatifs à cette affaire. » — Dossier n° 8.

Page 401. « Quelques observations sur la maison de La Tremoïlle. Explication du mot latin *princeps*. Mémoire sur les maisons à prétentions. Mémoire des pairs au Roi concernant les prétentions des princes de la maison de Lorraine. » — Dossier n° 9. Page 479. « Neuf pièces, mémoires, requêtes et factums concernant le procès du prince de Condé contre M. de Nemours au sujet du marquisat de Montferrat. » — Dossier n° 10. Page 619. « Duché de Nivernais. Prérogatives des ducs de Nevers en France. Du droit du Nivernais dans les États de France. Du droit de M. le duc de Nevers sur la succession de Clèves. Trois mémoires concernant le procès de Charles II, duc de Mantoue et de Montferrat sur le testament de Charles Ier, et la succession des biens laissés par lui en France. Mémoire pour M. le duc de Mazarin contre Madame la duchesse de Nemours. Mémoire pour M. le duc de Mazarin contre Madame la marquise de Bellefonds. Règlement pour la justice de la principauté souveraine d'Arches. » — 920 pages.

1118. Tome Ve. — Dossier n° 11. Page 1. « Ducs de Bouillon. Remontrances au Roi, par la noblesse et le tiers-état de la province d'Auvergne, sur la proposition de donner à M. le duç de Bouillon l'Auvergne pour partie de la récompense de Sedan. Requête au Roi de Henri de la Mark contre Maurice de la Tour, vicomte de Turenne, et transaction passée entre eux deux. Cinq pièces concernant le procès de M. et Mme de Boisseron contre la comtesse de la Mark et une requête au Roi. Mémoire pour la duchesse de Duras. Justification de la conduite et des procédés de M. le duc d'Albret. Deux mémoires : l'un pour M. le duc de Bouillon contre le sieur comte de Marcellus ; l'autre pour l'inspecteur général du domaine contre les habitants de la ville et principauté de Sedan. » — Dossier n° 12. Page 449. « Crussol, duc d'Uzès. Neuf pièces, mémoires, réponses et requêtes concernant le procès de M. le duc d'Uzès contre l'évêque d'Uzès qui prétendait ce duché dans la mouvance de son évêché. 1718. » — 13e liasse. Page 661. « Pardaillan. Cinq pièces concernant le procès de M. de Montespan contre M. de Gondrin. Factum manuscrit pour Mme la duchesse de Bellegarde contre Henri de Lorraine, comte d'Armagnac. Factum pour la duchesse douairière de Savoie contre les héritiers du marquis de Montespan, duc de Bellegarde et un autre pour la même contre les fermiers du Domaine. Factum pour M. de Foix-Candale. Deux mémoires pour MM. les pairs contre M. le duc

d'Antin sur l'estimation de la pairie d'Épernon. Érection de la duché-pairie d'Antin. » — 972 pages.

1119. Tome VIe. — Dossier n° 14. Page 1. « Bournonville. Sept pièces concernant le procès de M. le duc de Bournonville, comte de Henin, contre son frère le duc de Bournonville, pair de France. Factum pour M. le prince de Bournonville contre le prince d'Épinoy, avec des réponses et des observations sur la même affaire. » — Dossier n°15. Page 173. « Ducs de Grammont. Trois mémoires pour prouver la souveraineté de Bidache. » — Dossier n° 16. Page 305. « Duché de Luxembourg. Huit pièces : mémoires, factums, ou réponses concernant le procès de M. de Luxembourg-Bron contre M. le duc de Luxembourg-Montmorency. Arrêt du parlement, du 23 novembre 1572 concernant le duc de Luxembourg. Recueil d'arrêts et de lettres patentes sur la même affaire, 1576-1676. » — « Récit sommaire des substitutions de la maison de Luxembourg. Généalogie de la maison de Luxembourg. Cinq requêtes : deux de M. le duc de Richelieu; une de M. de La Trémoille; une autre de M. le prince de Monaco, toutes quatre relatives au procès de M. le duc de Luxembourg, et la cinquième de M. le duc de Luxembourg. Sommaire du procès pour la préséance de la duché-pairie de Piney. Sept mémoires ou factums concernant la même affaire. » — 1235 pages.

1120. Tome VIIe. — Dossier n° 17. Page 1. « Duché d'Estouteville. Dix-huit pièces : mémoires, requêtes, arrêts et recueil d'arrêts concernant le duché d'Estouteville et le procès de M. de Monaco contre M. de Colbert, comte de Creuilli. » — Dossier n° 18. Page 301. « Duché de Rohan-Chabot. Factum pour la princesse de Léon contre la duchesse de Rohan avec les 12e, 13e et 14e plaidoyers sur la même affaire. Lettres patentes pour le rétablissement de la terre de Rohan en duché-pairie, 1648. » — « Factum pour M. le duc de Rohan-Chabot contre le prince de Guéméné, récapitulation du même procès, avec deux requêtes, l'une imparfaite, qui est du prince de Guéméné, et l'autre entière, qui est du prince de Soubise. » — 728 pages.

1121. Tome VIIIe. — Dossier n° 19. Page 1. « Duc de Sully. Dix-neuf pièces : mémoires, factums, réponses, dans le procès de M. le comte d'Orval contre M. le duc de Sully. Requête du duc de Sully au Roi, au sujet de la donation faite par Maximilien, son bisaïeul, à M. le marquis de Rosny. Observation sur la transaction faite entre M. le prince de Condé et Maximilien de Béthune, le 11 janvier 1624. » —

Dossier n° 20. Page 467. « Duché d'Agenois, d'Aiguillon. Consultation pour le duc d'Aiguillon. Mémoire pour le même et deux mémoires des ducs et pairs contre lui. Sommaire de réponse au mémoire du comte d'Agenois, avec un extrait du plaidoyer de M. Le Normand pour M. le comte d'Agenois. Transaction entre les docteurs de Sorbonne et la duchesse d'Aiguillon sur la succession du cardinal de Richelieu, avec un mémoire sur le même sujet. Mémoire pour le sieur Plantey contre M. le duc d'Aiguillon. Requête au Parlement de Bordeaux par MM. du chapitre de Saint-Étienne d'Agen et mémoire pour les mêmes contre les prétentions de M. le duc d'Aiguillon. » — 820 pages.

1122. Tome IX°. — Dossier n° 21. Page 1. « Comté de Gisors. Quatre requêtes au Roi et à son conseil, présentées par les tenants de fiefs du comté de Gisors contre M. le duc de Belle-Isle. Deux arrêts du Conseil rendus : 1° sur la requête du sieur Camusat; 2° sur le dire de l'inspecteur général du domaine de la couronne. » — Dossier n° 22. Page 239. « Érection de la duché-pairie de Brissac. Mémoire pour M. Bernard, tuteur des enfants des sieur et dame du Boismarais contre le duc de Brissac. Mémoire pour le duc de Brissac contre les sous-fermiers des domaines de la généralité de Tours. » — Dossiers n° 23. Page 279. « Cinq pièces : requêtes ou mémoires concernant le procès de M. le maréchal d'Estrées contre la comtesse d'Ampus et un arrêt du Parlement, qui fixe le prix du duché d'Estrées sur le prix du denier 25 du revenu actuel de la terre. Quatre pièces concernant le procès du maréchal d'Estrées contre la duchesse d'Estrées. » — Dossier n° 24, Page 375. « Duché d'Aumont. Requête au Roi de la duchesse d'Aumont contre le contrôleur du domaine. Mémoire de l'inspecteur du domaine contre Mme la duchesse d'Aumont. Réponse de la duchesse d'Aumont au dernier mémoire imprimé de l'inspecteur du domaine. » — Dossier n° 25. Page 425. « Duc de Noailles d'Ayen. Érection des châtellenies, baronnies et vicomtés de Noailles, Noaillac..., etc., en duché sous le nom de duché d'Ayen. Mémoire pour le duc de Roquelaure contre le maréchal de Tessé. Arrêt du Parlement de Paris, du 24 mars 1528, en faveur de la maison de Noailles. » — Dossier n° 26. Page 445. « Duché de Lude. Factum pour la marquise de La Varenne contre le duc de Roquelaure. » — Dossier n° 27. Page 469. « Duché de Duras. Inventaire de productions que met devant MM. du Parlement la duchesse douairière de Duras contre le duc de Duras, avec un mémoire de la même contre le même. » — Dossier n° 28.

Page 485. « Trois requêtes au Roi pour le comté d'Aran-Hamilton touchant la restitution du duché de Châtellerault. » — Dossier n° 29. Page 568. « Princes de Courtenay. Protestation des princes de Courtenay concernant les prérogatives de leur naissance. Requête au Roi par le prince de Courtenay. 1666. Arrêt du Parlement au sujet du mémoire pour Messire L. de Bauffremont, 1737. » — « Requête au Roi, présentée par Hélène de Courtenay. 1737. » — Dossier n° 30. Page 600. « Alsace. Prince de Chimay. Protestation du prince de Chimay contre le procureur du Conseil de Malines. Deux mémoires : l'un du marquis de Los Rios contre le prince de Chimay ; l'autre du prince de Chimay contre le prince de Los Rios. » — Dossier n° 31. Page 658. « Comtes de Fiesque. Deux requêtes présentées au Roi pour le comte de Fiesque, pour la restitution des biens usurpés sur lui par la république de Gênes, et le sommaire de ses droits. » — Dossier n° 32. Page 748. « Dissertation sur le nom de famille de la maison de France. Contre-promèsse de M. et Mme de Guise de la pension de 30,000 livres consenties par M. de Rebé sur l'archevêché de Narbonne. Factum pour le duc d'Orléans contre le duc de Richelieu. Mémoire pour le duc d'Orléans contre la princesse de Modène. Observations pour servir de réponse au second mémoire de M. de Villeroy pour le marquis de Vassé contre le duc de Villeroy. Mémoire pour dame Chardon et Filière contre le duc de Broglie. Mémoire pour le duc de Broglie contre les chanoines et chapitre de Lisieux. Deux mémoires pour les chanoines du chapitre de Lisieux contre le duc de Broglie. » — 922 pages.

Chacun de ces dossiers est précédé d'une table sommaire, et une table générale sommaire se trouve en tête du premier dossier. Beaucoup de ces pièces sont imprimées.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 9 volumes, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9466.)

1123-1133. Recueil d'Ordonnances.

1123. Tome I. — Années 1549-1649. — 787 pages

1124. Tome II. — Années 1650-1665. — 847 pages.

1125. Tome III. — Années 1681-1692. — 780 pages.

1126. Tome IV. — Années 1731-1734. — 360 pages.

1127. Tome V. — Années 1735-1737. — 620 pages.

1128. Tome VI. — Années 1736-1744. — 988 pages.

1129. Tome VII. — Années 1745-1749. — 674 pages.

1130. Tome VIII. — Années 1763-1765. — 1126 pages.

1131. Tome IX. — Années 1766-1768. — 934 pages.

1132. Tome X. — Années 1768-1772. — 1010 pages.

1133. Tome XI. — Années 1774-1775. — 382 pages.

Toutes ces Ordonnances sont imprimées, sauf quelques copies manuscrites.

XVIe-XVIIIe siècle. Papier. 11 volumes, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9467.)

1134-1204. Recueil de mémoires judiciaires, formé par le chancelier Dambray (?).

1134. Tome I. *Absence-Accusation.*

Page 1. « Mémoire sur délibéré pour sieur Claudes-Hugues Bru, huissier commissaire-priseur au Châtelet, et Edmée Houdas, sa femme... contre le sieur Nicolas Hallez..., greffier du baillage de l'artillerie de France. » 1758. In-folio.

Page. 17. « Mémoire pour la dame de Vieilmaison contre la demoiselle de La Garenne de Brossart, appellante comme d'abus. » 1758. In-folio.

Page 37. « Mémoire pour les sieurs chantre, chefcier, chanoines et chapitre de l'église collégiale et séculière de Saint-Pierre de Chavigny... contre le sieur Jean Rocquet, prêtre chanoine de la même église, appelant de déni de justice, d'une sentence de la sénéchaussée de Poitiers, du 2 juillet 1752, et, comme d'abus, des délibérations capitulaires des 29 octobre 1748, 14 février 1755; 3, 9, 15 et 18 décembre 1756. » 1761. In-folio.

Page 71. « Mémoire pour Marguerite-Louise Lepot de Lalleu, veuve de Joachim Nivard, contre Jeanne-Marie Nivard, veuve de Gabriel Chabot, appelante comme d'abus. » 1760. In-folio.

Page 77. « Précis signifié en la cause pour Joseph-François Chevalier, chapelain et maître de musique de la cathédrale de Blois, appelant comme d'abus et intimé, contre les doyen, chanoines et chapitre de ladite cathédrale, intimés et appelans. » 1762. In-4°.

Page 97. « Plaidoyer fait et prononcé au Grand Conseil pendant cinq audiences par l'abbé Joseph Martin, prêtre, intimé, ci-devant bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, contre dom René Gillot, supé-

rieur général de la dite congrégation, appelant comme d'abus d'un bref de dispense, ou indult de sécularisation accordé par N. S. P. le pape, le 5 janvier 1772. » 1776. In-4°.

Page 273. « Coup d'œil de la cause pour le sieur Alliot père, fermier général, intimé et appelant comme d'abus, contre le sieur Jean-Baptiste-Antoine Alliot fils et Marie-Thérèse Michau, appelans, et encore contre Jean-Louis Michau, chirurgien-barbier d'Aubervilliers, père de ladite Michau, prétendu intervenant, et contre M. Courtois de Minuts, maître des requêtes, créancier dudit sieur Alliot fils. » 1770. In-4°.

Page 277. « Mémoire pour Monsieur le chevalier Frédy, maréchal des camps et armées du Roi, commandant les écoles d'artillerie à Douay, M. Frédy, conseiller de Grand'Chambre, M. Fredy de Coubertin, conseiller en la Cour des Aides, M. Serre de Saint-Roman, conseiller de Grand'Chambre et Madame de Murard, son épouse, contre les sieur et dame de Léguisé. » 1786. In-4°.

Page 339. « Pour les supérieurs majeurs de la Congrégation de Saint-Maur, un très grand nombre de supérieurs locaux et de religieux, appelans comme d'abus de l'assemblée tenue à Saint-Denis, le 9 septembre 1783. » 1784. In-4°.

Page 361. « Consultation en réponse à deux imprimés intitulés : l'un, *Mémoire à consulter et consultation au sujet du chapitre général de la Congrégation de Saint-Maur, assemblé à Saint-Denis au mois de septembre* 1783, en date du 17 janvier dernier ; et l'autre, *Réponse à la consultation de M. Piales, du* 10 *janvier* 1783. » 1784. In-4°.

Page 405. « Mémoire pour François Champion, marchand de vinct, hôtelier à la Villette, appelant d'une sentence rendue en la Chambre criminelle du Chatelet, le 28 août 1760, contre la veuve de Jean-Baptiste Guillemain, chirurgien au faubourg Saint-Laurent, ayant repris au lieu de son mari. Intimée. » 1761. In-4°.

Page 421. « Mémoire pour Louis-Marie Legrix, entreposeur de tabac à Desmes, accusé, contre M. le procureur général de la Cour des aydes, accusateur. » 1765. In-4°.

Page 457. « A nosseigneurs de Parlement en la Tournelle criminelle, supplie humblement Jean-Baptiste Boyssou, avocat en la cour, plaignant contre les nommés Roques et Fribourg, valets du comte de Naucaze, accusés et prisonniers en la Conciergerie, et encore contre le dit sieur comte de Naucaze, aussi accusé. » 1779. In-4°.

Page 505. « Mémoire pour le sieur Raymond, accusé, contre le sieur

Thomas-Éléonore Ribault, seigneur du marquisat de Nointel, accusateur et partie civile. » 1777. In-4°.

Page 525. « Mémoire pour le sieur Adam de Rambescourt, lieutenant général de police et maire de la ville de Chaumont-en-Bassigny, appelant, contre le sieur Juvet et autres, intimés. » 1761. In-4°.

Page 585. Autre consultation au sujet du mémoire de Titon de Villotran : *Observations sur l'état de la procédure*. 1761. In-4°.

Page 593. « Mémoire pour Simon-François Drouet, tanneur à Dormans, intimé, contre M. Jacques Boucot, receveur de la ville, chevalier de l'un des Ordres du Roi, seigneur du marquisat de Dormans, accusé et appelant. » 1761. In-4°.

Page 619. « Mémoire pour le Sr Mouzay, curé de Saint-Aignan en Berry, accusé, contre M. le procureur général, accusateur. » 1761. In-4°.

Page 671. « Mémoire pour le sieur Moniard, négociant, demeurant à Tournus, et demoiselle Jeanne Moniard, sa fille mineure, procédant sous l'autorité de son père, accusateurs, contre le sieur Antoine Chapuy, écuyer, capitaine de dragons à la suite du régiment de Chabot, accusé. » 1765. In-4°. Deux pièces.

Page 703. « Mémoire pour Jean-Joseph Louys, prêtre du diocèse de Metz, ci-devant vicaire de la paroisse de Saint-Simplice de Metz, demandeur en cassation et subsidiairement en revision d'un arrêt rendu au Grand Conseil, le 19 mars 1753, et de tout ce qui a précédé et suivi. » Vers 1755. In-4°.

Page 847. « Réplique pour l'abbé Gengel contre le comte de Broglie. » 1779. In-4°. Deux pièces.

Page 891. « Seconde requête contenant demande à fin d'opposition à l'arrêt qui permet d'informer sous le nom de Morand. » In-folio. — 902 pages.

1135. Tome II. *Accusation-Affiliation*.

Page 9. « Arrêt de la cour de Parlement, rendu en la Tournelle, qui renvoye le sieur Boucot, le sieur Sandrier et le nommé Garbe, concierge du sieur Boucot à Dormans, de l'accusation intentée contr'eux par le nommé Drouet; condamne le dit Drouet en des dommages et intérêts; ordonne que son mémoire sera supprimé, l'impression et affiche de l'arrêt, et condamne le dit Drouet aux dépens. » 1762 et 1761. In-4°. Quatre pièces.

Page 133. « Précis pour la dame Guillemont contre François

Drouault, sieur de Charlieu, et Marie-Marguerite Rouault de Chausseaux, sa femme. » 1776. In-4°.

Page 153. « Mémoire au Roi pour Louis-Jacques Piquet de Montreuil, conseiller au parlement de Bretagne. » 1767. In-4°.

Page 177. « Mémoire pour le chevalier de Chaponnay. » 1778. In-4°.

Page 201. « Mémoire pour le sieur Joseph Bertrand, maître ès arts et en chirurgie, à Orléans, chirurgien-lithotomiste de S. A. S. Monsieur le duc d'Orléans, contre la dame Angélique-Florence Roucellet, sa femme. » 1778. In-4°.

Page 249. « A nosseigneurs de Parlement en la Tournelle criminelle supplie humblement Mathieu Cariat, l'aîné marchand mercier à Paris, prisonnier ès prisons de la Conciergerie du Palais. » 1779. In-4°.

Page 295. « Mémoire pour demoiselle Marie-Caroline Plumelle, accusée, demanderesse et défenderesse, contre le sieur Louis-Antoine de La Porte, ci-devant, selon lui, chargé des affaires les plus importantes et actuellement détenu depuis plus de deux années dans les prisons du For-l'Évêque, à la recommandation de 83 créanciers, pour plus d'un million, et demandeur. » In-4°.

Page 333. « Addition servant de réponse au mémoire du sieur de La Soudière. » 1766. In-4°.

Page 349. « Mémoire pour le sieur de Boishébert, capitaine, chevalier de Saint-Louis, ci-devant commandant à l'Acadie. » 1763. In-4°.

Page 411. « Mémoire à consulter et consultation pour le chevalier de Lansonière. » 1780. In-4°.

Page 451. « Mémoire sur revision pour Rémy Baronet, natif de Saint-Hilaire-le-Petit, diocèse de Rheims, accusé, contre Monsieur le procureur général, accusateur. » 1777. In-4°.

Page 491. « Mémoire pour Monsieur le comte de Montboissier appelant, contre Marc-Constant, écuyer sieur de Fauville, intimé. » 1764. In-4°.

Page 523. « Mémoire pour Louis-Benoist Forceville de Méricourt, tuteur onéraire de Mlle de Boufflers, et les directeurs des créanciers de la maison de Boufflers, defendeurs appellans et demandeurs, contre les sieurs et dame Le Bœuf, demandeurs, les receveurs des consignations de la cour, défendeurs, la marquise d'Anglures, demanderesse, le sieur Fitzgérald et consorts, poursuivans l'exécution de la sentence

d'ordre du prix de la terre d'Anglure, intimés, et Louis-Luc de Commerfort, partie saisie, et le procureur plus ancien, défendeur. » In-folio.

Page 537. « Mémoire pour Jean-Baptiste Fleury, substitut du Roi au grenier à sel de Chaalons, appellant, contre Daniel-Louis Gillet et sa femme, intimés, et contre la veuve Vinet, intervenante. » 1759.

Page 561. « Mémoire sur délibéré pour le sieur Guillaume Nouel le jeune, négociant en la ville d'Angoulême, demandeur et défendeur. » 1766.

Page 589. « Mémoire pour le marquis de La Grange, lieutenant général des armées du Roi, contre le marquis de Bouthillier, commandant du régiment d'infanterie royal, le comte de Blangy, lieutenant général des armées du Roi, et la dame comtesse de Blangy, les dames comtesse d'Adhémar et marquise de Cordouan. » 1785. In-4°.

Page 642. « Consultation pour les nobles dames, prieure perpétuelle et religieuses du monastère royal de Saint-Louis de Poissy, dans la cause pendante entr'elles et les sieur et demoiselle Fournier en la seconde chambre de MM. des requêtes du Palais. » Décembre 1754. — 685 pages.

1136. Tome III. *Affinage-Anonymes.*

Page 9. « Mémoire pour le sieur Girard, directeur et fermier de l'affinage de Paris, accusé, contre M. le procureur général de la cour des monnoies, accusateur. » 1764. In-4°.

Page 97. « Mémoire pour Hubert de Charmes, vigneron, demeurant aux Granges-Huguet-sous-Coissy, intimé et appelant, et la communauté des habitans de Coissy-le-Chatel, intervenans, contre Jean-Jacques Prevost, adjudicataire général des fermes, appelant et intimé. » 1768. In-4°.

Page 117. « Mémoire et consultation pour le sieur Léger-Dizy et le sieur Baschet-Legroux et sa femme, marchands et commissionnaires de vins à Bougency, contre M° Jean-Jacques Prevost, adjudicataire des fermes, poursuite et diligence du sieur Larcher, directeur des aydes de l'élection de la dite ville de Baugency. » 10 septembre 1768. In-4°.

Page 145. « Mémoire pour le sieur Jean Vincent, marchand et laboureur du bourg de Saint-Michel-Rochefort, intimé, contre Ferdinand-Nicolas Salzard, adjudicataire des fermes, appellant. » 21 avril 1783. In-4°.

Page 171. Autre pièce pour Léger-Dizy. 1768.

Page 191. « Consultation des avocats au parlement de Bretagne. » 1777.

Page 207. « Consultation des avocats aux Conseils. » 13 septembre 1777.

Page 219. « Passages copiés mot à mot dans Hévin, qui correspondent à ceux, dont les extraits se trouvent imprimés en italique dans le Précis du duc et de la duchesse de Lorge. » 1780. In-4°.

Page 229. « Mémoire pour Louis-Michel Le Gras de la Charmotte, écuyer, seigneur de la Crolière, le Ménil, Gianges, Saint-Ferjeux, Villeneuve et autres lieux, contre M. et Madame Coupard de la Bloterye, les sieur et dame Robert de l'Épinay et le tuteur des demoiselles de la Charmotte. » 1780. In-4°.

Page 275. « Droit d'aînesse. Si les enfants nés d'un premier mariage excluent du droit d'aînesse l'enfant légitimé par un second mariage, quoique né avant le premier. » In-4°. Manuscrit.

Page 279. « Articles de la coutume de Vitry sur les successions et partages de biens nobles entre gens nobles. » In-4°. Manuscrit.

Page 285. « Extrait du Traité des fiefs de Du Moulin, analysé et conféré par M. Henrion de Pensey avec les autres feudistes. » In-4°. Manuscrit.

Page 293. « Extrait du commentaire d'Auzanet sur la Coutume de Paris. » In-4°. Manuscrit.

Page 297. « Extrait du commentaire de Ferrières sur l'article 19 de la Coutume de Paris. Glose 2. N° 7 et suivants. » In-4°. Manuscrit.

Page 309. « Extrait de la Nouvelle institution coutumière de Ferrières. » In-4°. Manuscrit.

Page 313. « Extrait de la Collection de jurisprudence de Denisart, verbo Aîné, n° 88. » In-4°. Manuscrit.

Page 317. « Extrait du Répertoire universel de jurisprudence, imprimé en 1775, verbo Aîné, tome Ier, page 560. »

Page 327. « Mémoire pour M. le duc de Saint-Aignan et le comte de Laubespine, héritiers de Louis-François-Charles-Augustin, duc de Rochechouart, quant aux propres de la ligne de Paul, duc de Beauvillier, contre M. le duc de Luxembourg et consorts, M. le duc de Mortemart, le marquis de Colbert, le comte de Maridort et consorts, tous héritiers du duc de Rochechouart, quant aux propres de la ligne de Henriette-Louise Colbert, duchesse de Beauvillier. » 1761. In-folio.

Page 365. « Mémoire pour les prieur et religieux, chanoines réguliers de l'abbaye d'Arthous, Ordre de Prémontré, demandeurs, contre la veuve Petreau et son fils, défendeurs. » 1765. In-4°.

Page 389. « Précis signifié pour les religieuses de l'hôpital des enfants orphelins de Montreuil-sur-Mer, defenderesses, contre le sieur de Fougeroux, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis et quelques autres créanciers d'un nommé Thomas, demandeurs. » 1776. In-4°.

Page 403. « Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Châtillon, contre les dames Hardy et Sivry demeurant à Verdun. » 17 août 1778. In-4°.

Page 479. « Mémoire pour la dame de Pontac, baronne de Seiches, veuve de feu M. de Pontac, conseiller au parlement de Bordeaux, contre le sieur Pierre Reculé des Baratières, poursuivant le décret de la baronnie de Seiches, le sieur Guyonnet-Cugnol, curateur du sieur Pontac fils, le sieur Bernard, fermier judiciaire de la baronnie de Seiches, le sieur Binet, commissaire aux saisies-réelles, le sieur Bentabole, opposant et M. Bardin, procureur plus ancien des créanciers opposans. » In-4°.

Page 499. « Mémoire pour la veuve de Châteauneuf, intimée, contre messire Marie Vital de Ramey, chevalier, seigneur de Sugny, conseiller honoraire au parlement de Metz, appellant. » In-4°.

Page 533. « Mémoire pour les abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Crisenon, diocèse d'Auxerre, intimées, contre Charles Audras, comte de Marcy, appellant. » 1776. In-4°.

Page 559. « Réfutation de l'écrit intitulé « Dissertation qui prouve que le franc-alleu ne peut être admis sans titre dans la coutume de Vitry. » Vitry, 1747. In-4°.

Page 657. « Mémoire pour Jean-Abraham Willink et consorts, négociants à Hambourg, contre les officiers de l'amirauté de Dunkerque et contre les officiers de l'amirauté de Calais. » 1764. In-4°.

Page 713. « Exposé sommaire et consultation sur appointement à mettre pour le marquis de Cavalcabo, ancien ministre de l'impératrice de Russie, pour le sieur Clapsien, négociant à Calais, contre le sieur Thomas Squirre, négociant à Londres, prisonnier à Calais. » 1784. In-4°.

Page 743. « Mémoire pour monsieur de Montflambert, demandeur, contre la marquise du Chastelet, accusée, et contre le marquis de Brûlart, accusé. » 1763. In-4°.

Page 791. « Réponse au libelle diffamatoire des sieurs Tastet et Squierre. » 1784. In-4°. — 826 pages.

1137. Tome IV. *Appel-Assise.*

Page 1. « Précis pour la dame Rouziès contre Madame d'Ayssennes. » 1780. In-4°.

Page 33. « Mémoire à consulter et consultation pour M. le duc de La Trémoïlle sur les exemptions par appel. » 1776. In-4°.

Page 73. « Consultation sur la question de savoir s'il faut un devis et marché pour l'établissement du privilège des entrepreneurs et ouvriers en bâtiments. » 1763. In-4°.

Page 77. « Précis sur délibéré pour le sieur Bernard Porchon, cidevant maçon, entrepreneur de bâtiments à Versailles, appelant, contre le sieur Charles-Robert Huguenet, et le sieur Nicolas Le Roux, se disant créanciers, syndic et directeur des droits des autres créanciers de Jean-François L'Huillier, épicier à Versailles, et Marie-Anne Aumusson, sa femme, intimés. » 1765. In-4°.

Page 93. « Précis pour les syndics et jurés, anciens syndics, anciens jurés et maîtres des communautés de maçons, charpentiers, serruriers, couvreurs, menuisiers, peintres, sculpteurs et marbriers, tous entrepreneurs de bâtiment à Paris. » 1766. In-4°.

Page 105. « Mémoire pour la communauté des maîtres maçons et celle des maîtres serruriers, couvreurs et menuisiers, tous entrepreneurs de bâtiments, intervenant dans une contestation pendante en la troisième Chambre des Enquêtes entre les sieurs Meunier, maître charpentier; Thibault, maître serrurier; Catherine, maître maçon et autres ouvriers appelans, contre les héritiers du s^r de Mousures, poursuivant l'exécution de la sentence d'ordre de la seconde Chambre des Requêtes du Palais, du prix d'une maison sise à Paris, rue Saint-Anastase, vendue par les sieur et dame Carondas de Cauly, intimés. » 1763. In-4°.

Page 169. « Précis pour les arquebusiers de la ville de Château-Thierry, appellans, intervenans, défendeurs et demandeurs, contre les collecteurs, les maire, échevins et habitans de la même ville, intimés, défendeurs et intervenans. » 1763. In-4°.

Page 179. « Demande en réparation d'assassinat prémédité commis par deux des frères Brunet, anciens gendarmes, contre Me Lobstein, avocat. » Paris, 1783. In-4°.

Page 217. « Mémoire en réplique pour Me Lobstein, avocat, intimé, contre le sieur Brunet de la Tour, ancien gendarme, appellant. » 1784. In-4°.

Page 235. « Mémoire pour le sieur Nicolas Lefèvre, ancien cornette de cavalerie au régiment de Vintimille, accusateur, contre le nommé Pétavin, accusé. » 1767. In-4°.

Page 253. « Observation pour le sieur de La Maugerie contre le sieur de La Luzerne. » In-4°.

Page 273. « Réponse du sieur de La Maugerie... » 1767. In-4°.

Page 289. « Mémoire pour le sieur Wattier, mineur, fourrier de la maison du Roi, contre le sieur Daix, fermier à l'Hôtel-Dieu, à Créteil, et encore contre le sieur Jean-Baptiste-Gervais Fournier, marchand tapissier à Paris, et Marie-Marguerite Daix, son épouse, tous trois ses parties civiles. » 1767. In-4°.

Page 325. « Mémoire à consulter et consultation pour Pierre-Paul Sirven, commissaire à terrier dans le diocèse de Castres, présentement à Genève, accusé d'avoir fait mourir sa seconde fille pour l'empêcher de se faire catholique, et pour ses deux filles. » 1767. In-4°.

Page 413. « Mémoire à consulter et consultation sur les droits du clergé et de la noblesse. » Rouen, 1769. In-4°.

Page 467. « Observations sur le mémoire de la damoiselle Martray, dame de Houilles, pour Mᵉ Jean-Baptiste-Georges Constantin, curé du même lieu. » In-folio.

Page 479. « Mémoire pour les sieurs Claude des Loges, marguillier en exercice de la paroisse de N. D. de Recouvrance de la ville d'Orléans; Jacques Foucher, prêtre, curé de la dite paroisse; Isaac Seurrat, secrétaire du Roi, Seurrat de la Boulaie, écuyer, conseiller du Roi au baillage et siège présidial d'Orléans; Jogues de Guédreville, secrétaire du Roi; Laurencin, écuyer, trésorier de France; Vandebergue, écuyer, etc., tous anciens marguilliers de ladite paroisse, notables et principaux habitans d'icelle, contre le sieur de Loines, bourgeois d'Orléans et consorts. » 1776. In-4°.

Page 501. « Mémoire à consulter et consultation pour Mᵉ Jacques Barbeu Dubourg et consorts, tous docteurs-régens de la Faculté de médecine de Paris. » 4 août 1768. In-4°.

Page 511. « Mémoire sur délibéré pour messire Philippe Fruitier, prêtre, curé de la ville de Candé; Jacques Gardais, marchand boucher et syndic de la dite paroisse; Julien-René Gabillard, clerc tonsuré; Louis Paul Sarger; Mathurin Pinard, marchand; Jean Briard; Pierre Nourry; Denis Vignay, marchand; Julien Gabillard; Paul Blouin; Pierre Blin; René Gelineau; Nicolas Legros, marchand; René Chauveau;

Pierre Gratien; Mathurin Royer; François Desbois; Julien Chauveau; Mathurin Tanneux, marchand; Pierre Babin; René Liverniage; Mᵉ Huart, avocat; Louis Godelier, chirurgien; Jacques Chauveau; le sieur Blouin, et Mᵉ René Grollier, ancien notaire royal et fabricien; faisant la plus saine et la meilleure partie des habitants dudit Candé, contre René-François Charlery, sénéchal de la baronnie de Condé; Pierre-Étienne Lerva, procureur fiscal; Jacques Pollet, greffier; Pierre-Élisabeth Jousset, président du grenier à sel; Louis-Charles Charlery, grenetier; André Rigault, controlleur grènetier; Mathieu Rigault, procureur du Roi; René Gagneux, greffier audit grenier à sel; Jacques Yvon, Nicolas-André Longereau, commis-entreposeur de tabac; Jean Galerneau, ancien notaire; Ambroise Guibaud, sénéchal de la châtellenie de Beauvermont; Urbain Martineau, bourgeois; Louis Guerrin, huissier; Mathurin Bersin, notaire royal; Jean Guyon; Charles Robert et François Guérin, aussi habitans de Candé, défendeurs. » In-folio.

Page 519. « Mémoire pour messire Antoine de La Falloise, écuyer, seul seigneur patrimonial pour un quart, et censitaire perpétuel pour les trois autres quarts, de tous les droits utiles et honorifiques des haute, moyenne et basse justice du ban de Chaumont, composé des quatre villages de Chaumont, Courcelles-sur-Aire, Érise-la-Grande et Érise-la-Petite, intimé et demandeur, contre le sieur Jean-François Briot de Montremy, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, propriétaire d'une métairie au village de Courcelles-sur-Aire, appellant, demandeur et défendeur. » 1785. In-4°.

Page 579. « Mémoire pour Mᵉ Nicolas Culoteau de Velie, bailly du comté et pairie de Vertus en Champagne, Mᵉ Nicolas-Brice Buret, procureur fiscal, et Mᵉ Martin Desprez, notaire et procureur au même bailliage, contre Claude Clément, laboureur au village de Toulon, et Jeanne-Charlotte Odiot, sa femme, et encore contre Antoine Husson, greffier et procureur en la justice d'Étoges. » 1758. In-4°.

Page 595. « Mémoire signifié pour messire Jean-François Briot de Montremy, chevalier, officier des chevaux-légers de la garde du Roi, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, seigneur haut-justicier de Neuville en Verdunois, et foncier de Courcelles, contre le sieur Antoine de La Falloise, écuyer, engagiste du ban de Chaumont. » 1785. In-4°. — 642 pages.

1138. Tome V. *Assurance-Autorisation.*

Page 13. « Mémoire pour le sieur Henry Verbeke et compagnie,

négocians à Dunkerque, contre le sieur François-Nicolas de Gand, négociant en la même ville. » 1758.

Page 21. « Mémoire pour le sieur Philippe de Nairac, négociant de la ville de Bordeaux, appellant d'une sentence de l'amirauté du Palais, contre les sieurs Pierre, Marin Bradel, Jean Sellon et autres, assureurs de Paris sur la cargaison du navire le Philippe, intimés. » 1760.

Page 49. « Précis pour le sieur Laurent Woulfe, négociant à Paris, demandeur, contre la compagnie des Assurances générales. » In-4°.

Page 65. « Mémoire pour messire Quentin des Prez, chevalier, seigneur d'Ambreuil, intimé, contre Pierre Bourdeau, procureur fiscal, notaire et cabaretier au bourg de Benet; Simon Loyne, sergent. » In-folio.

Page 75. « Mémoire à consulter et consultation pour les héritières de la dame de Bazoncourt contre le sieur de Bazoncourt sur la fin de non-recevoir que le sieur de Bazoncourt oppose aux héritières de sa femme, sous le prétexte, qu'elles n'ont pas pris de requête civile contre un arrêt homologatif de transactions contenant avantages indirects, ni contre un autre arrêt, qui, sur la réclamation de la femme, l'a déclaré non recevable pour n'avoir point attaqué cet arrêt homologatif. » 1760. In-folio.

Page 87. « Mémoire pour les dames veuves Pelée de Varennes et Menu, héritières bénéficiaires de la dame de Bazoncourt, contre le sieur de Bazoncourt. » In-folio. Mutilé.

Page 127. « Premier mémoire pour le sieur Mercier, contre la troupe des Comédiens français. » 1775. In-4°.

Page 171. « Mémoire pour le sieur Froullé, libraire à Paris, contre le sieur abbé Saury, en présence de Madame de La Maladière. » 1776. Deux pièces, dont une incomplète. — 222 pages.

1139. Tome VI. *Avocat*.

Page 1. « Mémoire pour M[e] Dubus, avocat au Parlement, élu en l'élection de Senlis, contre les officiers du siège présidial de Senlis. » 1769. In-4°.

Page 45. « Observations pour les officiers du baillage et siège présidial de Senlis, contre le sieur Dubus, conseiller de l'élection de la même ville. » In-4°.

Page 57. « Mémoire pour la communauté des avocats au Parlement, exerçans au siège de la barre ducale de Mayenne, demandeurs, contre

les maire et échevins et les manans et habitans de la même ville, défendeurs. » 1761. In-4°.

Page 77. « Sommaire pour S. A. S. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, prince du sang, comte de Dammartin, mineur émancipé par mariage, procédant sous l'autorité de M° Jean-Pierre Joly, avocat en Parlement, son curateur aux causes et son tuteur aux actions immobiliaires, contre le sieur Trichet. » 1758. In-4°.

Page 85. « Précis pour M° Henri Hulot, avocat au Parlement, docteur de la faculté des droits de l'Université de Paris. » In-4°.

Page 109. « A Monsieur Boullanger de la Mothe, conseiller du point d'honneur et doyen des avocats, rue des Sergens, à Amiens. » 30 novembre 1763. In-4°.

Page 139. « Mémoire pour M° Merlet, avocat en la cour, ancien batonnier de l'ordre des avocats et administrateur de l'Hôpital général, et Françoise-Madelaine Papin, son épouse, défendeurs et demandeurs, contre le sieur Macé, ancien huissier aux conseils du Roi, et la demoiselle Macé, demandeurs et défendeur... » 1764. In-4°.

Page 247. « Observations sur un imprimé ayant pour titre « Mémoire pour M° Gerbier, ancien avocat », avec cette épigraphe : Quod genus hoc hominum? » Paris, 1775. In-4°.

Page 285. « Mémoire pour M° Jean-François Chapron, avocat en la cour et au baillage de Chalons-sur-Marne, conseiller du Roi, président du bureau des traites foraines, conseiller en l'élection et procureur fiscal de l'échevinage de la même ville, appellant et demandeur, contre M° François-Xavier-Louis Gargam de Chevigny, écuyer, conseiller du Roi, président, trésorier de France au bureau des Finances de Chalons, et M° Jean-Baptiste Turpin, écuyer, conseiller du Roi,... intimés et défendeurs. » In-4°. Manuscrit et imprimé.

Page 325. « Mémoire à consulter et consultation sur la compatibilité des fonctions d'avocat avec celle de professeur en droit, pour M° Augier, doyen des professeurs de la Faculté des droits de l'université de Bourges. » 1775. In-4°.

Page 349. « Examen et discussion d'une consultation, signée Babille, Aubry, Tronchet et Delaune, pour M° Charles Henry Henris, avocat en Parlement, procureur en la cour. » 1777. In-4°.

Page 373. « Lettre de M***, avocat au Parlement de Paris, à M***, son confrère, ce 27 avril 1782. » In-16.

Page 389. « Mémoire pour le sieur Toussaint Le Guay de Vandeuil,

intervenant, contre la dame marquise de Roncherolles et son défendeur. » 1765.

Page 409. « Mémoire à consulter et consultation pour Mᵉ Lambert, avocat au Parlement de Paris, défendeur, contre Mᵉ Vieillart, aussi avocat au même Parlement, demandeur en cassation. » 1785. In-4°.

Page 457. « Précis pour les officiers du baillage et siège présidial de Senlis contre le sieur Dubus, conseiller en l'élection de la même ville. » 1769. In-4°.

Page 469. « Copie de la lettre écrite par Mᵉ d'Augy, avocat aux conseils du Roi, à M. le batonnier de l'ordre de messieurs les avocats au Parlement, au sujet du mémoire présenté au Conseil pour messieurs de Bandeville et Chennevières, conseillers au Parlement, qui doit être dénoncé aux Chambres assemblées, mardi prochain 12 juillet 1763. » In-4°.

Page 477. « Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Dubus, avocat en Parlement, conseiller du Roi, élu en l'élection de Senlis. » 1768. In-4°.

Page 501. « Réflexions sur le mémoire imprimé signé d'Augy. »

Page 507. « Lettre autographe de M. Prevòt de Saint-Lucien. » 16 août 1784. In-4°.

Page 509. « Discours prononcé par M. Prevôt de Saint-Lucien, avocat au Parlement, en la chambre de la Députation, tenue à l'Amirauté, par MM. les bàtonniers, anciens bâtonniers et députés des Colonnes, le 19 août 1784. » In-4°. Manuscrit.

Page 525. « Précis sur appointement sommaire pour le sieur Quentin de Villiers contre la demoiselle Bourdet, son épouse. » 1784. In-4°.

Page 531. « Mémoire pour le sieur Quentin, chevalier, seigneur de Villiers-sur-Orge, ancien mousquetaire de la première compagnie de la garde du Roi, à présent capitaine à la suite de la cavalerie, contre la demoiselle Bourdet, son épouse, mineure, procédant sous l'autorité de Mᵉ Berthereau, son curateur, et contre ledit Mᵉ Berthereau, audit nom. » 1784. In-4°. — 578 pages.

1140. Tome VII. *Bail-Bénédictins*.

Page 13. « Précis pour l'abbé d'Audiffret, intimé, contre le sieur Maubert, appellant. » 1775.

Page 17. « Mémoire sur délibéré pour dame Antoinette-Gabrielle de Choiseul, veuve de messire Jacques-Auguste-Philippe de la Tour-Dupin, marquise de La Charce, baronne de Fouvent-La Ferté et autres

lieux, appellante de sentence interlocutoire rendue au baillage royal de Langres, demanderesse en évocation et défenderesse, en présence de Pierre Henry, maître de forge et régisseur de sa baronnie de Fouvent,... contre François Gérôme et Marie Thierry, sa femme, fermiers en partie des revenus de la dite baronie, intimés défendeurs et demandeurs. » In-4°.

Page 37. « Mémoire pour le sieur Mahuet, fermier des domaines de M. le duc d'Orléans à Saint-Dizier, contre M. le duc d'Orléans. » 1784. In-4°. Deux pièces.

Page 89. « Réponse au précis du sieur Sigly pour Nicolas West, contrôleur des fermes à la barrière Saint-Michel, défendeur, contre François Sigly, maître tailleur de corps pour femme, et Marie Vincent, sa femme, couturière, demandeurs. » 1776.

Page 103. « Sommaire pour le sieur Martin et Lépine, marchand à Barville-au-Perche, contre le sieur Guérard de Valdorne, S. A. R. Monsieur, frère du Roi, et le marquis de Thibouville. » 1778. In-4°.

Page 113. « Mémoire et consultation pour le sieur Romain Honnet, intéressé dans les affaires du Roi. » 1768. In-4°.

Page 141. « Précis pour les sieur et dame Mittard, intimés, contre les sieur et dame Boucher, appellans, en présence du sieur Philippe Boucher, intervenant. » 1776. In-4°.

Page 167. « Question de propre. Mémoire signifié pour le sieur Philippe Mouton, entrepreneur de bâtiments, demeurant à Compiègne, cousin germain, plus proche parent et seul héritier, quant aux meubles, acquêts et propres paternels, de demoiselle Antoinette Camaye, décédée fille majeure, appelant, contre Sylvain Lévy, Élisabeth Boulanger, sa femme, et consorts, héritiers d'Élisabeth Lenain, veuve d'Antoine Boulanger, laquelle ils prétendent issue de germain, et en cette qualité héritier des propres maternels de la même demoiselle Antoinette Camaye, intimés, encore contre le sieur Triboulet, aussi intimé, en présence de sieur Jacques-Philippe Mouton et consorts, légataires particuliers de la demoiselle Camaye. » In-folio.

Page 201. « Précis pour le sieur Le Nicolais, appellant, contre M. le duc de La Trémoille, intimé. » 1775.

Page 225. « Dispensatio Bannorum. » Imprimé, in-folio plano.

Page 227. « Précis pour la comtesse de Valles et de Meurville, appellante, contre Étienne et Jean Henry, laboureurs à Spoix, intimés. » 1775.

Page 235. « Mémoire pour Henri-Louis de Mussan, chevalier, seigneur de Semuy, chevalier de Saint-Louis,... contre les syndics, habitans et communauté de Semuy, appellans. » 1777. In-4°.

Page 285. « Précis pour les habitants du hameau de Jumont, paroisse d'Éclaire, deffendeurs, contre les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Maurice de Beaulieu, de l'ordre de Saint-Benoit, au nom et comme ayant pris fait et cause de Claude Noel, meunier d'Éclaire, intervenans et demandeurs. » 1777. In-4°.

Page 293. « Sentence de police de la prévôté et châtellenie de Saint-Cloud concernant la banalité du four de ce lieu. » 1784. In-folio plano.

Page 297. « Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Beauvais, intimés et demandeurs, contre les habitans et domiciliés sur la seigneurie du chapitre, dite grande mairie d'Haudiviller, tant de la paroisse d'Haudiviller que de la succursale de la Fraye, appelans et défendeurs. »

Page 361. « Mémoire pour les habitans de Milly en Clermontois, appelans de sentences par défaut, contre M. le prince de Condé, seigneur de Clermontois, intimé. » 1762. In-4°.

Page 381. « Mémoire signifié pour messire Charles-François Guissotte, chevalier, seigneur de Gizaucourt, de Montelon et autres lieux, contre les habitans de Montelon et la veuve Patissel. » 1762. In-4°.

Page 397. « Mémoire pour M° Joseph, comte de Nettancourt, chevalier, seigneur de Fains, Hargeville, etc., ayant pris le fait et cause de son fermier, appellant et demandeur, contre les habitants et communauté d'Hargeville, joints à Nicolas Morel, intimés et défendeurs. » 1763. In-4°.

Page 415. « Décision des docteurs de Sorbonne sur la question de sçavoir si l'arrêt du Conseil, qui casse celui du Parlement, suffit pour relever les sieurs Brunet, Fressinet et Meurizet des condamnations infamantes contre eux prononcées par l'arrêt du Parlement du 19 août 1752. » 22 août 1752. In-4°.

Page 421. « Mémoire signifié pour le sieur Jean du Carteron, écuyer seigneur de la Pérouze, Baulieu et Le Chassin, président trésorier de France au bureau des finances de Bourges, appellant, contre le sieur Nicolas Pardoux de Villaine et demoiselle Marie Tirier du Cluseau, son épouse, intimés. » 1766. In-4°.

Page 445. « Consultation pour les fermiers de la caisse de Poissy. » 24 avril 1776.

Page 469. « Consultation pour M. l'abbé Baudeau. » 16 juillet 1776. In-4°.

Page 473. « Mémoire pour les chancelier et officiers de la Bazoche du Palais, défendeurs, contre le sieur Pierre-Antoine Calvinhac, aspirant à l'état et office de procureur au Parlement, demandeur. » 1770. In-4°.

Page 497. « Mémoire en la cause criminelle pendant en la Bazoche pour M. Sergent de Bélune, maître des requêtes extraordinaire en la cour, accusateur, demandeur et défendeur, contre le sieur Billaudel de Neuvisy, clerc au Palais, accusé, défendeur et demandeur. » 1782.

Page 537. « Mémoire pour les chancelier et officiers de la Bazoche du Palais, défendeurs, contre le sieur Mauduit, avocat en Parlement, demandeur. » 1764.

Page 553. « Mémoire pour les officiers du baillage et siège présidial de Beauvais dans la cause entre M. le président Paris de la Brosse, marquis de Ponceaux, d'une part, et les officiers du baillage et comté de Clermont en Beauvaisis, d'autre part. » 7 novembre 1770. In-4°.

Page 569. « Mémoire pour le sieur Josset, curé de Saint-Médard de Clichy-la-Garenne, contre le sieur De Langle, chanoine de Saint-Benoit, et le sieur Charles, prêtre, prétendant droit à la même cure, en présence du chapitre de Saint-Benoît... » 1763. In-4°. Deux pièces.

Page 641. « Précis pour la demoiselle Privé, d'Orléans, héritière par bénéfice d'inventaire du feu sieur Aignau-Louis Privé, secrétaire de M. le duc de La Vallière et de la capitainerie de la Varenne du Louvre, intimée, contre Jeanne Sarrazin, femme séparée de corps et d'habitation du sieur Vaillant, limonadier, connue et prenant le nom de Sallié. » 1778. In-4°.

Page 655. « Précis pour Dom Claude-François Modeste de Villars, prêtre, religieux profès de l'ancienne observance de l'ordre de Saint-Benoît, contre Dom Jean-Charles Arnault, prêtre, religieux profès de l'abbaye de Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée, ordre de Saint-Benoît, congrégation des Exempts. » 1765. In-4°.

Page 669. « Mémoire pour Dom Maupoix, religieux de la Congrégation de Saint-Vannes et prieur titulaire de Celles, ou Zell, défendeur, contre le sieur Sardou, prétendant droit au même bénéfice, en vertu d'un brevet du Roi, demandeur. » 1768.

Page 695. « Consultation pour le sieur Sirouet contre le sieur Frin. » 1759. In-folio.

Page 699. « Questions importantes de droit public ecclésiastique; du droit des chanoines tournaires. » Paris, 1752. In-4°.

Page 731. « Mémoire pour le sieur Nicolas Levasseur, prêtre et chapelain de la chapelle de Saint-Joseph, érigée en église de N.-D. de Saint-Dizier, demandeur, contre le sieur Clément, prêtre et curé de la paroisse de N.-D. de Saint-Dizier, défendeur. » 5 septembre 1778. In-4°.

Page 765. « Extrait du registre des délibérations des officiers du baillage et siège présidial de Beauvais. Du samedi 12 mai 1770. » In-8°.

Page 803. « Cas et motifs d'assemblée des notables de la municipalité de Beauvais. » In-folio. Manuscrit.

Page 811. « Consultation dans la cause des prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont de Châlons-sur-Marne, contre M. de Vaubecourt, abbé commendataire de la même abbaye et contre M. le comte de Raigecourt, héritier du précédent abbé. » 1785. In-folio.

Page 825. « Lettre ironique aux Bénédictins de Saint-Maur. » 1785. In-4°.

Page 829. « Réponse d'un prieur de la congrégation de Saint-Maur au T. R. P. D. Chevreux, supérieur général. » 1785. In-4°.

Page 837. « Remontrances lues et arrêtées aux Chambres assemblées, le mardi 10 février 1784. » In-8°.

Page 861. « Troisiesmes Remontrances, lues et arrêtées aux Chambres assemblées, le mardi 1er février 1785, présentées au Roi le dimanche 13 du même mois. » In-8°. — 892 pages.

1141. Tome VIII. *Billet à ordre-Bussy*.

Page 9. « Mémoire pour le sieur La Coste, marchand distillateur à Paris, appellant et défendeur, contre le sieur Jallasson le jeune, marchand bijoutier, intimé et demandeur. » 1777. In-4°.

Page 19. « Mémoire signifié pour le sieur Pierre Demonchy, marchand à Chaalons, demandeur, contre le sieur Jean Champion, bourgeois et l'un des conseillers de l'hôtel commun de ladite ville, défendeur. » 1765. In-4°. 3 pièces.

Page 119. « Règlement et discipline qui doivent être gardés et observés dans les marquisats de Nesle, comté de Bohain, marquisat de Mailly en Boulonois et dépendances, tant par les gardes que par les habitants desdits lieux et autres. » In-4°.

Page 123. « Pièces pour la communauté des maîtres bouchers de la ville de Châlons contre M. le procureur général. » In-4°.

Page 143. « Mémoire pour les nourrisseurs et herbagers et pour les marchands forains de bestiaux approvisionnant les marchés de S[c]eaux et de Poissy. » 1767. In-4°. 4 pièces.

Page 233. « Mémoire pour messire François Marie de Vassy, chevalier, marquis de Vassy et de Pirou, baron de Bressey, contre le sieur Guillaume Cobert, se disant bourgeois de Paris, son vassal en sa baronnie de Bressey. » 1761.

Page 249. « Réponse au mémoire et consultations de M. Titon de Villotran pour Antoine Philippart, accusé. » 1761.

Page 277. « Observations pour M. le cardinal de Rochechouart, évêque et duc de Laon, pour prouver que les boursiers de la maison appelée le collège de Laon ne sont point dans le cas de la réunion au collège Louis Le Grand, ordonnée par les lettres patentes du 21 novembre 1763. » 1764. In-4°.

Page 289. « Observations sur l'imprimé intitulé : Réponse des États de Bretagne au mémoire du duc d'Aiguillon, par Simon-Nicolas-Henri Linguet. » Paris, 1771. In-4°.

Page 567. « Mémoire à consulter pour le sieur Clémenceau, prêtre, supérieur de l'hôpital Saint-Meen de Rennes, contre la dame Moreau et son fils. » 1769. In-4°.

Page 819. « Mémoire pour le substitut de M. le Procureur général, au bureau de la ville, demandeur en règlement de juges et intimé, contre le substitut de M. le procureur général au Châtelet, stipulant pour les officiers du siège, intervenant et appellant, et encore contre Jean Millin, marchand de bois forain pour la provision de Paris; Marie Jacquette Richou, veuve d'Étienne François Millin et leurs enfants, défendeurs à la demande en règlement de juges, François Étienne Millin, appellant, et sieur Claude Étignard de la Folotte, marchand de bois,... intervenant sur l'appel. » 1761. In-folio.

Page 835. « Mémoire pour le marquis de Bussy, maréchal des camps et armée du Roi, contre le syndic et directeurs de la Compagnie des Indes. » Paris, 1767. In-4°. — 930 pages.

1142. Tome IX. *Calomnies.*

Page 9. « Pièces imprimées sur le délibéré pour la demoiselle Uncy, contre le sieur Nugues et les nommés de Flandre. » 1762. In-4°.

Page 21. « Mémoire pour M[e] Charles-Antoine Robert, avocat en la cour, exerçant au baillage royal de Fresnay-le-Vicomte, baillif de la

chatellenie d'Assé, conseiller au siège du grenier à sel et échevin de la dite ville de Fresnay,... contre le sieur Joseph Millois de Pommeray, bourgeois de ladite ville de Fresnay, intimé et défendeur. » 1779. In-4°.

Page 37. « Mémoire pour le sieur Bergeron, seigneur du Jaunai, plaignant, appelant et intimé, contre Claude Chabrol, Pourçain, Jean et Claude Chevalier, frères, accusés, intimés et appelants. » 1769. In-4°.

Page 67. « Mémoire pour Charles Dupont, prêtre, curé de Sogny-en-l'Angle, diocèse de Chaalons en Champagne, accusé, contre M. le procureur du Roi au baillage de Vitry-le-François, accusateur. » 1776. In-4°.

Page 109. « Mémoire pour la dame Rogé, poursuivant l'effet d'une plainte en calomnie, contre le sieur Parent, président en la Cour des monnoies, accusé. » 1780. In-4°.

Page 203. « Réplique pour le comte de Guines, ambassadeur du Roi, au premier mémoire du sieur Tort, ci-devant l'un de ses secrétaires. » 1775. In-4°.

Page 395. « Mémoire pour le comte de Guines, ambassadeur du Roi, sur la partie qui le concerne, dans l'imprimé intitulé : « Mémoire « pour Me Gerbier ». 1779. In-4°.

Page 429. « Mémoire sur la nature, l'origine et le progrès de l'affaire pour le comte de Guines, ambassadeur du Roi, contre le nommé Tort, ci-devant son secrétaire. » In-4°. Deux pièces.

Page 543. « Procès de M. le comte de Guines, ambassadeur du Roi, des sieurs Tort et Roger, ci-devant ses secrétaires, et du sieur Delpech, discuté d'après les plaintes respectives. » 1775. In-4°.

Page 719. « Addition au mémoire pour la demoiselle Uncy, contre le sieur Nugues et les nommés de Flandre. » 1762.

Page 723. Supplication d'André-Georges Drou, avocat à la Grand' Chambre du Parlement. 1775. In-4°.

Page 739. « Mémoire pour les officiers du baillage et siège présidial de Chaumont en Bassigny, défendeurs et demandeurs, et encore pour les officiers municipaux et notables de la même ville, demandeurs et défendeurs, contre Me Jean-Baptiste Césard Duchapt, lieutenant général du bailliage de ladite ville, défendeur et demandeur. » 1769. In-8°.

Page 775. « Plaidoyer pour le comte de Broglie, contre l'abbé Georgel, prononcé à l'audience du 23 juillet 1779. » In-4°.

Page 821. Autre plaidoyer pour l'audience du 30 juillet. In-4°. — 870 pages.

1143. Tome X. *Calomnies-Canada.*

Page 5. « Recueil de preuves sur pièces justificatives pour le comte d'Essuille, ancien capitaine au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis, contre le sieur de Marnaval, ci-devant fermier des forges de Clavières en Berry, appartenantes au Roy. » In-4°. Plan gravé.

Page 131. « Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Saussaye, receveur des impositions de la ville de Paris, contre le sieur Dupaquier. » 1784. In-4°.

Page 189. « Mémoire pour messire François Bigot, intendant de justice, police, finance et marine en Canada, accusé, contre M. le procureur général du Roi en la commission, accusateur. Suite de la seconde partie contenant : 1°) la cinquième classe, dans laquelle se trouve la réponse au mémoire du marquis de Vaudreuil et à celui du sieur Du Verger de Saint-Blin ; 2°) la sixième classe ; 3°) réponse à la requête des dames de Montcalm. » Paris, 1763. In-4°. Deux pièces. — 742 pages.

1144. Tome XI. *Canada-Cens.*

Page 7. Mémoire pour François Bigot. Seconde partie. 1763. In-4°.

Page 613. « Précis pour le frère Clément de Rhetel, capucin laïc, et consorts, réclamants, contre les entreprises du frère Dorothée, du frère Grégoire et de leurs adhérans. » 1764. In-4°.

Page 621. « Le frère Adam, actuellement curé de Chevreuse, consultation sur quelques difficultés. » 1786. In-4°. Manuscrit.

Page 657. « Consultation pour l'abbé de Citeaux. »

Page 699. « Suite du mémoire à consulter et consultation pour les sieurs de Mourlens contre le sieur abbé de Sapte. » 1783. In-4°.

Page 729. « Mémoires pour les sieurs Jean Roubaud, maire de la ville d'Aups en Provence ; Joseph Imberty, greffier de la juridiction royale de ladite ville ; Louise Ausivisier, épouse d'Étienne Arbaud ; Joseph Fabre, marchand de la même ville, tant en son nom qu'en qualité de mari et maître de la personne de Marie Brunet, et en qualité de père et légitime administrateur des personnes et biens d'Anne, de Cécile, de Joseph Fabre, demandeurs en cassation, contre le sieur Honoré Ginette, prêtre,... bénéficier en l'église collégiale et paroissiale de la ville d'Aups. » 1758. In-4°.

Page 793. « Pièces pour le vicomte et la vicomtesse de Choiseul contre le duc et la duchesse de Lorge. » 1783. In-4°.

Page 813. « Mémoire sur délibéré pour Pierre Le Roux, ancien

officier de M. le duc d'Orléans, défendeur, contre les créanciers légitimes et les prétendus créanciers de François Delondre, poursuite et diligence de M. le président d'Aligre, demandeurs. » In-4°.

Page 849. « Mémoire sur plaidoirie pour le sieur Cambray, marchand entrepreneur de voitures par eau pour la conduite des grains des magasins du Roi et de la provision de Paris, demeurant au bas-village près Vitry-le-François, appelant de la sentence de la maîtrise de Saint-Dizier, du 7 juin 1766, contre le sieur Deschamps, marchand de bateaux, demeurant à Saint-Dizier, intimé. » 1767. In-4°.

Page 869. « Mémoire pour l'abbaye royale de Sainte-Geneviève contre le frère Souchay, prieur curé de Vanves, la demoiselle Garmont et le sieur Despeignes. » 1780.

Page 929. « Mémoire signifié pour François-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte de Tonnerre, baron d'Ancy-le-Franc, et autres lieux, capitaine colonel des Cent Suisses de la garde ordinaire du Roi, demandeur, contre les maire, échevins et communauté de la ville de Tonnerre, défendeurs. » 1774. In-4°. — 1098 pages.

1145. Tome XII. *Cens-Chapitre.*

Page 1. Droits seigneuriaux de cens dus par la commune de Nuisement. In-4°. Manuscrit.

Page 9. « Mémoire pour messire Jean-Antoine Le Vaillant, seigneur de Damery, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, contre Pierre Souchet et la communauté des habitants de Damery. » 1762. In-4°.

Page 21. « Mémoire signifié pour messire Antoine-Jérotée Gouault, prêtre, docteur en théologie de la maison et société de Navarre, abbé commendataire de l'abbaye royale de la Chapelle-aux-Planches, chanoine et doyen de l'insigne église royale et collégiale de Saint-Étienne de Troyes, demeurant en la même ville, deffendeur, contre le sieur Robert-Joseph Devret, marchand, demeurant à Troyes, demandeur. » 1770. In-folio.

Page 41. « Mémoire pour M° Amable du Fraisse, écuyer, substitut de M. le procureur général en la sénéchaussée d'Auvergne,... contre le marquis de Montboissier, appellant, et le nommé Grisonanches, intervenant. » 1751. Deux exemplaires.

Page 61. « Précis pour les seigneurs de Sèry, contre les habitants du même lieu. »

Page 85. « Mémoire signifié pour messire Élie-François Hudeline

d'Hienval, diacre, chanoine de l'église cathédrale de Soissons, contre les sieurs prévôt, doyen, chanoine et chapitre de ladite église. » 1775-1777. Deux mémoires, dont l'un porte d'Hienval écrit ainsi : d'Yenval.

Page 153. « Mémoire du chapitre primatial de Lyon, contenant ses motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie ; servant de réponse au mémoire du syndic du Clergé du diocèse de Lyon, et consultations sur les droits du chapitre relativement aux contestations subsistantes entre lui et M. l'archevêque de Lyon. » Paris, 1776. In-4°.

Page 597. « Mémoire pour Nicolas-Fidel-Joseph de La Marlier, chanoine de l'église cathédrale de Noyon, contre Pierre-Marie-André Duchesne, prêtre, chanoine de ladite église. » 1781. In-4°.

Page 617. « Mémoire dans la cause pour les comtes de Montjouvent, doyen de Montmorillon, chamarrier, et autres comtes de Lyon, appelants comme d'abus, contre M. de Montazet, archevêque et comte de Lyon, primat de France, intimé, et encore contre les comtes d'Uzelles, archidiacre, de Poix, précenteur, de Castelas, chantre, de Clugny de Themisey, prévôt, de Maubourg, de Villars, de Bellegarde, de Marnésia, d'Apremont, de Chabannes, de Castellas, de Nuzergue, de Cordon et de Poligny, tous comtes de Lyon, aussi intimés, en présence du Roi, fondateur du chapitre primatial, premier chanoine de l'église, comte de Lyon, et défendeur spécial des droits et des libertés du chapitre primatial, et encore en présence des chapitres de Saint-Just, Saint-Paul et Saint-Nizier. » 1777. In-4°.

Page 761. « Mémoire sur délibéré pour Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église primatiale, comtes de Lyon, intimés, contre les prieur, chanoines réguliers et communauté du prieuré de Saint-Irénée de Lyon, appelans comme d'abus. » 1762. In-4°.

Page 797. « Mémoire signifié pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs et défendeurs, contre les chevecier et chanoines des églises collégiales de Saint-Étienne des Prés, Saint-Benoist, Saint-Merry et du Saint-Sépulcre, défendeurs et demandeurs. » 1760. In-folio. — 822 pages.

1146. Tome XIII. *Charivari-Clermontois.*

Page 9. « Mémoire pour le sieur Guillaume Cadet, principal du collège de Joinville, intimé, contre Me Joseph Simon, lieutenant en l'élection de la même ville, appelant. » 1780. In-4°.

Page 35. « Mémoire signifié pour le sieur Guillaume Cadet, principal et professeur de rhétorique du collège de Joinville, défendeur,

contre Me Jean-Baptiste Perrin, avocat en Parlement, procureur fiscal au baillage de Joinville, demandeur. » 1781. In-4°.

Page 75. « Mémoire pour les arquebusiers de la ville de Lyon contre la veuve Muguet. » 1760. In-4°.

Page 123. « Mémoire pour les prévôts des marchands et échevins de la ville de Lyon, contre la veuve Muguet. » 1760. In-4°.

Page 147. « Précis pour messire Henri Quirit, chevalier, seigneur de Coulaine, et Me Louis de Lumeau soudiacre du diocèse de Tours, intimé, contre Me François Mangot, avocat au baillage de Chinon, appelant. » 1765. In-4°.

Page 163. « Mémoire pour M. Pierre Cœuret de Framonville conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des comptes, intimé, contre Me Jacques-Marie-Jerosme Michaux de Montarán, maître des requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roy, intendant du commerce, appelant. » 1758. In-folio.

Page 171. « Précis pour Messire Jacques de Mainville, écuyer, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, appelant, contre messire Charpentier de Boisgibault, président en la Cour des aides, intimé. » 1780. In-4°. 2 pièces.

Page 197. « Exposé de l'affaire d'entre le tribunal du Châtelet de Paris et la communauté des commissaires, contenant des recherches sur ce tribunal et cette communauté. » 1760. In-4°.

Page 481. « A monsieur le prévost de Paris, messieurs les lieutenans civil de police, criminel et messieurs tenans le Châtelet et siège présidial de Paris. » 1761. In-4°.

Page 525. « Exposé des motifs sur lesquels ont été rendues les sentences du Châtelet de Paris, des 1er juillet, 2 août, 6 septembre 1757. » In-4°. 3 pièces.

Page 627. « Observations sommaires sur la prétention des audienciers du Châtelet. » In-4°.

Page 639. « Réponse pour les administrateurs de l'hôpital général de la ville de Clermont-Ferrand, intimés, au Précis des chanoines et chapitre de Saint-Genès de la même ville, appellans. » 1762. In-4°.

Page 655. « Mémoire pour M. le prince de Condé, le comte de Bérulle, le comte de Montaigu, M. de Montmartel, M. de Champeron, conseiller au Parlement, M. de Villette, ancien trésorier général de l'extraordinaire des guerres et autres, contre les curé et marguilliers de la paroisse Saint-Sulpice. » 1763. In-4°.

Page 671. « Mémoire pour les curé et marguilliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Louis en l'Isle, à Paris, contre monsieur le procureur général. » 1784. In-4°.

Page 707. « Très humbles et très respectueuses représentations du clergé du second ordre du diocèse de Troyes sur un arrêt du Conseil, du 29 juillet 1767, avec l'opposition de ce clergé à un autre arrêt du 14 septembre suivant, rendu sur la requête non communiquée de M. de Barral, évêque de ce diocèse, portant évocation d'un appel comme d'abus de la nomination de deux nouveaux députés à la Chambre ecclésiastique et des répartitions de gages des appointemens que les députés à cette Chambre s'attribuent au préjudice des défenses portées par les Édits et Déclarations. » 1787. In-4°.

Page 727. « Mémoire pour les prieur et religieux de l'abbaye de Beaulieu en Argonne, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Vannes, contre Nicolas Salzard, adjudicataire général des fermes unies de France, demandeur en cassation. » 1784. In-4°. — 750 pages.

1147. Tome XIV. *Coches d'eau-Commende.*

Page 7. « Mémoire pour les sieurs Rinville, Saffroy, Lemire, Héroy et autres, marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris, et locataires des chantiers sur le quai Saint-Bernard, appelans, en présence des sieurs prieur et chanoines réguliers de Saint-Victor, seigneurs des terreins et propriétaires de chantiers et maisons sur ledit quai Saint-Bernard, aussy appelans, contre les sieurs prévòt des marchands et échevins de la ville de Paris, intimés. » 1783. 5 pièces. In-4°.

Page 155. « Réfutation pour la compagnie des propriétaires du Colisée, demandeurs, contre M[e] Jacques-Antoine-René Périn, défendeur. » 1786. In-4°. 3 pièces.

Page 555. « Mémoire pour M. l'archevèque électeur de Trêves, contre le S[r] Martin, en présence du S[r] Regnault, sur l'état du comté de Stenai, la soumission de ce comté au concordat germanique; et l'exécution en France de l'indult, qui donne à M. l'archevêque électeur de Trèves la collation des bénéfices dans les mois réservés au Pape. » 1788. In-4°.

Page 639. « Mémoire pour les maire et échevins, et les habitans et communauté de la ville de Mayence, défendeurs, contre les avocats procureurs au siège de la barre ducale de la même ville, demandeurs. » 1761. In-4°

Page 663. « Consultation pour maître Dominique Ricard, chanoine de l'église d'Auxerre, professeur de rhétorique au collège de cette ville, et autres accusés du même collège. » 1773. In-4°.

Page 683. Deux autres pièces concernant la même affaire.

Page 843. « Mémoire pour M. le cardinal duc d'Yorck, abbé commendataire d'Anchin, contre les religieux d'Anchin, les états d'Artois, de Cambrai et de Lille, sur l'usage de la commende dans l'Artois et dans les Pays-Bas. » 1775. In-4°. — 886 pages.

1148. Tome XV. *Commende-Communauté.*

Page 9. « Mémoire pour les abbés, prieur et religieux des abbayes de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Séez, de Saint-Sulpice de Bourges, de Saint-Alire de Clermont et de Saint-Augustin de Limoges. » 1764. In-4°.

Page 617. « Mémoire à consulter pour la demoiselle Saint-Val, cadette, comédienne ordinaire et pensionnaire du Roi, contre la dame Vestris, aussi comédienne ordinaire et pensionnaire du Roi. » 1784. In-4°.

Page 641. « Réponse pour le sieur Chevalier, négociant à Bourbonne-les-Bains, à un mémoire de l'adjudicataire général des fermes sur la question très importante de sçavoir si le fermier général est en état d'empêcher les magasins et le commerce en gros de toute espèces de marchandises dans les quatre lieues limitrophes du royaume et des provinces des cinq grosses fermes et dans les huit lieues des environs de Paris. » 1770. In-4°.

Page 685. « Mémoire où l'on voit que les commis de la ferme, à Montreuil-sur-Mer, ont substitué des marchandises de modique valeur à d'autres marchandises de grand prix, par eux saisies injustement, pour le sieur Giguel, négociant à Versailles, contre Monsieur le procureur général et contre les fermiers généraux. » 1776. In-4°.

Page 757. « Mémoire pour le sieur Villetard, écuyer, négociant, demeurant à Auxerre, intimé, contre les maire, échevins, et habitans de la même ville, appellans. » 1766. In-4°. 2 pièces.

Page 821. « Mémoire signifié pour le sieur Adrien-Claude Damileville, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection de Conches, en Normandie, et demoiselle Geneviève Clotilde de Sourdeval, son épouse, elle héritière, sous bénéfice d'inventaire, de demoiselle Françoise-Geneviève Heudelot de Valpel, sa mère, décédée femme du sieur Charles Salousan de Sourdeval, chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal,

contre demoiselle Charlotte Françoise de Sourdeval, épouse commune en biens du sieur de Féron, chevalier, seigneur du Breuil, héritière sous bénéfice d'inventaire de la dite dame de Sourdeval, et contre ledit sieur du Breuil, et en présence dudit sieur de Sourdeval. » 1762. In-4°.

Page 925. « Mémoire signifié, question de continuation de communauté dans la coutume de Montdidier pour les enfans du second lit du sieur Bernard, appellans d'une sentence arbitrale contre les enfans du premier lit, intimés. » 1759. In-4°. — 978 pages.

1149. Tome XVI. *Communauté conjugale-Compagnie des Indes.*

Page 9. « Consultation sur procès partagé pour le sieur Lamoninary. » 1781. In-4°.

Page 17. « Mémoire sur délibéré pour Mᵉ de Saint-Georges, secrétaire du Roi et ancien notaire au Châtelet de Paris, appellant, contre Mᵉ Caron, notaire, et la dame veuve Griffon, intimés. » 1758. In-folio.

Page 45. « Mémoire pour les habitans et possédans fons de la paroisse d'Argence, défendeurs, contre les prieur et religieux de l'abbaye de Fécamp, demandeurs. » 1761. In-folio.

Page 63. « Mémoire sur la question : Qui doit présider les assemblées des communes, en juger les contestations, y faire les fonctions de ministère public, recevoir les sermens de leurs officiers et procéder à leur élection. » 1766. In-4°.

Page 75. « Pièces pour Mᵉ Jacques-Marie Chossat de Montburon, dame Marie-Élisabeth de Meaux, son épouse, et les habitans en corps de la paroisse de Sologny, appelans d'une sentence du baillage de Mâcon, contre Mᵉ Jean-Baptiste Michon de Pierreclau, seigneur de Sologny et autres lieux, et Benoît la Farge, intimés. » 1778. In-4°. Plan.

Page 98. « Mémoire pour le sieur de Bussy, brigadier des armées du Roi, expositif de ses créances sur la Compagnie des Indes. » 1764.

Page 234. « Mémoire et consultation pour les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes contre le sieur Cotterel. » 1759.

Page 288. « Mémoire sur délibéré pour les officiers et soldats du régiment de Cambrésis, demandeurs, contre les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes, défendeurs. Ce mémoire traite de la nature des billets de caisse, qui ont cours aux isles de France et de Bourbon; et on discute la question de sçavoir comment et où la Compagnie des Indes en doit faire le payement. » 1765. In-folio.

Page 426. « Mémoire pour le marquis de Bussy, maréchal des camps

et armées du Roi, contre les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes. » 1767. 2 pièces. In-4°.

Page 546. « Consultation pour M. le prince de Rohan. » 1777. 2 pièces. Imprimé et manuscrit. — 609 pages.

1150. Tome XVII. *Comparaison-Consuls.*

Page 9. « Mémoire sur la comparaison d'écritures, en réponse à l'ouvrage de Vallain sur le même sujet. » In-4°.

Page 87. « Mémoire à consulter et consultation pour les notaires de Cosne et des autres petites villes du ressort des bailliages d'Auxerre. » 1785. In-4°.

Page 111. « Précis pour le marquis de Bussy contre les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes. » 1767. In-4°.

Page 133. « Mémoire signifié pour dame Catherine-Angélique Lenormand, veuve de Me Nicolas René Pageau, écuyer, avocat en la cour, demanderesse à fin d'exécution d'arrêt, contre les curateurs à la succession vacante de M. Bossuet, évêque de Troyes, et à celle de feu M. Chazot, président à mortier au parlement de Metz, et contre les directeurs des créanciers Chazot, défendeurs. » 1760. In-4°.

Page 237. « Mémoire pour les sieurs David Auriol et fils, négocians à Lyon, intimés, contre messire George, marquis de Roux, conseiller d'état, marquis de Brice, du Pavillon et autres lieux, chevalier, doyen de l'Ordre du Roi, ancien premier échevin pour la seconde fois de la ville de Marseille, ci-devant négociant et armateur, appellant. » 1784. In-4°.

Page 239. « Mémoire signifié sur instance pour le sieur Bernard-François-Louis Le Roy, fils aîné, tant en son nom personnel, que comme tuteur des enfants mineurs du sieur Gobert de Choisy, le sieur Le Roy jeune, le sieur Lepidor, tuteur de son fils mineur, le sieur Vermonnet fils, Me Flusin, avocat aux Conseils, et demoiselle Vermonnet, son épouse, et consorts, contre le sieur Brice Le Chauve, maître maçon entrepreneur de bâtiments, en présence des sieurs Perier, L'Orphelin et consorts. » 1786. In-4°.

Page 371. « Mémoire pour le substitut de monsieur le procureur général au Bureau de la ville, demandeur et défendeur, contre le substitut de monsieur le procureur général au Châtelet, défendeur et demandeur. » 1759. In-folio.

Page 393. « Mémoire pour Jean Evrard, bailly de la justice de Guescamp en Artois, et consors, intimés, contre Jacques Berteau et

Jean Allen, gardes de la terre et seigneurie de Mentque, appelans. » In-folio.

Page 401. « Mémoire signifié pour les sieurs Seillard et Théry, négocians à Lyon, intimés, appelans et demandeurs, contre le sieur Cahours, marchand droguiste à Paris, appelant et intimé, et contre le sieur de Berny, négociant à Marseille, défendeur. » 1775. In-4°.

Page 419. « Mémoire pour les sieurs Giraud et compagnie, négocians à Lyon, et encore pour les syndics et directeurs des créanciers unis du sieur Clapeyron et pour les prévôts des marchands et échevins de la ville de Lyon, en qualité de juges-gardiens conservateurs des privilèges royaux des foires de ladite ville, tous adhérans aux conclusions des sieurs Giraud et compagnie, contre les officiers de la sénéchaussée, et encore contre les religieuses de Saint-Benoît et Mᵉ Laval, procureur à Lyon, adhérans aux conclusions des officiers de la sénéchaussée. » 1759. In-4°.

Page 487. « Précis pour le sieur Dupont, créancier du sieur Clapeyron, et intéressé dans sa faillite pour une somme de soixante et onze mille cinq cent soixante-seize livres quatre sols six deniers, contre les officiers de la sénéchaussée de Lyon. » 1759. In-4°.

Page 499. » Mémoires et pièces au Conseil de Sa Majesté pour les jurisdictions consulaires et les chambres de commerce du royaume, concernant la déclaration du 7 avril 1759. » 1766. In-4°. — 892 pages.

1151. Tome XVIII. *Constitution-Curés de campagne.*

Page 13. « Mémoire pour dame Louise-Huguette-Victoire Gallois, épouse de Mᵉ Jean-François de Mariol, écuyer, lieutenant principal et sénéchal du présidial d'Auch, appelante, contre le sieur Davignon, secrétaire du Roi, héritier du sieur Pierre Davignon, son frère, receveur général des domaines et bois de la généralité de Bordeaux, intimé, en présence du sieur Collet de Saint-Arsenne, clerc minoré du diocèse de Paris, aussi intimé. » 1761. In-folio.

Page 29. « Addition au mémoire pour le sieur Saujon, contre le sieur Albert Delattre. » 1769. In-4°.

Page 31. « Mémoire pour messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvais, receveur général des domaines et bois de Flandres et Artois, appellant, contre Mᵉ Jean-François-Xavier de Léchelle de Matringhem, maire de Saint-Pol, et demoiselle Marie-Florence-Bernadine Roussel, son épouse, intimés, et contre les sieurs et

dame de Mingrival, tuteurs d'Albert-François Palisot, fils mineur de messire Louis Palisot, chevalier, seigneur de Warluzel, lequel était héritier universel de messire Ambroise-Alexandre Palisot, chevalier, seigneur d'Incourt, président du conseil d'Artois, aussi intimés. » 1764. In-folio.

Page 47. « Mémoire signifié pour le sieur Branchu du Retail, appelant et demandeur, contre Pierre-Jean Reconseille, et Antoinette-Élisabeth Compain, sa femme ; Nicolas Petitot et Jeanne Compain, sa femme, intimés et défendeurs. » In-folio.

Page 95. « Mémoire signifié pour Marguerite Louvet, veuve Guenois et consorts, héritiers et représentants, Anne Louvet, veuve en premières noces de François Leguay, et, à son décès, femme de Pierre Romet, défendeurs et demandeurs, contre Léonard Concenne, seul héritier de Magdelaine Le Fevre, laquelle étoit seule héritière de Jeanne-Cécile Concenne, sa mère, femme séparée de Nicolas Le Fevre, défendeurs et demandeurs, et encore contre Pierre Sondé et consorts, héritiers du sieur Guiberderie, intervenants, demandeurs et défendeurs ; Guillaume Blakay et sa femme, cessionnaire de Jacques-Louis Coulon, procureur à Tours, lequel était cessionnaire de Louis Hutel... et Marie-Julie Cousin, fille majeure, légataire universelle de défunte Anne-Élisabeth d'Outreleau, veuve de Jacques Legros, ayant repris dans son lieu et place ». 1746. In-4°.

Page 139. « Mémoire pour Jean-Jacques Prevost, ci-devant adjudicataire des fermes générales du Roi, contre Ignatio Latica, capitaine de navire espagnol, et consorts. » 1769. In-4°.

Page 207. « Rapports faits par les gardes du bois. » 1783. In-4°.

Page 229. « Mémoire pour François Salles de la Pilonnière, ancien gendarme de la gendarmerie, contre Armand Thomin du Bouillon, directeur de l'entrepôt de tabac de la ville de Lassay ». 1767. In-4°.

Page 245. « Notions sur les copies collationnées. » In-8°. Manuscrit.

Page 275. « Instruction pour MM. les correspondants du Bureau royal de correspondance générale, établi à Paris, place des Victoires. » 1766. 2 pièces in-4°.

Page 225. Mémoire pour M. le duc de La Tremoïlle et de Thouars, contre Jacques Violleau et consors, métayers de la paroisse de Coulonges, les syndic, habitans et communauté de Coulonges, et encore Me André Menoust, prêtre, curé de Coulonges. In-4°. 3 pièces.

Page 387. « Analyse de la défense pour le sieur Le Grand contre le sieur Dauberminy. » In-4°.

Page 395. « Précis signifié sur délibéré pour Denis Bailla, laboureur à Voucienes en Champagne, contre Pierre Chaliez, perruquier à Paris. » In-4°.

Page 403. « Précis pour Jeanne-Marguerite Coulomier, veuve de Jean-François-Marie Tixerand, intimée, demanderesse et défenderesse, contre le sieur Antoine Dargent, bourgeois de Paris, appellant, défendeur et demandeur. » 5 pièces in-4° et in-folio. Imprimé et manuscrits.

Page 443. « Mémoire signifié pour les syndics et directeurs des créanciers unis de feu M. le duc de Bouillon, duc d'Albret et de Château-Thierry, pair de France, défendeurs, contre M. le duc de Bouillon, son fils et son héritier sous bénéfice d'inventaire, demandeur, contre les dits créanciers unis, en retrait ducal du duché de Château-Thierry, en présence de madame la princesse de Rohan, aussi héritière bénéficiaire de feu M. le duc de Bouillon, son père, et du comte de la Tour d'Auvergne, légataire universel du défunt, assignés par M. le duc de Bouillon, à fin d'arrêt commun. » 1778. 2 pièces in-4°.

Page 525. « Mémoire pour Hélène Le Marchand Paradis, veuve Parage, contre Jean Vallade, ou ses subrogés à la régie des cuirs. » 1769. In-4°.

Page 553. Consultation entre le sieur Dopont et le sieur Burnet et l'abbé de Saint-Hubert. » 1778. In-4°.

Page 571. « Précis pour le sieur Dulau d'Allemans, curé de Saint-Sulpice, contre le sieur Noguier, ancien vicaire de la même paroisse. » 1765. In-4°.

Page 603. « Mémoire pour les habitans de la paroisse de Saint-Aignan de la Fère-Champenoise, appellans comme d'abus d'un décret de M. l'évêque de Chaalons, et opposans à l'enregistrement des lettres patentes obtenues sur ce décret, contre les habitans de la paroisse Saint-Thimothée de la même ville, intimés et défendeurs. » 1765. In-4°.

Page 647. « Lettre de l'intendant de Champagne à ses subdélégués pour régler l'étendue, l'objet et la dépense des logements des curés de campagne. » In-4°. Manuscrit. — 652 pages.

1152. Tome XIX. *Décimes-Deshérence.*

Page 1. « Mémoire pour le comte de Dampierre contre le comte de Joyeuse. » 1742. In-4°.

Page 17. « Mémoire pour Me Jean-Baptiste Boulle, ancien avocat en la cour, prieur commendataire du Lieu-Dieu, et messire Henri de La Morclée des Biars, prieur de la Charpagne, diocèse de Bourges, appellans, contre Sylvain Parlebas, se disant procureur fabricien de l'église paroissiale de Luzeret, curé dudit Luzeret, intimés. » 1768. In-4°.

Page 45. « Précis pour sieur Nicolas Blanchet, prêtre, curé de Villeres-Saint-Genets, appelant d'une sentence rendue sur productions respectives des parties, au baillage de Crépy-en-Vallois, le 7 septembre 1776, contre MM. les vénérable doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Meaux, et encore contre MM. les prieur et religieux bénedictins de Saint-Arnoul de Crépy, ordre de Cluny, intimés et défendeurs. » 1778. In-4°. 2 pièces.

Page 63. « Mémoire pour M^r l'évêque-comte de Chalons, pair de France, abbé de Montiers-en-Der en Champagne, contre le sieur Chiquet, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Sommevoire en Champagne, diocèse de Troyes, et les habitans de Sommevoire. » 1777. In-4°.

Page 89. « Mémoire pour Jean-B. Boulle. » (V. plus haut, p. 17.)

Page 117. « Mémoire pour Me Jean-Baptiste Geoffroi, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin de Rheims, député nommé à la chambre diocésaine des décimes de Rheims, demandeur, contre Me Louis Capy, curé de Saint-Denis de Rheims, Me Henri Durval, curé de Saint-Michel de Rheims, Me Henri Thomas de Laine, curé de Saint-André, fauxbourg de Rheims, Me François Bormand, curé de Saint-Léonard, diocèse de Rheims. Me Hubert Saulu, curé des Trois-Puits, même diocèse, Me Destable, curé de Saint-Brice, même diocèse, tous défendeurs, et encore Me Rondeau, prêtre, chanoine de l'église de Rheims, syndic de la chambre du Clergé du même diocèse, et en cette qualité faisant fonction de promoteur en la dite Chambre, intervenant au lieu et place du sieur Jacquemart son prédécesseur dans le syndicat, demandeur en revendication de la cause. » 1766. In-4°.

Page 177. « Mémoire pour M^r le duc d'Orléans contre le sieur Prévost d'Ingré, dignitaire en l'église de Chartres, contre MM. les évesques d'Orléans, de Chartres et les chapitres de leurs églises. » 1769. 2 pièces. In-4°.

Page 265. « Déclaration du Roi, qui accorde des encouragemens à ceux qui défrichent les landes et terres incultes; avec l'arrêt du Conseil en interprétation d'icelle, du 2 octobre 1766, et la déclaration du

Roi, du 7 novembre 1775, qui fixe à six mois le délai pendant lequel les déclarations pourront être contredites par les commnnautés d'habitans ou les décimateurs. Donné à Compiègne, le 13 août 1766. » 1781. In-4°.

Page 277. « Mémoire sur délibéré pour Jacques Collard, François Philippe Guyot et Jean Lorez, tous trois laboureurs à Nuisement-sur-Coôle, défendeurs originaires en cause principale, intimés, et encore Jean-Baptiste Delanaux, Louis Guyot, Jacques Brodier, Louis Pannetier, Claude Collart, Jean-Baptiste Collart, Pierre Collart et Joseph Olivier, tous laboureurs auxdit Nuisement, intervenant en cause principale, aussi intimés, contre le sieur Le Large d'Eaubonne, écuyer, seigneur de Nuisement, appellant. » 1777. In-4°. 2 pièces.

Page 297. « Mémoire sur délibéré pour le sieur Cambray, marchand, entrepreneur de voitures par eau pour la conduite des grains des magasins du Roi et de la provision de Paris, demeurant au Bas-Village près Vitry-le-François, intimé, contre le sieur Deschamps, marchand, constructeur de batteaux, demeurant à Saint-Dizier, appelant de sentence de la Table de marbre du Palais, du 21 janvier 1767. » In-4°.

Page 321. « Mémoire pour le sieur de La Flèche, écuyer, directeur des fermes à Montereau, et demoiselle Héleine-Anne Leroy, sa femme, demandeurs et défendeurs, contre le sieur Bellamy, lieutenant-général du bailliage de Moret; le sieur Macé; la demoiselle Macé et les demoiselles Vilhois, demandeurs et défendeurs. » In-folio et in-4°. 1764. 2 pièces.

Page 369. « Sommaire pour Mᵉ Henry-Claude Lafontaine, curateur à la démence du sieur Étienne Lafontaine son frère, plaignant et intimé, contre Jules-Dominique Lostron, Balon de Lugny, et Anne Thurion de Chanley, sa femme, et Nicolas Colin, notaire, accusés, décrétés de prise de corps et appellants. » 1775. In-4°.

Page 377. « Mémoire pour Mᵉ Jean-Baptiste Guillaume Havet, curé de Grès, intimé, contre Mᵉ Sébastien Gex, promoteur de l'officialité de Paris, appelant d'une sentence des Requêtes du Palais, du 15 mars 1759. » 1760. In-folio.

Page 399. « Mémoire pour Pierre Henriet, ci-devant adjudicataire des fermes générales du Roi, contre Jacques Fabre, marchand à Nantes, et encore contre Joachim Rivet, aussi marchand à Nantes. » 1763. In-4°.

Page 455. « Mémoire à consulter et consultation pour la chevalière d'Éon, en réponse à celui de Messieurs de Kercado ou Carcado, touchant leur généalogie. » 1779. In-4°.

Page 487. « Très humbles et très respectueuses remontrances du Parlement au Roi, à l'occasion de la procédure suivie et des jugements rendus par les maréchaux de France contre le vicomte de Noë, maire de Bordeaux. » 1784. In-8°.

Page 503. « Mémoire pour dame Marie-Clotilde-Joseph de Beaufort, épouse non commune en biens de messire Philippe-François-Joseph Daudenfort, chevalier, seigneur de la Poterie, appellante et demanderesse, contre Messire Charles-Louis-Alexandre de Beaufort, marquis de Beaufort et de Mondicourt, intimé et défendeur. » 1764. In-4°.

Page 523. « Précis pour Claude Lenoble et consorts, héritiers du sieur Fery tonnelier, intimés, défendeurs et demandeurs, contre le curé et marguilliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Étienne-du-Mont, appelans d'une sentence du Chatelet de Paris, et les sieurs Norretière et consorts, aussi intimés, demandeurs et défendeurs. » 1768. In-4°.

Page 539. « Seconde consultation pour M. le prince de Rohan. » 1777. In-4°.

Page 551. « Précis pour le sieur Plaisance, intimé et appelant, contre le sieur Crouin, appellant et intimé. » In-4°.

Page 577. « Mémoire pour Michel Delageneste et autres héritiers de défunt Mᵉ Joseph Delageneste, leur père, appelans et demandeurs en désaveu, contre Gilberte Dejas, héritière de Gilberte-Antoinette Dejas, et le sieur Michel, ès noms, le sieurs et dames Delaire et Gayen, héritiers des sieurs et dames Treille, défendeurs et intervenans, Claude-Gabriel Doyat, huissier audiencier à Moulins, défendeur et intervenant, et Anne Vergnaud, héritière de Mᵉ Jean Vergnaud, procureur en la sénéchaussée de Moulins.., défendeur et demandeur. » 1761. In-folio.

Page 599. « Mémoire pour Jean-Baptiste Sallière, bourgeois de Paris, créancier des sieur et dame marquis et marquise Du Chastelet, et subrogé à la poursuite de la saisie-réelle de leurs biens, demandeur, contre Mᵉ Jean-Baptiste-Charles-Pierre de Villeneuve, procureur en la cour..., et la dame comtesse de Valdener, se prétendant subrogée à la poursuite des sieur et dame Du Chastelet, défenderesse, en présence du sieur André-Georges Lefebvre, curateur à l'interdiction de la dame marquise du Chastelet, et du sieur Rabache, tuteur onéraire de

Mre Charles-François de Lascaris d'Urfé, fils mineur et héritier du sieur marquis du Chastellet son père, parties saisies » 1764. In-4°.

Page 619. « Mémoire pour les héritiers Rogier, appellans, défendeurs et demandeurs en garantie, contre Jean Devaux, seigneur de Champlat, intimé et défendeur, et les héritiers Savoye, défendeurs en garantie, en présence des héritiers Mimin, demandeurs en garantie. » In-4°. — 648 pages.

1153. Tome XX. *Dévolut-Direction.*

Page 5. « Mémoire pour les religieux de l'abbaye de Saint-Michel contre le sieur Lefevre. » 1768. In-4°.

Page 53. « Mémoire à consulter et Consultation pour M. Du Pré de Saint-Maur, conseiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, et le sieur Du Pré de Chamberjot, lieutenant en premier du régiment des gardes-françoises, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. » 1686. In-4°.

Page 89. « Mémoire pour Me Benoît Chamerlat, écuyer, lieutenant général au baillage et sénéchaussée de Clermont-Ferrand, demandeur, contre Me Prévot Dupuits, avocat en la même sénéchaussée, défendeur. » 1785. In-4°.

Page 119. « Mémoire signifié pour le comte de Riancourt et dame Antoinette de Tiercellin sa femme, fille et unique héritière de messire Étienne, comte de Tiercellin, chevalier, seigneur de Beaucourt et de Douleger, intimés, contre Nicolas Tillette, écuyer, seigneur et patron de Longvillers, seigneur d'Offincourt et autres lieux, appelant de sentence rendue au baillage d'Amiens, le 7 juillet 1748. » In-folio.

Page 135. « Directe de l'archevêque de Paris sur le terrain de l'ancien enclos des Quinze-Vingts. » 1785. 3 pièces. In-4°. Plan. — 269 pages.

1154. Tome XXI. *Dixmes.*

Page 9. « Mémoire pour Me Gaboriau, curé de Saint-Just et en cette qualité décimateur ecclésiastique d'Auge, intimé, contre le sieur de Massognes des Fontaines, décimateur laïc de la même paroisse, appelant. » In-4°.

Page 49. « Mémoire pour Monsieur de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, baron d'Angle, prenant le fait et cause du fermier de cette baronnie, intimé et demandeur, et pour monsieur de La Marthonie de Caussade, évêque de Meaux, premier aumônier de Madame et ancien évêque de Poitiers, contre Alphée Bonneau, appelant et défendeur. » 1760. In-4°.

Page 69. « Précis pour Mᵉ Jean Tussau, prêtre, chapelain de la Rivière-Dorvau, intimé, contre Mᵉ Louis-René Hyau, curé de la paroisse de Loiré et prieur du prieuré de Rochediré, y réuni, appellant. » 1783. In-4°.

Page 87. « Mémoire signifié pour dame Françoise Mollien, veuve du sieur de Thosse et autres propriétaires de fermes et biens dans la paroisse de Marck, intervenans, contre messire Jean-Denis Lesselin, curé de la paroisse de Mark, appellant, en présence des habitans de Marck, intimés. » 1755. In-4°.

Page 111. « Mémoire pour le sieur Boubée de la Batie, ancien officier de cavalerie, appellant, contre les représentans du marquis de Chabannes-Curton, en qualité de seigneur du marquisat du Palais, procédans sous le nom de Louis Duval, curateur à la succession dudit sieur marquis de Curton, intimé, en présence des décimateurs ecclésiastiques de la paroisse de Feurs, appelans. » 1761. 2 pièces in-folio.

Page 157. « Mémoire signifié pour messire Claude de Naucaze, chevalier, seigneur, de Naucaze appellant, contre Mᵉ Bertrand Gouzon, prêtre, curé de Saint-Julien de Toursac, intimé. » 1745. In-folio.

Page 171. « Précis pour le chapitre de Montfaucon et l'abbaye de Saint-Maur de Verdun contre le sieur Georget, curé de Boureulle. » 1768. In-4°.

Page 187. « Consultation pour le marquis de la Maisonfort, servant de réponse au mémoire donné par M. Fusier, curé de Bétry. » 1765. In-4°.

Page 199. « Mémoire pour René Ravet, docteur de Sorbonne, doyen chefcecier du chapitre de Sillé; Dom Étienne Le Picart, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur, dépositaire général de ladite congrégation, prieur titulaire actuel du prieuré de Saint-Pierre de Torcé, ayant repris au lieu et place de Dom Esnault, et François Thébaut, prêtre, curé de la paroisse de Neuvillette, intimés, contre Henri-Daniel Neveu, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Neuvillette, appellant. » 1767. In-4°.

Page 259. « Mémoire pour le syndic, habitans... de la paroisse de la Gennetouse, assignés en déclaration d'arrêt commun, intervenans et adhérens aux héritiers Arnaud, contre Mᵉ Pierre Metayer, curé de Saint-Cyr-en-Talmondois, ayant repris les appels interjettés par feu Mᵉ Jacques Metayer, prieur et curé de la Gennetouse, son frère, et demandeur en déclaration d'arrêt commun, en présence des héritiers

Arnaud, intimés, et de Mᵉ Jean-Baptiste Gouin, prieur et curé actuel de la Gennetouse, aussi assigné en déclaration d'arrêt commun de la part des habitans. » In-4°.

Page 323. « Mémoire pour Mᵉ François Le Louey, prêtre, curé de la paroisse de Thiais, et primitif de celle de Choisy-le-Roi, défendeur, contre Mᵉ Jean-Charles Barbier, prêtre, curé, vicaire perpétuel de ladite paroisse de Choizy-le-Roi, demandeur, et contre Mʳ l'abbé et les religieux de Saint-Germain-des-Prés, intervenans. » 1758. In-4°.

Page 355. « Précis pour les consuls et habitans de la ville de Rochechouart, appellans, contre le sieur de Marcillac, curé de Biennac et de Rochechouart, son annexe, intimé. » 1761. In-4°.

Page 363. « Précis pour les sieur et dame de l'Écluse, et les directeurs du séminaire de Toul, intimés et demandeurs, contre les habitans et communauté de Maxcey-sur-Vaise, appelans et défendeurs. » 1761. In-4°.

Page 389. « Mémoire signifié pour demoiselle Jeanne de Saint-Martin de Sarzay, contre Jean de la Couture-Renon, seigneur de la Couture et de Moussat, appellant de sentence rendue au baillage de Bellat, le 4 juillet 1672. » 1762. In-folio.

Page 407. « Mémoire pour Pierre Guilbert, laboureur à Hollézy, appellant, contre Mᵉ Antoine Goullieux, curé de Hollezy, intimé. » 1760. In-folio.

Page 415. « Mémoire à consulter pour le sieur Havet, curé de Libermont. » 1777. In-4°.

Page 547. « Consultation pour les prieur et religieux de Josaphat et pour le prieur de la Brosse, sur la question à juger, « consultis classibus », au sujet de la perception des novales dans l'enclave d'une dîmerie laïque et inféodée. » 1782. In-4°. — 556 pages.

1155. Tome XXII. *Dixmes-Dommages.*

Page 13. « Mémoire pour le sieur Sorbière, seigneur de Bezay, et les tenanciers dans le même fief, paroisse de Saint-Cyr, appellans, contre les doyen, trésorier, chanoines et chapitre de Saint-Martin de Tours, intimés, en présence des tenanciers dans ledit fief, paroisse de Saint-Symphorien, intervenans. » 1781. In-4° 2 pièces.

Page 145. « Précis pour le sieur Louis Bernard, curé de la paroisse de Ruelle-en-Angoumois, appellant, contre le sieur Pierre Joubert, procureur en la sénéchaussée d'Angoulême, et les sieurs Sartré, Tournier et consorts, intimés. » 1768. In-4°.

Page 161. « Inscription de faux contre une charte du XII° siècle. Mémoire pour le sieur Simon Desfeux, prêtre, curé de la paroisse de Neauflette, diocèse de Chartres, intimé, contre Dom Boniface, titulaire du prieuré de Saint-Blaise, et les prieur et religieux bénédictins de l'abbaye de Josaphat, appellans. » 1774. 2 pièces in-4°.

Page 227. « Mémoire pour dame Marguerite de Ribeyre, veuve du sieur Arragonet, chevalier, seigneur d'Orcet, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, appellante, contre le chapitre de l'église de Clermont, intimé. » 1785. In-4°.

Page 255. « Précis sur partage en la Grand'Chambre pour les seigneurs, habitans, corps et communauté d'Hermonville, intervenans, et pour Nicolas Grossière, Nicolas Polonceau, Nicolas Picotin le jeune, laboureurs à Hermonville, et Jean-Baptiste Carré, boulanger au même lieu, intimés, contre messire Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque duc de Reims, premier pair ecclésiastique de France, et les abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Reims, appelans. » 1782. In-4°.

Page 263. « Mémoire à consulter sur les menues et vertes dîmes dans la province de Champagne. » 1783. In-4°.

Page 307. « Précis pour les prieur et religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun..., décimateurs pour moitié des dimes de Chamy en Champagne, Charles-Denis Garsot, prieur de Senuc, décimateur de cinq douxiesmes des mesmes dimes, les abbé, prieur et chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, héritiers de la cotte-morte de feu M° Chastel, prieur-curé de Chestre, décimateur d'un douziesme des mesmes dixmes, Jean-Baptiste Cliquot, prieur-curé actuel dudit Chestre, ayant droit de jouir dudit douzième des dixmes de Chamy, et Jean Colson, laboureur, demeurant à Mouron, fermier des mêmes dimes, tous intimés et défendeurs, contre Jean-Baptiste Caumart, laboureur, demeurant à Mouron; Charles-Robert de Poussort, chevalier, seigneur de Vaux-lès-Mouron; Nicolas Remion et Henri Le Maître, demeurant audit Mouron, appelans; et encore contre Nicolas Boileau et Jean-Baptiste Bonnaire, demeurant à Termes, aussi fermiers des sieurs de Chamy, intimés et demandeurs. » 1780. In-4°.

Page 325. « Mémoire pour les docteurs aggrégés de la Faculté des droits en l'université de Paris contre les docteurs régens en la même faculté. » 1766 et 1778. 2 pièces in-4°.

Page 385. « Moyens de requête civile pour les sieurs de Vicq et Dantic contre les sieurs Leduc père et fils. » 1775. In-4°.

Page 407. « Mémoire sur le provisoire pour le sieur Eon, notaire, ancien échevin et capitaine de la milice bourgeoise de la ville d'Angers, demandeur et défendeur, contre le sieur Guittard et la demoiselle veuve du sieur de Reix, se disans héritiers sous bénéfice d'inventaire de la demoiselle Lambert, défendeurs et demandeurs. » 1766. In-4°.

Page 419. « Généralité de Champagne, domaines du Roy et droits y joints. A Chaalons, le 12 mars 1748. » In-4°.

Page 427. « Mémoire pour dame Julie-Élizabeth Le Duc, veuve de messire Guillaume Thierry, écuyer, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des Finances de la généralité de Paris, appellante, contre les maire et échevins de la ville de Pithiviers. » 1778. In-4°.

Page 445. « Précis pour les seigneurs et propriétaires de fiefs et héritage, assis dans le baillage de Pont-Audemer en Normandie, contre le sieur Clément de Barville, avocat général en la Cour des aides de Paris, en la présence du sieur inspecteur général des Domaines. » 1778. In-4°.

Page 487. « Requête au Roi de la part de Louis-Pierre Sébastien et Louis-René Marchal de Sainscy... ; les prieurs et religieux des abbayes de Notre-Dame du Bec et de Saint-Pierre de Préaux; l'abbaye de Fécamp; Pierre Armand; le vicomte de Saint-Hilaire de Bouquetot... ; Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier... ; Jean-Baptiste-François Le Cordier de Bigars, chevalier, marquis haut justicier de la Londe, baron du Bourgtheroude...; Pierre-Bruno-Emmanuel Estiène de Tremeauville... ; Louise-Catherine de Brévedent, veuve de Jean-Alexandre du Tot, comte de Varneville... ; Marie-Anne-Marguerite-Suzanne-Louise Duquesne de Franqueville, veuve de Jacques Bultot de Franqueville... ; Louis-Charles-Félix de Marlotie..., les habitans des paroisses de Quilbeuf, Saint-Aubin et Sainte-Opportune... ; Esprit-Jean-Baptiste de Brévedent...; Pierre-Joseph-Vincent de Charlemaigne... ; Pierre-François-Alexandre Duquesne... ; Gabriel Le Fort de Bonnebos...; Charles-César Grosourdy de Saint-Pierre...; Toussaint-François-Charles de Giverville... ; Nicolas-Antoine de Giverville... ; Jean-Jacques-Léonard Thomas de La Marche... ; Pierre-Henri d'Houel...; Françoise-Charlotte-Henriette Aubert...; Charles-Gabriel des Hommets... ; Pierre-Denis Le Tendre de Tourville... ; Guillaume Scott... ; Guillaume-Antoine Scott... ; Nicolas-Anne Morin de la

Rivière..., etc., et autres consorts, contre le sieur Clément de Barville, avocat général en la Cour des aides de Paris, en présence du sieur inspecteur général des domaines de la couronne. » 1778. In-4°.

Page 641. « Précis pour le sieur Le Roy de la Thibaudière, domestique de Mr Nègre, conseiller au Grand Conseil, appellant, contre la demoiselle de Loménie, intimée. » In-4°. Manuscrit.

Page 653. « Mémoire en réplique pour le Sr Choart, écuyer, receveur général, ancien et mitriennal des finances de la généralité de Bordeaux, contre le sieur de La Chevallerie, ci-devant receveur des tailles de Périgueux, demandeur et défendeur. » 1768. In-4°. — 736 pages.

1156. Tome XXIII. *Dommages et intérêts-Donation.*

Page 9. « Consultation pour Claude-François-Rémi Poirson, ancien gendarme, contre M. Fautras, correcteur honoraire en la Chambre des comptes et président honoraire en la Cour des aides; Le Roux de la Potonnière, ancien exempt de robe courte; le nommé Schwertsig, ci-devant commis aux aides à Creil, et la veuve Sauville, actuellement sa femme. » 1785. In-4°.

Page 23. « Mémoire pour messire Jean-Roger-Alexandre de Riencourt, chevalier, ci-devant page de la reine, intervenant et demandeur contre demoiselle Magdelaine-Thérèse Leroy de Chartrouville, appellante et défenderesse, et contre les demoiselles Demay de Bonnelles et de Lucet, intervenantes et demanderesses, en présence du sieur Le Sénéchal, receveur général des domaines de la généralité d'Amiens, intimé, du sieur Darras, curé de Vieulaine, et de Catherine Routier, intervenans. » 1767. In-4°.

Page 75. « Mémoire pour le sieur Choart, écuyer,... contre le sieur de la Chevallerie ci-devant receveur des tailles à Périgueux, demandeur. » 1768. In-4°.

Page 111. « Notions sur les dommages et intérêts. » In-4°. Manuscrit.

Page 137. « Mémoire pour les sieurs René-François Pinet et Joseph Pinet de Troncin, seigneurs de la terre de Montigny, intimés, contre le sieur Moreau Desusarets, maître de forges, appelant. » 1762. In-4°.

Page 153. « Précis pour les sieurs Gilles et Bernard Doublet, frères, marchands de bois à Vertus, contre les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de la Charmoye. » In-4°.

Page 169. « Mémoire pour le sieur Dominique Le Prieur, négociant au Hâvre, appelant et intimé, contre le sieur de La Croix, comme

tuteur de la damoiselle de La Croix, sa fille mineure, intimé et appelant, et encore contre Robert Quillet et sa femme, intimés. » In-4°.

Page 205. « Consultation sur la cause du sieur Pascal, contre la dame Le Moyne. » 1759. In-4°.

Page 209. « Précis sur référé pour Mᵉ François-Louis Le Glaive, avocat en la cour, cy devant lieutenant général civil, criminel et de police au baillage de Montpensier, demandeur en remboursement et indemnité, contre monsieur le duc d'Orléans, premier prince de sang, défendeur. » 1765. In-4°.

Page 229. « Second mémoire sur l'insinuation des dons mutuels usufructuaires. Un don mutuel fait pendant le mariage, entre mari et femme, dans une coutume où le don mutuel ne comprend que la propriété des meubles et l'usufruit des conquêts, est-il nul, faute d'insinuation dans le bureau établi près le siège royal resortisant nuement en la cour. — Question remise à juger en la troisième Chambre de Enquêtes, au jeudi 27 février 1777, consultis classibus. » In-4°.

Page 253. « Mémoire à consulter pour les maire, échevins et habitans de la ville de Baugency, sur la perception actuelle du don gratuit. » 1769. In-4°.

Page 269. « Précis servant de réponse au mémoire signifiée pour Mᵉ Mantel, avocat en la cour, conseiller du Roi en l'Amirauté générale de France, la dame son épouse et consorts, contre Jean-Baptiste-Louis Housse et consorts. » In-folio.

Page 273. « Mémoire pour le sieur De Lacoste, marchand épicier distillateur à Paris, demandeur, contre le sieur Jean Grignet, courier du cabinet du Roi, et demoiselle Audelin son épouse, auparavant veuve du sieur Meunier, défendeurs, et encore contre le sieur Duval, curateur à la succession vacante de Jeanne Boucher, veuve lors de son décès du sieur de Lacoste, père du demandeur. » 1760. In-folio.

Page 283. Consultation au sujet d'une donation passée devant Le Noir et son confrère, notaires, le 14 mai 1751, par le comte de Barre à la demoiselle sa fille. In-4°.

Page 297. « Mémoire pour Raymond-Jean-Antoine de La Carrière, chevalier, seigneur de Comblat,... et dame Marie Dorothée de Senezergues, sa femme, intimés, contre messire François de Senezergues, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de la ville de Maurs; dame Marguerite de Senezergues, veuve de Géraud d'Humières...; demoiselles Louise et Justine-Souveraine de Sene-

zergues, filles majeures, appelans, et encore contre messire François de Cussonel, écuyer, seigneur de Lalo, et dame Marguerite-Claire de Senezergues, son épouse, défaillans. » 1764. In-4°.

Page 373. « Observations pour les sieur et dame de Macmahon d'Éguilly, contre dame Reine Cortelot, veuve de M. Hugues de Maisières, et dame Anne Cortelot, veuve de messire Charles Richard. » In-folio.

Page 393. « Consultation dans l'instance d'entre Mᵉ Jean Bourdelle, notaire royal à Thiviers en Périgord, représentant les enfans de la veuve Bonneau, d'une part, et le sieur Gaillard de Vaucocour, d'autre part. » 1786. In-4°.

Page 403. « Mémoire signifié pour messire Louis-René de Rançonnet, chevalier, seigneur comte de Noyan, marquis de Coire, ayant repris l'instance au lieu et place de dame Jacquette Gillonne de Rahier, sa mère, veuve du feu sieur comte de Noyan; demoiselle Jacquette-Anne de Rahier, demoiselle de La Mancellière; et messire Anne Jacques-Raoul, marquis de Caradeuc, héritier principal et noble de feue dame Anne-Paul de Rahier de La Chalotais, sa mère... les dites dame et demoiselle de Rahier, héritières de feue dame Marie-Gabriel de L'Escu, marquise d'Acigné, contre messire Charles-Honorat-Marie de Coetrieux..., héritier par bénéfice d'inventaire de demoiselle Jeanne-Marie-Madelaine-Françoise d'Acigné... » 1779. In-4°.

Page 539. « Mémoire pour le sieur de Bruny d'Entrecasteaux, président à mortier au parlement d'Aix, le marquis de Montgrand, colonel d'infanterie, et le sieur de Raymond contre les sieurs Manen frères et le sieur Hotman, 1777. » In-4°.

Page 600. « Mémoire à consulter et justificatif pour le sieur de Rougemont..., commandant au chateau royal de Vincennes, servant de réponse au mémoire à consulter, qui a été distribué contre lui, sous le nom de la dame Hatte. »

Page 628. Mémoire pour la famille de Senezergues contre Raymond-Jean-Antoine de la Carrière. 1765. (V. plus haut, p. 297.) Deux pièces, in-folio.

Page 666. « Mémoire sommaire pour monsieur le duc et madame la duchesse de Mazarin, intiméz, défendeurs et demandeurs, contre madame la duchesse de Lauraguais et consorts, appelans, demandeurs et défendeurs. » 1788. In-folio.

Page 694. « Précis servant de réponse au mémoire signifiée pour Mᵉ Mantel. » In-folio. (V. plus haut, p. 269.)

Page 704. « Mémoire signifié sur délibéré pour messire Augustin Brisset, docteur en théologie de la faculté de Paris, maison et société de Navarre; M[e] Jacques Thetion, conseiller du Roi, lieutenant particulier honoraire au bailliage et siège présidial de Semur en Auxois, à cause de sa communauté avec défunte dame Geneviève Brisset sa femme; M[e] Jacques Louis Thetion... et consorts, contre le curateur à la succession vacante de la défunte dame de Tronchy. » 1759. In-folio. — 731 pages.

1157. Tome XXIV. *Donation.*

Page 9. « Mémoire pour François Michaut, marchand, et Marguerite-Edmée Auger, son épouse, intimés, contre Blaise-François Mathieu et Marie-Catherine Chalons, son épouse, appelans sur un point de droit intéressant dans la coutume de Chaumont en Bassigny. » 1768. In-4°.

Page 65. « Mémoire signifié pour le S[r] Auzepy de Valescure, seigneur de la Grange et Valescure, et dame Françoise Gillet Grimaud de Saint-Just, son épouse, appellans d'une sentence par défaut, faute de comparoir, de la sénéchaussée de Lyon, contre le sieur Bencon de Rèverye de Saint-Just, capitaine au régiment d'Aquitaine, se disant héritier-bénéficiaire de dame Françoise Jacquier, veuve de Jean-Claude Grimaud de Riverye, intimé. » In-4°.

Page 137. « Mémoire signifié sur délibéré pour la marquise de Larnage, mère, demanderesse, contre le marquis de Larnage son fils, défendeur. » 1766. In-4°.

Page 161. « Mémoire pour André-Charles Hennegrave et Marie-Geneviève Dupuis, sa femme, appelans, contre M. le procureur général, intimé. »

Page 201. « Plaidoyer pour le sieur Revillon, appellant et demandeur, contre la dame veuve Achaintre et le sieur Penaudin de Chabotte, intimés et défendeurs. » 1764. In-4°. Deux pièces.

Page 257. « Recueil de pièces pour le maréchal-duc et la maréchale-duchesse de Broglie, et pour le marquis et marquise de Béthune, contre la comtesse de Béthune, appellante, et contre le duc de Lauzun, intervenant et demandeur. » 1725. In-4°.

Page 325. « Mémoire signifié pour messire Élie-Antoine de Balathier, chevalier, comte de Lantage, baron de Villargois et consorts, héritiers de la dame comtesse de Lantage, leur mère et ayeule maternelle, contre le sieur Pierre Marchal, écuyer, ci-devant économe général du Clergé de France, se disant créancier poursuivant le décret

des biens du chevalier de La Grange; Charles Testart, marchand mercier à Paris...; François Fortier, curateur au bénéfice d'inventaire de la succession du chevalier de La Grange, et messire Charles de Guinand, ci-devant capitaine du régiment suisse de Brandel, héritier bénéficiaire du défunt sieur Abraham de Guinand, son oncle. » 1753. In-folio.

Page 343. « Actes et pièces pour le duc, la duchesse et la demoiselle de Montmorency contre le duc de Châtillon. » 1770. In-4°.

Page 359. « Mémoire pour Jean-Baptiste Mac-Mahon, chevalier seigneur d'Éguilly, et dame Charles Le Belin, son épouse, contre dame Reine Cortelot, veuve de Pierre Hugues de Maisières..., et Anne Cortelot, veuve de M. Charles Richard, conseiller au parlement de Bourgogne. » 1763. In-4°. — 426 pages.

1158. Tome XXV. *Donation* (suite).

Page 9. Mémoire pour dame Reine Cortelot (v. tome précédent, p. 359) contre Jean-Baptiste Macmahon. 1762. In-4°.

Page 133. « Mémoire à consulter et consultation pour la marquise de Gabriac, tutrice de ses enfans mineurs, contre la demoiselle Meunier, le sieur d'Argilly, son fils naturel, le nommé Néel, etc., etc. Question principale : Dans une succession obérée faut-il déclarer nuls ou seulement réduire des donations et des legs considérables faits à une concubine et à différens bâtards, au préjudice des enfants légitimes. » 1780. In-4°.

Page 257. « Réflexions sommaires pour le comte et la comtesse de Gallard-Brassac de Béarn contre le marquis de Salusses. » 1761. In-folio.

Page 269. « Mémoire pour le sieur de Bruny d'Entrecasteaux..., le marquis de Montgrand... et le sieur de Raymonde contre les sieurs Manen frères et le sieur Hotman. » 1777. In-4°.

Page 321. « Précis pour le duc et la duchesse de Montmorency et le tuteur de la demoiselle de Montmorency-Luxembourg contre le duc de Chatillon-sur-Loing. » 1770. In-4°. Trois pièces.

Page 401. « Mémoire à consulter pour la demoiselle Jacquemet contre les héritiers de feu M° Boys de Maisonneuve, ancien avocat. » 1785. In-4°.

Page 419. « Donations (questions agitées). » In-8°. Manuscrit.

Page 483. « Réflexions pour les sieur et dame Hébert, défendeurs, contre le sieur Gallois de l'Épée, demandeur en entérinement de lettres de rescision sur la propriété de la terre de Fins. » 1785. In-4°.

Page 513. « Mémoire signifié pour messire Claude-Joseph, marquis de Naucaze, tuteur et légitime administrateur des enfans mineurs de lui et défunte dame Françoise de Montuallat, son épouse, et demoiselle Élisabeth-Gabrielle de Montuallat, fille majeure, héritière conjointement avec la feue dame de Naucaze, sous bénéfice d'inventaire, de messire Pierre Priest de Montuallat, baron de Tournoille, leur père, défendeurs, contre la dame de Saint-Remy, héritière quant aux propres de défunt messire Antoine Raudot, intendant de marine, et encore contre les pauvres de la ville de Versailles et les domestiques dudit feu sieur Raudot, ses légataires mobiliers, tiers opposans à un arrêt de la cour, du 24 mai 1719. » 1748. In-folio. Deux pièces.

Page 531. « Mémoire signifié pour Guyon Monteil et Marie Succaud, sa femme, intimés, contre Antoine Braghade et Marguerite Colomb, sa femme, appellans. » In-folio. — 562 pages.

1159. Tome XXVI. *Dot-Dunois.*

Page 9. « Quittance de dot. Plaidoyers pour demoiselle Marguerite Maubach demanderesse, contre M. Vignier, avocat en la cour, le sieur Lenoutre, nommé curateur à l'interdiction de Me Vignier, les demoiselles Vignier, ses sœurs, le sieur Ménard son beau-frère, défendeurs. » 1780. In-4°.

Page 65. « Notice de loix, autorités et autres preuves pour Jeanne-Marie Astanière, demeurant à Issoire eu Auvergne, femme séparée, quant aux biens, du sieur Marcon, et autorisée par justice, demanderesse, contre le sieur Antoine Flouvat et Marie Astanière, sa femme, ès noms défendeurs. » 1779. In-4°.

Page 95. Mémoire pour le sieur Auzepy de Valescure, contre le sieur Bencon de Riverye. (V. tome XXIV, page 65.)

Page 167. « Précis pour Antoine-Louis Lhermite et Louise Lhermite, veuve Phelipon, intimés, contre Louis Porcher, Pierre Bourbié et Françoise Porcher, sa femme, appellans. » 1779. In-4°.

Page 189. « Mémoire pour messsire Gaspard-Jean-Louis de Ricoux de Fort, écuyer, tant en son nom que comme père et légitime administrateur de Bruno-Gaspard-Louis-Henri de Ricoux, demandeur, contre le sieur Pierre-Henri Le Maire, intéressé dans les affaires du Roi, et dame Anne-Claire-Mondésir Thévenot, son épouse, défendeurs. » 1751. In-4°.

Page 249. « Mémoire pour Adrien Torsin de Bonsens, marquis des Épinets, cornette de dragons dans le régiment de la Ferronnaye, et les

demoiselles Antoinette-Guillemette et Charlotte-Françoise de Bonsens des Épinets, ses sœurs, tous trois mineurs émancipés, procédans sous l'autorité de dame Nicole Elizabeth Du Moustier, leur mère et curatrice aux causes, et tutrice aux actions immobilières, et la dame de Moustier, marquise des Épinets, défendeurs et demandeurs, contre dame Anne-Louise-Denise de Choiselle, veuve de Jean-Baptiste Dodart, conseiller d'état, surintendant des eaux minérales de France et premier médecin du Roi, demanderesse et défenderesse. » 1761. In-folio.

Page 261. « Précis pour Marie-Louise Ferrières, veuve de Claude Roger, intimée et demanderesse, contre Jacques Bienfait, appellant. » 1776. In-4°.

Page 277. « Mémoire pour dame Marguerite-Marie Macauld, veuve et commune en biens de Mᵉ Pierre Brunetière, décédé échevin de l'hôtel de ville de Fontenay-le-Comte, et administrateur du collège de la même ville, et Mᵉ Joseph-Aimé-Ambroise Brunetière des Rochettes, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et médecin de son altesse royale monseigneur comte d'Artois, demandeurs et défendeurs, contre dame Marie Loyauté, veuve en premières noces du sieur Jean-François Babin des Arsonières, et en secondes du sieur Jacques Robin de la Fond, défenderesse et demanderesse. » In-4°.

Page 291. « Mémoire signifié pour messires Louis Gaucher, prêtre, prieur de Préporché, François Gaucher de Champsmartin, exempt de la maréchaussée générale de Bourbonnois, Henry Gaucher, lieutenant au régiment de Lorraine infanterie, et consorts, enfans et héritiers de Françoise-Henriette Deschamps de Saint-Léger, leur mère, en son vivant épouse du sieur Claude Gaucher de Vaucour, seigneur de Monset et de Champmartin, et en cette qualité seigneurs de Saint-Léger de Fougeret, intervenans et demandeurs, contre messire Claude Deschamps, aussi seigneur de Saint-Léger, intimé, défendeur et demandeur. » 1760. In-folio.

Page 299. « Mémoire signifié pour les prieur et religieux de l'abbaye royale de Fécamp, défendeurs, contre M. le comte d'Eu, demandeur, et encore contre le sieur Vaignon de Mortemer, intervenant. » 1769. Trois pièces, in-4°.

Page 415. « Mémoire pour le comte et la comtesse d'Harcourt intimés, contre le comte de Maillé-Brézé, appellant. » 1764. In-4°.

Page 441. « Mémoire pour le marquis de Chambona, appellant, contre monsieur le duc d'Uzès, intimé. » 1750. In-folio.

Page 461. « Mémoire à consulter et consultation pour M. de Montbaron et madame la comtesse de Chabanne et consorts, contre M. de Mascrany, conseiller honoraire au Grand Conseil, seigneur de Château-Chinon, donataire de messire Louis de Mascrany, son père. » 1781. In-4°.

Page 529. « Mémoire pour messire François-Marie marquis de Mascrany, comte de Château-Chinon, plaignant et défendeur, contre M. Gaspard-François Moreau, curé de la paroisse de Château-Chinon, le sieur François-Jean Millin de Dommartin, avocat en parlement...; le sieur Jean-François-Bénigne Buteau, conseiller du Roi..., Jean Comte ci-devant procureur syndic..., tous accusés et demandeurs. » 1781. In-4°.

Page 593. « Mémoire servant de réponse pour Jean-Michel-Joseph Coupart, écuyer, conseiller du Roy, receveur général des domaines et bois de la généralité de Tours, et Étienne Vernier, sous-fermier des domaines de ladite généralité, intimés, contre madame la duchesse de Mazarin et son curateur aux causes, appellans. » In-folio.

Page 619. « Exposé des titres de propriété et de possession patrimoniale du comté de Dunois, pour M. le comte de Chevreuse. » 1767. In-4°.

Page 667. « Sommaire pour le sieur Thiroux d'Ouarville, officier au régiment des gardes françaises, mineur émancipé d'âge, et pour M. Thiroux, maître des requêtes honoraire, son père et son curateur, intimés, contre M. de Saint-Michel, président en la Chambre des comptes de Blois, appellant; en présence de M. le duc de Chevreuse, assigné en déclaration d'arrêt commun. » 1767. In-4°. — 678 pages.

1160. Tome XXVII. *Eau-de-vie-État.*

Page 18. « Mémoire pour Julien Alaterre et Laurent David, contre le sieur Moussu, épicier distillateur, et les R. R. P. P. Célestins. » 1776. Deux pièces in-4°.

Page 145. « Précis pour les sieurs Kornmann, banquiers à Paris, appellans, contre le sieur Grison de Corbigny, intimé. »

Page 153. « Ecclésiastiques (servantes); défense d'en avoir au-dessous de cinquante ans. » 1652 et 1680. In-4° Manuscrit.

Page 157. « Observations pour le corps des marchands de vin de Paris contre le Bureau de la ville et les maîtres et gardes des six corps des marchands, en présence des procureurs en la cour, des libraires et

imprimeurs, des procureurs au Châtelet et des huissiers de la cour, aussi intervenans. » 1765. In-4°.

Page 165. « Mémoire sur le droit des six corps des marchands à l'échevinage de la ville de Paris. » 1765. In-4°.

Page 221. « École royale et militaire et collège royal de la Flèche. Mémoire instructif sur ce que les parens doivent observer pour proposer leurs enfans pour l'École royale militaire et pour le collège royal de la Flèche. » In-folio et in-4°. Deux pièces.

Page 233. « Réponse pour Marie-Louise Willerval, Marie-Louise Fouillet, Marie Deglisière, Geneviève-Louise Journault et Jeanne-Agnès Follin, ouvrières en linge et en dentelle, appelantes, au mémoire des maîtres des petites écoles. » 1766. In-4°.

Page 253. « Exercices publics et distribution générale des prix dans le collège des chanoines réguliers de l'abbaye royale de Saint-Vincent de Senlis pour l'année 1766. »

Page 285. « De par messieurs les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale Saint-Étienne de Chaalons et M. le bailly dudit chapitre; » pour maintenir l'ordre dans les églises. In-folio plano. Deux pièces.

Page 289. » Mémoire pour les président, lientenant, conseillers, élus et procureurs du Roi en l'élection de Bar-sur-Aube, demandeurs, contre les sieurs Ganeau, maire, Gehier, premier échevin, Beugnot, receveur, et Guyot, greffier de la maison commune de la même ville, défendeurs, et encore contre les habitans de Bar-sur-Aube, intervenans. » 1768. In-4°.

Page 315. « Mémoire pour les officiers de l'élection de Troyes, demandeurs, contre les officiers du Bureau des traites foraines de cette même ville, défendeurs. » In-4°.

Page 327. « Mémoire pour François-Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur de Domfront, Epayelles et autres lieux, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Bourbonnois, tuteur de Marie-Marguerite Françoise de Louvencourt, fille mineure de feu sieur Claude-Henry de Louvencourt et de dame Marie-Louise-Gabrielle de Runne, sa mère, contre ladite demoiselle Marie-Marguerite-Françoise de Louvencourt de Warluzel, se disante procéder sous l'autorité de messire François-Bruno de Barandier, comte de la Chaussée d'Eu, son prétendu curateur honoraire, et de Charles-Jean-Baptiste Machard, procureur à Amiens, son prétendu

curateur onéraire, appelante de sentence du juge d'Amiens, du 4 juillet 1774, ledit comte de la Chaussée d'Eu et la demoiselle de Runne, en leurs noms personnels. » In-4°. Deux pièces.

Page 423. « Précis signifié pour le sieur Jean Jannet, marchand, demeurant à Condé-sur-Marne, contre les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Chaalons. » 1776. In-4°.

Page 439. « Addition au mémoire pour le sieur Saujon contre le sieur Albert Delathe. » 1769. In-4°.

Page 459. « Réponse pour M. l'évêque comte de Beauvais, pair de France, au précis des officiers du bailliage et siège présidial de Beauvais. » In-4°.

Page 471. « Observations sommaires pour les libraires associés à l'Encyclopédie contre le sieur Luneau de Boisjermain, sur partage d'opinions à la Grand'Chambre. » 1777. In-4°.

Page 491. « Mémoire pour le comte de Noailles contre le marquis de Gouffier. » 1764. In-4°.

Page 513. « Précis sur délibéré pour Me Jean-Baptiste Ludot, écuyer, avocat en Parlement, demeurant à Troyes, intimé, contre M. François Pernot de Celles, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de la même ville, appellant. » 1766. In-4°.

Page 525. « Réponse au mémoire de Me de Torcy, lieutenant criminel au bailliage de Chaalons, pour Me de La Fournière, enquêteur et commissaire enquêteur au même siège. » 1759. In-folio. Deux exemplaires.

Page 531. « Arrest de la cour de Parlement, servant de suite au recueil des réglemens contre les conseillers du Roi, commissaires enquêteurs et examinateurs et les lieutenans criminels, rendu en faveur du commissaire enquêteur de la ville de Châlons en Champagne contre le lieutenant criminel de la même ville. » 1759. In-4°.

Page 539. » A nosseigneurs du Parlement en la Grand-Chambre. » Supplication de Pierre-André de La Fournière. 1759. In-folio.

Page 553. « Copie des provisions de lieutenant particulier du bailliage du siège présidial de Chalons. » 1764. In-4°.

Page 557. « Précis pour les dames administratrices de l'hopital de Saint-Étienne de la ville de La Rochelle, défenderesses et demanderesses, contre Me Ambroise Rochard, avocat et doyen des avocats du siège présidial de La Rochelle, demandeur et défendeur. » 1767. In-4°.

Page 569. « Mémoire à consulter et consultation pour les sieurs Tonnelier, Danet, Lorphevre, veuve Gallot et autres marchands de la

ville et fauxbourgs de Paris au sujet de l'ordonnance du 25 mai 1761, portant réformation des enseignes. » 1761. In-4°.

Page 585. « Mémoire sur délibéré pour le marquis et la marquise d'Asfeld et le comte d'Onsembray, défendeurs, contre le sieur Delaguepierre, demandeur. » 1762. In-4°.

Page 601. « Mémoire pour Philippe Genty, marchand de bois d'ouvrages, contre les syndics et communauté des officiers des bois quarrés. » 1765. In-4°.

Page 609. « Mémoire pour le sieur Pierre de Boudachier, prêtre, curé de Nouzerinnes, intimé, défendeur et demandeur, contre dame Catherine-Angélique de Saint, veuve du sieur Henry de Légondais, écuyer, seigneur de Combes et Nouzerinnes en partie, tant en son nom que comme tutrice de ses enfans mineurs, appellante, demanderesse et défenderesse. » 1764. In-4°.

Page 649. « Mémoire pour le sieur Hatte, premier capitaine factionnaire du régiment de Languedoc, contre madame de Vauvray, monsieur et madame de Vieuxmaisons, en présence de la dame Hatte. » 1765. In-4°. 3 pièces.

Page 875. « Réflexions générales sur la réclamation du sieur de Rougemont. » 1765. In-4°. — 900 pages.

1161. Tome XXVIII. *États-Experts*.

Page 9. « Mémoire pour Pierre de Lur, marquis de Saluces, maréchal des camps et armées du Roi, défendeur, contre Jean-Louis de Saluces lieutenant-colonel d'infanterie, Marie-Jeanne-Louise de Saluces, comtesse de Polignac, et le comte de Polignac, comme autorisant la dame son épouse; François de Saluces, chanoine de Soissons, et Jean-Claude de Saluces, abbé de la Bussière, demandeurs, et encore contre Pierre de Saluces, François et André de Saluces, intervenans. » 1775. In-4°. 2 pièces.

Page 137. « Plaidoyer sur la question d'état pour madame de Vauvré contre le sieur soi disant anonyme Hatte et encore contre la dame Hatte. » 1765. 3 pièces in-4°, dont une manuscrite.

Page 269. « Mémoire pour la demoiselle Uncy procédante sous l'autorité de Mᵉ Yvon, procureur au Châtelet, son curateur, intimée, contre le sieur Nugues et les nommés de Flandre, appellans. » 1762. In-4°.

Page 337. « Mémoire pour la demoiselle Christine Peschard, sœur-gouvernante de la maison de la Salpêtrière, contre les sieurs Eutrope Peschard, fermier des logis du Roi, Médard Peschard, bourgeois de

Paris, et Jean-Louis Desescaud, ancien officier du Roi, en présence de la dame Peschard. » 1768. In-4°.

Page 387. « Réponse de Cassien Chablot aux prétendues observations de Léonard Beneiton » sur son procès. In-4°. 2 pièces.

Page 441. « Mémoire sur délibéré pour le sieur François Nugues, chevalier de l'Ordre... de Saint-Louis, appelant et accusé, contre Anne-Rose-Josephe de Flandres, procédant sous le nom de Rose Onci, et Me Yvon, son curateur, et contre M. le procureur général, accusateur et intimé. » 1762. 2 pièces. In-4°.

Page 573. « Mémoire pour le sieur Jarry de l'Isle, bourgeois de Saint-Léonard en Limosin et fermier général de la terre de Boisviger, demandeur et deffendeur, contre le sieur comte de Montmort, maréchal des camps et armées du Roy, chef de brigade des gardes du corps de S. M , cy devant seigneur de Boisviger, et la dame son épouse, deffendeurs, le sieur Freyssineau, ancien marchand à Saint-Léonard, acquéreur de la terre de Boisviger, deffendeur et demandeur, et les métayers de la métairie de la Gardelle, dépendance de la dite terre, deffendeurs et demandeurs. » 1758. In-folio.

Page 619. « Mémoire signifié sur délibéré pour Anne-Henriette de Mont-Guichet, veuve du sieur Libois, receveur des tailles de l'élection d'Issoire en Auvergne, contre les sieurs Depont de Bellestat de Fougères et autres créanciers du feu sieur Libois. » 1781. In-4°.

Page 717. « Mémoire pour Simon-François Drouet, tanneur à Dormans, intimé, contre Me Jacques Baucot, receveur de la ville, chevalier de l'un des Ordres du Roi, seigneur du marquisat de Dormans, accusé et appelant. » 1761. In-4°.

Page 737. « Seconde requête au Roi pour le vicomte et la vicomtesse de Choiseul contre le duc de Lorge. » 1777. In-4°.

Page 789. « Réponse pour le sieur Mouton contre le sieur Natoire, » au sujet d'un procès pour question de religion. 1769. In-4°.

Page 843. « Mémoire pour le sieur Natoire, peintre du Roi, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, directeur de l'Académie de France à Rome, contre le sieur Adrien Mouton, ci-devant l'un des élèves de ladite Académie royale, demandeur. » 1769. In-4°.

Page 887. Lettre adressée à M. de La Fournière, lieutenant particulier au baillage de Chalons, pour l'avertir que le procès-verbal d'exécution d'un criminel doit être envoyé au greffe du Parlement criminel. » 1779. Manuscrit.

Page 891. « Précis pour les habitans, corps et communauté de la paroisse de Bouillancourt en Sery appellans, contre le sieur Marie-Antoine Godde, seigneur de Montières, intimé. » 1766. In-4°.

Page 909. « Projet d'étude pour le collège des chanoines réguliers de l'abbaye royale de Saint-Vincent de Senlis. » 1765. In-4°.

Page 917. « Exercices publics et distribution générale des prix dans le collège des chanoines réguliers de l'abbaye royale de Saint-Vincent de Senlis pour l'année 1765. » In-4°. (V. plus haut, p. 253.)

Page 929. « Mémoire pour les maire, échevins et gens du Conseil de la ville de Sainte-Menehoud, administrateurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, appellans, demandeurs et défendeurs, contre les héritiers de la dame du Linage, intimés, défendeurs et demandeurs. » 1760. In-4°.

Page 937. « Mémoire pour les habitans et communauté de Pogny, appellans et demandeurs, poursuite et diligence du sieur Joseph Vigy, leur syndic, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne, seigneurs, patrons et décimateurs pour les deux tiers de la paroisse de Pogny, intimés et défendeurs, et encore contre le sieur Philippe, curé de Pogny, décimateur pour l'autre tiers, intervenant. » 1768. In-4°.

Page 966. « Mémoire pour messire Lucretius-Henry-François de La Tour de Lachau de Gouvernet Montauban, évêque de Riez, intimé, contre Mᵉ Pancrace Malassagny, notaire à Virieu en Forez, appellant. » 1759. In-folio. — 991 pages.

1162. Tome XXIX. *Faculté de remeré-Faux.*

Page 9. « Mémoire pour Anne Richet, veuve du sieur Neveu, vivant marchand à Plenneselve, appellante, contre la communauté des habitans du village d'Hauteville, intimée. » 1767. In-4°. 2 pièces.

Page 49. « Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Rogé, commis par le sieur Parent, intendant de la manufacture des porcelaines de Sèvres, à la tenue de la caisse de cette manufacture, prisonnier à l'hôtel de la Force, contre le sieur Regnier, directeur de la manufacture. » 1784. In-4°.

Page 57. « Mémoire et consultation pour le sieur Verrier, négociant à Tours, contre le sieur Chauveau, chevalier d'honneur au bureau des finances de Tours, et le sieur Chauveau, chanoine de l'église cathédrale de la même ville. » 1759. In-folio.

Page 93. « Réflexions de plusieurs créanciers du sieur Parent et conclusions sur l'affaire de la femme Rogé. » 1782. In-4°.

Page 161. « Mémoire pour le sieur Billard, écuyer, contre M. le procureur du Roi. » 1770. In-4°.

Page 217. « Faux. Citations diverses sur les faux. » Manuscrit, in-folio.

Page 231. « Précis des faits pour Mᵉ Regnault, huissier ordinaire du Roi en sa cour de Parlement. » 1766. In-4°.

Page 243. « Pièces et faits justificatifs pour le sieur Jacques Pierret, avocat et officier chez le Roi, demeurant à Chavanges, accusé, contre les sieur et dame Bourbon d'Arigny. » In-4°. 6 pièces.

Page 723. « Mémoire signifié pour le sieur Lefèvre, clerc tonsuré, chapelain de Sainte-Marie-l'Égyptienne, contre M. le procureur général de la commission établie par arrêt du Conseil, du 25 novembre 1780, en présence de M. l'archevêque de Paris et des doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris. »

Page 761. « Réponses des propriétaires associés dans l'acquisition des Quinze-Vingts aux réflexions du sʳ Kornmann. » In-4°.

Page 787. « Réponse de Mᵉ de La Villemarais, tuteur des mineures Dumeslier, au mémoire du sieur Chaud de La Roderie. » 1787. In-4°.

Page 819. « Mémoire signifié pour les propriétaires des Quinze-Vingts, contre le sieur Bonnard et contre le sieur Hamille et sa femme. » In-4°.

Page 879. « Précis pour Marie-Jeanne Grongnet, femme du sieur Muler, Marie-Anne Grongnet, femme du sieur Porchet, et Charles-Michel Grongnet, enfans de Jeanne-Perrette Lessart et de Michel Grongnet, au nom et comme héritiers de leur mère et ayant renoncé à la succession de leur père, appellans, contre le sieur Gilles Doublet, négociant à Vertus, intimé. » 1787. In-4°.

Page 903. « Mémoire à consulter et consultation pour messire Pierre-André d'Aubière, écuyer, conseiller du Roy en la Cour des aides de Clermont-Ferrand, seigneur d'Aubière, appellant et demandeur, contre Pierre Doucet, meunier à Clermont, intimé et défendeur, et encore contre Amable Mazin, dit Le Riche, laboureur à Aubière, défendeur. » 1787. In-4°.

Page 925. « État signifié de quelques faits faux des exploits, interrogatoires, requêtes et mémoires de la veuve Raulin, de la femme Perillon et du sieur Charpentier, contre l'abbaye de Toussaints. » In-4°.

Page 945. « Pièces justificatives. Interrogatoire de Barbe Marchand, du 6 janvier 1748. » In-4°. — 1056 pages.

1163. Tome XXX. *Faux.*

Page 1. « Mémoire pour Mᵉ Augustin-Florimond Langlois, écuyer, seigneur du Bouchet,... accusé, contre les officiers de la même sénéchaussée [Clermont-Ferrand], accusateurs. » 1759. In-folio.

Page 101. « A nosseigneurs les juges ordonnés par le Roi pour juger en dernier ressort et sans appel les procès de réformations des eaux et forêts de France, au siège général de la Table de marbre du Palais à Paris, supplie humblement Pierre-Nicolas Vaillant, premier huissier audiencier en la prévôté royale de Grand, accusé et plaignant, contre monsieur le procureur général, accusateur, et René Marguin, maître de forge à Marrois, accusé. 1767. In-folio.

Page 117. « Procès-verbal de l'état des registres de M. de Montaran, dressé les 5 et 7 août 1783, par devant M. l'abbé Tandeau, conseiller de Grand Chambre, commissaire en cette partie, par ordonnance de la cour, du 29 juillet 1783. » 1784. In-4°.

Page 137. « Examen des faits et réponse pour le sieur Gautier d'Hauteserve, ancien fermier général, contre M. de Montaran, maître des requêtes, M. Pasquier, conseiller de Grand Chambre, M. de Lisole, ancien administrateur des Postes. » 1783. In-4°. 2 pièces.

Page 229. « Addition au mémoire de Marie-Anne Briard, veuve de sieur Jacques Leroi, négociant à Paris, pour servir de réponse à celui de M. le maréchal duc de Richelieu. » 2 pièces, in-4°.

Page 253. « Précis pour les sieurs Bourbon et consorts, appellans. demandeurs, contre Élizabeth Mayeur, veuve du sieur François Collin, intimée et défenderesse. » 1785. In-4°.

Page 267. « Requeste de plainte de Jacques d'Arces et consorts, et Mᵉ Augustin Pechenard, prieur-curé de Maraye, en demande de réparation d'injure, contre les nommés Nicolas Lorne et Jeanne La Dossey, sa femme, demeurants à Racinne, à Monsieur le lieutenant général et particulier au bailliage et pairie de Saint-Florentin. » In-4°.

Page 307. « Mémoire pour le sieur Charles Collard, notaire au duché de Montmorency-Beaufort, accusé, appellant et intimé, contre le sieur Nicolas-Henri Bourbon et dame Marie-Françoise-Geneviève Jacquinot, son épouse, dame d'Arignel de Chavanges,... et contre Monsieur le procureur général, appellant à minima. » In-4°.

Page 429. « Précis signifié pour Jacques Darce et consorts, appellans, contre Nicolas Lorne et sa femme intimés. » 1765.

Page 441. « Supplication de Antoine-Charles Vauthier. » 1769. In-folio.

Page 467. « Supplication de Jacques-Augustin Vauthier. » — 470 pages.

1164. Tome XXXI. *Faux* (suite)-*Féodalité.*

Page 5. « Précis pour Jean Lallemant, ci-devant marchand, intervenant et demandeur, contre René Marguin, maître des forges, défendeur, en présence de Pierre-Nicolas Vaillant. » 1765. In-4°.

Page 43. « Mémoire pour Pierre-Nicolas Sommé, marchand orfèvre, appellant, défendeur et accusé, contre Jean-Jacques Prévost, adjudicataire général des fermes, intimé, demandeur et accusateur, et contre Monsieur le procureur général, intimé. » 1768. In-4°.

Page 111. « Mémoire pour le maréchal duc de Richelieu, pair de France, contre madame la présidente de Saint-Vincent. — Paris, 1775. » In-4°.

Page 285. « Défense de François de Vedel-Montel, chevalier de... Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, et major du régiment Dauphin, accusé de complicité de faux par M. le maréchal duc de Richelieu, pair de France. » 1775. In-4°.

Page 421. « Supplication de Julie de Villeneuve de Vence au sujet du maréchal de Richelieu. » 1775. In-4°. 3 pièces.

Page 623. « Mémoire sur le provisoire pour le sieur Benaven, contre M. le maréchal duc de Richelieu. » 1774. In-4°.

Page 651. « Observations sur la demande en dommages et intérêts et la plainte en subornation pour madame la présidente de Saint-Vincent, contre le maréchal de Richelieu. » 1777. In-4°.

Page 659. « Précis sur délibéré pour Me Estienne de Laubespine, chevalier, marquis de Verderonne, légataire du marquis de Renty, contre la marquise de Renty. » In-folio.

Page 671. « Mémoire pour le comte de Beaufort, les sieurs et demoiselles de l'Épinay et consorts, héritiers sous bénéfice d'inventaire et aux propres maternels de feue madame la duchesse d'Olonne, demandeurs et défendeurs, contre le marquis de Lambert, colonel du régiment de Berry-cavalerie, défendeur et demandeur, et aussi contre M. le président de Pontcarré, M. de Pontcarré de la Guibourgère et M. Ricouard d'Hérouville..., défendeurs. » 1778. In-4°.

Page 801. « Résumé général pour monsieur le vicomte et madame la vicomtesse de Laval, seigneurs comtes de Clefmont, contre Claude

Foissey, maître de la poste aux chevaux, admodiateur, contre la communauté dudit Clefmont, et encore contre les habitans dudit Clefmont, ceux de Perrusses et Audelancourt. Questions de féodalité. » In-4°.

Page 849. « Pièces justificatives. Confirmation de la chartre de commune accordée à la ville de Clermont-en-Bassigny, par les seigneurs de ce lieu. » 1784. In-4°. — 874 pages.

1165. Tome XXXII. *Fermiers généraux-Futayes*.

Page 13. « Mémoire et consultation pour le sieur Léger Dizy et le sieur Baschet Legroux et sa femme, marchands et commissionnaires de vins à Beaugency, contre Mᵉ Jean-Jacques Prévost, adjudicataire des fermes, poursuite et diligenee du sieur Larcher, directeur des aydes de ladite ville de Beaugency. »

Page 41. « Mémoire pour la veuve Riquebeim, contre l'adjudicataire des fermes. » 1777. In-4°.

Page 49. « Sommaire pour les habitans de Clermontois, contre les fermiers généraux et particuliers de cette province et contre M. le prince de Condé, prenant en partie leur fait et cause. » 1759. In-4°.

Page 77. « Précis pour la ville de Stenay, contre M. le prince de Condé et le sieur Blandin, fermier du Clermontois. » 1760. In-4°.

Page 85. « Mémoire signifié pour Pierre et Jean Gomel, laboureurs, fermiers des dixmes de Bouillancourt, appellans de sentence du bailliage d'Amiens et demandeurs, contre les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Séry, intimés, et Mᵉ Caieu, procureur du bailliage d'Amiens, défendeur. » 1766. In-4°.

Page 112. « Réplique pour le comte de Tracy contre Couasnon. » 1765. In-folio.

Page 129. « Mémoire pour les lieutenants de Roi, gouverneur, et gens du Conseil de la ville de Châlons en Champagne, contre Mᵉ Pierre Henriet, adjudicataire général des fermes unies de France, et contre monsieur le procureur général en la Cour des aydes. » 1759. In-4°.

Page 149. « Mémoire pour Mᵉ Chevalier de Barbezières, procureur en la cour, et les demoiselles ses sœurs, intimés, en présence du sieur Philippe de la Chennelaye, chevalier seigneur de la Gibonnière, de la dame Louise Guerry, son épouse, du sieur Louis-François Guerry de la Bane..., de M. Sionneau..., de Mᵉ Château l'aîné..., contre le sieur Pierre Mulet de la Gibouzière,... 1784. » 6 pièces in-4°.

Page 449. « Mémoire pour messire André-Claude Patu, seigneur

baron de Mello, contre M. de Bonardy, maître des Comptes, appellant. » 1780. In-4°.

Page 505. « Réponse pour messire René-Louis Gibot, chevalier, seigneur de Chavannes, la Haye et autres lieux, contre le sieur Guillot de Rocheville, garde du Roi. »

Page 519. « Mémoire pour dame Marie-Charlotte d'Estrades, veuve de Monsieur Romanet, président au Grand Conseil, contre messire Louis Godefroy, marquis d'Estrades, gouverneur de Bordeaux, appelant, et contre la veuve Lallier, demanderesse et appelante. » 1752. In-4°.

Page 575. « Mémoire signifié pour M. le maréchal duc de Belle-Isle contre les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Jumiéges. » 1758. In-folio.

Page 601. « Mémoire pour dame Edmée-Urbine-Florence de Grailly de Vaudricourt, épouse, non commune en biens, du sieur Jean-Baptiste de Sutières, gentilhomme servant chez le Roy, dame de la terre et seigneurie de Noisy-sous-Montereau, intimée et incidemment appellante, contre Messire Jérôme d'Argouges, maître des requêtes honoraires et lieutenant civil au Châtelet de Paris, appellant et intimé.» 1749. In-folio.

Page 615. « Mémoire pour Jean Chardon de Beauvais, appellant d'une sentence au bailliage de Blois, le 30 décembre 1765, et pour messire Pierre-Claude Chardon..., Étienne Chardon..., contre messire Armand de Béthune, chevalier, marquis de Béthune, seigneur de Chabris..., demandeur. » 1767. In-4°.

Page 647. « Mémoire pour messire Joseph, comte de Nettancourt, seigneur de Nettancourt, de Vroil, de Fains et autres lieux, intimé, demandeur et défendeur, contre Jacques Buisson, nouvel évangéliste d'une portion appartenante au Roy dans les terres de Bettancourt et de Vroil, en présence du sieur Heriot, coseigneur de Bettancourt et de Vroil, du nommé Vallon, fermier, et du sieur Henriet... » 1762. In-4°.

Page 725. « Précis pour messire Patrice, comte Wall, contre la dame comtesse de Vastan. » 1709. In-4°.

Page 735. Précis signifié pour le comte Houdan contre la dame veuve de Buissy. » 1765. In-4°.

Page 747. « Précis pour le sieur Joseph Malhebiou père et [lacune] contre Pierre Brehier père, négociant à Beauvais, cessionnaire des droits des créanciers unis de Pierre-Louis Brehier, son fils, intimé et défendeur. » 1782. In-4°.

Page 759. « Mémoire pour le sieur Le Juge de Loigny, seigneur de Baignaux et du fief des Douze-Mines..., contre le marquis de Courtarvel, seigneur de Romainville, chevalier de l'Ordre... de Saint-Louis, et le sieur Delobel d'Alancy, seigneur de Basoches, aussi intimé. » 1778. In-4°.

Page 797. « Sommaire pour le sieur de Vanssay, ancien commandant l'artillerie, appellant, contre le sieur Dubreuil, intimé. » In-4°.

Page 801. « Mémoire pour les curé et marguilliers de la paroisse de Sucy, appellans, contre la dame Daine, veuve du sieur Daine, secrétaire du Roi, dame du fief de Grand-Val, intimée. » 1767. In-4°.

Page 821. « Mémoire et consultation pour les habitans d'Innimond. » 1779. In-4°.

Page 845. « Mémoire pour les maire, échevins, habitans et communauté de la ville d'Étampes, défendeurs, contre M. Joseph-Paul-Augustin Martigny de Saint-Jean, chevalier, seigneur de Bregançon et autres lieux, conseiller à la Cour des comptes..., et Félicité de Laumoy de Girouville, son épouse, Louis-François de Barville, écuyer, seigneur du Fresne, et autres héritiers du sieur Hémard de Daujouan, demandeurs, en présence de M[e] Pierre Jabineau, receveur des consignations du bailliage d'Étampes, et M[e] Pierre Jabineau de la Voute, son fils,... intervenans. » 1764. In-4°.

Page 881. « Mémoire pour le curé de la paroisse de Sucy, au sujet d'une fondation de messe. »

Page 901. « Réponse pour le comte et la comtesse de Béarn aux libelles de M. Courtois. » 1765. In-4°. 2 pièces.

Page 949. « Mémoire pour M[e] Pinon du Coudray, procureur en la cour, intimé et défendeur, contre le chevalier de Contades, appellant et demandeur. » 1762. In-4°.

Page 969. « Mémoire pour M[e] Joseph-François Boullyer, avocat en la cour, et ses cohéritiers, ayant repris au lieu et place de M[e] Joseph Boullyer, leur père, appellans, contre M. François-Magdeleine Boullyer, en présence du sieur Guillaume Boullyer de La Baulme, demandeur. » 1762. In-4°.

Page 999. « Observations sur le référé pour M. et Madame de Brévannes contre le sieur Bouchinet. » 1783. 4 pièces in-4°, pl. grav. et en couleur. — 1242 pages.

1166. Tome XXXIII. *Garantie-Greffier.*

Page 9. « Précis pour les sieur Mousset contre le sieur Biré et sa

femme, et le sieur Delavault, intervenant et tiers opposant, et encore contre le sieur Coyteux de Lordaget et les mineurs Couturier. » 1778. In-4°.

Page 41. « Mémoire signifié pour le sieur Renard de Rouffiac, receveur général des finances de la généralité de Limoges, contre le sieur Tousac de Saint-Étienne, receveur des tailles de l'élection de Limoges. » 1766. 2 pièces in-4°.

Pages 245. « Mémoire en réponse pour les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, appellans, contre le sieur Sautereau, marchand de soie, intimé. » 1768. In-4°.

Page 265. « Précis pour les sieurs et demoiselles de Maillet, leurs tuteurs et curateurs, intimés, contre les héritiers de la dame Heymard..., veuve du sieur Claude Dauvilliers, appellans. » 1759. In-4°.

Page 273. « Précis en la cause pour les directeurs des créanciers du comte et de la comtesse de Maulevrier, intimés, contre le marquis de Maulevrier et le marquis de Marigny, appelans. » 1762. In-4°.

Page 293. « Mémoire sur la garentie pour Henry Le Clerc, écuyer, seigneur de Ransonnière, Ossey et autres lieux, contre messire Claude-Gustave-Éléonor Palatin de Dio, marquis de Montperoux. » In-folio.

Page 307. « Mémoire pour François-Xavier-Louis Gargam de Chevigny, écuyer..., et Jean-Baptiste Turpin, écuyer, président trésorier de France en la même ville, contre M° Chapron, avocat..., et M° Coqteaulx, notaire royal à Châlons. » 1768. In-4°.

Page 331. « Mémoire pour M° Claude Dubois, conseiller du Roi en l'élection de Châlons, M° Antoine Bonnefin, substitut du procureur général..., sieur Claude de Lomas de Valcourt, trésorier des ponts et chaussées, et sieur Artus Talon..., contre M° Jean-François Chapron, avocat au parlement et baillage de Châlons..., appellant. » 1768. In-4°.

Page 371. « Arrest contradictoire du Parlement, qui ordonne la suppression d'un prétendu acte de notoriété comme contenant des faits calomnieux et injurieux aux sieurs Gargan, Grosjean, Turpin et à leurs familles. » 1768. In-4°.

Page 379. « Mémoire expositif des faits pour l'abbé Georgel, contre le comte de Broglie. » 1778. In-4°.

Page 379. « Mémoire généalogique signifié pour le sieur Onézime-Nicolas Pescheux, marchand brasseur à Donchery, et la veuve Noel Cannepin, sa sœur, le sieur Nicolas Lagrive-Deville..., le sieur

Nicolas Boulanger... et le sieur Nicolas Simonet, tous habiles à se dire héritiers des propres paternels de François Namurois, écuyer, seigneur de Francheville, et des meubles, acquêts et propres maternels de Melchior Leferon, son neveu..., intervenans, demandeurs et défendeurs, contre le sieur Pierre-Antoine Devic, bailli de Château-Portien, le sieur Jean-Jacques Parmentier..., le sieur Pierre-Louis Prudhomme... et la dame veuve Chonet, tous se prétendant héritiers des propres tant paternels que maternels... dudit François Namurois..., en présence de Mᵉ Antoine Maillefer..., héritier de Marguerite Maillefer, sa sœur, veuve dudit sieur Melchior Leféron et de Marie Demaubuisson, veuve du sieur Jean-François-Gabriel Thorin, prévôt de Chartres..., héritiers par bénéfice d'inventaire des propres paternels de Melchior Leféron. » 1775. In-folio.

Page 445. « Mémoire pour Denis Rossari, Claude Jac, Jean Allard père, Jean-Benoît Allard fils, Jean-Jacques Roullier, Nicolas Chavarost et Jean Lacoste, négocians à Lyon, et la veuve Valentin... contre Louis Soubriat..., François de la Motte, chevalier, baron de Flomont..., et encore Simon Richard et Joseph-Marie Giroud, intervenans et demandeurs. » 1761. In-4°.

Page 469. « Mémoire pour le sieur Leclerc et compagnie, contre les intéressés en la manufacture royale des glaces. » 1758. In-4°.

Page 503. « Mémoire pour Mᵉ de La Croix..., vicaire de Jully-le-Chatel..., appellant comme d'abus, contre le sieur Desjardins, pourvu de la cure de Saint-Jean de Bonneval, intimé. » 1775. In-4°.

Page 523. « Copie du mémoire remis au Roi, par Son Altesse royalle Monsieur à la fin du mois de septembre 1774 et intitulé : « Mes Idées. »

Page 549. « Mémoire pour Mᵉ Jean-François Coupry Du Pré, greffier en chef des présentations de la Cour, contre Mᵉ Jean-Louis Richard, greffier en chef criminel de la cour. » 1764. 2 pièces in-4°. — 640 pages.

1167. Tome XXXIV. *Greffier-Guyot.*

Page 9. « Réponses pour Mᵉ Jean-François Coupry Du Pré, contre Mᵉ Jean-Louis Richard, conseiller du Roi, greffier en chef criminel de la cour. » 1764. In-4°.

Page 57. « Observations sur la valeur naturelle des bans de masse, d'exercice, d'excédent de vente et de fin de masse. »

Page 53. « Mémoire pour les officiers des greniers à sel. » 1763. In-4°.

Page 157. « Précis pour les officiers des greniers à sel contre les fermiers généraux. » In-4°.

Page 201. « Mémoire à consulter pour demoiselle Louise-Élisabeth Chanlaire, demeurante à Vertus en Champagne, et pour François-Alexandre Poirier..., intervenant, contre Pierre Henriet, adjudicataire général des fermes du Roi, défendeur. » 1765. 6 pièces in-4°.

Page 349. « Mémoire et consultation pour François-Alexandre Poirier, marchand-bourgeois de Paris, contre les fermiers généraux des aydes. » 1767. In-4°.

Page 373. « Requête d'intervention pour les villes de Reims, de Châlons et d'Épernai en Champagne, dans l'instance concernant la prétention du droit de gros sur les vins vendus en Champagne et destinés pour Paris. » 1767. In-4°.

Page 395. « Mémoire pour demoiselle Jeanne-Louise Crespin, fille mineure, assistée de Marie-Louise Saussay, sa mère, veuve du sieur Pierre Crespin, contre le sieur Pantin Bouteille de la Boissière, prêtre, chanoine de l'église collégiale d'Écouis. » In-4°.

Page 415. « Mémoire pour Marie Roux, fille majeure, demeurant à Loches, intimée, contre Nicolas Lalyye, garçon majeur..., appellant. » In-4°.

Page 431. « Supplément au second mémoire pour le sieur Delpech, marchand d'étoffes de soie, contre le comte de Guines, ambassadeur du Roi. » 1775. In-4°.

Page 451. « Observations du sieur Guyot, écuyer, ancien magistrat, tant sur la réplique de la veuve Desaint que sur la requête de Guillaume Debure, Jean-Noel Debure et la veuve Rouzeau-Montaut, libraires, intervenans. » 1775. 4 pièces in-4°. — 506 pages.

1168. Tome XXXV. *Habitans-Hospitaliers.*

Page 17. « Observations signifiées sur la production nouvelle des habitans de Roche, Bétaincourt et Cultru, pour les héritiers du comte de Pont de Rennepont. » 1776. In-4°.

Page 47. « Précis sur délibéré pour la dame de Condé, intimée, défenderesse et demanderesse, contre M. L'Espagnol, conseiller au parlement de Metz, seul syndic des créanciers assis du feu sieur Goujon de Condé, appellant et demandeur, et contre la dame de Miremont, appellante, demanderesse et défenderesse. » 1761. In-4°.

Page 65. « Hérédité. Adition (*sic*) d'hérédité. Consultation de M. Babille. » In-4°. Manuscrit.

Page 79. « Second mémoire, ou recueil et résultat d'autorités sur la succession du sieur Boucher pour la dame de Grimaudet, sa sœur, le sieur Guiller d'Héricourt, la dame Le Couteulx, la dame Tessier, la marquise de Romance, le sieur Lorimier l'aîné, le sieur Lorimier de Chamilly, la comtesse de Damas de Ruffey, et madame de Saint-Fulgent, ses neveux et nièces, contre M. de Saint-Morys..., en présence du sieur Bourgevin de Moligni et de la dame de La Haye des Fossés. » 1780. 2 pièces in-4°.

Page 173. « Consultation au sujet de l'instance pendante en la Grand Chambre entre le sieur Madelaine et les sieur et dame Bequet. » 1778. In-4°.

Page 193. « Mémoire pour messire Charles-Oudart-Joseph de Mailly-Couronnel, chevalier, seigneur de Vellu, contre l'abbé de France et consors. » 1759. In-folio.

Page 215. « Mémoire signifié pour la veuve Hattat et consors, intimés, contre Marie Cossier, appellante. » 1760. In-folio.

Page 231. « Mémoire signifié pour les prévôt, chanoines du nombre des quatorze de l'église collégiale de Saint-Pierre de la ville d'Aire, contre le sieur de Brandt, seigneur de Marconne et de Galamez. » 1762. In-folio.

Page 255. « Mémoire et consultation pour messire Denis-François-Nicolas de Cappy... et dame Anne-Marguerite-André Tarade, son épouse..., sur le règlement des frais de scellés, inventaire et vente dans ladite succession. » 1767. In-4°.

Page 283. « Mémoire pour Charles-Claude de La Vacquerie, chevalier..., contre Me Gabriel Ludinard... »

Page 319. Mémoire sur l'Hôtel-Dieu et l'hôpital de la Charité de Paris. In-4°.

Page 327. « Mémoire pour les administrateurs des hôpitaux unis de Chalons-sur-Marne, contre le sieur Cazotte, commissaire de la marine, Me Lenain, avocat en Parlement..., en présence du sieur de Pinteville, receveur général des hôpitaux unis. » 1785.

Page 367. « Observations et pièces justificatives dans la cause pour M. l'évêque comte de Châlons, pair de France, et le chapitre de la même ville, contre les administrateurs du bureau des hôpitaux de la ville de Châlons, et contre les maire, échevins... de la même ville. » 1779. In-4°.

Page 391. « Mémoire à consulter et consultation pour les confrères

pèlerins, propriétaires, patrons et fondateurs de l'église et hôpital Saint-Jacques de Paris. » 1782. In-4°.

Page 419. « Mémoire pour les sieurs Laurent, Maine, Uebelcsky et autres, cautions du sieur Jean Viany, entrepreneur général des hôpitaux des armées du Roi en Allemagne, pendant les campagnes de 1758, 1759 et 1760, appellans des sentences rendues au consulat de Paris, les 24 septembre 1764 et 8 mars 1765, contre les sieurs de La Haye, de Launay, de la Chaise, Pillon, de Goussainville et autres, intimés. » In-4°.

Page 475. « Mémoire pour les administrateurs des hôpitaux unis de Chaalons-sur-Marne, défendeurs, contre M. l'évêque de Châlons, demandeur, et encore contre les doyen, chanoines et chapitre de la cathédrale de ladite ville, aussi demandeurs. » In-4°.

Page 519. « Mémoire pour les maîtres et gardes-visiteurs en charge du corps et communauté des maîtres horlogers contre les maîtres et gardes du corps de l'orfèvrerie et contre le fermier du contrôle des ouvrages d'or et d'argent. » 1768. In-4°.

Pages 555. « Mémoire pour les maîtres et gardes-visiteurs en charge du corps et communauté des maîtres horlogers de Paris, contre MM. les commissaires du grand Bureau des pauvres..., prenant le fait et cause de Bernard et Jean-Baptiste Hélie, ouvriers horlogers, en bail dudit hôpital, appellans, et contre les dits Bernard Ripert et Jean-Baptiste Hélie, intervenans. » 1766. In-4°. — 606 pages.

1169. Tome XXXVI. *Hospitaliers-Hypothèque*.

Page 13. « Mémoire à consulter et consultation sur l'excommunication des religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marcel. » 1756. In-4°.

Page 67. « Mémoire pour Marie-Thérèse Brunet, religieuse hospitalière de l'hôtel-Dieu de Châlons. » 1775. In-4°.

Page 75. « Mémoire pour les maîtres gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu, défendeurs, contre les maîtres, gouverneurs et administrateurs de l'Hôpital général, demandeurs. » 1767. In-4°.

Page 139. « Mémoire pour M° Jean-François-Paul Asseau, prêtre, desservant la cure de Mondoubleau, défendeur, contre le sieur Gherbrant, bailli de Mondoubleau, demandeur. » 1767. In-4°.

Page 163. « Second mémoire pour M° Laurent de Lalain, conseiller du Roi, lieutenant particulier au baillage de Saint-Dizier..., appellant et demandeur, contre M°° Pierre Gérard, aussi maire et alternatif du même lieu, Charlemagne-Pierre Duchemin..., François Martin..., intimés et défendeurs. » 1765. In-4°.

Page 379. Consultation pour l'évêque d'Auxerre. 1764. In-4°.

Page 395. « Mémoire pour Noël Bruxelles, maître perruquier à Vervins, contre Jean Flament, huissier audiencier de Guise. » 1769. In-4°.

Page 413. « Mémoire pour les doyen, syndic, corps et communauté des huissiers du Roi en sa cour de Parlement, intervenans, contre les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, les conseillers-quartiniers de ladite ville, en présence des six corps des marchands et des communautés des procureurs, la cour, des procureurs au Châtelet, des libraires et imprimeurs, et des marchands de vin. »

Page 469. « Édit du Roi, portant création de conservateurs des hypothèques sur les immeubles réels et fictifs et abrogation des décrets volontaires. Donné à Versailles, au mois de juin 1771. » In-4°.

Page 481. « Précis pour Nicolas Boulard et Marie Bertin, sa femme, intimés, contre le sieur Picart, notaire royal..., en présence de la veuve du sieur Duboux, du sieur La Flotte et autres. » 1767. In-4°.

Page 493. « Mémoire sur délibéré pour le sieur Gayte, intimé, contre le sieur Bruyas, appellant. » 1775. In-4°. Deux pièces.

Page 511. « Post-scriptum servant de suite au précis pour Nicolas Boulard et Marie Bertin, sa femme, intimés, contre le sieur Picart, appellant, et autres. » 1767. In-4°.

Page 533. « Mémoire pour le sieur Jean-René Vissac, écuyer capitaine de cavalerie,... contre M° François Champflour, procureur en la sénéchaussée de Riom, et Gilberte Champflour, veuve Patier... » In-4°.

Page 553. Consultation au sujet d'hypothèques. 1767. In-4°.

Page 557. « Suite d'observations pour le baron de Crestot. » 1767. In-4°.

Page 565. « Mémoire pour Jean-Baptiste Jacquesson et dame Élizabeth Jacquesson. » In-folio.

Page 569. « Mémoire signifié pour dame Élizabeth Jacquesson, veuve de M° Nicolas Bunot..., contre damoiselle Françoise-Jeanne-Henriette, et Henriette-Françoise Dufour... » In-4°.

Page 577. « Mémoire pour le sieur Jean-René Vissac, écuyer..., contre M° François Champflour... et Gilberte, veuve Patier. » 1767. 3 pièces in-4°.

Page 613. « Mémoire signifié pour Marie-Madeleine Collard, veuve de Jean Vinet, contre Daniel-Louis Gillet et sa femme, et Jean-Baptiste Fleury. » 1767. In-4°.

Page 637. « Post-scriptum... pour Nicolas Boulard et Marie Bertin, sa femme, intimés, contre le sieur Picart, appelant, et autres. » 1767. In-4°.

Page 641. « Mémoire pour le sieur Isaye-Alexandre Bonfils..., demeurant à Chauvetière..., contre le sieur Denis Nault, écuyer..., en présence du sieur Claude Nault... et de Mᵉ Claude Couyard de la Verchère..., procureur fiscal de la ville et chatellenie de Lusy, et dame Marie-Claude Nault..., le sieur Claude Nault... et la dame de la Verchère, héritiers de dame Louise Repoux, leur mère, à son décès femme du sieur Denis Nault, défendeur. » 1762. In-4°.

Page 677. « Précis pour le sieur Chautard, en qualité de mari de la dame Barge, intimé, contre la veuve du sieur Bardon..., appellante de la sentence de la sénéchaussée d'Auvergne, du 8 avril 1778. » 1781. In-4°. — 698 pages.

1170. Tome XXXVII. *Jalousie-Injures*.

Page 13. « Mémoire pour les sieur et dame Ravoisié, confiseurs, contre les sieur et dame Boudville, aussi confiseurs. » 1758. 2 pièces in-4°.

Page 25. « Mémoire sommaire pour demoiselle Élisabeth-Charlotte de Beauveau, veuve de messire Charles-Ferdinand-François, marquis de la Beaume-Montrevel, baron de Pesmes..., appelante, contre le marquis de Barsy..., intimé. » 1762. In-4°.

Page 35. « Consultation de Mᵉ Charles Dumoulin... sur l'utilité ou les inconvénients de la nouvelle secte ou espèce d'ordre religieux des Jésuites. »

Page 43. « Mémoire pour Mᵉ Simon de la Grange d'Urbigny..., tuteur de sa fille mineure..., contre le sieur Joseph Gay de la Salle, conseiller au baillage et siège présidial de Bourges, intimé et défendeur. » In-4°.

Page 81. « Précis pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Senlis, défendeurs, contre les veuve et héritiers du sieur Gouffé, demandeurs. » 1785. In-4°.

Page 95. « Mémoire pour le sieur Grangé, imprimeur-libraire, accusé, contre M. le procureur général, accusateur. » 1764. In-4°.

Page 111. « Précis pour les libraires et imprimeurs de Paris sur la capacité d'être promus à l'échevinage. » 1765. In-4°.

Page 127. « Second mémoire pour la demoiselle de La Breuille de Chantresat contre le marquis des Brosses. » 1759. 3 pièces in-4°.

Page 343. « Mémoire pour Martin Tayot..., laboureur et marchand à Omont, appellant, contre la dame d'Hoiré. » 1777. In-4°.

Page 363. « Précis pour la communauté des procureurs de la ville d'Amiens contre la congrégation des notaires de la même ville et Pierre Sohier. » 1757-1758. 3 pièces in-folio.

Page 401. « Mémoire pour le sieur Boutarel, bailly de Saint-Priest, Miremont..., défendeur et demandeur, contre le sieur Pascanel de la Veaublanche, seigneur de Pierre Brune, demandeur et défendeur. » In-4°.

Page 413. « Mémoire pour le sieur de La Ronce de Colombel, écuyer, capitaine de bataillon de l'Inde, demandeur en cassation d'un arrêt du conseil supérieur de Pondicheri, du 14 juin 1767, et de la procédure qui l'a précédé et suivi. » 1768. In-4°.

Page 445. « Mémoire pour le chapitre noble de Saint-Pierre de Mâcon..., contre le sieur Blondel, ci-devant fermier du chapitre, défendeur. » 1758. In-folio.

Page 453. « Précis pour Pierre Challay, écuyer..., et le sieur Antoine Faure..., contre Jean-Marie Delafont, écuyer, et Simon Chalan, son fermier, appellans. » 1758. In-folio.

Page 463. « Précis sur référé pour Mᵉ François-Louis Le Glaive..., ci-devant lieutenant général civil... au baillage de Montpensier, demandeur en remboursement et indemnité, contre Monsieur le duc d'Orléans..., défendeur. » 1765. In-4°.

Page 483. « Première consultation pour le sieur abbé Le Flamand. » 1779. In-4°.

Page 519. « Précis pour le sieur Hocquart, seigneur de Cueilly, contre le sieur comte de Neuville, seigneur de Champigny. » 1762. In-4°.

Page 543. « Mémoire, tant au criminel qu'au civil, pour messire Guy-Nicolas Billard de Charenton, chevalier, capitaine au régiment d'infanterie de Médoc,... contre messire Guy-Michel Billard de Lorière..., son père, et messire Pierre Billard de Vaux..., son frère aîné, tous deux accusateurs, intimés, demandeurs et défendeurs. » 1752. In-4°.

Page 587. Autre pièce sur la même affaire. In-4°.

Page 627. « Mémoire signifié pour Joseph-Martin Cadié, écuyer, seigneur de Bailly-le-Franc, Mauléon et autres lieux..., intimé et demandeur, contre Pierre Deschanets... et le sieur Jean-Baptiste Graillet le jeune..., défendeurs. » In-4°.

Page 635. « Mémoire pour Me Jean-François Chéron..., demandeur, contre les maire, échevins et procureur du Roi de la ville de Compiègne, défendeurs, en présence du sieur Constant de Jouy, avocat du Roi au bailliage de la même ville, et le sieur Constant, substitut de M. le procureur général au même bailliage. » 2 pièces in-4°. — 649 pages.

1171. Tome XXXVIII. *Injures-Interdiction.*

Page 13. « Réponse signifiée au mémoire non signifié pour le sieur Rocquet, prêtre, chanoine de Chauvigny, accusateur, contre le sieur Doré, prêtre, chanoine du même chapitre, accusé. » In-4°.

Page 49. « Mémoire pour le sieur Boytaud, chirurgien à la Guadeloupe, accusateur, contre Jean Labonne, marchand, accusé... » 1768. 2 pièces in-4°.

Page 77. « Mémoire pour Me François Lambert, chanoine de la collégiale de Ternant et curé d'Ilirès, appellant, contre les sieurs Vaudelin père et fils... et les sieurs Dubosc, intimés. » 1765. In-4°.

Page 89. « Précis pour le sieur Charraudeau, maître chirurgien et apoticaire à Pithiviers, intimé, contre le sieur Gaulmin, médecin juré en la même ville, appelant. » 1769. In-4°.

Page 105. « Mémoire pour Me Guillaume Pellet, avocat en la cour et aux juridictions voisines du bourg de Cunlhat en Auvergne..., et pour Me Grégoire Pellet, son père, juge de la châtellenie des Martinanctes..., appellans, contre Me Antoine Gourbeire, procureur fiscal de ladite chatellenie des Martinanctes..., intimé. » 1766. In-4°.

Page 125. « Arrest du Conseil d'estat privé du Roy, du 23 décembre 1765, sur la requête présentée au Roi en son Conseil, par André-Agricole Cledié, conseiller de Sa Majesté et son procureur au siège royal et sénéchal de Quercy, résidence de Lauzerte, demandeur en cassation des arrêts de la Cour des aydes et finances de Montauban, des 11 et 14 avril 1764... » In-4°.

Page 133. « Mémoire pour le sieur Bergeon, seigneur du Jaunai, contre le sieur Chabrol. » 1769. In-4°.

Page 145. « Mémoire signifié pour Jacques Dupuy, sieur haut-justicier et direct de Montel-la-Tour, et demoiselle Charlotte Girard, son épouse..., appellans et demandeurs, contre Gabriel-Martial Perigauld de Grandchamp, juge châtelain de Lussac et de la Nouzière..., intimé et défendeur. » 1756. In-folio.

Page 161. « Précis pour Me Alexis-Louis Bresson, avocat en Parle-

ment, exerçant au bailliage de la Marche, défendeur, contre Mᵉ Le Molt..., demandeur. » 1763. In-4°.

Page 193. « Mémoire pour Mᵉ Guillaume-Amable Montorcier de la Charme, avocat en la cour et en la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, demandeur, contre Anne Dumas, sa femme, défenderesse. » 1760. In-4°.

Page 205. « Résumé général pour Mᵉ Courtin... contre la dame de Valory. » 1784. 3 pièces in-4°.

Page 349. « Mémoire signifié pour Mᵉ Gaigne, ancien avocat en la cour..., et la demoiselle Chuppin, son épouse, appelans, contre Mᵉ Mantel... et Mᵉ Baurin. » In-4°.

Page 379. « Précis pour messire Bonnay Derenty, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, contre le sieur Cossonnier, appellant. » 1785. In-4°.

Page 387. « Mémoire signifié pour Mᵉ Jean-Jacques Perin le jeune..., demandeur, contre le sieur de Boutancourt..., défendeur. » 1775. In-4°.

Page 399. « Mémoire pour messire Nicolas de Cheverry, conseiller du Roi, président du grenier à sel de Provins, et Marie-Jeanne-Élisabeth de la Conaye..., appellans, contre le sieur Lezard, curé de Savins. » 1765. In-4°.

Page 411. « Précis pour le sieur Vanon... contre Catherine Abraham et Jean Leymeric..., intimés. » 1766. In-4°.

Page 423. « Faits de la cause pour Mᵉ Pernot Duplessis... contre le comte de Moreton-Chabrillant, capitaine des gardes de Monsieur, en survivance. » 1782. In-4°.

Page 433. « Précis pour Mᵉ Jean Gilly..., curateur institué par justice à l'interdiction du sieur Jacques-Robert Huchelou des Roches, curé de Saint-Laud-lez-Angers, intimé, contre Mᵉ Jacques-Robert Huchelou des Roches, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Laud-lez-Angers, appelant. » 1768. In-4°.

Page 445. « Mémoire pour Guillaume-Amable Montorcier de la Charme..., intimé, contre demoiselle Anne Dumas, sa femme, appellante. » 1760-1761. 4 pièces in-4°. — 544 pages.

1172. Tome XXXIX. *Interdiction-Inventaire.*

Page 11. « Véritables motifs qui ont successivement fomenté et entretenu la demande en interdiction formée contre le marquis de Cabris, sous le nom de la dame de Lombard, sa mère. » 1786. 2 pièces in-4°.

Page 217. » Mémoire et consultation pour M. d'Abbadie, conseiller honoraire au parlement de Paris..., contre madame la présidente d'Abbadie, son épouse, et contre le marquis Ducoudrai, lieutenant général des armées du Roi..., et la marquise Ducoudrai, sa sœur. » 1786. 6 pièces in-4°.

Page 537. « Précis pour les religieux bénédictins de Bar-le-Duc et de Saint-Mihiel, demandeurs, contre M. l'évêque de Toul et les officiers de l'hôtel de ville de Bar, défendeurs. » 1760. In-4°.

Page 553. « Mémoire signifié sur la question de sçavoir si les intérêts d'une soulte de partage d'héritages, qui *ex concessu* peuvent produire licitement d'autres intérêts, *officio judicis*, peuvent en produire licitement, par l'effet de l'aliénation, pour Marc-Antoine Férard de la Chesnays, directeur des postes à Foultoure, intimé, contre François Janvier et Catherine Férard, sa femme, appellans. » 1761. In-4°.

Page 565. « Précis pour Esprit-Joseph de La Grée, écuyer, sieur de la Ferière, et les sieurs de La Grée, ses fils, héritiers par bénéfice d'inventaire de défunte dame Anne-Françoise Obled, à son déceds épouse dudit sieur de La Grée..., contre Claude Geoffroy, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi,... appellant des sentences rendues au Châtelet, les 25 juin 1766 et 31 juin 1767. » In-4°.

Page 591. Pièces concernant le procès entre les dames Marie-Philibert Grimod, Marie-Antoinette Dumas, sa fille, contre Jérôme-Louis Parat de Mongeron. 1768. 4 pièces in-4°.

Page 781. « Mémoire signifié pour les doyen, syndic et communauté des conseillers du Roi, notaires au châtelet d'Orléans, appellans et demandeurs, contre messire Henri-Gabriel Curault, écuyer..., François Bourgoin, tuteur naturel de ses enfants mineurs, héritiers de Thérèse Lubin, leur mère, intimé, la veuve de Jean Lubin... et les sieurs Louis et Joseph Lubin, le sieur Geffrier et sa femme, appellans.» 1761. In-folio.

Page 808. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui permet aux notaires de la ville d'Orléans, attendu le droit qu'ils ont de pouvoir passer des actes dans toute l'étendue du royaume, de les faire contrôler, soit au bureau de la ville d'Orléans..., soit au bureau du lieu de la passation de l'acte..., condamne le nommé Pompon, notaire, en 200 livres d'amende pour avoir fait contrôler un acte par lui reçu dans un autre bureau que celui de sa résidence... Du 12 janvier 1745.» In-4°.

Page 809. « Arrêt qui juge que c'est aux notaires et non aux officiers des bailliages à faire les inventaires. » 1761. In-4°.

Page 815. Deux autres mémoires manuscrits sur le même sujet.

Page 856. « Précis pour les doyen, syndic et communauté des conseillers du Roi, notaires de Chaalons en Champagne, contre MM. les officiers du baillage de ladite ville, et le sieur Le Lorain, greffier dudit bailliage, et encore contre le sieur Joseph Prignet... et M. Pierre Hippolyte Guillemin... » 1761. In-4°. — 867 pages.

1173. XL. *Inventaire-Juges consuls.*

Page 13. « Mémoire sur délibéré pour demoiselle Henriette de Montguichet, veuve du sieur Libois..., contre Me André Dezoches, docteur en médecine, et autres héritiers et représentans du sieur Dezoches, entreposeur du tabac..., et encore contre le sieur Juge, négociant à Clermont, aussi intimé. » 1779. 2 pièces in-4°.

Page 71. « Réponse au sommaire signifié pour les notaires royaux de la ville de Châlons, contre le chapitre de l'église cathédrale de la même ville. » 1746. In-4°.

Page 78. « Mémoire pour les doyen, syndic et communauté des notaires de la ville de Saumur en Anjou, demandeurs, contre les officiers de la sénéchaussée de la même ville, et René Lemoine, leur greffier, défendeurs. » 1755. In-4°.

Page 98. « Précis pour les conseillers du Roi, notaires au châtelet d'Orléans, appelans et demandeurs, contre les héritiers Lubin, intimés et appelans, et contre les officiers du bailliage d'Orléans, défendeurs. »

Page 114. « Addition au mémoire signifié pour Me Alexandre-Louis Gueniveau, conseiller du Roi..., et le sieur Jacques Diotte, sieur de la Valette, propriétaire des greffes de Loudun..., contre la communauté des notaires royaux de la ville de Loudun, demandeurs et défendeurs. » 1761. In-4°.

Page 146. « Mémoire signifié pour les doyen, syndic et compagnie des notaires royaux de la ville de Reims, demandeurs, contre M. l'archevêque de Reims, M. l'évêque de Laon..., les prévôt, doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Reims... » 1761. In-4°.

Page 178. Voir plus haut, tome XXXIX, page 856.

Page 196. « Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris..., intervenans et demandeurs, contre la dame veuve

et une partie des héritiers du sieur Chauvin, demandeurs, la communauté des notaires au Châtelet de Paris, aussi intervenans, et en présence de Mᵉ Masson... et autres héritiers du sieur Chauvin. » 1770. 2 pièces in-4°.

Page 236. « Mémoire signifié pour Armand-Jules de Rohan, archevêque duc de Rheims, premier pair de France, défendeur, contre les doyen, syndic et communauté des notaires royaux de la ville de Rheims, demandeurs. » 1752. In-4°.

Page 284. « Précis pour M. l'évêque comte de Beauvais, pair de France, intervenant et demandeur, contre les notaires royaux de Beauvais, appellans et défendeurs, en présence des veuve et héritiers de Jacques-Philippes Tingot, bourrelier à Beauvais, intimés. » 1780. In-4°.

Page 294. « Mémoire pour messieurs les officiers royaux du bailliage de Péronne, opposans, contre Louis-Marie, marquis d'Estourmel, baron de Capy, seigneur de Suzanne et autres lieux, défendeur et demandeur. » 1778. 2 pièces in-4°.

Page 322. « Mémoire pour le sieur Edme Houzelot, négotiant à Troyes..., appellant, contre monsieur le procureur général, intimé. » 1773. In-4°.

Page 350. « Mémoire pour les officiers du bailliage, siège présidial et châtelet d'Orléans, demandeurs et défendeurs, contre les juges-consuls de la même ville, défendeurs et demandeurs. » 1780. 2 pièces in-4°.

Page 498. « Mémoire pour Louis de Mailly, marquis de Nesle, prince souverain d'Orange..., prenant fait et cause de Mᵉ Joseph-Marie Lucas de Bellorian, contre les syndic et directeurs de ses prétendus créanciers, en présence de la dame princesse de Nassau..., du sieur Copineau... et du sieur Cadot..., aussi intervenant. » 1760. In-4°. — 564 pages.

1174. Tome XLI. *Lanterne-Légitimité.*

Page 9. « Supplément au mémoire du sʳ Leroy sur les meilleurs moyens d'éclairer la ville de Paris. » 1766. In-4°.

Page 13. « Mémoire pour le sieur Claude Levier, officier du Roi, et autres laboureurs et fermiers des paroisses de Louvres en Parisis et Chatenay, appellans, contre Charles-Étienne-Félix Lallemant de Nantouillet, fermier général, seigneur de Marly-la-Ville, Puiseux en France et autres lieux, intimé. » 1761. In-4°.

Page 27. « Précis pour M. le marquis d'Asfeld, comte d'Avaux...,

appellant, contre Jean Gorju, Pierre Prévôt et consors, fermiers du Trembleau, intimés. » 1759. In-4°.

Page 41. « Mémoire et consultation pour le sieur Michel Warluy, négociant à Beauvais, contre M. Le Mairat, président de la Chambre des comptes. » 1782. In-4°.

Page 61. « Précis sur délibéré pour les sieurs Berthiol et consorts, habitans d'Ambert en Auvergne, contre le comte de Merle, seigneur du même lieu, prenant le fait et cause de ses fermiers. » 1768. In-4°.

Page 81. « Légalisation, certificat de vie. Arrêt qui ordonne qu'il seroit donné par le juge seul, sans présence ni signature du greffier. » 1761. In-folio. Manuscrit.

Page 89. « Mémoire sur délibéré pour le sieur Duparc, maître d'hôtel de la ville de Paris, héritier et légataire du sieur de Vaux, contre Marguerite Garnier, veuve Durand. » 1761. In-4°.

Page 117. « Mémoire pour le sieur Bernard, comte de Coubert, contre le marquis et la marquise de Chabannes. » 1762. In-4°.

Page 149. « Mémoire pour madame la duchesse de Lauraguais, la marquise de Flavacourt et consors, défenderesses, contre madame la duchesse de Mazarin, demanderesse. » 1758. In-folio.

Page 167. « Mémoire pour le sieur Hatte, premier capitaine-fonctionnaire du régiment de Languedoc, contre madame de Vauvray, monsieur et madame de Vieuxmaisons, en présence de la dame Hatte. » 1765. In-4°.

Page 303. « Mémoire pour la dame veuve du comte de Vassé et consors, créanciers du sieur Simonet, secrétaire du Roi, intervenans, contre le sieur Lenoir, tuteur de Françoise-Marguerite et Angélique-Denise, soi-disant filles des sieur et dame Simonet, défendeurs, en présence du sieur Simonet... » 1758. In-folio.

Page 333. « Mémoire pour la dame Hatte, contre mesdames de Vauvray et de Vieuxmaisons, ses filles, en présence du sieur Hatte, son fils. » 1765. In-4°.

Page 397. « Mémoire pour Louis-René Buton, fils légitimé de René Buton et de Jeanne Labbé, intimé, contre Abraham Héraud, curateur de ses enfans mineurs, appellant. » 1765. In-4°.

Page 453. « Observations pour le sieur anonyme Hatte. » 1766. In-4°.

Page 473. « Mémoires distribués au Parlement contre le sieur de

Rougemont, avant l'arrêt intervenu le 23 mai 1765. » 2 pièces in-4°.

Page 525. « Mémoire pour la dame de La Pouplinière... contre les légataires du sieur de La Pouplinière. » 1764. In-4°.

Page 573. « Second plaidoyer contenant les moyens, prononcé en l'audience de la Grand Chambre de la cour, le 8 juillet 1783, pour la marquise d'Anglure, contre les sieurs Petit. » 1783. 3 pièces in-4°. — 840 pages.

1175. Tome XLII. *Legs-Lettres missives.*

Page 13. « Mémoire servant de réponse pour sieur Marie-César Say, maitre d'hôtel du Roi, et demoiselle Marie-Anne Langlois, son épouse, contre les sieurs et dames Penonnet, L'Étourneau et la dame Sidier. » 1777-1778. 2 pièces in-4°.

Page 51. « Pièce concernant le sieur Legoux, légataire de la demoiselle Fournier. » In-4°. Manuscrit.

Page 59. « Mémoire pour le marquis de La Grange... contre François Brunier, dit Le Brun, ci-devant valet de chambre de M. Méliand, conseiller d'État. » 1769. In-4°.

Page 79. « Mémoire pour le sieur de La Martinière, premier chirurgien du Roy, appellant, contre mademoiselle d'Armagnac, monsieur le maréchal et madame la maréchale d'Ysenghen, héritiers de monsieur le prince Charles de Lorraine, intiméz. » 1753. In-folio.

Page 99. « Mémoires pour les maîtres, gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris contre les syndics de l'union des créanciers des ci-devant soi-disant Jésuites. » 1767. In-4°.

Page 115. « Précis sur le provisoire pour le sieur Jean-Charles Dupré, mineur, procédant sous l'autorité du sieur Tabusse, marchand bourrelier, son oncle et son tuteur, contre monsieur le maréchal duc de Richelieu, pair de France. » In-4°.

Page 127. « Question de sçavoir comment l'héritier qui se tient à la distraction des quatre quints, aux termes de l'article 295 de la Coutume de Paris, doit faire l'abandon des meubles, acquêts et du quint des propres à tous les légataires. » 1770. In-4°.

Page 151. « Mémoire pour le sieur Rouquet, négociant, tuteur d'Antoine-François Casse, fils légitimé d'Antoine Casse..., légataire particulier de son père d'une somme de six cent mille livres, contre Jean-Baptiste-Honoré Raymond, mineur de dix-huit ans, et Paul-Marie Raymond, mineur de seize ans, non émancipés, procédant sous l'assistance d'un procureur *ad lites*, institué par ledit sieur Casse, ses héri-

tiers et ses légataires universels, demandeurs en nullité du legs du mineur Casse. » 1779. In-4°.

Page 199. « Mémoire pour les héritiers du sieur Rouillé des Filletières contre les légataires universel et particuliers dudit sieur des Filletières. » 1781. In-4°.

Page 287. « Observations pour madame de Pontac, baronne de Seiches. »

Page 291. « Mémoire signifié pour le sieur Guériot, intimé, contre la veuve Fauvelet, appellante. » 1765. In-4°.

Pages 299. « Précis en l'instance pour le sieur Salzmann et compagnie, banquier à Paris, contre Mᵉ Lévié, commissaire au Châtelet de Paris, au nom et comme chargé du recouvrement des effets de Bermont et compagnie, et Joseph Laurent Paquier, agent de change à La Rochelle. » 1762. In-4°.

Page 327. « Mémoire signifié pour le sieur Georges Bouchet, ci-devant commis de la forge de Montault, intimé,... contre le sieur Charles Aubry, négociant..., appellant, le sieur Claude Droin, marchand de fer à Paris..., et le sieur François Bourlier,... défendeur. » 1760. 2 pièces in-4°.

Page 377. « Mémoire signifié pour le sieur Louis Cambronne, courtier de toiles à Saint-Quentin, appellant et demandeur, contre les légataires universels du sieur Jérôme Hargenvilliers, intimés et défendeurs, et le sieur Antoine-Léonard Guldiman, banquier à Paris, défendeur. » 1761. In-folio.

Page 391. « Mémoire signifié pour les sieurs Boillère, les sieur et dame Janelle d'Ouville et consors, intimés, appellans, demandeurs et défendeurs, contre les sieurs Everat père et fils,... le sieur Baudry... et le sieur Vigner, défendeur et demandeur. » 1760. In-folio. — 490 pages.

1176. Tome XLIII. *Lettres de rescision-Libraires.*

Page 9. « Réponse au dernier mémoire de messieurs les directeurs des créanciers du feu prince de Carignan pour M. le président de Mascrany. » 1762. In-folio.

Page 93. « Mémoire pour le marquis de Villeneuve contre Claude Accault, receveur de la terre de Pizy-en-Bourgogne, et consorts, héritiers de M. Accault, conseiller au Grand Conseil. » 1760. In-fol.

Page 125. « Mémoire signifié pour messire Antoine, comte de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly-Sauvage et autres lieux, dame Magde-

laine-Susanne de Roffignac, sa femme, et messire Claude de Neufchaise, chevalier, seigneur du Plessis, intimés, contre le marquis de Saint-Félix, lieutenant pour le Roy en la province de Languedoc, le chevalier de Saint-Félix, et la dame de Narbonne-Caillis, leur sœur, appellans. » 1756. In-folio.

Page 143. « Mémoire signifié pour demoiselle Jeanne Caze, épouse de M. Cantinolle, autorisée par justice à la poursuite de ses droits, appellante, contre le sieur Mathurin Caze, receveur général des gabelles, intimé. » 1760. In-folio.

Page 167. « Réflexions sur le délibéré pour le sieur Durey d'Harnoncourt, receveur général des finances, contre M. Danican d'Annebault, maître des comptes, et la dame son épouse, en présence des sieurs Danican, de Landivisiau, de Coetmur et d'Audours, et de madame de La Bedoyère, héritiers bénéficiaires du sieur Danican de Lépine, leur père et ayeul. » 1761. In-4°.

Page 187. « Second mémoire pour les sieurs Henri-François Boubers de Corbeville, imprimeur-libraire, notable de la ville de Saint-Omer, et Charles-Louis Boubers, son fils majeur, bourgeois de ladite ville. » In-4°.

Page 231. « Réplique et consultation signifiées pour les syndic et adjoints des libraires et imprimeurs de Paris, contre le sieur Luneau de Boisjermain. » 1769. In-4°.

Page 255. « Réponse pour les libraires associés à l'Encyclopédie au mémoire du marquis de La Saône et consors, intervenans, et contre le sieur Luneau de Boisjermain. » 1777. 6 pièces in-4°.

Page 373. « Précis pour la dame veuve Desaint, libraire, contre le sieur Paucton. » 1778 et 1785. 2 pièces in-4°.

Page 387. « Précis pour les libraires et imprimeurs de Paris sur la capacité d'être promus à l'échevinage. » 1765. In-4°.

Page 403. Mémoire à consulter pour le sieur de Bure, contre le sieur de La Chapelle. 1782. In-4°. — 418 pages.

1177. Tome XLIV. *Libraires-Loyers*.

Page 9. « Mémoire pour Pierre-Joseph-François Luneau de Boisjermain, souscripteur de l'Encyclopédie... » 1771. 5 pièces in-4°.

Page 359. « Mémoire à consulter pour le sieur Guyot, écuyer, ancien magistrat. » 1775. In-4°.

Page 371. « Mémoire pour la veuve Desaint, libraire, tant en son nom que comme tutrice de ses enfans mineurs, demanderesse, contre

le sieur Guyot, écuyer, ancien magistrat, défendeur. » 1775. In-4°.

Page 395. « Mémoire de M. Becquey, lieutenant criminel au bailliage de Vitry. » In-folio. Manuscrit.

Page 415. « Lieutenant criminel de la Flèche, contre les autres officiers de la sénéchaussée, arrêt en sa faveur. » 1740. In-4°. Manuscrit.

Page 423. « Mémoire pour Mᵉ Jean-François Pagès des Huttes, écuyer..., contre Mᵉ François-Michel de Sistrières, lieutenant général au baillage de Vic, plaignant, défendeur et demandeur. » 1776. In-4°.

Page 491. « Précis pour Pierre Sabathier, laboureur au village de Badaillac en Auvergne, accusé et demandeur, contre Mᵉ François-Michel de Sistrières, lieutenant général au baillage de Vic en Carladès, plaignant et défendeur. » In-4°.

Page 507. « Mémoire pour les jurées garde-lingères de Paris, intimées, contre Louis Carré, maître et marchand fripier de la même ville, appellant, et encore contre les syndic et jurés en charge de la communauté des fripiers, intervenans. » 1763. In-4°.

Page 521. « Observations servant de réponses au mémoire imprimé pour Pascal, perruquier, intimé, contre la dame veuve Lemoyne, appellante. » In-4°.

Page 525. « Mémoire pour le sieur Jean-Baptiste Babois, négociant à Versailles, intimé, demandeur et défendeur, contre le sieur Pierre-Jacques Anteaume... et les sieurs Félix Nogaret, commis de M. le comte de Saint-Florentin, Philippe Stadler, musicien du Roi, Nicolas-Louis Cocural, huissier au châtelet de Paris, et Benoît Cottin, maître boulanger, tous demeurans en la même ville de Versailles, intimés, demandeurs et intervenans. » In-4°.

Page 549. « Mémoire pour le sieur Mancané, receveur général de la loterie de Saint-Sulpice, intimé, contre le sieur Servandoni, chevalier de l'Ordre militaire de Christ en Portugal, appellant. » 1762. In-4°.

Page 561. « Mémoire pour le sieur Banet et sa femme, défendeurs, contre les sieurs Grandin, demandeurs. » 1778. In-4°.

Page 601. « Précis pour l'abbé d'Audiffret, intimé, contre le sieur Maubat, appellant. » 1775. In-4°.

Page 605. « Points décisifs au procès pour le baron de Durcet, contre le comte de Montboissier et son fermier. » 1779. In-4°.

Page 613. « Addition au mémoire pour les prévôt des marchands et échevins, défendeurs, contre monsieur l'archevesque [de Paris], demandeur. » 1766. In-4°.

Page 621. « Lods et ventes. Sont-ils dus pour une donation par un père à ses enfants, à la charge de payer des créanciers délégués. Consultation. » 1786. In-4°. Manuscrit.

Page 625. « Mémoire pour M. le duc de La Trémoille, comte de Laval, contre Pierre Le Nicolais, secrétaire du Roi. » 1770. In-4°.

Page 665. « Précis pour le sieur Fortier..., demandeur et défendeur, contre Mᵉ Jean-Laurent Regnaud..., appelant, demandeur et défendeur. » In-4°. — 676 pages.

1178. Tome XLV. *Magistrat-Matières criminelles.*

Page 13. « Mémoire à consulter et consultation pour MM. de Couste et Bertin, conseillers en la Cour des monnoies. » 1779. In-4°.

Page 25. « Mémoire pour les administrateurs des biens et revenus de l'église et pauvreté d'Essart en Artois et Joseph Pagnoul, marchand de vin à Béthune, et Marie Pélagie, sa femme, intimés, contre Marie-Joseph Vacheux, veuve de Pierre-Paul Elipré, et à présent femme séparée de biens d'Adrien-Joseph Manessier, appellante. » 1767. In-4°.

Page 53. « Mémoire pour le comte de Mesgrigny de Villebertin, grand bailli et maire de la ville de Troye, contre le sieur Coquart, premier échevin, et autres. » 1769. 3 pièces in-4°.

Page 119. « Précis pour Mᵉ Jean-Baptiste Mathieu,... maire de Sainte-Menehould; Mᵉ Henry Mouton...; Mᵉ Henry-Louis Mathieu, syndic; Mᵉ Claude Colin, président au grenier à sel; Mᵉˢ Pienet, Pellerin et Buirette,... défendeurs; contre Mᵉ Jean Boileau, président au bailliage, et consors, demandeurs, et Mᵉ Jean-Louis Le Serrurier et autres, intervenans. » 1762. In-4°.

Page 127. « Précis pour Pierre Lamothe et autres, marchands et gardes de la communauté des marchands merciers... de la ville... de Blois, appellans, demandeurs, contre Jacques-Marie Baigneux, aspirant à la réception en ladite communauté, intimé... » 1765. In-4°.

Page 135. « Mémoire pour les maîtres et gardes visiteurs en charge du corps et communauté des maîtres horlogers de Paris, intimés, contre MM. les commissaires du grand Bureau des pauvres..., prenant fait et cause de Bernard Ripert et Jean-Baptiste Hélie, ouvriers horlo-

gers,... appellans, et contre lesdits Bernard Ripert et Jean-Baptiste Hélie, intervenans. » 1766. In-4°.

Page 187. Supplique de Pierre-Antoine-Joseph de Péglion au Roi. 1766. In-4°.

Page 277. « Mémoire pour les marchands et fabriquants de papier de la ville de Rouen, demandeurs, contre le sieur Subito l'aîné, aussi marchand de papier de la même ville, et contre le sieur Brunet, marchand à Orléans, partie intervenante. » 1775. In-4°.

Page 305. « Mémoire à consulter pour Me Anne-Claude Dorigny, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, et demoiselle Marie-Félicité Dorigny... contre François Regnault, jardinier-maraîcher, intimé, et François Rose,... aussi intimé. » 1779. In-4°.

Page 319. « Mémoire présenté au Roi... par les marchands unis en corps de quantité de villes du royaume contre les colporteurs, rouleurs, porte-balles et marchands forains. » 1758. In-4°.

Page 351. « Mémoire pour les grand-garde, gardes et communauté des marchands unis de la ville de Châlons-sur-Marne, intimés et appelans, en réponse au précis imprimé pour le sieur Antoine Baillet, prenant la qualité de marchand épicier-droguiste, demeurant à Châlons-sur-Saône, appellant et intimé. » 1766. In-4°.

Page 389. « Mémoire pour les maîtres et gardes des marchands merciers, contre la communauté des perruquiers de Paris. » 1767. In-4°.

Page 413. « Statuts, ordonnances et règlemens pour les marchands merciers... de la ville de Chaalons en Champagne, vérifié en la cour de Parlement de Paris, le 16e janvier 1663. » 1753. In-4°.

Page 453. « Ordonnance du roy Louis XIII servant de statuts aux marchands merciers, grossiers, jouailliers de cette ville de Paris. » 1613. 2 pièces in-4°.

Page 485. « Précis pour le sieur Antoine Baillet, marchand épicier,... demeurant à Châlons-sur-Saône, appellant et intimé, contre la communauté des marchands unis de la ville de Châlons en Champagne, intimés et appellans. » 1766. In-4°.

Page 501. « Second mémoire pour le sieur Antoine Baillet,... demeurant à Chalons-sur-Marne, en réponse au mémoire imprimé pour les grand-garde... des marchands unis de la ville de Châlons-sur-Marne, intimés et appellans. » 1766. In-4°.

Page 515. « Mémoire pour François de La Lande, marchand de

bois à Paris, et Marie-Anne Charpillon, sa femme,... contre M. le procureur général. » 1786. In-4°.

Page 579. « Mémoire sur délibéré pour le sieur de Labane, marchand de bois pour la provision de Paris, et demoiselle Élisabeth Haribelle, son épouse, appelans, contre les sieurs de Baune et Deinys, aussi marchands de bois pour la provision de Paris, intimés. » 1761. In-4°.

Page 621. « Mémoire pour messire Jean-Gaston-Zacharie Hocart, chevalier, seigneur de Renneville et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Picardie,... contre les sieurs curé et marguilliers de la paroisse Sainte-Marguerite de la même ville. » 1759. In-4°.

Page 629. « Précis pour le sieur Caignart, marchand mercier à Paris, appellant, contre la demoiselle Morel... et la dame veuve Morel..., intimées. »

Page 641. « Mémoire pour la demoiselle Collard, veuve du sieur Grosjean..., appellante et demanderesse, contre le sieur Gargam de Chevigny et le sieur Grosjean, marchand épicier, intimés et défendeurs. » 1767. In-4°.

Page 665. « Mémoire pour demoiselle Louise Régis,... appellante comme d'abus du prétendu mariage entre elle et le sieur Pitrot, et subsidiairement demanderesse en séparation de corps et de biens, contre le sieur Antoine-Bonaventure Pitrot, maître de ballets de la Comédie italienne, représentant son mari, intimé sur l'appel. » 1765-1766. 3 pièces in-4°.

Page 781. « Mémoire pour François-Xavier-Louis Gargam de Chevigny, écuyer..., et Jean-Baptiste Turpin... contre Mᵉ Chapron, avocat, président des traites foraines, et Mᵉ Coqteaulx, notaire royal à Chalons. » 1768. In-4°.

Page 807. « Instruction sur la manière dont les officiers des justices seigneuriales doivent se comporter lorsqu'il se commet un crime dans l'étendue de leur juridiction. » 1780. In-4°. — 820 pages.

1179. Tome XLVI. *Mariage-Messageries.*

Page 9. « Mémoire pour Mᵉ Claude Dubois, conseiller du Roi en l'élection de Châlons, Mᵉ Antoine Bonnefin..., sieur Claude de Lomas de Valcourt, trésorier des ponts et chaussées, et sieur Artus Talon, bourgeois de la ville de Châlons, intimés, contre Mᵉ Jean-François Chapron, avocat au Parlement et au bailliage de Châlons, président du bureau des traites foraines, conseiller en l'élection et procureur

fiscal de l'échevinage de la même ville, appellant. » 1768. In-4°.

Page 49. « Mémoire à consulter et consultation pour les sieur et dame Noguès et le sieur Payen de Boisneuf, héritiers de la dame veuve Bidonne. » 1767. In-4°.

Page 97. « Mémoire servant à consulter et consultation sur trois questions : un mariage célébré entre l'oncle et la nièce mineure, en pays étranger, sans dispense, sans avis des parens et avec tous les autres caractères de la séduction et de la clandestinité, est-il abusif? La réhabilitation de ce même mariage, faite en vertu d'une dispense du pape, mais d'ailleurs avec les mêmes caractères de séduction et de clandestinité, est-elle valable? La nièce toujours mineure est-elle recevable à appeler comme d'abus et de son propre mariage et de tout ce qui l'a précédé et suivi? » 1766. In-4°.

Page 249. « Mémoire pour le sieur Louis Brunet de L'Herbaudière et dame Marie Gervais, son épouse, appellans, contre damoiselle Françoise Brunet, leur fille. » 1767. In-4°.

Page 269. « Mémoire pour le sieur Florimond de Monsures, seigneur d'Agnières, appellant, contre demoiselle Anne de Monsures. » 1760. In-4°.

Page 277. « Résumé des trois mémoires des sieurs Potin sur la première question, celle de mariage. » In-4°.

Page 285. « Mémoire pour S. A. S. mademoiselle de Sens, M. le prince de Tingry, M. de Montmorency, les représentants de M. le duc de Gesvres, M. de Caumartin, intendant de Flandres et d'Artois, les directeurs des créanciers de M. de Harlay..., propriétaire des privilèges des coches par eau..., appellans, contre les syndics et communautés réunies des officiers planchéeurs, boueurs, débacleurs, metteurs à ports, garde-bateaux et déquipeurs, intimés. » 1762. In-4°.

Page 361. « Mémoire pour M[e] Bordeu, docteur en médecine de la faculté de Montpellier et docteur régent de celle de Paris. » 1761.

Page 395. « Mémoire pour les sieurs Joannard, Collet, Gillet et Thiesset, docteurs régens de l'université de médecine de Montpellier, associés correspondans de la Société royale de médecine, composans le collège de médecine de la ville de Troyes, auquel l'office de médecin du Roi est réuni, contre le sieur Dupont, docteur de la faculté de Reims, admis à l'exercice de la médecine dans ladite ville. » In-4°.

Page 437. « Mémoire pour M[e] Jean-Charles Dessesartz, docteur régent et doyen de la faculté de médecine en l'Université de Paris; MM. Barthelemi-Toussaint Leclerc, Jean-Baptiste-Eugènie Dumangin, Cosme-Augustin Lezurier et Philippe-Alexandre Bacher, tous docteurs régents de la même faculté, accusés, contre le sieur Guilbert de Préval, accusateur. » 1777. 5 pièces in-4°.

Page 609. « Troisième suite des observations du sieur Varenne, receveur général des finances de Bretagne, contre le sieur Mabile, directeur des vingtièmes de la généralité de Paris, et autres accusés. » 1776. In-4°.

Page 625. « Mémoire pour le syndic de l'église métropolitaine d'Albi contre le syndic des vicaires de la même église. » 1776. In-4°.

Page 685. « Observations pour M[me] de Beaumanoir contre ses enfants. » 1783. In-4°.

Page 701. « Mémoire pour Pierre Henriet, adjudicataire des fermes générales, contre Jacques Fabre, marchand à Nantes. » 1762. In-4°. — 786 pages.

1180. Tome XLVII. *Messageries-Mutation.*

Page 13. « Mémoire pour Charles Reneuse, fermier des coches, carosses, diligences et messageries, tant royales que de l'Université de Paris à Lyon, appelant de sentence rendue du Châtelet de Paris, du 25 septembre 1762, contre Germain Moreau, l'un des fermiers du droit de minage des grains à Auxerre, les jurés-mesureurs de grains de ladite ville, et les maire perpétuel, gouverneurs et échevins de la même ville, tous intimés. » 1764. In-folio.

Page 31. « Mémoire pour la dame Thierriat, intimée, contre le fermier des coches par eau d'Auxerre, appelant. » 1761. In-folio.

Page 39. « Mémoire pour le sieur Louis Cambronne, négociant à Nantes, intimé, contre le sieur Fayallole, fermier des messageries, coches et carosses d'Angers, appellant. » 1762. In-4°.

Page 79. « Mémoire signifié pour les maire et pairs de la ville de Beauvais, intervenans en la cause entre M. le cardinal de Gesvres, évêque, comte et châtelain de Beauvais, pair de France, stipulant pour son procureur fiscal ausdits comté et chatellenie, intimé, et les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Beauvais, prenant le fait et cause d'André des Cateaux, leur meunier, appellans. » 1761. 2 pièces in-4°.

Page 139. « Mémoire pour Jean-Alexandre de Bernard, marquis de Champigny-Mongon, seigneur de Chaslette et autres lieux, prenant le fait et cause de Jean Raimbault et Nicolas Gourdet, ses meuniers, intervenant et appelant, contre S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, seigneur de Montargis, intimé. » 1767. In-4°.

Page 195. « Sommaire pour Jean Pelle et autres, meuniers et blavetiers de la rivière d'Indre, appellans, contre monsieur le procureur général. » In-folio.

Page 199. « Mémoire pour Jean Delaunay, marchand de grains à Triaucourt, appellant, contre Claude-Étienne Miché, ci-devant fermier, sous le nom du sieur Mangin, du droit de minage, dépendant de l'évêché de Châlons, intimé, et encore contre les lieutenant du Roi, gouverneur et gens du conseil de la même ville, intervenans et demandeurs. » In-folio.

Page 209. « A nosseigneurs du Parlement en la Grand Chambre. Supplication de Jean-Claude-Louis Raussin. » 1778. In-4°.

Page 219. « Consultation pour le sieur de Bonal contre le sieur Forestier. » 1776. In-4°.

Page 239. « Mémoire pour le sieur Petit, appelant, contre M° Carré, curé de Fontenay, intimé, et encore contre l'abbé de Vezelay, défendeur. » 1780. In-4°.

Page 267. « Mémoire signifié pour Marguerite Jolly, fille mineure du défunt Nicolas Jolly et Louise Cosquin, émancipée par justice et procédant sous l'autorité de Nicolas Jolly, intimés et défendeurs, contre Anne Meleau, veuve de François Jolly, tant en son nom de commune, que comme mère et tutrice de ses enfans mineurs, appellante d'une sentence rendue en la justice de Coupéville, le 11 mai 1772, et demandresse. » 1776. In-4°.

Page 299. « Récit pour le sieur Daumont de Saint-Martin, valet de chambre de M. de Coigny, intimé et défendeur, contre le sieur Mary, seigneur de la Paulouere, ci-devant garde du corps du Roi, appellant et demandeur. » 1767. In-8°.

Page 311. « Mémoire-sommaire pour messire Charles Aubusson de Cavarlay, écuyer, intimé, contre dame Marie Aubusson, et le sieur Silvain Faure, son fils, appelans. » 1765. In-4°.

Page 317. « Mémoire signifié pour François-Claude de Bellegarde, émancipé, procédant sous l'autorité de M° Martin Jahan, conseiller du

Roi au présidial de Tours, son curateur, intimé et appellant, contre le sieur René de Bellegarde, sieur de la Plaine, appellant et intimé. » 1732. In-folio.

Page 333. « Actes primitifs concernant l'établissement du séminaire des Missions étrangères, sa constitution et la forme de son gouvernement, contre les prétentions nouvelles de M. de Martilliat, évêque d'Écrinée. » 1750. In-folio.

Page 369. « Mémoire pour les supérieur et directeurs du séminaire des Missions étrangères, intimés, contre les sieurs Girard et Manach, appellants comme d'abus, et les sieurs Leloutre et Davoust, intervenants. »

Page 437. « Au Roi, pour Jean Baptiste Petau, négociant de la ville d'Orléans, fermier général des domaines, droits et revenus de la seigneurie de Monaco, contre M. le duc de Valentinois, seigneur de Monaco, pair de France. » 1774. In-4°.

Page 497. « Mémoire pour les marchands et fabricants de papier de la ville de Rouen, demandeurs, contre le sieur Subito l'aîné, aussi marchand et fabriquant de papier de la même ville, et contre le sieur Brunet, marchand à Orléans, partie intervenante. » 1775. In-4°.

Page 525. « Mémoire pour Mᵉ François Cuymon de Brelay, avocat en Parlement et au siège de Chateauroux, et demoiselle Marie Basset, son épouse, intimés, contre Thérèse Viguier, veuve de Pierre Catherinot, sieur de Villechaise, appellante, et encore contre les sieurs Penier et Rochoux, aussi appellans. » 1760. In-folio.

Page 537. « Mémoire pour dame Thérèse-Geneviève Ravot d'Ombreval, veuve de messire Charles-Honoré de Buissi, seigneur de Long, Lompré, le Catelet, Enconnay, Bouflers et autres lieux, tant en son nom que comme tutrice de ses filles mineures, appellante d'une sentence arbitrale, contre messire Victor Conrade de Cacheleux, seigneur de Villers, intimé. » 1765. In-4°.

Page 595. « Précis pour dame Marie-Angélique de Bessay, veuve de messire Henry Gazeau de la Brandasnière, vivant, chevalier, seigneur, marquis de Champagné, dame et propriétaire de la terre, seigneurie et châtellenie de Bessay, demanderesse en intervention et défenderesse, contre dame Marie-Angélique Duchesne-Dumesnil, épouse séparée quant aux biens de Jacques Gennis, écuyer, seigneur du Chail, dame et propriétaire de la terre de Laubonnière des Champs, demanderesse et défenderesse, et contre messire Louis-Richard Regnon, chevalier...

messire Isaac-Bénigne Regnon et dame Henriette Regnon, veuve de messire Charles d'Alloue, chevalier, seigneur de la Confrardière, demandeurs. » 1760. In-4°.

Page 615. « Précis pour demoiselle Gallien, veuve de M. de Champigny..., appellante et demanderesse, contre le sieur Geoffroy d'Assy, caissier des recettes générales des finances, intimé et défendeur, et le sieur Goujon, architecte, défendeur. » 1777. In-4°.

Page 631. « Mémoire signifié pour la veuve, et les enfans et héritiers de François Chapiteau, intimés, contre Pierre Varoquier..., appellant, en présence du comte d'Haussonville, aussi intimé. » 1768. In-4°. — 646 pages.

1181. Tome XLVIII. *Naissance-Nomination.*

Page 9. « Mémoire à consulter pour le sieur Delahaye, mandataire du sieur Préaudeau ex-trésorier général de l'artillerie et du génie. » 1779. In-4°.

Page 29. « Précis pour le sieur Duplessis, écuyer, contre les officiers municipaux de Vitry, en présence de monsieur le procureur général. » 1767. In-4°.

Page 53. « Précis pour les sieur et dame Mac-Mahon d'Éguilly contre les dames Richard et Maizières. » 1763. 4 pièces in-4°.

Page 299. « Mémoire pour le sieur Daniel de Lisleferme, écuyer, seigneur en partie de Jarlac,... contre les syndic et habitans de la paroisse de Montils, et contre les collecteurs de ladite paroisse pour l'année 1764. » 1767. In-4°.

Page 347. « Second mémoire servant de réponse pour le sieur Le Blanc-Bugnot, écuyer, seigneur du Plessis, contre les officiers municipaux de Vitry-le-François, en présence de monsieur le procureur général. » 1767. 2 pièces in-4°.

Page 545. « Réflexions dans la cause des abbayes de Chezal-Benoist sur la nature et l'origine du droit du Roi de nommer aux prélatures de son royaume. » 1764. In-4°.

Page 597. « Précis pour les brevetaires du Roi sur les abbayes de Saint-Alire de Clermont, Saint-Vincent du Mans, Saint-Sulpice de Bourges, Saint-Martin de Séez et Saint-Augustin de Limoges contre les soi-disans abbés réguliers et les religieux desdites abbayes. » 1764. In-4°.

Page 641. « Mémoire pour M. l'archevesque de Lyon, nommé par le Roi à l'abbaye de Saint-Alire de Clermont, M. l'évesque d'Orléans, nommé par le Roi à celle de Saint-Vincent du Mans, M. l'abbé Le Noir,

conseiller en la cour, nommé à l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, le sieur abbé de Véry, auditeur de rote, nommé à l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, et le sieur abbé de Foy, nommé à celle de Saint-Martin de Séez, appellans comme d'abus, opposans, demandeurs et défendeurs, contre les soi-disant abbés réguliers et les religieux des dites abbayes, intimés défendeurs et demandeurs. » In-4°. — 832 pages.

1182. XLIX. *Notaires-Nullité de poursuite.*

Page 13. « Précis sur provisoire pour Pierre Rebours et Guillaume Gabriel Bordier, notaires royaux de la ville de Bellesme, demandeurs, contre Jean-Martin Vallée et Pierre Gosnet, notaires tabellions au comté de Clinchamp, défendeurs, et messire François-Marie-Perrine de Moas, chevalier, ministre, ancien secrétaire d'état..., seigneur et comte de Clinchamp, intervenant. » 1768. In-4°.

Page 25. « Supplique de Pierre Bernier, lieutenant criminel, Claude-Charles Canelle, procureur du Roi, et Denis-Charles Houdet, greffier en chef au bailliage de Meaux. » 1759.

Page 45. « Mémoire pour Me Louis-François Jousselin, notaire du bailliage de Blois, appelant, contre Catherine Chalumeau, veuve d'Étienne Jallon, intimée. » 1777. In-4°.

Page 65. « Mémoire sur délibéré pour Me Pierre Bernier, lieutenant criminel, Claude Charles Canelle, procureur du Roi, et Denis Charles, Houdet, greffier en chef du bailliage de Meaux, contre Jean Dubois, ancien notaire à Lisy, et le nommé Morand. » 1759. In-4°.

Page 121. « Précis pour la veuve Renault, tutrice de ses enfans mineurs, appelante, contre le sieur Deschamps, notaire à Orléans, et la veuve Leroy, intimés. » 1765. In-4°.

Page 141. « Mémoire pour la communauté des notaires au bailliage et ville de Sézanne-en-Brie, intimés et demandeurs, contre Me Martin Collet, notaire royal en la prévôté de Chantemerle,... et encore contre les sieurs Champenois et Tascheret, notaires en la même prévôté de Chantemerle, à la résidence de Villenauxe, le sieur Guéron aussi notaire en la même prévôté, à la résidence de Bethon, les sieurs Cadet et Prévotat, aussi notaires en la même prévôté, à la résidence de Barbonne et Fontaine-Denis, et le sieur Bouchard, procureur en la même prévôté, demeurant à Villenauxe, se disant composer une prétendue communauté de notaires et procureurs au prétendu bailliage de Chantemerle, intervenans. » 1763. In-4°.

Page 181. « Consultation de MM. Pottouin, Visinier, Doulcet et Brousse, anciens avocats au Parlement, pour M[e] Claude-François-Étienne Lenain, notaire royal au bailliage de Châlons en Champagne. » 1750. In-4°.

Page 185. « Mémoire pour M. l'évesque duc de Langres, pair de France, commandeur des Ordres du Roi, demandeur et défendeur, contre les notaires royaux établis à Langres, demandeurs et défendeurs... » 1763. In-4°.

Page 225. « Mémoire signifié pour les doyens, syndic et communauté des conseillers du Roi, notaires au baillage, siège présidial et ressort de Tours, demandeurs et défendeurs, contre Jacques Pays, Claude Griveau, et autres huissiers audienciers au bailliage et siège présidial de la même ville, Joseph-Claude Petit Lapérée, sergent royal, se qualifiant de priseur et vendeur de biens au même siège, et Claude Couette, huissier audiencier au siège des eaux et forêts de la dite ville de Tours, défendeurs et demandeurs. » 1767. In-4°.

Page 265. « Mémoire pour la communauté des notaires royaux du bailliage de Provins, demandeurs, contre les officiers de l'élection de la même ville, défendeurs. » 1766. In-4°.

Page 289. « Précis pour les doyen, syndic et communauté des conseillers du Roi, notaires de la ville de Tours, contre M. l'archevesque de Tours. » In-4°.

Page 311. « Réplique pour les sieurs Bernard, Sarçay et autres aux deux mémoires de Valentin Bernard et du sieur Philibert. » 1760. In-folio.

Page 327. « Mémoire signifié pour les sieurs Sarçay, négocians à Lyon, les sieurs Caillat et Chirat, aussi négocians à Lyon, les sieurs Ravachol et Bouvier, aussi négocians à Lyon, et le sieur Regnaud, ancien receveur des tailles, contre François-Valentin Bernard, ancien marchand de soye à Paris, et le sieur Philibert, banquier à Paris, en présence des sieurs Charpentier, Robert et Bury, huissiers, et des sieurs Nolhac, négocians à Lyon. » 1759. In-folio.

Page 365. « Mémoire pour Cézard-Auguste Mollerat, écuyer, seigneur de Bréchainville, défendeur et demandeur, contre Louis-Joseph Desnoyers, major au service de Sa Majesté impériale, Françoise Sophie et Thérèse-Élisabeth Desnoyers, seigneurs en partie de Bréchainville, demandeurs et défendeurs, et encore contre dame Geneviève Turpin de la Chateigneraye, veuve de messire Charles Desnoyers, vivant sei-

gneur en partie de Bréchainville, demanderesse et défenderesse. » 1763. In-folio.

Page 385. « Mémoire sommaire pour messire Charles Aubusson de Carvalay, écuyer, intimé, contre dame Marie Aubusson et le sieur Silvain Faure, son fils, appelans. » 1765. In-4°.

Page 389. « Mémoire pour messire François-Bruno de Barandier, comte de la Chaussée d'Eu, et dame Marie-Anne-Augustine de La Vieuville, son épouse, auparavant veuve de Ferdinand d'Alpozzo, marquis de la Trousse, au nom et comme tuteurs de demoiselle Marie-Henriette-Renée d'Alpozzo de la Trousse, intimée, contre dame Anne-Henriette d'Alpozzo veuve de Joseph d'Alpozzo, marquis de Voghères, au nom et comme tutrice de Dom Joseph-Alphonse d'Alpozzo, son fils, appellant. » 1764. In-4°.

Page 481. « Mémoire sur délibéré pour Philibert Dimanchin, appellant, contre Pierre-François La Croix, notaire et praticien au bourg et paroisse de René, province du Maine, intimé, en présence de Jean Violle, marchand. » 1761. In-folio. — 507 pages.

1183. Tome IV. *Obligation-Officiers.*

Page 9. « Mémoire signifié pour le sieur Charles Rossignol, intimé, contre dame Jeanne-Marie Salonnier, veuve du sieur de Ganay de Vésigneux, appellante, et Charles-Claude Charleuf et autres héritiers de François Pellé, aussi appellans. » 1761. In-4°.

Page 13. « Mémoire pour M. le duc de Chartres, demandeur, contre les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris, défendeurs. » 1782. In-4°.

Page 97. « Mémoire signifié pour messire Jacques-Louis Gazeau, chevalier, seigneur, baron de Champagné, défendeur, contre la dame Baraton, veuve du sieur Robert, demanderesse, en présence des cohéritiers du seigneur de Champagné, aussi défendeurs. » 1763. In-folio.

Page 119. « Mémoire signifié pour M. le duc de Chevreuse, contre M. le duc d'Orléans, en présence des héritiers de la veuve Béchard. » 1762. In-4°.

Page 183. « Mémoire à consulter et consultation pour le sieur François-Thomas Germain, écuyer, sculpteur-orfèvre du Roi. » 1766.

Page 239. « Mémoire pour les communautés des marchands drapiers, merciers et épiciers unis de la ville de Chaalons, celle des maîtres en l'art de la chirurgie et celle des horlogers de la ditte ville. In-folio. Manuscrit.

Page 255. « Pour les médecins unis de Châlons contre les orfèvres et les sergens, d'autre part. » In-4°.

Page 259. « Mémoire pour les maîtres et gardes-visiteurs en charge du corps et communauté des maîtres horlogers, contre les maîtres et gardes de corps de l'orfèvrerie, et contre le fermier du contrôle des ouvrages d'or et d'argent. » 1768. In-4°.

Page 295. « Mémoire pour les officiers de la sénéchaussée de Clermont-Ferrand contre le sieur Langlois du Bouchet, lieutenant général du même siège. » In-folio.

Page 311. « Précis pour les habitans de Doulaincourt, opposans afin de distraire et demandeurs, contre le marquis et la marquise de Lesperoux, adjudicataires par décret de la terre de Doulaincourt, les sieur et dame de Pons, parties saisies, le sieur de Lacour, syndic et directeur des droits des créanciers des sieurs et dame de Pons, Me Lavoisier, procureur en la cour, ci-devant poursuivant le décret de cette terre, et Me Lemaître, procureur plus ancien des créanciers opposans. » 1767. In-4°.

Page 329. « Mémoire pour messire Denis-Robert Bruneau, chevalier, baron de Vitry, opposant à fin de distraire, demandeur et défendeur, contre Marie-Antoine, Pierre Tirol et consors, poursuivans la saisie réelle de la terre et seigneurie de Saint-Martin-des-Laids, défendeurs et demandeurs, et le curateur à la succession vacante de feu Pierre-René Tirot, défendeur et demandeur. » 1705. In-4°. Plan gravé.

Page 351. « Mémoire pour la demoiselle Cousin et le sieur Troussart, représentans la veuve Le Gras, intimés, contre le sieur Coulon, appellant de sentence de Châtelet de Paris. » 1768. In-4°.

Page 369. « Mémoire pour les officiers du bailliage et siège présidial de Beauvais sur l'érection des terres d'Halluin, Montigny, etc. en marquisat, avec distraction de leur ancien ressort. » 1767. In-12.

Page 389. « Mémoire pour les officiers du bailliage et siège présidial de Beauvais dans la cause entre M. le président Paris de la Brosse, marquis de Ponceaux, d'une part, et les officiers du bailliage et comté de Clermont en Beauvaisis, d'autre part. » 1770. In-4°.

Page 405. « Mémoire pour les officiers du bailliage de Saint-Dizier, contre le sieur Arbinet, conseiller audit bailliage, et en cette qualité faisant les fonctions de lieutenant criminel pour la vacance du siège et président des traites foraines. » 1770. In-4°.

Page 421. « Mémoire pour les officiers du présidial de Chaalons en Champagne. » In-4°.

Page 429. « Extrait des registres des délibérations des officiers du bailliage et siège présidial de Reims. » 1766. In-4°. — 448 pages.

1184. Tome LI. *Pairs-Pêche.*

Page 9. « Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement; sur les droits des pairs et sur les loix fondamentales du royaume. Seconde partie. — Amsterdam. » 1754. In-4°.

Page 142. « Précis pour Denis Rigault, fermier sortant de la ferme de Malnoue, intimé, contre Jacques Crosnier, fermier entrant dans ladite ferme, appellant d'une sentence de la prévôté de Malnoue. » 1785. In-4°.

Page 150. « Second mémoire signifié pour les doyen, syndic et compagnie des trente officiers controlleurs-margeurs-visiteurs de toutes sortes des papiers et cartons entrans dans la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, intimés et demandeurs, contre le nommé Cameau et sa femme et le sieur Pierre Thiébaut, appellans et défendeurs, et contre le sieur Abraham, commissionnaire, défendeur, en présence de messieurs les fermiers généraux et des sieurs directeurs et administrateurs de l'Hôpital général de Paris. » 1758. In-4°.

Page 162. Autre mémoire sur le même sujet. 1758. In-folio.

Page 178. « Mémoire pour Madelaine-Angélique Péan, veuve Remi, appellante, contre Charles Legendre, intimé. » 1765. In-4°.

Page 202. « Mémoire pour les habitans de Contreuves, intimés, contre les habitans de Sugny, appellans, et messire François-Philbert de Sugny, intervenant. » 1785. In-4°.

Page 250. « Observations sur le nouveau système du seigneur et des habitans de Sugny. » 1785. In-4°.

Page 256. « Plaidoyer pour Me Louis-Simon Chesnel, prêtre, licencié en théologie de la Faculté de Paris, curé de Saint-Germain d'Itteville, diocèse de Sens, appellant, contre les nommés Hapeau et Coignet, vignerons audit Itteville, intimés. » 1765. In-4°.

Page 280. « Mémoire pour messire Charles-Oudart-Joseph de Mailly-Couronnel, chevalier, seigneur de Vellu, contre l'abbé de France et consors. » 1759. 2 pièces in-folio.

Page 314. « Supplique de Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, et Jacques-Anne-Raoul de Caradeuc, procureurs généraux au parlement de Bretagne, Louis Charette de La Gacherie, Louis Piquet de

Montreuil, Jean-François Euzenou de Kersalaun et Louis-François Charette de La Colinière, conseillers au parlement de Bretagne. » 1767. 2 pièces in-4°.

Page 402. « Mémoire à consulter pour M. de La Chalotais et M. le comte de Saint-Florentin. » In-folio.

Page 422. « Réponse au mémoire des notaires de Chaalons pour Mᵉ Jean-Ignace Le Lorain, greffier, contre les notaires de la ville de Chaalons. » In-folio.

Page 434. Autre pièce sur le même sujet. In-8°.

Page 452. « Mémoire pour messire Antoine-Garnier Lemaine, prêtre-curé de Saint-Laurent de Médoc, dame Catherine Garnier, veuve de Mᵉ Jean-Baptiste Deaubonneau, avocat au Parlement de Paris, M. Mᵉ Samuel-Alexandre Bréjon de La Martinière, seigneur du petit Lauron, conseiller du Roi, et son avocat honoraire en la sénéchaussée et siège présidial de Saintes, et dame Catherine-Roze Garnier, son épouse, héritiers chacun pour un quart d'Antoine Garnier, leur père et beau-père, négociant à Saintes, et chacun pour un tiers de Jeanne Gillot, leur mère, commune en biens et donataire contractuelle de son mari, demandeurs, contre Mᵉ Jean-Baptiste-François de Latour, avocat au Parlement, et dame Geneviève Pascal, son épouse, ci-devant veuve et commune en biens du sieur Eutrope Garnier, se disant sa donataire contractuelle, défendeurs. » 1784. 2 pièces in-4°.

Page 538. « Précis pour le sieur Joseph Mismaque, laboureur à Saint-Algis, appelant de trois sentences de la gruerie de Guise, des 21 novembre 1777 et 23 janvier 1778, contre Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Condé, prenant le fait de son procureur fiscal, intimé. » 1778. In-4°.

Page 550. « Précis sur délibéré pour Monsieur le prince de Condé, intimé, contre Jean-Jacques Broyart, appellant d'une sentence rendue sur délibéré par le juge gruyer de Guise, le 24 mai 1754. » 1762. In-4°.

Page 558. « Précis pour Mᵉ Charles Maillot, avocat en la cour, demeurant à Nevers, et noble Jean-Léonard-Antoine Maillot, premier avocat général fiscal du duché de Nivernois, appellans, contre sieur Benoît Moreau Desmarets, seigneur de Meaulce, intimé. » In-4°.

Page 562. « Mémoire pour les payeurs de rentes supprimés. » In-folio. Gravé.

Page 564. « Mémoire à consulter et consultation » pour les payeurs de rentes. 1772. In-4°.

Page 600. « Mémoire sur la question : Qui doit présider les assemblées des communes, en juger les contestations, y faire les fonctions du ministère public, recevoir les sermens de leurs officiers, et procéder à leur élection. » 1766. In-4°.

Page 612. « Mémoire signifié pour le sieur Guériot, intimé, contre la veuve Fauvelet, appellante. » 1765. In-4°.

Page 622. « Mémoire à consulter pour le sieur Georges-Frédéric Cleynmann, négociant à Francfort-sur-le-Mein, établi à Paris depuis 1768 ; ci-devant détenu trois ans à la Bastille, actuellement prisonnier à la Conciergerie, contre la demoiselle Clerville, ou Courville, fille majeure, bourgeoise de Paris. » 1782. In-4°.

Page 654. « Précis pour messire Jean-Chrétien de Mascheco, écuyer, et demoiselle Gilberte-Antoinette Dagoneau de Marcilly, son épouse, défendeurs et demandeurs, contre les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Austremoine d'Issoire, opposans et demandeurs. » 1780. In-4°. — 673 pages.

1185. Tome LII. *Pêche* (suite)-*Prébende*.

Page 13. « Memoire pour Louis Le Tellier, comte de Rebenac, marquis de Souvré et de Louvois, contre Jean-Baptiste Guérin et Jean Dardart, tous deux bourgeois d'Aÿ, et encore contre la veuve et héritiers Durand, en présence de monsieur le duc de Bouillon, intervenant. » 1765. In-4°.

Page 23. « Précis pour messire Jean-Chrétien de Mascheco, écuyer, et demoiselle Gilberte-Antoinette Dagoneau de Marcilly... » (V. plus haut, tome LI, p. 654.) In-4°.

Page 43. « Défense pour l'abbaye de Hautvillers, à la requête de M. le procureur général, du 23 mars, présent mois. ».1779. In-4°.

Page 59. « Réponses sommaires pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Hauvilliers, contre les syndic, manans et habitans du village d'Aigny, en présence du sieur Marchal de Saincy, économe séquestre. » 1779. Trois pièces in-4°.

Page 193. « Mémoire pour les pêcheurs exerçant la pêche, en vertu des permissions du domaine, sur la rivière de Sarthe, intimés, contre messire Michel-Denys Amelot, chevalier, marquis de Chaillou, baron de Chateauneuf, chatelain de Juvardeil, ancien colonel d'infanterie,

chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, appellant. » 1751. In-folio.

Page 205. « Mémoire pour Jean-Louis-Nicolas Trinquand, écuyer, sieur Desmarais, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de la maistrise..., vicomté de Paris, et lieux en dépendans, Jacques Guisain d'Orsigny, conseiller du Roy, lieutenant, Charles-Antoine Cheret, conseiller du Roy et son procureur, Augustin Jacques, conseiller du Roy, garde marteau, et Gabriel-Thomas Maupoint, greffier de ladite maistrise, défendeurs, contre le substitut de monsieur le procureur général de la Table de marbre du Palais, à Paris, demandeur.» 1738. In-folio.

Page 209. « Mémoire à consulter et consultation pour les confrères pèlerins, propriétaires, patrons et fondateurs de l'église et hôpital Saint-Jacques de Paris. » 1782. In-4°.

Page 237. « Mémoire pour les directeurs et administrateurs de l'Hôpital général de Paris, auquel est joint celui des Enfans-Trouvés, intervenans, défendeurs et demandeurs, contre les sieurs Troullé et autres se disans administrateurs de la prétendue Confrairie des pèlerins de Saint-Jacques, demandeurs en opposition, et encore contre les sieurs Denoux, curé de la Magdelaine en la Cité, se disant nommé à la trésorerie de Saint-Jacques de l'Hôpital, et les sieurs Huvez et Merbail, se disans nommés à deux places de chapelains de la même église, tous appelans comme d'abus, en présence de M. l'archevêque de Paris, intimé, et encore en présence de M. le procureur général, défendeur. » 1784.

Page 271. « Mémoire pour la communauté des maîtres barbiers-perruquiers-baigneurs et étuvistes de la ville, fauxbourg et banlieue de Paris, contre les soi-disans coeffeurs de femmes. » 1768. In-4°.

Page 295. « Mémoire pour les maîtres perruquiers, qui exercent la coeffure des dames, contre les garçons sans qualité, se disans coeffeurs de dames. » 1768. In-4°.

Page 303. « Mémoire pour Léonard Martin et Jean Feaud, marchands fabriquans en société, en la ville de Tours, appellans, demandeurs et défendeurs, contre François de Lavaur, Boursaut, François Moysan, père et fils, et Michel Blanchereau, intimés, demandeurs et défendeurs. » In-4°.

Page 323. « Précis pour les sieur Salmon et consors, tous marchands

et voituriers par eau fréquentant la rivière de Marne, contre le sieur Ballet, banquier à Paris. » 1770. In-4°.

Page 347. « Mémoire pour les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre et M° Nicolas Collet, notaire royal, leur emphitéote du moulin de Rivotte, défendeurs et demandeurs, contre les prêtres de la congrégation de Saint-Lazare, propriétaires d'un moulin à Vincelotte, au dessous de Rivotte, le commandeur d'Auxerre, le sieur Charmelieu, receveur des tailles de ladite ville, propriétaires en commun du pertuis de Bailly, au-dessous de Vincelotte, et les nommés Cochois, Bourgoin, Mothéré, Monnot et Sallé, mariniers à Auxerre, tous tiers-opposans, demandeurs et défendeurs. » In-4°.

Page 403. « Mémoire pour le sieur Reynard, méchanicien ordinaire du Roi, et membre de l'Académie de Clermont-Ferrand en Auvergne, appellant, défendeur et demandeur, contre le sieur Huyot, maître menuisier à Paris, la demoiselle Huyot, sa femme, la demoiselle de Villeneuve, sa belle-sœur, la nommée Angélique, sa servante, les garçons compagnons de son attelier, intimés, demandeurs et défendeurs. » 1778. In-4°.

Page 427. « Précis pour M. l'évêque-comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France, appellant comme de juge incompétent et d'entreprise de jurisdiction, d'ordonnances rendues par le présidial de Beauvais, les 28 février et 3 avril 1778, demandeur en outre à fin de défenses provisoires de les exécuter, notamment la dernière, en ce qu'elle autorise tous huissiers et sergens royaux et leur enjoint, au premier scandale, irrévérence ou indécence dans les églises, d'arrêter, au sortir d'icelles, et constituer prisonniers les auteurs desdits scandales, irrévérence et indécence, contre les officiers du baillage et siège présidial de Beauvais, intimés et défendeurs. » In-4°.

Page 439. « Mémoire pour le sieur Tavernier, caffetier à Mantes, appellant, contre monsieur le procureur général, intimé. »

Page 509. « Extrait de la cause pour M^r l'évêque comte de Châlons, pair de France, contre M. le procureur général, et encore contre les officiers du bailliage de Vermandois au siège particulier du présidial de Châlons. » 1778. In-4°.

Page 523. « Mémoire pour les lieutenants, guides, exempts et archers de la compagnie du sieur lieutenant criminel de robe-courte du Châtelet, ville prevôté et vicomté de Paris, gendarmerie et maréchaussée de France, intervenans et demandeurs, contre le sieur Le

Roi de Rocquemont..., commandant le guet à pied et à cheval, et les gardes des quais, forts et remparts de la ville de Paris, le sieur Tesse, brigadier du guet à cheval, se disant brigadier de la garde de Paris, et encore contre les guidon, exempts et archers, composans la compagnie du guet titulaire à pied et à cheval de Paris, tous défendeurs, en présence de M. le procureur général. » 1764. In-4°.

Page 655. « Mémoire signifié pour le sieur Constant de Jouy, avocat du Roi au bailliage de Compiègne, et le sieur Constant, son frère, substitut de M. le procureur général au bailliage et autres juridictions royales de Compiègne, contre le sieur L'Évêque, président de l'élection de Compiègne, subdélégué de M. le commissaire départi, premier administrateur de l'hôpital, maire de Compiègne, et se prétendant lieutenant général de police de ladite ville, et contre les sieurs échevins de Compiègne. » 1760. In-4°.

Page 703. « Mémoire pour le sieur Nicolas Gautier, bourgeois de Cessond, et Madelaine Remy, sa femme, intimés, appellans, aux chefs qui leur font préjudice, d'une sentence rendue au bailliage de Chaumont, le 11 août 1751, demandeurs et défendeurs, contre le syndic des habitans et communauté de Cessond, appellant indéfiniment de la même sentence, défendeur et demandeur, et contre Me Robert-Rémy Viellechert, curé du même lieu, défendeur et demandeur. » 1759. In-folio.

Page 723. « Réponse pour le prince Paul Mostouski, comte d'Ostromeck et de Mostouk, palatin et général du duché de Masovie, lieutenant général des armées, et chef propriétaire des gardes-nobles polonaises cavalerie, chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, contre le prince Adam Czartoriski, staroste de Kameneck et de Latyezew, de Zoukow et du Klewan, lieutenant général des armées, chevalier de l'Ordre de Russie. » 1774. In-4°.

Page 781. « Mémoire pour messire Claude-André-Jean-Baptiste Coquebert, écuyer, seigneur de Taizy, lieutenant au régiment de Bresse, intimé, contre dame Louise-Charlotte Coquebert, veuve de Me Antoine-Henri Coquebert, appellante. » 1784. Deux pièces in-4°.

Page 807. « Mémoire signifié pour Me Pierre-Bernard Carpentier, conseiller du Roi, substitut de M. le procureur général au siège de l'Amirauté de Calais, intimé, contre Marie-Françoise Boidin, veuve du sieur Nicolas Pelletier, et Jean Fayolle, tous deux marchands, demeurant au bourg de Guisnes, appellans. » 1762. In-4°.

Page 823. « Précis pour le sieur Faligant, marchand, demeurant en la paroisse de Nézé, intimé et défendeur, contre les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Florent-lès-Saumur, appellans et demandeurs. » 1779. In-4°.

Page 835. « Mémoire signifié pour Jacques Dubois du Tilleul, écuyer-officier vétéran du Roi, maître et propriétaire des forge, fourneau et moulins d'Eurville, intimé, contre le sieur Maurice-Jean-Baptiste Thomassin, seigneur de Bienville, appellant. » In-folio.

Page 847. « Observations pour le sieur Desfourneaux contre le sieur Chauveau. » 1763. In-4°.

Page 855. « Observations des maîtres des postes de la cour de la ville de Paris, et autres lieux des environs, au nombre de trentre trois, sur le mémoire que le Sr Lachenaye a donné au Conseil, qui a pour objet la suppression desdits maîtres et l'entreprise en son nom desdites 33 postes. » 1763. In-4°.

Page 887. « Mémoire signifié pour Thomas Guiot, receveur de la terre et seigneurie de l'Étuin, commun en biens et donataire par contrat de mariage d'une part d'enfant d'Anne Maugats, veuve en premières noces de Pierre Marcille, lesquels Pierre Marcille et Anne Maugats étaient père et mère de Charles Marcille, et les frères et sœurs du même Charles Marcille, soit enfans du premier lit d'Anne Maugats avec Pierre Marcille, soit du second lit de la même Anne Maugats avec Thomas Guiot, tous héritiers dudit Charles Marcille, quant aux propres paternels, et héritiers d'Anne Maugats, leur mère, laquelle étoit héritière mobiliaire dudit Charles Marcille, son fils, intimés, contre Marie-Geneviève Laurent, veuve de Charles Marcille, laboureur, demeurant à Prêle, paroisse de Prunais-sous-Hably, appellante. » 1758. 2 pièces, in-4° et in-folio.

Page 939. « Mémoire pour le sieur Bréaux de Vaux, grand archidiacre de l'église de Châlons, Pierre Thevart, trésorier et consorts, tous chanoines de la cathédrale de Châlons en Champagne, appelans comme d'abus, et demandeurs, contre les sieurs chanoines dudit chapitre de Châlons, intimés et défendeurs. » 1749. In-folio.— 958 pages.

1186. Tome LIII. *Prébende-Prévarication.*

Page 9. « Mémoire pour Philippe de Villiers, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Tours, demandeur, contre M. Raymond David, prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Bourges, et M. Claude-Charles Soullet, docteur en théologie de la

même faculté de Bourges, tous deux prétendans au même canonicat, défendeurs, et les doyen, chanoines et chapitre de la même église, intervenans. » 1762. In-4°.

Page 81. « Question XLIV : Qui doit être préféré sur les meubles que le mari laisse après son décès, ou la veuve, ou le propriétaire de la maison, ou le boucher pour la chair qu'il a fournie. » In-4°. Manuscrit.

Page 95. « Mémoire signifié pour les sieur et demoiselle Chatevaire contre le sieur Grimouard, seigneur du fief de la Touche-Moreau, appellant. » 1737. In-folio.

Page 105. « Mémoire pour Me Bocquet, procureur en la cour, défendeur et demandeur, contre M. Cadié, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Chaumont, demandeur et défendeur, en présence de Me Masson et de Me Fouyn. » 1768. In-4°.

Page 133. « Mémoire sur délibéré pour les prieur, religieux et couvent de l'abbaye royale de N. D. de Vauluisant, ordre de Citeaux, appellans d'une sentence rendue en la première chambre des Requêtes du Palais, le 21 février 1760, contre le sieur Jean-Philippe Merie, écuyer, seigneur de la Tournerie, intimé. » 1760.

Page 147. Consultation au sujet de l'affaire entre le sieur de La Rocque, les sieurs et dame Élie de Beaumont, et le régisseur des biens des religionnaires fugitifs au sujet de la terre de Canon. 1767. In-4°.

Page 167. Notes manuscrites au sujet de la prescription. In-4°.

Page 195. « Préséance entre les Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs et ceux de Saint-Germain-des-Prés à la procession de Sainte-Geneviève. » 1512. In-4°. Manuscrit.

Page 203. « Précis pour maître François-Pierre Piètre, lieutenant général du bailliage de Senlis, contre les vicaires généraux du diocèse de la même ville. » 1767. In-4°.

Page 211. « Préséance. Consultation de M. Babille. » 1762. In-4°. Manuscrit.

Page 223. « Mémoire signifié sur la question de droit public : A qui appartient la présidence dans les assemblées générales des notables de la ville de Lyon. Pour les officiers de la sénéchaussée, contre les officiers municipaux. » 1760-1763. 5 pièces in-4°.

Page 525. « Arrest de la cour de Parlement pour l'exécution des édits d'août 1764 et mai 1765. Du 12 mai 1767, » sur les prétentions de l'évêque comte de Châlons, pair de France. 1767. In-12.

Page 617. « Supplément aux moyens d'opposition contre les lettres-patentes du 31 août 1765, obtenues par M. le cardinal de Gesvres, évêque comte de Beauvais, à l'occasion des édits, d'août 1764 et mai 1765, pour l'administration des villes. » In-4°.

Page 627. « Mémoire sur délibéré pour les créanciers, syndics et directeurs des droits des autres créanciers de la dame Legendre, opposans et demandeurs, contre les doyen, procureur et suppôts de la nation de France, poursuivant l'exécution de l'ordre du prix de l'office de feu M[e] Malarmé, procureur en la cour, défendeurs, et encore contre Marie-Catherine Noël, veuve du sieur Lange, buvetier en la Grand-Chambre du Parlement, commune en biens avec son défunt mari, et les nommés Clouet et Lebeau, légataires du sieur Lange, aussi défendeurs. » In-4°. — 652 pages.

1187. Tome IV. *Princes-Procureurs au Châtelet.*

Page 13. « Mémoire des princes du sang pour répondre au mémoire instructif des princes légitiméz du 15 novembre 1717 et à celui du 9 décembre suivant. » 1717. In-folio.

Page 51. « Lettres de légitimation accordées par les rois Henri IV et Louis XIV en faveur de leurs enfans naturels. »

Page 61. « Mémoire signifié pour demoiselle Françoise Babaut, veuve commune et donataire universelle du sieur François Chaperon de Negrat, receveur du prieuré d'Allouée, intimée, demanderesse et défenderesse, contre Martial de Bonneuil, gendarme de la gendarmerie de France, au nom et comme prenant le fait et cause tant de ses (*sic*) que des sieur et dame Vaugelade, ci-après nommés, appellant, défendeur et demandeur, et contre Isaac-Joseph de Vaugelade et Marguerite Larcier, son épouse, défendeurs, intervenans, appellants et demandeurs. » 1765. In-4°.

Page 93. « Mémoire pour les sieur Paillot, notaire procureur, Gérard, procureur, et Lambinet, sergent, tous en la prévôté de Clermont, intimés et appellans, contre le sieur Varroquier, marchand à Sainte-Menehoud, appellant et intimé. » 1759. In-4°.

Page 113. « Mémoire pour M[e] Grégoire Mongirod, avocat en la cour, assesseur en la maréchaussée générale de Lyon, appellant et demandeur, contre M. le procureur général, en présence de M[e] Jacques Gamot, juge châtelain de la terre de Senevas, Saint-Romain et Valstorie, et praticien postulant dans les justices circonvoisines. » 1760. In-folio.

Page 135. « Mémoire signifié pour Mᵉ Boucher, chevalier, seigneur de la Rupelle, conseiller du Roi, lieutenant particulier au baillage et siège présidial d'Auxerre, et Mᵉ Renaudin, aussi conseiller du Roi, substitut de M. le procureur général au même siège, contre M. le cardinal de Tencin et le sieur Edme Floret, procureur fiscal à Vézelay. » 1758. In-folio.

Page 151. « Mémoire signifié pour Mᵉ Pierre-Charles-Gabriel Béville, avocat en Parlement, substitut de monsieur le procureur général au bureau de la ville de Saint-Denis-en-France et procureur fiscal au baillage pairie de ladite ville, contre monsieur le procureur général. » 1785. Deux pièces. In-4°.

Page 229. « Mémoire pour Mᵉ Jacques Gamot, avocat en Parlement, juge châtelain de la juridiction de Sennevas en Lyonnais, appellant et demandeur, contre M. le procureur général, en présence des officiers du siège de la maréchaussée générale de Lyon. » 1760. In-4°.

Page 281. « Plaidoyer pour le sieur Desforges-Desessarts, écuyer, procureur fiscal du duché de Guise, contre le sieur Morier, habitant de la ville de Guise. » 1761. In-4°.

Page 321. « Mémoire pour Jacques Cormier de la Picardière, écuyer, docteur en droit, lieutenant général du bailliage, siège présidial et ancien maire de la ville de Tours, contre Hyacinthe Dulièvre, failli et intervenant, et encore contre monsieur le procureur général. » 1769. In-4°.

Page 377. « Mémoire pour Nicolas Paillard, procureur fiscal de la justice de Vanteuil, Nicolas Paillard, son fils, Alexandre Parmentier, Jean-François Duplaisier, Jacques Hochet fils, tous marchands, demeurant audit Vanteuil, Jean-Baptiste L'Été, procureur fiscal de la justice de Tincourt, paroisse dudit Vanteuil, et Nicolas Coutelas, demeurans à Tincourt, intimés et demandeurs en prise à partie, contre Antoine-Catherine Pindavoine, ci-devant maître d'école à Vanteuil, à présent soldat au régiment des Gardes françaises, appellant, aux risque périls et fortune de Mᵉ Nicolas Pougeois, prêtre, conseiller au bailliage de Chatillon, juge, pris à partie. » In-4°.

Page 413. « Mémoire à consulter pour le sieur Georges-Frédéric Cleynmann, négociant à Francfort-sur-le-Mein, établi à Paris depuis 1768, ci devant détenu trois ans à la Bastille, actuellement prisonnier à la Conciergerie, contre la demoiselle Clerville du Courville, fille majeure, bourgeoise à Paris. Question : Un prisonnier d'état, auquel

Sa Majesté accorde la liberté, peut-il, le même jour, être arrêté pour dettes dans la Bastille? » 1782. In-4°.

Page 445. « Mémoire sur délibéré pour les maîtres ès arts et de pension en l'Université de Paris, intervenans, en présence du sieur Chartron, l'un d'eux, contre Mᵉ Goursaut, procureur en la cour, poursuivant en son nom la contribution des deniers mobiliers saisis sur les sieur et dame Mérigot de Tregny. » 1765. In-4°.

Page 461. « Réflexions sur les lettres patentes accordées à la dame Butler et à la demoiselle de Sainte-Hermine. » 1762. In-4°.

Page 469. « Observations pour les procureurs de Bourges contre M. le procureur général. » 1769. In-4°.

Page 473. « Mémoire pour les chancelier et officiers de la Bazoche du Palais, défendeurs, contre le sieur Pierre-Antoine Calvinhac, aspirant à l'état et office de procureur au Parlement, demandeur. » 1770. In-4°.

Page 497. « Mémoire pour Mᵉ Bocquet, procureur en la cour, défendeur et demandeur, contre Mᵉ Cadié, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Chaumont, demandeur et défendeur, en présence de Mᵉ Masson et de Mᵉ Fouyn. » 1768. In-4°.

Page 525. « Mémoire pour la communauté des procureurs de Bourges, appellante, contre monsieur le procureur général, intimé. » 1799. In-4°.

Page 565. « Mémoire et consultation sur l'état des procureurs au Chatelet de Paris et sur leur capacité d'être promus à l'échevinage de cette ville. » 1765. In-4°. — 620 pages.

1188. Tome LV. *Procureurs-Provisoire.*

Page 9. Supplique des procureurs au Parlement de Paris « à nosseigneurs de Parlement en la grande Chambre ». 1765. In-4°.

Page 33. « Mémoire pour la communauté des procureurs au Parlement contre les prévôt et échevins de la ville de Paris, les conseillers et quartiniers, les six corps des marchands et autres intervenans. » 1765. In-4°.

Page 61. « Mémoire pour Mᵉ Camus, avocat en la cour, et Mᵉ Deschiens, son curateur aux causes, appellans, contre les dame Fourestier, Deflers, de Dranci, Dehansy et Doillot, intimées. » 1762. In-4°.

Page 113. Autre pièce sur la même affaire. In-folio.

Page 127. « Mémoire important sur les stipulations de propre et

consultation de quatorze des plus anciens avocats sur cette matière. » 1766. In-4°.

Page 455. « Mémoire pour Mᵉ Brayer, conseiller au Parlement, et dame Marie-Louise Joly de Fleury sa femme, intimés, contre M. Pajot de Marcheval, maître des requêtes et commissaire départi en la province de Dauphiné, et le sieur Pajot de Juvisy, appelans. » 1763. In-folio.

Page 461. « Précis pour Louis Porcher, Pierre Bouron et Françoise Porcher, sa femme, appelans, contre Antoine-Louis Lhermitte et Louise Lhermitte, veuve de Mathurin Phelipon, intimés. » 1779. In-4°. Deux exemplaires.

Page 509. « Précis pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, prenant le fait et cause de leurs officiers du bailliage et barre de leur église, défendeurs et demandeurs, contre Mᵉ Chrétien, procureur en la cour, exécuteur testamentaire du sieur Faulte de Ribière, chapelain de l'église de Paris et curé de la paroisse de Saint-Landry en la Cité, demandeur et défendeur, et contre la communauté des commissaires au Châtelet, intervenans. » 1767. In-4°.

Page 525. « Mémoire sur délibéré pour la demoiselle Desjardins contre les sieurs et demoiselles Potin. » 1763-1767. Quatre pièces. In-4°.

Page 677. « Mémoire sur appointement à mettre pour le sieur de Guyenne, défendeur, contre une demande provisoire formée sous le nom des abbé et religieux de l'abbaye de Beaulieu en Argonne, à fin d'un nouveau réarpentage de bois qui, par provision, couterait plus de dix mille livres. » 1775. In-4°.

Page 687. « Précis pour René Albert, demandeur, contre les Srs Dufaud et Thévenot de Saint-Dominique, défendeurs. » 1776. In-4°.

Page 691. « Mémoire signifié sur appointement à mettre pour les syndic, habitans et communauté de Binarville en Champagne, intimés et défendeurs, contre la demande provisoire formée sous le nom de madame la duchesse d'Elbœuf, appellante et demanderesse. » 1777. In-4°.

Page 707. « Précis signifié pour Henri-Catherine Le Febvre, prêtre, docteur, ex-syndic de la Faculté de théologie, senieur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye royale de N. D. de Chartreuve et prieur de Vantelay, appellant, contre Marc-Antoine de Marmande de

Tourville, ancien prieur de Saint-Hilaire de Rhodès, et de Vantelay, intimé. » 1780. In-4°. — 730 pages.

1189. Tome LVI. *Radix de Sainte-Foy-Réhabilitation.*

Page 13. « Pour le sieur Radix de Sainte-Foy. » 1782. In-4°.

Page 41. « Mémoire pour messire Casimir d'Egmont Pignatelly prince de Gaves, et du Saint Empire romain, seigneur châtelain d'Eperleque, grand d'Espagne de la première création et de la première classe, pair du pays et comté de Haynault, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or et lieutenant général des armées du Roi, intimé et appelant, contre Me Philippe-Henri Le Roi du Prey, conseiller au bailliage de Saint-Omer, appelant et intimé. » 1778. In-4°.

Page 149. « Mémoire pour le marquis de Courtomer contre M. le comte d'Artois. Question : M. le comte d'Artois peut-il, comme apanagiste faire aujourd'hui le rachat d'une terre, que le roi Charles VII a cédée en 1423 à perpétuité pour parvenir à retirer des prisons d'Angleterre un prince de sang royal? » 1784. In-4°.

Page 225. « Réponse pour le sieur Jacques-Guillaume Dorcy, au mémoire justificatif du comte et de la comtesse de Louesme, accusés de rébellion à justice. » In-4°.

Page 269. « Mémoire sommaire pour Jacques-Nicolas Verneuil, garde général du parc de Meudon et des bois situés hors dudit parc, et Jean-François-Nicolas Verneuil, garde des bois du domaine de Meudon, appellans, incidemment accusé de faux principal, défendeurs et demandeurs, contre Marie-Françoise Nadot, veuve de Martin Cochin, Denis et Jean-Baptiste Cochin et Jean-Pierre Prouilly, appelans, intimés et plaignans en faux principal, demandeurs et défendeurs, en présence de monsieur le procureur général, prenant le fait et cause de son substitut en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Paris, intimé. » 1761. In-4°.

Page 193. « Précis en la cause pour les officiers au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, défendeurs et demandeurs, contre le sieur Picon, prévôt et maire royal de Bourdon, demandeur et défendeur. » 1759. In-4°.

Page 309. « Précis pour messire Salvaing de Boissieux, chevalier, seigneur de Maison-neuve, Limagne et autres lieux, messire François Molette de Moranger, écuyer, seigneur (*sic*) Dumas et consorts, appelans, demandeurs et défendeurs, contre messire Laurent-François-Scipion, comte de La Roche-Lambert et Jean-Baptiste Carlet,

laboureur, intimés, défendeurs et demandeurs. » 1767. In-4°.

Page 337. « Mémoire signifié pour messire Amour-Constant de Germay, chevalier, seigneur de Cirfontaine, au nom et comme tuteur des enfans mineurs de défunt Nicolas-Auguste de Germay de Cirfontaine, seigneur de Mandres en Ormoy, intimé et défendeur, contre les habitans, corps et communauté dudit lieu de Mandres, appellans et demandeurs. » 1776. In-4°.

Page 371. « Réponse à l'addition de mémoire pour le chapitre de l'église de Beauvais, intimé, contre les domiciliés sur la mairie d'Haudiviller, soi-disant syndic, corps et communauté des habitans de la paroisse d'Haudiviller, appelans. » 1775. In-4°.

Page 407. « Mémoire pour le comte d'Ersoffy, chevalier de Saint-Louis, appelant, et pour Pierre Bois, fermier des assises et droits domaniaux de la seigneurie de Dugny, aussi appelant, contre la dame de Ponson et la demoiselle de Ponson, intimées. » 1769. In-4°.

Page 451. « Mémoire pour les prévôt, chanoines et chapitre noble de Saint-Pierre de Mâcon, défendeurs, et Mᵉ Charles-Cajetan de Reincourt, prévôt dudit chapitre, en son nom, défendeur, contre Mᵉˢ François-Marie-Palatin de Dyo de Montmort et François d'Absac de Mayac, tous deux chanoines dudit chapitre, demandeurs. » In-4°.

Page 543. « Consultation de MM. Pothouin, Visinier, Doulcet et Brousse, anciens avocats au Parlement, pour Mᵉ Claude-François-Étienne Lenain, notaire royal au bailliage de Châlons en Champagne » 1750. In-4°.

Page 547. « Mémoire signifié pour François Priez, garçon majeur, laboureur, demeurant au village de Tranflay, demandeur, complaignant, contre le sieur Alexis Levoir, curé de la paroisse de Tranflay, défendeur. » 1759. Deux pièces. In-4°.

Page 159. « Mémoire pour le sieur Revillon de Saint-Maurice, fourrier des logis du Roi, défendeur, contre le sieur Heron de Courgy, secrétaire du Roi près le Parlement de Paris et receveur des consignations des Requêtes du Palais, demandeur. » 1758. In-4°.

Page 571. « Droit de régale sur l'évêché de Limoges prétendu par le marquis du Saillant. » 1768. In-folio.

Page 615. « Mémoire en réponse pour le sieur Templeux, demandeur, contre les sieurs Terrier et Richoufftz de Liessard, défendeurs. » 1766. Trois pièces. In-4°.

Page 655. « Trois consultations : la première de Mᵉ Mallard ; la

seconde de Mes Lherminier, De la Monnoye, Gillet, Doutremont, Cellier, Serieux, Boucher d'Argis; la troisième de Mes Merlet, Du Vaudier, Cochu, Le Paige, Dejoli, Mey, De Lambon, Dandasne, Terrasson, Élie de Beaumont, Bévière, Vulpian, qui établissent : 1° que le marquis de Rastignac a été fondé au pouvoir en règlement de juges ; 2° que c'est au sénéchal de Cahors, et par appel au parlement de Toulouse, que le jugement de son acceptation doit être renvoyé. » 1767. In-4°.

Page 671. « Idée des motifs de la demande provisoire du sieur Goupil, garde du corps du Roi..., dans l'instance en règlement de juges au Conseil du Roi contre la dame Goupil, sa belle-sœur. » 1782. In-4°.

Page 679. « Mémoire signifié pour les maire, échevins, gens du conseil et habitans de Sainte-Menehould, défendeurs et demandeurs, contre Louis-Jean Hocart, Claude Hocart, consorts, demandeurs et défendeurs. » In-folio. Incomplet. — 706 pages.

1190. Tome LVII. *Religieux-Religieuses de Varsovie.*

Page 11. Mémoire pour les frères Jean-Antoine Jacquot, ancien maître des novices, ancien gardien et procureur des Frères Mineurs Conventuels de l'ordre de Saint-François de Chaalons; Jean Baptiste Meunier, lecteur en théologie, ancien gardien et discret, tous deux de ladite maison; François Delesale, prédicateur et Jean-François Michel, prêtres et religieux dudit couvent, tous composant la plus grande partie de la communauté des Mineurs Conventuels de Chaalons, et autorisés à la poursuite de leurs droits, appelans comme d'abus d'une sentence rendue par l'official de Chaalons, le 29 juillet 1778; ensemble du chapitre tenu à Évreux, le cinq juin, même année, contre les frères Peurssey, ancien gardien et Hairon, gardien actuel dudit couvent des Mineurs Conventuels de Chaalons, intimés et défendeurs, et encore contre le frère Poncet, se disant provincial de la province de France, se disant aussi intimé et défendeur. » In-4°.

Page 105. « Mémoire pour les héritiers et la dame veuve de Claude de La Marre, écuyer secrétaire du Roi, intimés, contre la sœur de La Marre, religieuse professe de l'abbaye royale de Longchamps, appelante comme d'abus de sa profession et d'une sentence contradictoire intervenue sur délibéré en l'officialité de Paris, le 28 août 1756. » 1758. Deux pièces. In-4°.

Page 251. « Plaidoyer pour le sieur Lecoq, marchand à Paris, Marie-Louise Wantin, son épouse, et Marie-Anne Lecoq, leur fille, intimés et demandeurs, contre la dame de Sesmaisons, ancienne

abbesse de Bival, prieure du prieuré royal de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, et la sœur de Saint-Clément, religieuses au même couvent, appelantes. » 1769. In-4°.

Page 303. « Mémoire signifié pour Me Henri Rochelet, notaire, au nom et comme marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'église de Mortagne en Bas-Poitou, contre les religieux bénédictins de la même ville. » 1757. In-folio.

Page 323. « Sommaire pour les héritiers de la veuve Marmion, intimés, contre le sieur Bonneville, appellant. » 1761. In-4°.

Page 331. « Mémoire sur les contestations au sujet de l'état de chanoine régulier entre les religieux de Sainte-Geneviève et ceux de Sainte-Croix, renvoyées par arrest du Conseil d'état, du 22 avril 1740, par devant nosseigneurs du bureau des affaires ecclésiastiques, pour y être incessamment terminées. » 1740. In-folio.

Page 339. « Mémoire pour frère Michel-Alexandre Le Moine, religieux profès et procureur conventuel de l'abbaye de Saint-Yves de Braine, appelant comme d'abus du jugement contre lui rendu par le général abbé Prémontré, le 23 août 1756, contre frère Louis Parchape de Vinay, abbé et général de l'ordre de Prémontré, intimé. » 1760. Deux pièces. In-4°.

Page 465. « Mémoire pour le frère François de Meung de la Ferté, intimé et demandeur, contre messire Jacques-Louis de Meung de La Ferté et dame Louise Pitois de Quincize, ses père et mère, appelans, et encore contre les religieux Augustins d'Orléans, deffendeurs. » 1759. In-4°.

Page 513. « Mémoire pour les religieux de la Charité, contre le premier chirurgien du Roi. » 1762. 2 pièces in-4°.

Page 689. « Mémoire pour les abbés de Ste-Geneviève et autres supérieurs majeurs, et le procureur général de la Congrégation de France, sur leur demande en suppression des mémoires, imprimé et requêtes du frère Lelièvre, comme injurieux, calomnieux et diffamatoires. » 1764. In-4°.

Page 769. « Remontrances à Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de Notre-Dame-de-Paris, par les religieuses de l'Hôtel-Dieu. » 1769. In-4°.

Page 789. « Mémoire à consulter et consultation pour les religieuses françoises de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, établies à Varsovie. » In-4°. — 820 pages.

1191. Tome LXVIII. *Religieux-Rentes constituées.*

Page 13. « Supplément à la consultation du 20 juillet 1778 », concernant l'affaire du père Morin contre l'abbé de Prémontré. » 1779. In-4°.

Page 35. « Mémoire à consulter pour le sieur Jean-Louis de Poilly. » 1770. In-4°.

Page 117. « Mémoire pour les prieurs et religieux de l'abbaye royale de Saint-Pierre-aux-Monts de la ville de Chaalons-sur-Marne, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, contre messire de Nettancourt de Vaubecourt, vicaire général du diocèse de Châlons, abbé commendataire de la même abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts, et contre le sieur comte de Raigecourt, héritier de feu M. Plaicard de Raigecourt, évêque d'Aire et précédent abbé commendataire de la dite abbaye. » 1785. 3 pièes in-4°.

Page 293. « Mémoire pour le marquis et la marquise de La Tour-Dupin, contre les héritiers des sieur et dame Desvieux. » 1762. 2 pièces in-4°.

Page 327. « Mémoire pour Madame la comtesse de Nogent contre Monsieur le maréchal de Noailles et M. le duc d'Ayen. » 1751. In-folio.

Page 335. « Réponses sommaires pour les dames Maupas, de Parvillé et Leclerc, défenderesses, aux principaux moyens des habitans et communauté de Cheppes, demandeurs. » 1716. 2 pièces in-4°.

Page 351. « Précis sur délibéré pour le sieur Claude-François-Antoine de St-Martin de Prélard, demandeur, contre Me Etienne Borne Desfourneaux, avocat au Parlement, demeurant à Vézelay, défendeur, et contre la dame veuve Morin, tutrice de ses enfants mineurs. » In-4°.

Page 377. « Mémoire signifié pour Louis Vallée, marchand fripier à Versailles, et consorts, appelans, contre Pierre Saint-Gilles, marchand fripier à Paris, et Marguerite-Catherine Villemonté, sa femme, intimés. » 1768. In-4°.

Page 429. « Mémoire signifié pour la dame comtesse de Sampigny, défenderesse, contre la dame de Macholles, demanderesse. » 1761. In-4°.

Page 473. « Mémoire pour Me Jacques-Philippe François, notaire royal à Saint-Bonnet, et demoiselle Jeanne-Françoise Michel, sa femme, appelans, contre le sieur Jacques Gerentet, marchand à Saint-

Rambert, et Marie-Anne Michel, son épouse, intimés. » 1763. In-4°.

Page 519. « Réponse signifiée pour messire Jean-Baptiste-Valéry Bounin de Grammond, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et dame Catherine Genty, son épouse, appelans, contre le sieur Genty de Chasseneix, intimé. » 1763. Deux pièces in-4°.

Page 565. « Mémoire servant de réponse à griefs et de griefs pour dame Claire de Sistrières, veuve de messire Claude de Rivo, lieutenant criminel au bailliage royal de Vic, au nom et comme tutrice de demoiselle Françoise de Rivo, sa fille, intimée et appelante, contre le sieur de Doubet, chevalier, baron d'Auzers, appelants et intimé. » 1779. In-4°.

Page 607. « Mémoire signifié pour le sieur Martin, négociant et bourgeois de la ville de Lyon, intimé, contre le sieur Pascal, controlleur des domaines, résidant au bourg de la Tour-Dupin en Dauphiné, et Marie Veyret, sa femme, appelans. » 1759. In-4°.

Page 627. « Mémoire sur délibéré pour M° Clément Hecquet, docteur en médecine, doyen du collège des médecins d'Abbeville, défendeur et demandeur en garantie, contre messire Pierre-Louis Bureau de Charmois, écuyer, président, trésorier de France au bureau des finances de Châlons, demandeur, et contre messire Victor-Conrade Cacheleu, comte et pair de Villers-sur-Authie en Ponthieu, défendeur à la garantie. » 1768. In-4°.

Page 659. « Requête de Jean-Baptiste Dubois, écuyer, seigneur de Chantrenne, Jonchery, » à nosseigneurs de Parlement en la troisième chambre des Enquêtes, au sujet de rentes constituées. » 1762. In-4°.

Page 671. « Mémoire signifié pour messire Jean-Marie Descajeul, chevalier, seigneur d'Oghinghan, Lamotte-Saint-Bonnet et autres lieux, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis capitaine au régiment de la reine-dragon, et dame Jeanne-Jacqueline-Victoire-Sophie-Mélanie Raimbaut de La Foucherie, sa femme, seule et unique héritière de Jean-François Raimbaut, écuyer, sieur de La Foucherie, son père, intimés, contre Jacques Alleaume, bourgeois de la ville de Saumur, et Marie Carré, sa femme, héritière bénéficiaire de Catherine Carré, sa sœur, appelans, et encore contre Éléonore de Nonchay et Jean de la Selle, appelés en garantie, défendeurs. » 1759. In-folio.

Page 689. « Mémoire pour messire Jean Favereau, chevalier, seigneur Daussay et consorts, appelans, contre maître Vincent Poirier,

chapelain de la chapelle de Rougnons en Poitou, intimé. » 1758. In-4°.

Page 697. « Mémoire par Jean-Baptiste Dubois, écuyer, seigneur de Chantrenne, Jonchery et autres lieux, le sieur Pincemaille de Ploy, conseiller du Roy, payeur des rentes de l'Hôtel de ville, assignées sur le Clergé de France et consorts, contre Pierre-Louis Bureau, écuyer, seigneur de Charnoy..., président trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de Châlons en Champagne ; Louis-Charles-Victor, marquis de Cauzé et de Nazelle, ancien capitaine au régiment de Caraman..., lieutenant des maréchaux de France en la province de Guyenne, et dame Edmée-Catherine-Agathe de L'Epine, son épouse, à cause d'elle, en présence de la dame veuve de Bar, intervenante. » 1762. In-4°. — 764 pages.

1192. Tome LIX. *Rente-Réquisitoire*.

Page 13. « Mémoire pour les héritiers Laflèche, intimés, appellants, défendeurs et demandeurs, contre M. Richer, ci-devant procureur en la cour, appellant, intimé, demandeur et défendeur, et Jean Ménard et sa femme, appellants. » 1765. In-folio.

Page 43. « Notice manuscrite de principes sur les réparations des églises. » 1767. In-4°.

Page 75. « Mémoire pour les prieur et religieux de l'abbaye d'Huiron, ordre de St-Benoît, congrégation de S. Vannes et S. Hydulphe, défendeurs, contre le sieur Le Cren de Kerbolo, abbé commendataire de ladite abbaye d'Huiron, demandeur, et le sieur Allaire, receveur général des domaines et bois de la généralité de Limoges, légataire universel du feu sieur abbé Allaire, abbé commendataire de l'abbaye d'Huiron, demandeur en tierce opposition. » 1777. In-4°.

Page 115. « Mémoire pour le chapitre de la cathédrale de Châlons, contre les marguilliers de la paroisse de Notre-Dame de la même ville, et les chanoines de la même église. » In-folio.

Page 123. « Mémoire pour les chanoines-curéz de l'église collégiale et paroissiale de N.-D.-en-Vaux de Châlons, décimateurs pour un cinquième du terroir de la cité, défendeurs, contre les marguilliers et paroissiens de la même église demandeurs, et encore contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Etienne de Châlons, aussi défendeurs. » 1743. 2 pièces in-folio.

Page 175. « Mémoire à consulter et consultation pour la ville de Châlons-sur-Marne. » 1770. In-4°. Manuscrit.

Page 193. « Observations sur délibéré pour M. l'évêque comte de Châlons, pair de France, abbé de Montier-en-Der, en Champagne, contre le curé de Saint-Pierre de Sommevoire, en Champagne, et les habitans de Sommevoire. » 1782. In-4°.

Page 227. « Mémoire servant de réponse pour demoiselle Agnès Gentil, épouse de Mᵉ Alexis-Louis Bresson, avocat au Parlement, demeurant à la Marche, accusée et intimée, contre Mᵉ Charles Le Molt, aussi avocat, accusateur et appelant. » 1758. In-4°.

Page 271. « Mémoire manuscrit relatif à l'affaire de la ville de Châlons contre M. l'évêque. » 1770. In-4°.

Page 281. « Mémoire à consulter sur l'affaire entre le comte de Gages et le sieur Law. » 1766. In-4°.

Page 295. « Mémoire pour Nicolas-Philippe de Frondad, écuyer, capitaine au régiment d'Angoumois, contre les représentans des sieur et dame Dumoulin et curateur à la succession vacante du sieur de Laye, en présence du curateur à la substitution faite par la demoiselle de Frondad. » 1767. In-4°.

Page 365. « Mémoire signifié par Jean-Joseph Maximin, ci-devant capitaine du brigantin le *S. Jean* de la Martinique, intimé, contre Jean Audouin, négociant à La Rochelle, propriétaire du même brigantin, appellant de sentence de l'Amirauté générale du Palais, à Paris, du 3 mars 1752. »

Page 385. « Précis pour messire Jean-Henry de Cauchon, chevalier marquis de Sommièvre, seigneur de la Neuville en Beauvaisis, intimé, contre les sieurs Guen et Merlin, appelans d'une sentence du bailliage de Reims. » 1766. In-folio.

Page 411. « Mémoire pour le sieur de Lavallée, lieutenant général au bailliage de Compiègne, appelant et demandeur, contre Claude Carette, maître menuisier, et François Watelet, maître plâtrier dans la même ville, intimés et défendeurs. » 1766. In-4°.

Page 435. « Mémoire pour les enfans et héritiers de Louis Dupuy, écuyer, seigneur de Poivre, appellans de sentence du bailliage de Vertus, contre Urbain Gautier, Urbain Froissart, Pierre Soucat, Gabriel Garnier, Jean Charpentier, Antoine Caroy, Louis Celier et André Royers, laboureurs, intimés. » 1768. In-4°.

Page 463. « Mémoire pour Mᵉ Hocquet de Blassy, avocat au Parlement, intimé, contre le nommé La Croix, La Rivoire et Marguerite Pajot, sa femme, elle avant veuve du nommé Blancher, appellans. » In-4°.

Page 507. « Idée de la défense du vicomte de Bonneval, maréchal de camp, contre le sieur Noyel, se disant seul syndic et directeur des créanciers de mesdames les duchesses d'Aiguillon, première et seconde de nom, demandeur en présence de M. le duc de Fronsac, du marquis de Talaru, etc., etc., tous représentans la maison d'Hautefort, aussi défendeurs. » 1728. In-4°.

Page 519. « Mémoire signifié pour François-Marie Mauroy, marchand bonnetier à Neuilly-Saint-Front; Claude-Étienne-Emmanuel Mauroy, soldat de la compagnie des Indes à Pondichéry, et Claude-François Mauroy, perruquier à Paris, héritiers de Crespine Duchemin, leur mère, appellans de sentence rendue par forclusion au bailliage de Coucy-le-Château, le 9 avril 1756, contre Pierre Scellier, marchand de bois et grenetier au grenier à sel de Coucy, intimé, et Nicolas Lolliot, laboureur à Mennejean, paroisse de Nanteuil-la-Fosse, et Marie Françoise Bertrand, sa femme, ayant pris le fait et cause dudit Pierre Sallier, aussi intimés. » 1759. In-folio.

Page 539. « Mémoire pour M. le cardinal de Gesvres, évêque et comte de Beauvais, pair de France, défendeur, contre les maire et pairs de la ville de Beauvais, demandeurs en requête civile. » 1763. In-4°.

Page 587. « Mémoire pour les habitans et communauté de la paroisse de Chaillant, défendeurs, contre le sieur Bertrand de la Bretinière, curé de la dite paroisse, demandeur. » 1761. In-4°.

Page 607. « Mémoire pour le sieur Hiérosme-Louis Parat de Montgeron, écuyer, receveur général des finances des duchés de Lorraine et de Bar, demandeur en entérinement de requête civile, contre dame Marie-Philiberte Grimod, veuve de messire Dumas, écuyer, seigneur de Corbeville, sa belle-mère, et contre Marie-Antoinette Dumas, son épouse. » 1769. In-folio.

Page 655. « Précis pour le sieur de Saint-Eulien, demandeur, contre la dame de Lantage, sa mère, défenderesse. » 1777. In-4°.

Page 705. « Mémoire signifié pour Jeanne-Catherine Vernet, veuve de Claude Poitevin, demanderesse, contre les héritiers de Siméon Tourton, défendeurs. » 1761. In-4°.

Page 749. « Mémoire pour le comte de Gamaches, contenant ses moyens de requête civile contre l'arrêt du 17 mars 1779, sa justification sur la plainte de M. le procureur général, reçue par l'arrêt et la réfutation de la réponse imprimée du comte de Maldenée. » 1779. In-4°.

Page 827. « Plaidoyer pour messire Emmanuel de Cassanhes de Beaufort, chevalier, marquis de Miramon, seigneur de Pastels, Paulhac, Cezens, Brezons, Montréal et autres lieux, défendeur, contre la communauté et habitans de Valenjol, demandeurs en requête civile, en présence des habitans de Brezons et du curateur à la succession vacante du prince de Guise, et des nommés Poulvereyre, Fareyre, Combes et Bavent, habitans de Valenjol. » 1759. In-4°. — 882 pages.

1193. Tome LX. *Requête* (suite)-*Rouissage*.

Page 13. « Mémoire signifié pour Jeanne-Catherine Vernet, veuve de Claude Poitevin, demanderesse, contre les héritiers de Siméon Tourton, défendeurs. » 1761. In-4°.

Page 57. « Projet de lettres de rescision. » 1782. In-4°. Manuscrit.

Page 69. « Mémoire signifié pour le sieur Marest contre le sieur de La Chassaigne. » 1667. In-4°.

Page 113. « Mémoire pour Pierre-Jean-Baptiste Lelong, lieutenant général de la sénéchaussée du château du Loir, intimé, contre le comte de La Galissonnière et la comtesse de La Galissonnière, sa sœur, appelans. » 1786. 3 pièces in-4°.

Page 149. « Mémoire pour Me François-Philippe-Guillaume de Gravelle, écuyer..., examinateur au bailliage de Chateauneuf-en-Thimerais, demandeur, contre Me Charles Perrier, aussi conseiller du Roi, lieutenant particulier au même siège, défendeur. » 1762. In-4°.

Page 276. « Mémoire pour Jean-Charles Fariat de Beaulieue, conseiller du Roi, élu en l'élection de Provins, intimé, contre Charles Moreau, laboureur à Saint-Aubin, Edme Grouere, recteur d'école à la Chapelle-Godefroy, et Barbe Moreau, sa femme, Jean Moreau, cordonnier à la Chapelle-Godefroy, tant en son nom que comme tuteur des enfans mineurs de Jean Roussat et Anne Moreau, sa femme, et encore sieur Jean Collet, premier huissier audiencier en la justice de Nogent, tuteur de (*un blanc*) Collet, sa fille, et de défunte Anne Moreau; tous héritiers d'Anne Barbier, veuve de Jean Adam, ci-devant tourière de l'abbaye royale de Paraclet, appelans. » In-4°.

Page 290. « Mémoire pour le sieur Antoine Warmé, meunier du moulin de Haton, paroisse d'Essuiles, et Marie-Catherine Boullang, sa femme, intimés, contre le sieur Louis Talon, laboureur de Saint Rimault, appelant. » 1774. In-4°.

Page 315. « Précis pour le sieur de La Borde-Desmaîtres fils contre

le sieur de La Borde, ancien fermier général, son oncle. » 1768. In-4°.

Page 399. « Mémoire pour le grand prieur et religieux de Saint-Victor, demandeurs, contre le sieur Guiller d'Héricourt, secrétaire du Roi, défendeur. » In-4°.

Page 415. « Second mémoire pour le sieur Adeline, marchand, bourgeois de Paris, contre demoiselle Françoise-Judith Adeline, femme séparée du sieur Durand. » 1761. In-4°.

Page 427. « Mémoire pour les sieurs Maillard et Hachette, bourgeois de Vertus, appellans, contre les sieurs et dame Charuel, intimés. » 1775. 2 pièces in-4°.

Page 495. « Mémoire signifié pour les syndics et directeurs des créanciers unis de feu M. le duc de Bouillon, duc d'Albret et de Château-Thierry, pair de France, défendeurs, contre M. le duc de Bouillon..., en présence de madame la princesse de Rohan, aussi héritière bénéficiaire de feu M. le duc de Bouillon, son père, et du comte de La Tour d'Auvergne, légataire universel du défunt, assignés par M. le duc de Bouillon, à fin d'arrêt commun. » 1778. 2 pièces in-4°.

Page 577. « Mémoire pour le sieur Devaux, contrôleur des guerres, défendeur en retrait et intimé, contre le sieur Chemelard, tuteur *ad hoc* du marquis de Senectère, demandeur en retrait et appellant. » 1774. In-4°.

Page 593. « Mémoire pour dame Marguerite-Thérèse Faulte, veuve du sieur Guillaume Desmaisons, chevalier, seigneur du Palant, vivant capitaine de dragons, dame baronne de la ville de Peyrac, défenderesse, contre la veuve et les héritiers du sieur Peyroux, marchand, demandeur en cassation. » 1777. In-4°.

Page 627. « Mémoire pour le duc et la duchesse de Montmorency et le tuteur de la demoiselle de Montmorency-Luxembourg, sur le retrait ducal du duché-pairie de Piney-Luxembourg. » 1770. In-4°.

Page 695. « Requête signifiée au lieutenant général au bailliage de Châlons et à messieurs les officiers tenans ledit siège par Jean-Baptiste Foucher, chanoine de la cathédrale de Châlons, défendeur, contre Mᵉ Louis-Jules-Augustin-Victor Chapron, fils mineur de M. Jean-François Chapron. » 1775. In-4°.

Page 703. « Requête de Alexandre Lenoir-Dezaunelles, écuyer, directeur et receveur général des domaines du Roi en la généralité de Châlons, demandeur et défendeur, contre Pierre-André Gaschon, écuyer, secrétaire du Roi du grand collège, défendeur et demandeur,

contre les sieurs et dame Le Nain, le sieur de Cancy, écuyer, et les syndics et directeurs des créanciers du sieur Reculé de Basmarin et consorts. » 1775. 4 pièces in-4°.

Page 857. « Mémoire et consultation pour les États de Provence, contre les États du Languedoc pour prouver que le Rhône depuis la Durance jusqu'à la mer fait partie de la Provence et non du Languedoc. »

Page 1011. « Mémoire juridique concernant un mariage consanguin. » 1758. In-4°.

Page 1023. « Réponse pour le sieur Cova, ès noms, appelant et intimé, contre les sieurs et dame Delagarde, intimés et appelans. » 1761. In-folio.

Page 1033. « Requête de Charles-Joseph-Eugène Mauger de la Maugerie. » In-4°.

Page 1069. « Mémoire pour Mᵉ Pierre-Guy Bochet de Rozoi, avocat en la cour, conseiller du Roi en l'élection de Meaux, appelant et intimé, contre Mᵉ Antoine Silvestre L'Hoier... et encore contre le sieur Charles-François Chenou, bourgeois de Paris, ci-devant directeur des Aides à Cherbourg..., acquéreur des intérêts des sieurs Hérin et de Flaci, ce dernier aux droits du sieur de Saint-Léger, preneur originaire, appellans et intimés. 1780. In-4°. — 1004 pages.

1194. Tome LXI. *Saint-Cyr-Séparation.*

Page 1. « Mémoire des titres qu'il est nécessaire de produire à M. d'Hozier pour la preuve de la noblesse, fixée à 140 ans, des demoiselles nommées par le Roi, pour être élevés dans la maison royale de Saint-Louis, fondée à Saint-Cyr. »

Page 19. « Dialogue en vers par le citoyen Crouzet, membre associé de l'Institut national et directeur du collège de Saint-Cyr, division du Prytanée, récité par les élèves dudit collège, le 27 thermidor an IX de la République. » In-4°.

Page 43. « Précis et réponses pour le sieur Hocquart de Coubron, seigneur de Vaux, contre madame la duchesse d'Enville. » 1780. 7 pièces in-4°.

Page 271. « Mémoire signifié pour le sieur Jean Lallement, marchand, demeurant à Vesaignes, contre le sieur René Marguin, maître de forges et la communauté des habitans dudit Vesaignes. » 1764. In-4°.

Page 285. « Mémoire signifié pour le comte de Montluc, marquis

d'Ornano et premier baron du Trébousan, assisté de Mᵉ Delpech, ancien avocat au Parlement et son conseil, appelant, contre le sieur d'Angirad, poursuivant l'ordre et distribution des deniers déposés et demandeur en vente judiciaire du surplus des terres du comté de Montluc, intimé et défendeur, et contre Mᵉ Boyard de Saint-Paul, procureur en la cour, ci-devant procureur poursuivant, intervenant, en présence de Mᵉ Lemaistre, procureur plus ancien des créanciers. » 1785. In-4°.

Page 325. « Observations pour la dame Tixerand de Montcharvaux et son fils, contre le sieur Dargent, et autres créanciers. » 1778. In-4°.

Page 333. « Mémoire pour le sieur Guestard, intimé, contre les mineurs Léger, Denis Gobert, leur tuteur *ad hoc*, et la veuve Léger, leur mère et curatrice, appellans. » 1768. In-4°.

Page 373. « Mémoire sur délibéré pour Mᵉ Gayard, substitut du procureur du Roi ès juridictions royales de Saint-Dizier, défendeur, contre le sieur Berthemy, greffier de la maîtrise, demandeur, et le sieur Le Blanc de Marnaval, intervenant et demandeur. » 1762. In-4°.

Page 381. « Mémoire à consulter et consultation pour M. Duhamel de Précourt. » 1782. In-4°.

Page 399. « Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Châlons en Champagne, appellans, contre le sieur Pierre Morel, bourgeois de Châlons, intimé. » 1770. 2 pièces in-4°.

Page 439. « Mémoire pour le sieur Louis Revel, commis de secrétaires du Roi, contre Jean-Louis Carnot, se disant curateur à l'interdiction de la demoiselle Daverdoing, fille majeure, intimé. » 1764. In-4°.

Page 457. « Mémoire pour Mᵉ Joseph Mestais, avocat au Parlement, exécuteur testamentaire de Mᵉ Jean Tamponnet, doyen de la faculté de théologie de Paris, demandeur et défendeur, contre Jean-Pierre Duchemin, menuisier en carosses à Paris, défendeur et demandeur. » 1762. In-4°.

Page 483. « Mémoire sur une dénonciation faite à monsieur le procureur général pour les conseillers du Roi, enquesteurs, commissaires, examinateurs de Lyon contre les officiers de la sénéchaussée. » 1760. In-4°.

Page 519. « Mémoire pour la dame de La Frémondière contre le

sieur Tardif Damaye, ancien gendarme de la garde du Roi. » 1764. In-4°.

Page 539. « Sédition à Paris et aux environs à l'occasion de la cherté du pain. » 1773. In-8°. Manuscrit.

Page 545. « Mémoire à consulter... pour Marguerite Drion, épouse du sieur Deschamps Duchesnay, employé aux bureaux de la guerre, et de lui autorisée, contre les sieurs Bony, Montigny, et autres co-décrétés. » 1781. In-4°.

Page 573. « Mémoire pour le sieur Henri de Pont, appelant d'un décret de prise-de-corps, demandeur en évocation, contre le sieur Charles-Honoré Duel, dégraisseur et marchand frippier, plaignant, intimé et défendeur. » 1778. In-4°.

Page 615. « Précis pour le sieur Michon, seigneur de Pierreclau, Berzé-le-Châtel, Sologny et autres lieux, intimé, contre treize particuliers, prenant le titre de communauté des habitans de Sologny... et contre le sieur et la dame de Montburon..., intervenans et demandeurs, en présence de Benoît La Farge, aussi intimé. » 1778. In-4°.

Page 631. « Mémoire justificatif pour Mᵉ Le Seneschal, procureur de communauté, contre M. Cotton, deuxième procureur de la communauté. » 1782. In-4°.

Page 647. « Mémoire pour la dame de Givry, demanderesse, contre le sieur de Givry, ancien intendant de la Martinique, défendeur. » 1760. In-4°.

Page 737. « Mémoire pour la dame de la Piverdière, intimée, contre le sieur de La Piverdière, appellant. » 1765. In-4°.

Page 769. « Mémoire pour Gabriel-Jeanne de La Mothe-Houdancourt, marquise de Gamaches..., contre Charles-Joachim Rouaut, marquis de Gamaches, grand d'Espagne de première classe, maréchal des camps et armées du Roi... » 1762. In-4°.

Page 805. « Mémoire pour le sieur Gay de Boisclair, avocat en Parlement, controlleur de la poste à Toulouse, contre la demoiselle Anne Graingeat, son épouse. » 1765. In-4°.

Page 857. « Mémoire pour Marie-Jeanne-Marguerite-Josèphe-Philippine Gernet, épouse du sieur de Warlus, autorisée à poursuivre de ses droits, contre messire Paul-François Bouquet, chevalier, seigneur de Warlus, et Mᵉ Candelier, procureur au conseil d'Artois, et autres créanciers du sieur de Warlus. » 1767. In-4°.

Page 905. « Mémoire signifié pour Louis-Jacques Meifred, maître

perruquier à Paris..., contre Marie-Catherine Alleton, son épouse, demanderesse en séparation d'habitation et défenderesse. » In-4°.

Page 957. « Mémoire pour messire Anne Potier de Sévis, chevalier, seigneur de Pelletot..., appelant et demandeur, contre demoiselle Élizabeth Planstrom son épouse, intimée et défenderesse. » 1760. In-4°. — 1004 pages.

1195. Tome LXII. *Séparation-Sépulture.*

Page 9. « Mémoire pour la comtesse de Scey contre le comte de Scey. » 1782. In-4°.

Page 225. « Mémoire pour demoiselle Charlotte-Élisabeth de Monmerqué, autorisée par justice à la poursuite de ses droits,... contre le prétendu sieur Olimpe-Philippe de Conighan, se disant comte de Conighan, accusé de supposition, d'état, de nom et de personne, défendeur et demandeur. » 1766. In-4°.

Page 275. « Précis pour la comtesse de Naucaze, intimée, contre le comte de Naucaze, appellant. » 1778. In-4°.

Page 279. « Réponse pour la dame de Givry, au mémoire du sieur de Givry. » 1762. In-4°.

Page 327. « Mémoire signifié pour la dame Le Texier, intimée, contre le sieur Le Texier, lieutenant général de police de la ville de Bar-sur-Seine, appellant. » 1762. In-4°.

Page 375. « Mémoire pour le sieur Guérin de La Piverdière contre la dame de La Piverdière, son épouse, intimée. » In-4°.

Page 479. « Mémoire pour Olimpe-Philippe, comte de Conighan, intimé, défendeur et demandeur, contre dame Élisabeth-Charlotte de Monmerqué, comtesse de Conighan, appellante comme d'abus de la célébration de son mariage, demanderesse et défenderesse. » 1766. In-4°.

Page 559. « Mémoire pour le sieur Masson de Maison-Rouge, contre la dame de Maison-Rouge. » 1751. In-4°.

Page 607. « Mémoire pour Marie-Anne Belot... contre Germain Le Picard de Maison-Rouge son mari. » 1735. In-folio.

Page 617. « Mémoire signifié pour messire Claude Gaucher de Vaucour, seigneur de Monsecq et Champ-Martin, appellant et demandeur, contre messire Claude Deschamps, seigneur de Saint-Léger, de Fougeret, intimé et défendeur, en présence de Louis Gaucher, prêtre-prieur de Préporché et consorts,... demandeurs et défendeurs. » 1760. In-4°. — 624 pages.

1196. Tome LXIII. *Serment-Soustraction.*

Page 9. « Mémoire pour le sieur Toussaint de Guyenne, ancien substitut de M. le procureur général en la mairie royale d'Helmaurupt et actuellement maire de cette même justice devenue seigneuriale, intimé, contre le sieur Nicolas-Joseph Jampierre, prêtre curé d'Helmaurupt, appellant de sentence du baillage de Vitry-le-François. » 1783. 3 pièces in-4°.

Page 81. « Mémoire pour les habitans de Sivry-la-Perche, près Verdun, joints à Jacques Lefèvre, l'un d'eux, demandeur en cassation d'un arrêt du Parlement de Metz. » 1765. In-4°. — « Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France. »

Page 161. « Mémoire pour Me Mayet, procureur en la cour, intervenant, contre Me Louault, aussi procureur en la cour, et contre le sieur Mérat de La Roche, procureur en la juridiction consulaire d'Auxerre, défendeurs. » 1785. 2 pièces in-4°.

Page 223. « Mémoire pour le sieur Jacques de Fontenay, écuyer, maréchal des logis de la reine, demandeur, contre Jean-Baptiste Wastine, bourgeois de Garencière, et demoiselle Marie-Anne de Fontenay, son épouse, défendeurs. » 1768. In-4°.

Page 239. « Mémoire pour la comtesse de La Celle, appellante, contre le sieur Grassin, maréchal des camps et armées du Roi, intimé. » 1764. In-4°.

Page 271. « Mémoire pour le sieur Pierre Druillard, valet de pied ordinaire du Roi, et Anne-Françoise Bourgeois, son épouse, demandeurs, contre le sieur Carré, valet de pied du Roi, et son épouse, défendeurs, en présence du sieur Chevalier, maître couvreur de bâtiments à Paris, et Marie Claude de Bese, sa femme, intervenans. » 1763. In-4°.

Page 309. « Mémoire pour Jean de La Coste, maître distillateur d'eaux fortes et autres liqueurs à Paris, défendeur et demandeur, contre François Chauvin, aussi maître distillateur en la même ville, demandeur et défendeur. » 1743. In-folio.

Page 333. « Mémoire signifié pour le sieur Gigot de Garville, écuyer, appelant et intimé, contre le sieur Duportail, receveur de tabac à Clermont-Ferrand en Auvergne... » 1760. In-folio.

Page 359. « Précis signifié pour la dame et le sieur Danycan, concessionnaire des mines de Bretagne, contre M. Paris Duverney, conseiller d'État, intéressé dans les mêmes mines. » 1761. In-4°. — 372 pages.

1197. Tome LXIV. *Société.*

Page 1. « Mémoire pour Marie-Élisabeth de Joubert, veuve et héritière sous bénéfice d'inventaire du sieur Pasquier, secrétaire du Roi près le Parlement de Grenoble, défenderesse et demanderesse, contre le sieur de Bruno, correcteur honoraire de la Chambre des comptes de Grenoble,... et le sieur Bouffier, demandeur et défendeur. » 1781. In-4°.

Page 156. « Plaidoyer pour le sieur Durhan, curé de Charlas. » 1780. In-4°.

Page 180. « Mémoire signifié pour le sieur Jean Jourdier, marchand de bois, tant en son nom que comme héritier du sieur abbé Jourdier, son frère, intimé et demandeur, contre la dame Pichot, veuve du sieur Dumans de Chalais..., appellante et demanderesse. » 1763. In-4°.

Page 204. Requête de Jean-Baptiste Gaudry au Roi. 1765. In-4°.

Page 242. « Mémoire pour Antoine Godin l'aîné, laboureur à Ancerville, et consors, héritiers d'Antoine Denyau, leur oncle, procureur du Roi en la prévôté d'Ancerville, intimés, demandeurs et défendeurs, contre Mᵉ Nicolas Breton, ancien juge, prévôt d'Ancerville, et demoiselle Marie-Antoinette Breton, aujourd'hui seule et unique héritière de demoiselle Marie Breton, à son décès veuve du sieur Antoine Denyau et du sieur Breton le jeune, son frère, appellans, défendeurs et demandeurs. » 1757. In-4°.

Page 260. « Mémoire signifié pour le sieur Charles Rossignol, intimé, contre dame Jeanne-Marie Salonnier, veuve du sieur de Ganay de Vesigneux, appelante, et Charles-Claude Charleuf, et autres héritiers de François Pellé, aussi appelans. » 1761. In-4°.

Page 304. « Précis pour Sylvain Souchois, laboureur au lieu de Plotard, et consorts, appellans et défendeurs, contre Élizabeth Du Perron, fille de Geneviève Sauchois et de Jacques Du Perron, bourrelier, intimée, et Jean Souchois et consors, demandeurs. » In-4°. — 327 pages.

1198. Tome LXV. *Substitution.*

Page 9. « Mémoire signifié pour Charles-Hiacinthe-Louis Wannrhermen, écuyer, capitaine au régiment dauphin,... contre Jean-Baptiste Dupuich, écuyer, intimé. » 1759. In-4°.

Page 25. « Mémoire signifié par Mᵉ Marie-Joseph de Matharel,... gouverneur des ville et château d'Honfleur, appellant et demandeur, contre Mᵉ Louis-Marie de Poulpry... et les demoiselles de Poulpry,

intimés, et Jean Du Lac, marchand parfumeur et consorts, deffendeurs. » 1760. In-folio.

Page 41. « Mémoire pour M. le duc de Lauzun, marquis de Châtel et de Carman,... intervenant et appelant, contre M. le maréchal duc de Broglie et madame la maréchale duchesse de Broglie, le marquis et la marquise de Béthune, intimés, et la comtesse de Béthune, appellante. » 1775. In-4°.

Page 115. « Précis pour le siéur Le Rat de Chavannes, écuyer, contrôleur général de la grande chancellerie de France, demandeur, contre le marquis de Tessé, défendeur, et Monsieur de Bon, premier président au Conseil souverain de Roussillon, intervenant,... en présence de l'abbé de Jean. » 1764. In-folio.

Page 127. « Mémoire signifié pour Jean-Salomon Bernard, écuyer, intimé, contre Claude-Joseph des Vignes, écuyer, et dame Marie-Suzanne Bernard, sa femme, et François-Laurent Berthelot, aussi écuyer, et dame Marie Bernard, sa femme, appellans. » 1752. In-folio.

Page 137. « Mémoire à consulter pour Balthazard Bonardy, chevalier,... contre M. de Régusse, président au parlement séant à Aix. » In-folio.

Page 149. « Consultation pour damoiselle Ferdinande-Henriette Gabriel de Brun, contre le comte et la comtesse de La Rivière et contre le comte et la comtesse de La Rochette. » In-folio.

Page 193. « Mémoire pour Thomas-Henry de Manivieux, père et légitime administrateur de Michel-Floris-Henry de Manivieux, intimé, contre la dame veuve Castillony, mère et tutrice de Jean-Baptiste-Annet Castillony, et le sieur François-Annet de Montgirod, appelans. » 1758. 3 pièces in-folio.

Page 233. « Mémoire pour le comte de Guines, colonel du régiment de Navarre, et le sieur Drouart, tuteur de la demoiselle de Guines, intimés, contre le comte et la comtesse de Lascaris de Vintimille et la baronne d'Eppe, appelans. » 1766. In-folio.

Page 249. « Mémoire pour le tuteur des enfans mineurs de Monsieur le duc de Beauvilliers contre les héritiers de M. le duc de Rochechouart. » 1758. 2 pièces in-folio. — 282 pages.

1199. Tome LXVI. *Succession-Suisses d'église.*

Page 18. « Mémoire sur partage pour Jean-Baptiste Salure et Jeanne Vignon, son épouse, héritiers de feue Marie-Marguerite Vignon, sa sœur, appelans, contre Nicolas Sellier, Blaise Taillandier et sa femme

seule et unique héritière de Sébastien Sellier, son père, intimé. » 1762. In-4°.

Page 37. « Mémoire pour Anne Le Clerc, femme délaissée de Jacques Delorme,... contre la veuve de Limeil de Loriol, au nom et comme tutrice de ses enfans. » 1763. In-4°.

Page 77. « Exposé des faits pour M. de Montaran, maître des requêtes, intendant du commerce, intimé et défendeur, contre le sieur Gauthier d'Hautezerve, ancien fermier général, appelant et demandeur, en présence de M. Pasquier de Coulans, conseiller au Parlement, et du sieur Gauthier de Lizolles, ancien administrateur des postes, intimés et défendeurs. » 1782. In-4°.

Page 101. « Mémoire signifié pour Me Mantel,... lieutenant particulier en l'Amirauté de France, au siège général de la Table de marbre du Palais, et les sieur et dame Beaurain..., ses gendre et fille, intimés, contre M. Gaignedenier, aussi avocat en la cour et conseiller du Roi en la même Amirauté de France, et la dame Chuppin, son épouse, appelans. » 1783. In-4°.

Page 147. « Précis pour messire André-François d'Austrade, baron d'Austrade, intimé et appelant, contre messire François-Philippe Ducroz Papon de Montmart de Goutelas, appellant, en présence des sieurs Devanture et demoiselle Séguin. » 1778. In-4°.

Page 165. « Mémoire sur délibéré pour demoiselle Henriette de Montguichet, veuve du sieur Libois, receveur des tailles de l'élection d'Issoire, appelante, contre Me André Dezoches, docteur en médecine..., représentans du sieur Dezoches, entreposeur du tabac à Clermont-Ferrand, intimés, et encore contre le sieur Juge, négociant à Clermont, aussi intimé. » 1779. In-4°.

Page 213. « Mémoire pour le sieur Delarue des Roches, contre les sieur et dame Gueudet de Verly, en présence de Me Honnet et de son frère. » 1778. In-4°.

Page 237. « Précis signifié pour le sieur et dame Bonnet contre les sieur et dame d'Hécre. » In-folio.

Page 247. « Précis pour M. le président d'Aligre, seul héritier, quant aux propres féodaux, héritier quant au quart aux rotures de feu M. d'Aligre de Boislandry, et M. le premier président de La Tour héritier aussi quant au quart aux rotures de feu monsieur d'Aligre de Boislandry contre madame la présidente d'Aligre, douairière, et Madame de Saint-Fargeau. » 1758. In-folio.

Page 253. « Mémoire signifié pour Mᵉ Boullon, docteur en médecine, et la demoiselle Boullon, intimés, contre Mᵉ de Broutelles, avocat, et demoiselle Marie-Agnès Sabine, sa sœur, appellans. » 1765. In-4°.

Page 277. « Mémoire signifié pour les sieur et dame Bonnet, contre les sieur et dame d'Hécre, appellans. » 1764. In-folio.

Page 289. « Mémoire pour messire Alexandre de La Bretesche, chevalier, appelant et demandeur, contre messire Jean-Charles de La Bretesche,... ancien capitaine au régiment de Guyenne, messire Richard Offarel, chevalier, capitaine au régiment de Fitzjames, Irlandais, et la dame de La Bretesche son épouse, intimés et défendeurs. » 1765. In-folio.

Page 313. « Réponse au tableau que les mineurs Raymond ont donné de la succession du sieur Casse, pour le sieur Berthet, graveur en taille-douce, tuteur du mineur Casse, au lieu et place du feu sieur Rouquet, contre les mineurs Raymond. » 1779. In-4°.

Page 335. « Précis sur le provisoire pour le sieur Jean-Charles Dupré, écuyer, mineur procédant sous l'autorité du sieur Tabusse, marchand bourrelier, son oncle et son tuteur, contre monsieur le maréchal de Richelieu, pair de France. » 1778. In-4°.

Page 347. « Instance évoquée et retenue au Conseil en vertu d'arrêt de cassation pour Charles-Ernest, baron de Bagge, et Joséphine Mauduy, son épouse, contre le sieur Champosou et la demoiselle Lefèvre de Beauregard, héritiers sous bénéfice d'inventaire de la dame Lefèvre de Beauregard, veuve de Jean-Georges Rancurel de Saint-Martin, contre les syndics et directeurs des créanciers unis de la dame veuve Rancurel, et contre le sieur Coulon, son légataire et son exécuteur testamentaire. » 1780. In-4°.

Page 421. « Mémoire pour Françoise Baronnet, veuve de Quentin Lamort, intimée, contre Remi Aubert et Jeanne-Nicolle Carnot, sa femme, appelants. » 1777. In-4°.

Page 463. « Mémoire pour demoiselle Marie-Joseph Bruniau, fille majeure, appelante, contre demoiselle Marie-Ysbergue Flahaut, aussi fille majeure, intimée. » 1767. In-4°.

Page 477. « Privilèges Suisses. Mémoire pour Samuel Rouvenat contre les maire et échevins de la ville de Bourges. » 1764. In-4°.

Page 513. « Mémoire sur délibéré pour les doyen, chanoine et chapitre de l'église cathédrale de Châlons en Champagne, appelans,

contre le sieur Pierre Morel, bourgeois de Châlons, intimé. » 1770. In-4°. — 540 pages.

1200. Tome LXVII. *Tabellionage-Testament.*

Page 1. « Mémoire pour le sieur Jean-Baptiste Ferlin, ci-devant fermier du tabellionage et autres droits dépendans du duché de Château-Thierry, demandeur, contre Nicolas Langevin, notaire et greffier au baillage de Châtillon-sur-Marne, et Me Henri Chevrier, notaire au même baillage, défendeurs. » 1779. In-4°.

Page 51. « Précis pour le sieur Terrasson, maître des postes à Rivedegié, demeurant à Saint-Chamond, appelant, demandeur et défendeur, contre les collecteurs de la paroisse de Saint-Cristo en Fontenas, pour les années 1777 et 1778, intimés, demandeurs et défenfendeurs, en présence des syndic, habitans et communauté de ladite paroisse de Saint-Cristo, défendeurs et intervenans. » 1784. In-4°.

Page 85. « Mémoire signifié pour les sieurs intéressés en la manufacture royale des cuirs de Russie, établie à Saint-Germain-en-Laye, vallée de Feuillâncourt, intimés, demandeurs et défendeurs, contre les soi-disans syndic et habitans de la paroisse de Saint-Léger-en-Laie,... Me Simon Bomart, prêtre-curé de Saint-Léger-en-Laie, défendeur, en présence de messire Joseph-Hérosme Le Grand, docteur de Sorbonne, prieur-curé de la paroisse Saint-Germain aussi en Laye, défendeur et intervenant, et des maire, échevins... de la ville de Saint-Germain-en-Laye, défendeurs. » 1778. In-4°.

Page 143. « Mémoire pour les sieurs Pierre Brotard, greffier du grenier à sel de La Vrillière, Pierre Grivot, marchand, Martin Petitet, meunier et boulanger, et Gabriel Marois, aussi meunier et boulanger, tous demeurans au bourg de La Vrillière, intimés, contre les manans et habitans de La Vrillière... » In-4°.

Page 171. « Mémoire pour Jacques Carsenac, tailleur privilégié du Roi, appelant, contre les jurés en charge, corps et communauté des maîtres tailleurs d'habits de Paris, intimés. » 1768. In-4°.

Page 191. « Mémoire signifié pour les grand-garde, gardes, et communauté des marchands drapiers, chaussetiers, merciers, grossiers, joailliers et épiciers unis de Châlons-sur-Marne, intimés et demandeurs, contre Claude Machet, maître tailleur, frippier et pourpointier à Châlons, et la communauté des tailleurs... de la même ville, appelans et défendeurs. » 1768. In-4°.

Page 259. « Mémoire pour le sieur Stouldré, maître et marchand

tailleur habitant à Paris, rue des Poulies,... contre le corps et la communauté des maîtres et marchands tailleurs d'habits, intimés. » 1768. 4 pièces in-4°.

Page 311. « Mémoire signifié pour la communauté des teinturiers de la ville de Châlons, appellante, contre la communauté des bonnetiers et celle des chapeliers, unies dans la même ville, intimées. » 1759. In-4°.

Page 335. « Mémoire signifié pour messire Philippe-François-Louis de Rémont,... capitaine au régiment d'infanterie du Roy, baron de Saint-Loup et Saint-Mesmin, seigneur suzerain de Sorbon, Arnicourt,... seigneur en partie de Sery et Inaumont, étant aux droits de messire Antoine-Charles de Rémont, chevalier, vicomte de Porcien, lieutenant de MM. les maréchaux de France en la province de Champagne,... demandeur en intervention et prise de fait et cause, contre messire François-Louis baron de Romance, messire Jacques-Guy-Aleon Duhan de Crèvecœur, chevalier, seigneur de Mazemy, et Honoré Beynard de Septfontaines, intimés et défendeurs, et encore contre messire André de Bournonville, chevalier, seigneur en partie de Arnicourt, et les prieur et chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, ordre de Prémontré, demandeurs en intervention, en présence de Mᵉ Antoine Danteny... » 1769. In-4°.

Page 365. « Mémoire signifié pour Mᵉ François Chantier, avocat au parlement et bailliage de Chartres, défendeur, contre messire Louis de Noailles, duc d'Ayen, marquis de Maintenon, seigneur de Saint-Piat,... demandeur. » 1763. In-4°.

Page 397. « Mémoire pour la dame de Riberolles et demoiselle Patu, contre M. Clément de Feillet et le sieur Brochant des Tourterelles, exécuteur testamentaire, M. Clément de Boissy, tuteur, M. et Mᵐᵉ Clément de Barville, Mᵉ Brochant, correcteur des comptes, et ledit sieur Brochant des Tourterelles, légataires universels, en présence de la dame Marchant, autorisée par justice. » 1768. 2 pièces in-4°.

Page 521. « Mémoire à consulter et consultation pour le sieur Doublet, marchand de bois et marchand de vin à Vertus. » 1779. In-4°.

Page 547. « Précis pour demoiselle Marie Chevalier, fille mineure émancipée d'âge, procédant sous l'autorité de Louise Jacquemin, manufacturier en fayance (*sic*),... contre le sieur Jean Chevalier, marchand fayencier à Paris, Marie-Thérèse Chevalier, veuve de Mᵉ Pierre Ri-

cher,... et le sieur Gambart, se disant tuteur à la substitution, défendeurs. » 1763. In-4°.

Page 575. « Mémoire pour Mᵉ Claude-François Hérault, prêtre, chanoine du Saint-Sépulcre,... le sieur Guérard... et dame Anne Hérault, légataires universels de feue dame Barbe-Geneviève Bourdon, épouse de M. Parent, conseiller au Parlement, contre François-Michel de Lelès, écuyer, seigneur de Givency,... héritier et légataire particulier de ladite dame. » 1758. In-4°.

Page 611. « Mémoire signifié pour Mᵉ Alexandre de Moyria de Chastillon, lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Fouquet,... demoiselle Jacqueline de Moyria, sa sœur, fille majeure, et dame Jeanne-Bernarde Lantin, veuve de messire André-Bernard de Bernardon, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, tous héritiers par bénéfice d'inventaire de feue dame Louise-Philiberte de Xaintrailles, à son décès veuve de feu messire Alexandre de Balzac, sire d'Illiers, marquis d'Entragues, intimés, contre les curé et marguilliers du village de Marcoussis, stipulans pour les pauvres de leur paroisse... » In-4°.

Page 627. « Mémoire pour Mᵉ Henri-Louis de La Fortelle, avocat au Parlement, Mᵉ Claude Leclerc, procureur fiscal et notaire royal à Montmirail-en-Brie, et dame Louise-Philiberte Noël, son épouse, et le sieur Louis Noël, ancien secrétaire de M. le prince de Dombes, contre le sieur Raisin du Tilloy... et dame Anne-Louise Raisin, veuve de Mᵉ Louis Gayot, conseiller du Roi... » In-4°.

Page 648. « Testament de la dame marquise d'Entragues. » In-4°.

Page 653. « Précis pour la marquise d'Aligre et l'abbé Du Barrail contre le comte et la comtesse d'Esclignac, en présence du marquis de Mailly. » 1752. In-4°.

Page 677. « Mémoire pour la dame de La Pouplinière, au nom et comme tutrice de son fils mineur, contre les légataires du sieur de La Pouplinière. » 1764. 2 pièces in-4°.

Page 769. « Testament mystique de dame Françoise Bernard, épouse de Mᵉ Gilbert Mainssonnat, avocat à Mâcon. » 1768. In-4°.

Page 783. « Mémoire signifié pour le sieur René Lagrange, négociant à Mâcon, et demoiselle Claudine Lagrange, sa sœur, intimée, contre Mᵉ Claude-François Fropier, avocat en Parlement, et au bailliage de Bourg-en-Bresse... » 1768. In-4°.

Page 811. « Sommaire pour la demoiselle Boisnet, défenderesse et

demanderesse en nullité de testament du sieur Portin, son oncle, contre le sieur Pestalozzy, légataire universel, demandeur en exécution dudit testament. » 1760. In-folio.

Page 838. « Copie figurée du prétendu testament du sieur Louis-Alexandre Girault, architecte et inspecteur des menus plaisirs du Roi. » 1777. In-folio.

Page 831. « Mémoire pour dame Jeanne-Marthe Le Cordelier, dame de Villette, les sieurs Le Cordelier de Chamguion et autres légataires du sieur Le Cordelier de Verneuil,... et le sieur Pierre-François Le Cordelier de Verneuil,... intimé et défendeur, contre le sieur Anne-Louis de Tuffreau... et consorts, héritiers du sieur Le Cordelier de Verneuil, appelans et demandeurs. » 1778. In-4°.

Page 851. « Testament reçu par un notaire et un curé, déclaré nul sur les conclusions de Mᵉ d'Ormesson, avocat général. » 1741. In-4°. Manuscrit.

Page 859. « Consultation pour le tuteur des enfans princes de madame la princesse de Gueménée contre le vicomte de Choiseul. » 1784. 3 pièces in-4°.

Page 989. « Mémoire à consulter et consultation sur la nature et les effets d'un écrit en forme de dépôt et de fidéi-commis tacite, dans le style et le protocole d'une lettre ou billet, tronqué de trois doigts dans sa partie supérieure, au bas de laquelle sont encore les vestiges de l'écriture supprimée. Questions principales : Est-ce un testament? Est-il nécessaire de l'inscrire en faux? » 1780. In-4°. — 1040 pages.

1201. Tome LXVIII. *Testament.*

Page 13. « Mémoire pour le sieur Thomas Dessaignes, écuyer, ancien capitaine dans les gardes suisses du duc de Modène, régiment de Barois, au service de France, intimé, contre Claudine Lapierre l'aînée, fille domestique de feue dame Dessaignes, veuve du sieur Chambre, écuyer, appellante. » 1766. In-4°.

Page 53. « Mémoire pour le sieur Desbordes, écuyer, héritier aux meubles et acquêts aux propres maternels de feu M. Fugère, conseiller du Roi en la Cour des aides, contre Mᵉ Lorry, avocat du Roi en la Chambre du Domaine et avocat au Parlement, exécuteur testamentaire de M. Fugère, en présence du sieur Sébastien Fugère et consors, héritiers aux propres paternels de M. Fugère, intervenans. » 1758. In-4°.

Page 83. « Mémoire pour M. Morel, doyen du parlement de Metz, et le comte de Pimodan, lieutenant général pour le Roi des ville et

pays de Toul, habiles à se porter héritiers de défunt le sieur de Basoncourt, maître d'hôtel du Roi, défendeurs, contre Mᵉ Giraud le jeune, notaire au Châtelet de Paris, demandeur. » 1760. In-4°.

Page 91. « Mémoire signifié pour Marie Duchon, veuve de Mathieu Chovin, appellante, contre Mathieu Chomat, notaire et procureur en la sénéchaussée de Saint-Étienne-en-Forêt, intimé. » In-folio.

Page 107. « Copie figurée du testament du chevalier de La Suze. » 1758. In-folio.

Page 111. « Mémoire pour M. Clément de Barville, avocat général en la Cour des aides, et la dame son épouse, M. Clément de Boissy, maître des comptes, le sieur Brochant, correcteur en la Chambre des comptes, et le sieur Brochant des Tourterelles, marchand, fournissant la maison du Roi, en présence de M. Clément de Feillet, conseiller en la cour, exécuteur du testament de la dame Le Brest, contre la dame de Riberolles et consorts. » 1768. In-4°.

Page 219. « Mémoire signifié pour le sieur Antoine-Thomas-Georgette Dubuisson, écuyer, valet de chambre-barbier ordinaire du Roi, poursuivant la saisie réelle de la terre de Noncourt, intimé, demandeur et défendeur, contre le sieur Amour-Constant de Germay, de Cirfontaine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ès noms, appellant de ladite saisie réelle, défendeur et demandeur, la dame veuve de Mathons et la demoiselle Amélie de Germay, défenderesses, le sieur Marc-Antoine-Victor de Germay, chevalier, seigneur de Noncourt, partie saisie, et le sieur Florentin Bertrand, écuyer, président trésorier de France, ès noms, défendeurs et demandeurs. » 1768. In-4°.

Page 279. « Mémoire pour messire Louis Girault, prêtre, licencié en droit de la Faculté de Paris et chapelain de S. A. R. monseigneur le comte d'Artois, et encore pour Jean-Baptiste Girault, tous deux frères et héritiers du sieur Louis-Alexandre Girault, contre M. Isidore Lambert, procureur au Châtelet de Paris, se prétendant exécuteur testamentaire dudit sieur Louis-Alexandre Girault, et encore contre les sieur et dame Maillot et autres légataires, tant universels que particuliers du même sieur Louis-Alexandre Girault. » 1778. In-4°.

Page 313. « Mémoire pour maître Decanne, notaire royal au bailliage d'Épernai, accusé et appelant, contre les héritiers du sieur Varenne, accusateurs et intimés. » 1779. 2 pièces in-4°.

Page 461. « Mémoire signifié pour la marquis de Ségur, prévôt de

Paris, au nom et comme père et légitime administrateur de son fils, contre le comte et la comtesse de Coetlogon, les sieur et dame de Maisoncelle, et le sieur Leroux, son curateur aux causes et tuteur aux actions immobiliaires, en présence de la marquise de Ségur, épouse du marquis de Ségur, prévôt de Paris. » 1758. In-4°.

Page 521. « Exposition des faits concernant les testaments de M. de Moras. » 1772. In-4°.

Page 553. « Mémoire à consulter et consultation pour Mᵉ Vanbertrand, ancien avocat au Parlement, contre le marquis de Gironde. » 1771. In-4°.

Page 577. « Réponse de Mᵐᵉ de Moras aux faits de Mᵐᵉ Du Merle. » 1772. 4 pièces in-4°.

Page 661. « Précis en réponse au mémoire des héritiers du sieur Varenne pour Mᵉ Deganne, notaire royal à Avise. » In-4°. — 680 pages.

1202. Tome LXIX. *Testament* (suite)-*Tuteur.*

Page 9. « Précis pour le marquis de Forbin-Labarben contre M. le procureur général. » 1782. In-4°.

Page 50. « Précis pour le marquis de Louvois contre les héritiers du marquis de Courtenvaux. » 1785. 4 pièces in-4°.

Page 194. « Tiercement d'une adjudication de bois. » 1776. In-4°.

Page 214. « Réponse sommaire pour la dame veuve Ledoux et consorts, contre les héritiers Rose. » 1761. In-4°.

Page 238. « Mémoire pour messire Charles d'Estampes,... demandeur, contre le marquis d'Estampes, chevalier, seigneur de Mauny, etc., et encore contre le marquis de Pierrecourt, défendeurs. » 1776. In-4°.

Page 254. « Précis pour le sieur Marbeau de Terrelongue, officier de la grande écurie du Roi, intimé, contre dame Gabrielle-Claire Stroblin, veuve du sieur Antoine Belloste, médecin à Turin, appellante. » 1765. In-4°.

Page 272. « Mémoire pour Jean-Henri Bolle, ancien officier au régiment des gardes Suisses, cessionnaire du sieur de Rigault, intimé, demandeur et défendeur, contre Cyprien Thibaut Billacois, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Sancerre... » 1775. In-4°.

Page 316. « Mémoire signifié pour Mᵉ Charles-Lambert Pannier, notaire et procureur au baillage de Coucy, ès noms qu'il procède, intimé, appellant, défendeur et demandeur, contre demoiselle Marie-

Anne Cœurderoy, fille majeure, donataire pour une moitié de Henri Cœurderoy et Jacques-Philippe Cœurderoy et sa femme, père de Marie-Anne, en qualité d'héritiers de Pierre-Paul Cœurderoy, leur fils, qui était donataire de Henry pour l'autre moitié, et encore contre ledit Jacques-Philippe Cœurderoy et François Cœurderoy, notaire et procureur à Coucy, en qualité d'héritiers de Henri Cœurderoy, tous appelans, intimés, demandeurs et défendeurs. » In-folio.

Page 384. « Mémoire pour les créanciers de M. Bernard, maître des requêtes, intimés et défendeurs, contre le comte d'Entragues et dame Louise-Olive-Félicité Bernard, son épouse, appelans et demandeurs. » 1758. 2 pièces in-folio et in-4°.

Page 404. « Mémoire pour Louis-Joseph-Angélique de La Balmetière, ancien officier au régiment dauphin, et damoiselle Angélique Berger, son épouse, héritière pure et simple de Me Jacques Berger, son père, et par bénéfice d'inventaire de demoiselle Marie Rouffignol, sa mère, demandeurs et défendeurs, contre le sieur Claude Marchand, second mari de la demoiselle Marie Rouffignol, intimé, défendeur et demandeur. » 1766. In-4°.

Page 436. « Mémoire pour le sieur Bonneau, marchand de bois, appelant, contre le sieur Claude Mahieux, intimé. » 1765. In-4°.

Page 476. « Mémoire relatif au règlement, qui doit être fait entre messieurs les administrateurs de l'hôpital de la Trinité et les différents corps d'arts et métiers de Paris, pour la communauté des maîtres distillateurs, marchands d'eau-de-vie... de la ville et fauxbourgs de Paris. » 1767. In-4°.

Page 496. « Mémoire sur les trésoriers de France. » In-4°. Manuscrit.

Page 500. « Mémoire pour Pierre-Nicolas Mussart, conseiller du Roi et de monsieur le duc d'Orléans, garde marteau de la maîtrise des Eaux et forêts de Villers-Cotterets, appellant, contre le sieur Philippe-Gérard Sutaine, marchand à Reims, intimé. » 1760. In-folio.

Page 524. « Mémoire pour messire Armand Prévost, marquis de Letorière ancien officier du régiment des Gardes françoises, intimé, contre messire Jean d'Escoubleau, chevalier, comte de Sourdis, et demoiselle Anne-Marie-Armande Desherbiers de Letenduère, son épouse, demoiselle Angélique Jeanne-Marie Desherbiers de Letenduère, mineure émancipée d'âge, procédante sous l'autorité de Me Louis Bourasseau de La Roussière, avocat en Parlement, son curateur aux

causes,... et ledit Mᵉ Bourasseau de la Roussière audit nom, appelans.» 1768. 4 pièces in-4°.

Page 718. « Mémoire pour Anne Meleau, veuve de François Jolly, tant en son nom comme commune, que comme mère et tutrice de leurs enfans mineurs,... contre Marguerite Jolly, fille mineure de défunts Nicolas Jolly et Louise Cosquin, se disant émancipée par justice et procédant sous l'autorité de Nicolas Jolly, son frère, et ledit Nicolas Jolly, intimés et défendeurs. « 1776. 2 pièces in-4°.

Page 774. « Mémoire pour la dame veuve de Meaulne et autres héritières paternelles du sieur Coustard de Chemeré, contre Mᵉ René Hardy de Levaré, avocat à Laval, la dame son épouse, Clotilde, sa fille mineure, et la dame de Bourgneuf, sa belle-mère, en présence des représentans Olivier Dubois. » 1780. In-4°.

Page 858. « Précis pour le sieur Ogier et sieur et dame Bellanger, intimés, contre demoiselle Benard et consorts, appelans. » In-4°. — 861 pages.

1203. Tome LXX. *Vente-Université.*

Page 9. « Mémoire pour MM. les maréchaux de Noailles et de Biron, tuteurs honoraires du comte de Guiche, et pour le sieur Michaux, son onéraire, appelans et intimés, contre Mᵉ Bouillerot, procureur au Châtelet, intimé et appelant, en présence du sieur de Montvallier,... demandeur et défendeur. » 1763. In-4°.

Page 51. « Précis pour Mᵉ Corpelet... contre le sieur Longeau Dupré, maître clerc. » 1765. In-4°.

Page 67. « Mémoire pour le sieur Tirel, fils et héritier de Robert Tirel,... marchand de bois, contre messire Marie-Charles-François, marquis de Roncherolles, et encore contre dame Françoise-Louise-Gabriel Ruault, marquise de Roncherolles, son épouse. » 1761. In-4°.

Page 109. « Faits et principes en la cause pour Mᵉ Bouillerot, procureur au Châtelet, au nom et comme ayant pouvoir d'enchérir judiciairement l'hôtel de Grammont, contre MM. les maréchaux de Noailles et de Biron,... le sieur Michaux... et le sieur de Montvallier. » 1763. In-4°.

Page 135. « Précis pour le sieur Dorlodot, écuyer seigneur de Saint-Servon,... appelant et demandeur, contre Louis Géraudel,... demeurant à Couru, intimé, et le sieur François Duhoux, écuyer, demeurant à Couru, intimé et deffendeur. » 1775. In-4°.

Page 139. « Mémoire pour Mᵉ Louis Latour, notaire royal à Puli-

gny et procureur du Roi au grenier à sel de Chagny,... appellant et demandeur, contre Claude Bridan,... intimé et deffendeur, Philibert Chavansot,... défendeur, et le sieur Thomas,... aussi deffendeur. » In-4°.

Page 153. « Mémoire signifié sur délibéré pour messire Jean-Baptiste Barbuat de Maison-Rouge,... appellant, contre messire Gaston-Jean-Baptiste de Pont-Choiseul-Praslin, comte de Praslin, baron de Chaource, intimé. » 1764. In-4°.

Page 197. « Mémoire à consulter pour le sieur Doens, premier vicaire de l'église paroissiale de Dunkerque. » 1769. In-4°.

Page 221. « Mémoire pour Monsieur le maréchal prince de Soubise, madame la princesse de Guéménée, monsieur le prince de Rochefort et consorts, représentans Madame la duchesse de Tallard, contre le marquis et la marquise de Sassenage, héritiers de M. le duc de Tallard. » 1760. In-folio.

Page 239. Autre pièce in-4° concernant la même affaire.

Page 255. Rôle des vingtièmes pour la commune de Rosnay, généralité de Châlons. Année 1775. In-folio.

Page 259. Consultation sur la question de viol.

Page 267. « Mémoire pour Pierre Risse, tenant l'hôtel garni d'Alençon et Anne-Antoine Risse, sa fille, plaignante, contre le sieur Le Crosnier des Forges, se disant ancien officier de cavalerie et pensionnaire du Roi, accusé. » 1765. In-4°.

Page 283. « De par le Roi. Ordonnance rendue sur la remontrance de Monsieur le procureur du Roi en la sénéchaussée d'Anjou et siège présidial de Châteaugontier. » 1757. In-4°.

Page 291. « Retenue des vingtièmes sur les rentes dues par le clergé. Copie d'un très bon mémoire de M. Laget-Bardelin pour les Carmes de Senlis. » In-4°. Manuscrit.

Page 315. « Mémoire signifié pour le sieur Jean-François Philibert, écuyer, seigneur de Fontanés, contre le sieur Ennemond Galtier, marchand quinquaillier à Lyon, intimé... » In-folio.

Page 365. « Mémoire pour les maîtres ès arts et de pension en l'Université de Paris, défendeurs, contre les recteur, doyens, procureurs et suppôts de l'Université de Paris, demandeurs. » In-4°.

Page 405. « Titres consécutifs et primordiaux de la fondation faite par Monsieur Fournier, en faveur des études de l'Université de Reims. » 1742. In-4°.

Page 421. « Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui maintient l'Université de Poitiers dans le droit et la possession d'avoir la présidence, la direction et la modération de toutes les thèses soutenues publiquement dans la même ville, avec défenses aux religieux Minimes d'en faire soutenir dans leur église ou autre lieu, qu'elles n'ayent esté approuvées, et que le jour et l'heure de l'acte n'ayt esté indiqué par le recteur de l'Université, qui y aura la présidence... Du 31 janvier 1721. » In-4°.

Page 429. « Mémoire signifié pour le sieur Charles Reneux,... demandeur et défendeur, contre Louis Lemarié,... deffendeur et demandeur et encore contre Louis-Philippe, duc d'Orléans,... demandeur et deffendeur. » 1761. 2 pièces in-folio.

Page 477. « Mémoire signifié sur appointements à mettre pour le corps des créanciers unis du sieur Lacoste, marchand distillateur à Paris,... syndic de l'Union, et des sieurs abbé Le Febvre et Étienne Alabat,... tous deux adjoints audit syndic, demandeurs et défendeurs, contre le sieur Louis-Pierre Périgaud de Rocheneuve, demandeur et défendeur. » 1777. In-4°. — 492 pages.

1204. Tome. LXXI. *Voirie-Usurpation.*

Page 13. « Mémoire pour l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, contre les syndics et habitans de Nanterre. » 1779. In-4°.

Page 47. « Doutes, réflexions et résultats sur l'accusation en crime de vol, intentée par le sieur Marot, receveur des tailles de l'Angoumois, contre François La Planche,... et sur l'accusation en crime de chartre-privée, et spoliation de biens et meubles, intentée par François La Planche et par Suzanne Basque, sa femme, contre les sieurs Marot père et fils, Cantin, leur caissier, Lescallier, notaire, et autres, leurs complices. « 1785. In-4°.

Page 191. « Mémoire pour les habitants de Sermaise, défendeurs et demandeurs, contre messire Gaspard Bardonnet, titulaire du prieuré de N.-D. de Sermaise, demandeur et défendeur. » In-4°.

Page 215. « Précis sur délibéré pour la dame Salles, messieurs les présidens Langlois de la Fortelle et de Corberon, créanciers de la dame Salles, contre les héritiers de madame la duchesse de Ruffec et Me Boulonnois et autres cessionnaires par transports du sieur Salles. » 1762. In-folio.

Page 221. « Mémoire pour M. Lempereur de Saint-Pierre, ancien président de la Chambre des comptes et Cour des aides de Normandie,

demandeur, contre le sieur Lempereur de la Rochelle, son fils, défendeur. » 1778. In-4°.

Page 345. « Précis pour M° Robillard, conseiller au présidial d'Orléans, et consorts intimés, contre le sieur Remi, appellant d'une sentence du bailliage d'Orléans, du 6 juillet 1764. » 1765. In-4°.

Page 355. Requête des sieurs Nouel père et fils, négociants à Angoulême, et associés. 1776. In-4°.

Page 477. « Mémoire pour le sieur Georges-Marie Sergent, marchand épicier, demeurant à Chaalons,... contre le procureur du Roi... » 1763. In-folio.

Page 489. « Précis pour le sieur Colombier, intimé, contre les veuve et héritiers du sieur Rodac de Lyon. » In-4°.

Page 509. « Mémoire signifié pour le sieur Claude de Roussel, écuyer,... contre Nicólas Blanchard, vigneron à Courdemange, curateur créé par justice aux successions abandonnées de défunts Pierre Feuilly et Jeanne Georges, sa femme, intimé, défendeur et demandeur. » 1766. In-4°.

Page 557. « Mémoire pour demoiselle Cécile de Beauxoncles, dame de Villeromard et autres lieux, appellante, contre messire Cécile-Éléonor Guyon, seigneur de Villerussien,... et dame Marie-Anne Lemaire de Montlirault, son épouse, intimés. » 1766-1767. Deux pièces in-4°.

Page 663. « Les maire et échevins de la ville de Chaalons en Champagne, contre le sieur Germain Dubois de Loisy... » 1765. In-4°.

Page 687. « Précis pour Joseph Mouet, appelant, contre Nicolas Goujot, intimé. » 1779. In-4°. — 714 pages.

XVIII° siècle. Papier. 71 volumes, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9468.)

1205. « Traitez de paix et publications de ces traités. » (1324-1654.)

Ce manuscrit contient simplement l'indication des ouvrages où l'on peut trouver les traités mentionnés.

XVIII° siècle. Papier. 279 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9469.)

1206. Recueil de mémoires et pièces généalogiques.

Page 5. « Lettre patentes portant reconnoissance de nom et d'armes de Balthasar-François Wale, ancien lieutenant au régiment des Gardes

françaises, gouverneur des villes et château de Ham, sur la production de ses titres, faite devant Sa Majesté, le 12 mai 1747. » In-4°. Imprimé.

Page 11. « Supplique adressée au Roi, par Balthasar-François Wale, chevalier, seigneur de Menus et autres lieux, demandant à être maintenu dans sa noblesse et donnant des preuves. » 1747. In-folio. Imprimé.

Page 73. Pièces généalogiques concernant la famille de Béthune.

Page 83. Maisons et princes étrangers : Bavière, Saxe, Lorraine, duc de Ferrare, Borgia.

Page 107. Maison de Turenne.

Page 115. Généalogie de la maison de Saint-Simon, 1631.

Page 129. « Différentes maisons de Santo Domingue. »

Page 205. Nicolay, baron de Sabran en Languedoc.

Page 255. Marquis de Rothelin.

Page 267. Hurault.

Page 271. Jean-Louis de Bruet, seigneur de la Garde.

Page 283. De Francheville.

Page 287. Plaidoyers sur la noblesse de messieurs du Parlement.

Page 321. Guillaume Deffrère, chevalier de Peirecave.

Page 325. Jacques Giroult, écuyer, sieur des Brosses.

XVIII° siècle. Papier. 332 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9470.)

1207-1208. Recueil de notes, mémoires, conclusions et autres pièces concernant des affaires plaidées au Parlement devant la Grand'Chambre.

Tome I (10 janvier-10 février 1767). — Paginé 1-644, et pièces numérotées 1-16.

Tome II (21 février-11 avril 1767). — Paginé 645-1330, et pièces numérotées 17-37.

Quelques pièces sont imprimées.

XVIII° siècle. Papier. 2 volumes de 1330 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9571.)

1209-1210. Recueil de mémoires, notes, conclusions et autres pièces ayant trait à différentes affaires plaidées au Parlement, principalement devant la Grand'Chambre.

1209. Tome I (6 juin-17 juin 1766). — Paginé 1-840 et pièces numérotées 53-65.

1210. Tome II (20 juin-19 décembre 1766). — Paginé 841-1532 et pièces numérotées 66-85.

XVIIIe siècle. Papier. 1532 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9472.)

1211. Recueil de pièces concernant le « Commerce » et les « autres parties de l'Administration ».

Page 9. Édit du Roi portant création d'offices de jurés mesureurs royaux de grains. Janvier 1697.

Page 13. Sentence concernant l'achat des blés et farines. 3 août 1725.

Page 17. Déclaration du Roi concernant les lettres de change payables en foires de Reims. 15 janvier 1737.

Page 21. Édit du Roi portant établissement de la bourse aux marchés de Sceaux et de Poissy. Décembre 1743.

Page 25. Arrêt du Conseil d'État pour l'exploitation des mines de houille. 14 janvier 1744.

Page 33. Lettres patentes du Roi, concernant les toiles de coton. 28 octobre 1759.

Page 59. Extrait des registres du greffe de la subdélégation à l'intendant des îles françaises de l'Amérique.

Page 63. Mémoire sur l'amélioration du commerce du royaume.

Page 71. Mémoire sur le commerce intérieur.

Page 75. Mémoire pour les habitants du haut pays de Guyenne, sur la descente des vins.

Page 91. Question importante sur la culture du tabac en France.

Page 123. Mémoire sur le commerce des draps.

Page 145. Conclusions des remarques sur l'ouvrage du chevalier Chelé, sur le commerce.

Page 185. Mémoire concernant l'art pratique des forges à fer.

Page 103. Édit du Roi ordonnant qu'il sera fabriqué de nouveaux louis d'or, qui auront cours pour 30 livres. Novembre 1716.

Page 210. Édit du Roi ordonnant une fabrication de nouvelles espèces d'or et d'argent. Janvier 1726.

Page 218. Édit du Roi concernant les faux monnayeurs. Février 1726.

Page 230. Arrêt du Conseil d'État concernant le commerce des matières d'or et d'argent. 20 avril 1726.

Page 238. Arrêt du Conseil d'État portant augmentation sur les anciennes espèces d'or et d'argent. 15 juin 1726.

Page 250. Arrêt du Conseil concernant la valeur et le cours des diverses monnaies. 1er août 1738.

Page 254. Édit du Roi portant fabrication de sols de 24 deniers. Octobre 1738.

Page 268. Arrêt du Conseil, au sujet de la monnaie de Metz. 6 janvier 1755.

Page 276. Lettres patentes du Roi concernant la vaisselle qui sera portée à la Monnaie. 26 octobre 1759.

Page 284. Arrêt du Conseil concernant les reconnaissances qui seront données par les directeurs des Monnaies. 6 novembre 1759.

Page 288. Édit du Roi portant suppression des offices de conseillers lieutenants-généraux de police. Octobre 1699.

Page 300. Édit du Roi portant suppression de l'office de conservateur du domaine et création d'un inspecteur du domaine. Juillet 1708.

Page 312. Édit du Roi portant rétablissement de divers offices. 20 décembre 1733.

Page 316. Ordonnance de Louis XV concernant les testaments. Août 1735.

Page 340. Ordonnance du Roi concernant le faux principal, le faux incident et la reconnaissance des écritures en matières criminelles. Juillet 1737.

Page 364. Ordonnance de Louis XV concernant les évocations et les règlements de juges. Août 1737.

Page 384. Déclaration du Roi, portant règlement sur la nobilité (*sic*) des fonds et héritages. 4 septembre 1696.

Page 388. Déclaration du Roi qui permet à tous les seigneurs des terres et fiefs, où les droits d'échange ont été acquis par des particuliers, de les retirer, en remboursant les acquéreurs dans un an. 16 février 1715.

Page 392. Ordonnance du Roi concernant les deuils. 23 juin 1716.

Page 396. Déclaration du Roi concernant les gens de livrée. 8 janvier 1819.

Page 400. Édit du Roi portant établissement d'un Bureau de correction dans toutes les villes où il y a imprimerie. Avril 1751.

Page 412. Arrêt du Conseil d'État concernant les plantations de tabac.

Page 416. Agenda sur le gouvernement général du royaume.

Page 420. « Supplément à l'Agenda. »

Page 424. « Mémoire sur le gouvernement général du royaume. »

Page 440. « Essai de mes idées sur plusieurs parties du gouvernement. »

Page 492. « Projet du mémoire pour le rétablissement de la culture du tabac. »

Page 496. « Projet d'un canal autour de Paris. »

Page 500. « Mémoire concernant les eaux et forêts. »

Page 540. « Remarques sur la naturalisation. »

Page 556. « Mémoire concernant les patrouilles dans les villes de province. »

Page 580. « Projet pour rendre plus utile l'éducation que le Roi fait donner à la noblesse dans ses écuries. »

Page 592. « Projet de mémoire pour les hôpitaux. »

Page 600. « Projet pour une maison d'association. »

Page 612. « Projet pour les Filles de la Sagesse. »

Page 624. « Projet pour procurer un asile aux jeunes personnes exposées, par leur misère, à perdre leur innocence. »

Page 636. « Mémoire pour diminuer les accidents que causent les cheminées mal ramonées. »

Page 648. « Mémoire contre le projet d'établissement hors Paris des tueries et fondoirs des boucheries. »

Page 655. Détail de l'exécution du projet de la petite poste de Paris.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 665 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9473.)

1212. « Code militaire à l'usage des Commissaires des guerres. Il contient en outre les articles des règlemens et ordonnances qui les concernent, des modèles de toutes les expéditions qu'ils ont à faire dans l'exercice de leurs charges. »

Les articles sont rangés par ordre alphabétique de matières. Il y a une lacune après le mot Magasins.

XVIIIe siècle. Papier. 223 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9474.)

1213. Recueil de traités sur les offices de finance et de justice.

Page 1. « Devoirs et fonctions des principaux officiers des finances du royaume de France, année 1755. »

Page 179. « Mémoires concernant les devoirs et fonctions des officiers des cours royales du royaume. — Ces cours royales sont les baillages et sièges présidiaux, les baillages royaux, les prévôtés royales, les élections, les greniers à sel, les vigueries et autres. »

XVIII[e] siècle. Papier. 244 pages, in-4°. Demi-rel. (Ancien 9475.)

1214. Mélanges historiques.

Page 1. « L'ordre tenu à l'entrée de la Sacrée Majesté impérialle [Charles-Quint] en la ville de Paris, capitalle du royaume de France. »

Page 33. « Réceptions et cérémonies, ordre que l'on doit y tenir. »

Page 107. « Les huit prélats admis à la première promotion [de l'Ordre du S[t]-Esprit]. — Page 109. Les vingt-six chevaliers admis à la première promotion.

Page 157. « Recueil d'édits, déclarations, arrêts, concernant la jurisdiction des Chambres des comptes, avec quelques observations pour servir au procès pendant au Conseil d'état du Roy entre le Parlement et la Chambre des comptes de Dijon. » Paris. 1724. Copie d'imprimé.

Page 209. Indication des thèses qui seront soumises le 29 avril 1752 au collège des Jésuites. Imprimé, in-folio.

XVIII[e] siècle. Papier. 210 pages, in-4°. Demi-rel. (Ancien 9476.)

1215. « Du Roi, des enfants de France, des princes du sang, des ducs et pairs, des commandeurs, chevaliers et officiers des Ordres du Roi. »

Début : « Du Roy. Titre premier : De la loy salique... » — Incomplet.

XVIII[e] siècle. Papier. 187 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9477.)

1216. « Abrégé historique de toutes les ordonnances, déclarations, édicts et autres pièces contenues dans le troisième volume des Ordonnances royaux de Françoys I[er], commençant en 1536 et finissant en 1543. »

Continué jusqu'en 1554.

XVIII[e] siècle. Papier. 1598 pages. 375 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9478.)

1217. Mélanges sur le Parlement de Paris, etc.

Page 1. « Pièces relatives aux translations faites des parlemens des villes de leur résidence ordinaire en autres villes. » (1458-1675.)

Page 83. « Portrait de MM. du Parlement de Paris. » — Deux exemplaires.

Page 207. « Recueil d'édits, déclarations, arrêts du Conseil, en abrégé, concernant les procureurs du Parlement de Paris. » (1572-1672.)

Page 247. « Mémoire sur l'authorité du Roy. Gouvernement du royaume. »

Page 275. Notes sur la « Régence du royaume ».

Page 341. Sommaire chronologique « des séances au Parlement des princes du sang à l'âge de quinze ans et au-dessous », depuis 1577 jusqu'à 1723.

Page 349. « Sommaire chronologique des notaires et secrétaires de la cour. » (1409-1707.)

Page 357. Notes concernant les « privilèges des officiers commençaux de la maison du Roy ».

Page 418. « Note sur les advocats généraux jusqu'en 1721. »

Page 456. « Mémoires, généralités et questions de préséances concernant les pairs. »

Page 650. Pièces concernant « le procès criminel de M. le duc de Fitz-James et de M. l'archevêque de Paris au Parlement de Paris, et mouvements que ces procès ont occasionnés au sujet des droits des Pairs ».

Page 976. « Supplique au Roi par Charles, duc de La Trémoille, Charles d'Albert-Dailly, duc de Chaulnes, et Jacques-Nompar Caumont, duc de La Force, pairs de France. »

Page 704. Autre supplique au Roi.

XVIII[e] siècle. Papier. 726 pages, in-folio. Demi-rel. (Ancien 9479.)

1218. Mémoires sur l'Administration en général.

Page 1. « Affaires générales de la police et de l'Hôtel de Ville de Paris, en l'année 1753. »

Page 117. « Administration générale de l'hôtel royal des Invalides, en 1755. »

Page 233. « Mémoires concernant les devoirs et fonctions des

officiers des cours souveraines et royales du royaume. Année 1755. »

XVIIIe siècle. Papier. 344 pages. 260 sur 190 millim. Demi-rel. (Ancien 9480.)

1219-1220. Recueil de plaidoyers, notes, conclusions et mémoires concernant des affaires plaidées devant le Parlement de Paris.

1219. Tome I. Page 1. Grand'Chambre (24-30 juillet 1768). — Les pièces sont numérotées 24-28.

Page 409. Enquêtes (13 mai-22 août 1767). — Les pièces sont numérotées 1-6.

1220. Tome II. Page 773. Tournelle (8 juillet-8 septembre 1767). — Les pièces sont numérotées 6-28; manquent les n°s 9, 11, 15, 20, 22, 24. — Quelques pièces sont imprimées.

XVIIIe siècle. Papier. 2 volumes de 1500 pages montés in-folio. Demi-rel. (Ancien 9481.)

1221. Recueil de lettres autographes de sénateurs, pairs de France, députés, etc., par ordre alphabétique. (XVIIIe et XIXe siècles.)

Page 1. Lettre du comte d'Aboville au chancelier de la Cour des Pairs. (4 décembre 1819.)

Page 3. Lettre d'Abrial, commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal de cassation, au ministre de la justice. (1er thermidor an IV.)

Page 7. Certificat du vicomte d'Agoult, délivré à Pierre Jeannin, le 8 mai 1791.

Page 9. Lettre du marquis d'Albertas. (27 septembre 1823.)

Page 13. Acceptation d'invitation du duc d'Albuféra. (11 février 1842.)

Page 17. Lettre du marquis d'Aligre à M. G. Houre. (11 juillet 1810.)

Page 21. Lettre de P. et G. Allent à M. le baron Pasquier, président de la Chambre des Pairs (sans date).

Page 25. Certificat délivré par le lieutenant général, comte d'Ambrugeac, à Jean Brau. (24 janvier 1828.)

Page 29. Lettre du comte d'Andigné, pair de France. (28 décembre 1824.)

Page 35. Note de M. d'Andlau sur la manière d'orthographier son nom.

Page 37. Serment prêté par le marquis d'Angasse. (30 décembre 1823.)

Page 39. « Amendement proposé par le comte d'Anthouard, député de la Meuse, au projet de loi sur le rappel des sous-officiers et soldats libérés au 31 décembre 1822. »

Page 41. Lettres du marquis d'Aramon à M. le chancelier président de la Chambre des Pairs. (14 août 1840.)

Page 45. Lettre du comte d'Argout à M. le marquis de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des Pairs. (2 octobre 1822.)

Page 49. Lettre du comte d'Arjuzon au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (14 juillet 1826.)

Page 53. Lettre du comte Auguste d'Astorg au président de la Chambre des Pairs, lui faisant connaître qu'il satisfera à l'obligation qui lui est imposée par sa nomination à la Chambre des Pairs. (10 mars 1832.)

Page 57. Lettre d'Aubernon au président de la Chambre des Pairs, l'avertissant qu'il assistera aux séances de la Chambre. (9 avril 1835.)

Page 61. Lettre du comte d'Aubusson au marquis de Sémonville, lui demandant si le rapport sur la loi de roulage est imprimé et s'il pourrait se le procurer. (13 décembre s. a.)

Page 65. Demande de congé faite par le duc d'Aumont au président de la Chambre des Pairs. (15 novembre 1830.)

Page 67. Lettre du comte Charles d'Autichamp au chancelier, pour s'excuser de ne pouvoir assister aux séances de la Chambre des Pairs. (28 janvier 1823.)

Page 71. Lettre, signée du duc d'Avaray, accompagnant un envoi de pièces. (29 avril 1824.)

Page 75. Lettre du marquis de Bailly au président de la Chambre des Pairs, pour lui recommander Noël-Pierre-Thomas Desfontaines. (22 mai 1829.)

Page 79. Lettre du baron de Barante, renonçant au remboursement de sa quote part dans l'emprunt de cent millions. (26 mai 1818.)

Page 83. Lettre du sénateur Barthélemy au général Berthier, ministre de la guerre, au sujet des ministres anglicans Bentinck et Churchill. (24 vendémiaire an XII.)

Page 87. Lettre du duc de Bassano, s'excusant de son absence. (4 mars 1814.)

Page 91. Lettre du duc de Bassano à M. l'archevêque de Bourges; il lui mande qu'aucune disposition, aucun ordre ne s'oppose à ce que les évêques se présentent devant le Saint-Père et puissent l'entretenir en particulier. (17 décembre 1819.)

Page 95. Serment de M. le président du collège électoral du département de la Haute-Garonne (comte de Bastard d'Estang).

Page 97. Lettre du comte de Bastard d'Estang, demandant un délai pour se rendre aux séances de la Chambre des Pairs, surchargé qu'il est de travail. (26 août 1820.)

Page 99. Lettre du comte de Bastard d'Estang au président de la Chambre des Pairs; il le remercie de sa nomination à la pairie, affirme sa fidélité au Roi, et demande un délai pour venir à Paris, à cause de la grossesse de sa femme. (10 mars 1819.)

Page 103. Lettre du général Beaudrand, demandant dispense au baron Pasquier, président de la Chambre des Pairs, d'assister à la séance royale. (Au quartier général du prince royal à Hall, 16 novembre 1832.)

Page 107. Lettre du prince duc de Bauffremont au président de la Chambre des Pairs, le priant de l'excuser de ne pouvoir assister à la session. (25 juillet 1831.)

Page 109. Lettre de P.-F. Bausset-Roquefort, archevêque, envoyant au président de la Chambre des Pairs des renseignements sur son état-civil. (1er février 1826.)

Page 111. Lettre du général comte de Beker au duc de Feltre, lui demandant de rester à Paris pour le paiement de la demi-solde à laquelle il a droit. (19 août 1816.)

Page 113. Lettre du général de Beker au baron Pasquier, pour le féliciter de sa nomination à la place de chancelier de France. (1er juin 1837.)

Page 115. Lettre du comte René de Bernis et André, députés de la Lozère, au ministre de la Maison du Roi, au sujet d'une pension accordée à un nommé Ferry. (18 février 1825.)

Page 117. Lettre du comte René de Bernis, député de la Lozère, au sujet d'une pension. (19 mars 1827.)

Page 123. Lettre de Jules Bessières, député de la Dordogne, à MM. les commissaires de la liste civile, au sujet d'une pension accordée à Gérard de Laricardie

Page 127. Lettre de Jules Bessières, député de la Dordogne, au grand référendaire de la Chambre des Pairs, au sujet de la Compagnie d'assurances contre l'incendie « la Providence ». (10 août 1838.)

Page 131. Lettre de Besson au général Pajol, commandant la 1re subdivision militaire de Paris, pour recommander le jeune Gettiny, fils de l'ancien carrossier de l'Empereur. (6 mars 1835.)

Page 135. Lettre de Besson à Félix Girod, colonel aide de camp du ministre de la guerre. (27 novembre 1837.)

Page 139. Lettre du général comte de Beurnonville, au sujet d'une pension accordée à Mme Henriette-Éléonore Pélissier. (25 juin 1816.)

Page 143. Lettre du général comte de Beurnonville au chancelier de France, au sujet des biens proposés par le duc de Gaëte. (7 avril 1813.)

Page 147. Lettre du duc de Blacas au baron de Ballainvilliers, commandeur, grand prévôt, maître des cérémonies des Ordres de Saint-Michel, etc., au sujet de la cérémonie des Ordres, qui devait avoir lieu le 25 du même mois. (9 mai 1828.)

Page 151. Renseignements généalogiques sur le duc de Blacas-d'Aulps, son mariage et ses enfants. (12 juillet 1824.)

Page 155. Lettre du marquis de Boisgelin au duc de Doudeauville, lui recommandant Mlle Asseline pour l'une des bourses de l'institution de demoiselles de Sainte-Clotilde. (30 novembre 1824.)

Page 157. Serment de fidélité au Roi prêté par le marquis de Boisgelin. (6 septembre 1830.)

Page 161. Lettre du comte de Boisgelin, pour recommander « l'affaire du nommé Briand ». (8 juin 1822.)

Page 165. Lettre d'Alexandre de Boisgelin, commandant la 10e légion, à M. le comte de Choiseul, aide-major général. (25 août 1819.)

Page 169. Lettre de Boissy au chevalier de Lajumelière (s. d.).

Page 173. Lettre du comte Boissy d'Anglas, au sujet d'un procès déféré à la Cour des Pairs. (18 juin 1835.)

Page 177. Lettre du comte Boissy d'Anglas, demandant qu'on lui fasse parvenir son traitement de maître des requêtes, du mois de mars 1835. (5 octobre 1835.)

Page 179. Lettre du marquis de Bonnay au président de la Chambre des Pairs, l'avertissant de son absence, motivée par la mort de son gendre. (18 avril 1822.)

Page 183. Lettre du marquis de Bonnay. (Berlin 13 mai 1817.)

Page 187. Renseignements généalogiques sur la famille de Bonnay. (29 juin 1824.)

Page 191. Demande de secours pour la famille Brault, avec une apostille des députés de la Seine; signé : Bonnet, Ollivier, Le Roy, Breton, de Lapanouze, le comte de Rocheplatte, C. Jazan. (28 février 1827.)

Page 193. Lettre du comte de Bonneval, accompagnant l'envoi de son acte de naissance. (4 février 1828.)

Page 197. Lettre du comte Bordesoulle, au président de la Chambre des Pairs, pour demander un congé. (29 juillet 1831.)

Pagé 201. Lettre du comte Bourke, demandant une place pour son frère, pour la séance royale du 5 février. (26 janvier 1828.)

Page 205. Modification dans la rédaction d'un amendement, par le président Boyer.

Page 207. Lettre du duc de Brancas, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (19 juillet.)

Page 211. Lettre du comte de Breteuil au chancelier de France, pour le féliciter de son retour à la santé. (18 février 1840.)

Page 215. Lettre du comte de Breteuil à M. Bordier, pour recommander la demande de Mademoiselle de Montuli. (18 février 1829.)

Page 219. Lettre du comte de Breteuil à M. de Labouillerie, intendant général de la Maison du Roi; il lui demande un nouveau secours pour la réparation du mur du cimetière de la commune de Choisel. (25 mars 1829.)

Page 221. Lettre du comte de Breteuil, préfet du département d'Eure-et-Loir, au chancelier de France; il demande à ne point avoir d'avancement et à rester à Chartres; si son changement était décidé, il demande une place de maître des requêtes afin de continuer à servir le Roi, sans traitement aucun, si on le désire. (20 décembre 1816.)

Page 223. Lettre du comte de Breteuil, préfet d'Eure-et-Loir, au ministre des finances; il lui demande que les 700 francs accordés par le Roi à son secrétaire, M. de Saint Victor, lui soient payés, malgré son traitement. (13 novembre 1816.)

Page 227. Lettre du marquis de Dreux-Brézé, accusant réception de sa nomination comme président du collège électoral de l'Eure, convoqué à Évreux. (15 juin 1830.)

Page 231. Lettre du comte de Brigode au chancelier, l'avertissant qu'il ne pourra assister le matin à la séance de la Chambre des Pairs relative à la mise en accusation de Louvel. (15 mai 1820.)

Page 233. Lettre du comte de Brissac recommandant la demande de Pierre-Jacques Moreau. (24 avril 1813.)

Page 237. Lettre du comte de Brissac, accompagnant l'envoi de la demande du comte de Maudet à S. A. R. la duchesse de Berry. (1er juin 1826.)

Page 241. Lettre du comte de Brissac au baron de La Bouillerie, intendant général de la Maison du Roi, accompagnant la demande de Martin, « peintre conservateur de la galerie de S. A. R. le duc de Bordeaux ». (29 décembre 1829.)

Page 245. Lettre du duc de Broglie, accompagnant une demande de secours en faveur de M. de La Roussière. (10 décembre 1835.)

Page 247. Lettre du général baron Brun de Villeret au grand référendaire, demandant qu'on lui envoie les exemplaires du *Bulletin des lois* qu'il n'a pas retirés. (11 octobre 1839.)

Page 251. Lettre du duc de Cadore au président de la Chambre des Pairs, pour lui demander un congé. (3 juillet 1831.)

Page 253. Lettre du duc de Cadore, en faveur de M. de Noyant. (21 mai 1830.)

Page 255. Apostille du vicomte de Champagny, en marge d'une demande de secours faite par la veuve Moitte au baron de Labouillerie, intendant général de la Maison du Roi. (4 mars 1828.)

Page 257. Lettre du comte A. de Caffarelli au chancelier, pour s'excuser de ne pouvoir encore assister aux séances de la Chambre des Pairs, à cause d'un deuil dans sa famille. (13 octobre 1840.)

Page 261. Lettre du marquis de Calvière, demandant l'envoi de papiers nécessaires pour une déclaration à faire au sceau. (7 février 1828.)

Page 265. Lettre de Canclaux à Legrand, chef de la première division au ministère des Finances, en faveur de Laurent, son ancien aide de camp. (20 juillet 1813.)

Page 268. Lettre du comte de Carrouville au président de la Chambre des Pairs, pour demander un congé. (25 novembre 1834.)

Page 270. Lettre du duc de Caraman au baron Pasquier, pour s'excuser de ne pouvoir accepter son invitation. (27 novembre 1835.)

Page 274. Serment de fidélité au Roi, prêté par le duc de Caraman, président du collège départemental du Nord. (23 novembre 1827.)

Page 276. Lettre du vicomte de Castelbajac, accompagnant l'envoi de son extrait de naissance. (2 janvier 1828.)

Page 280. Lettre du duc de Castries, au président du Conseil pour le remercier de sa nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur. (1er mai 1840.)

Page 284. Lettre du marquis de Catellan, annonçant la mort d'une femme centenaire pour qui il avait demandé un secours. (27 septembre 1826.)

Page 288. Lettre du vicomte de Causans, demandant un congé au président de la Chambre des Pairs. (28 février 1829.)

Page 292. Lettre du vicomte de Caux à Rosières, secrétaire général de la Marine, demandant la date exacte de l'ouverture du bassin de Cherbourg. (6 août 1823.)

Page 296. Lettre du vicomte de Caux, avertissant le président de la Chambre des Pairs de son absence (s. d.).

Page 300. Lettre du comte de Cayla à monsieur le chevalier de Cauché, demandant un passeport pour sa belle-fille et lui. (13 août 1825.)

Page 304. Lettre du comte de Baschi du Cayla, lieutenant général, premier aide de camp du prince de Condé ; il lui adresse « quatre nouvelles lettres d'aydes de camp ». (29 juin 1817.)

Page 306. Demande d'audience faite par le comte de Cessac, au sujet de l'affaire de M. de Saint-Amans. (12 mai 1816.)

Page 308. Lettre du marquis de Chabanais au prince de Talleyrand ; il lui demande que le titre de « cousin », qui lui a été accordé par Louis XVI, soit mentionné dans la lettre close que le Roi lui fera adresser.

Page 312. Lettre du comte de Chabrol, accompagnant l'envoi des épreuves d'un discours par lui prononcé à la Chambre des Pairs. (2 avril 1826.)

Page 316. Lettre du comte de Chabrol au chancelier ; il lui envoie 300 exemplaires de son rapport sur le budget de la marine. (17 mai 1826.)

Page 318. Lettre du prince de Chalais, s'excusant de ne pouvoir assister à la cérémonie des Ordres. (5 mai 1828.)

Page 322. Lettre du comte Chaptal, rayant des contrôles Cetto, employé de division. (18 may 1816.)

Page 324. Lettre du comte de Chastellux au chancelier ; venant d'être nommé inspecteur du 8e arrondissement de cavalerie, il ne pourra assister aux prochaines séances de la Chambre des Pairs. (13 juillet 1826.)

Page 328. Lettre du duc de Chevreuse au chancelier, pour le remercier de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur et s'excuser de ne pouvoir aller remercier lui-même le Roi. (23 août 1823.)

Page 332. Lettre de Chifflet, député, accompagnant l'envoi de 280 exemplaires d'un discours prononcé à la Chambre des députés sur le Code forestier. (27 mars 1827.)

Page 336. Lettre de Chifflet, au sujet du sieur Giroucourt, ancien employé au ministère de la Justice. (3 avril s. a.)

Page 338. Serment de fidélité au Roi, prêté par Chifflet, président du collège départemental du Doubs.

Page 340. Lettre du duc de Choiseul au président de la Chambre des Pairs, pour lui annoncer qu'il assistera aux séances de la Chambre des Pairs, qui va se réunir en cour de justice. (6 avril 1835.)

Page 344. Lettre du comte de Choiseul-Gouffier au chancelier, pour excuser son absence. (10 juillet 1826.)

Page 348. Lettre du comte Cholet au président de la Chambre des Pairs, pour s'excuser de n'avoir pu assister aux débats du procès de l'attentat contre le Roi. (10 juillet 1836.)

Page 352. Lettre du comte Cholet au chancelier, pour lui demander quelles sont les formes dans lesquelles il doit obtenir l'agrément du Roi pour entrer à la Chambre des Pairs. (18 décembre 1826.)

Page 354. Lettre du comte Clément de Ris, pour s'excuser de ne pouvoir assister aux séances de la Chambre des Pairs à cause de sa santé. (24 décembre 1824.)

Page 358. Lettre de Clément de Ris, protestant de sa fidélité au Roi et à la famille royale. (3 octobre 1815.)

Page 362. Lettre du comte Clément de Ris [autre écriture] au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (1er avril 1837.)

Page 366. Notes du baron Clément de Ris et de Joseph-Maurice Mathieu de la Redorte, fils de pairs de France; ils envoient les pièces nécessaires pour jouir des avantages accordés aux fils des pairs de France. (14 avril 1821.)

Page 370. Lettre du comte de Clermont-Tonnerre, ancien évêque de Châlons, pair de France, demandant un secours supplémentaire de 100 francs. (22 avril 1820.)

Page 372. Lettre du duc de Clermont-Tonnerre au président de la

Chambre des Pairs, pour excuser son absence à la Chambre des Pairs. (15 juillet 1826.)

Page 376. Lettre du marquis de Coislin, pour demander un secours en faveur d'un ancien officier blessé. (19 janvier 1825.)

Page 378. Lettre du comte Colaud au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (12 avril 1818.)

Page 382. Lettre du comte Ed. Colbert au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (3 mars 1833.)

Page 386. Lettre du comte Compan au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (11 avril 1835.)

Page 390. Maison de madame la Dauphine. Lettre du marquis de Conflans, premier écuyer de la Dauphine, au marquis de Brézé, au sujet du nombre de valets à fournir à Saint-Cloud pour la procession du Saint-Sacrement. (18 juin 1830.)

Page 394. Lettre du comte de Contades au chancelier de France, afin d'avoir son appui pour obtenir du Roi le cordon bleu. (14 mars 1825.)

Page 398. Lettre du comte Cornet au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (28 août 1830.)

Page 402. Lettre du même au même sur le même sujet. (17 juillet 1826.)

Page 406. Lettre de J. Cornudet au chancelier de France, président de la Chambre des Pairs, accompagnant la pétition qu'il lui envoie au sujet de son exclusion de la Chambre des Pairs. (26 septembre 1815.)

Page 410. Lettre du sénateur Cornudet au président de la Chambre des Pairs, au sujet de pièces qu'il avait envoyées et qui ont été égarées. (14 juin 1819.)

Page 412. Le sénateur Cornudet au citoyen Lebrun, l'un des consuls de la République, pour lui demander une place d'agent de change à Paris en faveur de Jean-Baptiste Chaumont. (11 germinal an II de la République.)

Page 414. Lettre de Cornudet au duc de Feltre, ministre de la Guerre, pour lui demander une permutation pour Jacques Giron, un de ses compatriotes. (30 avril 1812.)

Page 416. Lettre du duc de Crillon au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (30 juin 1835.)

Page 420. Lettre du duc de Crillon à l'intendant général de la Maison du Roi; il recommande Leveillé, major du 44e de ligne, pour

faire entrer sa fille comme élève gratuite dans la maison d'éducation de Sainte-Clotilde ou de Mme de Grand-Champs. (1er mai 1830.)

Page 424. Lettre du duc d'Alberg au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (13 août 1830.)

Page 428. Lettre du duc Charles de Damas au président de la Chambre des Pairs, pour recommander M. Durais. (1er novembre s. a.)

Page 432. Lettre du baron de Damas, secrétaire d'État à la Guerre, à la baronne Fressinet; il lui expose les résolutions qu'a prises le conseil des ministres au sujet de la demande que les officiers généraux et supérieurs, inscrits sur la seconde liste de l'ordonnance du 24 juillet 1815, ont faite, pour être rappelés de la demi-solde, depuis l'époque de leur sortie du royaume jusqu'à celle de leur rentrée en France. (26 mai 1827.)

Page 434. Lettre du comte de Damas-Crux, au sujet de recommandations faites par lui. (11 décembre 1815.)

Page 438. Lettre du duc de Damas au lieutenant général comte Partounneaux, au sujet d'une demande de pension. (20 novembre 1824.)

Page 440. Certificat de bonne conduite sous les drapeaux, donné par le duc de Damas (Étienne-Charles), lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la 2e division militaire, au chevalier Brunel de Laroquette. (1er mai 1846.)

Page 442. Note en faveur de Mademoiselle d'Esfrancs, adressée par le duc de Damas au duc de Doudeauville. (18 mai 1826.)

Page 446. Lettre du vicomte Emmanuel Dambray, en faveur de M. Bachelier de Mouchaux.

Page 448. Lettre du marquis de Dampierre, pour recommander la pétition du chevalier Deshoms de Favols. (18 mars s. a.)

Page 452. Lettre du marquis de Dampierre, pour recommander le chevalier d'Alché. (1829.)

Page 456. Lettre du comte Daru au président de la Chambre des Pairs, pour lui notifier sa nomination comme pair de France, lui envoyer les pièces d'état civil nécessaires et lui demande, quand il pourra se présenter pour prêter serment. (7 mars 1819.)

Page 460. Lettre du comte Daru au président de la Chambre des Pairs, pour décliner son invitation du 14 à cause de sa santé. (6 janvier 1839.)

Page 464. Lettre du comte Decazes au comte de Pradel, en faveur du sieur Saignes. (21 avril 1817.)

Page 466. Lettre du comte Decazes, au président de la Chambre des Pairs, accompagnant l'envoi de trois cents exemplaires du compte rendu des opérations de la commission des subsistances, en 1815, 1816 et 1817. (17 février 1819.)

Page 470. Lettre du marquis de Croix, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (15 décembre 1830.)

Page 474. Lettre du comte de Croix sur le même sujet. (30 octobre 1821.)

Page 478. Lettre du comte Dejean, au secrétaire général du ministre de la Guerre, au sujet de l'exécution d'un décret relatif à des achats de chevaux. (12 février an XIII = 1805.)

Page 482. Lettre du comte Dejean à la comtesse de Ségur, au sujet du projet de règlement de la « Société maternelle, dont elle était vice présidente ». (15 janvier 1811.)

Page 486. Lettre du comte Dejean, au président de la Chambre des Pairs; il regrette de ne pouvoir se rendre à son invitation. (28 février 1842.)

Page 490. Lettre du comte Dejean, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (8 août 1831.)

Page 494. Lettre du comte Dedelay d'Agier, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (30 octobre 1821.)

Page 496. Lettre du citoyen Demont, adjudant général, au citoyen Scherer, ministre de la Guerre, pour se faire délivrer des frais de poste pour lui et les citoyens Leroux et Gautier, depuis Caen jusqu'à Zurich. (28 messidor an VI = 16 juillet 1798.)

Page 498. Lettre du général sénateur comte Demont, jugeant le sous-lieutenant Schmitt impropre à faire du service dans un régiment de ligne. (21 décembre 1809.)

Page 500. Lettre du comte Demont, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (17 décembre 1820.)

Page 504. Lettre de Mathieu Depère, membre du Conseil des Anciens, au citoyen Scherer, ministre de la Guerre, accompagnant une demande de secours. (22 thermidor an VI.)

Page 508. Lettre du comte Depère, pair de France, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (29 mai 1820.)

Page 512. Le sénateur Mathieu Depère, au citoyen Berthier, ministre de la Guerre, pour demander une grâce. (3 vendémiaire an XII = 28 septembre 1803.)

Page 514. Serment de fidélité au Roi du comte de Sèze, président du collège électoral du département de la Seine. (8 novembre 1827.)

Page 516. Lettre du comte de Veines au chancelier, pour excuser son absence à la Chambre des Pairs. (26 juin 1839.)

Page 520. Liste des nominations du 4ᵉ bureau, par le vicomte Digeon. (9 décembre 1819.)

Page 522. Lettre du comte de Divonne, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (S. d.)

Page 526. Lettre du vicomte Dode, accompagnant l'envoi de vingt billets d'entrée à la galerie des plans-reliefs des places de guerre, pour les pairs de France. (10 avril 1844.)

Page 528. Lettre du vicomte Dode, au marquis de Semonville, pour rectifier une erreur commise dans son acte d'état-civil.

Page 532. Lettre du duc de Doudeauville, accompagnant l'envoi de papiers. (29 juillet 1835.)

Page 534. Lettre ouverte du vicomte G. Du Bouchage, député de l'Isère, au président de la Chambre des Pairs, au sujet de l'article 4 de l'arrêté de la Chambre des Pairs, du 4 décembre 1820. (9 janvier 1821.)

Page 538. Lettre du vicomte Gabriel Du Bouchage, député de l'Isère, au chancelier de France, pour lui demander une audience. (22 mai 1816.)

Page 540. Lettre du vicomte Du Bouchage, préfet de la Drôme, au conseiller d'État délégué pour instruire les demandes en pensions, ou secours sur la liste civile, pour appuyer la demande faite par Dussault fils. (22 mars 1819.)

Page 542. Lettre du baron Dubreton, demandant des billets de séance au grand référendaire. (S. d.)

Page 546. Lettre du comte Dumas, demandant indication d'un logement à Magdebourg, pour lui, son gendre, le baron de Saint-Didier, l'ordonnateur Combes et un aide de camp. (Leipzig, 19 mars 1813.)

Page 550. Lettre de Du May, au chevalier Cauchy, accompagnant l'envoi de pièces d'état civil et demandant un certificat de vie et d'individualité. (17 novembre 1816.)

Page 554. Lettre du comte Du Puy, au chancelier de France, pour remercier le Roi de sa nomination de gouverneur de tous les établissements français de l'Inde et pour demander un congé. (25 avril 1816.)

Page 558. Lettre du duc de Duras, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (26 octobre 1830.)

Page 562. Lettre du comte Alphonse de Durfort, appuyant et accompagnant la demande de secours de Mme Delavit. (29 septembre 1819.)

Page 564. Lettre du comte de Durfort, au baron de La Bouillerie, intendant général de la maison du Roi, au sujet d'une demande de secours faite par Babinet de Nourrière. (15 août 1828.)

Page 566. Lettre du comte de Durfort, gouverneur de Rambouillet, au baron de La Bouillerie, intendant général de la maison du Roi, pour recommander la demande de secours de Mme Coliny (30 août 1829.)

Page 570. Lettre du comte de Durfort, au président de la Chambre des Pairs, pour lui demander la licence d'arriver tardivement à la séance du lundi 16. (13 novembre 1835.)

Page 574. Lettre du comte Étienne de Durfort, au maréchal Macdonald, pour le remercier de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. (24 août 1823.)

Page 576. Lettre du maréchal Davoust, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, au comte d'Hunebourg, ministre de la Guerre, pour lui accuser réception d'une lettre au sujet de l'adjudant Trengualye. (27 novembre 1808.)

Page 582. Lettre du comte d'Ecquevilly, au garde des sceaux, pour lui demander sa recommandation auprès du Roi. (13 septembre 1815.)

Page 586. Lettre du marquis d'Ecquevilly, accompagnant l'envoi de son serment de fidélité, et donnant son adhésion au serment du duc de Fitz-James. (12 août 1830.)

Page 590. Lettre du comte Emeriau, au président de la Chambre des Pairs pour excuser son absence. (3 janvier 1839.)

Page 594. Lettre du duc d'Escars, accompagnant une demande de secours. (17 avril 1819.)

Page 596. Lettre du duc d'Escars, au ministre de la Justice, pour appuyer la demande du sieur Debost, secrétaire du procureur général de la cour de Limoges. (12 septembre 1815.)

Page 600. Lettre du duc d'Esclignac, au président de la Chambre des Pairs, pour lui demander un congé. (8 novembre 1819.)

Page 604. Lettre du comte Fabre, de l'Aude, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (30 décembre 1831.)

Page 608. Lettre du comte Fabre, de l'Aude, au chancelier de France, pour excuser son absence. (9 décembre 1824.)

Page 612. Lettre du même au même sur le même sujet. (30 décembre 1826.)

Page 614 Lettre du duc de Feltre au président de la Chambre des Pairs, pour l'avertir qu'il a donné l'ordre au maréchal de camp d'Andigné de se rendre dans son commandement; il l'excuse auprès du président. (11 décembre 1815.)

Page 618. Note du comte Ferrand, demandant que la Chambre des Pairs n'admette jamais des pétitions collectives dans le tableau des pétitions.

Page 622. Lettre du duc de Fitz-James au chancelier, lui annonçant qu'une souscription est ouverte en faveur des habitants du département de l'Oise et lui demandant son concours. (16 avril 1832.)

Page 626. Lettre du comte de Flahault au grand référendaire, lui demandant un billet de séance. (21 décembre 1831.)

Page 630. Certificat du marquis de Forbin des Issarts, député de Vaucluse, à Franchet, directeur général de la police du royaume, en faveur d'Offroy, imprimeur à Avignon. (24 juin 1824.)

Page 634. Lettre du baron de Frénilly, au sujet de deux demandes qu'il avait apostillées. (4 avril 1826.)

Page 636. Lettre de G.-E. Garnier, député de la Gironde, au chancelier, au sujet du château de Poppeldorf. (6 novembre 1810.)

Page 640. Lettre de J.-E. Gautier, pour remercier d'un secours accordé à Feyssier, géomètre. (25 mars 1826.)

Page 642. Lettre de M. de Gazan, au président de la Chambre des Pairs, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil et demandant une audience au chancelier. (24 décembre 1831.)

Page 644. Lettre du comte de Germiny, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser une absence, et lui annoncer le prochain mariage de sa fille. (25 janvier 1823.)

Page 648. Lettre du comte de Glandères, recommandant Agar, garde du corps, pour une lieutenance de gendarmerie.

Page 650. Lettre du marquis de Gourgue, au duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, pour lui rappeler une demande qu'il lui a adressée. (23 janvier 1825.)

Page 654. Lettre du duc de Gramont, au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (20 septembre 1830.)

Page 658. Lettre du duc de Gramont, demandant un passeport. (19 juin 1829.)

Page 662. Lettre du comte de Gramont, demandant un passeport. (9 juillet 1824.)

Page 666. Lettre du comte de Gramont au chancelier de France, accompagnant l'envoi des pièces d'état-civil pour sa nomination comme pair de France. (8 mars 1819.)

Page 668. Lettre du marquis de Grave au chancelier de France, annonçant l'accouchement de la duchesse d'Orléans. (14 avril 1818.)

Page 670. Lettre du même au même sur le même sujet. (4 janvier 1820.)

Page 672. Lettre du marquis de Grave au chancelier, pour le remercier de la grâce accordée à quatre hommes qui avaient été condamnés aux galères pour avoir volé du blé. (22 juin 1820.)

Page 674. Lettre de Perreney de Grosbois, pour faire rectifier l'orthographe de son nom. (22 janvier 1808.)

Page 678. Note du comte de Brides de Guébriant à l'intendant général de la maison du Roi, au sujet de mesdemoiselles Kernoter et du capitaine Chabert de Saint-Pol-de-Léon. (7 juin 1830.)

Page 682. Serment de fidélité du comte Guilleminot. (Constantinople, le 4 octobre 1830.)

Page 684. Lettre du comte de Ham au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (20 septembre 1841.)

Page 688. Lettre de Georges d'Harcourt, accompagnant l'envoi de ses actes d'état civil au grand référendaire, à l'occasion de sa nomination comme pair de France. (24 octobre 1831.)

Page 692. Lettre du comte d'Haubersart au président de la Chambre des Pairs, pour avoir l'agrément du Roi « à l'effet de poursuivre aux réceptions à la Chambre des Pairs ». (23 janvier 1834.)

Page 696. Lettre du comte d'Haubersart au président de la Chambre des Pairs, pour demander un congé. (26 août 1820.)

Page 700. Lettre du vicomte d'Haubersart, annonçant au président de la Chambre des Pairs la mort de son père. (16 août 1823.)

Page 704. Lettre du vicomte d'Haubersart au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (14 novembre 1835.)

Page 708. Lettre du comte d'Haussonville au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence à cause de la mort de sa mère. (5 avril 1837.)

Page 712. Lettre du marquis d'Herbouville au chancelier de France, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. (20 août 1823.)

Page 716. Serment de fidélité au Roi, prononcé par le marquis d'Herbouville, président du collège électoral du département du Rhône. (S. d.)

Page 718. Lettre du comte Herwyn de Nevèle au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (26 novembre 1819.)

Page 722. Lettre du comte d'Hoffelize au président de la Chambre des Pairs, pour adhérer à l'opinion des vicomte de Castelbajac, comte de Rougé, duc de Lorges et autres. (16 août 1830.)

Page 724. Lettre du comte d'Houdetot au chevalier Cauchy, pour lui demander un certificat de vie. (18 juin 1817.)

Page 728. Lettre du comte d'Houdetot au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (28 avril 1829.)

Page 732. Lettre du comte Félix de Hunolstein au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (16 juillet 1826.)

Page 736. Lettre du comte d'Imécourt, pair de France, au président de la Chambre des Pairs, pour appuyer la demande de pension faite par Mme de Beux, née Colin. (12 avril 1830.)

Page 740. Lettre du cardinal duc d'Isoard au baron de La Bouillerie, pour le remercier des bienfaits accordés à Mlle de Graves et à M. Villiers de l'Isle-Adam. (9 mai 1830.)

Page 742. Lettre du duc d'Istrie, au sujet de la route de St-Souplet. (31 janvier 1836.)

Page 746. Lettre du duc d'Istrie au chevalier Cauchy, archiviste de la Chambre des Pairs, pour lui faire compléter les numéros des procès-verbaux et impressions de la Chambre qui lui manquent (11 décembre 1829.)

Page 750. Lettre du vice-amiral comte Jacob au grand référendaire, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (24 novembre 1831.)

Page 754. Lettre de Jacquemin, député de la Meurthe au Conseil des 500, aux citoyens administrateurs de la poste aux lettres, en faveur de Jean Carmouche, officier de santé.

Page 756. Lettre de Jacquemin au comte de Bagon, directeur général de l'administration forestière, en faveur de Beaujois, lieutenant des gardes en retraite, demandant une sous-inspection. (9 juillet 1809.)

Page 760. Lettre du marquis de Jaucourt au président de la Chambre

des Pairs, pour l'assurer de sa bonne volonté d'assister aux séances. (15 août 1840.)

Page 764. Lettre du marquis de Juigné, en faveur de Guilbert Desvachaux. (13 juin 1818.)

Page 768. Lettre du marquis de Juigné, demandant qu'après sa mort le titre de pair passe à son frère Marie Le Clerc, comte de Juigné.

Page 770. Lettre du comte L. de Juigné, colonel de la 1re légion de la Seine, au lieutenant général commandant en France, pour lui demander une prolongation de permission en faveur de Sez (Pierre-Marie), grenadier à la 1re légion. (8 février 1820.)

Page 774. Lettre du comte de Kergariou au Roi, en faveur du chevalier de Brimoy et de Du Trivon de Plestin. (16 novembre 1823.)

Page 776. Serment de fidélité au Roi du comte de Kergariou. (23 juin 1830.)

Page 780. Lettre du comte de Kergorlay et autres députés, accompagnant la copie certifiée d'un rapport sur une pétition pour obtenir une pension. (5 juin 1824.)

Page 786. Lettre de faire-part de la mort de Gabriel-Louis-Marie, comte de Kergorlay. (S. d.)

Page 788. Avis du comte Klein, avertissant le grand référendaire que la commission spéciale, chargée d'examiner les trois projets relatifs à la délimitation territoriale, est prête à faire son rapport. (25 mai 1836.)

Page 790. Lettre du comte de La Bouillerie à Courtois, à propos d'un volume de vers qu'il lui avait envoyé. (25 mars 1820.)

Page 794. Lettre du comte de La Bourdonnaye-Blossac, demandant la recommandation du président de la Chambre des Pairs pour affaires personnelles. (18 juillet 1815.)

Page 798. Lettre du comte de Labrette, demandant au président de la Chambre des Pairs son appui pour être nommé pair de France. (21 avril 1815.)

Page 802. Lettre du duc de La Force, pair de France, au chancelier, accompagnant une demande. (1er mai 1824.)

Page 804. Lettre du duc de La Force au chancelier, pour excuser son absence de la Chambre des Pairs. (30 octobre 1821.)

Page 808. Lettre du même au même sur le même sujet. (5 juin 1836.)

Page 812. Lettre du comte de La Forest au grand référendaire, pour accompagner l'envoi de ses pièces d'état civil. (30 mai 1824.)

Page 816. Lettre du comte de Lagarde, pair de France, en faveur de Mme la vicomtesse de Revigliasc. (4 juillet 1828.)

Page 820. Lettre du comte de La Grange au président de la Chambre des Pairs, l'avertissant qu'il ne peut être juré pour la 2e session de mai. (8 mai 1833.)

Page 824. Lettre du marquis de Laguiche au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (4 mai 1835.)

Page 826. Lettre du marquis de Lancosme, avertissant le président de la Chambre des Pairs que son rapport est prêt. (S. d.)

Page 830. Lettre du comte de Lanjuinais, demandant au président de la Chambre des Pairs d'avoir la survivance de son père, comme pair de France. (8 février 1827.)

Page 832. Lettre du comte de Lapeyrouse à un de ses amis, au sujet d'une lettre ayant subi un retard. (17 novembre 1815.)

Page 836. Lettre du comte de La Roche-Aymon, demandant l'appui du chancelier pour être décoré comme pair de France. (6 may 1828.)

Page 840. Lettre du comte de La Roche-Aymon au président de la Chambre des Pairs, au sujet des questions à discuter à la Chambre des députés. (15 juillet 1831.)

Page 842. Lettre du comte de La Roche-Aymon, acceptant de présider le collège départemental de la Creuse. (6 novembre 1827.)

Page 846. Lettre du duc de La Rochefoucauld au chancelier, pour s'excuser de n'avoir pu assister à l'ouverture de la session.

Page 850. Lettre du duc de La Rochefoucauld au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (10 juin 1839.)

Page 854. Lettre du marquis de La Suze au baron de La Bouillerie, en faveur de M. de Buirette fils. (26 juin 1827.)

Page 856. Lettre du marquis de Latour-Dupin au marquis de Pastoret, chancelier de France, pour lui demander de faire à la Chambre des Pairs l'éloge de Lally-Tollendal, dont il est l'exécuteur testamentaire.

Page 858. Certificat du duc de Laval, en faveur de Marie-Joseph Denis. (31 août 1815.)

Page 862. Lettre du comte de La Ville-Gontier, pour remercier le baron de La Bouillerie d'un secours qu'il lui avait accordé. (6 octobre 1828.)

Page 866. Lettre du comte de La Ville-Gontier, préfet de Rennes,

pair de France, pour demander un secours en faveur de Mme Collin de La Perrière. (1er mai 1820.)

Page 870. Lettre du comte de La Ville-Gontier, pour appuyer une demande de secours faite par M. de Villars. (8 mai 1826.)

Page 874. Lettre du comte Lecoulteux de Canteleu à M. de Lessart, au sujet de la fabrication de monnaies de cuivre aux fonderies de Romilly. (20 mai 1790.)

Page 878. Lettre du comte Lecoulteux de Canteleu, pour excuser son absence auprès du président de la Chambre des Pairs. (S. d.)

Page 882. Lettre du comte Lemercier, accompagnant l'envoi de pièces d'état civil. (2 août 1824.)

Page 886. Lettre de Lemercier, représentant du peuple au Conseil des Anciens, demandant une audience. (25 messidor an VI.)

Page 888. Lettre du duc de Lorge au chevalier Cauchy, au sujet d'un port d'armes délivré pour son fils, afin d'y mettre au lieu de duc de Civrac celui de comte de Lorge. (23 juin 1827.)

Page 892. Lettre du duc de Lorge au chancelier, pour remercier le Roi de la décoration qu'il a bien voulu lui accorder. (5 juin 1825.)

Page 894. Lettre du marquis de Louvois au comte de Forbin, au sujet d'un tableau du peintre Ricois, représentant la vallée de Meyringen.

Page 898. Lettre du marquis de Louvois au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (8 janvier 1836.)

Page 902. Lettre du marquis de Louvois au ministre des Finances, pour accompagner la supplique des sinistrés de Vellexon. (8 septembre 1823.)

Page 904. Lettre du comte de Lur-Saluces, député de la Gironde, en faveur de la dame Morel. (15 janvier 1825.)

Page 908. Lettre du marquis de Lusignan, en faveur d'un jeune homme sollicitant la perception de Casteljaloux. (9 novembre 1830.)

Page 912. Lettre du duc de Luxembourg, avertissant qu'il assistera à la cérémonie des chevaliers des Ordres à la chapelle des Tuileries. (24 avril 1828.)

Page 916. Lettre du comte Lynch au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (15 août 1830.)

Page 918. Lettre du comte de Machault d'Arnouville, pour excuser son absence auprès du président de la Chambre des Pairs. (5 mai 1821.)

Page 922. Lettre du duc de Maillé, appuyant une demande de secours. (S. d.)

Page 926. Lettre du comte de Mailly au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (17 juillet 1826.)

Page 928. Lettre du comte de Maleville, pour accompagner l'envoi de pièces d'état civil. (27 mai 1818.)

Page 930. Lettre du marquis de Maleville au chancelier de France, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir accepter son invitation. (28 avril 1825.)

Page 934. Lettre du baron de Malouet, accompagnant l'envoi d'un certificat. (15 janvier 1829.)

Page 938. Lettre du baron de Malouet au duc Decazes, en faveur d'un de ses anciens serviteurs. (13 juillet 1837.)

Page 942. Lettre du comte de Maquillé, acceptant la présidence du collège départemental de Maine-et-Loire. (9 novembre 1827.)

Page 946. Lettre du comte de Marcellus, député de la Gironde, sollicitant des secours pour les inondés des communes de Gaujac et Marcellus.

Page 950. Lettre du comte de Marcellus, sollicitant un secours en faveur de Joseph de Laporte, lieutenant de gendarmerie à Marmande. (26 mai 1821.)

Page 952. Lettre du duc de Massa au chevalier Cauchy, afin d'obtenir un certificat de vie pour toucher une rente de 396 francs qu'il a sur l'État. (21 mars 1828.)

Page 956. Lettre du marquis de Mathan au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (14 novembre 1835.)

Page 958. Lettre du comte Maurice Mathieu de La Redorte, pour excuser son absence auprès du président de la Chambre des Pairs. (24 janvier 1826.)

Page 962. Lettre du général Maurice Mathieu, en faveur du citoyen Lacroix de Puylaurens. (12 ventôse an VIII.)

Page 964. Lettre du comte Mollien au chevalier Cauchy, pour lui demander certains renseignements de service. (10 mars 1819.)

Page 968. Lettre de Montadon au président de la Chambre des Pairs, au sujet des formalités à remplir pour obtenir un congé.

Page 972. Lettre du comte de Montalembert, accompagnant l'envoi de pièces d'état civil. (7 avril 1819.)

Page 976. Lettre du comte de Montesquieu au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (20 janvier 1831.)

Page 978. Lettre du marquis de Monteynard, demandant un passeport. (7 novembre 1827.)

Page 982. Lettre du vicomte de Montmorency au marquis de Lauriston, au sujet d'une croix de Saint-Louis cédée au ministère de la Maison du Roi par le ministère des Affaires étrangères. (21 août 1827.)

Page 986. Lettre du général Morand, accompagnant une autre lettre de recommandation. (6 janvier 1806.)

Page 988. Lettre du comte Morel de Mons, archevêque d'Avignon, appuyant une demande de secours. (2 juillet 1829.)

Page 992. Lettre du vicomte de Morel-Vindé à Carré, bibliothécaire de la Chambre des Pairs, pour lui demander qu'on lui fasse chez lui l'envoi des impressions distribuées à la Chambre des Pairs. (3 novembre 1830.)

Page 994. Lettres de remercîments du vicomte de Morel-Vindé, au sujet de la transmission de sa pairie faite à son petit-fils. (27 juillet 1821.)

Page 998. Lettre du vicomte de Morel-Vindé au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (20 juin 1820.)

Page 1002. Lettre du baron Mounier au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (10 janvier 1843.)

Page 1006. Lettre du baron Mounier au chevalier Cauchy, pour remettre la réunion d'une commission. (4 janvier s. a.)

Page 1010. Lettre du baron Mounier, recommandant et accompagnant une demande de secours. (29 juillet s. a.)

Page 1012. Lettre du baron Mounier, accompagnant l'envoi de pièces d'état civil. (8 mars 1819.)

Page 1014. Lettre du marquis de Mun, recommandant le sieur Doreau. (21 juin 1821.)

Page 1018. Serment de fidélité au Roi prêté par le duc de Narbonne-Pelet, président du collège électoral du département du Gard.

Page 1020. Lettre du comte de Nansouty pour remercier le Roi de la médaille de pair qu'il a obtenue. (S. d.)

Page 1024. Lettre du marquis de Nicolay au grand référendaire, accompagnant l'envoi de pièces d'état civil. (25 avril 1824.)

Page 1026. Le comte de Nicolay témoigne de sa gratitude au sujet de la confirmation accordée au s[r] Tisseron dans son emploi à Château-Gontier. (23 juin 1816.)

Page 1030. Lettre du vicomte de Noë au bibliothécaire de la Chambre des Pairs, lui demandant l'envoi de quelques volumes. (16 février 1830.)

Page 1034. Lettre du comte de Noë, recommandant un de ses cousins. (21 mars 1828.)

Page 1036. Serment de fidélité au Roi prêté par le comte de Noé, président du collège départemental du Gers. (16 novembre 1827.)

Page 1038. Lettre du comte d'Orglandes au baron de La Bouillerie, au sujet de la pension du comte Le Veneur. (29 novembre 1828.)

Page 1040. Lettre du marquis d'Orvilliers, portant fixation de l'heure d'une réunion de commission. (25 juin 1826.)

Page 1044. Lettre du marquis d'Osmond au comte Lainé, en faveur de la comtesse de Beaumont. (26 septembre 1816.)

Page 1048. Lettre du marquis de Pange au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (19 septembre 1841.)

Page 1052. Lettre du marquis de Pange, en faveur du sieur Delmer, qui demandait une pension annuelle.

Page 1056. Autre lettre du même sur le même sujet.

Page 1060. Lettre du marquis de Pange au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence.

Page 1064. Lettre du comte de Panisse, en faveur du sieur Alziary de Roquefort. (27 août 1828.)

Page 1068. Lettre du comte Peré au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (3 décembre 1832.)

Page 1072. Lettre d'Augustin Périer, député de l'Isère, à M. de Lamennais, pour lui envoyer son rapport sur la proposition du gouvernement relative au culte israélite. (4 décembre 1830.)

Page 1076. Lettre du marquis de Pérignon au président de la Chambre des Pairs, demandant à faire partie de cette Chambre. (9 février 1819.)

Page 1078. Lettre du duc de Périgord au chancelier, pour excuser son absence à la séance de la Cour.

Page 1082. Lettre du duc de Plaisance au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (2 juin 1822.)

Page 1086. Lettre du comte de Pontécoulant au baron Méchin, préfet du Calvados. (S. d.)

Page 1090. Chambre des Pairs. Organisation des bureaux. 7e bureau, signé : comte de Pontgibaud.

Page 1092. Lettre du baron Portal au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (28 décembre 1838.)

Page 1096. Lettre du baron Portal au chancelier, pour accompagner l'envoi de 200 exemplaires du Compte de la caisse des Invalides de la marine. (18 février 1819.)

Page 1100. Lettre du marquis de Puivert au duc de Doudeauville, en faveur de François Bourdon. (26 juillet 1825.)

Page 1102. Lettre du comte de Quinsonnas au baron de La Bouillerie, en faveur de Mme Brunel. (28 août 1827.)

Page 1106. Lettres du marquis de Raigecourt-Gournay au président de la Chambre des Pairs, pour lui donner les explications nécessaires sur le nom de Gournay ajouté au nom de Raigecourt. (8 octobre 1817.)

Page 1110. Lettre du comte de Raigecourt au président de la Chambre des Pairs, pour lui faire part de la mort de son père. (28 décembre 1833.)

Page 1112. Lettre du marquis de Rastignac, en faveur de Mme Lacroix demandant un secours. (27 juillet 1829.)

Page 1116. Lettre du comte Reille au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (12 septembre 1840.)

Page 1120. Lettre du comte Reille au grand référendaire, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (7 février 1825.)

Page 1122. Lettre du comte Reinhard au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (15 juin 1835.)

Page 1124. Lettre du comte Ricord au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (26 avril 1822.)

Page 1126. Lettre du même au même sur le même sujet.

Page 1128. Lettre du même au même sur le même sujet.

Page 1132. Lettre du comte de Richebourg au chancelier, pour excuser son absence. (1er avril 1824.)

Page 1136. Lettre du duc de Richelieu au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (13 janvier 1819.)

Page 1140. Lettres du duc de Richelieu à Carré, bibliothécaire de la Chambre des Pairs, pour le prier de montrer à M. Mazard les lettres patentes constituant son majorat.

Page 1144. Lettre du marquis de Rivière, pour remercier le Roi de la faveur qu'il lui a accordée. (2 décembre 1820.)

Page 1148. Lettre du marquis de Rosanbo, pour recommander une demande de Mme Le Sage. (24 juillet 1828.)

Page 1152. Lettre du marquis de Rosanbo, remerciant le Roi de l'avoir nommé chevalier de la Légion d'honneur. (24 août 1823.)

Page 1154. Lettre du marquis de Rosanbo, en faveur de M. Weinand, agrégé et ancien chef d'institution de l'Université, et de Mlle Brossard-Beaulieu. (11 mars 1828.)

Page 1156. Serment de fidélité du marquis de Rougé, président du collège électoral de la Somme.

Page 1160. Lettre du comte de Rougé au chancelier, pour lui demander dispense de la seconde publication pour le mariage de sa famille. (15 septembre 1816.)

Page 1162. Lettre du comte Roy, ministre des finances, au président de la Chambre des Pairs, pour lui demander de fixer la liste des trois candidats à soumettre au Roi, pour la place de président de la Commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et des dépôts et consignations. (5 mars 1828.)

Page 1164. Lettres du comte de Bully au maréchal duc de Reggio, pour le prier, étant donnée l'absence du duc de Bourbon, de supprimer le service de la garde nationale qui se fait à son palais à Paris. (3 juillet 1818.)

Page 1168. Lettre du comte Ruty, pour recommander un de ses protégés. (20 juin 1820.)

Page 1172. Lettre du duc de Sabran au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (12 novembre 1834.)

Page 1174. Lettre du comte de Sabran au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (18 novembre 1821.)

Page 1178. Lettre du même au même sur le même sujet. (30 mars 1819.)

Page 1182. Lettre du comte Pontevès de Sabran à Carré, bibliothécaire de la Chambre des Pairs, pour lui demander de faire garder les impressions parlementaires qui se trouvent dans le carton de son père.

Page 1186. Lettre de condoléance de Saint-Cricq au président de la Chambre des Pairs. (15 septembre 1841.)

Page 1190. Lettre du marquis de Saint-Mauris au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (25 février 1829.)

Page 1194. Lettre du comte de Saint-Priest au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (4 novembre 1817.)

Page 1198. Lettre du marquis de Saint-Simon au président de la

Chambre des Pairs, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (8 août 1819.)

Page 1200. Lettre du général Bonardi de Saint-Sulpice au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence.

Page 1202. Lettre du comte de Saint-Vallier, en faveur du sieur Pourtien.

Page 1206. Lettre du comte Alexandre de Sainte-Aldegonde au baron de La Bouillerie, en faveur de la veuve Perruche. (2 février 1830.)

Page 1208. Lettre du marquis de Sainte-Maure-Montansier à M. Cauchy, lui envoyant l'adresse du comte de Sainte-Aldegonde.

Page 1212. Lettre du vicomte de Sainte-Suzanne au maréchal de Lachâsse de Verigny, pour le remercier de l'envoi qu'il lui a fait du cinquième volume du Mémorial du dépôt de la guerre. (6 septembre 1829.)

Page 1214. Lettre du vicomte de Sainte-Suzanne au président de la Chambre des Pairs, lui annonçant la mort de son père. (27 août 1830.)

Page 1216. Lettre de Sarret, baron de Coussergues, remerciant du secours que l'on a accordé au sieur Bonneau. (22 avril 1827.)

Page 1218. Lettre du duc de Saulx-Tavannes, demandant à être admis à faire partie de la Chambre des Pairs. (19 mai 1833.)

Page 1222. Lettre du président Séguier au président de la Chambre des Pairs, pour le remercier du congé qu'il lui a accordé. (5 septembre 1820.)

Page 1224. Lettre du président Séguier au président de la Chambre des Pairs, pour demander un congé. (3 février 1835.)

Page 1226. Lettre du comte de Ségur au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (5 août 1830.)

Page 1230. Lettre du marquis de Semonville. (S. d.)

Page 1234. Lettre du comte de Sesmaisons, en faveur d'un nommé Bidet. (17 août 1824.)

Page 1238. Lettre du comte de Sesmaisons au sujet d'un procès qu'il voulait éviter. (29 août 1835.)

Page 1242. Lettre du comte Siméon au président de la Chambre des Pairs, au sujet d'une réunion de commission. (22 mars 1837.)

Page 1246. Lettre du comte Siméon au sujet d'une affaire concernant M. de Saint-Tropez. (6 mars 1792.)

Page 1248. Lettre du comte Siméon au ministre des finances, en

faveur du comte Girault, qui désiroit une place d'agent de change. (12 floréal an X = 2 mai 1802.)

Page 1250. Lettre du comte Soulès demandant au chevalier Cauchy deux certificats de vie. (1er janvier 1829.)

Page 1254. Lettre du comte de Sparre au directeur des domaines, pour appuyer une demande de garde forestier faite par Lecuttier. (6 août 1819.)

Page 1256. Lettre du comte de Sparre au chancelier, accompagnant l'envoi de ses papiers d'état civil. (8 mars 1819.)

Page 1258. Lettre du comte Collin de Sussy, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (12 mars 1819.)

Page 1260. Lettre du comte de Sussy au chancelier de France, Dambray, en lui envoyant sa demande pour succéder à son père dans la Chambre des pairs. (10 décembre 1826.)

Page 1262. Lettre du marquis de Talaru à M. Du Bouraine, sous-préfet à Étampes, en faveur d'un nommé Souchard. (15 septembre 1809.)

Page 1266. Lettre du général marquis de Talhouët au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (16 septembre 1841.)

Page 1268. Lettre du comte de Tascher, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (13 mai 1824.)

Page 1270. Lettre du comte de Tascher, en faveur de la veuve Fauchon. (26 novembre 1829.)

Page 1272. Lettre du comte de Tascher au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (30 janvier 1834.)

Page 1276. Lettre du comte de Tascher; sur la demande de Charles Bessière, il prononcera l'éloge funèbre de son père. (30 décembre 1840.)

Page 1280. Lettre du comte de Tournon, préfet de la Gironde, en faveur de Michel Teyssier, qui demandait une pension. (14 octobre 1819.)

Page 1282. Lettre du marquis de Tramecourt, acceptant la présidence du quatrième arrondissement électoral du département de la Gironde. (15 septembre 1821.)

Page 1284. Lettre du comte Truguet au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence.

Page 1288. Lettre du comte de Turenne, accompagnant l'envoi de ses pièces d'état civil. (26 novembre 1831.)

Page 1290. Lettre du comte d'Urre, au sujet d'une pièce qu'il avait oublié de remettre au chancelier. (S. d.)

Page 1294. Proposition de loi faite par le comte de Valence dans la séance du 18 décembre 1821.

Page 1298. Lettre du duc de Valentinois au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (12 avril 1840.)

Page 1300. Lettre du comte Vaubois au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (18 septembre 1830.)

Page 1304. Lettre du sénateur Vaubois au citoyen Daru, secrétaire général de la Guerre, en faveur du citoyen Noblat. (5 nivôse an X.)

Page 1308. Lettre du comte Vaubois au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (6 juillet 1826.)

Page 1312. Lettre du marquis de Vence, au sujet de la pension qui lui a été accordée sur la dotation de la Chambre des Pairs. (23 janvier 1828.)

Page 1314. Lettre du marquis de Verac au chancelier, en faveur de M. Bourgeon. (4 may 1820.)

Page 1318. Lettre du comte Verhuell, faisant part de la mort de son père. (28 novembre 1827.)

Page 1320. Lettre de Vernier au ministre de l'Intérieur, en faveur du citoyen La Gaudiche, pour obtenir une place d'agent de change. (3 thermidor an IX = 22 juillet 1801.)

Page 1322. Lettre du marquis de Vibraye au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence. (6 novembre 1821.)

Page 1326. Lettre du comte de Villemanzy au baron de Barante, pour obtenir un passeport. (5 août 1815.)

Page 1330. Lettre du comte de Villemanzy au président de la Chambre des Pairs, au sujet d'un rapport sur la Caisse d'amortissement et des dépôts et consignations. (2 avril 1827.)

Page 1332. Lettre de Vimar et des autres représentants de la députation du département de Seine-Inférieure au ministre de la Guerre, au sujet de la mise en état de siège de quelques communes de ce département. (8 vendémiaire an 8 = 30 septembre 1799.)

Page 1334. Lettre du sénateur Vimar au directeur de la Liquidation, en faveur de la pétition de la veuve Dourincy. (25 prairial an XI = 14 juin 1803.)

Page 1338. Lettre de Vimar à Rewbel, membre du Directoire

exécutif, en faveur d'un inspecteur de la taxe d'entretien des routes (annotation de Rewbell). (27 pluviôse an VII = 15 février 1799.)

Page 1342. Lettre du marquis de Vioménil, au sujet de la liste des commandeurs des Ordres du Roi, qui lui avait été envoyée. (27 janvier 1822.)

Page 1346. Lettre du baron de Vitrolles, demandant au comte de Forbin des billets pour visiter une exposition de tableaux. (26 novembre 1827.)

Page 1350. Lettre du comte de Charles de Vogué au président de la Chambre des Pairs, pour excuser son absence.

Page 1352. Lettre de Zangiacomi, maître des requêtes, au garde des sceaux, pour lui demander de faire acquitter son traitement régulièrement. (14 septembre 1815.)

XVIII[e] et XIX[e] siècles. Papier. 1353 pages, montées in-4°. Rel. moderne. (Ancien 9482.)

1222. « Des Religions payennes Manuscrit autographe de J.-J. Rousseau. — Des Vestales romaines. » (Extraits.)

Donné à la bibliothèque du Sénat, en 1853, par M. de Villeneuve, sénateur. — On lit en note « Ce manuscrit fut écrit par J.-J. Rousseau et les annotations sont de la main de M[me] Du Pin, dont il était le secrétaire et qui rassemblait tous les matériaux pour la composition d'un ouvrage tout en l'honneur des femmes. »

Lettre de M. de Villeneuve accompagnant l'envoi. (S. d.)

Cf. les manuscrits autographes de J.-J. Rousseau conservés à la bibliothèque de la Chambre des Députés, sous les n[os] 1425-1438.

XIX[e] siècle. Papier. 16 pages. 260 sur 215 millim. Demi-rel. (Ancien 9483.)

1223-1224. Mélanges du chancelier Dambray.

Tome I. Page 1. « Quels biens sont meubles et quels biens sont immeubles. »

Page 125. « Section troisième. Des biens nobles et roturiers. »

Tome II. Page 203. Commentaire et extraits de Lessing. (En allemand.)

Page 263. Papier d'affaires du chancelier M. Dambray. (Quittances de loyer, achat de charge, comptes.)

Cf. plus haut les nos 1105-1108.

XIXe siècle. Papier. 2 volumes de 331 pages. 370 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9484 et 9485.)

1225. Table méthodique des registres du Parlement, contenant les lettres A-H inclusivement.

XVIIe siècle. Papier. 799 pages. 380 sur 255 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

1226. I. « Registre du Conseil et des Plaidoiries du Parlement. » (1428-1594.)

II. « Reiglemens des roys Henry II, Charles IX, Henri III et Louis XIII pour establir un ordre en leurs Conseils. » (1546-1624.)

XVIIe siècle. Papier. 2 parties en un volume de 294 et 203 feuillets. 350 sur 220 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes de Dugué de Bagnols. (Ancien 9241.)

1227-1228. Copies et extraits de registres du Parlement et de la Cour des aides.

Tome Ier. Page 1. Extrait des arrêts et procès-verbaux de ces cours. (1524-1530.)

Page 230. Extrait des procès-verbaux. (1754-1761.)

Tome II. Page 1. Registre secret de la Cour des aydes (janvier 1634-janvier 1660).

Page 507. Registre du Conseil secret du Parlement, commençant au mois de novembre 1739 et finissant le 6 octobre 1741.

XVIIIe siècle. Papier. 932 et 920 pages. 380 sur 255 millim. Demi-rel. (Ancien 9241.)

1229-1234. Registres de la Tournelle criminelle du Parlement de Paris (1312-1547).

Tome I. Années 1312-28 mars 1346. — 326 feuillets.

Tome II. Janvier 1346-13 juillet 1352. — 411 feuillets.

Tome III. Novembre 1428-29 novembre 1460. — 350 feuillets.

Tome IV. Novembre 1470-29 novembre 1497. — 326 feuillets

Tome V. Décembre 1500-30 octobre 1543. — 401 feuillets.

Tome VI. Novembre 1548-22 décembre 1549. — 412 feuillets.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. Six volumes. 420 sur 275 millim. Reliure maroquin rouge, avec fleurs de lys au dos et aux angles (sauf le tome III qui n'a qu'une demi-reliure). (Ancien 9241.)

1235. « Répertoire analytique des procès-verbaux des séances du Sénat-Conservateur, depuis le 24 décembre 1799 jusqu'au 30 décembre 1812. »

XIX[e] siècle. Papier. 531 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9242.)

1236. « Répertoire analytique des procès-verbaux des séances du Sénat, depuis le 24 décembre 1799 jusqu'au 31 décembre 1810. Suivi d'un supplément. »

XIX[e] siècle. Papier. 275 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9243.)

1237. « Table analytique des trois premiers volumes des procès-verbaux des séances du Sénat, du 3 nivôse an VIII au 31 mars 1806. »

XIX[e] siècle. Papier. 64 feuillets. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9244.)

1238. « Table chronologique des triumvirs, des empereurs romains, des césars, des tyrans, etc., etc., pour lesquels on a frappé des médailles, depuis Pompée jusqu'à la prise de Byzance ou Constantinople, en 1453. »

XIX[e] siècle. Papier. 59 feuillets. 220 sur 140 millim. Cartonné. (Ancien 9245.)

1239. « Catalogue de la bibliothèque du Sénat par noms d'auteurs, par ordre alphabétique et par ordre de placement. » (1854.)

XIX[e] siècle. Papier. 433 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9246.)

1240-1242. « Catalogue de la bibliothèque de la Chambre des Pairs. »

XIX[e] siècle. Papier. 353, 300, 390 et 158 pages. 380 sur 250 millim. Demi-rel. (Ancien 9247.)

1243. « Catalogue de la bibliothèque de la Chambre des Pairs. — Cartes géographiques. »

XIXe siècle. Papier. 148 pages. 380 sur 250 millim. Cartonné. (Ancien 9248.)

1243-1244. Inventaire des meubles de la dotation mobilière et atlas de la dotation immobilière de la Couronne sous le second Empire. (1854.)

1244-1275. « Inventaire des meubles meublants compris dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du sénatus-consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

Service du garde-meuble :

1244-1247. — Tomes I-IV. Palais des Tuileries et du Louvre. — 482, 484, 486 et 522 pages.

1248. Tome V. Palais de l'Élysée. — 386 pages.

1249-1250. Tomes VI-VII. Palais Royal. — 514 et 497 pages.

1251-1254. Tomes VIII-XI. Palais de Saint-Cloud. — 580, 580, 582 et 593 pages.

1255-1257. Tomes XII-XIV. Palais de Compiègne. — 570, 586 et 561 pages.

1258-1263. Tomes XV-XX. Palais de Fontainebleau. — 522, 522, 522, 522, 522 et 510 pages.

1264-1266. Tomes XXI-XXIII. Palais de Versailles. — 482, 482 et 498 pages.

1267-1268. Tomes XXIV-XXV. Palais de Trianon. — 442 et 430 pages.

1269. Tome XXVI. Palais de Meudon. — 626 pages.

1270. Tome XXVII. Palais de Saint-Germain, de Rambouillet, de Pau, de Strasbourg. Châteaux de La Motte-Beuvron et de La Grillaire. — 584 pages.

1271. Tome XXVIII. Ministère de la Maison de l'Empereur, rue de Rivoli. Hôtel du Grand Veneur, place Vendôme. Écuries impériales, rue Montaigne. Hôtel de la Vénerie, rue Montaigne. — 656 pages.

1272. Tome XXIX. Hôtel Bonaparte. École Militaire. Manufactures impériales. Pavillon de la Faisanderie dans la forêt de Sénart. Hôtel du Garde-Meuble. — 704 pages.

1273-1275. Tomes XXX-XXXII. Magasins du Garde-Meuble : magasins des matières premières, magasins des meubles confectionnés. — 570, 582 et 570 pages.

1276. Tome XXXIII. Magasins des fêtes et cérémonies. — 665 pages.

1277. Tome XXXIV. Magasin des décors. Théâtres. Conservatoire de musique. Musique de la chapelle. — 647 pages.

1278. « Inventaire des diamants et joyaux compris dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

Trésor de la Couronne. Diamants, pierres fines montées ou non montées, objets divers. — Inventaire des ornements de chapelle : Palais des Tuileries, Élysée, Saint-Cloud, Compiègne, Versailles, Trianon, Fontainebleau, Meudon, Pau, manufacture des Gobelins. — 184 pages.

1279-1285. « Inventaire des livres et manuscrits compris dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852, et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

1279-1280. Tomes I-II. Palais du Louvre : Bibliothèque du Louvre. — 424 et 476 pages.

1281-1282. Tomes III-IV. Palais du Louvre : Bibliothèque Mottelay. — 460 et 552 pages.

1283. Tome V. Palais de l'Élysée et de Saint-Cloud. — 496 pages.

1284. Tome VI. Palais de Compiègne. — 636 pages.

1285-1286. Tomes VII-VIII. Palais de Fontainebleau. — 654 et 558 pages.

1287. Tome IX. Palais de Versailles, Trianon, Meudon, Strasbourg, Pau, Bergerie de Rambouillet. — 430 pages.

1288-1291. « Inventaire des manufactures comprises dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

1288. Tome I. Manufacture impériale des Gobelins. Matières pre-

mières, objets en fabrication ; objets fabriqués; mobilier industriel. — 588 pages.

1289-1290. Tomes II-III. Manufacture impériale de Sèvres. Musée céramique. — 582 et 582 pages.

1291. Tome IV. Manufacture impériale de Sèvres. Musée céramique. Beauvais. Bergerie de Rambouillet. — 572 pages.

1292-1317. « Inventaire des musées compris dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

1292. I. Musée de peinture : Écoles d'Italie, d'Espagne, écoles allemande, flamande et hollandaise. — 464 pages.

1293. II. Musée de peinture : Écoles allemande, flamande et hollandaise. — 480 pages.

1294-1297. III-VI. Musée de peinture : École française. — 480, 484, 480 et 462 pages.

1298. VII. Musée de peinture : École française, école de Bade, écoles suisse, anglaise, américaine; peintures orientales, supplément. — 460 pages.

1299-1300. VIII-IX. Musée des dessins : Écoles d'Italie : école florentine. — 415 et 434 pages.

1301. X. Musée des dessins : École romaine. — 474 pages.

1302. XI. Musée des dessins : Écoles vénitienne et lombarde. — 518 pages.

1303. XII. Musée des dessins : École bolonaise. — 520 pages.

1304. XIII. Musée des dessins : Écoles piémontaise et génoise, napolitaine, XIVe, XVe et XVIe siècles. — 490 pages.

1305. XIV. Musée des dessins : Écoles d'Italie : fin des XVIe et XVIIe siècles. — 480 pages.

1306. XV. Musée des dessins : Écoles d'Italie, XVIIe siècle. — 506 pages.

1307. XVI. Musée des dessins : Écoles d'Italie, fin des XVIIe et XVIIIe siècles. — 490 pages.

1308. XVII. Musée des dessins : Écoles espagnole, allemande ou flamande. — 414 pages.

1309. XVIII. Musée des dessins : École flamande. — 402 pages.

1310. XIX. Musée des dessins : École flamande, école flamande ou hollandaise, école hollandaise. — 382 pages.

1311-1315. XX-XXIV. Musée des dessins : École française. — 442, 400, 424, 402 et 420 pages.

1316. XXV. Musée des dessins : Écoles française, anglaise, inconnues. Dessins indiens, dessins chinois. Émaux. — 408 pages.

1317. XXVI. Chalcographie. Portraits gravés. Estampes, lithographies, etc. — 502 pages.

1318-1319. « Inventaire des objets composant le matériel du service des Bâtiments compris dans la dotation mobilière de la Couronne, dressé conformément aux prescriptions de l'article 5 du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854. »

1318. I. Magasins et jardins. Palais de Saint-Cloud, Compiègne, Fontainebleau, Versailles, Trianon, Meudon, Pau, Bergerie de Rambouillet. — 489 pages.

1319. II. Argenterie et vermeil, lingerie, porcelaine et cristaux. Pompes à incendie, batterie de cuisine. Palais de Saint-Cloud, Compiègne, Fontainebleau, Versailles, Trianon, Meudon, Pau, Bergerie de Rambouillet. — 438 pages.

1320-1340. « Atlas de la dotation immobilière de la Couronne. Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et décret impérial du 25 janvier 1854. »

1320. Tome I. Plans 1-10. Immeubles dans Paris. Bois de Vincennes.

1321. Tome II. Plans 11-25. Domaine de Dourdan, de Grignon, Forêt de Sénart.

1322. Tome III. Plans 26-36. Domaine de Saint-Germain.

1323. Tome IV. Plans 37-54. Domaine de Saint-Cloud, bois de Verrières, Fausse Repose; Domaine de Meudon.

1324. Tome V. Plans 55-64. Domaine de Marly.

1325. Tome VI. Plans 66-75. Domaine de Versailles.

1326. Tome VII. Plans 76-86. Domaine de Versailles.

1327. Tome VIII. Plans 87-101. Bâtiments du domaine de Versailles.

1328. Tome IX. Plans 102-114. Domaine de Rambouillet.

1329. Tome X. Plans 115-127. Domaine de Rambouillet.

1330. Tome XI. Plans 128-134. Bâtiments du domaine de Rambouillet.

1331. Tome XII. Plans 135-145. Domaine de Compiègne.

1332. Tome XIII. Plans 146-155. Domaine de Compiègne.

1333. Tome XIV. Plans 156-165. Bâtiments du domaine de Compiègne.

1334. Tome XV. Plans 166-173. Domaine de Laigue. Manufacture impériale de Beauvais.

1335. Tome XVI. Plans 174-185. Domaine de Fontainebleau.

1336. Tome XVII. Plans 186-197. Domaine de Fontainebleau.

1337. Tome XVIII. Plans 198-203. Bâtiments du domaine de Fontainebleau.

1338. Tome XIX. Plans 204-211. Domaine de Valence.

1339. Tome XX. Plans 212-222. Domaine de La Motte-Beuvron, de La Grillaire.

1340. Tome XXI. Plans 223-226. Domaine de Pau, château de Strasbourg.

1341-1343. « Tableau indicatif des immeubles compris dans la dotation de la Couronne, en exécution du Sénatus-Consulte du 12 décembre 1852 et du décret impérial du 25 janvier 1854.

1341. Tome I. — 384 pages.

1342. Tome II. — 338 pages.

1343. Tome III. — 352 pages.

XIXᵉ siècle. Papier. 100 volumes de 460 sur 300 et de 880 sur 610 millim. Rel. en maroquin vert, aux armes impériales.

TABLE ALPHABÉTIQUE

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

M

P

Q

R

T

U

W

X

Y

Z

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE FRANCE

PARIS

Bibliothèque de l'Arsenal, t. I, II, III, IV, V et VI. Six forts volumes in-8°. Prix de chaque volume. . . . . . 12 fr.
— Tome VII. *Table générale*. Un fort vol. in-8°. 20 fr.
— Tome VIII. *Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal*. Un volume in-8°. Prix. . . . . 15 fr.
— Tome IX. *Archives de la Bastille*. Un très fort volume in-8°. Prix. . . . . 26 fr.
Bibliothèque Mazarine, t. I, II et III. Trois volumes in-8°. Prix de chaque volume. . . . . 12 fr.
— Tome IV *(Table)*. Un volume in-8°. Prix. . . . . 10 fr.
Bibliothèque Sainte-Geneviève, t. I. Un vol. in-8°. 15 fr.
— Tome II. Un très fort vol. in-8°. Prix. . . . . 24 fr.
— *Introduction*. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 5 fr.
Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales. Un volume in-8°. Prix. . . . . 12 fr.
Catalogue des manuscrits de la Chambre des députés. Un volume in-8°. Prix . . . . 15 fr.
Catalogue des manuscrits du Sénat. Un volume in-8°. Prix. 15 fr.

DÉPARTEMENTS

Tome I : *Rouen*. Un très fort vol. in-8°. Prix. . . 15 fr.
Tome II : *Rouen* (suite et fin), *Dieppe, Eu, Fécamp, Elbeuf, Gournay-en-Bray, le Havre, Neufchâtel-en-Bray, Bernay, Conches, Gisors, Louviers, Verneuil, Évreux, Alençon, Montivilliers*. Un très fort volume in-8°. . 15 fr.
Tome III : *Châlons, Soissons, Moulins, Ajaccio, Agen, Saint-Quentin, Provins, Beauvais, Meaux, Melun, Noyon, Corbeil, Gap, Bourbourg, Vendôme*. Un fort vol. in-8°. 12 fr.
Tome IV : *Bourges, Issoudun, Brioude, Brive, Guéret, Châtellerault, Dinan, Lamballe, Clamecy, Apt, Libourne, Bourmont, Nancy, Aire-sur-la-Lys, Béthune, Calais, Saint-Pol, Hesdin, Roubaix, Privas, Laval, Mende, Saint-Amand, Auch*. Un fort volume in-8°. Prix. . . . 12 fr.
Tome V : *Dijon*. Un fort volume in-8°. Prix. . . . 12 fr.
Tome VI : *Auxerre, Tonnerre, Avallon, Joigny, Sens, Palais de Fontainebleau, Nemours, Bourg, Nantua, Trévoux, Pont-de-Vaux, Châtillon-sur-Seine, Beaune, Montbard, Semur, Auxonne, Autun, Charolles, Cluny, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Tournus, Gray, Vesoul, Baume-les-Dames*. Un fort volume in-8°. Prix. . . . . 12 fr.
Tome VII : *Grenoble*. Un très fort volume in-8°. . . 15 fr.
Tome VIII : *La Rochelle*. Un très fort vol. in-8°. 15 fr.
Tome IX : *Salins, Lure, Pontarlier, Pau (ville), Pau (château), Bayonne, la Ferté-Bernard, Narbonne, Périgueux, Digne, Châteauroux, Dreux, Aurillac, Cahors, Saint-Germain-en-Laye, Pontoise, Rodez, Versailles, Lagny, Coulommiers, Hyères, Corte (école Paoli), Bastia, Abbeville, Villeneuve-sur-Yonne, Limoges, Mirecourt*. Un fort volume in-8°. Prix. . . . . 12 fr.
Tome X : *Avranches, Coutances, Valognes, Cherbourg, Bayeux, Condé-sur-Noireau, Falaise, Flers, Domfront, Argentan, Lisieux, Honfleur, Saint-Lô, Mortain, Chapitre de Bayeux, Pont-Audemer, Vire*. In-8°. 12 fr.
Tome XI : *Chartres*. Un très fort volume in-8°. . 15 fr.
Tome XII : *Orléans*. Un fort volume in-8°. Prix. . 12 fr.
Tome XIII : *Vitry-le-François, Rambervillers, Pont-à-Mousson, Sedan, Perpignan, Cette, Lectoure, Oloron, Saint-Geniès, Saint-Chamond, Moissac, Valence, Thiers, Tulle, Uzès, Mauriac, Mamers, Annonay, Carcassonne, Saintes, Fougères, Morlaix, Pithiviers, la Roche-sur-Yon, Belfort, Montbéliard, le Puy, Alais, Saint-Brieuc, Dôle*. Un très fort volume in-8°. Prix. . . . . . 15 fr.
Tome XIV : *Clermont-Ferrand, Caen, Toulon, Draguignan, Fréjus, Grasse, Nice, Tarascon*. In-8°. . 15 fr.
Tome XV : *Marseille*. Un tres fort volume in-8°. . 15 fr.
Tome XVI : *Aix*. Un très fort volume in-8° . . . 15 fr.
Tome XVII : *Cambrai*. Un fort volume in-8°. . . 12 fr.
Tome XVIII : *Alger*. Un très fort volume in-8°. . . 20 fr.
Tome XIX : *Amiens*. Un très fort volume in-8°. . 15 fr.
Tome XX : *Le Mans, Château-Gontier, Saint-Malo, Villefranche (Rhône), Vannes, Guingamp, Saint-Calais, Saumur, Angoulême, Castelnaudary, Castres, Lavaur Béziers, Nogent-le-Rotrou, Seilhac, Avesnes, Arles, Mantes, Montargis, Cannes, Briançon*. In-8°. 15 fr.
Tome XXI : *Chaumont, Langres, Arbois, Lons-le-Saunier, Poligny, Saint-Claude, Sainte-Menehould, Toul, Nogent-sur-Seine, Remiremont, Lunéville, Louhans, Chambéry, Annecy, Rochefort, Saint-Étienne, Pamiers, Confolens, Constantine, Châteaudun, Cognac, Montbrison, Roanne, Saint-Bonnet-le-Château, Vienne*. Un vol. in-8°. 15 fr.
Tome XXII : *Nantes, Quimper, Brest*. In-8°. . . 12 fr.
Tome XXIII : *Bordeaux*. Un très fort vol. in-8°. 15 fr.
Tome XXIV : *Rennes, Lorient, Lannion, Vitry, Montreuil-sur-Mer, Étampes, Clermont-de-l'Oise, Senlis, Gien, Fontainebleau, Château-Thierry, Épernay, Blois, Loches, Neufchâteau, Bourbonne, Condom, Bar-le-Duc, Nevers, Compiègne, Mont-de-Marsan*. In-8°. 15 fr.
Tome XXV : *Poitiers, Valenciennes*. Un vol. in-8°. 15 fr.
Tome XXVI : *Lille, Dunkerque, Bergues, Roye, Péronne, Ham, la Châtre*. Un fort volume in-8°. Prix. . . 18 fr.
Tome XXVII : *Avignon*. Tome I. Un fort vol. in-8°. 15 fr.
Tome XXVIII : *Avignon*. Tome II. Un fort vol. in-8°. 18 fr
Tome XXIX : *Avignon*. Tome III. Première et deuxième parties. Deux forts volumes in-8°. Prix. . 15 et 20 fr.
Tome XXX : *Lyon*. Première et deuxième parties. Deux très forts volumes in-8°. Prix. . . . . . . 18 et 15 fr.
Tome XXXI : *Lyon (Palais des Arts), Briey, Gien, Confolens, Riom, Gaillac, Villeneuve-sur-Lot, Lunel, Montauban, Angers, Niort, Orange, Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Foix, Saint-Mandé, Villefranche-de-Rouergue, Trie-sur-Baise*. In-8°. 18 fr
Tome XXXII : *Besançon*. Tome I. Un très fort in-8°. 24 fr.
Tome XXXIII : *Besançon*. Tome II. Première et deuxième parties. Deux vol. in-8°. Prix de chaque vol. . 15 fr.
Tome XXXIV : *Carpentras*. Tome I. Très fort in-8°. 20 fr.
Tome XXXV : *Carpentras*. Tome II. Un fort in-8°. 15 fr.
Tome XXXVI : *Carpentras*. Tome III. Première et deuxième parties. Deux volumes in-8°. Prix. . . . . 12 et 15 fr.
Tome XXXVII : *Tours*. Première et deuxième parties. Deux vol. in-8°. Prix . . . . 15 et 12 fr.
Tome XXXVIII : *Reims*. Tome I. Très fort in-8°. 20 fr.
Tome XXXIX : *Reims*. Tome II. Deux vol. in-8°. (Introduction et Table, *sous presse*.) Prix. 15 fr. et 8 fr.
Tome XXXIX *bis* : *Reims*. Collection Tarbé. *(Sous presse.)*
Tome XL : Supplément. Tome I. *Abbeville-Brest*. Un fort vol. in-8°. Prix. . . . . 18 fr.
Tome XLI : Supplément. Tome II. *Caen-Luxeuil*. Un fort vol. in-8°. Prix. . . . . 18 fr.
Tome XLII : Supplément. Tome III. *Lyon-Orléans*. Un très fort volume in-8°. Prix . . . . 20 fr.
Tome XLIII : Supplément. Tome IV. *Paris (Arsenal)* — *Vitry-le-François*. Un très fort in-8°. Prix. . 24 fr.

Catalogue des manuscrits grecs. In-8°, avec fac-similés. 8 fr.
Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières. Un fort volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.
Catalogue des manuscrits des bibliothèques de la Marine. Un volume in-8°. Prix . . . . 12 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 7034.


JUN -4 192
STALL-STUDY
JUL 22 1931
STALL-ST
CHARGE



